REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1939

COMITÉ DE RÉDACTION

DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

I. *Préhistoire et Antiquités nationales.* — R. Lantier, conservateur du Musée des Antiquités nationales, professeur à l'École du Louvre.

II. *Orient asiatique.* — R. Dussaud, membre de l'Institut, conservateur honoraire des Musées nationaux.

III. *Préhellénisme, Sculpture grecque et romaine.* — Ch. Picard, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

IV. *Architecture grecque et romaine.* — R. Vallois, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux.

V. *Céramiques antiques.* — Ch. Dugas, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.

VI. *Histoire et Institutions grecques.* — P. Roussel, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

VII. *Épigraphie grecque.* — G. Daux, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

VIII. *Épigraphie latine.* — A. Merlin, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre. — J. Gagé, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.

IX. *Histoire et Antiquités romaines.* — J. Carcopino, membre de l'Institut, Directeur de l'École française de Rome.

X. *Archéologie latine et africaine.* — E. Albertini, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

XI. *Antiquités gallo-romaines et Numismatique.* — A. Blanchet, membre de l'Institut, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.

XII. *Religions orientales.* — F. Cumont, membre de l'Institut.

XIII. *Antiquités chrétiennes.* — P. Monceaux, membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.

XIV. *Histoire et Art byzantins.* — Ch. Diehl, membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Paris.

XV. *Histoire et Art du Moyen âge et de la Renaissance.* — M. Aubert, membre de l'Institut, conservateur adjoint au Musée du Louvre, professeur à l'École des Beaux-Arts.

XVI. *Histoire générale de la Peinture.* — P. Jamot, membre de l'Institut, conservateur honoraire des Musées nationaux.

XVII. *Musées et Collections.* — Seymour de Ricci.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER
Conservateur
du Musée des Antiquités nationales,
Professeur à l'École du Louvre.

Charles PICARD
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne,
Directeur honoraire de l'École française d'Athènes.

6-zen
13-14

SIXIÈME SÉRIE. — TOME XIII

JANVIER-JUIN 1939

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VI^e^

1939

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LES FOUILLES DU SANCTUAIRE D'HÈRA ARGEIA PRÈS DE PÆSTUM

Nous avons annoncé il y a quatre ans aux lecteurs de la *Revue archéologique*[1] les découvertes qui venaient d'être faites par M. U. Zanotti-Bianco et Mme P. Zancani-Montuoro à 9 kilomètres environ au Nord de Pæstum, sur la rive gauche de l'antique Silaris, l'actuel Sélé, non loin de son embouchure. Les fouilles ont été poursuivies depuis lors chaque année, avec autant de méthode que de succès. Mais les résultats n'en avaient été portés à la connaissance du monde érudit que par quelques notices plus ou moins sommaires[2]. La publication d'un long rapport préliminaire dans le dernier fascicule des *Notizie degli Scavi*[3] vient de nous donner un aperçu détaillé des premières campagnes de fouilles ; et, bien que le chantier du Sélé soit sans doute encore loin d'avoir rendu tous les trésors qui y sont enfouis depuis des siècles, dès maintenant ces découvertes se classent parmi les plus importantes qui aient été faites dans le monde hellénique ancien au cours des dernières années.

Nous réservant de revenir prochainement sur les conclusions historiques qu'il convient de tirer de ces fouilles, nous voudrions en résumer ici les principaux résultats, du point de vue archéologique.

---

1. *Rev. arch.*, 1934, 2, p. 188-189.

2. Outre les indications données dans le *Bulletin archéologique* de la *Revue des Études grecques*, voir notamment : *Jahrb. des d. A. Inst., Arch. Anz.*, 1934, col. 481-489 ; et 1936, col. 512-524 ; *Journal Savants*, 1935, p. 80 sqq. ; *Amer. Journ. of archeology*, 1936, 2, p. 185-187 et 3, p. 381-385 ; *Journ. of Hell. Studies*, 1936, 2, p. 227-233 ; 1937, 2, p. 238-246 ; 1938, p. 251 sqq.

3. *Not. scavi*, 1937, p. 205-354 (96 fig., 5 pl.).

LA DÉCOUVERTE DU TEMPLE D'HÈRA ARGEIA ET L'EXPLORATION DE SES ABORDS

Deux textes anciens nous fournissaient quelques précisions sur un sanctuaire d'Hèra Argeia, dont la tradition faisait remonter la fondation aux temps légendaires de Jason et de l'expédition des Argonautes. Mais tandis que Strabon le situait sur la rive gauche du Silaris[1], Pline, dont les fouilles ont montré l'erreur, donnait à croire qu'il fallait le chercher sur la rive droite[2].

Partis avec l'idée de retrouver les vestiges de ce temple dont l'emplacement était incertain, M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro eurent l'heureuse fortune d'être rapidement mis sur sa trace par la découverte de gros blocs de pierre au milieu de la plaine sur la rive gauche du Sélé, à deux kilomètres environ de son embouchure actuelle. L'explo-

---

1. Μετὰ δὲ τὸ στόμα τοῦ Σιλάριδος Λευκανία καὶ τὸ τῆς Ἥρας ἱερὸν τῆς <Ἀργείας> Ἰάσονος ἵδρυμα, καὶ πλησίον ἐν πεντήκοντα σταδίοις ἡ Ποσειδωνία (Strabon, VI, 252). La leçon des manuscrits Ἀργονίας est d'ordinaire corrigée en Ἀργῴας (ainsi Meineke et Jones). Mais, sans doute, en raison du texte de Pline, vaut-il mieux corriger en Ἀργείας.

2. *A Surrento ad Silarum amnem triginta millia passuum ager Picentinus fuit Tuscorum, templo Junonis Argivæ ab Jasone condito insignis* (Plin., *N. H.*, III, 70). Indication reprise dans Solinus, dont Pline est la principale source : *Ab Jasone templum Junonis Argivæ... conditum* (Solin., II, 12). Mais c'est tout à fait à tort, nous semble-t-il, qu'on voudrait voir une mention de ce temple dans un passage où Plutarque, parlant des sanctuaires pillés par les pirates ciliciens, cite : τῆς δ'Ἥρας τὸν ἐν Σάμῳ (*scil.* νεών), τὸν ἐν Ἄργει, τὸν ἐπὶ Λευκανίῳ (Plutarque, *Vita Pomp.*, XXIV, 5). Le dernier mot, qui nous est donné par tous les manuscrits à l'exception du *Parisinus* n° 1673 où on lit Λυκανίῳ, doit évidemment être corrigé, comme l'ont fait tous les éditeurs à la suite de Xylander, en Λακινίῳ. C'est donc du fameux temple d'Hèra sur (ἐπί) le cap Lacinion près de Crotone qu'il est question dans ce passage. M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro (p. 209, n. 1) préfèrent corriger en ἐν Λευκανίῳ, ou plus exactement en ἐν Λευκανίᾳ, ἐν Λευκανίῳ n'offrant pas de sens en grec. Mais cette correction est bien moins satisfaisante ; d'abord parce qu'il n'y a aucune raison de corriger ἐπί, que d'après les éditeurs les manuscrits sont unanimes à donner, en ἐν ; ensuite parce que l'indication serait beaucoup trop vague, d'autres sanctuaires d'Hèra existant en Lucanie, à Métaponte notamment. Il est donc à craindre que ce soit par suite d'une méprise que les deux archéologues italiens ont été amenés à désigner souvent ce temple sous le nom d'*Héraion lucanien*.

ration du terrain commença tout aussitôt et la première campagne (mai-juin 1934) permit de dégager les fondations d'un temple dorique et, un peu plus au Nord, celles d'un petit édifice archaïque, en même temps qu'étaient trouvés une *favissa* hellénistique, deux métopes figurées et d'autres fragments de reliefs architectoniques.

Reprises d'octobre 1934 à juin 1935, de mars à juin 1936 et d'octobre 1936 à février 1937, les fouilles permirent le déblaiement de la zone environnante, mettant au jour de nouveaux éléments architectoniques, dont plusieurs métopes figurées, deux *bothroi* et une seconde *favissa*, enfin, un peu plus au Nord-Est, un autre groupe d'édifices d'époque plus tardive.

Une cinquième campagne de fouilles, dont il n'a pu être rendu compte dans ce rapport, a été entreprise au cours de l'hiver et du printemps derniers en vue d'explorer le terrain à l'Ouest de ce groupe d'édifices. M. Zanotti-Bianco nous signale que ces dernières excavations ont eu pour résultat la découverte de six nouvelles métopes et des fondations d'un autre bâtiment.

La photographie aérienne que nous reproduisons ci-après (fig. 1) donnera une idée du chantier avant le commencement de cette cinquième campagne[1].

LE GRAND TEMPLE DORIQUE

D'un grand temple dorique, ont été retrouvées en partie les fondations, construites en blocs de calcaire local soigneusement taillés et assemblés. Bien que le temple s'élevât sur une légère ondulation de terrain, artificiellement surélevée encore, à ce qu'il semble, ces fondations se signalent par leur faible profondeur. Le stéréobate de la *péristasis* comprend quatre

1. Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro qui nous ont aimablement communiqué cette photographie ainsi que toutes les autres reproduites un peu plus loin, et qui ont bien voulu nous tenir au courant de leurs dernières trouvailles.

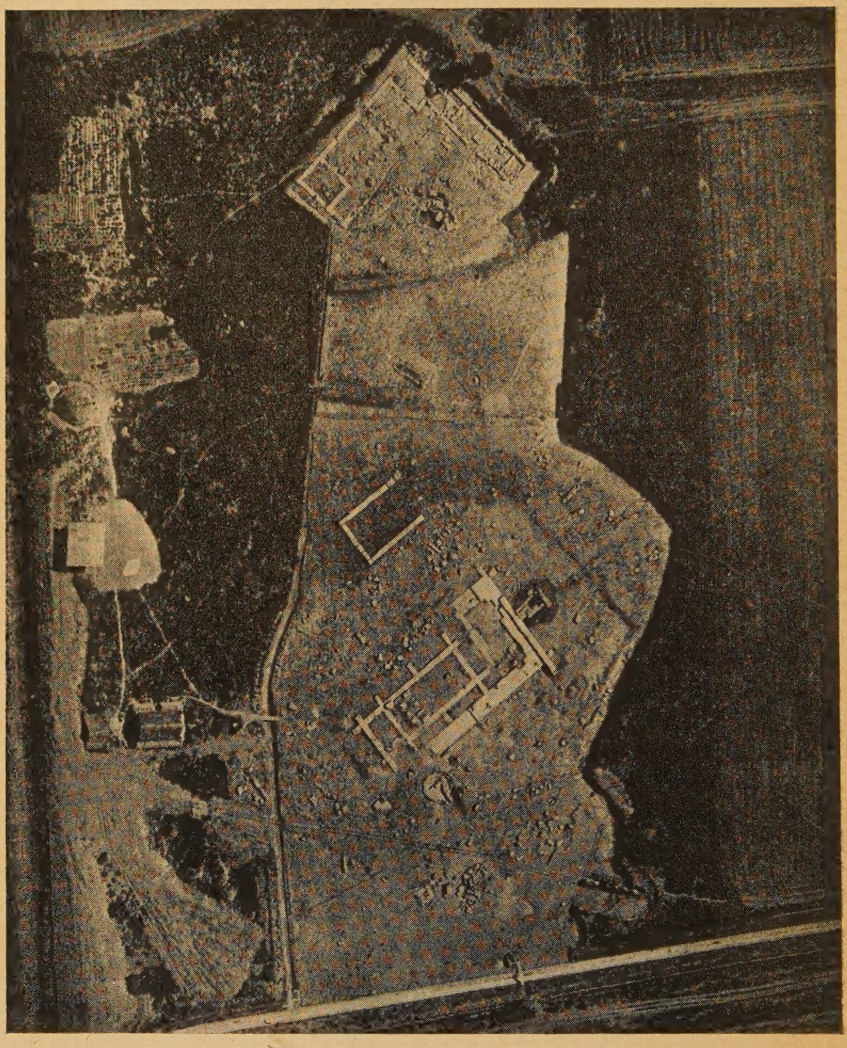

Fig. 1. — Vue aérienne de l'Héraion du Silaris.

assises seulement, d'une hauteur totale de 1 m. 605, la ligne de l'*euthyntèria* se distinguant nettement à 0 m. 135 du plan supérieur de la dernière assise. Sans doute les architectes ont-ils été empêchés d'enterrer plus profondément les soubassements de leur édifice, en raison de la faible élévation du sol au-dessus du niveau de la mer et du fleuve voisin. Rappelons toutefois que le cas n'est pas unique en Grande Grèce : le temple d'Apollon à Métaponte, dans une position assez semblable, n'avait pas de soubassements plus profonds[1] ; le temple de Crimisa, situé plus près encore du rivage de la mer, avait un stéréobate composé de deux assises seulement[2]. Il convient de remarquer en revanche les espèces de contreforts, visibles sur la photographie aérienne, qui épaulaient deux à deux, à chacun des angles, le stéréobate pour en affermir les bases. De même, des chaînes de pierres avaient pour objet de maintenir la distance entre les fondations de la *péristasis* et celles du *naos*.

Le stéréobate de la *péristasis*, large de 2 m. 95 à la troisième assise, mesurait 39 m. 13 × 18 m. 81. Le stéréobate de la *cella*, formé de trois assises de parpaing, avait une largeur à la seconde assise de 1 m. 03. La *cella*, mesurant à l'intérieur 14 m. 92 × 6 m. 14, était précédée d'un *pronaos* et suivie d'un *adyton*, profonds l'un et l'autre de 3 m. 60.

Ces fondations sont assez exactement orientées aux quatre points cardinaux. Au milieu de la façade orientale, une rampe d'accès, dont les vestiges ont été retrouvés, montait en pente douce du niveau antique du sol à celui du premier gradin du stylobate.

L'élévation du temple ne nous est connue que par des éléments épars. Les colonnes de la *péristasis*, dont des fragments de tambours ont été retrouvés, se signalaient par leur

---

1. Voir Koldewey et Puchstein, *Die griechische Tempel in Unteritalien u. Sizilien*, p. 37-40.

2. Cf. P. Orsi, *Templum Apollinis Alæi ad Crimisa promontorium*, *Atti e Mem. della Soc. Magna Grecia*, 1932, p. 24.

nombre de cannelures, 18 seulement[1]. Le diamètre supérieur du fût était de 0 m. 69. Le chapiteau avait une échine encore légèrement écrasée, le situant chronologiquement un peu après le petit hexastyle de Pæstum et vers la même époque que le temple d'Apollon à Métaponte, soit autour de l'an 500, date qui est confirmée par le style des métopes sculptées. Les cannelures du fût venaient s'amorcer sous le double anneau de l'échine ; elles rappellent en cela les colonnes du temple des *Tavole Palladine* et surtout de celui d'Apollon à Métaponte[2], la seule différence étant les dards qui séparent l'amorce des cannelures au temple du Sélé.

Comme dans les deux temples archaïques de Pæstum, une autre pierre locale, le grès, fut employée à côté du calcaire et — n'ayant pu être brûlés au Moyen âge dans le four à chaux dont on a retrouvé les vestiges à côté du temple — ces blocs de grès ont été relativement mieux conservés. L'ensemble, on le sait, était recouvert d'un enduit de stuc, qui subsistait par endroits, mais s'est aussitôt désagrégé au contact de l'air. En grès, étaient certains tambours des colonnes et certains des chapiteaux. Fait exceptionnel, plusieurs de ces chapiteaux, au lieu d'être, comme d'habitude, travaillés d'une seule pièce, étaient composés d'un tailloir en calcaire reposant sur une échine en grès[3].

Les parties hautes du temple nous sont moins mal connues parce qu'elles étaient principalement construites en grès. La frise dorique, haute de 0 m. 845, se composait de triglyphes, larges de 0 m. 51, et de métopes, larges de 0 m. 62 ; nous reviendrons plus loin sur ces métopes, dont certaines étaient figurées. La frise dorique était comprise entre deux corniches

1. Vingt cannelures au vieil ennéastyle et au petit hexastyle de Pæstum, de même qu'aux deux temples de Métaponte. Au grand hexastyle de Pæstum, les colonnes de la *péristasis* ont les vingt-quatre cannelures réglementaires, mais celles à l'intérieur de la *cella* en ont vingt seulement.

2. W. Wilberg, *Die Entwicklung des dorischen Kapitels, Oesterr. Jahresh.*, 1919, p. 170.

3. Particularité qui se retrouve pour plusieurs chapiteaux du vieil ennéastyle de Pæstum.

de grès, ornées de *kymatia* lesbien et ionien, dont plusieurs blocs nous sont parvenus dans un merveilleux état de conservation. Signalons que cette particularité ne se retrouve pas seulement dans les deux temples archaïques de Pæstum ; il y a tout lieu de supposer qu'elle existait aussi dans les temples de Métaponte, au moins au temple des *Tavole Palladine*, ainsi sans doute qu'au Trésor des Métapontins à Olympie. Cette ressemblance, parmi tant d'autres, entre l'art posidoniate et l'art métapontin ne doit pas être considérée comme fortuite.

Du larmier et de la couverture sont parvenus des fragments de gargouilles à masques de lion en grès, et d'assez nombreux débris de tuiles.

Malgré les lacunes de ces données, M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro sont arrivés, à force de patiente recherche, à reconstituer de façon assez probable dans ses traits essentiels le plan de l'édifice. Il s'agit d'un temple périptère pseudo-diptère octastyle, ayant 17 colonnes sur chacun de ses longs côtés, avec un interaxe de 2 m. 27-2 m. 28. Les murs latéraux de la *cella* et le mur de fond de l'*adyton* se trouvaient dans le prolongement exact de la troisième colonne ; mais du côté Est un vaste *ptéron*, profond de quatre interaxes était réservé entre les colonnes de la *péristasis* et le début du *pronaos*. La restitution du *pronaos* est plus incertaine : sans doute était-ce un *pronaos in antis*, dont les antes étaient constituées par des colonnes pour un quart engagées dans le prolongement des murs latéraux de la *cella*. Mais l'appartenance de ces colonnes à vingt cannelures — dont les trois-quarts de la circonférence seulement étaient cannelés — reste problématique, de même que celle d'une petite frise dorique en calcaire dur de l'Apennin.

M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro se demandent si les espaces entre les colonnes de la *péristasis* n'étaient pas clos jusqu'à une certaine hauteur par un mur plein[1] ; ce qui, joint au vaste *ptéron* et au large couloir entourant le

1. De même qu'au temple F de Sélinonte, lui aussi pseudodiptère.

naos, donnerait à penser que des mystères étaient célébrés dans le sanctuaire. Cette hypothèse a pour origine la découverte d'un tambour de colonne, qui pourrait avoir appartenu à la *péristasis* et présente deux zones cannelées entre deux autres non cannelées ; nous apprenons qu'un second tambour du même genre a été mis au jour durant la campagne de fouilles de l'hiver dernier.

Des conclusions intéressantes ont été tirées des caractères de ce temple relativement aux influences ioniennes qui se sont exercées sur l'art italiote à la fin du VI^e^ et au début du V^e^ siècles. Intéressante aussi est la concordance qui peut être établie entre les principales mesures de ce temple et le pied ionien de 0 m. 349-0 m. 352[1].

Les inscriptions que portaient certains des objets votifs retrouvés aux abords du temple ne laissent pas de doute sur la divinité à laquelle il était consacré. Mais cette Hèra kourotrophos, qui sur les terres cuites est représentée comme à Argos tenant une grenade dans sa main[2], apparaît principalement en ce sanctuaire avoir été une déesse de la fécondité, dont le caractère chthonien est confirmé par les offrandes qui lui étaient consacrées et les *bothroi*.

LE PETIT TEMPLE ARCHAIQUE

Sur le même alignement que le grand temple, à 14 mètres plus au Nord, s'élevait un petit édifice, également construit en calcaire et en grès locaux.

De cet édifice subsiste, sur trois de ses côtés (Sud, Ouest, et Nord) une partie des fondations de la *cella* rectangulaire. Le stéréobate se composait de deux assises de pierres seule-

1. Signalons que cette concordance paraît trouver une confirmation à Métaponte au temple des *Tavole Palladine*, dont le stylobate mesure à la première assise, si les relevés sont exacts, 35 m. 30 sur 17 m. 68, soit 100 pieds sur 50.

2. La Madone de Capaccio, dont le culte prit la suite de celui d'Hèra lorsque les habitants de la plaine posidoniate se retirèrent sur les montagnes au début du Moyen âge, est représentée elle aussi portant dans sa main la grenade.

ment, larges de 0 m. 99 et de 0 m. 94-0 m. 90, la ligne de l'*euthyntèria* se distinguant encore sur la seconde à 0 m. 56 au-dessus du plan de pose de la première, à 0 m. 40 au-dessous du niveau de l'*euthyntèria* du grand temple. La faible profondeur de ces soubassements explique sans doute que l'édifice s'écroula dès le IVe siècle, ainsi que le prouve le remploi de ses matériaux dans les autres édifices du sanctuaire datables de cette époque. On note que ces assises semblent avoir été plus tard encore (après la destruction du temple ?) bouleversées par un violent mouvement tellurique. Au-dessus de ce stéréobate, ont été retrouvées par endroits les deux premières assises de la *cella*, larges de 0 m. 77 et de 0 m. 74.

Parmi les éléments architectoniques de l'élévation qui nous sont parvenus se signalent tout particulièrement deux chapiteaux d'ante en grès, d'une élégance tout orientale, l'un décoré de palmettes avec une grecque à la base ; l'autre, mieux conservé encore, orné de rosaces avec une onde à la base[1]. Il résulte des dessins très précis qui en ont été donnés, et des mesures qui ont pu être relevées, que ces antes avaient une largeur légèrement supérieure à celle du mur, largeur qui allait, de même que le diamètre des colonnes, en diminuant de la base au sommet. Le mur, dont le profil est visible sur la face postérieure du mieux conservé des chapiteaux d'ante, avait un fruit assez prononcé — détail important, car il doit permettre de calculer la hauteur du mur et partant des colonnes[2] — la dernière assise au-dessous de l'entablement formant par contre une bande en surplomb de part et d'autre.

Un chapiteau en grès du portique de la façade a été également retrouvé en assez bon état de conservation. L'échine fortement renflée est ornée de trois anneaux à la base. Sous l'échine se creuse une profonde gorge, comme aux chapiteaux

1. Hauteur : 0 m. 75, largeur à la base : 0 m. 62, largeur au sommet : 1 m. 12.

2. Connaissant en effet la largeur du mur à la base, sa largeur au sommet et l'amincissement, qui est d'environ 1 /9,8, on possède tous les éléments pour résoudre le problème. D'après nos calculs, qui ne reposent pas sur des mesures assez précises, la hauteur de l'euthyntèria à l'entablement serait de 4 mètres (+ ou — 0 m. 20).

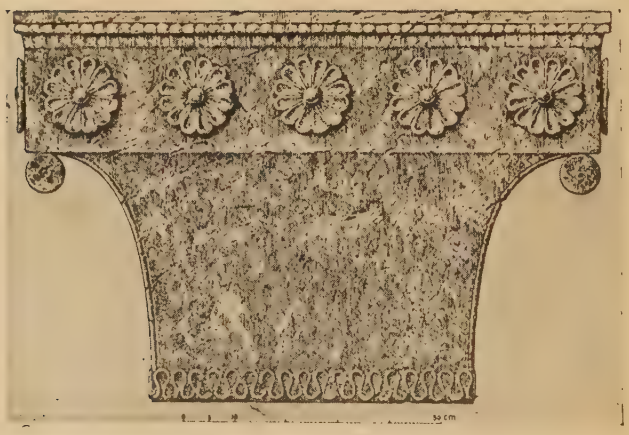

Fig. 2 et 3. — Chapiteaux d'antes.

de l'ennéastyle et du petit hexastyle de Pæstum[1] ; mais cette gorge n'est pas ornée de motifs sculptés comme dans ces deux temples ; la décoration devait en être seulement peinte, ce qui paraît situer l'édifice chronologiquement quelque peu pour le moins avant le vieil ennéastyle. De ce chapiteau, il résulte que les colonnes avaient au sommet un diamètre de 0 m. 62 et n'étaient pas cannelées. Il semble que ces colonnes reposaient non pas sur un soubassement continu, dont il ne reste en tout cas aucune trace, mais sur des bases simplement enfoncées en terre. Un tambour d'un diamètre de 0 m. 80 a été, en effet, retrouvé *in situ* à 4 m. 35 en avant de l'extrémité du mur septentrional de la *cella* et en parfait alignement avec lui. Cette base, toutefois, aurait reposé à même le sol à 0 m. 11 seulement au-dessous du niveau de l'*euthynteria*. On se demande donc comment elle aurait suffi à supporter le poids des colonnes et de l'entablement. Mais là peut-être se trouve l'une des raisons de l'écroulement du temple ; et par ailleurs il est remarquable que les colonnes d'un édifice plus tardif, dont nous aurons à parler bientôt, n'avaient elles-mêmes d'autres fondations[2].

La frise est la partie de l'édifice qui nous est le mieux conservée. Les triglyphes en grès ont une hauteur de 0 m. 79, une largeur de 0 m. 60-0 m. 61, avec une épaisseur de 0 m. 31-0 m. 34. Les métopes figurées, qui appartiennent à deux styles bien différents et que nous étudierons tout à l'heure, sont également en grès et ont une largeur variant de 0 m. 77 à 0 m. 72. Mais, fait assez extraordinaire, ces métopes ne sont pas toutes travaillées séparément ; la plupart sont taillées dans la même pierre que le triglyphe attenant. Notons que cette particularité se retrouve dans la frise dorique du temple

1. Voir également entre autres les colonnes du temple C et surtout des temples G et F à Sélinonte, ainsi que celles de l'Hèraion d'Olympie. Cf. *Oesterr. Jahresh.*, 1919, p. 170.

2. Ce procédé de construction ne serait pas au reste unique en Grèce et reparaît dans l'architecture romaine à une époque tardive (dans certaines maisons de Diemila par exemple).

italique, beaucoup plus tardif, dit *Tempio della Pace* à Pæstum, dont les métopes sont également figurées.

Cet édifice, dans la mesure où il est possible de le reconstituer, paraît avoir été un petit temple prostyle, qui mesurait 8 m. 90 de large sur 17 m. 22, la *cella* ayant à l'intérieur une largeur de 7 m. 31 pour une longueur de 10 m. 93. Le portique de façade comprenait quatre colonnes d'un interaxe de 2 m. 78, réservant un *pronaos* profond de 4 m. 75.

La date approximative de sa construction peut être inférée d'un double ensemble de données : d'une part, du style de certains de ses éléments (chapiteau, frise) ; d'autre part, des fragments de poteries de style corinthien qui ont été retrouvés sous les pierres de son stéréobate. Ces données seraient concordantes, d'après M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro, pour indiquer le second quart du VI^e^ siècle[1].

Si l'identification du grand temple ne fait pas de difficulté, celle de ce second édifice est plus incertaine. L'hypothèse qu'il était également consacré à Hèra ne saurait être retenue. Faut-il y voir un petit « trésor », et en l'espèce le trésor des Trézèniens de Sybaris venus se fixer à Posidonia ? Nous ne le croyons pas, pour notre part[2]. Ne doit-on pas y voir plutôt l'*hérôon* de Jason « fondateur » du sanctuaire ? Rien toutefois ne nous permet de l'affirmer[3].

DÉPENDANCES DU SANCTUAIRE

Les fondations d'un autre ensemble de bâtiments ont été mises au jour à une cinquantaine de mètres au Nord-Est du petit temple archaïque. Nous ne donnerons que quelques

1. Bien que nous ne possédions pas tous les éléments d'appréciation nécessaires, la date de 560-550 proposée par M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro nous semble un peu basse et en tout cas une limite extrême.

2. Cette hypothèse repose sur une interprétation de la tradition littéraire qui nous paraît inexacte et sur laquelle nous aurons à revenir dans un prochain article.

3. Si la tradition littéraire ancienne est muette sur le culte rendu à Jason par les Posidoniates, elle nous atteste celui dont Philoctète, fondateur du temple d'Apollon à Crimisa, était l'objet. Voir à ce sujet les textes réunis par G. Giannelli, dans *Culti e Miti della Magna Grecia*, p. 188 sqq.

indications sommaires sur ces édifices, de moindre importance que les précédents, d'autant que les fouilles de l'hiver dernier ont dégagé de nouveaux vestiges leur faisant suite à l'Ouest, dont l'étude permettra peut-être d'en mieux définir la destination.

Le premier de ces édifices, long de 29 m. 80 d'Est en Ouest et large de 7 m. 67, se compose d'une vaste salle centrale s'ouvrant au Midi par un portique de cinq colonnes et flanqué, de part et d'autre, de deux salles plus petites. La construction semble en avoir été très grossière : sans doute en briques crues et en bois. Seule une assise de fondation, dont la majeure partie a été retrouvée, était en pierres ; et son principal intérêt tient au fait qu'y furent remployés des blocs ayant appartenu au petit temple archaïque, notamment un certain nombre de triglyphes et de métopes sculptées. Les bases des colonnes (en bois ?) du portique étaient constituées par de simples tambours enfoncés dans le sol : peut-être ces tambours de colonnes non cannelés provenaient-ils, eux aussi, du petit temple archaïque.

D'équerre avec cet édifice, un autre bâtiment allongé, mesurant 15 m. 90 × 5 m. 49 et comprenant plusieurs salles, semble avoir été un atelier de potier. Lui aussi était de construction grossière ; seules les fondations, en blocs de calcaire et de grès provenant les uns du petit temple et quelques autres de la frise sculptée du grand, ont été retrouvées en place.

Ces deux édifices seraient datables de la dernière partie du IVe siècle[1].

1. M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro (p. 231 et 291) songent à mettre la construction de cet édifice et le remaniement des deux temples qu'il faut supposer, en rapport avec les guerres d'Alexandre le Molosse dans l'Italie méridionale. Ils se posent de nouveau à ce sujet la question de savoir si le roi d'Épire vint à Pæstum par terre, comme l'admettent Beloch et De Sanctis, ou par mer, comme le soutient Pais. Il ne semble pas toutefois que le doute doive subsister sur ce point. Si les arguments de Pais en faveur de sa thèse ne sont pas définitifs, le texte de TITE-LIVE qui nous parle de cette expédition (*Alexandrum... escensionem a Pæsto facientem...*, VIII, 17, 9) ne saurait être interprété autrement. Bien que l'expression *a Pæsto* fasse difficulté et doive être sans doute corrigée en

BOTHROI, STÈLES ET DÉPÔTS VOTIFS

D'une singulière importance pour l'histoire de la religion antique est la découverte de deux *bothroi* inviolés, qui ont été retrouvés l'un à 15 mètres au Sud de l'angle S.-O. du grand temple, l'autre à 12 mètres au Sud de l'édifice à portique dont nous venons de parler, à côté d'un petit autel. Le premier, d'une section de 1 mètre × 0 m. 90, était profond de 3 m. 50 (10 pieds ioniens) ; le second, d'une section de 1 m. 90 × 1 mètre, avait une profondeur de 4 m. 20 (12 pieds ioniens). L'un et l'autre avaient leurs parois verticales revêtues de dalles de calcaire. Leur exploration a permis de découvrir les os des victimes mêlés aux restes calcinés des bûchers, quelques statuettes de terre cuite, ainsi qu'un grand nombre de vases de facture plus ou moins soignée. La plupart de ces objets appartiennent au IV^e^ siècle et au début du III^e^ avant J.-C. ; mais quelques lampes romaines et des monnaies d'Hadrien ont été retrouvées dans les couches supérieures du premier bothros.

Six bases de stèles votives, les unes en grès, les autres en calcaire, ont été dégagées dans la zone comprise entre les deux temples. L'une d'elles est une métope du grand temple, dont la face sculptée était tournée contre terre et avait été martelée. Des fragments plus ou moins complets des stèles ont été également retrouvés. Malheureusement ils ne portent aucune trace d'inscriptions et sans doute y a-t-il lieu de supposer qu'en raison de la friabilité de la pierre ces stèles étaient recouvertes d'un enduit de stuc, sur lequel on avait peint ou gravé la dédicace. Un certain nombre de tambours non cannelés dégagés au Sud du temple semblent avoir également servi de bases à des *anathèmata*.

Parmi les nombreux objets recueillis au cours des fouilles,

---

ad Pæstum, la leçon *escensionem* est attestée par les meilleurs manuscrits, les autres leçons *(excursionem* et *ascensionem)* ne devant pas être retenues. Or, le mot *escensio* en latin et particulièrement dans Tite-Live est employé exclusivement pour indiquer une expédition par mer.

il faut signaler en particulier des centaines de menus fragments de petits vases de style corinthien, dont la majeure partie a été retrouvée sous les fondations du temple archaïque : *skyphoi*, *lékythoi*, *aryballoi*, et minuscules *kantharoi*, dont

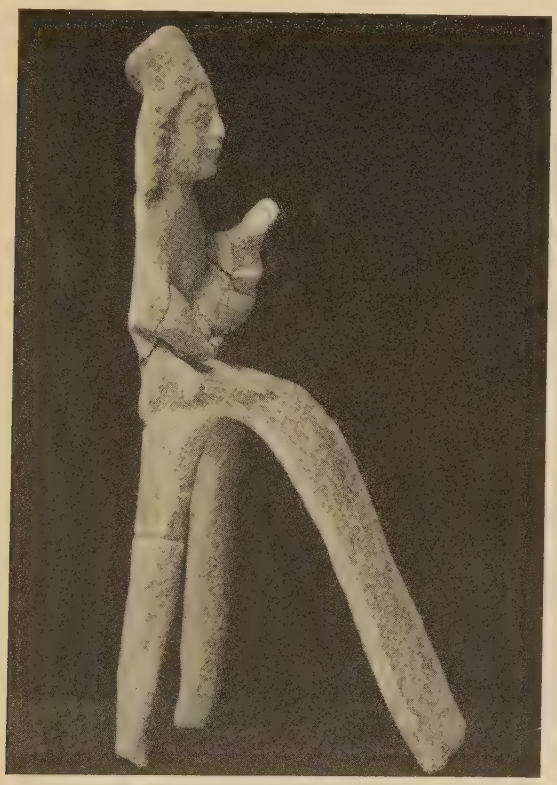

Fig. 4. — Héra kourotrophos ; terre-cuite.

certains paraissent de fabrication locale, datables, d'après M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro, de la seconde moitié du VII^e^ siècle et des deux premières décades du VI^e1^. Quelques petits vases plastiques, en forme de Sirène notam-

1. Datation qui aurait tendance, à notre avis, à être plutôt trop basse.

ment, ont été également retrouvés en cet endroit. A ces débris de vases étaient mêlés des fragments de statuettes archaïques représentant la déesse Kourotrophos, dont le style rappelle certaines terres-cuites de l'Argolide.

Les fouilles ont enfin mis au jour plusieurs dépôts de terres-cuites votives. Les mieux conservées ont été trouvées au Sud-Ouest du grand temple, dans cinq cases construites en dalles de calcaire, où elles avaient été soigneusement rangées : elles s'échelonnent du VI^e^ jusqu'au II^e^ siècle avant J.-C. Une autre *favissa* a été dégagée au Nord du grand temple : la plupart des figurines qu'elle contenait sont d'époque hellénistique ; mais la date d'enfouissement ne paraît pas être antérieure au II^e^ siècle après J.-C. Deux autres dépôts moins riches contenaient des terres-cuites des IV^e^-III^e^ siècles : le plus grand nombre des statuettes représentent la déesse sur son trône ou des figures féminines debout ; quelques petits vases de facture assez médiocre et divers autres objets y étaient mêlés.

LES RELIEFS ARCHITECTONIQUES FIGURÉS

Si, pour ce qui est de l'architecture proprement dite, le rapport préliminaire publié dans le dernier fascicule des *Notizie degli Scavi* donne l'essentiel des découvertes jusqu'à cette année, pour ce qui est de la grande plastique, il excite plus notre curiosité qu'il ne la satisfait. Une partie seulement des reliefs figurés y sont décrits et étudiés ; mais le plus grand nombre, n'étant pas encore restaurés, ne seront publiés que plus tard.

Les pièces les plus attachantes parmi les sculptures trouvées au Sanctuaire du Sélé sont, sans doute, les métopes archaïques de la frise dorique du petit temple. Ces métopes ont un champ sculpté de dimensions à peu près identiques : 0 m. 79 de haut et 0 m. 72 de large. Mais elles diffèrent entre elles en ce que certaines sont détachées du triglyphe attenant (comme c'est la règle), tandis que d'autres sont faites d'une seule pièce avec lui. Elles diffèrent encore par le style et la facture, se classant en deux séries très nettes.

A la première de ces séries appartient une métope de grès, où Mme Zancani-Montuoro a reconnu avec raison le Rapt de Léto par Tityos[1]. Le géant, un genou en terre, porte serrée

Fig. 5. — Tityos et Léto ; métope.

contre sa poitrine sur son bras gauche la déesse, tandis que de la main droite il tente d'arracher la flèche dont Apollon vient de lui percer la tempe. La facture en est extrêmement

1. Métope déjà publiée dans *La Critica d'Arte*, I, 1935, p. 27 sqq. Voir également Ch. Picard, *Manuel d'Archéologie grecque : Sculpture*, I, p. 521. Ses mesures sont : 0 m. 79-0 m. 775 de hauteur, 0 m. 86-0 m. 83 de largeur, 0 m. 28 d'épaisseur, 0 m. 085 de saillie du relief.

archaïque. D'un traitement presque graphique encore, comme le définit M. Ch. Picard, ce relief en méplat se caractérise par l'absence totale de modelé. Dans le cadre réservé par trois

Fig. 6. — Centaure ; d'une métope.

listels saillants à gauche, à droite et en bas, les deux personnages, dont la disproportion est frappante, occupent tout le champ disponible sans presque laisser d'espace libre.

M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro publient

ensuite un autre fragment de métope[1], sur lequel ils ne savent s'il faut reconnaître l'avant-corps d'un Centaure ou celui d'un Triton. Le doute cependant, à en juger par la reproduction qui en est donnée, ne nous semble pas permis, surtout si l'on se rappelle que la légende faisait venir les Centaures dans la région de Pæstum. Il s'agit naturellement d'un Centaure du type archaïque à avant-corps humain ; et pour cette raison il ne faut pas trop s'étonner que l'amorce du corps de cheval soit si grêle : il suffit de se reporter aux représentations les plus anciennes des Centaures pour s'en convaincre. Qui plus est, il serait difficile qu'un triton à lui seul occupât tout le champ de la métope, comme le ferait fort bien un Centaure, et l'on conçoit mal comment un autre personnage aurait pu être placé derrière ce Triton[2]. Ce relief relève d'une technique beaucoup plus évoluée que le précédent. Malgré la raideur de la facture et le dessin si gauche encore du profil, le robuste modelé de la musculature est déjà d'une singulière puissance.

Six autres métopes appartenant à la même frise (non compris dans ce nombre celles découvertes l'hiver dernier), chacune formant un seul bloc avec le triglyphe attenant, ont été retrouvées ; mais seul le sujet en est sommairement indiqué. Elles représentent :

a) Deux femmes de profil, dont l'une tient sur le bras un enfant, probablement Hécube et Andromaque avec Astyanax se lamentant sur la mort d'Hector ;

b) Lutte entre deux femmes tenant une double hache, sans doute Clytemnestre et Laodamia ou Electre dans l'épisode du meurtre d'Égisthe ;

c) Lutte d'Apollon et d'Héraclès pour le trépied delphique ;

d) Personnage chevauchant une tortue marine ;

e) Mort de Néoptolème tué par Oreste sur les gradins du temple de Delphes ;

---

1. Hauteur : 0 m. 79-0 m. 76 ; largeur dans son état actuel : 0 m. 41-0 m. 26.

2. M. Zanotti-Bianco nous signale qu'il a été détourné de cette interprétation par le fait qu'une des métopes découvertes au cours de l'hiver dernier représente, et elle sans aucun doute, un Centaure à avant-train de cheval. Mais l'un empêche-t-il l'autre ?

f) Héraclès et les Cercopes.

Les deux premières de ces métopes se rattachent par le style à celle de Tityos, les quatre autres, à celle du Centaure. Il est nécessaire d'en attendre une description moins sommaire pour discuter les nombreuses questions qu'elles soulèvent. M. Zanotti-Bianco et Mme Zancani-Montuoro tiennent les deux séries pour contemporaines, les datant de 560-550 environ ; ils pensent que le contraste entre elles est plus apparent que réel et devait être encore atténué par la polychromie primitive. Pour autant qu'il nous est possible d'en juger et bien que les points de comparaison nous manquent pour cet art provincial, il semble à première vue que cette datation soit un peu basse, principalement pour les reliefs de la première série. Il paraît surtout difficile d'admettre que deux types de reliefs de factures si caractéristiquement différentes soient contemporains l'un de l'autre. Sans doute y a-t-il lieu de croire que l'une et l'autre séries de métopes ornèrent simultanément le petit temple archaïque jusqu'à l'époque de son écroulement. Mais ne doit-on pas se demander si l'édifice n'a pas pu être construit en deux temps ?

A la période de l'archaïsme évolué, appartiennent plusieurs autres reliefs déterrés au cours des fouilles. Seul l'un d'entre eux, incomplet, assez endommagé d'ailleurs[1], représentant un archer, agenouillé et faisant face vers la gauche, est publié dans ce premier rapport. Peut-être faut-il y reconnaître une partie de la décoration du fronton du grand temple. De même époque approximativement sont deux magnifiques métopes de sa frise, qui représentent l'une et l'autre deux danseuses ; une troisième, dont les parties saillantes ont été martelées, est de dimensions moindres ; une autre enfin représentant un hoplite ne semble appartenir à aucun des édifices jusqu'ici connus. Toutes quatre sont simplement signalées au passage.

Un dernier groupe de reliefs, qui seraient attribuables à

1. En deux fragments. Mesurant dans son ensemble 0 m. 53 de long et 0 m. 48 de haut.

la frise du grand temple[1], est de style sensiblement plus tardif et serait datable de 400 avant J.-C. environ, époque à laquelle le grand temple aurait en conséquence subi d'importantes restaurations. Une de ces métopes[2], entièrement arasée par malheur, représentait Héraclès emportant sur son épaule le trépied de Delphes ; derrière le héros facilement reconnaissable à la massue qu'il tient dans sa main droite, se tenait un personnage plus petit, vêtu d'une longue robe, qu'il est moins facile d'identifier. Sur une autre métope, dont seule la moitié inférieure nous est partiellement conservée[3], se voient les jambes de deux hommes se faisant face : Héraclès et Atlas ? Ces deux métopes, qui avaient en haut et en bas une bande en saillie, se caractérisent par le fait que, contrairement aux deux métopes archaïques du même temple, elles se juxtaposaient aux triglyphes au lieu d'être insérées entre eux. Un troisième fragment de relief, lui aussi endommagé, qui laisse voir encore en partie une figure virile debout tournée vers la droite, peut avoir appartenu à la même frise.

Mais il faut attendre une publication plus complète des fragments plastiques jusqu'ici trouvés, et de ceux qu'une exploration plus étendue des abords du temple permettra de mettre au jour, pour entreprendre l'étude de cette école de sculpture posidoniate, où l'on peut suivre les progrès de l'art grec depuis ses premiers balbutiements.

Il est à souhaiter également que soit fouillée la nécropole indigène préhistorique qu'un sondage a révélée à quelque distance au Nord-Est du sanctuaire. Si l'on ne peut que féliciter les deux archéologues italiens de leurs belles découvertes, il faut leur souhaiter aussi de trouver le courage, et surtout les moyens financiers, nécessaires pour mener à bonne fin une tâche si heureusement commencée.

Jean Bérard.

---

1. Les mesures données, toutefois, et surtout la hauteur, ne semblent pas cadrer parfaitement avec cette hypothèse, même si l'on suppose qu'il s'agit de métopes angulaires.

2. Hauteur : 0 m. 80, largeur : 0 m. 74.

3. Largeur : 0 m. 73.

UNE TERRE-CUITE DE SOINGS ET LES VENTS DANS LE CULTE DES MORTS

Dans la *Revue de l'Académie du Centre*[1], M. Henry Ageorges vient de consacrer aux recherches fructueuses qu'il a entreprises, en 1932-1933, dans le cimetière de Soings, en Sologne, un article qui nous permet de nous former quelque idée de la richesse de ce champ de fouilles plusieurs fois exploité depuis le commencement du XIX^e^ siècle[2] et qui a enrichi les

1. Henry AGEORGES, *Les fouilles effectuées en Loir-et-Cher*, dans *Revue de l'Académie du Centre*, Châteauroux, 1938, pp. 72-98. Mon attention a été attirée sur cet article, qui m'aurait sans doute échappé, par Mme la Marquise de Maillé, qui en aperçut aussitôt l'intérêt. Elle a bien voulu, de plus, mettre à notre disposition des photographies prises par elle au cours d'une visite faite à M. Ageorges. Qu'elle me permette de la remercier en commençant de ce double bienfait, sans lequel l'étude que nous publions ici n'aurait jamais vu le jour.

2. Grâce à la prévenance de mon ami M. Jean Hubert qui a bien voulu s'entremettre auprès de lui, M. François Blanchet, archiviste de Loir-et-Cher, a pris la peine de réunir des indications précises sur ces recherches archéologiques :

En 1822, fouilles de M. de La Saussaye dans des monticules voisins du lac de Soings. Des poteries, provenant de ces fouilles, ont été données au Musée du Mans en 1824 par le Marquis de Saumery et l'abbé Grandmaison, chanoine de Blois, cf. la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XIV, 1934, 2^e^ liv., p. 120. Mais la plupart des objets découverts paraissent être restés dans la collection de M. de La Saussaye, qui est entrée au musée de Blois. — Suivant M. AGEORGES (*l. c.*, p. 73), il y a une cinquantaine d'années, le D^r^ Bimbenet découvrit des poteries, qui permirent de préciser l'emplacement du cimetière. — En 1888, HÉRON DE VILLEFOSSE signala, dans la *Revue archéologique* (1888, I, p. 152 ss.), deux statuettes de Vénus en argile blanche trouvées à Soings et conservées l'une au Musée de Tours, où je l'ai retrouvée, l'autre à Celles-sur-Cher dans la collection de M. Lottin, juge de paix. — De juillet 1932 à juillet 1933 se placent les fouilles de M. Ageorges, dont nous nous occuperons ici, et du D^r^ Filloux, sur lesquelles, d'après M. François Blanchet, une communication a été faite à la Société des Sciences de Loir-et-Cher le 1^er^ juin 1934 [n'a pas été publiée dans les *Mémoires*]. Cf. D^r^ FILLOUX, *L'Illustré de*

Musées de Blois, d'Orléans, de Tours et de Nantes et plusieurs collections particulières. Les objets recueillis par M. Ageorges sont soigneusement conservés par lui dans sa demeure de Contres, où il a bien voulu nous accueillir, et sa libéralité obligeante nous a permis de les examiner à loisir et de reproduire ici ceux qui nous intéressaient. Tous nos lecteurs lui en seront aussi reconnaissants que nous-même.

De l'histoire du *vicus* qui occupait le site de Soings dans l'antiquité, nous ne savons rien, et une exploration méthodique de la nécropole, qui serait hautement désirable, pourrait seule nous apporter quelque lumière. Mais la nature même des lieux autorise au moins une conjecture. A cinq cents mètres à l'Ouest du village, une dépression du sol sablonneux contient le « lac sacré[1] », vaste étang d'environ cent hectares de superficie, qui offre la propriété singulière de se vider au bout de quarante ans pour se remplir de nouveau quarante ans plus tard. Si cette disparition et réapparition périodique des eaux se produisait déjà dans l'antiquité, elle a dû frapper l'imagination populaire et ce phénomène physique, considéré comme miraculeux, a probablement donné naissance à un culte, bien que jusqu'ici aucun vestige d'un temple n'ait été relevé[2]. L'affluence des dévots en ce lieu sacré a sans doute conféré à cet obscur *vicus* une importance religieuse, qui y explique la présence d'un des cimetières les plus riches de la Gaule.

Loir-et-Cher [périodique éphémère qui a paru à Blois pendant quelques mois], mars 1934 (avec des reproductions) ; Jean Chavigny, *Le Flambeau du Centre*, 1934, pp. 82-97 (avec figures) ; l'abbé Plat et Émile Roques, *Bulletin de la Société archéologique de la Touraine*, 1933. Les antiquités mises au jour par le Dr Filloux sont restées dans sa collection à Contres. Sur ces fouilles, voir aussi R. Lantier, *Revue archéol.*, 1934, 1, p. 116.

1. Cf. Ageorges, *l. c.*, p. 72. Le cimetière se trouve au contraire à l'Est du village actuel, qui paraît occuper l'emplacement du *vicus*, et à environ 2 kilomètres du lac.

2. Les Gaulois rendaient un culte aux eaux dormantes des lacs et étangs, comme aux eaux courantes des fleuves et rivières et aux eaux jaillissantes des sources, cf. Sébillot, *Le Folklore de France*, II, p. 388 ss. On y trouvera (p. 405 ss.), une série de légendes sur la disparition des nappes d'eau. Une abondante bibliographie de publications relatives aux cultes aquatiques a été réunie par A. van Gennep, *Manuel de Folklore français*, III, 1937, pp. 524-537.

L'article de M. Ageorges, où il a enregistrées jour par jour ses découvertes, suffit à faire entrevoir combien nombreuses et variées sont les antiquités qu'on a tirées et pourrait encore tirer ici du sable de la Sologne. Elles mériteraient une étude plus approfondie[1], mais je dois me borner dans cet article au contenu d'un seul tombeau qui renfermait une terre cuite dont j'espère pouvoir montrer l'intérêt particulier.

D'une fosse creusée le 2 décembre (p. 6) on tira, outre la

Fig. 1. — Terres-cuites d'une tombe de Soings.

tête à deux faces dont nous reparlerons dans un instant (fig. 1) :

1° Une colombe de terre cuite blanche (L. 10 cm., H. 4 cm.). La partie inférieure est percée d'un trou entouré d'un cercle plan bordé par une moulure : l'oiseau a dû être certainement fixé sur une tige. Un second « pigeon en terre » a été trouvé dans une autre tombe (1er déc.) en même temps qu'un « buste de divinité ». Comme plusieurs statuettes de Vénus ont été découvertes à Soings[2], il semble bien que la colombe y accompagne la déesse à laquelle elle était consacrée ;

1. Je signalerai cependant un récipient en verre bleuâtre en forme de barillet, mais pourvu d'un goulot. Il est encore rempli d'ossements calcinés. Comme le goulot était trop étroit pour les laisser passer, on a troué la panse du vase pour les y introduire.

2. Cf. *supra*, p. 26, n. 2.

Terre-cuite trouvée à Soings.
(Collection de M. Henry Ageorges.)

2° Un petit masque de femme de la même argile (larg. max. 0,045, haut. 0,065), partie antérieure d'une tête dont le crâne s'est détaché ;

3° Un corps de femme assise, toujours en terre cuite, sans tête et sans bras et dont les jambes étaient brisées. Elle a passé dans la collection du Dr Filloux et je ne l'ai pas vue ;

4° Six cruches à panse rebondie et à goulot étroit de terre rougeâtre, un petit vase à large orifice et une marmite à pied de terre noire, une assiette ronde.

Notons encore que dans un tombeau voisin, dégagé le lendemain, une amphore contenait une monnaie de Néron avec, au revers, l'image de la *Securitas Augusti*, ce qui fixe approximativement la date de ces sépultures.

Nous en arrivons à l'objet le plus remarquable qui ait été recueilli dans les fouilles de Soings, et qui est certainement une des terres-cuites les plus curieuses qu'on ait jamais exhumées du sol de la Gaule (pl. I). C'est une tête creuse, d'argile blanche (haut. 0,11, larg. max. 0,10), pourvue à la partie supérieure du crâne d'un anneau de suspension. Elle a été modelée en deux parties, qui ont été rejointes pour la cuisson, et la couture est encore visible sur tout son pourtour. Chacune des deux moitiés représente un visage, auquel le coroplaste a donné — peut-être involontairement — un aspect grotesque, avec de gros yeux saillants, le nez camus, le front bossu, les oreilles décollées et le crâne chauve. L'une et l'autre de ces figures ont les joues gonflées, mais la face principale — celle dont les oreilles sont ourlées — a des lèvres largement écartées, dessinant une sorte de cœur, entre lesquelles est fixé un cornet creux communiquant avec l'intérieur. L'autre visage a la bouche légèrement entr'ouverte, comme s'il respirait, mais en faisant la grimace, et il porte au-dessus des sourcils et des deux côtés du menton de grosses verrues qui achèvent de le défigurer. Ces protubérances, disposées symétriquement en carré, sont en réalité des supports qui permettent de poser la terre cuite d'aplomb sur une surface plane.

Quand la tête est ainsi placée, elle prend l'aspect d'un

vase, dont les oreilles seraient les anses et auquel le cornet du masque supérieur servirait de goulot[1]. Mais ce n'est point là sa position normale, puisqu'une de ses deux faces devient ainsi invisible. Cette terre cuite était évidemment destinée à être suspendue par l'anneau fixé à son sommet et dès lors, elle cesse d'être un récipient, puisque le liquide qu'elle pourrait contenir s'échapperait par le cornet. C'était probablement un de ces *oscilla* que l'on suspendait aux arbres avec une intention religieuse de purification ou de préservation.

Cette œuvre d'un céramiste gaulois est si étrange que, si les circonstances de sa trouvaille n'étaient aussi bien établies, on aurait peut-être douté de son authenticité. Mais celle-ci est mise hors de question par d'autres découvertes faites en France, car si la tête à double visage de Soings est, dans son intégrité, une pièce unique en son genre, des morceaux d'œuvres semblables ont déjà été recueillis. Dans sa riche collection de terres-cuites, le Musée des Antiquités nationales possède une réplique exacte de la partie postérieure, celle qui est munie de quatre supports. Ce « masque grimaçant » acheté à Vichy, a certainement été exécuté dans le même atelier avec la même terre blanche et peut-être tiré du même moule que celui de Soings. La seule différence est que la pupille des yeux n'a pas été incisée à la pointe et que de l'anneau de suspension, il ne reste que l'amorce.

Le Musée d'Autun possède aussi plusieurs fragments de terres cuites analogues (n° 2427), ceux-ci modelés dans une argile rouge, à laquelle on a donné un semblant de dorure à

---

1. Un autre vase à reliefs, celui-ci en forme d'animal a été trouvé à Soings. M. Ageorges (*l. c.*, p. 75) en a donné une esquisse. Ce vase de terre cuite blanche [larg. 0,115 ; haut. 0,08] représente un lion couché, mais il offre cette particularité que si la gueule, servant de déversoir, est percée, le petit entonnoir destiné à permettre de remplir ce récipient ne l'est pas et ne l'a jamais été. C'est donc un simulacre de vase, qui n'a point été en usage, et qui a eu une destination purement funéraire.

l'aide de mica cuit au four. Ils ont été publiés par Bulliot[1], qui, avec une perspicacité remarquable, a reconnu que son « masque d'un rieur » devait avoir pour complément un second masque, dont le bord ovale s'enchâssait par une légère rainure dans celui du premier.

Le fait qu'une reproduction exacte d'une moitié de la terre cuite de Soings a été acquise à Vichy, confirme ce qu'aurait déjà permis d'affirmer la nature de l'argile blanche employée pour les deux pièces : cette tête a dû être fabriquée dans un des ateliers de la vallée de l'Allier, dont les produits, transportés par la Loire, se sont répandus dans tout l'Ouest de la Gaule[2].

Fig. 2. — Autel de Nîmes.

Que représente le masque bizarre dont la bouche largement ouverte est munie d'un orifice tubulaire ? Il semble certain qu'il faut y reconnaître un dieu du Vent, ces divinités aériennes étant fréquemment figurées — notamment en Gaule — par des bustes ou de simples têtes[3], dont le souffle

1. Bulliot, *Mémoires de la Société Éduenne*, N. S., t. XXI, 1893, p. 1 à 5, avec 2 planches. Cet article m'a été signalé par M. Charles Boëll, secrétaire de la Société Éduenne, à qui je sais beaucoup de gré de cette indication.

2. Cf. Héron de Villefosse, *Revue archéol.*, 1888, I, p. 145 ss.

3. Nous avons parlé de ces représentations des Vents, *Mon. myst. de Mithra*, I, p. 94 ss. — Têtes accouplées des Vents en Gaule : 1° A Nîmes sur un autel portant la dédicace *Volkano et Ventis :* Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule*, I, n° 433 ; CIL, XII, 3135 (fig. 2) ; 2° Médaillon de terre cuite trouvé à Vienne. *Tutela* dans une couronne de laurier portée par des Victoires : au-dessous le Ciel ; des deux côtés de *Tutela* un buste de Vent soufflant (un seul est conservé) : J. Déchelette, *Vases de la Gaule romaine*, II, p. 269 ; Toutain, *Pro Alesia*, nouv. série, II, 1917, p. 10, fig. 3 ; cf. Saglio-Pottier, s. v. *Tutela*, fig. 7193 ; 3° Quatre têtes en bronze des Vents trouvées à Angleur près de Liége, *Mon. myst. Mithra*, II, p. 427, n° 316 ; 4° Monument d'Igel, cf. *infra*, p. 49 ; 5° A Trèves, bas-relief de Mithra naissant, entouré du zodiaque ; dans les angles, quatre Vents : Espérandieu, t. XI *(Suppl.)*,

impétueux est matérialisé sous la forme d'une sorte d'entonnoir, qui sort des lèvres et va s'élargissant[1]. Parfois, mais non toujours[2], ces têtes portent, en outre, aux tempes des ailes pour marquer la vélocité de leur mouvement. Leur visage

Fig. 3. — Bas-relief de Mayence.

exprime souvent l'effort qu'elles font pour projeter avec force leur haleine, et cette contention nerveuse est rendue sur notre masque par l'enflure de ses joues et ses gros yeux saillants.

---

n° 7737. — Le culte de Mithra a multiplié les reproductions des Vents à la frontière de Germanie, cf. ESPÉRANDIEU, nos 5530, 5693, 5775, *Suppl.* 138, 200, 243, 283, 443, 555.

1. *Mon. myst. Mithra*, t. II, Mon. 245 *c* et pl. V (Neuenheim) ; Mon. 246 *d* et pl. VI (Osterburken) ; Mon. 257, fig. 295 (Mayence) = ESPÉRANDIEU, 5775 ; reproduit figure 3.

2. Ainsi, les ailes font défaut sur le bas-relief de Mayence (fig. 3) ; sur une stèle de Heddernheim, *Mon. Myst. Mithra*, II, p. 377, fig. 289 ; sur la terre cuite de Vienne (*supra*, p. 33, n. 3) ; sur plusieurs stèles de Pannonie (*infra*, p. 37 sqq.) ; sur certains masques placés aux angles des sarcophages (*infra*, p. 45, n. 6).

Le cornet manque dans la bouche de l'autre visage — il aurait empêché de poser la terre cuite d'aplomb — et les lèvres s'entr'ouvrent à peine. Mais il ne paraît pas douteux que ce « masque grimaçant » (p. 32) représente aussi un génie du Vent contractant ses traits pour souffler. En effet, les bustes des Vents sont d'ordinaire accouplés ou réunis par quatre, et l'on se plaît à marquer l'opposition entre deux aspects de ces génies de l'air, la violence de la tempête et la douceur de la brise[1], c'est pourquoi l'un de nos masques émet une haleine puissante, tandis que l'autre laisse filtrer son souffle entre des lèvres presque closes.

Fig. 4
Bronze d'Angleur.

Les potiers de l'Allier ont souvent imité des modèles grecs ou italiques, qu'ils ont alourdis et parfois défigurés en les reproduisant. J'incline à croire que le modeleur du temps de Néron à qui est due la terre cuite de Soings, s'est inspiré d'un vase hellénique à double relief, portant d'un côté Borée et de l'autre Zéphyre, bien que cet archétype hypothétique n'ait pas à ma connaissance été retrouvé. L'art gréco-romain a quelquefois donné aux dieux des Vents l'apparence à demi-bestiale de satyres (fig. 4) pour marquer la violence brutale de leurs accès de fureur[2]. C'est de là que provient sans doute le nez camard qu'ont gardé nos deux masques et, comme l'a noté Bulliot[3], les deux protubérances qui ornent le front du second, rappellent les excroissances qui, chez les Satyres, annoncent la naissance de cornes de bouc.

S'il est ainsi établi que l'œuvre surprenante que le sol

1. *Mon. Myst. Mithra, l. c.*

2. Bronzes d'Angleur cités *supra*, p. 33, n. 3; autel de Nîmes, *ibid.*, cf. *Mon. Myst. Mithra*, I, p. 95, n. 6. — Cf. ce qui est dit, *infra*, p. 44, à propos des sarcophages.

3. *L. c., supra*, p. 33, n. 1.

de la Sologne nous a rendue, représente les dieux opposés des Vents, on se demandera pourquoi ces génies de l'air ont été enfouis dans le sein de la terre et cachés dans une sépulture.

La présence de cette terre-cuite dans un cimetière gaulois non loin d'un « lac sacré », s'explique-t-elle par la vieille religion celtique ? S'inspire-t-elle de l'idée que les âmes sont poussées par les Vents vers ces terres lointaines où les Druides plaçaient le séjour des Trépassés[1] ? Ou rappelle-t-elle que ces âmes étaient portées par les Vents, quand, le jour des Morts, elles revenaient chaque année visiter leurs anciennes demeures, se chauffer au feu allumé dans l'âtre et goûter aux mets préparés pour elles[2], antiques croyances qui se sont perpétuées jusque dans le folklore moderne ? Ou bien, au contraire, faut-il l'attribuer à des conceptions étrangères qui avaient pénétré sous l'Empire romain dans ce *vicus* de la Lugdunaise ? On peut hésiter. Car, si c'est la première fois, à ma connaissance, qu'on a trouvé une image des Vents au fond d'une tombe, une quantité de monuments figurés de l'époque impériale montrent qu'on les mettait en relation avec la destinée des âmes et qu'ils devaient occuper une place importante dans le culte funéraire.

*
* *

Transportons-nous d'abord de la Gaule parmi les soldats de la frontière du Danube. Toute une série de pierres tombales

---

1. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, p. 170, cf. *infra*, p. 47, n. 1.

2. Sur cette croyance celtique, cf. Frazer, *Adonis, Attis, Osiris*, II[3], p. 81 ss., qui discute la date du jour des Morts (1[er] et non 2 novembre). — Repas et feu préparés pour les âmes le soir de la Toussaint, cf. Sébillot, *Le Folklore de France*, I, p. 138 ; Le Braz, *La Légende de la mort chez les Bretons*, 2[e] éd., Paris, 1923, t. II, p. 114. — Dans le Tyrol l'on croit que le jour des Morts « die Seelen fahren im Winde durch die Luft » (*Handwörterbuch des Deutschen Aberglaubens*, s. v. Allseelen, p. 271, n. 42). — M[e] de Maillé veut bien m'écrire que son grand-père le comte de Rohan-Chabot, élevé en Poitou-Vendée et très traditionnaliste, disait, quand soufflait la bise vers la Toussaint : « C'est le Vent des Morts. » Mon collègue M. Armand Delatte m'informe que dans les Ardennes, à Saint-Jacques près de Trois-Ponts, le vent qui emporte le glas le jour de la Toussaint est appelé en wallon « li mwert vint », « le vent mort ». — Sur les ouragans et les âmes coupables dans le folklore celtique, cf. *infra*, p. 35, n. 5.

découvertes en Pannonie portent, au milieu d'autres symboles, des bustes des Vents. Considérons d'abord une stèle trouvée à *Aquincum*[1], dont j'ai pu, grâce à l'entremise de M. André Alföldi, obtenir une bonne photographie (fig. 5). Comme de coutume, la partie inférieure du relief rappelle la vie du défunt.

Fig. 5. — Stèle d'Aquincum.

Un valet d'armes *(calo)*, tenant une lance, lui amène son cheval de bataille. Au-dessus, ce mort lui-même est représenté à mi-corps dans une niche cintrée et de chaque côté de celle-ci un Vent projette vers lui son souffle tourbillonnant figuré par des moulures en spirale. Plus haut une tête de Méduse

1. Hoffmann, *Römische Militärgrabsteine der Donauländer*, 1905, p. 65 s., fig. 45. Arnold Schober, *Die römischen Grabsteine von Noricum und Pannonien* (Sonderschriften des Oesterr. arch. Instit. in Wien, X), 1923, p. 88, n° 190, fig. 98.

occupe le centre du fronton et sur ses rampants nagent des dauphins, avalant un poisson[1], tandis que deux pommes de pin, dont une seule est conservée, formaient les acrotères.

Fig. 6. — Stèle de Walbersdorf.

Un tombeau, découvert à S. Maria Lanzendorf près de Vienne[2], porte de même deux têtes de Vents soufflant vers l'image du mort placée dans une niche, mais les autres figures

1. Pour la signification des dauphins, cf. *infra*, p. 40 et Ch. Picard, *Bulletin Société archéol. d'Alexandrie*, N. S., X, 1938, p. 17. Mon confrère M. Carcopino me suggère l'idée que la tête de Méduse sur cette stèle, comme souvent ailleurs, représente la face de la lune, terme du voyage des âmes emportées par les Vents, cf. *infra*.

2. S. Maria Lanzendorf : Hoffmann, *op. cit.*, p. 91 ; Schober, *op. cit.*, p. 57, n° 120, fig. 57 ; CIL, III, 4580.

font défaut. On retrouve encore ces têtes affrontées des Vents sur une stèle de la collection Traun à Petronell *(Carnuntum)*[1] ; sur une autre mise au jour à Dunapentele *(Intercisa)*, où des dauphins les accompagnent[2], et, d'après une indication de M. Alföldi, sur une pierre tombale encastrée dans une muraille à Adony (com. Fehér). Le symbolisme se complique sur un monument exhumé à Walbersdorf, près d'Œdenburg *(Scarbantia)*[3], et prend plus d'intérêt (fig. 6). Les Vents apparaissent de nouveau dans les écoinçons, des deux côtés de la niche contenant les portraits des défunts, vers lesquels ils dirigent l'air qu'ils expirent, mais, au-dessus d'eux, une frise nous montre, de chaque côté d'un trident, des Tritons soufflant dans des conques et, derrière eux, des dauphins, puis, plus haut, le fronton contient deux lions affrontés. Le lion étant dans les mystères de Mithra le symbole du feu, il est bien tentant de reconnaître dans ces emblèmes une figuration des trois éléments, air, eaux célestes, feux de l'éther, que doivent traverser les âmes[4]. Chacun des symboles se répète deux fois parce qu'il y a deux morts dans la tombe.

Nous allons retrouver des idées analogues exprimées sur une stèle malaisément lisible, découverte à *Carnuntum* sur le Danube[5]. L'épitaphe qu'elle porte indique qu'elle ornait la tombe d'un soldat de la légion XV Apollinaire, qui fut transférée sous Vespasien de l'Orient en Pannonie. Elle exprime naïvement, par de grossières sculptures, les croyances de cet homme du peuple sur la vie d'outre-tombe (fig. 7). Au-dessus de l'épitaphe, le champ est occupé par une couronne de feuillage,

---

1. Petronell : Schober, *op. cit.*, p. 61, n° 133, fig. 61 ; CIL, III, 11238 ; sur l'inscription cf. *infra*, p. 43.

2. Dunapentele : *Archäol. Értesit.*, 1906, p. 307, fig. 37 ; Schober, *op. cit.*, p. 82, n° 180.

3. Hoffmann, *Jahresh. Arch. Inst. Wien*, XII, 1909, p. 224 ss., fig. 141 ; Schober, *op. cit.*, p. 89, n° 191, fig. 99.

4. Cf. notre note, *Jahreshefte*, XII, 1909, *Beiblatt*, p. 194. Nous reviendrons ailleurs sur la purification par les éléments.

5. Bormann, *Bericht des Vereins Carnuntum*, 1908-1911, p. 327 ss. (*Der Römische Limes in Oesterreich*, XII, 1914, fig. 39) ; Schober, *op. cit.*, p. 50, n° 108, fig. 47. Cf. sur ce monument nos *Études syriennes*, 1917, p. 69 ss.

probablement de laurier, emblème bien connu du triomphe sur la mort[1]. A l'intérieur, vole un aigle les ailes éployées, l'aigle étant en Orient l'oiseau du soleil, chargé de porter vers cet astre les âmes qui en sont issues[2]. Dans les coins, quatre bustes sommairement exécutés ne peuvent être que ceux des

Fig. 7. — Stèle de Carnuntum.

Vents. Plus haut, de chaque côté, un dauphin, qui paraît avaler un poisson (cf. p. 38) est l'emblème des eaux supérieures. Au sommet, une large face imberbe, fort indistincte, est peut-être une image du Soleil, peut-être de la Lune, car elle semble insérée dans un croissant, ou simplement l'habituelle tête de Méduse.

1. *Études syriennes*, p. 63 ss.
2. *Ibid.*, p. 41 ss.

1. Urne cinéraire de Rome. (Cabinet des Médailles.)

2. Ivoire du British Museum.

Nous avons montré ailleurs que la légion XV Apollinaire, lorsqu'elle revint d'Orient en 71, avait introduit le culte de Mithra à *Carnuntum*[1]. Notons-le immédiatement ici, c'est à la diffusion de ces mystères, parmi les troupes de l'armée de Pannonie, qu'est probablement due la fréquence des représentations des Vents sur les sépultures de militaires dans cette province. La stèle de Petronell citée plus haut a été élevée par un *signifer* de la XV^e^ légion en mémoire d'un affranchi qui porte le nom caractéristique d'*Apollonius Mithridatis libertus*.

Quittons la frontière du Danube pour nous transporter au cœur de l'empire. Nous retrouverons à Rome les mêmes Vents associés à divers motifs de la décoration funéraire. Voici d'abord une urne cinéraire encore inédite (Pl. II, 1), conservée au Cabinet des Médailles de Paris et autrefois dans les jardins Aldobrandini[2]. L'inscription nous apprend que ce coffret de marbre contenait les cendres de Tiberius Claudius Victor, mort à l'âge de sept ans. Au-dessous, une large coquille contient le buste de l'enfant portant au cou une *bulla* en forme de croissant[3]. Des deux côtés se dressent des cippes, surmontés de masques de théâtre, imitation d'un motif fréquent des monuments funéraires[4]. Enfin, au-dessus, nous retrouvons, comme à *Carnuntum*, l'aigle, les ailes éployées, associé aux Vents : deux bustes imberbes, portant des ailettes dans les cheveux, soufflent vers le haut des deux côtés de l'oiseau, qu'ils paraissent vouloir aider à prendre son essor[5]. Sur les deux faces latérales de l'urne s'élève le laurier d'Apollon, chargé de baies et de chaque côté du tronc, un corbeau, l'oiseau du dieu solaire[6], lève la tête, comme s'il voulait

1. *Mon. Myst. Mithra*, I, p. 253.

2. CIL, VI, 15315. Ernest Babelon, de regrettée mémoire, a bien voulu jadis m'autoriser à photographier et à reproduire cette urne, dont la décoration est très remarquable.

3. Cf. *Realenc.*, s. v. « Bulla », col. 1051, 17.

4. Cf. notre *Catalogue des sculptures du Musée du Cinquantenaire*, 2^e^ éd., n° 187 et la note.

5. Sur les Vents véhicules de l'enfant vers le ciel, cf. *infra*, p. 48, n. 1.

6. *Mon. myst. de Mithra*, I, p. 192 ss.

becqueter les fruits de l'arbre sacré ou s'envoler du sol.

Si nous considérons la série imposante des sarcophages romains, nous y retrouverons fréquemment les Vents tantôt isolés et tantôt mêlés à quelque scène mythologique. Un certain nombre de ces cuves de marbre sont surmontées d'un couvercle dont les angles sont formés par des têtes aux oreilles pointues, la chevelure en désordre, avec sur le front des ailes ; on les a pris pour des Satyres et l'on a même créé, à cette occasion, la race nouvelle des « Satyres ailés ». Mais la place même qu'ils occupent aurait déjà dû faire reconnaître leur véritable caractère. Ces têtes sont celles des Vents, placées ici aux angles des sarcophages, comme ailleurs, dans les coins des bas-reliefs[1], ou plus exactement encore, comme sur une stèle de Heddernheim aux quatre coins d'un toit[2]. Nous citerons comme exemple de cette décoration un sarcophage des Leucippides, aujourd'hui à Baltimore[3], où les Vents sont, comme il arrive fréquemment, rapprochés des Heures, placées sur la cuve immédiatement au-dessous d'eux, ces dieux de l'atmosphère étant mis en rapport avec les Saisons, qui dépendent de leurs souffles secs ou humides, brûlants ou glacés[4]. Des masques de jeunes gens pourvus d'ailettes, qui sortent des mèches de leur chevelure dressée au-dessus de leur front, étaient pareillement unis aux Saisons sur le couvercle d'un sarcophage du Latran[5]. Ce sarcophage a contenu les restes d'un prêtre d'Isis, mais il serait peut-être imprudent de chercher dans sa décoration l'expression de la doctrine des mystères alexandrins. Des têtes analogues se retrouvent encore des deux côtés d'un couvercle de sarcophage conservé au casino de la villa Borghèse[6] (fig. 8). Celles-ci sont imberbes et

1. Cf. *infra* (p. 49), ce qui est dit du monument d'Igel.

2. *Mon. myst. Mithra*, II, p. 377 (mon. 253, j.) et fig. 290.

3. Baltimore, coll. Wallace ; *Mélanges Éc. fr. de Rome*, 1885, pl. 12 ; Robert, *Sarkophagreliefs*, III, 2, pl. 58, 162 ; cf. S. Reinach, *Rép. reliefs*, III, 228.

4. *Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 94

5. Latran, salle XV, n° 887. Benndorf et Schöne, *Bildwerke des Laterans*, n° 508.

6. Helbig, *Führer*[3], t. II, n° 1543 ; Robert, *Sarkophagreliefs*, II, p. 68, pl. XXIV, 59 ; Guzman, *L'Art décoratif à Rome*, I, pl. 10. Le couvercle n'appartient

juvéniles, mais elles ont toujours au-dessus du front de petites ailes se détachant des mèches de leur chevelure, qu'agite la rapidité de leur course, et leurs sourcils contractés expriment l'effort qu'elles font pour exhaler le souffle qui est censé sortir de leurs lèvres entr'ouvertes.

Un sarcophage autrefois à la villa Ludovisi[1] nous présente,

Fig. 8. — Sarcophage du casino Borghèse.

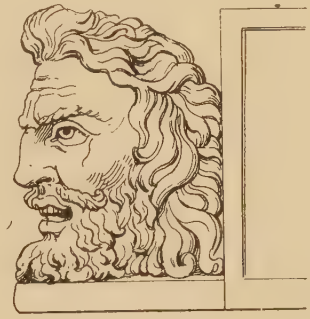

Fig. 9. — Sarcophage de San Lorenzo.

dans un portique de six colonnes, deux époux, accostés des génies des Quatre Saisons. Au-dessus, dans les espaces laissés

---

pas au sarcophage sur lequel on l'a posé, ni les masques au couvercle, mais ceux-ci sont en grande partie antiques. Au contraire ceux d'un sarcophage placé en face de celui-ci (n° IV *c* ; S. Reinach, *Rép. rel.*, III, 167, 2) sont imités des premiers et modernes. — J'incline à croire qu'il faut reconnaître aussi des figures des Vents dans un certain nombre d'autres têtes barbues ou imberbes, placées aux angles des couvercles de sarcophages, bien qu'elles soient dépourvues d'ailes. On les a dénommées jusqu'ici « satyres » ou « barbares » sans expliquer d'ailleurs pourquoi ces satyres ou barbares auraient été ainsi placés. Nous reproduirons comme exemple (fig. 9) une de celles qui décorent le grand sarcophage romain qui sert de tombeau au cardinal Fieschi à Saint-Laurent-hors-les-Murs. A défaut d'ailes, ces images se distinguent de celles des satyres, joyeux compagnons de Bacchus, par le froncement de leurs sourcils qui, avec l'ouverture de la bouche doit, nous le disions, exprimer l'effort qu'ils font en soufflant. De plus leur chevelure n'est pas hirsute mais partagée en longues boucles en désordre comme si l'ouragan les avait emmêlées.

1. Schreiber, *Die Antiken Bildwerke der Villa Ludovisi*, 1880, p. 158, n° 143. Cf. Matz Duhn, n° 3009. Je ne sais ce que ce sarcophage est devenu.

libres par les cintres du portique, on voyait au milieu « deux demi-figures de Vents soufflant dans une conque marine », plus loin deux Victoires ailées, enfin aux deux extrémités, deux lions déchirant chacun un chevreuil. On a tenté d'expliquer la présence des Vents par une allusion au voyage de la vie humaine dont les Saisons symboliseraient le cycle[1]. Mais joints aux Victoires, personnification habituelle du triomphe sur la mort, aux Saisons, emblèmes du renouveau éternel[2], il ne nous paraît pas douteux que les Vents ici aient, eux aussi, un sens eschatologique.

Nous ne passerons pas ici en revue les sculptures funéraires où les dieux des Vents, réunis à d'autres figures mythologiques, apparaissent avec une signification qui varie selon la légende à laquelle ils sont mêlés[3]. Parfois il n'y représentent que des forces cosmiques. Il en est ainsi dans les représentations de la chute de Phaéthon, aurige imprudent et funeste du char d'Hélios. Cette fable était interprétée comme une allégorie de la conflagration finale de l'univers[4] : les Vents y figurent au même titre que les autres éléments du monde, la Terre, la Mer, le Ciel et les Astres. On voit ces mêmes Vents intervenir aussi dans les scènes de la création de l'homme par Prométhée, de la visite d'Artémis à Endymion endormi, où Aura conduit le char de la déesse[5]. Leur présence ne peut y être éclaircie que par une exégèse de l'ensemble du bas-relief où on leur a réservé une place.

---

1. Piper, *Mythologie der christl. Kunst*, t. II, p. 436 : « Die Winde scheinen eine allegorische Bedeutung zu erhalten in Beziehung auf die Fahrt des menschlichen Lebens, wie die Jahreszeiten seinen Kreissauf andeuten. »

2. Cf. *Revue archéologique*, 1916, II, p. 4-6. — Pour le symbolisme du lion dévorant un animal, cf. De Ruyt, *Bull. de l'Institut hist. belge de Rome*, t. XVII, 1936, p. 169 sqq.

3. Sur ces compositions, cf. Steinmetz, *Windgötter* dans *Jahrb. des Instituts*, XXV, 1911, p. 37 ss.

4. Cette interprétation platonicienne et stoïcienne du mythe de Phaéthon par l'ἔκπυρωσις avait été adoptée et répandue par les mystères de Mithra. Cf. Bidez et Cumont, *Les Mages hellénisés*, I, p. 92 ; II, 147, n. 4.

5. Déjà noté par Piper, *Mythol. der Chr. Kunst*, II, 436 ss. Les Stoïciens avaient imaginé une interprétation allégorique de ce mythe d'Endymion : ils rapportaient celui-ci au séjour des âmes autour de la lune, cf. Tertullien, *De anima*, 55, cf. 54.

Plus transparent est le symbole de la navigation des morts vers les îles Fortunées, où une antique tradition plaçait le séjour des élus. Zéphyre et Borée y apparaissent à côté des monstres marins pour indiquer qu'ils favorisent la périlleuse traversée vers ce paradis lointain[1]. Il faut se souvenir, pour en comprendre la signification profonde, qu'une interprétation très ancienne des Pythagoriciens reconnaissait dans les îles des Bienheureux le soleil et la lune baignés dans les flots de l'éther[2]. Mais nous n'insisterons pas ici sur ces compositions mythologiques, motifs indéfiniment répétés par les sculpteurs de sarcophages, où les Vents n'ont qu'une valeur accessoire et pour ainsi dire épisodique.

Toutefois arrêtons-nous un instant auprès d'un sarcophage d'enfant, conservé au Latran[3], et qui est le seul à ma connaissance où l'épitaphe serve de commentaire à la sculpture. Sur sa face antérieure, on voit le buste d'une fillette, Droseris, qui y fut ensevelie à l'âge de deux ans, et — de mauvais vers gravés dans un cartouche nous l'apprennent — « les Moires l'enlevèrent dans l'air, selon la sentence qu'elles avaient prononcée »[4]. Or, sur chacun des deux côtés de la cuve est sculpté un griffon, l'animal d'Apollon, et devant lui on dis-

---

1. P. ex. Matz-Duhn, n° 2357 (villa Haig). — Cf. Homère, *Odys.*, IV, 567 ; Pindare, *Olymp.*, II, 78 (129). Cette idée du secours prêté par Zéphyre dans le voyage vers les îles où règne Kronos, est encore clairement exprimée dans le poème gravé sur le tombeau de Régilla, l'épouse d'Hérode Atticus (Kaibel, 1046, v. 21) : Ζεὺς μὲν ἐς Ὠκεανὸν θαλερὴν ἔστειλε γυναῖκα | αὔρησι Ζεφύροιο κομίζεμεν ἠλυσίῃσιν. Une croyance analogue est signalée par Frazer (*The belief of immortality*, I, 1913, p. 175) chez les indigènes des îles du détroit de Torres.

2. Τί ἐστι Μακάρων νῆσοι· Ἥλιος, Σελήνη. Jamblique, *V. Pyth.*, XVIII, 82 = Diels, *Vorsokratiker*[3], p. 358, 18. Cf. Plut, *De genio Socratis*, 22, p. 590 *c* ; Héroclès, *In aur. carm.*, fin.

3. Benndorf et Schöne, *Bildwerke Lat.*, n° 438.

4. Kaibel, *Epigr.*, 723 : Τίς βροτὸς οὐκ ἐδάκρυσεν ὅτι τὸ σὸν κάλλος ἀπῆλθεν | ἰς ἀέρα ἠνήρπασαν *(sic)* ἀπὸ γονέων Μοῖραι κατ'ἐπεῖπαν. Le dernier mot a été complété en ἐ[νω]πάν ou ἐρείπαν. J'ai examiné la pierre et un estampage : il doit être lu ἐξεῖπαν ou ἐπεῖπαν. J'ai préféré la seconde forme à cause du mètre (cf. Lucien, *Philops.*, 35 : ἐπειπεῖν ἐπωδήν, prononcer une incantation). Κατ' doit être pour καθ'. L'ionien a régulièrement κατάπερ pour καθάπερ. Dans les inscriptions doriques κατὰ pour καθὰ est aussi fréquent.

tingue, à peine visible, comme une indication discrète d'une doctrine occulte, un petit masque ailé (fig. 10). Si le sens de cette décoration, rapprochée de l'inscription, pouvait être

Fig. 10. — Sarcophage du Latran.

douteux, il serait éclairci par l'épitaphe métrique d'un autre enfant romain[1].

Aurae etulere parvolum [*superae Pium*],
Accessit astris.

Après ce séjour à Rome, revenons en Gaule. Une composition qui décore un mausolée célèbre, nous y montrera par une allégorie mythologique que l'on y reconnaissait aux Vents le même pouvoir sur les esprits des morts. Le monument d'Igel[2] porte sur une de ses faces une représentation de l'apo-

1. CIL VI, 10764 = Bücheler, *Carm. epigr.*, 1535, épitaphe d'un enfant de six mois. On notera que l'urne cinéraire décrite plus haut (p. 43) a aussi contenu les cendres d'un enfant de sept ans. Il se peut qu'une doctrine des mystères ait enseigné que les âmes des enfants étaient particulièrement confiées aux génies des Vents. Ceci pourrait être mis en relation avec la croyance orphique (fragm. 27, Kern) qu'a la naissance τὴν ψυχὴν ἐκ τοῦ ὅλου εἰσιέναι ἀναπνεόντων, φερομένην ὑπὸ τῶν ἀνέμων. Cf. *infra*, p. 55, n. 3.

2. Dragendorff et Krüger, *Das Grabmal zu Igel*, 1924, p. 71 ss.; Espérandieu,

théose d'Hercule, qui par un symbolisme transparent figure l'héroïsation du personnage couché dans ce tombeau, ou, d'une façon plus générale la destinée de l'âme qui, avec l'aide des puissances célestes, atteint le séjour des bienheureux[1]. Hercule s'élève sur un quadrige qu'entoure le zodiaque, tandis que du haut du ciel Athéna lui tend une main secourable, et dans les quatre écoinçons, de même que sur certains monuments mithriaques[2], sont répartis les bustes des Vents, des ailes aux tempes qui soufflent vers le char du héros. Les deux figures inférieures sont imberbes, les autres peut-être barbues. Les joues gonflées, les sourcils contractés de leur visage exprime, avec plus d'art que la terre cuite de Soings, l'effort que font ces divinités aériennes pour projeter au loin leur haleine puissante.

Ce bas-relief trouve son commentaire, on l'a noté[3], dans l'oracle rendu par Hélios à l'empereur Julien et lui annonçant qu'il serait conduit vers l'Olympe sur un char flamboyant *secoué dans les tourbillons de l'orage* et que dépouillant la longue souffrance de ses membres humains, il atteindrait la cour de son Père dans la lumière éthérée, qu'il avait quittée en s'égarant dans un corps mortel[4]. Pour l'auteur de ces

---

Bas-reliefs de la Gaule, VI, p. 453. Cf. S. Reinach, *Rép. rel.*, I, p. 168. — Au point de vue eschatologique, le bas-relief de l'apothéose d'Hercule a déjà été exactement interprété par Mme Strong, *Apotheosis and afterlife*, p. 227 ss., et par Drexel, *Die Bilder der Igeler Saüle*, dans *Röm. Mitteil*, XXXV, 1920, p. 131 ss. Nous n'avons ici qu'à les suivre.

1. Sur le symbolisme de l'Hercule funéraire dans l'art romain, cf. Bayet, *Mélanges École fr. de Rome*, XXXIX, 1922, p. 220 ss., XL, 1923, p. 20 ss., XLVI, 1929, p. 1 ss.

2. Aux exemples que nous avons cités *Mon. mysl. Mithra*, I, p. 95, n. 4, il faut ajouter maintenant le bas-relief de la naissance de Mithra trouvé récemment à Trèves (Espérandieu, t. XI, nº 7737). Cf. le texte de Porphyre cité *infra*, p. 57, n. 2 (εἰς γένεσιν ἰούσαις).

3. E. Strong, *l. c.*

4. Eunape, *Hist.*, fr. 26 (F. H. G., IV, p. 25) = *Excerpta de Sententiis*, éd. Boissevain, p. 82 (Eunape, fr. 82) :

> Δὴ τότε σὲ πρὸς Ὄλυμπον ἄγει πυριλαμπὲς ὄχημα
> ἀμφὶ θυελλείῃσι κυκώμενον ἐν στροφάλιγξι
> λυσάμενον βροτέων ῥεθέων πολύτλητον ἀνιήν,
> ἤξεις δ'αἰθερίου φάεος πατρώιον αὐλήν,
> ἔνθεν ἀποπλαγχθεὶς μεροπήιον ἐς δέμας ἦλθες.

vers comme pour celui de la sculpture gauloise, l'idée des mouvements d'une atmosphère toujours agitée est inséparable de celle de l'ascension vers le ciel sur le quadrige divin[1].

Les monuments de l'apothéose impériale se rapprochent de l'imagerie funéraire, puisqu'ils se rapportent pareillement à la vie d'outre-tombe, et l'on ne sera pas surpris que les Vents y figurent comme dans l'oracle rendu à Julien. Sur une monnaie de Faustine jeune, l'impératrice est assise sur un trône qui est soulevé par deux femmes dont le voile s'enfle au-dessus de leur tête : l'on y a reconnu à juste titre les *Aurae*[2]. Un feuillet d'ivoire du British Museum (Pl. II, 2), provenant d'un diptyque consulaire du milieu du v^e^ siècle et qu'on a rapproché, avec raison, du monument d'Igel, est un précieux témoin de la persistance des croyances païennes après la fin officielle du paganisme[3]. On y voit un empereur divinisé[4], soulevé par deux génies pourvus d'une double paire d'ailes, l'une à leurs épaules, l'autre dans leur chevelure hirsute. Le souverain ainsi enlevé dans les airs tend la main droite, tout comme l'Hercule d'Igel, vers les habitants du ciel, qui rangés au-dessus d'une bande de nuage près de la zone recourbée du zodiaque, se préparent à l'accueillir. On a reconnu dans le couple de figures ailées les dieux des Vents[5], et après avoir

---

1. L'idée doit être fort ancienne et remonter à l'ancien Orient. On se souviendra du char de feu et des chevaux de feu qui emportent Élie « dans un tourbillon » (II, *Rois*, 2, 11). J'ai esquissé (*Études syriennes*, 1917, p. 97) l'histoire de la croyance que non seulement les empereurs mais les simples mortels étaient enlevés vers le ciel sur le quadrige du soleil.

2. Deubner, *Römische Mitt.*, XXVII, 1912, p. 14.

3. Saglio-Pottier, s. v. « Diptychon », fig. 2640 ; Strong, *Apotheosis*, pl. XXXI, et p. 227 ; Delbrück, *Consulardiptychen*, 1929, n° 59, p. 228 ss.

4. Autrefois on a cru que cet ivoire représentait l'apothéose de Romulus, puis on a songé à Constance (Drexel, *l. c.* ; cf. nos *Études syriennes*, p. 101). M. Delbrück *(l. c.)* y reconnaît Antonin le Pieux, ce qui nous paraît peu vraisemblable, et M. R. Herzog, *Zwei griechische Gedichte* (dans *Trierer Zeitschrift*, XIII, 1938, p. 117 ss.), plaide en faveur de Julien. Ce point est sans importance pour notre sujet, la date du diptyque étant en tout cas tardive.

5. Graeven, qui a notablement éclairci la signification de ce diptyque (*Athen. Mitt.*, XXVIII, 1913, p. 271 ss.), s'est cependant trompé en interprétant ces génies, d'après les vases grecs, comme Hypnos et Thanatos. M. Delbrück les appelle

parcouru la série de représentations que nous avons énumérées, cette interprétation ne paraîtra pas douteuse. Un détail caractéristique de ces représentations se retrouve ici : un des Vents opposés est barbu et l'autre imberbe, comme sur l'autel de Nîmes (p. 33, n. 3) et souvent ailleurs.

***

Après avoir fait défiler cette suite nombreuse de monuments funéraires qui attestent la croyance à l'action des Vents sur la destinée des âmes, nous voudrions indiquer ici quelle en fut l'origine et comment elle se développa dans le monde romain. Afin de ne pas donner à cet article une longueur démesurée, nous nous bornerons à esquisser ici rapidement l'évolution d'une doctrine qui participe à la fois du folklore et de la théologie.

La respiration est le premier acte que marque la vie du nouveau-né et sa cessation est le premier signe qui révèle l'instant du trépas. Les peuples primitifs ont ainsi pensé naturellement que le principe qui animait le corps était un souffle, qui y entrait à la naissance et le quittait à la mort. Au moment où l'homme rendait le dernier soupir, son âme s'échappait par la bouche pour flotter dans l'air ambiant. On trouve des traces multiples de cette croyance, commune à l'Orient et à l'Occident, dans la religion populaire et même dans la vieille philosophie des Grecs. Beaucoup de gens, que raille Platon[1], avaient à Athènes la crainte puérile que l'âme, après avoir quitté le cadavre, ne fût dispersée par les vents et ne se dissipât comme une fumée, surtout si d'aventure on mourait un jour de tempête. Mais ces idées vulgaires ont été, sinon éliminées, du moins refoulées par la doctrine prédomi-

---

prudemment *Flügeldämonen* sans préciser davantage. Drexel, *Röm. Mitt.*, XXV, 1920, p. 137, donne des raisons valables d'y voir Zéphyre et Borée et M. Herzog *(l. c.)* est d'accord avec lui pour reconnaître en eux des *Winddämonen*. Le rapprochement des Vents et du zodiaque se retrouve sur le monument d'Igel et plusieurs autres ; cf. Saglio-Pottier, *Dict., s. v. Zodiacus*, fig. 7502.

1. Platon, *Phédon*, 77 D., cf. 70 A ; 84 B.

nante que les ombres des défunts descendent dans le sein de la terre. Au regard de la multitude de textes et de monuments qui manifestent cette conviction, bien rares sont les œuvres de la littérature ou de l'art qui, dans la Grèce classique, attestent la persistance de la vieille idée que les âmes sont livrées aux Vents, que ceux-ci les transportent dans l'Olympe, les conduisent vers les îles Fortunées[1] ou même les entraînent dans l'Hadès[2]. Les conceptions qui prévalurent sous l'Empire romain ont une autre source ; elles sont liées à la doctrine de l'immortalité astrale, qui est d'importation orientale, car si les esprits des trépassés cherchent à monter vers le ciel, ils doivent nécessairement traverser l'atmosphère où règnent les Vents. Ainsi, la propagation dans le monde hellénique d'une eschatologie nouvelle, revivifia, en lui donnant une signification plus profonde, l'antique conception d'un air peuplé d'âmes désincarnées.

Cette eschatologie peut prendre une forme philosophique, être introduite dans un système du monde et justifiée par une psychologie particulière. Ainsi, pour les Stoïciens, l'âme n'est pas un principe immatériel, mais un souffle (πνεῦμα) de même nature que l'éther, c'est-à-dire que l'air sec et brûlant qui occupe les régions supérieures de l'univers. Ce souffle n'est pas produit par le corps, mais au contraire l'anime et le conserve, et il ne se dissout pas, comme le prétendait Épicure, au moment du décès. Il s'élève en vertu de sa légèreté même à travers notre atmosphère, rendue plus dense par les brouillards et les miasmes, vers le fluide plus subtil qui avoisine la lune, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un milieu, semblable à sa

1. Cf. *supra*, p. 47, n. 1 ; *infra*, p. 55.

2. Toutefois les Harpyes, qui emportent les filles de Pandaros pour les livrer dans les Enfers aux Erinnyes sont les esprits nocifs des Vents ravisseurs (cf. Rohde, *Psyche*, trad., p. 59). — Sur l'agora d'Athènes, comme me l'a fait observer mon confrère M. Charles Picard, le Phéréphattion, consacré à l'épouse de Hadès, était voisin de l'autel d'Eudanemos (Judeich, *Topographie von Athen*[2], 1931, p. 343, n. 9), en qui l'on croit pouvoir reconnaître un héros qui apaise les Vents (Mommsen, *Feste der Stadt Athen*, 1898, p. 209 ; Usener, *Götternamen*, 1896, p. 259 ; *Realenc.*, s. v. « Heudanemos »). Le mythe de Borée enlevant Orithye se rattache peut-être aussi à la conception des Vents qui emportent les humains.

propre substance, où il vit, nourri comme les astres par les exhalaisons de notre terre[1].

Seulement lorsque l'âme s'est épaissie et alourdie par des désirs charnels et des appétits matériels, elle ne monte pas immédiatement vers l'éther, mais est obligée de séjourner dans l'espace voisin de la terre, jusqu'à ce que purifiée, elle ait été délestée du poids de ses fautes. Une psychologie toute matérialiste, se conciliait ainsi avec l'exigence d'une rétribution future[2].

Le premier séjour de l'âme qui se sépare du corps est ainsi l'air ou — car ce terme est aussi employé — le vent : c'est là que, suivant son état, elle sera retenue un temps plus ou moins long avant d'aller vivre, comme un astre, dans l'éther divin. Cette idée, qu'une antique tradition populaire avait préparé les esprits à accueillir, est exprimée fréquemment par les écrivains[3], comme par les épitaphes[4], qui témoignent de la large diffusion de doctrines qu'appuyait une théologie savante.

Est-ce à dire que les philosophes ont été seuls à les

---

1. Cicéron, *Tusc.*, I, 42, 43 ; cf. Sextus Empiricus, *Adv. Math.*, IX, 71 (= *Fragm. Stoic.*, II, fr. 812, Arnim), etc. Nous pouvons nous dispenser d'examiner ici la question controversée de l'origine de cette théorie et de ses rapports avec l'eschatologie de Posidonius, cf. Reinhardt, *Kosmos und Sympathie*, 1926, p. 308 ss.

2. Sénèque, *Ad Marc. consol.*, 25 ; *Nat. Quaest.*, Prooem., 11 ; cf. notre *Mysticisme astral* (*Bull. Acad. Belgique*, 1909, p. 271, n. 1).

3. *Fragm. Stoicorum*, 813 ss., 821 (t. II, p. 223 ss., Arnim.) ; cf. Virgile, *Én.*, IV, 705 : « In ventos vita recessit », avec le commentaire de Servius ; cf. Rohde, *Psyche*, II[4], p. 320, n. 1 (= trad. fr., p. 525, n. 4).

4. CIG, 3398 = Kaibel, *Epigr. Gr.* 312,4 (Smyrne) : Ψυχὴ δ'ἐκ κραδίης δ[ρ]άμ' ἐς αἴθερον εἴκελος αὔρῃι | κοῦφον ἐπαιωροῦσα δρόμ[ωι] πτερὸν ἠέρι πολλῶι. CIG, 6283 = Kaibel, 642 (Rome) : Τὴν ψυχὴν ἀπέδωκεν ἐς ἀέρα, σῶμα δὲ πρὸς γῆν. CIG, 6301 = Kaibel, 654 : Τὴν συνετὸν ψυχὴν μακάρων ἐς ἀέρα δοῦσα | πρόσθεν μὲν θνητή, νῦν δὲ θεῶν μέτοχος. CIL, III, 3247 = Bücheler, 1207 (Sirmium) : « Terra tenet corpus, nomen lapis atque animam aër » ; XI, 973 *a* = Bücheler, 1108 : « Quoius ut est lenis patrium diffusus in aër | Spiritus, hic mater (i. e Terra) corpus operta tenet » ; III, 6384 = Bücheler, 1206 (Salone ; cippe portant des « Attis funéraires ») : « Corpus habe(n)t cineres, animam sacer abstulit aër. » L'*air* se confond d'ailleurs ici avec l'éther, qui est souvent nommé aussi dans des inscriptions semblables, cf. Rohde, II[3], 384 ss. Angelo Brelich, *Aspetti della morte nelle iscrizioni sepolcrali*, Budapest, 1937, p. 82.

répandre ? Nullement. Des croyances analogues se retrouvent dans certains cultes païens, et on les enseignait dans les temples comme dans les écoles, sans qu'il soit possible de distinguer sûrement ce que les spéculations des docteurs ont emprunté à la religion et ce qu'elles lui ont fourni. Des écrits hermétiques[1], des oracles[2] la tradition de certains mystères[3], même des textes magiques[4] s'accordent avec les psychologues pour admettre la doctrine essentielle de l'ascension des âmes à travers l'atmosphère vers le ciel étoilé. Mais alors qu'une philosophie matérialiste expliquait cette ascension par un principe physique, la légèreté du souffle vital qui lui permettait, lorsqu'il était sans mélange, de monter naturellement des couches les plus denses vers les plus raréfiées, où il se maintiendrait en équilibre, les prêtres et les thaumaturges faisaient du passage de l'âme à travers les airs un voyage singulièrement périlleux, où il lui fallait, pour s'élever, l'aide de puissances favorables, qui combattaient des démons hostiles[5]. Ils insistaient sur les longues souffrances auxquelles cette âme était soumise, avant que purifiée de ses crimes elle fût admise au séjour éthéré des élus[6]. L'espace qui s'étend de la terre à la sphère de la lune, devient ainsi le purgatoire où devront être effacées les souillures qu'elle a contractées pendant sa vie corporelle, afin de la rendre digne d'être admise dans la société des dieux sidéraux.

---

1. Stobée, I, 396, 15 ss. et 458, 24 ss. Wachsmuth ; Lydus, *De Mensib.*, IV, 149, cf. 32 (p. 167, 90, Wünsch). Pseudo-Apulée, *Asclepius*, 28. Cf. Joseph Kroll, *Die Lehren des Hermes Trismegistos*, 1914, p. 295.

2. Oracle d'Apollonius de Tyane dans *Philostrate*, VIII, 31 : Ἀθάνατος ψυχὴ... ῥηιδίως προθοροῦσα κεράννυται ἠερὶ κούφῳ, cf. Buresch, *Klaros*, 1889, p. 106. — Oracle sur la mort de Julien, cf. *supra*, p. 49, n. 4.

3. Mystères de Mithra, cf. *infra*, p. 57. — Mystères d'Isis, cf. *supra*, p. 44.

4. Cf. note suivante.

5. *Pap. magicae* ed. Preisendanz, I, v. 175 ss. : Τελευτήσαντος σου τὸ σῶμα περιστελεῖ (ἄγγελος) ὡς πρέπον θεῷ · σοῦ δὲ τὸ πνεῦμα βαστάξας εἰς ἀέρα ἄξει σὺν αὐτῷ · εἰς γὰρ ᾅδην οὐ χωρήσει ἀέριον πνεῦμα συσταθὲν κραταιῷ παρέδρῳ. Cf. Kroll, *De orac. Chaldaicis*, p. 53 ; et nos *Religions orientales*[4], p. 265, n. 90.

6. Cf. notamment Porphyre, *De regressu animae*, fr. 6, Bidez (= Aug., *Civ. Dei*, X, 26) : « Isto aere transcenso levare in caelum et inter deos sidereos collocare. »

C'est ici qu'interviennent les Vents, divinités bienfaisantes ou vengeresses, qui peuvent où élever l'âme vers les hauteurs de l'éther, ou lui faire expier rudement ses crimes. Car si elle est tachée et salie, les ouragans la saisissent dans leurs trombes, les tempêtes la roulent et la secouent[1] et en arrachent ainsi violemment les souillures qui se sont incrustées en elle[2]. De même qu'à la naissance suivant une croyance, dont l'origine remonte jusqu'à l'ancien orphisme, c'était la violence des tourbillons aériens qui contraignait l'âme à venir s'incarner dans les corps, comme un plongeur englouti par un fleuve[3], de même après la mort les cyclones l'entraînaient dans leur tournoîment. Si au contraire l'âme, exempte de

---

1. Cicéron, *Somm. Scip.*, fin : « Eorum animi qui se voluptatibus dediderunt... corporibus elapsi circum terram ipsam volutantur, nec hunc in locum nisi multis exagitati saeculis revertuntur. » Virgile, *Énéide*, VI, 740 : « Aliae panduntur inanes suspensae ad ventos » (cf. Norden, *Æneis Buch.*, VI, 2e éd., p. 28). Pseudo-Apul., *Asclepius*, 28 : « Procellis turbinibusque aeris, ignis et aquae saepe discordantibus (animam) tradit ». Jamblique, *De myster.*, II, 7 (p. 84, Parthey) : Ἡ δὲ κάτω νεύουσα (ψυχὴ) ὑλικῶν τε πνευμάτων βρίθει συστάσεσι καὶ ταραχαῖς ὕλης ἀνωμάλοις κατέχεται. Comparer les âmes roulées et ballottées dans les airs selon Plutarque dans le mythe de Timarque, *De sera num. vindicta*, p. 564 B. — Cf. aussi *infra*, p. 58, n. 3. — De pareilles croyances se sont conservées dans le folklore des Celtes : « En Léon (Bretagne) lorsqu'il s'élève de grands coups de vent, ce sont des tourbillons d'âmes de damnés qui, dans leur rage, s'efforcent de nuire aux hommes. Il faut immédiatement se jeter la face contre terre. Sinon, les âmes méchantes vous enveloppent, vous étourdissent et vous entraînent à leur suite dans les enfers. » (A. Le Braz, *La légende de la mort chez les Bretons*, 2e éd., Paris, 1902, p. 239, cf. t. II, p. 335). Sébillot, *Le Folklore de France*, I, p. 81 : « En Basse-Bretagne, le prêtre peut changer en ouragans les âmes de ceux qui ne sont pas morts en état de grâce ; il ouvre la fenêtre et leur donne l'ordre de sortir. Aussitôt ils se précipitent dehors comme un vent impétueux, où se mêlent leurs voix que l'on prend pour le tonnerre... Dans l'Albret, les bouffées violentes de vent sont les âmes des petits enfants morts sans baptême. » Cf. *ibid.*, I, p. 72 ; II, p. 15, n. 5.

2. Sénèque, *Consol. ad Marc.*, 25 ; Plutarque, *De facie lunae*, 28, p. 943 *c* ; *Asclepius*, *l. c.*

3. *Orphic. fragm.*, 27, Kern : Τὴν ψυχὴν ἐκ τοῦ ὅλου εἰσιέναι ἀναπνεόντων, φερομένην ὑπὸ τῶν ἀνέμων. Philon, *De Gigantibus*, VI, 3, § 13 (t. II, p. 44 Wendl.) : Ἐκεῖναι δ' ὥσπερ εἰς ποταμὸν τὸ σῶμα καταβᾶσαι, ποτὲ μὲν ὑπὸ συρμοῦ δίνης βιαιοτάτης ἁρπασθεῖσαι κατεπόθησαν, ποτὲ δὲ πρὸς τὴν φορὰν ἀντισχεῖν δυνηθεῖσαι τὸ μὲν πρῶτον ἀνενήξαντο, εἶτα ὅθεν ὥρμησαν, ἐκεῖσε πάλιν ἀνέπτησαν. Cf. Plutarque, *l. c.*

fautes, avait gardé sa pureté native, de douces brises la soulevaient et l'échauffant de leur haleine la portaient jusqu'aux astres[1].

A la fin du paganisme, Proclus[2] commentant le passage de *L'Iliade* qui montre Achille debout devant le bûcher de Patrocle, invoquant Borée et Zéphyre, prétendait y retrouver la doctrine des Oracles chaldaïques. Si Achille appelle ainsi les Vents, ce n'est point pour qu'ils avivent la flamme qui doit consumer le corps de son ami. C'est, assure le subtil exégète, pour qu'ils prennent soin de son âme encore enveloppée des éléments dont elle s'est chargée en descendant ici-bas à travers le soleil, la lune et l'air et que, leur mouvement purifiant son essence divine, elle regagne par le même chemin le séjour qui convient à sa nature.

Nous venons de nommer les Oracles chaldaïques, et si nous cherchons, pour terminer, la source première de la doctrine d'une intervention des Vents dans l'ascension des âmes, nous serons naturellement amenés à la placer dans le milieu religieux où s'est développée d'abord, selon toute probabilité, la croyance au voyage du souffle qui nous anime vers les cieux étoilés[3], c'est-à-dire ce syncrétisme mazdéo-babylonien qui s'est formé en Mésopotamie, quand les Mages après la conquête perse entrèrent en contact avec les « Chaldéens »[4].

---

1. CIL, VI, 10764 = Bücheler, *Carm. epigr.*, 1535 [cité *supra*, p. 48], cf. Kaibel, *Epigr.*, 312 : Ψυχὴ δ'ἐκ κραδίης δράμ' εἰς αἴθερον εἴκελος αὔρηι ; cf. *supra*, p. 53, n. 4. Hermès Trismégiste (dans Stobée, t. I, p. 461, 17 Wachsm.) expose comment l'air ou le vent (ἄνεμος), loin de s'opposer aux mouvements des âmes les favorise : celles-ci glissent entre ces souffles, sans s'y mêler ou s'y coller, comme l'eau passe à travers l'huile.

2. Proclus, *In rempubl.*, I, p. 152, Kroll, cf. *In Tim.* III, 234, 26, Diehl et Kroll, *De orac. Chaldaïcis*, 1894, p. 47 et p. 53 : Ἡ τῶν ἀγγέλων μερὶς ἀνάγει ψυχὴν. . θερμῷ πνεύματι κουφίζουσα et c'est à ce rôle des Vents que se rapporte le vers : Ψυχῆς ἐξώστηρες ἀνάπνοοι εὔλυτοί εἰσιν. Nous reviendrons sur ces textes dans un article sur les Vents et les anges psychopompes qui paraîtra dans le volume de *Mélanges* en l'honneur de F. X. Dölger.

3. Bousset, *Die Himmelsreise der Seele*, dans *Archiv für Religionswiss.*, IV, 1901, p. 160 ss. Cf. nos *Religions orientales*[4], p. 265, n. 91.

4. Cf. Bidez et Cumont, *Les Mages hellénisés*, 1938, I, p. 34 ss.

C'est de cette religion composite que sont issus les mystères de Mithra et ceux-ci paraissent avoir eu une part considérable dans la propagation de l'idée que les Vents sont les génies tutélaires des âmes qui traversent l'atmosphère[1]. Nous avons noté plus haut (p. 43) que selon toute probabilité c'était ce culte étranger qui avait introduit cette croyance en Pannonie, lorsque, en 71, la XV^e^ légion y fut transférée d'Orient. La fréquence des images des Vents sur les tombes de cette région s'explique par la grande influence qu'y acquit la religion du dieu perse. Les sculptures que cette religion nous a laissées font aux représentations des Vents une place que celles-ci n'obtiennent dans aucune autre classe de monuments figurés, preuve de l'importance qu'avaient ces divinités dans les spéculations religieuses des mithriastes. Porphyre commentant, probablement d'après le pythagoricien Nouménios, cette théologie, nous dit que « aux âmes qui vont vers la génération ou qui se retirent de la génération, on a consacré à juste titre les Vents[2] ». Le philosophe se fait ici l'interprète d'une croyance très ancienne chez les Perses. Le plus ancien témoignage que nous possédions sur leur religion, celui d'Hérodote, nous apprend qu'ils offraient des sacrifices à la Terre, au Feu, à l'Eau et aux Vents[3] » et cette affirmation est reprise cinq siècles plus tard par Strabon[4]. Les livres sacrés du mazdéisme confirment cette indication des auteurs grecs et ils nous éclairent sur le

---

1. Drexel (*Röm. Mitt.*, XXXV, 1920, p. 134 ss.) est déjà parvenu par une autre voie à la même conclusion. Comparant le monument d'Igel à la stèle de Carnuntum (*supra*, p. 40), il note que leur ressemblance est telle qu'ils sont certainement l'expression d'un même symbolisme et fait observer avec raison qu'il faut qu'une tradition très forte et une foi très populaire se soient manifestées ainsi pareillement sur le Danube au I^er^ siècle et sur la Moselle au III^e^ et que cette foi ne peut être que celle des mystères mithriaques.

2. Porphyre, *De antro Nymph.*, 24 : Ψυχαῖς δ'εἰς γένεσιν ἰούσαις καὶ ἀπὸ γενέσεως χωριζομέναις εἰκότως ἔταξαν ἀνέμους, διὰ τὸ ἐφέλκεσθαι πνεῦμα, ὡς τινες ὠηθήσαν [Cf. *De Antro*, c. 11] καὶ τὴν οὐσίαν ἔχειν τοιαύτην. Cf. A. Dieterich, *Mithrasliturgie*, p. 62.

3. Hérodote, I, 131 : Θύουσι ἡλίῳ τε καὶ σελήνῃ καὶ γῇ καὶ πυρὶ καὶ ὕδατι καὶ ἀνέμοισι.

4. Strabon, XV, 3, 13, p. 732 *C*, cf. *Mon. myst. de Mithra*, I, p. 96. ss.

rôle que jouaient les Vents dans l'eschatologie. L'Esprit de l'air ou de l'atmosphère, Vayu, a un double aspect : on distingue entre un mauvais et un bon Vayu, le premier arrachant l'âme du corps provoque la mort et il est parmi les démons qui essaient de l'entraîner dans les enfers, mais le second la reçoit, la console et la protège tandis qu'elle chemine vers l'empyrée[1]. Le caractère naturiste de ces dieux accouplés s'est estompé dans la théologie moralisante du zoroastrisme, mais les épithètes qu'ils reçoivent montrent qu'ils étaient primitivement les génies des tempêtes et de l'orage à la fois destructeur et bienfaisant[2].

Nous pourrions nous étendre sur ce sujet et montrer comment les Vents, comme génies tutélaires des morts, se retrouvent dans les religions de la Babylonie[3] comme dans le mithraïsme, mais les indications que nous avons réunies

---

1. DARMESTETER, *Zend Avesta*, II, p. 579 s., cf. II, p. 309 s., et les notes de WEST, *Dâdistân et Dinik*, XXXI, 4 (*Pahlavi Texts*, II, p. 64).

2. WEST dans une note au Dinkart, IX, 23 (*Pahlavi Texts*, IV, p. 223, n. 7) suggère que la distinction des deux Vaē répondrait à celle de l'atmosphère supérieure et inférieure, la première appartenant aux divinités bienfaisantes, la seconde proche de la terre, aux démons, et cette interprétation a été admise par SÖDERBLOM, *La vie future selon le mazdéisme*, 1901, p. 91. Mais GRAY, *Foundation of the Iranian religion* (Bai Ratantaï Katrak lectures), 1926, p. 170, rend plus probable que « Vayu the good was the deity of the storm wind in its beneficent aspect, as contrasted with Vayu the bad, the divinity of the destructive storm wind ». — Sur Vayu comme dieu des morts cf. NYBERG, trad., SCHAEDER, *Die Religion des alten Iran*, Leipzig, 1938, pp. 75 et 301 qui a reconnu dans une pièce de l'Avesta « Fragmente einer alten Totenliturgie an Vayu » — Sur les monuments mithriaques, les Vents opposés soufflent les uns vers le haut, les autres vers le bas (*Mon. myst. M.*, I, 95). Il semble bien que cette disposition rappelle que les uns favorisent l'ascension de l'âme et les autres la contrarient. — La distinction entre les Vents de bénédiction et de salut et les vents du châtiment se retrouve dans le livre d'Hénoch (c. 76).

3. Nous nous bornerons à citer un passage caractéristique de la *Ginza* mandéenne (liv. VI, p. 206 ss., trad. LIDZBARSKI). Dīnanūkht s'élève à travers les huit postes de garde *(Wachthaüser)* du domaine des méchants (c'est-à-dire les huit portes des cieux superposés), jusqu'au séjour des bienheureux. Pour chaque station se répète la formule « *Winde, Winde nehmen Dīnanūkht hin ; Stürme, Stürme treiben ihn fort ; Leitern, Leitern tragen ihn in die Höhe und lassen ihn auf Sprossen emporsteigen.* » On voit combinées dans cette religion syncrétique deux conceptions anciennes : celle que les Vents emportent les esprits des morts et celle que ceux-ci

suffiront sans doute à montrer combien est ancien en Orient le culte funéraire des Vents dont la découverte de Soings vient de nous apporter une preuve si frappante en Gaule.

Franz CUMONT.

---

montent au ciel par une échelle. Ces deux conceptions ont subsisté aussi dans les mystères de Mithra, cf. nos *Études syriennes*, 1917, p. 91, et à propos des disques de Tarente, *Revue archéol.*, 1917, V, p. 103 sqq.

DU SIÈGE D'AVARICUM A CELUI DE DOURA-EUROPOS

En 52 avant J.-C., vers le 20 ou le 25 mars, d'après les calculs de C. Jullian[1], César mettait le siège devant *Avaricum* (Bourges). Environ vingt-sept jours après, il s'emparait de la ville.

La description des ouvrages du siège et celle de l'assaut final dans le septième livre des *Commentaires* de César (XXII-XXVIII) a donné lieu à une reconstitution historique généralement admise, bien que présentant plus d'une difficulté.

César nous dit qu'il a construit en face de la ville un *agger* de 330 pieds de long (97 m. 58) et 80 pieds de haut (23 m. 65) (XXIV). Duruy[2] a reconstitué cet ouvrage comme un boulevard, parallèle au rempart, d'une centaine de mètres de long et 15 de large, édifié devant le rempart gaulois à 15 ou 20 mètres et remplissant la déclivité de terrain qui aurait existé à cet endroit (fig. 1, 1). La partie centrale de 48 mètres de long, dite « *agger* cavalier », aurait seule atteint la hauteur de 80 pieds. Les parties latérales auraient été occupées par des chaussées perpendiculaires, à peu près horizontales, se prolongeant en avant et en arrière. Sur ces terre-pleins devaient manœuvrer, comme en un jeu d'échecs, deux tours

1. Camille JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, éd. 1923, III, p. 453, n. 4 ; L.-A. CONSTANS, *César, Guerre des Gaules*, 1926, II, p. 227, n. 1.

2. NAPOLÉON III, *Histoire de César*, pl. 20 ; Victor DURUY, *Histoire des Romains*, 1881, III, p. 199 (maquette du Musée des Antiquités nationales, dessin de Taylor). Cf. aussi *Commentaires sur la guerre des Gaules*, texte latin, éd. Benoist et Dosson, 1897, p. 611.

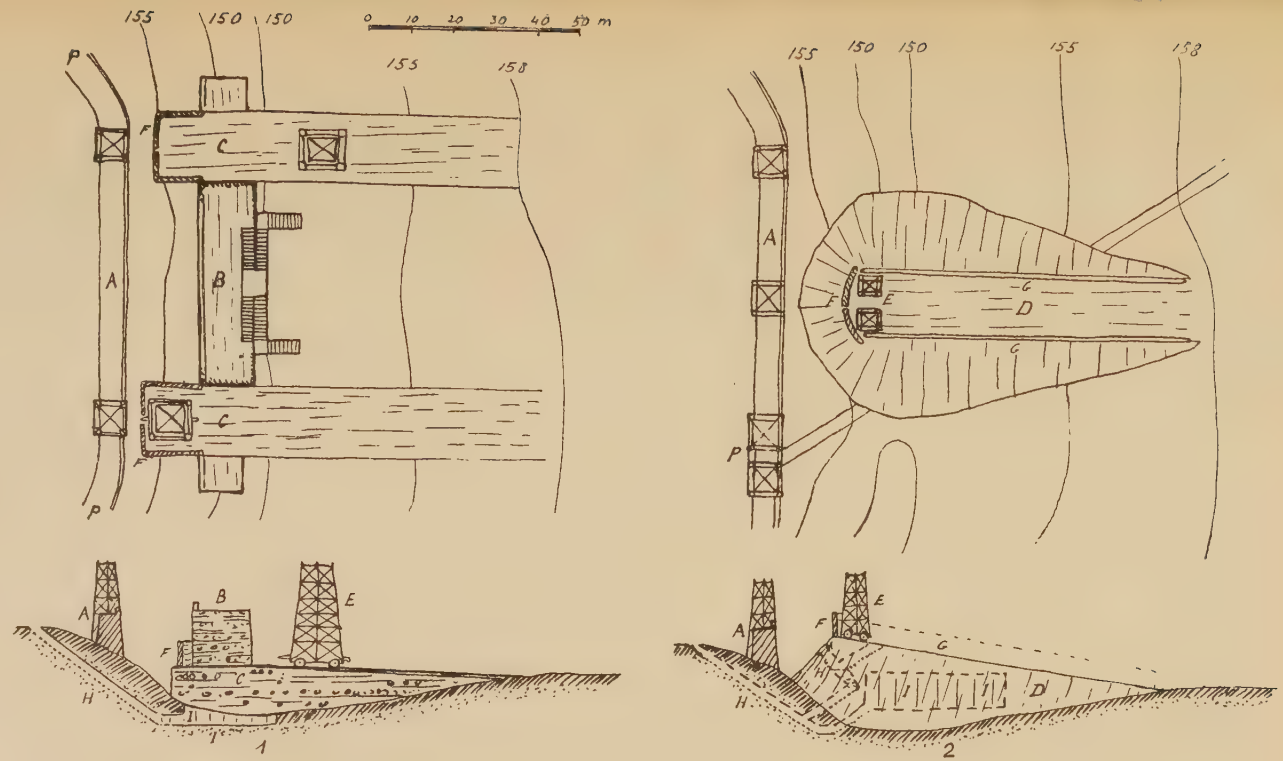

Fig. 1. – Les ouvrages du siège d'Avaricum, d'après l'ancienne reconstitution (1) et d'après la nouvelle (2)

A Rempart gaulois et tours en charpente
B. Agger cavalier de 80 pieds de haut (en bois)
C. Agger rampe d'assaut (en terre)
E. Tours roulantes
F. Pluteï
G Murs de protection
H Mines, galeries de circulation
I Chambre à feu
P Porte de la ville

roulantes de 25 mètres de haut. Tout l'ouvrage aurait été garni de *vineæ* ou galeries couvertes, en bois ; enfin des mantelets auraient protégé les chaussées des tours contre le tir d'enfilade.

Quant au massif lui-même, on l'aurait construit, non de terre, mais de troncs d'arbre par lits entrecroisés, ceci pour expliquer comment une mine gauloise put, au dire de César, y mettre le feu par en dessous[1].

Pendant la construction de l'ouvrage, les Gaulois firent des sorties attaquant les ouvriers et mettant le feu dans l'*agger* lui-même. Vers la fin du siège, un de ces coups de main fut particulièrement grave : les Gaulois débouchaient par deux portes de chaque côté des tours, tandis que la masse même de l'ouvrage était incendiée, comme nous l'avons dit, par une mine. Il aurait existé dans le rempart gaulois deux portes situées à une centaine de mètres l'une de l'autre, ou un peu davantage, et l'ouvrage de César aurait été placé entre les deux. C. Jullian précise[2] même que ces portes devaient être aux extrémités des rues Béraucourt et Moyenne *(via media)*, sur l'esplanade Marceau actuelle (fig. 2).

Cette reconstitution se heurte à de multiples difficultés. Nous n'envisagerons que les plus graves.

L'*agger* tel qu'il est conçu représente un massif d'environ 40.000 mètres cubes. L'accumulation d'une telle masse de bois en vingt-cinq jours, constitue une impossibilité matérielle. Il aurait fallu que chaque jour l'armée romaine abatte, transporte et monte 1.600 mètres cubes de troncs d'arbre, et cela malgré les intempéries mentionnées par César, et malgré l'armée de Vercingétorix. Si l'on renonce à l'hypothèse d'une construction en bois, pour y substituer celle d'un boulevard en terre de 100 mètres de long et 24 mètres de haut,

1. On invoquait aussi le témoignage d'un bas-relief de la colonne Trajane représentant des soldats romains accumulant des rondins (Duruy, *op. cit.*, III, p. 200, figure), mais rien n'indique qu'il puisse s'agir de l'*agger* d'Avaricum.

2. C. Jullian, III, p. 451, n. 1 ; Constans, *César, Guerre des Gaules*, II, p. 227, n. 1.

avec une terrasse de 10 mètres seulement de largeur au sommet, on obtient une masse de 50.000 mètres cubes, qu'il aurait été bien difficile encore d'accumuler en 25 jours avec les moyens de l'antiquité[1].

La construction en bois résout la question de l'incendie de l'*agger*, mais on ne voit pas comment les Romains seraient parvenus à faire une coupure à travers la masse des troncs (*aggerem interscinderent*, XXIV), ni par quel autre moyen ils purent éteindre cet immense bûcher. On ne nous dit pas non plus comment ce boulevard pouvait « toucher presque le mur ennemi » (XXIV) à mesure que le travail avançait. Car le texte même laisse bien entendre que c'était le résultat à obtenir. On peut difficilement supposer que les Romains avaient l'intention de remplir de terre l'espace compris entre le boulevard et le rempart gaulois, car le nouveau labeur eût été presque aussi gigantesque que la construction elle-même.

On se demande en effet quel avantage stratégique apportait l'*agger* ainsi reconstitué. La partie centrale fournissait, sans doute, une base de tir contre les occupants du rempart gaulois, mais elle était elle-même dominée par les tours, construites sur le mur. A ce point de vue, les tours roulantes, auxquelles Duruy donne 25 mètres d'élévation, offraient à moins de frais un avantage bien plus grand. L'élévation de l'*agger* ne pouvait en rien faciliter l'attaque du rempart ennemi éloigné d'une quinzaine de mètres. Il gênait même l'assaut.

La question des deux portes du rempart ne va pas non plus sans difficultés. On a peine à concevoir deux portes si voisines au point le plus vulnérable de l'enceinte. César ne dit pas du reste qu'il s'agisse de porte de ville et pour désigner un peu plus loin la porte de l'enceinte de ce côté, il emploie l'expression « *porta oppidi* ».

---

1. En comptant les pertes de temps inévitables, il faudrait prévoir un rendement de 100 m³ par heure, soit pour le portage seul des terres, trois équipes d'environ 2.000 hommes, soit en permanence 20 hommes pour chaque mètre de front de l'ouvrage à construire. Naturellement si l'on suppose, avec Jullian, un ouvrage de 250.000 m³, nos raisons sont encore beaucoup plus fortes (p. 448).

***

Ces objections et bien d'autres nous ont conduit à proposer une nouvelle interprétation des faits décrits. En rapprochant le texte des *Commentaires* des ouvrages de siège que nous avons découverts à Doura-Europos[1], nous nous sommes convaincu que les travaux d'approche et de défense avaient été très comparables, dans la ville syrienne vers 256 et à Avaricum trois siècles auparavant (fig. 1-2).

Ce rapprochement nous a fait penser que le mot *agger* employé ici par César désignait non un boulevard ou un cavalier, mais une rampe d'assaut semblable à celle de Doura-Europos. Nous avons déjà noté en effet que cette levée de terre s'avance vers le rempart de la ville ; l'expression « comme elle touchait presque au mur des ennemis... » (XXIV) indique clairement, selon nous, qu'il s'agit d'une rampe édifiée perpendiculairement au rempart. Mais il y a plus. Les dimensions données par César, 330 pieds de long sur 80 pieds de haut, correspondent à un peu plus du double de celles que nous avons relevées dans la rampe d'assaut de Doura (40 mètres de long et 12 m. 50 de haut), de telle sorte que l'inclinaison se trouve à peu près la même[2].

En supposant une chaussée de 10 mètres de largeur, le volume serait d'environ 20.000 mètres cubes, soit un apport de 800 mètres cubes par jour en moyenne pendant les 25 jours que dura le siège. Ce travail, encore très considérable, est réalisable avec des équipes se relayant.

César disposait en outre, on l'a vu, de deux tours mobiles, certainement en bois. La manœuvre se bornait, d'après ce qu'on nous en dit, à les ramener en arrière *(reducere*, XXIV, *in fine)* ou à les faire avancer vers le rempart (*adpropinquare*, XVIII, *promovere*, XXVII) et cela seulement dans des circonstances critiques. Habituellement, on se bornait, semble-t-il, à pousser les tours sur la partie la plus haute de la rampe en

1. Cf. notre étude de la *Revue du Génie militaire*, janvier-février 1937, p. 1-27.
2. Comme on voit, l'inclinaison est à Doura légèrement supérieure.

construction. A mesure que l'*agger* progressait, les tours dominaient davantage le rempart ennemi et les Gaulois pour conserver le même niveau, n'avaient d'autres ressources que d'ajouter des étages aux tours en échafaudage qu'ils avaient établies sur les remparts. C'est ce que dit clairement César : « La hauteur de nos tours, d'autant que le terrassement du jour *(cotidianus agger)* les avait élevées, [les Gaulois] l'égalaient par des mâts ajoutés à [la charpente de] leurs tours » (XXII). Il n'est donc pas nécessaire de supposer des tours roulantes de 25 mètres de haut, se livrant à une lutte inégale avec les tours fixes et surélevées de l'enceinte. Les tours de César étaient sans doute bien moins hautes, ce qui les rendait plus faciles à manœuvrer en cas de danger. Leur principal rôle était de contrebattre le dessus du rempart ennemi et ainsi de neutraliser son action de feu pendant le travail de construction de l'*agger*.

La présence de ces engins sur la rampe d'assaut est très importante à noter, car elle explique pourquoi, à Doura-Europos, la chaussée de l'ouvrage correspondant était recouverte de grands carreaux en terre cuite, épais et fort solides. Une colonne d'assaut ne pouvait trouver aucun avantage dans ce recouvrement lisse et glissant ; il était par contre nécessaire pour la manœuvre de lourds engins sur roues ou sur patins.

Les tours roulantes d'Avaricum étaient en liaison avec des mantelets, grands boucliers mobiles, que César appelle les *plutei* des tours. Dans la dernière attaque gauloise, ces engins furent entièrement consumés. La conséquence, d'après le texte, fut de rendre difficile l'approche des renforts s'avançant à découvert (XXV). Normalement, les *plutei* devaient donc protéger, des tirs gaulois venant de l'enceinte, les soldats romains qui voulaient s'approcher de la rampe et des tours. C'était sous leur couvert que se faisait le travail de terrassement et le transport des terres accumulées. Ces *plutei* formaient une ligne qui longeait la crête avancée de l'*agger* en construction passant au pied des tours roulantes.

A ces moyens, les Romains ajoutaient des galeries d'ap-

proche construites en bois et nommées *vineæ* (XVII) ; elles se dirigeaient vers les remparts ennemis, apparemment pour les saper et provoquer l'écroulement. Des *cuniculi*, des mines, constituaient un autre moyen d'approche, mais au voisinage du rempart, semble-t-il, les Gaulois étaient parvenus à en crever le plafond avec des pieux acérés ; par les brèches ainsi formées, ils faisaient pénétrer dans les galeries de la poix brûlante et des pierres ; ils harcelaient les mineurs, retardaient le travail et empêchaient ainsi les mines d'atteindre le mur. Tel est le sens que nous attribuons à la dernière phrase du chap. XXII : « Les mines, mises à découvert à l'aide d'un pieu à l'extrémité durcie au feu et aiguisée, ils les retardaient et par de la poix bouillante, et par des roches de grand poids, leur interdisaient l'approche du rempart[1]. » Comme à Doura-Europos, les mines cheminaient donc près de la surface.

Du côté gaulois, les défenses sont fournies par le rempart décrit au ch. XXIII. Il était constitué de poutres prises dans un massif de terre ; les parements étaient de grosses pierres encadrant l'extrémité des poutres. Ce rempart faisait le tour de la ville, l'entourant de tous côtés (XXVIII).

Les Gaulois avaient garni ce mur, de toute part, de tours, apparemment de bois, garnies de peaux (XXII). Ce sont ces tours qu'ils surélevaient à l'aide d'échafaudages (XXII).

Les assiégés dans leur défense montrèrent de plus une grande habileté dans l'emploi des mines « de tout genre », allusion sans doute aux galeries sans support creusées dans la masse calcaire et aux mines étayées en terrain meuble. Plusieurs mines *(cuniculi)*, partant de la ville et passant sous le rempart, furent dirigées contre la rampe d'assaut. Pénétrant dans la masse même des terres rapportées, les Gaulois les entraînaient par-dessous *(subtrahebant)* (XXII). Les terres enlevées étaient remplacées par un coffrage de bois. Lorsque les assiégés virent que la rampe d'assaut arrivait

1. Sur ce passage difficile, cf. RICE HOLMES, *Conquest of Gaul*, p. 595-597.

tout près du sommet de leur rempart, ils mirent le feu aux boisements des galeries et des chambres, qui évidaient le terrassement presque jusqu'à la surface. L'incendie des supports devait produire l'effondrement de l'ouvrage.

En même temps, ils ouvraient, pensons-nous, de chaque

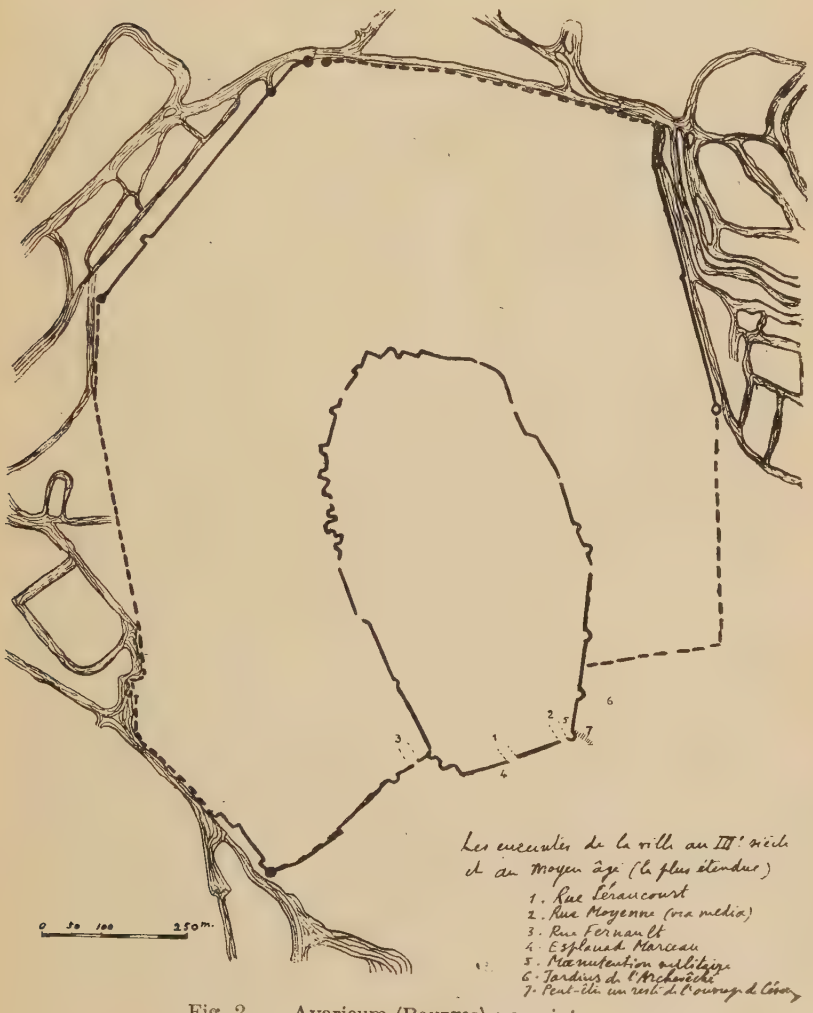

Fig. 2. — Avaricum (Bourges) : enceintes.

côté des tours, par conséquent près du sommet de l'*agger* et près des *plutei*, deux portes, qui permettaient par une brusque sortie, d'allumer l'incendie dans les tours et les mantelets ; on devait en même temps attaquer les Romains qui chercheraient à éteindre le feu. Pour faciliter la tâche de ces troupes d'assaut sortant des mines, les assiégés jetaient du haut du

Fig. 3. — Site de Bourges : carte E. M. 1903 (tracé des enceintes ajouté).

rempart sur la rampe d'assaut, au pied des tours et des mantelets, toute espèce de combustibles, des fascines, du bois sec, de la poix, etc. Devant la porte de la ville *(porta oppidi)*, un Gaulois jetait dans le feu, dans la direction *(e regione)* d'une tour[1], des boules de suif et de poix passées de main en main.

Les chambres incendiées venaient si près de la surface que la fumée passait à travers les terres : « l'*agger* fumait » (XXIV). Les deux portes n'en étaient pas moins fort utiles pour établir l'aération et activer l'incendie.

Les Romains organisèrent ainsi la défense. Il fallait avant tout refouler les troupes d'assaut, les *Stosstruppen* pourrait-on dire, arrêter la sortie des combattants. Le plus urgent était ensuite de sauver les tours roulantes en les ramenant en arrière, c'est-à-dire de les faire descendre par la chaussée. Si l'on n'y parvenait pas, l'effondrement provoqué par la mine devait infailliblement entraîner les tours dans le brasier intérieur. Il semble que les Romains purent sauver de cette manière une des tours qu'on fit avancer de nouveau le lendemain. L'autre tour paraît avoir disparu dans l'incendie, car César n'en fait plus mention. Quant aux mantelets, ils furent entièrement consumés.

Pendant que certaines équipes s'évertuaient à manœuvrer les tours au milieu des flammes et du combat, d'autres creusaient en hâte une tranchée dans l'*agger*, de façon à en atteindre le feu. Après des heures de lutte et d'efforts dans la nuit, les Romains parvinrent en effet à repousser l'ennemi et à éteindre l'incendie (XXV, *in fine*).

Le lendemain on put redresser les ouvrages et replacer une des tours (XXVII).

*
* *

Il serait fort important de découvrir sur le terrain les restes des ouvrages décrits par César : le rempart gaulois, l'*agger*, les mines (fig. 3-4).

---

1. J. BELLANGER, *C.-J. César, Guerre des Gaules*, 1892, p. 343, traduit « posté au haut d'une tour », explication peu vraisemblable, selon nous.

Selon toute apparence[1], le rempart doit avoir laissé des ruines actuellement dissimulées dans le sol. Après le siège et la destruction de la ville, cet ouvrage en grande partie de terre fut certainement abandonné et il s'écroula peu à peu, de sorte que la partie basse se trouva recouverte par l'amoncellement des matériaux. Lorsqu'on recommença à construire dans la ville et que l'on édifia des maisons de pierre à la mode romaine, il est probable que, suivant une coutume universelle, on alla chercher des pierres dans les ruines, mais les grands blocs du rempart ne devaient pas tenter beaucoup, moins encore légitimer des terrassements qui auraient détruit les ruines jusqu'au pied.

On a donc beaucoup de chance de retrouver quelques assises du mur, or une seule suffirait à nous permettre d'identifier la construction, grâce à l'espacement régulier des vides laissés par les pièces de bois, posées sur le sol, d'après la description même des *Commentaires*.

L'*agger* de César, de près de 100 mètres de long et 24 mètres de haut, doit aussi avoir laissé quelques traces ou, au moins un souvenir de sa démolition, si elle a eu lieu[2]. Faute de renseignement on pourra se demander si le terre-plein du jardin de l'archevêché n'aurait pas été établi avec les matériaux de l'ancienne rampe d'assaut. A l'angle Nord-Est, ce terre-plein atteint 4 mètres de hauteur et sa surface totale est de 12.000 mètres carrés. Dans l'angle Sud-Ouest, un petit belvédère devra retenir spécialement l'attention.

Quant aux mines creusées dans la roche calcaire, il est certain qu'elles ont subsisté, même si les terres entraînées par les eaux les ont en partie envahies. Les galeries en coffrage peuvent avoir laissé des traces, même dans un terrain humide ; si le boisement a été incendié, il a pu se transformer en charbon, matière presque impérissable. Comme on sait que les galeries passaient sous le rempart gaulois, il ne sera pas très difficile de les rechercher lorsque le tracé du mur sera

1. Cf. Laurand, *REL.*, 1937, 64 sqq. [La Réd.]
2. Fig. 3. Le camp se trouvait vers la cote 163.

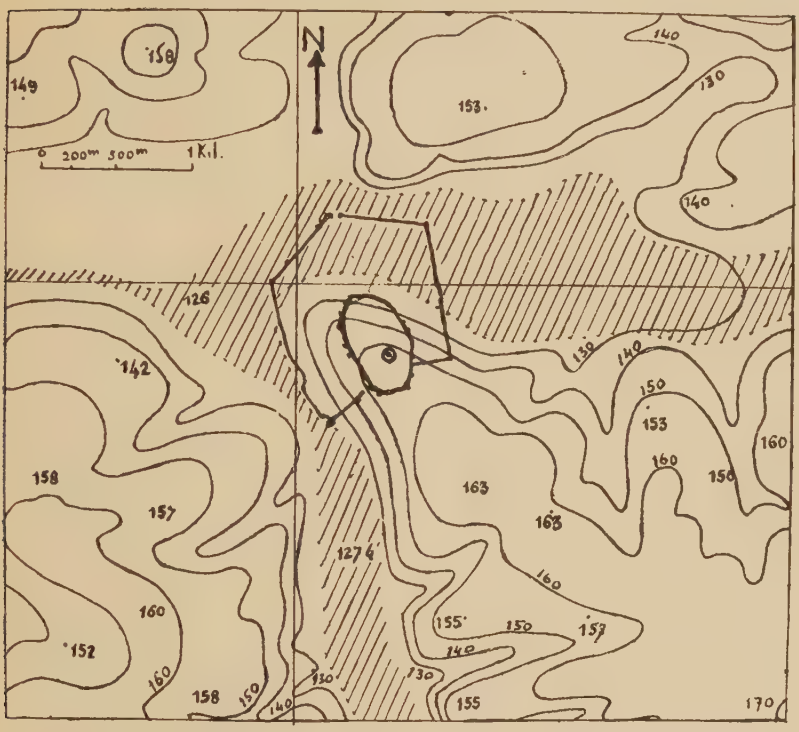

Fig. 4. — Le nivellement de Bourges et des environs, d'après le levé du Service géographique de l'Armée. Repères donnés par la plus haute tour de la cathédrale, et par les deux enceintes. Les hachures figurent la zone des bras d'eau, ancien marais.

connu. L'emploi de la sonde sera particulièrement indiqué à ce moment.

Mais où faut-il chercher ces ruines ? Pour nous guider nous ne possédons que le rempart romain du IIIe siècle[1] qui entourait le tell de l'ancienne ville et les murs du Moyen âge beaucoup plus étendus (fig. 2-4). A toutes les époques, les remparts connus ont coupé suivant la même ligne, l'éperon rocheux à l'extrémité duquel se trouve la ville. Cette ligne

1. Cf. Adrien BLANCHET, *Les enceintes romaines de la Gaule*, 1907, p. 157-162, 250-251.

d'arrêt longe l'esplanade Marceau, entre la rue Moyenne et la rue Fernault. Tous les auteurs qui se sont occupés du siège de César pensent que le rempart gaulois se trouvait au même endroit, à l'emplacement du mur romain. Il importerait donc de dégager en quelques points le pied de ce mur, en descendant jusqu'au sol vierge et de faire quelques sondages dans ses fondations.

Plus à l'Est, on trouve les bâtiments de la manutention militaire et du génie. Ces vieilles constructions doivent être prochainement démolies. Cette circonstance permettrait des fouilles fort intéressantes pour la découverte du mur qui nous intéresse comme aussi des défenses des âges suivants.

On est généralement d'accord pour penser que le mur gaulois s'étendait à l'Est à l'emplacement du jardin de l'ancien archevêché. A cet endroit il serait facile de creuser des tranchées orientées du Nord au Sud, perpendiculairement aux ruines du mur présumé.

On voit qu'une fouille, même exécutée avec de faibles moyens, pourrait donner des résultats fort intéressants pour la solution des problèmes qui nous occupent. Les hypothèses, actuellement admises, se trouveraient confirmées ou infirmées définitivement.

Comte du Mesnil du Buisson.

CHINE OU PROCHE-ORIENT ?

Tels sont les deux termes de la question que se pose, à chaque nouvelle découverte de fragments de tissus, l'historien de la soierie antique. Alors que, au début du siècle, le Proche-Orient l'emportait incontestablement, il a dû, petit à petit, reculer devant le nombre et l'importance des documents attribués à la Chine ; il s'est vu, finalement, mis en minorité sur son propre territoire. Sa défaite n'est peut-être pourtant, ni aussi sûre, ni aussi complète qu'on le croit.

L'histoire de la soierie antique s'est renouvelée au XIX^e^ siècle par les fouilles. Préludant à des découvertes plus importantes, les travaux faits en Crimée, près de Kertch, par Koreicho, amenèrent l'exhumation de deux fragments de soierie. Stephani[1] qui les a publiés, marque, très justement, l'intérêt de l'un d'eux : un façonné ton sur ton dont le décor serait réalisé par la chaîne. Il ne se prononce pas sur l'ancienneté de cette soierie. M. Toll[2] la date du I^er^ au II^e^ siècle. M. M. Rostovtzeff a déclaré que la tombe ne peut pas être postérieure au I^er^ siècle de notre ère[3]. Il convient de rapprocher de cette découverte celle d'un vêtement de soie trouvé par Radloff[4]

1. L. Stephani, *Erklärung einiger Kunstwerke der Kaiserlichen Ermitage : Comptes rendus de la Commission impériale archéologique*, pour les années 1878 et 1879, Saint-Pétersbourg, 1881, p. 134-135 et pl. V, n° 3. Voir aussi, S. Reinach, *Antiquités du Bosphore cimmérien*, Saint-Pétersbourg, 1872, p. 22.

2. N. Toll, *Notes sur une soie chinoise dans le Sud de la Russie*, in *Institut Kondakov.*, Prague, 1927, p. 85-92.

3. M. Rostovtzeff, *Skythen und der Bosporus*, 1931, I, p. 207.

4. Radloff, *Les Antiquités sibériennes* (en russe), *Publication des Archives impériales russes*, VII, 1894, p. 181. D^r^ A. Zakharov, *Antiquities of Katanda* (Altaï), *Journ. of the Royal Anthropol. Inst.*, LV, 1925. N. Toll, *l. l.*, p. 91.

dans un tumulus de Sibérie occidentale, près du Katanda. Mais ces documents restaient des découvertes isolées. Un connaisseur comme le chanoine Bock pouvait mettre en doute l'existence, en Occident, de soieries antérieures à l'époque de Justinien.

M. Forrer[1] allait lui donner un démenti. Fouillant les nécropoles d'Akhmim (Panopolis) en Égypte, dont les tombes appartiennent à une période qui va du début environ de notre ère jusqu'à la conquête arabe, il découvrit des corps enveloppés de débris de vêtements — pour la plupart en lin — décorés de fragments de tapisserie ou, d'une manière très exceptionnelle, en soie, ou avec un décor de soierie. Sa collection de fragments, utilisant la soie comme textile qui se composait d'une centaine de pièces, présenta, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, un caractère unique. Ce qui fait son intérêt, c'est sa variété ; mais les pièces importantes semblent de basse époque et la datation est, dans l'ensemble, tout à fait incertaine.

Cette collection allait être éclipsée par les fouilles de Gayet. De 1897 à 1907, explorant en Égypte les nécropoles de basse époque, il découvrit un nombre considérable de textiles et, parmi eux, à Antinoé[2], des fragments de soierie d'une grande beauté. La hâte avec laquelle ces recherches furent menées, leur caractère publicitaire et commercial, mais aussi la difficulté à dater les tombes et le manque de méthode, alors, dans l'étude des tissus, firent que ces fragments, si souvent admirés, entrèrent dans les collections du Musée Guimet de Paris et du Musée des Tissus de Lyon sans état civil suffisant. Souvent reproduits, ils n'ont jamais été scientifiquement publiés. On a émis maintes hypothèses sur leur datation (du

---

1. R. Forrer, *Die Graeber und Textilfunde von Akhmim-Panopolis*, Strasbourg, 1891, p. 17 ; Id., *Römische und byzantinische Seiden Textilien aus dem Gräberfelde von Akhmim-Panopolis*, Strasbourg, 1893.

2. Al. Gayet, *Le costume en Égypte*, Paris, Leroux, 1900 ; Id., *L'exploration des nécropoles de la montagne d'Antinoé : Fouilles exécutées en* 1901-1902. *Annales du Musée Guimet*, t. XXX, 2 et 3, Paris, Leroux, 1902, 1903. E. Guimet, *Les portraits d'Antinoé au Musée Guimet*, Paris, Hachette, s. d. Planches en couleurs.

IIIe au VIIe siècle !) et sur leur provenance[1] (Égypte, Syrie ou Perse). Aucune contestation ne s'est élevée contre leur attribution à la production que l'on peut qualifier d'occidentale ; non plus, d'ailleurs, en ce qui concerne les soieries trouvées à Achnim.

L'avantage est revenu à la Chine après les explorations célèbres de Sir Aurel Stein. En 1906, au cours de sa seconde expédition en Asie centrale, enquêtant à nouveau parmi des ruines situées au Nord de l'oasis de Niya dans le Turkestan chinois, il découvrait des instruments de tissage et, sur l'emplacement d'une maison, des restes de soieries. La même année, des fouilles faites sur l'ancien site de Miran, au Sud du Turkestan chinois, lui permettaient de retrouver des soieries de couleur[2] portant des inscriptions votives. Celles-ci dataient en même temps les tissus et le site (vraisemblablement abandonné à la fin du IIIe siècle av. J.-C.). Mais il s'agissait, dans ces trouvailles, d'étoffes non décorées par tissage. L'année suivante, Sir Aurel Stein abordait le site de Leou-Lan. Les premiers résultats ne laissaient pas soupçonner l'intérêt majeur que ces fouilles allaient présenter pour l'étude des soieries. Elles donnèrent lieu à la découverte d'un cocon de ver à soie assez bien conservé et de quelques tapisseries au décor « indubitablement occidental »[3]. Ce n'est qu'en 1914, au cours de sa troisième expédition, en Asie Centrale, que, par des fouilles entreprises sur ce même site, Sir Aurel Stein allait rassembler une importante collection de soieries. Celles-ci ont été recueillies dans les caveaux de l'ancien cimetière de Leou-Lan, rouverts par l'érosion éolienne. Sir Aurel Stein estime qu'elles appartiennent au Ier siècle av. J.-C.

---

1. O. von Falke, *Kunstgeschichte der Seidenweberei*, Berlin. E. Wasmuth, 1913 (t. I, p. 31 sq.) ayant estimé que ces étoffes avaient été tissées à Antinoé, a attribué à la production de cette ville, des soieries dont on pourrait croire qu'elles ont été trouvées au cours des fouilles, entre autres plusieurs pièces du trésor de Sens.

2. Sir Aurel Stein, *On ancient Central Asian Tracks*, London, Macmillan, 1933, p. 100. Id., *Ruins of Desert Cathay*. London, Macmillan, 1912.

3. Id., *ibid.*, p. 119.

Leou-Lan était un poste chinois situé sur la première route établie par la Chine à la fin du IIe siècle av. J.-C., à travers le bassin du Tarim, en direction de l'Occident. Le site a été abandonné au IVe siècle[1].

Au cours de cette même expédition, Sir Aurel Stein a exploré, à quatre jours de Miran, les ruines d'une forteresse qu'il estime avoir été abandonnée à peu près à la même date que Leou-Lan et qui lui livra également quelques fragments de soieries. Déjà en 1907, en vidant de son contenu une tour en ruines de l'ancienne muraille de Chine, près de Touen-Houang, à la limite Sud-Est du Turkestan, Sir Aurel Stein avait trouvé d'intéressants fragments de soieries[2] portant inscrits la largeur, le poids et la valeur de la pièce sur laquelle ils ont été prélevés.

D'autres entreprises de fouilles dues à Sir Aurel Stein ont amené la découverte de soieries, assez sensiblement postérieures à celles de ce premier groupe. En 1907 il explorait à Touen-Houang la grotte des Mille-Bouddahs, murée au XIe siècle et découverte accidentellement en 1900 par Swen Hedin. Il recueillit un lot intéressant de bannières[3] peintes sur soie, dont les dates d'exécution s'échelonnent à partir du Ve siècle, et aussi quelques fragments de soieries façonnées de l'époque T'ang. Des soieries de même provenance, et présentant un intérêt de premier ordre, ont été rapportées par M. P. Pelliot qui travailla, lui aussi, à la grotte des Mille-Bouddhas. Elles font partie des collections du Louvre.

Enfin, l'exploration faite en 1914 des cimetières d'Astana[4]

---

1. Sir Aurel STEIN, *Innermost Asia, Detailed Report of explorations in Central Asia, Kansu and Eastern Iran*, Oxford, Clarendon Press, 1928 : t. 1, p. 214-280, et t. 3, pl. XXXIV-XLIII. Aurel STEIN et F. H. ANDREWS, *Ancient Chinese figured Silks*, in *Burlington Magazine*, july-september 1920.

2. Sir A. STEIN, *Central Asian Relics of China's Ancient Silk Trade ;* Clarendon Press, 1913 ; ID., *Serindia. Detailed Report of Explorations in Central Asia and Westernmost China*, Oxford, Clarendon Press, 1921 ; CHAVANNES, *Documents chinois découverts par A. Stein*, Clarendon Press, Oxford, 1913, I, IV, p. 154-198.

3. *Serindia, l. l.* Cf. aussi Sir A. STEIN, *Ancient Buddhist paintings from the Caves of The Thousand Buddhas*, London, B. Quaritch, 1921.

4. *Innermost Asia, l. l.*, t. 2, p. 672 sqq.

amenait la découverte de beaux fragments de la période T'ang.

Ces travaux ont permis la formation, au musée de Delhi[1], d'une collection intéressante par le nombre et la variété des pièces rassemblées. Les deux périodes de l'histoire de la soierie chinoise, la première époque Han et l'époque T'ang, sont très différentes l'une de l'autre. La première présente des pièces spécifiquement chinoises ; la seconde est un reflet de la production occidentale, en ce qui concerne le décor et la technique. L'explication de ce changement n'est pas encore donnée, elle est d'autant plus difficile qu'il semble y avoir, dans les collections, une lacune correspondant à la période d'évolution.

Des fouilles plus récentes pratiquées, en 1924-25, dans le Nord de la Mongolie par l'expédition mongolo-thibétaine que dirigeait P. K. Kozlov, ont eu pour but l'exploration de *tumuli* dans les Noïn-Oula[2]. Les tombes ont livré des fragments importants d'étoffes — soieries de tenture et vêtements — appartenant à la même époque que les échantillons de Leou-Lan. Ces découvertes montrèrent le cheminement du commerce chinois sur les routes du Nord-Ouest, aux environs de l'ère chrétienne.

La question qui se posait naturellement était de savoir si l'on trouverait également en Occident des traces de l'importation de soieries chinoises, une telle découverte permettant peut-être de résoudre les problèmes d'antériorité de l'un ou de l'autre tissage, et pouvant suggérer, par conséquent, d'où

---

1. F. H. Andrews, *Descriptive catalogue of antiquities recovered by sir Aurel Stein during the explorations in Central Asia, Kansu and Eastern Iran*, Delhi, 1935.

2. *Comptes rendus des expéditions pour l'exploration du Nord de la Mongolie, rattachées à l'expédition mongolo-thibétaine de P. K. Kozlov*, in *Académie des Sciences de l'U. R. S. S.*, Léningrad, 1925. — Perceval Yetts, *Discoveries of the Koslov's Expedition, Burlington Magazine*, avril 1926 ; Boroffka, *Die Funde der Expedition Koslov; Arch. Jahrbuch, Anzeiger*, 1926 p. 341-368 ; Camilla Trever, *Excavations in Northern Mongolia*, 1924-1925, in *Memoirs of the Academy of history of material culture*, III, Léningrad, 1932. — Étude technologique des matériaux trouvés dans les tombes kourganes des Noïn-Oula. *Izvestiya* G. A. I. M. K. (en russe). Vol. XI, 7-9, Léningrad, 1932.

venait l'emprunt des techniques et du décor. C'est ce qui a fait l'intérêt passionnant des fouilles exécutées à Palmyre par la Direction des Antiquités du Haut-Commissariat de la République en Syrie. De nombreux fragments d'étoffes, parmi lesquels 38 échantillons de soierie ont été trouvés dans le tombeau dit de Jamblique construit en 83, et celui de Elahbel, construit en 103[1]. Avant de venir au détail à propos des renseignements apportés par ces trouvailles, il convient de terminer le tour d'horizon et de signaler qu'un fragment de soierie polychrome[2] a été exhumé, au cours de la campagne de 1932-33, dans les fouilles entreprises à Doura-Europos par l'Université de Yale, et qu'un fragment de toute petite dimension, mais bien daté, a été trouvé aussi par M. Toll dans les ruines d'Halébie (266-270), la ville fondée par Zénobie[3]. Les soieries de Palmyre et le fragment de Doura ont été étudiés et publiés par M. Pfister qui conclut[4] : « Tous les tissus de soie, à la seule exception du S[38], ont certainement été établis en Chine ». A la page suivante, il ajoute, cependant, une seconde exception, le S[6]. Peut-on accepter sans réserve l'attribution de la majorité de ces soieries à la production extrême-orientale ?

*
* *

Le cas des soieries façonnées est celui qui retient le mieux l'attention : la comparaison des décors est toujours attrayante. Parmi les soieries de Palmyre, huit échantillons seulement comportent un décor. Le fragment de Doura est également décoré. Les premières pièces sont des damassés[5] ton sur ton,

1. R. Pfister, *Textiles de Palmyre*, Paris, Éditions d'art et d'histoire, 1934. Id., *Nouveaux Textiles de Palmyre*, 1937. Pour simplifier, on désignera par la suite ces deux ouvrages par les abréviations *N. T.* et *N. T. P.*

2. L'étude de cette soierie a été confiée à M. Pfister qui l'a sommairement publiée, *N. T. P.*, p. 38, 39, pl. IX, *C*.

3. N. Toll, *The necropolis of Halebie-Zenobia*, in *Annales de l'Institut Kondakov.*, IX, 1937.

4. *N. T. P.*, p. 35.

5. Tissu décoré par opposition de croisure. Ce mot généralement employé pour désigner les soieries de Leou-Lan est, peut-être, dans ce cas, pris dans une acception inexacte. Ces tissus semblent être de simples taffetas façonnés.

le dernier, un tissu polychrome dont le décor est réalisé, comme dans la tapisserie, par des changements de couleur. Si l'on se reporte, pour comparaison, aux trouvailles de Sir Aurel Stein, on constate que la majorité des soieries du Turkestan chinois

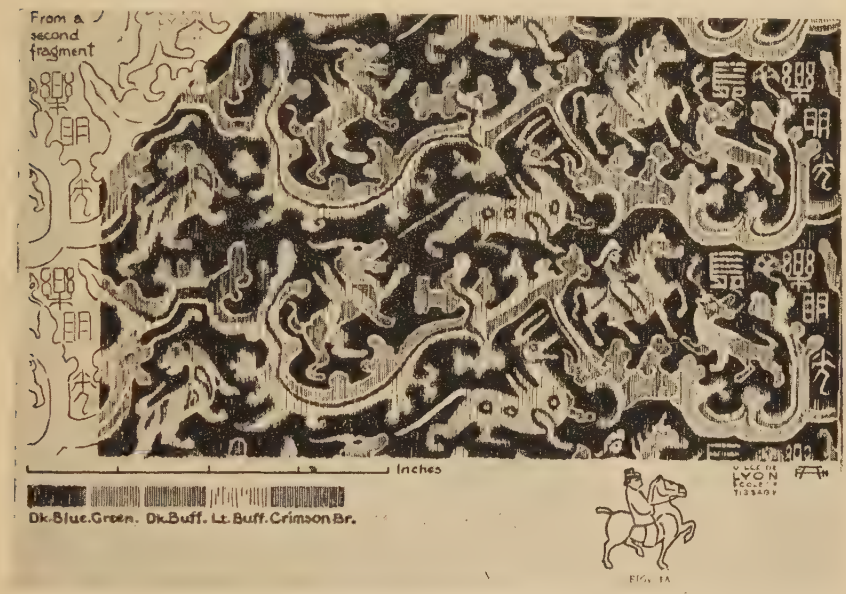

Fig. 1. — Fragment de soierie polychrome, provenant de Leou-Lan (Chine) : II^e-III^e siècles ap. J.-C. Cf. *Burlington Magazine*, july 1920, p. 7.

appartient à cette seconde catégorie des soieries polychromes, et que la proportion des damassés est relativement faible. Bien plus encore est frappante la différence de décor que présentent, dans les soieries de Leou-Lan, ces deux catégories. Les soieries polychromes ont un décor spécifiquement chinois, signé d'inscriptions et conforme à l'art des Han. Le compartiment décoratif est formé de rinceaux irréguliers mi-végétaux, mi-nuages. Dans les meilleurs exemples apparaît la volute asymétrique, le motif chinois que, au XVIII^e siècle, l'art d'Occident interprétera dans le rococo. A l'intérieur de ces cadres

irréguliers se logent, au petit bonheur, les motifs du décor : quadrupèdes, oiseaux, personnages, quelques-uns d'une réelle beauté, d'autres dessinés d'une manière enfantine. Dans *Innermost Asia*, Sir Aurel Stein souligne « l'absence de ressemblance » de ces pièces avec les tissus qui nous sont familiers. Sans doute y a-t-il même dans les soieries polychromes d'autres pièces. Leur décor géométrique, celui[1] du L C. 031. *b*, par exemple, qui semble un essai technique, ou du L C. II. 07 *b*. formé de losanges entrelacés[2], ne présente aucun indice qui pourrait permettre — si ces échantillons avaient été trouvés ailleurs que là — de dire qu'il s'agit d'un décor chinois. La même constatation peut être faite à propos des soieries damassées trouvées à Leou-Lan. Le L C. IV. 01 *a* décoré de losanges contresemplés[3], le L C. VI 01 avec chevrons sens trame et losanges[4]. Le L C. VII 09 qui, de prime abord, paraît plus chinois avec son décor de chevrons brisés[5] montre — à l'examiner mieux — un caractère assez hybride. Le compartiment décoratif est formé par un ruban décoré d'une grecque. Les animaux symétriques — oiseaux et quadrupèdes placés à l'intérieur — se présentent les uns selon l'axe horizontal, les autres selon l'axe vertical ; ils n'ont rien, ni dans leur affrontement ni dans leur dessin, qui se caractérise nettement comme chinois, et la diversité d'axe se renouvelle au Moyen âge sur des étoffes portant des inscriptions arabes. Comment expliquer ces différences de style qui vont jusqu'à l'opposition ? On ne l'a pas tenté, et c'est regrettable[6]. Le Turkestan, lieu de passage de caravanes, n'a pas vu, sur ses marchés, que des étoffes chinoises. Parmi les fragments recueillis se trouve une

1. *Innermost Asia*, III, pl. XXXV.
2. *Ibid.*, pl. XXXIII.
3. *Ibid.*, pl. XLIII.
4. *Ibid.*, pl. XLIII.
5. *Ibid.*, pl. XL.
6. M. Pfister parle lui-même d'une influence de l'Occident, *T. P.*, p. 47. Pourquoi cette influence n'aurait-elle pas été non seulement de l'ordre du décor, mais aussi de celui de la technique ? La différence de style des tissus ton sur ton devient, de ce fait, plus inquiétante.

magnifique tapisserie représentant une tête, vraisemblablement d'Hermès, parce qu'un caducée figure à côté, exécutée selon la technique la plus nettement occidentale.

Les soieries damassées de Palmyre ne peuvent, d'après ce fait, ni s'appuyer avec certitude sur une comparaison avec les damassés de Leou-Lan, ni permettre de juger le débat, parce qu'elles sont différentes. Les effets de damier du S^4 et du S^{11} peuvent avoir été inventés en plusieurs lieux à la fois, tant ils sont l'enfance du tissage. Mais il n'y a rien de comparable, parmi les soieries trouvées en Asie centrale, au décor par bandes du S^{10} avec son alternance de cercles, de losanges et de masques. M. Pfister ayant déclaré que ces derniers n'ont d'analogues dans aucune soierie Han, tente un rapprochement avec un masque de pierre publié par O. Siren. Il est étonnant qu'il ne se soit pas souvenu de l'étude qu'il a consacrée à un motif et à une composition identiques dans un article[1] sur les « gobelins sassanides du Musée de Lyon ». Il concluait alors à une origine sassanide. Enfin, le S^9 échappe plus encore à la comparaison avec les décors de Leou-Lan. La manière dont le fond apparaît en large opposition avec le décor brillant est déjà frappante, mais plus encore la composition de cercles avec un décor doublement symétrique d'animaux. Nous trouvons ici le prototype des décors de la soierie byzantine et perse, celui que Strzygowski considère[2] comme éminemment byzantin par opposition au décor en réseau dont il attribue l'invention à la Chine. Seul le losange intermédiaire évoluera pour ne jouer qu'un rôle de remplissage. Ce triple losange, que M. Pfister cherche surtout à rapprocher d'exemples chinois[3], présente un détail qui ramène l'attention vers l'Occident : des feuilles cordiformes, disposées en croix

1. *Revue des arts asiatiques,* VI, I, p. 6-9.

2. *Seidenstoffe aus Aegypten im Kaiser Friedrich Museum,* in *Jahrbuch der Königl. preuss. Kunst Sammlungen,* 24, 1903, p. 147-178.

3. La comparaison avec les miroirs chinois semble peu probante ; cf. G. Soulié de Morant, *Histoire de l'art chinois,* Paris, Payot, 1928, p. 102. La feuille cordiforme et la disposition en croix sont antérieures en Occident.

au centre du losange principal et, en un semé plus fantaisiste, en bordure des deux autres losanges. Toute l'étoffe d'ailleurs présente une beauté, une sûreté dans l'emploi des motifs et des effets, qui laisse loin derrière elle les soieries polychromes à caractères chinois.

L'étude seule du décor ne permet pas d'attribuer avec certitude les soieries de Palmyre à la production chinoise. Une expertise rigoureuse du tissage s'imposait. M. Pfister avait moins à prononcer un jugement d'attribution qu'à publier les soieries qu'il s'était chargé d'éditer, en le faisant de telle sorte que la comparaison pût devenir possible, lorsque l'étude[1] des soieries trouvées dans le Turkestan aura été complétée. On peut craindre malheureusement que l'étude technique des soieries de Palmyre ne soit restée insuffisante. Elle se borne à peu près exclusivement (pour ne nous en tenir qu'aux pièces reconnues par l'expert comme chinoises) à un croquis d'armure qui est exécutable. Mais l'explication qui l'accompagne renferme de graves inexactitudes[2]. Plusieurs de ces pièces conservent des lisières ; il était indispensable d'indiquer comment elles sont formées, et d'en donner une photographie lisible. C'était un élément d'autant plus important de l'expertise que le fragment S[24] présente cette particularité rare d'être complet dans sa largeur (53 cm.). Or Sir A. Stein a trouvé dans le Limes un fragment de soie[3], provenant de K'ang-fou, donc certainement chinois, qui présente cette même particularité et mesure 50 cm. de largeur.

---

1. On ne peut que regretter que M. Andrew ait jugé inopportun (*Innermost Asia*, I, p. 233) de donner des précisions sur le tissage des soieries de Leou-Lan, tout en fournissant un croquis de tissage inexécutable. D'autre part, Sir A. Stein semblait promettre une analyse détaillée, que l'on est encore réduit à attendre.

2. *T. P.*, p. 41. Il ne peut être question de « fils de trame non soutenus par la chaîne ». Parler de deux tissus comme de deux chaînes est une erreur. Les fils partant de la croisure taffetas du fond qu'ils assurent uniformément, se subdivisent pour constituer l'effet de décor. Une moitié forme les flottés contresemplés, l'autre poursuit, sans la modifier, sa croisure du fond. Comment parler de deux tissus, alors que ni l'une ni l'autre de ces deux moitiés n'est capable de fournir à elle seule une texture ?

3. Sir A. Stein, *Central Asian Relics, l. l.*

Il eût été du plus haut intérêt de comparer les deux pièces. Préoccupé de faire valoir la beauté de ces échantillons — comme si c'était lui qui les avait tissés — M. Pfister constate[1] à propos du S[10] « l'admirable régularité de ce tissage »; or, la pl. XIII, détail *d*, montre, au contraire des défauts qu'il aurait fallu signaler et étudier. Dire que le S[4] et le S[5] « sont beaucoup plus négligés », ne suffit pas. Il eût fallu donner des indications sur ces négligences. Non seulement elles fournissent des repères pour l'expertise, mais elles peuvent éclairer sur les moyens d'exécution et sur l'habileté des tisserands.

Pour décider en connaissance de cause si les soieries de Palmyre ont été exécutées dans les mêmes conditions que les damassés de Leou-Lan et de Kertch, les mêmes procédés d'expertise devront être employés à propos de ceux-ci. Du fragment de Kertch, on sait seulement[2] que son décor serait réalisé par la chaîne. Au sujet des damassés de Leou-Lan, M. Andrew s'est contenté de déclarer[3] que le dessin est exécuté en flottés longs et le fond en flottés courts, signalant, en outre, la présence de l'armure[4] dénommée par lui *warp-rib*[5]. La croisure d'endroit indiquée par lui[6] n'est pas celle que M. Pfister a reconnue dans les soieries de Palmyre. Celui-ci n'a pas été sans le remarquer, mais il ne s'en est pas expliqué nettement : « S'il est *probable* que les damas de Leou-Lan se comportent sur ce point (structure intérieure) comme ceux de

---

1. *T. P.*, p. 44, n. 3.

2. Stephani, *l. l.*, p. 134 : « einfarbige façonnirte Gewebe an welchem das Muster durch die Kette erzeugt ist ».

3. *Burlingt. magaz., l. l.*, p. 147 : « the pattern show in long floats and ground in short floats ».

4. On donne le nom d'armure à l'ordre d'après lequel s'entrecroisent les fils de la chaîne et de la trame en vue de la réalisation d'un tissu de texture uniforme. F. Guicherd, *Cours de théorie de tissage*, Lyon, Éc. de tissage ; voir aussi, Loir, *Théorie de tissage des étoffes de soie*, Lyon, 1923, t. I, p. 61 ; Villard, *Manuel de théorie de tissage*, t. I, 1923, p. 120-122 ; Seillon, *Traité de tissage*, 1893, p. II ; Falcot, *Traité de la fabrication des tissus*, 1852, 2e éd., t. I, p. 631. ... La croisure est l'ordre dans lequel se lient chaîne et trame.

5. Que l'on peut traduire par cannelé-chaîne.

6. *Burlingt. Magaz.*, sept. 1920, p. 150, fig. 17 ; ou *Innermost Asia*, I. p. 233.

Palmyre[1]... » Aucune autre indication ne nous permet de supposer que l'auteur du travail ait eu l'occasion d'étudier les damassés de Leou-Lan. S'il s'en tient au calcul des probabilités, comment peut-il affirmer avec tant de certitude que les damassés de Palmyre sont chinois ? C'est qu'il croit avoir trouvé un critérium d'attribution : est chinois tout tissu dans lequel on rencontre l'armure Han.

Le lecteur, étant donnée l'importance attribuée à cette armure, aurait désiré en trouver une définition précise. Il en est réduit aux déductions, et celles-ci sont singulièrement déroutantes : « Ce sont certains fils de chaîne qui produisent le dessin en passant sur trois fils de trame comme dans les soies chinoises de Kozlov[2]. » En s'aidant du croquis, on peut penser que l'armure Han est formée de flottés de chaîne sur trois coups, de liages par un coup de trame se contresemplant. Malheureusement, la note 3 de cette même page renvoie aux *Mélanges Linossier*[3], et aux croquis de la page 467, assez inquiétants, puisque les croquis A, B et C sont sensés représenter des armures identiques. Le texte n'est pas fait pour calmer cet étonnement : « Les fils de trame passent sur cinq fils de chaîne, d'après le dispositif chinois. » Ainsi, l'armure Han peut être indifféremment réalisée par la chaîne et par la trame sur cinq fils[4] ou sur trois fils. Il sera, sans grâce d'état, difficile de la reconnaître ! M. Pfister, lorsqu'il ajoute, note 2, que « le dispositif d'Antinoé est identique à celui de Mongolie »,

---

1. *T. P.*, 41, n. 1.

2. *T. P.*, p. 40 : Cette définition de croisure est incomplète. Elle pourrait convenir à d'autres croisures, au sergé 3 lie 1 par exemple.

3. R. Pfister, *Les premières soies sassanides*, in *Études d'orientalisme publiées par le Musée Guimet à la Mémoire de Raymonde Linossier*, Paris, Leroux, 1932.

4. En réalité, il n'y a pas cinq fils de chaîne mais trois fils seulement. Si M. Pfister avait compris le rôle de la chaîne pièce, il se serait rendu compte que celle-ci est, dans cet échantillon, doublée. La trame passe ainsi sur deux fils pièce doublés plus un fil de la chaîne de liage et le rapport d'armure reste de trois fils. Il aurait pu tirer un grand profit d'un article de J. F. Flanagan, *The origin of the Draw loom in the making of early Byzantine silks, Burlingt. Magaz.*, oct. 1919; il aurait trouvé là le schéma d'armure des sergés byzantins, celui qu'il donne, ne correspondant pas aux étoffes qu'il étudie.

nous indique la source de ses erreurs de classement. Les soieries polychromes recueillies au Turkestan peuvent et doivent être comparées à d'autres tissus polychromes de laine ou de soie trouvés dans les fouilles d'Antinoé et qui, de prime abord, paraissent identiques. Mais dans les tissus occidentaux, les changements de couleurs sont réalisés par la trame. Faute d'avoir compris que cet ordre de faits cache un problème important, M. Pfister a entaché d'erreurs graves son expertise des soieries. Alors qu'il y a deux séries[1] différentes, aussi bien par l'exécution que par le décor, il englobe le tissage occidental et oriental sous la même appellation « d'armure Han ». Or on ne peut même pas désigner ainsi l'ensemble des façonnés chinois. Dans les soieries de Leou-Lan, il y a en réalité deux armures, celle des soieries polychromes et celle des damassés. Il est incontestable que ces deux armures offrent, à l'observateur superficiel, des ressemblances : les effets sont réalisés par la chaîne, les flottés longs des damassés sont sur trois coups. Mais la trame ne se compôrte pas dans les deux cas de la même manière. De plus, quelles raisons a-t-on de les qualifier de Han ? Il ne suffit pas que quelques soieries de l'époque Han soient exécutées dans ces techniques. Il faudrait être sûr que celles-ci ne sont pas antérieures aux Han, et prouver qu'elles sont bien autochtones en Chine[2]. M. Pfister

---

1. C'est ce qu'a très bien vu M. Flanagan. Après la publication par Andrew des soieries chinoises trouvées au Turkestan, il a adressé, au *Burlington Magazine*, une lettre publiée dans le numéro d'octobre 1920, où il affirme avec raison, qu'il n'existe rien dans les soieries Han prouvant que les méthodes usitées par les tisseurs occidentaux avaient dû venir de l'Extrême-Orient.

2. En se montrant aussi peu rigoureux dans l'analyse technique, on pourrait objecter à M. Pfister que l'armure Han préexiste en Occident. M. Messikommer a trouvé dans les palaffites de Robenhausen un très beau tissu qui présente des parties ornées réalisées aussi par des flottés sur trois fils, qui contresemplent leur liage. Mais ces flottés, au lieu d'être le fait de la chaîne comme à Palmyre, sont dus à la trame. Il n'en reste pas moins ce fait que l'Occident a connu, antérieurement à une importation possible de soieries chinoises, un décor ton sur ton par flottés de trois fils avec un fond taffetas. Quel est le centre de fabrication qui a emprunté à l'autre ? Pour l'analyse du tissu de Robenhausen, cf. le livre très remarquable de E. Vogt, *Geflechte und Gewebe der Steinzeit*, Bâle, Birkhauser, s. d. L'analyse du tissage y est menée avec précision et sûreté.

aurait mieux fait de suivre l'exemple de M. Andrew et de se contenter d'une dénomination purement technique. La soierie lyonnaise[1] qui emploie à l'occasion encore actuellement les armures « Han » désigne celle des damassés de Palmyre sous le nom de cannelé des Indes. Celle des soieries polychromes semble correspondre au taffetas double face une trame, lorsque le décor est réalisé par la chaîne et au taqueté, lorsqu'il est produit par la trame. « L'armure Han » est un mythe.

Voilà donc des tissus que M. Pfister qualifie, sans réserve aucune, de productions de la Chine, alors que ni leur décor, ni leur technique ne peuvent être considérés comme sûrement chinois. Il pourrait ainsi parler, s'il affirmait, en même temps, que seule la Chine produit, à cette époque, des soieries. Or il y a deux fragments, le S^{38} et le S^{6}, qu'il attribue à la fabrication syrienne. Le premier qui « montre une utilisation très rationnelle des changements de croisure pour produire des effets de reflet », parce qu'il a une bordure tissée de deux bandes de laine pourpre[2]. M. Pfister croit pouvoir indiquer la même provenance pour le S^{38}. Dès les *Textiles de Palmyre*, celui-ci avait été rejeté de la production chinoise. Son état civil était resté des plus vagues. « Mlle Vivi Sylwan ayant « pris la peine de décomposer ce tissu », les *Nouveaux Textiles* apportent un complément sous forme d'un schéma. Il s'agit d'un satin de 4. Il est regrettable que M. Pfister n'ait pas compris l'importance de cet échantillon, et la nécessité d'une étude rigoureuse. Ce tissu fournit un témoignage précis sur le savoir technique de ses exécutants. Il présente des parti-

1. Cf. Loir, *l. l.*, I, p. 96, fig. 138, pl. LI, et p. 102-103, pl. LIV, fig. 146-149. — Cf. aussi Villard, *l. l.*, I, p. 174-175, et p. 191-192.

2. *N. T. P.*, p. 35 : « Il s'agit d'un tissage relativement compliqué. » Moins cependant que ne le croit M. Pfister. Il n'est pas nécessaire de passer la laine à l'aiguille pour l'exécution des bandes de « reps ». Il suffit d'une modification de l'ordre d'attache des lames. Des exécutants capables de construire des croisures à quatre lames tels que : sergé 3 lie 1, satin de 4, taffetas double étoffe et en particulier sergé 2 lie 2, ne pouvaient l'ignorer. Voir plus bas aussi, p. 93. — Ce ne sont pas les seules erreurs contenues dans les deux publications. Le L 43 par exemple n'exige que 4 lames et 4 marches. Le S 15 est donné comme un rayé alors qu'il s'agit d'un barré : la chaîne a été prise pour la trame.

cularités qui indiquent une véritable maîtrise dans l'emploi des armures[1]. Mais à des parties de construction correcte, d'autres s'ajoutent, qui sont incorrectes[2]. L'analyse aurait dû signaler ces fautes que l'on est tenté d'imputer à l'inexactitude du relevé[3].

Voilà donc un tissu, techniquement supérieur, et qui est attribué à la production syrienne. Mais alors, pourquoi pas les taffetas ? Pour ceux-ci, M. Pfister a cru établir qu'ils sont tissés en soie chinoise. On peut prouver que la méthode de son expertise est absolument irrecevable. — La discussion, un peu trop technique pour figurer ici, est renvoyée à la fin de cet article. — C'était, d'ailleurs, un luxe inutile, car la soie pourrait être chinoise et le tissu exécuté en Syrie. M. Pfister ne nie pas la possibilité pour le Proche-Orient, d'importer de la soie, au IIe siècle, puisqu'il met au compte de la production locale le S6 et le S38. Il le déclare d'ailleurs formellement[4] : « Dans la Syrie du IIe siècle, la soie n'est pas une rareté. » Mais il reste imbu de l'idée de supériorité de la Chine : « Au moment où la Chine exécute ainsi, et d'une façon parfaite des étoffes compliquées[5], la Syrie est encore bien peu avancée

---

1. L'opposition des croisures entre les deux fils de chaîne comme entre les deux coups de trame qui limitent les carrés et les rectangles, opposition grâce à laquelle les empiétements de fils sur la croisure contiguë sont évités, est réalisée dans certaines parties. Le nombre de fils et de coups dont les bandes doivent se trouver constituées, pour opposer normalement les croisures aux jonctions des damiers chaîne et trame, semble bien calculé (sous la réserve que l'analyse se présente bien avec le nombre de fils et de coups du document).

2. 32 et 33e fils ; 42 et 43e ; 50 et 51e. — Sur le groupe des 3 coups 15-17e. Le changement de croisure qui en découle pour les coups de trame suivants complique l'exécution de ce tissu. Alors que ce damassé serait réalisable avec 8 lames, dans des conditions normales de croisure, il en réclame 12 ici et l'on peut se demander quel serait le nombre de lames et même si le tissage pourrait être ainsi réalisé pour un tracé qui présenterait tous les fils de chaînes et de trame nécessaires à la construction du dessin.

3. Il est difficile de comprendre quel rapport il y a entre le schéma *(a)* de dessin et le schéma *(b)* de tissage. 4 fils du schéma *b* correspondent à un carreau du schéma *a*, comment 10 fils de *b* peuvent-ils ensuite égaler 2 carreaux et 3 fils, 1 carreau. Quelle échelle mystérieuse !

4. *T. P.*, p. 31.

5. *T. P.*, p. 51. « L'armure Han » ne présente pas plus de difficultés d'exécution

dans le tissage des façonnés. » Tel ne semble pas avoir été le point de vue des Chinois contemporains. Non seulement ils mentionnent la fabrication occidentale, mais ils la jugent supérieure. Le *Hou-han-shou* (25-220 ap. J.-C.) disant[1] que les habitants du Ta-Thsin font des étoffes brodées d'or et une toile de soie polychrome et le *Wei-Lio*, cité dans le *San-Koué-Tchih* (220-264), que ces mêmes habitants du Ta-Thsin se procurent de la soie chinoise, pour en faire une étoffe façonnée. Les Chinois disent les Occidentaux très habiles à travailler la soie ; leur teinture est meilleure et leurs couleurs plus vives et plus brillantes.

Le fragment polychrome de Doura ne serait-il pas un échantillon de cette production ? M. Pfister le déclare « tissé en Chine » : c'est s'avancer beaucoup. Il semble avoir oublié les deux articles[2] dans lesquels il s'efforçait d'établir que l'on tissait en Perse, antérieurement à 227, des soieries utilisant « l'armure chinoise », et ceci à propos de fragments de soieries d'Antinoé. On aimerait à le voir expliquer pourquoi, de ces deux étoffes, de même époque et de tissage identique, l'une est attribuée à la Chine, alors qu'elle a été trouvée à une proximité relative de la Susiane, grand centre du tissage des soieries perses, et l'autre, à la Perse, alors qu'elle a été trouvée en Égypte. Mais les deux pages de « renseignements » sur l'échantillon de Doura laissent inassouvie la curiosité du lecteur[3]. M. Pfister a passé avec désinvolture à côté du pro-

---

qu'une croisure quelconque sur 4 lisses. Le S^{38} donné à la production syrienne lui est techniquement supérieur. Quant à « l'exécution parfaite », voir plus haut, p. 83.

1. Au témoignage de M. Blochet : *Les peintures de manuscrits orientaux à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1920, p. 87 ; 90. Il donne pour ces textes la référence de Hirth, *China and the Roman Orient*, p. 41, 72-112. Cf. aussi Pardessus, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. 15, 1842, p. 26-27.

2. *Mélanges Linossier, l. l.*, p. 473. — « *Gobelins* » *sassanides*, in *Revue des Arts asiatiques*, VI, I, p. 19 sqq.

3. On ne peut guère y puiser que des raisons de douter, une fois de plus, de la sûreté de la méthode suivie. En particulier, lorsqu'on lit, p. 38, « nous avons indiqué la structure des damas de Palmyre, la soie de Doura est identique, en ce qui concerne l'aspect d'endroit ». Si ces deux catégories présentent des identités, ce

blème essentiel : est-ce la chaîne ou la trame qui constitue le décor ? Dans le premier cas, la technique semble identique à celle des soieries de Leou-Lan. Dans le second, ce fragment se classe dans les séries d'Antinoé. La lisière n'est pas conservée, mais des défauts apparents sur la photographie font penser que le décor doit être produit par la trame. M. Pfister s'est contenté d'affirmer que c'est la chaîne qui forme le décor, parce qu'il en est ainsi dans toutes « les soieries chinoises de l'époque ». On a l'impression qu'avant toute étude, ce tissu était considéré comme chinois.

On ne peut s'empêcher de penser que l'expertise des tissus de Palmyre et de Doura a été fortement influencée par les idées de M. Pfister sur le développement de la soierie occidentale. Pour lui, il y a eu d'abord les soieries chinoises. Leur structure a été admirée[1], puis copiée[2], par les Perses qui ont employé « la vieille armure chinoise » jusqu'au moment où Schapour I, après la conquête d'Antioche a fait transporter au Khuzistan des tisseurs araméens. Ceux-ci, experts dans le tissage des serges de laine, ont appliqué ce procédé au tissage de la soie en Susiane. Le remplacement de l'armure chinoise par le sergé ne s'est pas accompli d'un seul coup ; il y a des étapes intermédiaires...

Que valent ces théories ? Il suffit pour l'apprendre de les confronter avec les faits. Non seulement il n'y a, pour la

---

n'est justement pas dans l'aspect de l'endroit. Les damassés de Palmyre sont monochromes. Leur décor plus brillant que le fond est obtenu par des flottés sur 3 coups de trame. Ils alternent avec le liage taffetas. Dans la soierie de Doura, le décor, comme dans la tapisserie, est le fait des changements de couleur. Tous les flottés sont de 3. Le problème, ici, consiste à faire disparaître de la face d'endroit les couleurs (trame ? chaîne ?) qui ne sont pas nécessaires pour la formation du décor. Structure et aspect sont donc différents. Par contre à propos du fragment de Doura, M. Pfister note, comme si c'était une particularité des tissus polychromes chinois, le fait que l'aspect d'envers est semblable à l'aspect d'endroit. Il en est de même pour certaines soieries polychromes d'exécution occidentale. A tel point qu'étudiant un fragment d'Antinoé il a lui-même pris l'envers du tissu pour l'endroit. Cf. *Mélanges Linossier, l. l.*, p. 468.

1. *T. P.*, p. 62.

2. *Revue des Arts asiatiques*, VI, I, p. 19 ; *Mélanges Linossier, l. l.*, I, p. 472-473.

Chine, aucun tissu façonné antérieur au 1er siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à l'ouverture de la « route de la soie », mais si les textes mentionnent des soieries de couleur, ils ne laissent pas soupçonner qu'il s'agisse de soieries façonnées. Il n'en est pas de même en Occident. Nous savons par des sources diverses, que la tapisserie était très anciennement pratiquée en Grèce, et par les vases peints, p. ex., quels étaient les décors des étoffes. Pline nous apprend que c'est à Alexandrie qu'a été inventé le tissage des πολυμίτα. Les tombes pharaoniques contenaient des fragments de tapisserie et de bandes décoratives tissées aux cartons. La pièce la plus importante conservée au Musée de Liverpool est connue sous le nom de ceinture de Ramsès II. Elle est, sans doute tissée aux cartons[1], et elle peut fort bien être l'ancêtre des soieries polychromes dont les effets sont réalisés par la chaîne. Il est regrettable que M. Pfister n'ait pas étudié[2] avec plus d'attention un fragment du Victoria and Albert Museum dont il nous dit que son décor, en trois couleurs, réalisé par la chaîne[3], est formé de losanges accolés. A travers le croquis très sommaire qui en est donné, ces ornements n'en font pas moins penser aux losanges de Palmyre. Or ce tissu appartiendrait à la XVIIIe dynastie. Les palafittes suisses[4] ont également fait connaître des tissus décorés par brochage en plusieurs couleurs, et le tissu signalé plus haut présentant l'amorce d'une armure de damassé, où des effets sur trois fils, se contresemplant, alternent avec l'armure taffetas. Il est donc certain que le goût de décorer des étoffes et l'invention de procédés techniques, sont antérieurs, en Occident, à l'ouver-

1. Il s'agit d'une bande de 5 m × 12,7 — 4,8 cm. de large. Van Gennep et Jéquier, *Le tissage aux cartons et son utilisation décorative dans l'Égypte ancienne*, Neuchâtel, 1916, p. 95. Kurth Sèthe, *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, VIII ; Johl, *Altaegyptische Webestühle und Brettchenweberei in Altägypten*, Leipzig, Hinrichs, 1924, p. 61-70, pl. VI et VII.

2. *Les Textiles du tombeau de Toutankamon* in *Revue des Arts asiatiques*, XI, IV, 1937.

3. Peut-être s'agit-il simplement d'un tissage aux cartons.

4. E. Vogt, *l. l.*, p. 76 sqq.

ture de la « route de la soie ». Dans les conditions actuelles, si un pays semble avoir la priorité, ce n'est pas la Chine. Que les Chinois aient été les premiers à pratiquer l'élevage du ver à soie et le dévidage du cocon, cela n'apporte aucune preuve d'antériorité en faveur du tissage. M. Pariset[1] ne manque pas de le remarquer : « Les manufactures d'Occident durent promptement s'assimiler, si l'on peut s'exprimer ainsi, une matière première dont l'emploi ne demandait aucun changement dans les conditions de tissage jusqu'alors usitées. » Il est inexact d'affirmer[2] que, dans l'Occident, antérieurement au IIIe siècle, on ne connaissait « *que* l'armure venue de Chine avec la soie elle-même ».

La question de l'antériorité de la fabrication persane sera posée plus loin. Mais peut-on dire que l'on a tissé en Occident « selon la vieille armure chinoise » ? Il n'est, actuellement permis de répondre affirmativement que si l'on considère comme sûrement chinoises les armures par la chaîne, et si, de plus, on affirme que tous les tissus de Palmyre ont été tissés en Occident. Il n'est pas impossible que les armures des soieries chinoises aient été inventées en Occident. (Sir A. Stein n'admet-il pas une origine occidentale pour les armures des soieries T'ang ?) Il n'est pas impossible, non plus, qu'elles soient l'adaptation par l'Extrême-Orient d'armures qui utilisaient des effets de trame[3].

---

1. E. Pariset, *Histoire de la soie*, Paris, Durand, 1862, I, p. 124-125. Cet ouvrage, bien qu'un peu ancien, témoigne d'une connaissance sûre des sources, et de la soierie, en même temps que d'un sens critique rarement en défaut. Il n'a pas été dépassé.

2. *Mélanges Linossier, l. l.*, p. 472.

3. L'armure des soieries chinoises polychromes pourrait n'être que l'interversion de la croisure des soieries polychromes occidentales, ou *vice versa*. La question est de savoir quelle a été l'armure primitive. Il est plus compliqué de faire jouer plusieurs chaînes que plusieurs trames, en ce sens que le nombre des organes à actionner se trouve proportionnellement multiplié par le nombre de chaînes. Sous cet angle, on pourrait admettre que la fabrication des soieries occidentales est une simplification, le passage du complexe au simple, fruit de l'expérience et du perfectionnement des méthodes. Mais on peut également admettre que les tisseurs d'Extrême-Orient ont transformé l'armure occidentale pour des raisons de tradition.

Ces problèmes ont complètement échappé à la curiosité de M. Pfister, qui confond — comme déjà on l'a signalé plus haut — sous la même appellation d'armure chinoise, une croisure réalisée par la chaîne et une autre réalisée par la trame. Il y a là une grave erreur du point de vue technique : on ne saurait trop le dire[1]. Mais l'erreur est peut-être encore plus grave du point de vue historique, puisqu'elle conduit à mettre au compte de l'imitation chinoise des tissus qui, par le décor aussi bien que par la technique, appartiennent certainement à l'invention occidentale : soieries et lainages trouvés à Antinoé. Pour cet auteur, la technique occidentale n'apparaît qu'avec l'emploi de l'armure sergé et il croit que cet emploi a déterminé une profonde et complète modification de la texture. Il a inventé tout un roman pour en expliquer l'invention : des tisserands araméens, habitués à tisser des serges de laine, auraient été enlevés par Shâpour I après la prise d'Antioche en 260 ; ils auraient appris aux Persans à tisser la serge et à l'adapter à la « vieille armure chinoise ». C'est là une interprétation très tendancieuse d'une tradition arabe. Celle-ci parle bel et bien de syriens tisseurs de soieries et elle est muette en ce qui concerne la serge. Le monde ancien ne vivait nullement séparé par des cloisons étanches. D'ailleurs, les Perses connaissaient la serge, les fouilles de Doura ont livré, pour le III^e^ siècle (à une période antérieure par conséquent à la date généralement admise[2] du transfert en Susiane des tisseurs araméens), des serges de laine[3]. On n'avait donc pas besoin d'enlever des tisseurs pour apprendre à exécuter ce travail. Les Syriens n'ignoraient pas non plus « la vieille armure chinoise », et il paraîtrait étonnant que le fait d'être prisonniers leur ait suggéré le désir de la perfectionner.

---

1. Le nom d'une armure doit faire l'effet d'une définition. Une louisine de deux fils et un gros de Tours sont deux armures, l'une par la trame, l'autre par la chaîne, elles ont deux noms. De même le reps alternatif et le cannelé doubleté.

2. Le transfert des tisseurs araméens est attribué traditionnellement à Schapour II.

3. Baur et M. Rostovzeff, *The excavations at Dura-Europos. Preliminary Report of Second Season of Work*, New Haven Yale University Press, 1931, p. 179.

La transformation technique produite par l'adoption du sergé[1] n'a ni l'importance ni le sens que M. Pfister a cru pouvoir lui reconnaître. Il a insuffisamment étudié les deux armures, employées en Occident pour l'exécution des soieries polychromes, le taqueté qu'il appelle la « vieille armure chinoise » et le samit[2] qui est l'armure transformée par l'adoption de la croisure en sergé. Ce qu'il en dit contient de graves inexactitudes. Taqueté et samit ont à résoudre le même problème : faire disparaître de la face d'endroit les trames qui ont cessé d'être nécessaires pour former le décor. L'un et l'autre résolvent le dit problème de la même manière par l'emploi de deux chaînes : une chaîne de liage lie les trames. Dans le taqueté, le liage est en taffetas, dans le samit en sergé 2 lie I. La chaîne pièce a pour but de rejeter sur la face d'envers la ou les trames que l'on ne doit pas voir à l'endroit. Que la construction interne des deux armures n'ait pas été modifiée par l'adoption du sergé, il suffit de jeter un regard sur les deux croquis les figurant. De plus M. Guicherd a exécuté en taqueté et en samit un relevé fait par moi-même au Trésor de Sens, d'une soierie décorée de paons affrontés. Le cliché ci-joint (fig. 3) montre que l'on a pu passer d'une armure à l'autre non seulement pour la même mise en carte, mais sur le même métier et avec les mêmes chaînes[3]. M. Pfister, pour n'avoir pas compris le rôle de la chaîne pièce, prétend qu'il en résulte un

1. M. Pfister a amplifié et systématisé une suggestion de Sir Aurel Stein.

2. De longues recherches qui doivent aboutir à une thèse m'ont permis d'identifier ce type de tissu qui a provoqué maintes discussions, au siècle dernier. Grâce à la libéralité de M. David-Weill et de la Faculté des Lettres de Paris, j'ai pu étudier les collections très riches du Musée de Berlin, du trésor d'Aix-la-Chapelle et du Musée du Vatican. Des relevés, équivalents à de véritables moulages, ont été effectués par M. Guicherd, directeur de l'École de tissage de Lyon, au trésor de Sens, au Monastier et à Saint-Rambert-sur-Loire. J'ai fait, également, des relevés à Sens et à Rome. Ce procédé permettrait, s'il était généralisé, une étude plus sûre de la soierie antique. Les particularités de technique se trouvent en même temps mises en évidence, et notées.

3. M. Pfister peut ainsi vérifier que l'exécution consécutive, par les mêmes lames, d'un taffetas et d'un sergé ne pose pas un problème difficile.

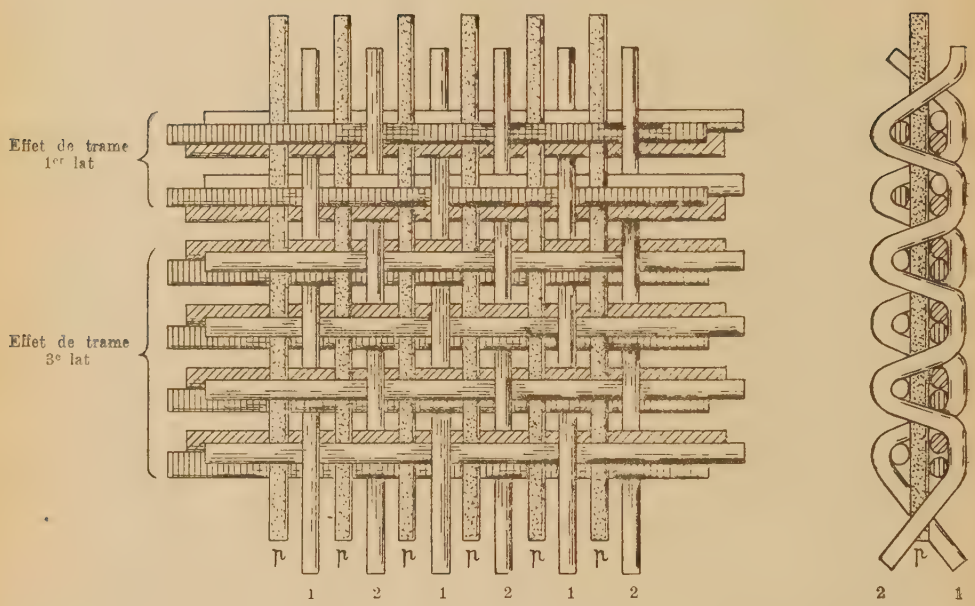

Fig. 2 *a*. — Taqueté : Les fils pièce (p) ont pour rôle de rejeter sur la face d'envers les deux trames de la passée qui ne doivent point apparaître à l'endroit. Les fils de liage (1, 2) lient les trames en taffetas par passée. Les fils de la chaîne-pièce sont généralement doubles, les fils de la chaîne de liage, simples.

tissu peu solide[1]. Il croit à l'existence de pièces de transition, dans lesquelles « les défauts de la primitive armure chinoise » ont été conservés, c'est-à-dire « des fils de chaîne qui ne sont pas soutenus par la trame de surface (?) ». Mais on ne le voit pas citer des pièces dans lesquelles ce défaut de technique a disparu, ni préciser la texture nouvelle adoptée. On se rend compte qu'il lui serait difficile de le faire, puisqu'il range parmi les pièces de transition un samit conforme à tous les samits tissés pendant tout le Moyen âge : les chevaux ailés du musée

1. On peut lui opposer l'opinion de N. A. Reath et E. B. Sachs, *Persian textiles*, Newhaven, 1937, p. 96 : « inner warp... reinforces the fabric ».

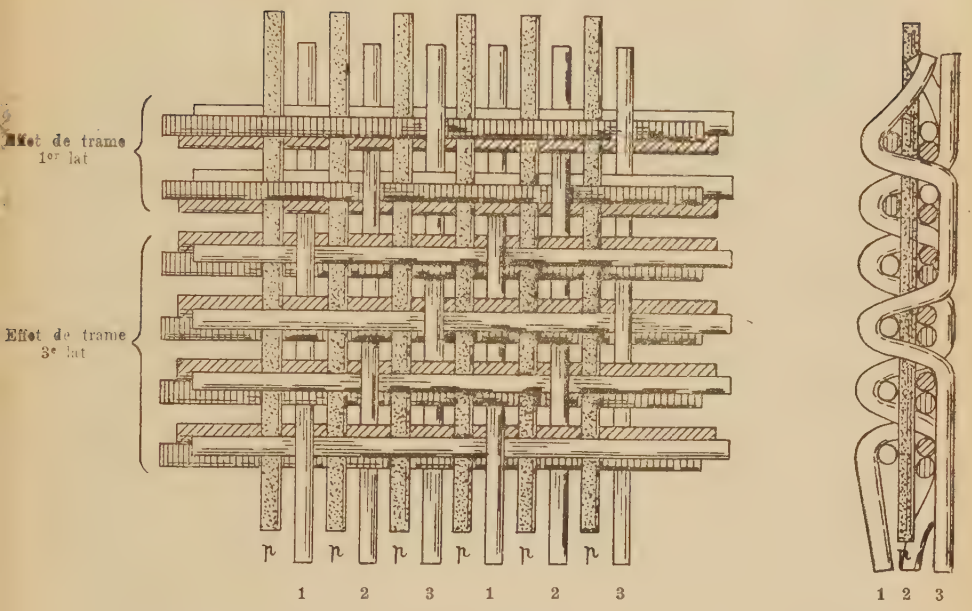

Fig. 2 *b*. — Samit : Les fils de la chaîne-pièce (p) ont pour rôle de rejeter sur la face d'envers les trames de la passée qui ne doivent point apparaître à l'endroit. Les fils de la chaîne de liage (1, 2, 3) lient les trames de la passée en sergé de 2 lies par passée, sergé léger à l'endroit, sergé lourd à l'envers. Les fils de la chaîne-pièce sont ordinairement doubles, ceux de la chaîne de liage, simples.

des tissus de Lyon, et l'on est très étonné de lire que « nulle part ailleurs, le sergé n'a été appliqué d'une façon aussi maladroite » alors que cette pièce est parmi les beaux exemples de tissage.

Enfin M. Pfister a gravement tort de dire que « l'armure chinoise a été remplacée » par le samit. Au vrai, les deux armures ont coexisté. La Perse a, en particulier, conservé le taqueté d'une manière permanente. Le Musée du district de Colombia conserve un taqueté seldjoucide des XI-XII^e^ siècles. Le Museum of fine Arts de Boston, un autre du XIII-XIV^e^ siècle[1].

1. N. A. Reath et E. B. Sachs, *l. l.*, Ex. 17, 18, 19, 20.

Cliché École de tissage, Lyon

Fig. 3. — La partie supérieure du cliché présente un motif exécuté en « taqueté » tandis que le motif inférieur est tissé en « samit » sur les mêmes chaînes.

Le Victoria and Albert-Museum possède un autre taqueté du XII^e siècle. Le Schloss-Museum de Berlin peut lui aussi fournir plusieurs exemples de provenance et de dates différentes : entre autre un intéressant exemple[1] attribué à l'Iran et au XIII^e siècle. Il présente un décor d'aigles bicéphales blancs cernés de bleu clair sur fond d'or. Bien que les indications techniques soient très vagues, il est vraisemblable que l'on doive joindre à ces exemples un tissu étudié par M. Wiet, et dont une inscription permet de préciser qu'il a été tissé dans le Nord de la Perse[2]. L'École de tissage de Lyon possède dans cette technique, un fragment du XVII^e siècle.

Il est, en conséquence, impossible d'adopter le point de vue de M. Pfister : taqueté et samit sont deux variantes d'une même technique, une de celles qui ont eu la plus longue vie dans l'histoire de la soierie, et s'il y en a un qui ait disparu le premier, ce ne semble pas être le taqueté.

Mais faut-il attribuer à la Perse l'invention du samit ? M. Pfister a une prédilection marquée pour ce pays, et il a cru reconnaître parmi les collections, un bon nombre de tapisseries ou de soieries sassanides. Pour ce qui concerne l'objet de cette étude, on peut lui objecter qu'il a contre lui les témoignages anciens, tant byzantins qu'arabes. Procope[3] se fait l'écho d'une tradition selon laquelle les soieries étaient *anciennement* fabriquées à Berytos et à Tyr, devenant ainsi un objet de trafic dans le monde entier. Nous aimerions qu'au lieu d'un adverbe, le texte nous fournît une date précise. Mais les historiens de la soierie se heurtent si fréquemment à l'impossibilité de donner l'année à partir de laquelle tel centre de soieries a commencé sa production ! Les sources

1. N° 97223. Reproduit par VON FALKE, *l. l.*, I, fig. 157.

2. WIET, *Un tissu musulman du Nord de la Perse*, in *Revue des arts asiatiques*, IX, 1936, IV, p. 174.

3. *Hist. arc.*, cap. 25, Teubner, Leipzig, 1906, vol. III, I, p. 155 : Ἱμάτια τὰ ἐκ μετάξης ἐν Βηρυτῷ μὲν καὶ Τύρῳ πόλεσι ταῖς ἐπὶ Φοινίκης ἐργάζεσθαι ἐκ παλαιοῦ εἰώθει. Οἵ τε τούτων ἔμποροι τε καὶ ἐπιδημιουργοὶ καὶ τεχνῖται ἐνταῦθα τὸ ἀνέκαθεν ᾠκουν, ἐνθένδε τε ἐς γῆν ἅπασαν φέρεσθαι τὸ ἐμπόλημα τοῦτο ξυνέβαινεν.

arabes appuient ce témoignage en faveur de l'antériorité de la Syrie. Maçoudi[1] nous apprend que Schapour II ayant envahi (v. 360) l'empire byzantin, s'empara de la ville d'Amid. Il déporta une partie de la population dans les villes de Sous, Toushtar et autres localités de la Susiane : « C'est de cette époque que date dans ce pays la fabrication du dībādj toushtarien. » Yakout-al-Hamawi reproduit cette affirmation dans son dictionnaire géographique, ajoutant un renseignement très intéressant : au XIII^e^ siècle, on continuait à tisser le dībādj à Toushtar en recopiant les modèles apportés de Susiane au temps de Schapour II. Ces textes sont corroborés par un historien du XI^e^ siècle qui signale, parmi les objets figurant sur le marché d'Ispahan, comme tissus de soie « les dībā byzantins ou provenant de Toushtar ».

La philologie fournit, concernant ces dībādj, des renseignements qui peuvent mettre sur la voie d'une identification. Le persan qui emploie ce mot sous la forme dībā l'aurait emprunté à l'araméen[2]. Si cette hypothèse est exacte, elle permet d'attribuer à la Syrie, en même temps que l'invention du mot, la primauté dans l'exécution de cette catégorie de tissus. C'est de Syrie que ce mode de tissage aurait rayonné aussi bien en Perse qu'à Byzance. Ce n'est pas par hasard que l'on signale côte à côte les dībādj byzantins et ceux de Toushtar. Un texte de Maçoudi[3] nous fournit une autre équivalence avec l'Occident : on y trouve la mention d'un envoi fait par l'empereur byzantin Maurice à Khosrau Parviz de mille pièces de soieries *al dībādj al Khazaïni*. A Byzance, de telles soieries s'appelaient διβλάττια. Or une des

---

1. Maçoudi, *Les prairies d'or*, éd. Barbier du Meynard, II, p. 186. Mention dans Tabari. Cf. aussi Blochet, *l. l.*, p. 88, et Toll, *Les tissus sassanides à l'effigie de Bahrâm-Gour*, in *Seminarium Kondakovianum*, Prague, 1929, p. 191, en russe.

2. *The Encyclopædia of Islam*, Leyde, 1913, I^2^, p. 967, col. I : « Dībādj is an arabicised form of the Persian dībā or dībāh... Probably first entered Arabic through the Aramaïc ; in any case the word was known by Muhammad's time, for it appears in a poem by Ḥassān-b-Thābit. »

3. *Prairies d'or*, II, 220.

acceptions du mot διβλάττιον semble avoir été de désigner les soieries *deux lats*[1], forme la plus simple du taqueté et du samit, catégorie à laquelle appartient, peut-être, le fragment trouvé à Doura-Europos.

Les mots diblatta, triblatta figurent encore au xe siècle au Livre du Préfet[2]. Le mot *exametum* désignant l'armure sergé n'apparaît qu'au xie siècle[3]. Il faut admettre que, pour les débuts, le nombre de couleurs employées l'a emporté, dans l'appellation, sur l'usage d'une croisure, ou reculer jusqu'au xie siècle une invention que M. Pfister place au iiie siècle.

L'utilisation du sergé n'a pas marqué une évolution du décor. Les plus anciens taquetés (de laine ou de soie) trouvés en Occident présentent déjà les compositions en frise, en semé, en réseau ou en cercle qui sont caractéristiques de la production dite byzantine, et leur application au décor du tissu peut être aussi bien le fait de la Syrie que celui de la Perse. Il suffit pour s'en rendre compte de feuilleter un recueil de documents. Faire commencer à l'apparition du samit l'histoire de la soierie occidentale, c'est l'amputer inutilement, injustement aussi.

Concluons : l'étude des rapports entre la soierie occidentale et la soierie chinoise n'est pas orientée d'une manière

---

1. Si l'on admet l'étymologie de Pierre Damien, *Ep.*, iv-7 : « pallium quod triblattion appellatur, trium quippe colorum est ». Si le *triblattion* est un tissu utilisant simultanément trois couleurs, le *diblattion* en utiliserait deux. La soierie lyonnaise emploie encore les expressions deux lats, trois lats qui semblent dérivées du vieux vocabulaire grec. De telles étoffes peuvent en réalité présenter plus de deux ou trois couleurs. Dans sa traduction du *Livre des Cérémonies*, M. Vogt adopte l'interprétation de Reiske : pourpre très foncée. Elle paraît difficile à concilier avec des expressions connues. L'hypothèse que je formule est étayée par des recherches philologiques et techniques, et non une simple suggestion. Mais avant de la donner comme sûre, je tiens à mener à bonne fin l'enquête commencée. Il y a lieu en effet de vérifier si le mot a bien gardé son acception d'un bout à l'autre de son existence.

2. Édité par Nicole, Genève, 1893 : p. 35, l. 24, p. 37, l. 10.

3. *Chron. monast. Casin*, lib. III ; *Mon. Germ. hist. script.*, VII, p. 700, n° 18, 711, l. 2 et 3.

définitive par l'expertise de M. Pfister, l'identité de texture des damassés de Palmyre et des soieries de Leou-Lan n'étant pas établie. Mais il ne faut pas attendre de ces recherches techniques plus qu'elles ne peuvent donner. Elles ne sont qu'une des sources de l'histoire. Les documents demandent à être patiemment confrontés avec les textes et avec les données géographiques et historiques : non pour étayer une thèse, mais afin de trouver la vérité. Peut-être a-t-on exagéré, non seulement l'antériorité de la Chine, en fait de tissage, mais aussi l'importance, au point de vue des échanges avec l'Occident, de la « route de la soie ». Et c'est, sans doute, en renonçant à opposer Orient et Occident en antagonistes, en renonçant à voir dans le tissage chinois des soieries un privilège jalousement tenu secret et, dans la production occidentale, une recherche d'imitation admirative, qu'on devra reprendre la question : Chine ou Proche-Orient ?

Appendice. — M. Pfister prétend reconnaître la provenance d'une soie, par simple examen microscopique, en déterminant le diamètre moyen des brins de soie formant les fils. Les Laboratoires de la soie de Lyon et de Milan ont longuement cherché des indices permettant de déceler avec sûreté la provenance d'une soie. On a dû rejeter, comme insuffisant, l'examen microscopique.

Le diamètre de la soie n'est chiffré d'une manière uniforme ni pour une même provenance ni pour un même cocon. Voici, sur ce sujet, l'opinion d'un spécialiste, le Dr Colombo[1] : « Le diamètre de la bave[2] varie selon les qualités. Pour la même qualité il peut présenter de remarquables différences d'un cocon à un autre. Dans le même cocon il peut aussi varier de manière irrégulière[3]. » Les observations

1. Dr Guido Colombo, *Sunto delle lezioni di merciologia e technologia dei bozzoli e della seta*, Milano, Lanzani, 1917.

2. La bave de ver à soie est composée de deux fils soudés l'un à l'autre par le grès. Sa section présente grossièrement la forme d'un huit. Par diamètre de la bave écrue on entend la largeur totale, c'est-à-dire la somme des diamètres des deux brins. On exécute la mensuration à l'aide d'un microscope muni d'un appareil micrométrique et elle s'exprime en micro-millimètres. On est étonné de voir M. Bréhier, *La sculpture et les arts mineurs de Byzance*, Paris, Éditions d'Art et d'Histoire, 1936, p. 50, parler à ce propos « d'analyse chimique » (?)

3. Colombo, *Parte seconda, dispensa* 33. Noter que c'est justement sur des chiffres de diamètres de bave que discute M. Pfister. Or « la détermination du diamètre faite sur la soie décreusée (débarrassée de son grès) donne ordinairement des chiffres un peu plus constants ».

faites par M. Pfister viennent, involontairement, illustrer cette doctrine . « S[1] les fibres examinées au microscope ont comme largeur 10-15μ (1 μ = 0,001 mm.)[1] ; S[6] les fibres de soie de ce tissu ont de 8 à 10 μ de diamètre[2] ; S[7] la fibre mesure de 6 à 12 μ (sur la même fibre)[3] exceptionnellement 15 μ. » Ainsi les brins observés ont des grosseurs qui varient entre 6 μ et 15 μ.

Mais si les brins de soie ont des diamètres variables, par contre les diamètres moyens calculés selon les provenances ont des chiffres très voisins les uns des autres. Si l'on se reporte au tableau emprunté par M. Pfister à l'ouvrage de Loir[4], on trouve indiqué pour les diamètres moyens de bave :

Japon	0,0273
Italie	0,0281
Syrie	0,0290
France	0,0316
Brousse	0,0317
Espagne	0,0317

A l'intérieur de chacun des deux groupes il est pratiquement impossible de distinguer au microscope les provenances et l'on peut remarquer que, dans le second groupe, la soie de Brousse et celle d'Espagne ont le même diamètre moyen. Est-ce pour éviter au lecteur une objection que M. Pfister en publiant ce tableau l'a écourté, supprimant la soie d'Espagne ?

Les tableaux publiés par le Dr Colombo et qui proviennent des observations des Laboratoires de Milan arrivent au même résultat[5]. Deux soies jaunes, l'une du Piémont, l'autre de Chine ont le même diamètre moyen 13 μ 49.

L'expertise de M. Pfister pèche non seulement par le principe, mais par la manière même dont elle est conduite : l'usage fait des renseignements empruntés à Loir va à l'encontre des intentions de ce dernier. Ils figurent dans un cours de théorie de tissage et sont destinés à fournir les éléments de résolution de problèmes portant sur

---

1. *T. P.*, p. 39.
2. *T. P.*, p. 42.
3. *T. P.*, p. 43.
4. Loir, *l. l.*, II, 1924, p. 9. Ce tableau est calculé d'après les chiffres fournis par le Laboratoire d'études de la soie, de Lyon. Voir *Rapport :* années 1885-1886. Les moyennes de Loir lui sont personnelles. Celles qui concernent le Japon, par exemple, sont le résultat d'observations portant sur les 12 premiers cocons étudiés par le Laboratoire de Lyon (*Rapport* 1885, tableaux 53 sqq.). Les diamètres moyens de ces cocons varient de 0,0250 à 0,0306. Des calculs portant sur les 6 premiers cocons pouvaient donner comme diamètre moyen 0,0290, sur les 6 autres 0,0256. Sur 30 cocons 0,0265. Cela montre que ces chiffres n'ont pas une valeur absolue. La moyenne indiquée pour la Chine porte sur 10 essais seulement.
5. *Parte seconda, dispensa* 30.

le titre[1] des fils de soie. Pour chaque fil, on calcule le nombre de cocons ayant servi à le former, puis on multiplie ce nombre par le titre moyen de la bave. Loir conseille, lorsque la provenance est connue, de substituer au titre moyen 2,5 un chiffre un peu plus précis. Il forme, pour un certain nombre de provenances, un tableau dont les éléments ont été établis par lui, de quelques titres accompagnés, accessoirement, des diamètres. Ce qui n'implique pas qu'en partant des diamètres on puisse trouver la provenance.

Il faut noter aussi que les comparaisons de M. Pfister portent d'une part sur une soie manipulée (Palmyre) et d'autre part sur des chiffres concernant des soies non débarrassées de leur grès. Pour avoir quelques chances de moins d'erreur il aurait fallu prendre, comme comparaison, le diamètre du brin de soie décreusée, par exemple consulter un des tableaux calculés par Colombo[2].

Caucase blanchâtre ...	16 μ 73	Perse blanchâtre.....	12 μ 97
Turkestan.....	14 μ 42	Grèce jaune	12 μ 50
Chine jaune	13 μ 49	Chinois blanc sphérique	12 μ 47
Toscane	13 μ 49	Salonique jaune	12 μ 34
Hongrie	13 μ 36	Chine jaune or.....	12 μ 04
Andrinople	13 μ 30		

Les trois variétés chinoises présentées ici s'intercalent entre d'autres variétés de soies, sans constituer un groupe nettement défini. Aucun de ces chiffres, pas plus que ceux empruntés à Loir, ne permet d'écrire « 10 μ, donc c'est de la soie de Chine ». Tout au plus peut-on dire que c'est de la soie, sans qu'il soit même possible d'affirmer qu'il s'agit de la soie du bombyx mori, le ver à soie domestique. La soie du Theophila mandarina, bombyx sauvage du mûrier, que certains considèrent comme l'ancêtre du ver à soie domestique et qui est indigène en Chine, présente une structure analogue et sa bave mesure en moyenne 18 à 25 μ soit 9 à 12 μ environ pour le brin décreusé[3]. Constatant que ces chiffres sont très proches de ceux que M. Pfister a notés et, retournant contre l'auteur ses propres arguments, on pourrait affirmer que les soies analysées par lui ne sont que des soies sauvages[4].

M. Th. Schmitter.

---

1. On appelle titre d'une fils de soie, le poids exprimé en une unité conventionnelle, le denier (il égale 0 gr. 050) d'une longueur déterminée (450 mètres). Ce qui revient à indiquer le poids, en grammes, de 9.000 mètres de fil. Industriellement c'est la seule mesure qui compte.

2. *Parte seconda. dispensa* 33.

3. Natalis Rondot, *Les soies*, Paris, 1885-1887, Colombo, *Parte terza, dispensa* 93, n. 1, II, p. 42 à 54. *Laboratoires, l. l.*, Lyon, 1894, pl. XI, 1881. p. 27.

4. D'autant que cette soie était, au témoignage de N. Rondot, *l. l.*, II, p. 53, utilisée encore, au siècle dernier, en Chine pour l'exécution de gazes, de mousselines, de crêpes et aussi de tissus que leur texture serrée rendait imperméable.

VARIÉTÉ

Les camps de l'âge du Fer dans le Nord-Ouest de la France et le Sud-Ouest de la Grande-Bretagne[1].

Depuis quelques années les archéologues de la Grande-Bretagne se sont voués tout particulièrement à l'examen des problèmes de l'âge du Fer dans leur propre pays. Parmi ces problèmes, celui qui regarde les rapports existant à cette époque entre les cultures continentales et celles de la Grande-Bretagne n'avait pas encore reçu de solution satisfaisante, malgré les preuves matérielles fournies par les fouilles entreprises dans nos Iles. Jusqu'à quel point et de quelle façon les différentes civilisations de l'âge du Fer britannique provenaient-elles du continent ? En quelle mesure et dans quelles conditions se sont-elles développées en Grande-Bretagne sous l'initiative indigène ? Jusqu'à ce que l'on puisse plus ou moins résoudre de telles questions, il sera toujours impossible d'apprécier la pleine floraison de la civilisation de l'âge du Fer des Iles Britanniques et de se faire une juste idée du rôle joué par la civilisation avoisinante de l'Europe du Nord-Ouest. Le problème n'est point facile. Les bases agricoles, et donc locales, du régime social en Angleterre pendant l'âge du Fer, favorisaient les fortes différenciations régionales des types industriels. De plus ce particularisme était encouragé par l'isolement de la plupart des espaces ouverts et habitables des terrains crayeux ou de *Lower Green Sand*, à cette époque reculée, séparés par des étendues de forêts, épaisses et souvent infranchissables. De même, un élément étranger, venu de l'autre côté de la Manche pouvait-il facilement s'établir dans une certaine zone au Sud-Ouest de la Grande-Bretagne, sans exercer d'action directe sur les autres régions, plus ou moins contiguës ? A vrai dire, il ne se passe guère d'année où ne vienne s'ajouter une civilisation nouvelle dont les points de contact avec celles déjà connues restent lâches et assez mal définis. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il arrive — c'est le cas presque toujours d'ailleurs — que la céramique se présente comme le principal fossile directeur. On imaginerait que les objets de métal, d'une qualité plus rare et plus facilement transportables, offriraient des rapprochements plus nom-

1. Ce rapport a été traduit par Miss K. M. Richardson qui était la principale collaboratrice de l'auteur pendant les fouilles.
Le rapport complet sera publié par la *Society of Antiquaries of London*.

breux entre diverses régions ; mais les objets métalliques ornés se conservent assez rarement dans le sol acide des terrains crayeux et du « Green Sand », et l'archéologue ne peut donc les utiliser autant que leur importance le mériterait.

En 1931, M. C. F. C. Hawkes, du British Museum, a introduit de l'ordre dans ce fatras de cultures de l'âge du Fer britannique[1], en les groupant en trois catégories principales : A, B et C. Les bases de cette classification sont culturelles et non chronologiques. A l'âge du Fer A appartiennent les civilisations représentant essentiellement un développement provincial de la dernière phase halstattienne du Nord-Est de la France et de l'Ouest de l'Allemagne. Le groupe B comprend divers ensembles dérivés en grande partie des cultures continentales concentrées autour de la Marne. La période C embrasse la civilisation mixte des Belges qui pénètre dans le Sud-Est de l'Angleterre au commencement du premier siècle avant notre ère, et qui finalement devait étendre son influence (lors de l'invasion romaine de 43 après J.-C.) dans l'Ouest jusqu'au Devon et, dans le Nord, jusqu'aux environs du Humber. Depuis 1931, nous avons constaté qu'en général cette division tripartite est commode et solide, si l'on s'en sert avec précaution et d'une façon intelligente.

De ces trois catégories, la seconde est, à la fois, la plus complexe et la plus difficile. Lorsque M. Hawkes exposa son système, l'élément le plus remarquable de la catégorie B était la céramique ornée, caractéristique des palafittes du Somerset (Glastonbury et Meare), céramique que Déchelette[2] avait déjà rapprochée du groupe restreint de poteries ornées armoricaines. Mais il est évident maintenant qu'il nous faut comprendre dans cette catégorie, et à juste titre, une série importante de poteries très variées : celles qui se placent entre le groupe A de l'ultime phase hallstattienne, et le groupe C de la culture belge. Ces groupes B se distinguent nettement les uns des autres, et par leurs origines, et par leurs développements locaux, mais ils comprennent, entre autres éléments, toutes les poteries qui portent des vestiges du décor de La Tène — trait distinctif que l'on ne trouve jamais, semble-t-il, sur un vase de l'âge du Fer A —, et presque toute la céramique à rebord à moulure ronde *(bead-rim)*, plus des objets de métal et des poteries de La Tène[3]. Aussi ces dernières années est-il devenu de plus en plus évident qu'il faut associer, à certains des groupes B, des procédés distinctifs d'attaque et de défense, qui ont laissé leurs traces dans les camps retranchés ou oppida de la dernière phase de l'âge du Fer préromain de la Grande-Bretagne. C'est ce côté militaire du problème qui constituera la partie la plus importante de ce travail.

Un des traits caractéristiques de plusieurs des camps de la Grande-

1. *Antiquity*, V. p. 60.
2. *Revue Archéologique*, 1901, II, p. 51 ; *Manuel d'archéologie*, II, p. 1467.
3. Le rebord à moulure ronde est aussi un trait caractéristique des ouvrages hallstattiens en métal orné, mais il n'apparaît guère sur la céramique avant La Tène I.

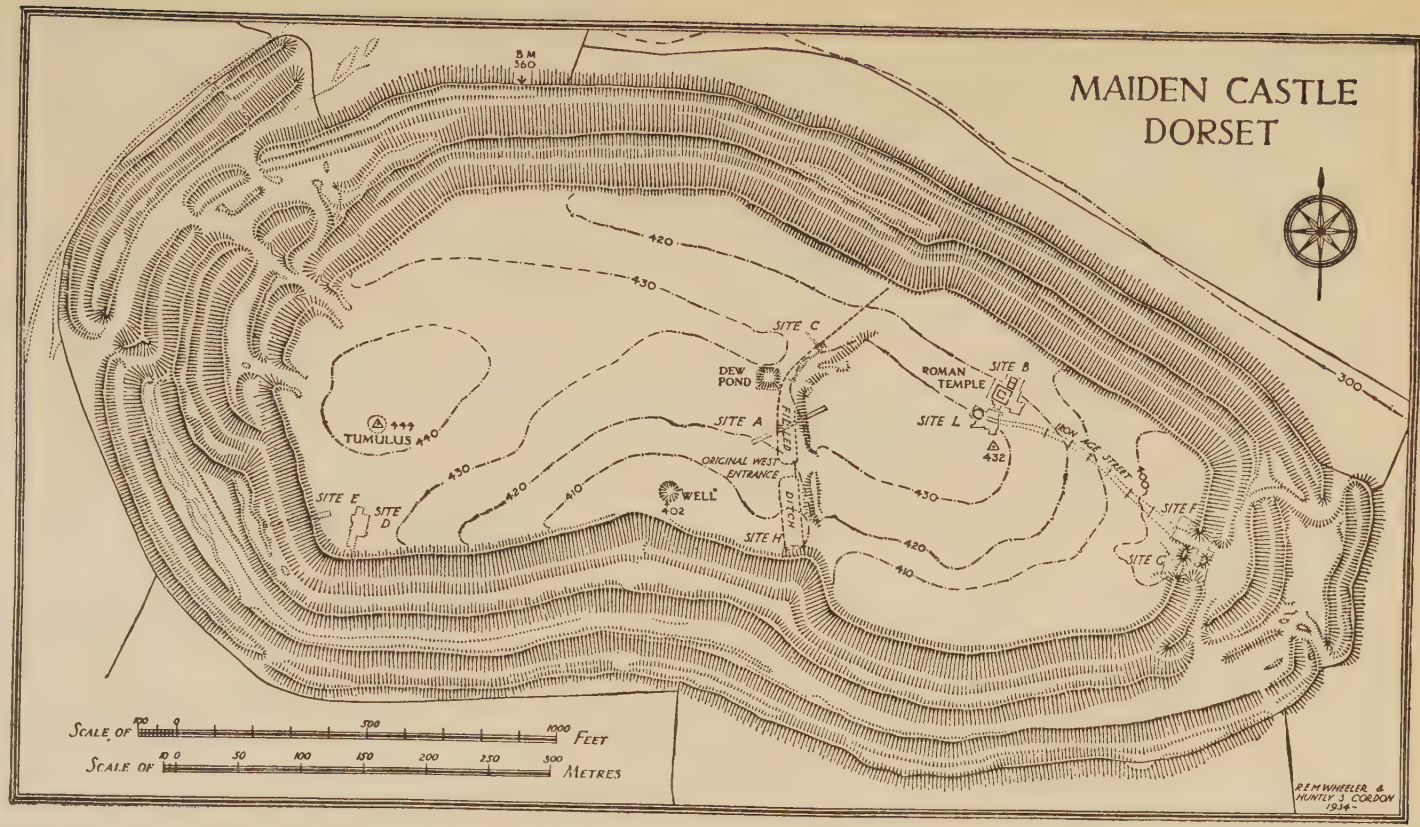

Fig. 1 — Plan du « Hill-Fort » de Maiden Castle, Dorset (Grande Bretagne).

Bretagne, surtout dans le Sud-Ouest, est la multiplication des lignes de défenses, s'étendant en profondeur jusqu'à 50 et 100 mètres, ou même davantage. Au cours des quatre dernières années, on a étudié de nouveau cette particularité pendant les fouilles faites dans le grand oppidum de Maiden Castle, Dorset (fig. 1)[1]. On a pu démontrer que ces lignes de défenses extérieures représentaient une

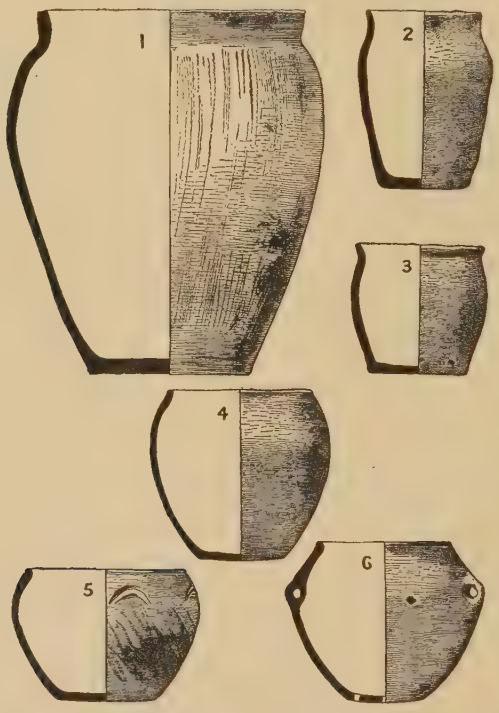

Fig. 2. — Groupe de poteries typiques de l'âge du Fer (nos 1-3) et de l'âge du Fer B (nos 4-6) provenant de Maiden Castle (Dorset).

brusque innovation du premier siècle de notre ère, et qu'avant cette date, le camp construit et occupé par une large population du groupe A, ou hallstattien, ne comprenait qu'une seule ligne de retranchements, hormis les ouvrages supplémentaires des entrées. On a pu reconnaître que l'addition des deux lignes de défenses extérieures était une modification de construction associée à une modification

1. Rapports préliminaires dans *Antiquaries Journal*, XV (1935), p. 265 ; XVI (1936), p. 265 ; XVII (1937), p. 261. Rapport complet en cours de préparation.

de culture déterminée mais relativement lente. Grâce aux fouilles, on a pu attribuer ces transformations à l'arrivée d'un nombre assez restreint de nouveaux venus qui avaient apporté avec eux de nouvelles méthodes d'attaque et de défense, mais qui n'étaient pas accompagnés par une grosse bande d'artisans. Autrement dit, Maiden Castle, et par conséquent, d'autres enceintes du même type, sont passées à cette époque sous la domination d'une dynastie étrangère, mais le gros de la population est demeuré inaltéré, tandis que, petit à petit, l'industrie indigène s'assimilait des éléments nouveaux, en particulier les vases à rebord à moulure ronde et les anses fraisées *(countersunk handles)* (fig. 2). Ces pièces deviennent par degrés les traits dominants et caractéristiques d'une culture composite que j'ai appelée « Wessex Hill-fort B[1] », suivant la terminologie que nous avons établie plus haut.

Or, il est évident que tout procédé de défense représente la riposte à des méthodes d'attaque, et cette brusque multiplication des lignes de défense sous-entend l'introduction, aussi brusque, de quelque nouvelle méthode tactique ou de quelque nouvelle arme (ou des deux). Dans ce cas, nous pouvons sans hésitation attribuer cette innovation à l'extension de l'emploi de la fronde, avec une portée effective d'environ 100 mètres. A Maiden Castle, où les poteries de l'âge du Fer A et B sont abondantes et où une comparaison a donc des bases solides, on a constaté que la fronde, quoique déjà connue dans la phase antérieure, joue un rôle des plus importants dans la seconde phase. Les amas considérables de pierres de fronde, dont le nombre s'élève à 22.000 dans un seul dépôt, appartiennent, sans exception, à la période des défenses multiples ; et, sans exagération, on peut affirmer que les niveaux de l'âge du Fer B à Maiden Castle étaient littéralement criblées de pierres de jet — à un tel point que l'on pourrait appeler la culture des camps de l'âge du Fer B une culture des pierres de fronde. Quelques-unes seulement sont en terre cuite de la forme ordinaire, ovoïde à pointe, mais la plus grande partie est représentée par des cailloux de forme naturellement ronde, pesant au-dessous de 56 grammes, dont les plages du Dorset offrent une provision inépuisable. Bref, nous pouvons affirmer en toute confiance que l'extension en profondeur des défenses de Maiden Castle, et d'autres camps analogues, était la riposte directe faite à l'emploi du barrage de pierres de fronde. Le but des nouvelles défenses était d'empêcher l'attaque en masse de frondeurs qui s'avanceraient en gravissant les pentes vers le camp, tandis qu'elles retiendraient les assiégeants juste à la portée des défenseurs, qui, munis de leurs frondes, pourraient diriger leur feu en contre-bas, du haut des plates-formes ou terrasses situées le long des remparts.

C'était là un problème archéologique du plus haut intérêt : l'arrivée brusque dans le Sud-Ouest de la Grande-Bretagne d'un

1. Ici « Wessex » comprend le Dorset, le Sud du Somerset, l'Est du Devon, l'Ouest du Hampshire et le Sud-Ouest du Wiltshire.

groupe restreint, mais qui savait imposer son autorité, et qui apportait avec lui de nouvelles méthodes militaires et de nouveaux éléments de culture ; les premières imposées sur le champ, les derniers lentement répandus à travers la population indigène. Entre elles, ces innovations devaient réagir sur toutes les civilisations de la région pendant la première phase historique de nos Iles. Quelle était leur origine ?

Leur apparition soudaine, et l'état développé de certains de ces éléments, interdisent de revendiquer pour eux une origine purement indigène. Il nous faut donc jeter nos regards outre mer, et c'est vers l'Armorique et la Normandie de l'Ouest que notre attention se tourne assez naturellement. Pour cette raison, au début de nos travaux à Maiden Castle, nous avons visité les musées du Nord-Ouest de la France à la recherche de pièces de comparaison que nous pourrions rapprocher des éléments recueillis dans les camps de l'âge du Fer B du Wessex (*Wessex Hill-fort* B) et des autres établissements avoisinants et contemporains. On a vite reconnu que les musées du Nord de la France ne pourraient nous offrir qu'un très petit nombre de pièces plus ou moins analogues aux nôtres. En outre, malgré les études régionales[1] les plus utiles, les informations déjà recueillies ne suffisaient pas à la préparation d'une carte montrant la répartition des divers types de camps dans la région. A peine un seul établissement avait-il été fouillé selon les méthodes modernes. Pour cette raison on décida de faire des démarches auprès de nos collègues d'outre Manche pour obtenir la permission d'entreprendre des sondages et de lever des plans, ayant surtout égard à nos propres problèmes.

A la suite d'un examen préliminaire fait par M. C. A. Ralegh Radford, Directeur du British School à Rome, et moi-même, on fit choix de deux camps pour nos essais. L'un et l'autre se distinguaient de la plupart des autres de la même région par la présence, par endroits, de plus d'une ligne de fossés défensifs. Leurs retranchements extérieurs étaient assez faibles à côté de ceux de certains camps du Sud-Ouest de la Grande-Bretagne ; néanmoins dans le Nord de la région, c'étaient les seuls emplacements d'assez grandes dimensions que l'on pouvait rapprocher, par leur mode de construction, des enceintes du Wessex. Nous avons choisi le Camp d'Artus en Huelgoat dans le Finistère, et le Camp du Châtellier, non loin du Petit-Celland et à 10 kilomètres à l'Est d'Avranches (Manche). Sur l'intervention de M. Raymond Lantier, la Direction générale des Beaux-Arts et le Département des Eaux et Forêts nous ont accordé la permission d'entreprendre des fouilles au Camp d'Artus. Quant au Châtellier,

1. En particulier P. du Chatelier, *Les Epoques préhistoriques et gauloises dans le Finistère* (Rennes, 1907) ; C. Délandre, *Le Morbihan, son histoire et ses monuments* (Vannes, 1846) ; F. de La Messelière, « De l'âge probable des châteaux de terre des Côtes-du-Nord », dans *Société d'émulation des Côtes-du-Nord, Bulletins et mémoires*, LXVI, p. 51 et suiv. (Saint-Brieuc, 1934) ; P. Banéat, *Le Département d'Ille-et-Vilaine*, I-VI, (Rennes, 1927), etc ; et les rapports de la *Commission d'études des Enceintes préhistoriques de la Société Préhistorique Française*.

la Comtesse de Belloy de Bouéxic, propriétaire de cet endroit, a bien voulu nous donner la permission d'y faire quelques sondages. Puis-je dire que pendant tous ces arrangements relatifs à notre entreprise notre reconnaissance est surtout due à M. Lantier et, en son absence, à M. Claude Schaeffer, pour les appuis qu'ils ont bien voulu nous prêter, et à Avranches, à l'aimable entremise de M.-J. Seguin. De notre côté, les fonds de notre expédition ont été fournis par un don généreux du *Leverhulme Research Fund*, augmenté par les contributions de l'Université de Londres et de la *Society of Antiquaries of London*, au nom de laquelle ces recherches ont été entreprises. Les fouilles proprement dites ont été faites aux mois d'août et de septembre 1938, à l'aide d'un petit nombre d'excellents ouvriers français et d'une cinquantaine de membres des Universités de Grande-Bretagne.

Le Camp d'Artus en Huelgoat (fig. 3) comprend une trentaine d'hectares à l'intérieur de ses défenses et ses dimensions dépassent facilement celles de tout autre camp dans les trois départements du Nord-Ouest de la France. Il est situé dans l'ancien territoire des *Osismi* qui occupaient, plus ou moins, le centre et le Nord du Finistère et la région occidentale des Côtes-du-Nord. Malgré l'aspect peu imposant de ses talus et fossés extérieurs, c'est le seul camp de la région qui soit muni de plus d'une ligne de défenses. Sans compter la motte du Moyen âge qui a été ajoutée dans la partie septentrionale, le camp se divise en deux parties. Celle du Nord, qui est la plus petite, représente un rétrécissement et un renforcement. Au cours de nos fouilles, nous avons constaté que le mode de construction du rempart originel était du type dit *murus gallicus ;* la levée de terre traversée par des poutres entrecroisées, reliées entre elles par des fiches en fer, était revêtue à l'extérieur d'un mur en pierre, traversé par les poutres transversales. Dans la partie septentrionale du camp, où l'on avait renforcé le rempart à l'époque du resserrement, la hauteur originale du *murus gallicus* est conservée sous le remblayage, et devait être de quatre mètres ; voilà peut-être le seul cas où on a pu déterminer la hauteur d'un rempart de ce genre avec certitude. Le nouveau rempart transversal, ajouté lors de la diminution de la superficie du camp, est de construction plus grossière et il est muni d'un parement externe sans charpente.

Nous avons complètement déblayé deux entrées, la porte principale au Nord-Est, et une porte plus petite au Sud du camp. L'une et l'autre des entrées étaient courbes et les parements en pierre qui revêtaient leurs flancs avaient été renforcés par des poteaux verticaux, qui devaient soutenir les portes à un battant, et peut-être une espèce de pont ou de tour par-dessus l'entrée. A la porte Sud, on a pu reconnaître les indices d'une destruction violente ; les poutres carbonisées reposaient sur le sol ancien et on avait jeté bas les murs sans qu'il y ait temps pour une accumulation intermédiaire.

A l'intérieur du camp nous avons fait un grand nombre de sondages parmi les arbres serrés de la forêt de pins qui recouvrent toute la colline. Quelques-uns de ces sondages nous ont livré des poteries,

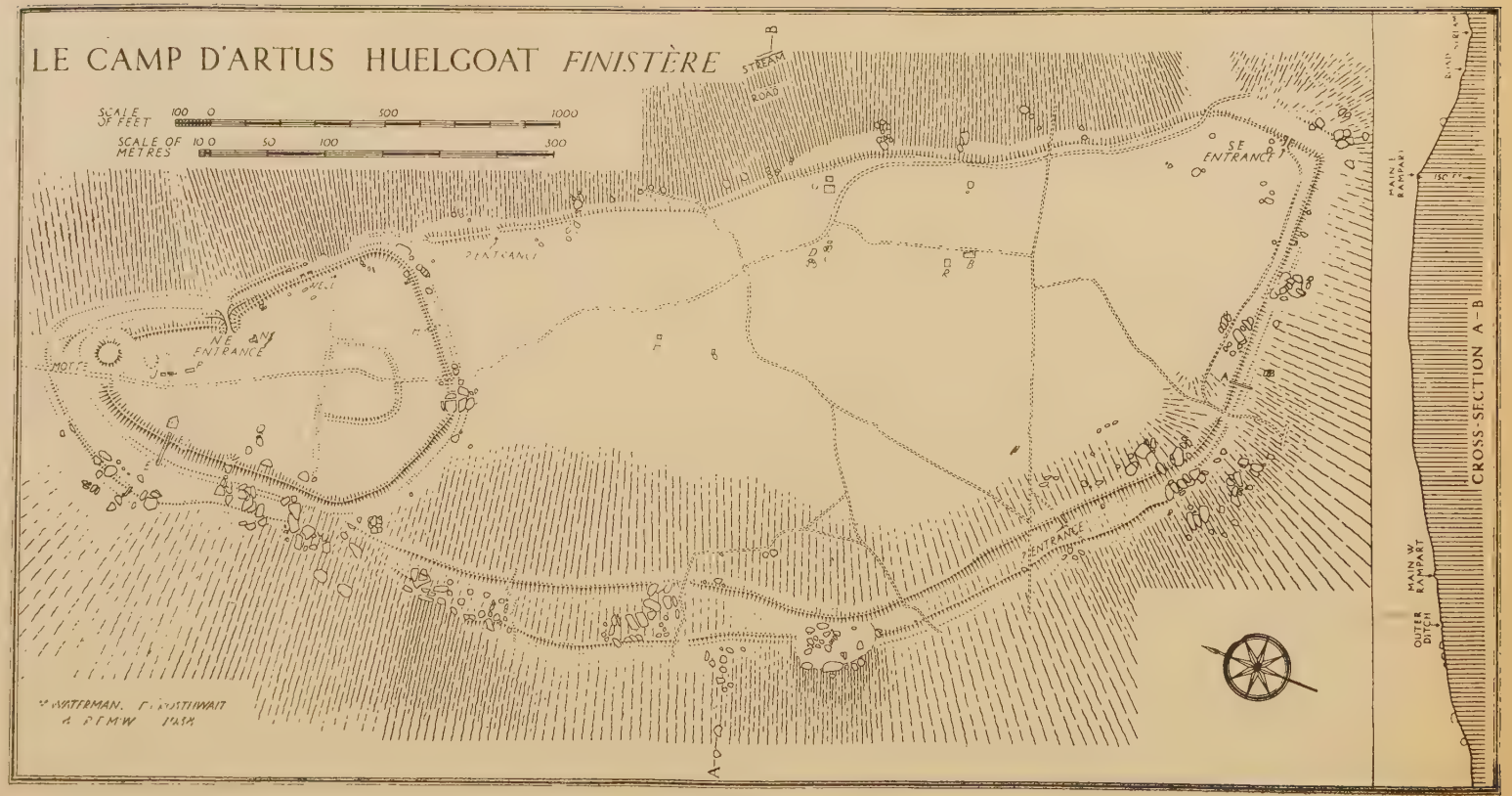

Fig. 3. — Plan du Camp d'Artus,

dont certaines se trouvaient associées avec une monnaie gauloise de frappe déjà reconnue dans la région des *Osismi*. Presque toujours les débris industriels se retrouvent à un seul niveau et, dans tout le camp, la céramique présente un groupe homogène. Elle comprend, parmi les poteries grossières et les tessons d'amphores romaines, un certain nombre de types représentant l'ultime phase de la culture de la Marne que nous appelons « Ultimate Marnian », et nous pouvons considérer cet ensemble comme le pendant occidental des groupes qui, plus à l'Est, seraient associés aux Belges[1].

Le nombre restreint et le caractère homogène des mobiliers nous amènent à la conclusion que l'occupation de cette station fut de courte durée, malgré les deux phases de construction. Environ une seule génération — et peut-être moins — suffirait à elle seule pour produire le matériel que nous avons retrouvé. Avant d'examiner en détail le cadre historique il nous faut parler de notre seconde station, le Camp du Châtellier, près d'Avranches.

Le Châtellier est situé sur l'extrémité arrondie à pentes raides d'un promontoire qui s'avance à l'Ouest du village du Petit-Celland. La plupart des défenses se composent d'un seul rempart et d'un fossé avec une contrescarpe. Mais, au Sud, un rempart et un fossé extérieur forment une deuxième ligne de défense. La superficie à l'intérieur des enceintes est de 19 hectares (fig. 4).

L'existence de ce camp était connue des antiquaires de la région depuis au moins la seconde partie du dernier siècle et il fut l'objet d'une controverse, aussi prolongée qu'irraisonnée, à propos du rôle qu'il aurait pu jouer dans la campagne, contre les *Unelli* et les tribus voisines, entreprise l'an 56 avant notre ère par Sabinus, lieutenant de César. Diverses fouilles y ont été effectuées, notamment sous la direction de E. Le Héricher en 1862. Au cours de ces recherches et d'autres, on a recueilli des monnaies gauloises, des meules tournantes et d'autres objets, mais la plus grande partie de ces trouvailles ont été détruites lors de l'incendie du Musée d'Avranches à la fin du XIX^e^ siècle.

Au cours de l'été passé, on a mené des tranchées à travers les défenses, examiné l'entrée principale orientale, et fait quelques petits sondages à l'intérieur de l'enceinte. Ceux-ci ne nous ont livré que de rares vestiges d'occupation, mais qui correspondent parfaitement au nombre considérable d'objets retrouvés dans l'entrée. A cet endroit, nous avons découvert des poteries, plus ou moins semblables à celles recueillies au Huelgoat, ainsi que 19 monnaies gauloises de la même époque (milieu du 1^er^ siècle av. J.-C.). Les monnaies jonchaient la voie sur l'ancien emplacement de la porte. Le rempart principal était un *murus gallicus* tel que celui du Huelgoat; les parements en pierre qui flanquaient la voie avaient été renforcés

1. Strabon, au vrai, comprend, dans le territoire belge, la côte occidentale de la Bretagne, mais, dans notre texte, nous nous servons du terme dans un sens plus étroit pour les tribus à l'Est de la Seine.

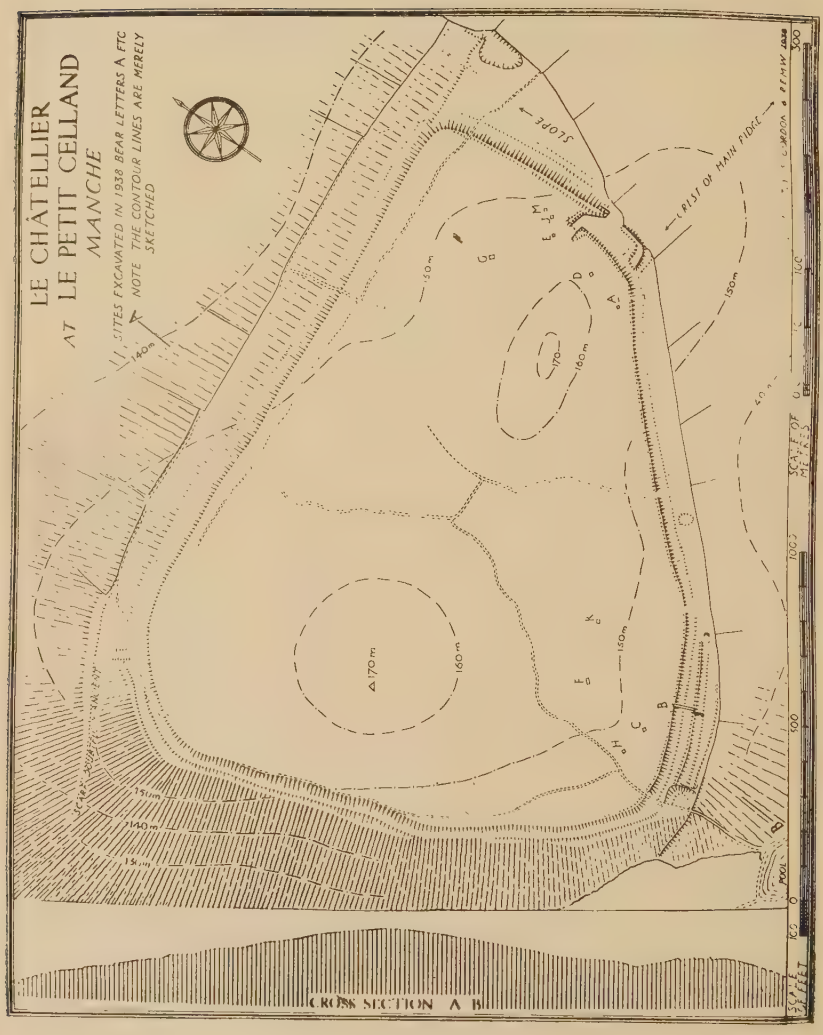

Fig. 4. — Plan du Camp du Châtellier, au Petit-Celland (Manche).

par de solides poteaux verticaux assujettis par des clous et des crampons fixés à des intervalles de trois mètres.

La construction des défenses semblait indiquer que les fortifications n'avaient jamais été terminées. A l'entrée, une demi-lune supplémentaire sur le côté Sud, destinée à couvrir le flanc du passage, était inachevée à l'endroit où elle s'approchait du rempart principal. D'autre part, elle faisait partie du plan primitif de l'entrée, puisque le fossé principal s'arrêtait à l'endroit où commençait la demi-lune. En outre, plus au Sud, la ligne externe du rempart et du fossé s'arrêtait brusquement, inachevée au point où elle s'approchait du sommet aplani de la côte, où de fortes défenses seraient des plus nécessaires.

Cet état d'inachèvement, joint au caractère homogène et très restreint de l'occupation du camp, semble indiquer qu'il ne fut habité que pendant très peu de temps, et cela vers le milieu du premier siècle avant notre ère, d'après le témoignage des monnaies et des poteries. De plus, la fin de l'oppidum était associée à une destruction violente ; on a mis au jour des poutres carbonisées sur l'emplacement de la porte et les débris des murs et des remparts recouvraient la surface de la route. C'est-à-dire, que les preuves matérielles du Petit-Celland s'accordent en général avec celles du Huelgoat, sauf que le camp d'Artus, avec ses deux phases de construction, aurait subi une occupation plus prolongée.

Avant d'étudier les deux oppida d'un point de vue général, il nous faut revenir sur une autre particularité de construction que l'on retrouve dans l'un et l'autre. Nous avons signalé plus haut que nous avions décidé de fouiller ces deux enceintes, parce que toutes deux possédaient une ou plusieurs lignes extérieures de défense. Mais, je le répète encore une fois, ces ouvrages sont de taille et d'étendue restreintes et on ne saurait les comparer aux remparts multiples et de proportions imposantes de quelques-uns de nos camps britanniques. Nul doute, que ceux qui ont fait construire les camps du Huelgoat et du Petit-Celland, considéraient que le rempart principal représentait la partie importante de l'œuvre, et qu'ils n'ajoutèrent de nouveaux retranchements que par endroits et d'une manière peu convaincante. Aussi, en passant, voudrions-nous signaler l'absence complète de pierres de fronde dans l'un et l'autre camp. Nous sommes ici en présence d'une civilisation qui se distingue entièrement de la « culture à pierres de fronde » du Sud-Ouest de la Grande-Bretagne et, comme nous verrons plus bas, du Sud de l'Armorique.

Examinons maintenant les faits dans leur aspect général. En premier lieu, l'oppidum du Huelgoat se fait remarquer par ses dimensions et sa construction compliquée, dans une région qui n'offre qu'un petit nombre de camps et peu importants. Le Finistère est de nature une région peu fertile, couverte de rochers et de broussailles, et ce n'est qu'au XIX^e^ siècle qu'il fut exploité du point de vue agricole ; de nos jours encore le fermier se plaint de ce que le terrain est « mauvais pour l'agriculture ». Dans ces conditions, un ensemble aussi important que le camp d'Artus ne trouverait guère de raison d'être

du point de vue économique, même si l'on tient compte de la proximité des mines de plomb argentifère. En outre, on ne peut pas admettre que les dimensions de l'oppidum dépendent du caractère du site, puisque les défenses occidentales sont prolongées en contre-bas de la colline, comme pour embrasser le plus de terrain possible. Bref, nous avons affaire à une monstruosité enfantée à la suite de quelque crise politique ou militaire, au moment où les tribus furent forcées de se rassembler dans un seul endroit pour sauvegarder leur existence.

Au Petit-Celland nous sommes arrivés à la même conclusion. Ici le pays est un peu plus fertile que le Finistère, et certains oppida de la Manche sont plus importants que ceux de l'Ouest, mais, encore une fois, le camp inachevé et de taille imposante se fait remarquer parmi les enceintes de toute la région et semble indiquer une crise telle que celle reconnue au Huelgoat.

En outre, à une trentaine de kilomètres au Sud du Petit-Celland, sur la lisière occidentale de la Forêt de Fougères, se trouvent les traces d'un autre oppidum[1] important, ayant une superficie d'environ 20 hectares, qui dépasse de par ses dimensions celles de tous les camps de la région, et lui aussi est évidemment inachevé (fig. 5). Le rempart comprend une levée de terre avec parement en pierres, ressemblant en général à ceux du Petit-Celland et du Huelgoat. Seules des fouilles permettraient de découvrir s'il recèle également la charpente du *murus gallicus*. Mais un examen des vestiges superficiels nous porte encore une fois à reconnaître un de ces oppida construits pour servir de refuge à des groupes de tribus en temps de crise, et demeurés à leur tour inachevés.

Or, du point de vue historique, deux événements, entre la fin du IIe siècle av. J.-C. et le milieu du Ier siècle, pourraient expliquer ce rassemblement des tribus du Nord-Ouest de la France. Au cours des dernières années du IIe siècle avant notre ère les Cimbres et leurs alliés ravageaient la France et seules les tribus belges, à l'Est de la Seine, surent leur résister. En deuxième lieu, vers l'an 56 av. J.-C. Jules César, entrait en campagne contre les tribus du Nord-Ouest de la Gaule qui lui opposèrent résistance, et il nous fait comprendre que celle-ci fut opiniâtre et organisée.

De ces deux hypothèses nous pouvons ignorer la première quant au Petit-Celland où l'on ne saurait attribuer les nombreuses monnaies, associées aux poteries dans l'unique couche d'occupation, à une date aussi reculée que l'invasion des Cimbres. D'autre part, elles se trouvent très à propos à l'époque de la conquête césarienne. Au Huelgoat aussi, l'homogénéité des vestiges matériels et leur association avec une monnaie du même type vient à l'appui de la seconde théorie, quoiqu'ici l'occupation fut prolongée davantage. Peut-être cette enceinte fut-elle construite en premier lieu sous la menace des incursions cimbres, et peut-être devrait-on attribuer la diminution et la refortification à la période césarienne ; mais il serait inad-

1. P. Banéat, *Le Département d'Ille-et-Vilaine*, II, p. 250.

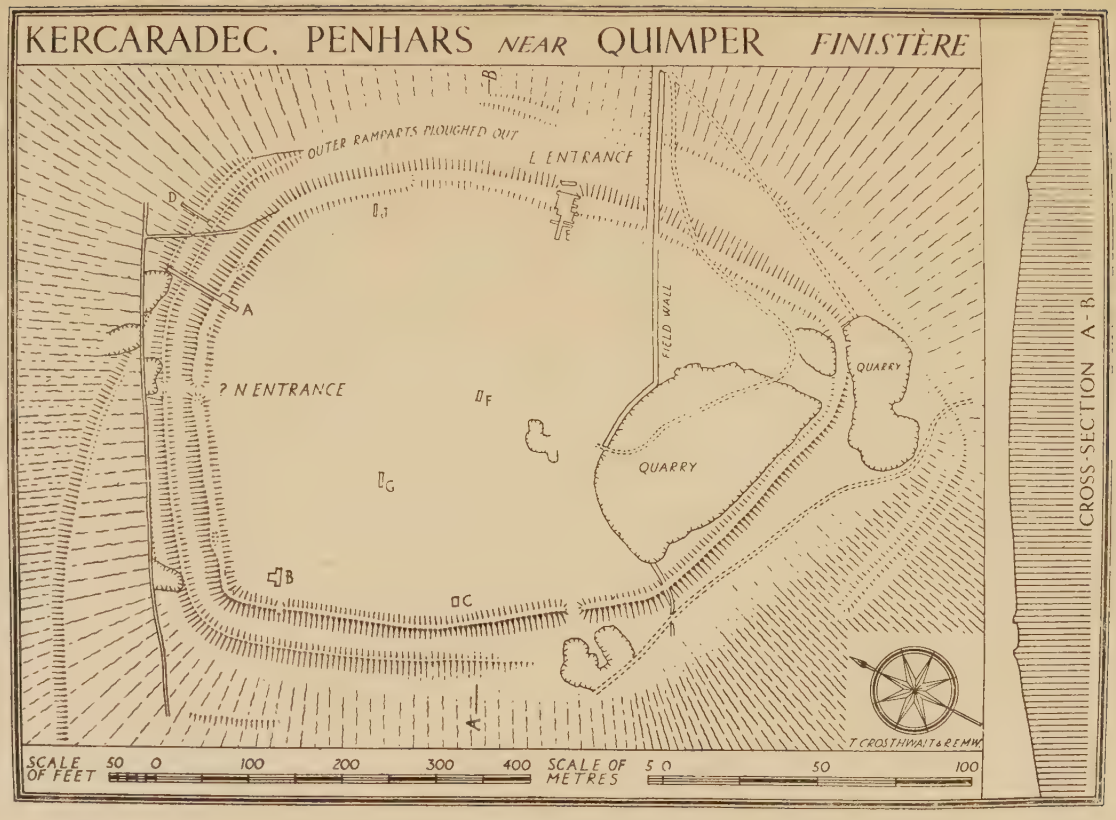

Fig. 5. — Plan du Camp de Kercaradec.

missible que notre unique couche homogène représentât tout un demi siècle d'occupation, fait que cette chronologie nous forcerait à reconnaître.

Mais ceci est évident : le Camp d'Artus et le Camp du Châtellier, sans parler de l'enceinte non fouillée dans la Forêt de Fougères, ont été habités pendant ou vers l'époque de l'invasion césarienne, et nous pouvons conclure d'après son état inachevé, que la construction du Châtellier représente la réaction contre cette invasion. Vous vous rappelez qu'au Petit-Celland, et au Huelgoat également, nous avons retrouvé les preuves d'une destruction violente et d'un incendie ce qui se raccorde parfaitement aux événements de l'an 56 av. J.-C.

Pendant que ce travail se poursuivait, nous nous sommes appliqués systématiquement à l'identification des camps ou « hill-forts » dans les cinq départements du Nord-Ouest de la France (Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine et Manche). On a complété les maigres informations de source archéologique par des renseignements demandés sur place, et quoiqu'un inventaire dressé de cette façon[1] doive offrir certaines lacunes, nous pouvons affirmer qu'il est invraisemblable que nous ayons oublié une seule enceinte importante.

Le premier résultat de cette étude topographique est remarquable. A part les deux enceintes quelque peu anormales que nous avons décrites, les camps à remparts multiples du type qui abondent dans l'Ouest de la Grande-Bretagne n'existent presque pas dans ces cinq départements *sauf dans une région*. Cette région exceptionnelle comprend la côte et son « hinterland » dans le Sud-Ouest du Finistère et du Morbihan. Là aussi, les grandes enceintes à remparts multiples du type du Wessex manquent ; mais une série de promontoires sur la côte et quelques autres stations de second ordre sont défendus par des systèmes multiples de remparts et fossés qui les rapprochent des exemples de second ordre de la série britannique. Les camps sur falaises, tels que Castel Coz et Castel Meur sur la côte du Finistère, entre Douarnenez et la Pointe du Raz, sont analogues aux « cliff castles » de Cornouailles, et de semblables retranchements existent ailleurs plus au Sud, par exemple près d'Audierne, près de Quimper (cette station est située sur une colline et non pas sur un promontoire), près de Quimperlé, à Saint-Avé près de Vannes, dans l'Ile de Groix, à Belle-Ile et près du Pouliguen, dans la Loire-Inférieure.

Les deux emplacements mentionnés plus haut ont été fouillés d'une façon un peu sommaire, il y a plusieurs années. Les poteries provenant de Castel Coz sont maintenant au Musée de Quimper, et se divisent en deux groupes principaux — une série de la phase récente hallstattienne, et une série dont quelques pièces rappellent la céramique à rebord à moulure ronde de notre « Wessex Hill-fort B ». Les poteries recueillies à Castel Meur[2] font partie de la collection

1. Cet inventaire fera partie du rapport complet, qui sera publié par la *Society of Antiquaries of London*. Il est ici illustré par une carte (fig. 6).
2. *L'Anthropologie*, n° 4, juillet-août, 1890.

Du Châtelier au Musée des Antiquités nationales ; elles ne sont pas nombreuses, mais, y compris quelques tessons du Moyen âge, elles offrent des débris représentant deux cultures que l'on peut probablement rapprocher de celles de Castel Coz. Fait plus important, ces deux stations ont donné, l'une et l'autre, des pierres de fronde, autre lien significatif qui rattache ces défenses multiples à celles du Sud de la Grande-Bretagne. Autant que l'on peut en juger sans de nouvelles fouilles, les triples remparts de ces deux *cliff-castles* se composent de talus faits tout simplement de remblais de terre, ce que nous appelons « dump construction ».

Au cours de nos promenades de reconnaissance nous avons de plus en plus reconnu l'importance de ces petits retranchements multiples, au fur et à mesure que l'on se rendait compte du manque presque complet d'enceintes à défenses multiples, ailleurs dans le Nord-Ouest de la France. La date avancée et la raison d'être très spéciale des oppida du Huelgoat et du Petit-Celland en font les seules enceintes importantes à défenses multiples. Il était donc nécessaire de compléter les fouilles, assez sommaires, faites dans les deux « cliff castles » déjà mentionnés, par des sondages dans une autre station de même série. Pour cette recherche, le choix s'est porté sur le camp de Kercaradec, commune de Penhars, près de Quimper (Finistère). Ce petit « hill-fort », d'une superficie de 2 ha 1/4, est défendu, par endroits, par trois lignes de défenses. Les fouilles nous ont révélé que les remparts externes étaient en terre et le rempart interne revêtu, sur ses deux faces, d'un mur en pierres sèches. Le parement intérieur comprenait trois gradins superposés et était couronné d'une palissade qui suivait le bord interne du gradin supérieur. On a recueilli peu de poteries, mais celles-ci offrent une ou deux particularités qu'on retrouve ailleurs au Sud de la Bretagne et qui les rattachent aux poteries de Cornouailles et des palafittes en Angleterre. Nous avons récolté ici des quantités de pierres de fronde, et le fermier nous a dit qu'au milieu du camp, dans une petite carrière, il en avait trouvé « plusieurs mille ».

Ici donc, dans les établissements situés sur la côte ou aux embouchures des rivières, partant du Sud-Ouest du Finistère, à travers le Morbihan jusqu'aux limites de la Loire-Inférieure, et *ici seulement*, à travers tous les cinq départements du Nord-Ouest de la France, nous avons rencontré quelques-uns au moins des traits essentiels qui caractérisent les « hill-forts » à remparts multiples de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire l'emploi de défenses doubles ou triples, associées à des quantités de pierres de fronde. L'extension de l'emploi de la fronde, dans une région où les plages offrent une provision intarissable de galets, est un phénomène assez compréhensible et la multiplication des lignes de défense, on l'a déjà remarqué, en est la suite naturelle. En dehors des régions déjà mentionnées, un examen superficiel des environs de l'embouchure de la Loire et du centre de la Normandie ne nous a point livré de retranchements du type en question. Plus à l'Est, dans la vallée de la Seine, une série de grands oppida se distinguent par l'emploi irrégulier de lignes supplémentaires de rem-

parts et de fossés, mais il est difficile, du point de vue géographique, de les rattacher directement aux régions lointaines du Sud-Ouest de la Grande-Bretagne. En outre, pendant La Tène III, la vallée de la Seine était belge, et il n'y a rien de belge dans les cultures associées aux retranchements de l'âge du Fer B de cette époque dans le Dorset ou la Cornouailles. En même temps le grand nombre de fibules de La Tène II retrouvées dans la Seine-Inférieure et leur rareté remarquable dans les « hill-forts » de la région Dorset-Cornouailles nous empêcheraient sérieusement de réclamer pour la culture de « Wessex hill-fort B » une origine plus ancienne dans la vallée de la Seine. Pour toutes ces raisons, nous pouvons écarter la Normandie orientale comme source possible de la civilisation du « Wessex Hill-fort B ».

Bref, d'après le témoignage de la construction seule, l'origine principale des retranchements multiples associés à l'emploi de la fronde est maintenant tout à fait claire. Elle se trouve dans la région du Sud de la Bretagne qui s'étend de la Montagne Noire à la mer, dans le Morbihan et les parties avoisinantes du Finistère et de la Loire-Inférieure. Cela n'est point surprenant si l'on se rapporte aux données historiques. Car cette partie de l'Armorique fut dominée ou occupée, avant et pendant le temp de Jules César, par les Vénètes, les grands commerçants du Nord-Ouest qui formèrent le noyau de la lutte contre Rome pendant ses dernières campagnes dans le Nord de la France. Les barques des Vénètes étaient des vaisseaux qui pouvaient s'aventurer sur la mer, munis de voiles en cuir — bâtiments dignes des précurseurs des Vikings d'une époque plus avancée. Strabon nous apprend que les marchands vénètes étaient en relation continuelle avec la Grande-Bretagne, et il nous affirme qu'ils furent encouragés à opposer la plus forte résistance à César parce que celui-ci menaçait de se rendre en Angleterre, « l'île de Bretagne étant le principal débouché de leur commerce[1] », et ils ne voulaient pas le perdre.

Ainsi la région située au Nord-Ouest de la France, où seule se rencontre un nombre assez élevé de camps à défenses multiples (fig. 6), et où seule apparaît l'emploi de la fronde, a subi la domination d'une puissante tribu qui entretenait des relations commerciales régulières avec la Grande-Bretagne. Notre problème commence à s'éclaircir, mais il y a encore bien des difficultés. Si les « cliff-castles » tels que Castel Coz et Castel Meur sont de construction conforme à celle des autres « cliff-castles » dans les Scilly Isles ou la Cornouailles, peut-on les comparer étroitement aux grands oppida du Wessex, tel que Maiden Castle ? Il faut, à propos de cette question, examiner deux faits. En premier lieu, parmi les camps à défenses multiples de la zone vénète il y en a de dimensions considérables : par exemple, l'enceinte de la Pointe de Pen Château, au Pouliguen (Loire-Inférieure), a une superficie de 8 hectares, et celle de la Pointe du Vieux Château de Belle-Ile-en-Mer (Morbihan) atteint environ 35 hectares. En

1. *Geog.*, IV, 4, 1.

second lieu, lorsqu'on considère les grands camps à défenses multiples du Sud-Ouest de la Grande-Bretagne, il faut se rappeler que quelques-uns, et peut-être plusieurs, ne doivent ni leur origine, ni leurs dimensions, aux hommes de l'âge du Fer B qui les ont assujettis, mais aux peuplades de la phase précédente de l'âge du Fer A. Ainsi, Maiden Castle avait déjà atteint son maximum de superficie à l'intérieur de ses défenses au cours de son occupation par les hommes

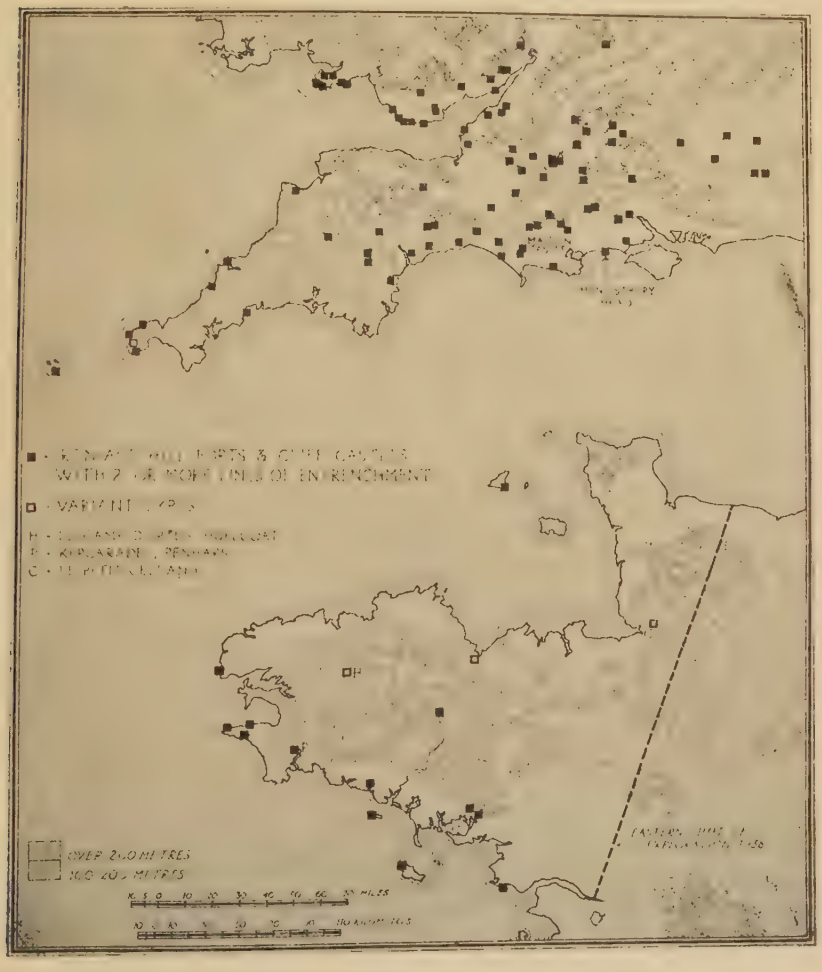

Fig. 6. — Carte de répartition en France et en Grande-Bretagne des camps à enceintes multiples.

du groupe A, pendant les IIIe et IIe siècles avant J.-C. Quand les populations de l'âge du Fer B sont venues au cours du Ier siècle avant notre ère, elles se sont tout simplement rendues maîtresses du camp, déjà constitué dans toute sa longueur, avec son rempart et son fossé uniques, et elles n'ont fait que remblayer et multiplier ses défenses. Hembury Fort, dans le Devon, nous offre une semblable série d'événements. Si donc ces exemples sont typiques, on ne doit pas considérer les dimensions des grands camps de la Grande-Bretagne comme une particularité introduite pendant l'âge du Fer B, mais plutôt comme un legs de l'âge du Fer A, témoin de la population considérable qui occupait l'Ouest de l'Angleterre lors de l'arrivée des porteurs de la culture du groupe B.

Mais une seconde difficulté se présente qui, dès l'abord, semble être plus sérieuse. On pourrait conclure avec raison que la transmission d'un côté de la Manche à l'autre d'une nouvelle façon de combattre et d'un nouveau mode de défense devrait comprendre l'apport complémentaire de toute une civilisation. C'est ce qui s'est produit lors de la migration des tribus belges dans le Sud-Est de l'Angleterre au cours du Ier siècle avant J.-C. Mais nous avons cherché, en France, sans succès un groupe de céramique qui présenterait une étroite ressemblance avec celle qui caractérise les camps de l'Angleterre de l'Ouest, tels que Maiden Castle ou Hembury, pendant l'âge du Fer B. Si l'on retrouve, par-ci par-là, dans le Nord-Ouest de la France, les éléments de la poterie de « Wessex hill-fort B » (les rebords à moulure ronde, anses fraisées, etc.)[1], ils sont toujours associés à d'autres éléments étrangers à la série britannique. Il est donc évident que les retranchements multiples de l'Ouest de la Grande-Bretagne n'ont pas été construits à la suite d'une migration de toute une peuplade, ce que confirme un fait significatif. A partir de La Tène II, et à travers le Nord de la France, l'emploi du tour, quoique variable, paraît être normal. En Grande-Bretagne, il apparaît, pour la première fois, dans le Sud-Est avec l'arrivée des immigrés belges au Ier siècle avant notre ère, et on ne le rencontre pas dans l'Angleterre de l'Ouest avant la pénétration de l'influence belge dans la zone occidentale, au cours du Ier siècle après J.-C. Avant cet événement le tour n'est pas caractéristique du groupe B, et il est impossible de supposer que la dite céramique représente l'arrivée en masse d'artisans émigrant d'une région quelconque du Nord de la France. Si des potiers gaulois, de La Tène II-III, étaient ainsi parvenus dans l'Angleterre de l'Ouest, en nombre assez suffisant pour imposer leurs coutumes industrielles, ils n'auraient guère manqué d'introduire une invention aussi utile que celle du tour, comme le firent si facilement leurs contemporains, les Belges, dans l'Est de la Grande-Bretagne.

---

1. Par exemple, les anses fraisées (« countersunk handles ») qui distinguent « Wesser hill-fort B » (fig. 2, 6) se rencontrent dans cinq stations du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieure et des Côtes-du-Nord. De plus, certaines poteries provenant de Castel Coz (Finistère) ont un soupçon de rebord, plus ou moins conforme à ceux des poteries B du Sud-Ouest de l'Angleterre.

Il faut donc reconnaître que les immigrés qui, du Sud de la Bretagne, ont apporté la fronde et les retranchements multiples en Angleterre, n'étaient pas accompagnés de nombreux artisans. En même temps, comme nous l'avons déjà signalé, leur arrivée (au moins dans le Wessex) coïncide avec la lente introduction de nouveaux types céramiques, parmi lesquels le rebord à moulure ronde est un trait prédominant. Quelle en est donc l'explication ? Elle ne peut être autre que la suivante : le rebord à moulure ronde, je l'ai déjà dit, est surtout un artifice de chaudronnier pour renforcer le rebord d'un vase, et les poteries à rebord des camps du Wessex ne sont que des copies, fabriquées par les potiers de l'âge du Fer A, des vases de métal introduits par leurs nouveaux maîtres, les envahisseurs du groupe B. Si l'on recherche l'origine de ces prototypes métalliques, il est probable que nous avons déjà fourni la réponse : à savoir qu'ils ont péri, comme les autres objets en métal, dans les terres acides sur lesquelles la plupart des camps sont situés. Cependant, quelques exemplaires de vases métalliques à rebord existent encore, notamment les bassins en bronze de Spettisbury Camp, Dorset (British Museum), et de la palafitte de Glastonbury (Taunton Museum). Le bassin en bronze de Spettisbury reproduit tous les traits essentiels des vases à rebord de Maiden Castle, et celui de Glastonbury montre le rebord multiple qui n'est qu'une variante de la même série céramique. L'un et l'autre témoignent d'un métier déjà développé qui sous-entend l'existence antérieure d'un grand nombre de pièces de ce genre.

Examinons maintenant le problème dans son ensemble. Le remaniement et le renforcement de ces enceintes, telles que Maiden Castle pendant le 1er siècle avant J.-C., est l'œuvre des Vénètes du Sud de la Bretagne, qui sont arrivés en petit nombre, sans être accompagnés d'une bande considérable d'artisans, hommes ou femmes, mais qui se sont rendus maîtres de la population nombreuse, mais passive, qui occupait les coteaux du Wessex. Sous le nouveau régime de l'âge du Fer B, le gros de la population des oppida (Maiden Castle) représente toujours l'ancienne souche, mais ses potiers, toujours portés à l'imitation, acceptèrent en les modifiant, les formes des vases métalliques et quelques-uns des types céramiques qu'apportaient les nouveaux venus. Il en résulta un bon exemple de compromis britannique ; les nouveaux éléments furent absorbés petit à petit dans l'ensemble de la civilisation, sans changement brusque ou profond. Ce fut seulement dans le mécanisme de la défense et de la guerre qu'il y eut une réaction instantanée et violente — conforme au fait de conquête qui avait donné naissance au nouveau régime.

Partant de ces considérations il serait facile et dangereux de se lancer dans une foule de suppositions à la recherche des faits historiques. Pour quelle raison ces petites bandes militaires, hardies et opiniâtres, avaient-elles quitté le territoire armoricain des Vénètes pour s'établir en maîtres parmi les populations agricoles et nombreuses des coteaux du Dorset ? Ce n'était pas le commerce — ce commerce vénéto-britannique que Strabon mentionne dans le texte

que nous avons cité plus haut. Car si Maiden Castle est un exemple typique, le commerce jouait un rôle négligeable dans la vie de ces stations des hauteurs du Wessex. Presque tous les objets utilisés par les habitants des oppida (Maiden Castle et Hembury) étaient d'origine locale. Les paysans qui peuplaient ces bourgades trouvaient chez eux de quoi satisfaire à presque tous leurs besoins, mais ne produisaient rien pour l'exportation. Dans les bonnes années peut-être y avait-il un excédent sur la récolte de blé, mais, bien que Strabon cite le blé parmi les exportations britanniques, il s'agit plutôt des Belges progressivement établis dans le Sud-Est de la Grande-Bretagne plutôt que des paysans retardataires de l'Ouest. Dans le Wessex, en tous cas, les étrangers qui venaient du Sud de le Bretagne étaient des immigrés et non des commerçants.

Plus à l'Ouest, en Cornouailles, la situation était peut-être différente. Là, les « cliff-castles », identiques à ceux du Sud de la Bretagne, sont situés à proximité de gisements fournissant des minerais négociables, et ce n'est que là qu'on pourrait retrouver les premières colonies de trafiquants vénètes. Malheureusement, on ne connaît presque rien de la civilisation que représentent ces « cliff-castles » de Cornouailles, et il faudrait y faire des fouilles d'urgence. Pour le moment, il nous est permis de conclure que les retranchements multiples de Cornouailles représentent les traces du commerce vénète, tandis que ceux du Wessex sont dus à l'immigration vénète. Les premiers, au moins, étaient connus des Vénètes avant le temps de Jules César.

C'est alors que se pose le problème de la chronologie de ces établissements. La culture des « Wessex hill-fort B », c'est-à-dire la culture associée aux remparts multiples d'une station telle que Maiden Castle, appartient dans sa phase récente à la civilisation belgo-romaine d'environ 25-65 après J.-C. En outre, les objets de métal qui y sont associés, appartiennent à La Tène III, et si l'on considère le cours général de son développement dans le Wessex, il n'est pas douteux que la date de son arrivée se place au cours de la première moitié du Ier siècle avant J.-C. c'est-à-dire à l'époque où les Belges, porteurs d'une civilisation différente, étaient en train de s'établir, plus à l'Est, dans le Kent, l'Essex et le Hertfordshire.

On est alors tenté d'aller plus loin et de se demander quelles étaient les événements historiques qui ont entraîné cette extension de l'autorité des Vénètes dans le Wessex. Ce faisant, je n'insiste pas sur l'explication qui, du point de vue général, me semble être la plus probable, mais dont on ne peut, en ce moment, démontrer la vérité. Il est à croire que le commerce a précédé leur installation dans la région, et on peut, pour le moment, supposer que les établissements vénètes près des mines de Cornouailles sont antérieurs à l'époque où les Vénètes ont assuré leur domination sur les paysans des bourgades du Wessex. Quant à celle qui se traduit par une immigration et une colonisation permanente, l'histoire de la Gaule à cette époque fait connaître deux événements qui ont pu les provoquer. Le premier est l'invasion des Cimbres à la fin du IIe siècle av. J.-C., le

second est l'invasion césarienne un demi-siècle plus tard. Il est difficile de croire que la première aurait eu des répercussions aussi violentes le long des falaises éloignées du Sud de la Bretagne et qu'elle ait entraîné l'immigration d'éléments vénètes assez vigoureux pour s'emparer des grands « hills-forts » du Wessex. Aussi est-il douteux qu'une tribu qui aurait perdu, il y avait seulement une génération, une bonne partie de ses éléments les plus vigoureux, parvienne à jouer un rôle des plus important dans la résistance contre l'invasion romaine du Nord-Ouest de la Gaule. Somme toute, je penche plutôt, jusqu'à nouvel ordre, pour l'invasion césarienne de l'an 56 avant J.-C. pour nous fournir le mobile principal.

Vous connaissez les détails de la résistance des Vénètes à cette date. Ils avaient déjà réclamé le secours de leurs frères d'Outre-Manche[1], action qui fait supposer l'existence d'immigrés vénètes sur la côte anglaise, et qui explique pourquoi les réfugiés vénètes se sont rendus plus tard en Angleterre. Les Vénètes et leurs alliés opposèrent une telle résistance et furent si près de la victoire que César, après le grand combat naval près des côtes du Morbihan « se décida d'apprendre à tout le peuple gaulois, au moyen d'une terrible leçon, qu'il était dangereux de se révolter. Puisque le sénat vénète était responsable pour l'outrage qui avait entraîné la guerre, tous furent mis à mort, et tout le reste de la tribu, *ou tous ceux que l'on pouvait saisir*, furent vendus comme esclaves ». Il est probable que César ait exagéré l'efficacité de ses représailles. Quoi qu'il en soit, le texte indique qu'en fait quelques membres de la tribu se sont échappés, et on peut présumer que, parmi ceux-ci, il y avait des chefs qui pouvaient conduire le restant de la tribu dans leur nouvelle patrie Outre-Manche. Dans une telle débacle, les vieillards, les femmes et les enfants furent probablement les victimes les plus nombreuses, et le massacre ou l'esclavage des femmes aurait privé la tribu de la majorité de ses potiers, ce qui s'accorderait avec l'absence de ces artisans parmi les réfugiés qui sont arrivés en Wessex.

C'est là une explication possible de l'établissement dans le Sud-Ouest de la Grande-Bretagne, non pas de prospecteurs à la recherche de minerais, mais de princes fugitifs accompagnés d'une suite peu nombreuse, partis à la recherche d'une nouvelle patrie dans un pays déjà colonisé en partie par leurs compatriotes — C'est ainsi que les Vénètes auraient établi leur domination sur la paysannerie, nombreuse, mais décadente, du Wessex, à l'Est de la zone où se rencontrent leurs premiers établissements. Si de nouveaux témoignages viennent à l'appui de cette hypothèse, elle nous fournirait un point d'appui très précieux dans la préhistoire de nos îles pour la date d'arrivée en Wessex de la civilisation des « hill-forts B », en 56 av. J.-C. Si l'on se souvient, qu'avec un apport belge, cette culture a survécu jusqu'après le milieu du I^er^ siècle de notre ère, aucune diffi-

1. *Bell. Gall.*, III.

culté ne se présente au sujet du développement typologique ; et, dès maintenant, je voudrais proposer l'an 56 av. J.-C. comme date probable pour la conquête vénète et l'âge du Fer B des « hill-forts » du Wessex.

R. E. M. Wheeler,
Vice-Président
de la Society of Antiquaries
of London.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

JULES MAURICE (1859-1938).

Jules Maurice, né à Douai le 19 mars 1859, mort à Paris le 30 juin 1938, n'a jamais occupé de situation officielle et a pu poursuivre ses travaux scientifiques en toute liberté. Issu d'une famille de magistrats, il s'était d'abord intéressé aux sciences naturelles, mais il ne tarda pas à se tourner vers la numismatique romaine, à se vouer très particulièrement à l'étude des monnaies de la période constantinienne, auxquelles presque toutes ses publications sont consacrées. Son œuvre maîtresse est sa *Numismatique Constantinienne*, en trois volumes parus de 1908 à 1912 ; elle avait été préparée par des mémoires, dispersés dans de nombreux recueils, qui passent en revue la production des divers ateliers régionaux et, au sein de chaque atelier, classent les pièces chronologiquement par émissions. Dans l'ouvrage, le catalogue copieux et exact, témoignant d'un labeur considérable qui aboutit à des résultats utiles et nouveaux, est précédé d'introductions étendues et approfondies où sont exprimées toutes les questions que soulève cette énorme production monétaire. Après la guerre, Jules Maurice avait donné en 1924, un *Constantin le Grand*, qui a été plus discuté, et dont certaines conclusions apparaissent moins assurées[1]. Le numismate était universellement apprécié ; il était membre de presque toutes les sociétés numismatiques et, en France comme en Angleterre, les principaux corps savants l'avaient honoré de hautes récompenses.

A. Merlin.

PAUL COLLINET (1869-1938).

Les recherches sur le droit byzantin ont perdu en Paul Collinet, décédé subitement le 10 décembre 1938, un de leurs plus doctes représentants. Ses *Études historiques sur le droit de Justinien*, dont le quatrième volume doit bientôt paraître, ont enrichi l'histoire, pour un domaine de la civilisation byzantine encore mal défriché avant lui.

1. Le sujet de son dernier ouvrage, publié en 1930, avait été : *Sainte-Hélène*. Des travaux sur Eusèbe et Lactance, sur les Pharaons des temps romains complètent la bibliographie de l'érudit disparu. L. Réd.

Né à Sedan le 2 janvier 1869, il enseignait à la Faculté de Droit de l'Université de Lille lorsqu'éclata la guerre, pendant laquelle il eut un rôle important. Professeur de droit romain à la Faculté de Paris depuis 1919, il fut chargé de diverses missions d'enseignement à l'étranger. Il était membre de plusieurs académies et docteur *honoris causa* de maintes Universités étrangères. Ses contributions et communications historiques dans les revues de droit, ou en d'autres périodiques scientifiques, ont toujours été accueillies avec intérêt.

R. L.

SIR ROBERT MOND († 1938).

Sir Robert L. Mond, que l'Académie des Inscriptions avait élu associé étranger en 1936, était venu à l'archéologie et à l'histoire du dehors ; car il reçut d'abord une éducation de chimiste, et obtint le titre d'assistant des sciences à l'Université d'Edimbourg. Il a eu un rôle important dans la création de l'électro-métallurgie du zinc, et il trouva le nickel carbonyle, qui permit d'inaugurer un nouveau procédé d'extraction du nickel. Il devint, ainsi, « roi du nickel ». Comme l'a rappelé M. Petit-Dutaillis, le 28 octobre 1938[1], Sir Robert Mond a été aussi un grand amateur d'art, et sa maison de Cavendish Square contenait une salle égyptienne qu'il aimait à montrer. Il a dépensé avec désintéressement une partie de sa fortune pour des fouilles et des œuvres sociales ; il a donné un million pour la fondation de la Maison de la Chimie ; il a été, pour les archéologues, préhistoriens ou orientalistes, un patron généreux.

Il voulait se faire une opinion personnelle sur les débuts des industries, principalement de l'industrie des métaux, et sur les techniques antiques ; d'autre part, ses origines et son éducation familiale lui inspiraient le goût des études bibliques, des fouilles en Asie antérieure et en Égypte. Il a fait reprendre les travaux de Jéricho, et ses collaborateurs ont trouvé à Tell Douweir des ostraca israélites, qui ont révélé une correspondance de l'époque de Jérémie, avec mention de personnages cités par le prophète. Pendant près de quarante ans, il a fourni aussi des fonds pour des fouilles très importantes en Égypte, exécutées en grande partie par un personnel d'archéologues et d'anthropologistes que lui fournissait l'Université de Liverpool, devenue, grâce à lui, un centre d'études orientales. Rappelons les déblaiements et restaurations de l'hypogée de Ramosè, qui ont mis au jour d'admirables bas-reliefs, et les fouilles d'Erment, faites à ses frais par l'Égyptian Exploration Society. Il a publié lui-même les résultats des fouilles d'Erment, dans un magnifique in-folio intitulé *The Bucheum* : c'est-à-dire la nécropole des taureaux sacrés d'Hermantis. On y avait recueilli les sarcophages, les ossements, les stèles de pierre précisant la date de naissance, l'année de la consécration et la date de la mort des taureaux, ce qui donne un instru-

1. Cette notice utilise en grande part le discours prononcé à l'Académie.

ment de contrôle pour la chronologie des souverains égyptiens, depuis l'époque perse jusqu'à Dioclétien. Plus récemment, Sir Robert Mond a subventionné les fouilles d'El Amarna et l'exploration des ruines d'un temple bâti par Aménophis III près de la troisième cataracte.

Il aimait vivre en France, où ses libéralités et celles de sa famille ont laissé de nombreuses traces. Il avait récemment préfacé la publication de son assistante, Miss V. C. C. Collum, l'*Allée couverte de Tressé*, près Saint-Malô (1938). La fouille avait été faite là sous sa direction, à la demande du baron Surcouf ; il avait participé aussi aux travaux de la butte de Roc'helleu à Loperhet, au Finistère.

Ch. P.

HANS LEHNER (1866-1938).

M. A. Grenier, *REA.*, XL, 1938, p. 303-304, a écrit : « Ancien directeur du musée archéologique de Bonn (1893-1930), il appartenait à la première génération des grands archéologues régionaux allemands — Hettner, Schumacher, Ritterling, pour ne parler que des disparus — ceux qui, de l'archéologie classique grecque et romaine, étaient passés à celle de la Germanie romaine. Il avait pris la direction du Musée vers 1893 ; il l'a conservée jusqu'à sa retraite, après 1930. Il en avait publié le catalogue détaillé ; il en tenait le guide au courant, il en dirigeait les fouilles jusqu'à Aix-la-Chapelle et Dusseldorf sur le Rhin. C'est lui qui fouilla le camp de *Vetera* (Xanthen), dont il a publié en 1929 une remarquable monographie. Il fut l'animateur et l'un des principaux rédacteurs des *Bonner Jahrbücher*. C'est là qu'il avait publié ses fouilles d'Andernach, qui ont fait époque. » X.

E. KJELLBERG (1891-1938).

Maître de conférences à l'Université de Stockholm, E. Kjellberg, qui disparaît à moins de cinquante ans, était le fils d'un savant estimé, auquel sont dues de multiples études et, en partie notamment, les premières fouilles de Larissa-sur-l'Hermos. Cette mort nouvelle rend, hélas ! plus problématique la publication complète d'intéressantes terres-cuites architectoniques trouvées là (Mus. de Stockholm). Né à Upsal, Ernst Kjellberg avait été l'élève de S. Wide ; il avait bénéficié aussi de l'hospitalité des écoles anglaises de Rome et d'Athènes. Ses études sur Agoracrite de Paros, surtout, son livre consacré en 1926 aux reliefs attiques du v^e^ s. av. J.-C. (*Studien zu den attischen Reliefs des V^ten^ Jahrhunderts v. Chr.*) avaient attiré l'attention sur lui. Au Musée National de Stockholm, il avait inventorié fort utilement la collection antique du Piranèse. Mais on lui rapporte aussi en partie l'introduction, malheureuse, d'une Coré moderne, sur laquelle A. Dossena revendiqua ses droits.

Archéologue classique, E. Kjellberg était le président de l'Association des humanistes de Suède, et il avait contribué en janvier dernier à assurer le plein succès de l'exposition organisée par l'Association G. Budé à l'Institut français de Stockholm. Ch. P.

Sports d'hiver préhistoriques.

C'est une instructive et amusante étude que le comte H. Bégouen a consacrée aux *Sports de neige ; la marche sur la neige aux temps préhistoriques : patins, skis et traîneaux* (Toulouse, 1938). Les sports d'hiver sont une mode du « dernier bateau » ; mais ce fut une impérieuse nécessité qui contraignit l'homme primitif à inventer les appareils propres à marcher sur la glace et la neige. Les documents les plus anciens ont été recueillis dans les palafittes de la Suisse et les tourbières du Nord de l'Europe : ce sont des patins taillés dans des métatarsiens de cheval, dont une face a été fortement polie. Les patins de la tourbière de Posio, en Finlande, sont faits d'une pièce de bois résineux de la longueur d'un pied humain et assez lourde, relevée légèrement en avant. Le poids de cet instrument ne devait permettre d'avancer qu'en se poussant avec un bâton. Ce n'était pas proprement un patin à glace, mais un patin pour marcher sur la neige gelée. On rapprochera de cette catégorie des plaques de bronze armées de six crampons et s'adaptant à une semelle de cuir, découvertes en Carinthie, et dont le modèle était encore en usage au Beuvray, à La Tène III.

Fig. 1. — Le « Skieur » de Ruedoey (Norvège) gravure rupestre.

Le patin correspond à une utilisation très spéciale, la marche sur une surface gelée. Un autre appareil était nécessaire pour circuler facilement sur la neige floconneuse et molle. Ce fut le rôle du ski, connu dès le Néolithique final. Le type le plus ancien a été découvert à Riihimaki, au nord d'Helsinski, il a été taillé, à l'aide d'instruments de pierre, en plein bois de pin. Long de 1 m. 35, l'emplacement du pied était creusé entre deux sortes de lattes percées de trous pour le passage des lanières d'attache. Pendant l'âge du Bronze, ce modèle paraît avoir encore été en usage. Mais peu à peu, la forme du ski se modifie et se perfectionne : la gouttière et le listel disparaissent, la coupe de l'appareil devient rectangulaire et la place du pied, sur certains exemplaires, est marquée par un léger relief. Quelques pièces, assez rares, sont agrémentées d'ornements gravés. La longueur varie entre 1 m. 50 et 2 m. ; mais on en a trouvé mesurant jusqu'à 3 mètres de longueur, appartenant probablement à des paires de dimensions inégales, glissières plutôt que skis. Chaussées du pied gauche, on aurait porté sur elles tout le poids du corps en se laissant glisser par l'impulsion donnée avec le pied droit portant un ski beaucoup plus court (p. 6).

L'importance du ski, dans les civilisations nordiques, n'est pas seulement prouvée par la découverte de nombreux exemplaires : une gravure des falaises de Ruedoey (Nordland), représente un homme monté sur deux longs skis relevés au bout (fig. 1), légèrement penché en avant, tenant une hache retournée dont il paraît se servir comme d'un balancier.

De la glissoire, on est passé facilement au traîneau. Les exemplaires les plus primitifs consistent en une large planche, percée sur les bords de petites ouvertures par lesquelles on pouvait faire passer des attaches, peut-être même des tiges de bois destinées à maintenir la charge qu'on traînait ainsi derrière soi. Bientôt apparaissent les premiers éléments du traîneau, sous forme de patins de bois longs de 4 mètres, larges de 0 m. 25, qu'un système de chevilles permettait de transformer, à l'aide de lanières, en une sorte de vaste corbeille.

Pendant le Moyen âge, le ski tend à s'élargir ; la pointe se relève et elle est ornée de sculptures. R. L.

Paris néolithique.

Le plateau des Hautes-Bruyères, au Sud de Paris, que la Bièvre sépare du plateau de Châtillon, a été occupé dès le Paléolithique. Ce fut, au Néolithique, l'habitat le plus important de la région parisienne, dont les fonds de cabanes s'étendaient jusqu'au vieux quartier des Tanneries. Sablières et briquetières ont été l'objet de maintes explorations. En 1937, dans la sablière Berval — située à l'angle de la rue de Verdun et du vieux chemin de Villejuif, dans cette même localité — le Dr G. Durville et M. P. Fitte ont mis au jour une sépulture néolithique, circulaire, mesurant 1 m. 20 de diamètre, et profonde de 1 m. 10 ; le remplissage avait été emprunté aux matériaux qu'on avait extraits : un mélange de loess et de limon rougeâtre. Au fond de l'excavation gisait un squelette, vraisemblablement féminin, accroupi et couché sur le côté droit, les genoux ramenés à proximité du thorax, les coudes entièrement fléchis, les deux mains sur la face. Il était orienté Est-Ouest, la tête à l'Est. Le mobilier funéraire comprend : une côte de cerf ; une hache polie, brisée, puis retaillée ; un grand couteau à dos abattu en silex ; un grattoir et quelques lames et éclats de même matière. L'accroupi de Villejuif est le premier squelette en attitude repliée, découvert dans la région parisienne (Dr Gaston Durville et Paul Fitte, *Contribution à l'étude de l'Homme du Paris néolithique. Nouvelles fouilles sur le plateau des Hautes-Bruyères*, extr. du *Bulletin de la Société préhistorique francaise*, 1938, nº 6). R. L.

La station préhistorique de La Praille, près de Genève.

La correction du cours de la Drize ou Eau-Morte, dans le secteur le plus rapproché de l'Aire et de la route des Acacias, a nécessité des fouilles profondes qui ont amené la découverte, à 6 mètres sous la couche arable, d'un village préhistorique, en bordure de l'Arve. L'agglomération avait été probablement établie sur un îlot ou une presqu'île. Elle s'étendait en longueur suivant les sinuosités de la rive, et sa largeur ne dépassait pas une trentaine de mètres.

A une seule exception près, les cabanes sont petites et à plan rectangulaire. L'une a la forme d'un fer à cheval. La technique de

la construction est sensiblement la même : elles sont partout creusées dans le sable, le fond est recouvert d'une ou plusieurs couches de feuillages. Les parois, faites de branchages entrelacés, dont les interstices sont remplis par un bourrage de mousse et d'argile, sont étayées à la base par des bois moyens de 10 et 15 c/m de diamètre. Les troncs les plus gros reposent sur un lit d'argile rapportée. Aucune de ces cabanes ne présente d'emplacement pour un foyer. Mais, sur une petite place, un grand foyer circulaire de 2 m. de diamètre, avec empierrement central, devait être utilisé en commun par les habitants du village.

Celui-ci se composait de deux groupes bien distincts : des huttes alignées sans ordre apparent le long de la rive, et, en aval, une grande cabane isolée, d'un type très particulier de construction. Un énorme chêne couché, de plus de 5 m. 50 de circonférence, avec toutes ses racines, forme l'ossature de la demeure. De part et d'autre étaient disposés des abris et des salles, la plus importante sur la face occidentale. Du tronc principal partent trois branches dont l'une est creusée de nombreuses mortaises destinées à supporter les étais du toit. Le faîtier était soutenu par un autre arbre formant pilier. Branches et parois de branchages délimitent de nombreuses pièces dont quelques-unes ont pu servir d'ateliers. La plus grande était peut-être une salle de réunion, comme le fait a été constaté dans les maisons dites de chef. En avant de la cabane et dans son prolongement, un tronc de chêne avait été creusé en forme de bassin.

Dans l'un des abris, protégé par un avant-toit qui devait se rattacher à l'auvent de la grande hutte, gisait, couchée sur le flanc, une grande pirogue, longue d'au moins 5 m. 50, à fond plat et fermée à l'arrière par une traverse creusée d'une rainure. Deux étais la maintenaient en cale sèche sur une poutre écorchée et lisse, permettant de la faire glisser jusqu'à la rivière.

On remarquera que tous les troncs employés dans la construction de la grande cabane sont des arbres avec leurs racines et leurs grosses branches. Seules les branches secondaires ont pu être tranchées avec les moyens rudimentaires dont disposait la population du village. Celle-ci ne pouvait que faire basculer les arbres, et non les couper à la base et les traîner ensuite sur le sol jusqu'à l'emplacement choisi. Pour élever les parois des demeures, les troncs sont à l'équerre ; mais il n'y a aucune mortaise pour les fixer.

L'outillage est en effet des plus rudimentaires : aucun silex, mais des ardoises et des schistes taillés en grattoirs, en pointes ; pierres de natures diverses ramassées sur place. Par contre, il y a un outillage en bois extrêmement abondant : emmanchements à fourche et à encoche, crochets, hameçons, pointes, spatules, cuillers, récipients, flotteurs en écorce taillée ; puis des rames, des goulots de fontaine. Les débris de cuisine sont peu importants : quelques os de bœuf et de chevreuil, de nombreuses coquilles de noisettes, ainsi que d'autres baies ou fruits.

L'absence complète de céramique, d'os ou de bois de cervidé taillés, le caractère très primitif de l'outillage de pierre, les formes

des emmanchements en bois classent la station de La Praille dans le Néolithique ancien. L'examen de la faune malacologique et des végétaux indique une période humide et plus froide que de nos jours. Cependant les analyses polliniques ont démontré la présence de l'Épicéa (sapin rouge), espèce végétale arrivée tardivement en Suisse. Mais ce n'est pas là une raison suffisante pour faire descendre la date d'occupation du village aux abords de l'âge du Bronze. Il serait invraisemblable qu'un groupe humain, que deux kilomètres seulement séparent du groupe lacustre le plus éloigné, ait pu mener une existence aussi primitive et rude. R. L.

Céramiques d'Égypte[1].

M. G. Nagel a recueilli — tout en regrettant de ne pas avoir pu faire débuter cette enquête avec les fouilles — les restes du mobilier céramique trouvé en Égypte, à Deir-el-Médineh : la plupart du temps dans des tombes du Nouvel Empire. Il donne le catalogue des vases, tombe par tombe (p. 1-150), très minutieusement. Il étudie ensuite les formes. Les égyptologues ne seront pas seuls à bénéficier de ce travail méthodique. Si beaucoup des objets sont spécifiquement égyptiens, et nous apportent sur les usages funéraires de la nécropole de Thèbes, pour un temps précis, une information précieuse, les helléniste qui s'intéressent à l'installation des Grecs dans le Delta, auront aussi profit à comparer des vases sur lesquels — forme ou décor — les céramistes de Naucratis ou d'ailleurs ont pu trouver une inspiration. Il y a là des coupes à encens en forme de canard, des autels portatifs, des calices (p. 199 sqq.), dont M. G. N. a bien replacé l'image dans le décor de la vie religieuse égyptienne, et qui ont pu servir de modèles : ils expliquent l'adoption du lotus sur les vases naucratites. Les « pots de fleur », les passoires, les « mouilloirs », les vases à décanter, devront être comparés avec la céramique égéenne, préhellénique et proto-hellénique[2]. Ch. P.

Ex-voto de plomb en Assyrie.

La série des cent mille ex-voto de plomb du sanctuaire d'Artémis Orthia à Sparte (A. J. B. Wace, dans R. M. Dawkins, *Artemis*

---

1. Georges Nagel, *La céramique du Nouvel Empire à Deir el Medineh*, t. I : Doc. de fouilles publiés par l'Inst. du Caire, X, Le Caire, 1938, XV-222 p., XVIII pl.

2. Les poteries dites « bizarres » de la fig. 125 sont à rapprocher des vases anthropomorphiques. Noter, *passim*, la présence d'Hathôr, et fig. 127, les vases en forme de Bès. Les « mouilloirs », p. 183 sqq., coupes plus ou moins plates à anneaux placés à l'intérieur, sont ingénieusement expliqués comme ayant servi aux fileurs et fileuses, ce qu'éclairent des représentations funéraires du Moyen et Nouvel Empire. On mouillait le fil avant de l'enrouler autour du fuseau (Beni-Hassan, Thèbes) Les *coupes avec cupules sur le bord* (p. 210 sqq.), qu'on connaît déjà au Moyen Empire (Rifeh : XII[e] dynastie) sont comparables aux *kernoi* égéens de Milo (fig. 184) et d'ailleurs. L'auteur marque d'ailleurs les différences, et relève, ce qui est important, que ces vases ne faisaient pas partie du mobilier funéraire en Égypte, sans quoi on les retrouverait sur les représentations de scènes religieuses. A Deir-el-Medineh, ils proviennent des kôm d'habitation.

Orthia, 1929, p. 249-284, ch. IX, pl. 179 sqq.) paraissait jusqu'ici assez isolée, sinon dans le Péloponnèse (autres au Ménélæon, à l'Amyclæon, à l'Héræon d'Argos, à Bassæ, à Phlionte ; cf. Ch. Picard, *Man. archéol., Sculpt. gr.* I, *Période archaïque*, p. 172), du moins dans l'histoire.

On avait parlé d'une technique « de remplacement », ailleurs dédaignée, et l'on pouvait rapprocher seulement du côté de l'Asie, une idole de plomb d'Hissarlik (Ch. Picard, *l. l.*, p. 120, fig. 33 : le svastika dessiné là est à supprimer). On avait relevé aussi (*ibid.*, p. 174), que le « plomb vil » dut passer pour maléfique en Grèce.

Il n'en est que plus intéressant de signaler l'usage des ex-voto de plomb dans les temples d'Assur, à l'époque assyrienne. M. Walter Andrae a publié dans les *Ausgrabungen d. deutschen Orient. Gesellschaft in Assur :* A, *Baudenkmaeler aus assyrischer Zeit, V, Die jüngeren Ischtar-Tempel* (Leipzig, 1935), des séries assez nombreuses d'ex-voto de plomb, provenant du temple d'Ischtar d'Assur, et des ruines de l'ancien palais, au temps de Tukulti-Ninurta I (après 1270). Ces reliefs de plomb (*l. l.*, p. 103-104, cf. pl. 45) représentent des hiérogamies sur l'autel fort impudiques (9057, 10444)[1], des divinités mères du type de la déesse nue aux jambes ouvertes (*Rev. arch.*, 1938, II, p. 5-16), etc. Les personnages barbus figurés à l'occasion sur ces ex-voto ont des types correspondant aux périodes du XIV-XI[e] s. — Sparte n'innovait donc pas, même dans les dernières années du VIII[e], date du début de ses séries ; et il est intéressant de marquer là encore un des nombreux contacts que la civilisation laconienne nous révèle avec l'Orient. Ch. P.

Le palais de Tal-Atchana (Alalakh).

Sir Leonard Woolley a publié dans le tome le plus récent de *The Antiquaries Journal*, XIX, janvier 1939, I, une étude détaillée (p. 1-38) sur les découvertes de Tal-Atchana (Sandjak d'Alexandrette). La cité antique s'appelait, ce qu'ont révélé les tablettes inscrites trouvées sur place, Alalakh. Cette étude donne un plan restauré du « Palais » (pl. III), et il y est joint, pl. IV, un géométral montrant, en perspective, cette imposante construction, que les historiens de la civilisation égéenne devront étudier de fort près, et dont il a déjà été parlé ici. Le palais d'Alalakh semble au point de rencontre de nombreuses influences : mésopotamiennes, hittites, syriennes, égéennes. Les vases trouvés évoquent le *kamarès* crétois (pl. XV-XVI), avec une originalité sensible ; on a recueilli un rhyton en tête de bélier, (pl. XII), de calcaire, propre à évoquer aussi le matériel sacré de l'île de Minos. Il y a aussi des types chypriotes (pl. XVII). Les sceaux (pl. XIII) sont de caractère asiatique, les boîtes à parfum (pl. XIII,

1. Voir pour comparaison le satyre du Ménélæon de Sparte (A. J. B. Wace, *l. l.*, fig. 122, p. 263).

en bas), égyptisantes ; les ivoires et les cuivres font penser à toute la production phénicienne ou anatolienne (pl. XIV) : un dieu (?), porté sur un aigle (pl. XIV, 3), peut faire penser, soit à Etana, soit à Ganymède. Sir L. Woolley a consigné l'état actuel du problème chronologique (p. 26). M. Sidney Smith (*Times*, 16 juin 1938) remarque qu'un sujet du prince (lugal) Niqmepa, dont les tablettes ont été fréquemment trouvées dans le palais, avait été en relation avec un roi des Mitanni contemporain d'Amenhotep II, vers 1450. C'est la date de 1200 qui marque la fin de l'histoire du site. Des notes complémentaires ont été consacrées aux objets hittites inscrits trouvés dans les fouilles (p. 33 sqq.), et à une inscription d'Atchana (p. 35 sqq.). M. Sidney Smith a donné un exposé préliminaire (p. 38 sqq.) sur les tablettes. A noter la discussion ouverte, p. 46-48, pour l'identification des divers Hammourabi mêlés à l'histoire de la région et du site ; on hésite sur les dates qui pourraient résulter aussi de là pour la destruction du palais de Mari. Il semble qu'il faille abaisser l'ère du célèbre législateur babylonien[1]. Aussi bien les peintures de Mari que la céramique d'Alalakh amèneraient à évoquer des périodes qui peuvent être plus voisines du développement de l'art minoen palatial en Crète[2]. Ch. P.

Fouilles suédoises en Carie (1938).

En 1938, une mission archéologique suédoise, dirigée par le Pr A. W. Persson dont on connaît les découvertes à Asiné, à Midéa, et en Argolide, a commencé des travaux à Mylasa (Carie). A Geuçik-Tépé, 2 kilomètres à l'est de Milaş (Mylasa), on a exhumé un temple hellénistique inclus dans une terrasse bien aménagée, avec murs ; il y a là des maisons archaïques remontant jusqu'à l'époque mycénienne tardive, et diverses couches superposées, reconnaissables grâce à la céramique (tessons rhodo-milésiens, géométriques, phrygiens, submycéniens). Mais la plupart des fragments représentent une céramique nouvelle, que les archéologues suédois seraient tentés de considérer comme *carienne*. Cette céramique brune, lisse comme la céramique minyenne, est décorée de peintures en motifs plus libres au début, peu à peu raidis et géométrisés ensuite. Les relations avec la céramique minoenne sont probables ; cette production aurait, d'autre part, influencé la production ionienne.

On a trouvé aussi des tombes à *pithoi* intéressantes avec les morts brûlés ou ensevelis. Les fouilles seront continuées cette année à Geuçik-têpé, et sur d'autres points déjà prospectés. Les enquêtes préparatoires ont été étendues partout, à travers la zone Mylasa-Euromos, Labranda, Theangela, Halicarnasse. Ch. P.

---

1. Après 1800 ?
2. Dans la période d'Amarna, vers 1370, le maître du Palais d'Atchana employait le hittite comme langue, et a dû être un prince de la confédération hittite.

Ivoires de Megiddo.

A l'occasion d'une nouvelle note sur les fouilles de Megiddo (Armageddon : sur la route d'Asie en Égypte, site de la célèbre bataille), M. Gordon Loud a fait connaître (*Illustr. London News*, 19 nov. 1938, fig. 13), un magnifique ivoire qui vient s'ajouter à ceux du trésor signalé par le même périodique anglais dans son numéro du 23 oct. 1937 (cf. *Syria*, XIX, 1938, p. 345-354, pl. 37).

Le trésor d'ivoires de Megiddo est du *stratum* VII, et date du XIII^e^ s. av. J.-C., ainsi. On sait combien la stratification du site se lit clairement ; cf., ici encore, la curieuse photographie donnée p. 926, fig. I, où les couches apparaissent si bien distinguées sur le terrain. L'ivoire publié n'appartient pas au même ensemble, ni au au même temps que les précédents ; il est du *stratum* VI.

Il semble qu'il s'agisse d'un gobelet (?) ou d'une corne à boire, la surface étant circulaire, et qu'il y ait eu à l'état complet deux principaux registres de figures, soulignés, l'un en haut, d'une frise de Bès ailés, l'autre en dessus, de rosettes dans des cadres. Le registre du haut a pu représenter une procession, ou une scène cultuelle, semble-t-il ; celui du bas, des combats d'animaux (restes d'un lion et d'un magnifique taureau). Ch. P.

Les fouilles de Pazarli (Turquie d'Asie).

Depuis 1937, les fouilles de Pazarli (N.-E. de Bögaz-Köy) conduites par le D^r^ Hamit Koşay, ont révélé des vestiges de la période chalcolithique, des restes moins abondants qu'à Alacahüyük de la période hittite (échantillons de déversoirs en forme de becs d'oiseau (Schnabelkanne), des plaques, etc.), mais surtout une importante civilisation phrygienne[1] ; c'est la plus riche découverte, dit-on, faite pour la période « comprise entre le XII^e^ et le VIII^e^ s. av. J.-C. »[2]. Les destructeurs de la civilisation hittite s'étaient installés là luxueusement, dans une bonne position stratégique ; leur palais était orné intérieurement et peut-être extérieurement de plaques de terre-cuite avec reliefs polychromes : celles dont l'Étrurie et la Grèce archaïque, insulaire, surtout, ont gardé l'usage, à la fois protecteur et décoratif. Sur certaines de ces plaques de revêtement, un défilé de guerriers à petite tête et à grand casque à cimier évoque assez directement encore le κορυθαίολος Hector et les stèles de Mycènes.

Pazarli est sur un plateau élevé et boisé, citadelle naturelle de calcaire dominant des plaines giboyeuses et fertiles : après avoir dépendu d'Alacahüyük à l'âge du Cuivre, cette position eut son plein éclat dans les temps dits « phrygiens », et ensuite. Les plaques de terre-cuite phrygiennes représentent — outre les défilés ou combats

1. Cf. *Compte rendu du II^e^ Congrès d'Histoire turque et de l'Exposition historique, du 20 au 26 sept.* 1937, organisés par la Société d'Histoire turque, p. 25 sqq. ; D^r^ Hâmit Koşay, *Les fouilles de Pazarli*, 1938, 32 p. et un plan.

2. Il paraît nécessaire d'abaisser ces dates.

de lanciers aux proportions grêles — des luttes d'animaux, et le motif des bouquetins entourant l'arbre de vie ; on voit aussi paraître des griffons ailés, des lions, *des centaures* portant des branches d'arbre. Sur un vase, une femme à bonnet pointu et tenant un rhyton exécute une danse rituelle.

On a recueilli des tessons, en grand nombre, de céramique phrygienne. Les sols étaient recouverts d'une sorte de mosaïque en « galets roulés », de céramique peinte, ayant la forme de clous. Le rapport publié par le Dr Hamit Koşay est illustré de reproductions nombreuses, certaines en couleur, qui montrent bien l'importance des plaques de terre-cuite décoratives retrouvées. Il est impossible de ne pas évoquer celles de Gordion, de Sardes, de Larissa de l'Hermos, et aussi de Thasos (Prytanée, Héracleion). Une antéfixe à profil circulaire (fig. 12-13) est décorée de deux griffons ailés en attaque, affrontés au-dessus du corps d'un animal abattu, semble-t-il. Le costume des guerriers, qui défilent (pl. en couleurs et fig. 20) dardant la lance et armés de boucliers ronds, vêtus de courtes tuniques bariolées et de cuissards de jambières, est un document précieux. Ch. P.

Cuirasses chypriotes archaïques.

M. A. Westholm (*Acta archæologica*, IX, 1938, p. 163-173) a publié avec un soin exemplaire les restes d'armures chypriotes, d'époque archaïque, trouvées à Amathonte et Idalion. Il ne manque pas d'évoquer le don fait à Agamemnon par Kinyras, roi de Paphos : la cuirasse d'or, d'argent et de bronze, mentionnée par Homère (*Iliade*, XI, 17-29). Sont signalées aussi, au passage, les représentations de cuirasses chypriotes dans l'art de l'île (peintures de vases, terres-cuites figurant des guerriers, etc.). Ch. P.

Marathon, sa nécropole, sa bataille.

Sur ce site, déjà signalé à l'attention de nos lecteurs (*Rev. arch.*, 1936, I), M. G. Sotiriadis a poursuivi ses recherches, et il a donné dans les *Praktika* 1935 (1936), les résultats obtenus (p. 84-158). On verra là le progrès des fouilles, pour le temple d'Athéna (?), l'Héracleion ; la coupe d'or de la Tholos mycénienne dont nous avions parlé est reproduite (p. 102, fig. 5) ; il y a un plan de la tholos (p. 105, fig. 6 *a*). On a trouvé certains restes d'une statue impériale, d'Hadrien probablement (p. 121-122).

L'auteur étudie (p. 130-135) ce que nous pouvons reconstituer de la position des Perses pendant la bataille, de leur camp, et du dispositif des Grecs, maintenant précisé par nos informations archéologiques sur l'Héracleion. M. G. S. se plaint vivement que ses travaux aient échappé à l'attention en France, tout au moins à l'attention de *Clio* (*Grèce et hellén. du monde antique*, 1934), ce qui est regrettable[1] ; cf. p. 156 : les *Praktika*, 1932, p. 42, 1933, p. 33, *L'An-*

1. Le *BCH.*, la *REG.*, *Le Guide bleu* échapperaient au reproche.

nuaire de l'Univ. de Tchécoslovaquie, 1928, voire les notices de G. Karo dans l'*Anzeiger* (*Arch. Jahrbuch*, 1933-4, col. 146-147, 1934-5, col. 182), eussent pu donner les renseignements supposés « inconnus ». Sur l'article hypercritique de Sir Fred. Maurice, *JHS.*, 1932, p. 13 sqq., M. G. S. s'exprime avec âpreté (cf. aussi *Annuaire Thessalonique*, 1934, en français : « *L'Expédition de Marathon d'après une critique récente* »). L'auteur cite d'ailleurs, confirmant les siens, les avis de feu P. Graindor et de E. Fabricius. Disons-le : la découverte de l'Héracleion d'Hérodote avait été annoncée dès 1928 *(Mes. Athènes)*.

M. G. Sotiriadis reconstitue avec les dates, p. 143, les préliminaires de la bataille. Ch. P.

Héra-Eileithyia ?

Dans la brillante publication préliminaire dont M. Zanotti Bianco et Mme P. Zancani-Montuoro, sa dévouée collaboratrice, nous ont fait récemment bénéficier (*Not. scavi*, XV, 1937-1938, p. 205 sqq.), la déesse de l'*Heraion alla foce del Sele*, reine du *téménos* dont on rapportait la fondation aux Argonautes (delta du Silaris), a commencé à nous apparaître sous divers aspects fort intéressants, dans la littérature et l'art[1].

La déesse Ἀκραία-Εὐβοία-Προσύμνα, divinité des cimes, de la terre nourricière, et du monde infernal, a été d'abord figurée, semble-t-il, en *Courotrophe*, ici, dans son marais : très primitivement, et dès le VII^e^ s. (*Not.*, p. 220-221, fig. 5-6). Les auteurs de la publication datent du IV^e^ s. encore une terre-cuite, haute de 0 m. 17, qui représente une déesse à genoux, nue sous son voile qu'elle ouvre complètement devant elle, en le retenant pourtant des deux mains. C'est mieux qu'une *anakalypsis !* Elle serre aussi un oiseau dans sa dextre. Ce qui est fort important et rare, c'est que deux petits génies masculins imberbes, à physionomie féminine, sont penchés sur ses épaules, et, de là, semblent contempler sa nudité. L'un d'eux, à droite, étend la main vers la poitrine de la déesse dévoilée et agenouillée (*Not.*, p. 223, fig. 8). *Ils sont ailés.* On songe à Himéros et Pothos, compagnons d'Aphrodite, aux amourets volant autour de l'Aphrodite des manches de miroir. Mais nous aurions là, plutôt qu'Aphrodite, une Héra Eileithyia, telle que celle qui avait un *téménos* à Thoricos en Attique (Roscher, *s. v.*, 2091 ; J. Keil, *Philol.*, 23, 619-620). « Eileithyia » a été une épithète d'Héra[2] ; l'hymne homérique à Apollon avait déjà séparé les pouvoirs pour les deux déesses ; on devait arriver à faire, de l'une la mère, de l'autre la fille (Dict. Saglio-Pottier, III, 1, p. 383 sqq. ; P. V. C. Baur, *Eileithyia, The University of Missouri Studies*, I, n° 4, 1902).

La terre-cuite de l'Héraion du Silaris serait « une reprise classique » de la présentation donnée à l'époque archaïque à la déesse

1. Cf. J. Bérard, ci-dessus, p. 5 sqq.
2. Hesychius, *s. v.* ; Nonnos, *Dionys.*, 38, 150.

ἐν γόνασι : celle de Tégée, par exemple (Pausanias, VIII, 48, 7). Les auteurs de la publication ne pensent plus à une Aphrodite anadyomène (*Not.*, p. 219, n. 6) ; ils signalent le changement de leur exégèse ; mais le type dériverait de celui de la Déesse-mère qu'un groupe archaïque mutilé de Sparte a évoqué[1]. E. Kjellberg avait signalé un groupe apparenté, provenant d'Athènes (*National Musei Arsbok*, Stockholm, VII, 1925-1926).

Il est assez curieux que la position agenouillée soit celle des « Vénus à la coquille », qui ne furent peut-être pas des Aphrodite naissant de la mer. On a appelé l'attention sur le symbolisme de la coquille : valve entr'ouverte (Tümpel, *Die Muschel der Aphrodite, Philologus* 1892, p. 385 ; W. Deonna, *Aphrodite et la coquille, Rev. archéol.*, 1917, II, p. 398).

Héra Eileithyia ἐν γόνασι, ou Aphrodite groupée avec Himéros et Pothos, la divinité du Silaris est, en tout cas, déesse centrale d'une triade, analogue à celles dont il a été parlé ici-même (cf. *Rev. archéol.*, 1935, II, p. 94-96). Les petits génies rappellent les deux figures entourant la Potnia sur un vase béotien où elle est représentée cornue, et les petits Faunes qui escortent Dionysos dans les Pseudo-« Visites à Icarios », ou sur l'Autel de Eumène II à Pergame. Relevons ici, ce qui n'avait pas été fait précédemment, l'intérêt capital d'un texte homérique : quand, au chant XVIII de l'*Iliade*, Thétis vient demander à Héphaistos de forger les armes d'Achille, l' « illustre Boiteux » quitte un instant, pour la recevoir, son travail (v. 416 sqq.) : « Il sort en boitant : deux servantes (ἀμφίπολοι) s'évertuent à l'étayer. Elles sont en or, mais elles ont l'aspect de vierges vivantes ; dans leur cœur est une raison ; elles ont aussi voix et force ; par la grâce des Immortels, elles savent travailler. »

Le poète qui a décrit ce groupe d'un dieu soutenu par deux statues magiques avait certainement à l'esprit une triade analogue à celles d'Hécate béotienne, ou de Dionysos escorté par ses *daimones propoloi*.

Ch. P.

Un relief archaïque représentant Chilon héroïsé, à Sparte.

M. A. J. B. Wace (*Arch. Ephem.*, 1937 (1938), p. 217-220) a relevé l'importance du nom de [Ch]ilon sur un relief héroïque de Sparte trouvé en 1909 dans un mur romain tardif (il avait servi de couverture à une tombe byzantine) : marbre laconien ; reste d'un serpent et d'un trône[2] avec les pieds de deux personnages *(Couple infernal)*[3].

L'inscription, écrite de droite à gauche, est en l'honneur du sage qui avait décidé les réformes de 556 à Sparte ; ce qui date aussi les reliefs apparentés, dont celui de Chrysapha. Il y avait un *hérôon* de Chilon

1. Marx, *Ath. Mitt.*, 1886, p. 183, pl. VI.
2. A pieds de lions disposés dans le sens de ceux de l'animal : donc, égyptisant.
3. Ceux qui croiraient encore que les reliefs de Sparte ne représentent qu'un « couple humain héroïsé » voudront bien remarquer que l'inscription est ici *unique* au compte d'un *législateur* sage dont les dieux de l'Hadès pouvaient agréer la piété.

à Sparte (Paus., III, 16, 4), dans la région du sanctuaire d'Orthia, et le relief put en provenir. L'œuvre est postérieure à la mort de Chilon, qui a dû disparaître vers 530. On peut l'attribuer au début du dernier quart du VI^e^ s. Du même atelier, et du même temps, seraient le relief de Chrysapha et le relief n° 3 du Musée de Sparte, de technique apparentée. Le relief de Magoula à Berlin semble un peu postérieur[1].

Chilon a eu le premier, et sitôt après sa mort, les honneurs que recevra encore, plus tard, Brasidas. S. Wide, *Lakonische Kulte*, observait déjà que la Laconie était pleine d'*heróa* et de cultes de héros. Mais il est important de comparer cet usage « d'héroïser » les sages aux pratiques d'Égypte, récemment étudiées par M. Alliot (*Rev. arch.*, 1938, II, p. 273). L'Égypte a déifié des vizirs, des sages et des savants, depuis l'ancien Empire (Imhotep de Saqqarah[2]), jusqu'à l'époque saïte et ptolémaïque. La Grèce l'imita. Ch. P.

Le fronton en pôros dit « de l'olivier » à l'Acropole d'Athènes.

M. E. Kalinka (*Österr. Jahresh.*, XXXI, 1938, p. 19-27) est revenu sur l'interprétation, si souvent discutée, de ce curieux fronton archaïque, où l'élément « paysagiste » a eu place, semble-t-il, plus qu'ailleurs (G. Fougères, *REG.*, XXXII, 1919, p. 211[3]). Après avoir indiqué les hypothèses successives, les variations d'opinions de certains de savants (Th. Wiegand, p. ex., avait successivement pensé à l'épisode de Troïlos surpris, et à une figuration de procession autour de l'ancien Erechtheion), M. K. revient à l'hypothèse Troïlos, qui fut celle aussi de M. E. Buschor (*Ath. Mitt.*, 47, 1922, p. 84 sqq.). Mais il voudrait corriger, enrichir, dit-il, sur certains points le détail. L'édifice représenté serait une fontaine de plan circulaire (!) et en rapport avec un sanctuaire asiatique d'Apollon, le Thymbraion (?) ; le plan *circulaire* (on s'étonnera à bon droit de cette exégèse, tous les angles de la partie saillante étant droits, pour l'édicule *conservé*, et les *retours* du toit caractérisés) expliquerait la position désaxée de la porte (?). Une porteuse d'hydrie (?) — *les hydries sont restituées* — serait à replacer dans l'encadrement de la porte ; on devrait restaurer aussi en hydriophore la figure dont le tronc, mutilé haut et bas, reste adhérent à l'édicule de fond. Il y aurait, enfin, du côté d' « Achille en embuscade » (restitué) une Athéna (restituée aussi), flanquant la construction axiale, symétriquement, de l'autre côté. Apollon (?) serait le personnage *à la jambe conservée*, de taille supra-humaine (?) précédant Troïlos à pied et ses deux chevaux.

---

1. M. A. J. B. Wace critique la chronologie de E. Langlotz, *Fr. Bildh. Sch.*, p. 91.

2. Cf. les statues d'Imhoutès, au Musée de Turin, qui se rapportaient à cette iconographie : G. Pesce, *Bull. Soc. royale Alexandrie*, 32, 1938, p. 60 sqq.

3. Cet intéressant article semble avoir échappé à l'auteur.

Il suffira de lire l'article sans parti pris, pour voir naître les objections, qui, hélas ! surgissent à chaque affirmation, à chaque ligne. L'auteur ne s'est pas, du moins, dissimulé certains aspects difficiles de son exégèse si compliquée. Le plus inquiétant est que nous n'avons toujours, rien ici, ni de l'Achille, ni du Troïlos, protagonistes (?), et qu'on nous demande aussi de *supposer* deux figures de dieux, dont il ne reste rien[1]. Il est impossible d'accorder que l'édifice représenté dont on a les deux angles, soit *circulaire ;* on s'étonne même qu'on ait pu proposer telle hypothèse, si peu en rapport avec les réalités[2]. Ce qu'on voit dans l'enclos à gauche, c'est un olivier. Où chercher ici le *laurier* du Thymbræon ? D'ailleurs, on ne verrait guère Apollon, *protecteur des Priamides,* venant assister, avec tant de calme, à la perte d'un fils du dynaste troyen ; ni Athéna, ni Apollon n'étaient attendus en cette pénible affaire. La peinture des vases corinthiens, laconiens, attiques, etc., ne les a jamais mêlés à ce meurtre peu édifiant, sauvage[3].

Je persiste à ne pas reconnaître l'épisode de Troïlos installé sur un fronton de l'Acropole. On ne me détachera pas de l'avis que j'ai maintenu, en alléguant encore les lacunes (!) de notre connaissance (ici, p. 25), en contestant, comme il est fait, le principe de la convenance religieuse des sujets sur les édifices sacrés. Précisément ici-même, une interprétation religieuse, *et attique,* vient plus à sa place que tout autre. Je me borne à rappeler que, depuis les découvertes de M. O. Broneer, nous savons combien était proche de l'Erechtheion le sanctuaire de l'Aphrodite ἐν κήποις. *Il était sur le versant Nord en contrebas.* La procession nocturne des Arrhétophores — jeunes filles qui ne pouvaient être très jeunes — allait, chaque année, au VI^e^ s. déjà, de l'Erechtheion primitif vers le lieu où l'on échangeait, dans la nuit rituelle, les objets sacrés portés en tête. Une amphore archaïque à reliefs, publiée par G. Elderkin, montre ce transfert. Il me paraît comme à G. Fougères[4] que l'olivier représenté est *celui du Pandroseion.* Il me paraît que les prétendues « hydriophores », dont l'hydrie n'est nulle part conservée, sont les arrhétophores de

---

1. L'introduction de l'Athéna est plus qu'hypothétique.
2. Parler de l'inexpérience de l'artiste est bien injuste.
3. Cf. C. Robert, *Heldensage,* p. 1122. — Parmi les vases corinthiens, mentionnons le lécythe de Timonidas (H. G. G. Payne, *Necrocorinthia,* pl. XXXIV, 5 ; E. Pfuhl, *Mal. u. Zeichn.,* III, fig. 174 (Troïlos *barbu !*) Sur ce vase, la fontaine n'a pas de murs, fait notable aussi. Autres spécimens corinthiens : le vase de la nécropole de Douimès à Tunis (n° 1404 de Payne) ; le vase E. 638 *bis* du Louvre (*Mon. Piot,* XVI, pl. 14) ; le vase n° 1435 de la classification Payne. La peinture céramique a traité familièrement l'épisode, qu'on retrouve sur une amphore pseudo-chalcidienne du Louvre (*Mon. Piot,* XVI, p. 118), sur un vase de Clazomènes, sur un vase pontique, sur un vase laconien (*dinos* E. 662 du Louvre, date incertaine), sur le vase François, etc. Nulle part, il n'y a de dieux présents à l'affaire ; des Troyens et d'autres combattants grecs, au contraire, sont parfois associés. Le vase Louvre E. 638 *bis* est presque le seul, à ma connaissance, qui puisse faire penser à la version du meurtre de Troïlos près de l'autel de l'Apollonion de Thymbra (cf. couvercle de Cumes, *Mon. antichi,* XXII, pl. 57).
4. *L. l.,* p. 211-212.

la célèbre procession nocturne, accompagnées ici de personnages masculins de plus forte taille (elles étaient prêtresses) : à l'un d'eux appartiendrait le fragment de jambe visible devant le mur de l'enclos. Nulle preuve que la stature du personnage représenté soit « divine ».

Ainsi compris, le fronton « de l'Olivier » s'explique sur l'Acropole, et sa prétendue fantaisie « paysagiste » est elle-même dictée par la foi. On ne gagnera rien, semble-t-il, à vouloir changer tout cela, pour établir ici, sur un fronton d'édicule attique, une surprise inattendue et cruelle de Priamide, pour laquelle tout nous manque : fontaine, agresseur, victime, et les dieux[1]. Ch. P.

Primauté des frontons orientaux des temples grecs.

M. B. Schweitzer, *Arch. Jahrb.*, 53, 1938, p. 42, n. 1 — à propos des différences qui se remarquent notamment entre les frontons Est et Ouest du temple de Zeus d'Olympie, du Parthénon (différences qui ont conduit parfois à vouloir par trop distinguer entre divers maîtres l'œuvre sculpturale d'un même édifice) — nous livre de judicieuses réflexions sur les lois qui ont régi le décor des temples classiques. La différence entre les côtés orientaux et occidentaux est une question *originelle :* cela remonte au temps où le fronton de l'entrée, côté de l'autel vers lequel regardait la statue de culte, était seul décoré, et de préférence à l'autre. C'est vers l'Est, aussi, que l'on a posé d'abord, de préférence, le décor d'un portique à colonnes (là encore, ajoutons-le, on marquerait les analogies du temple, demeure du dieu, avec la maison.) C'est ce que nous enseigne, temple ou maison, l'édifice-maquette de Perachora (*JHS.*, 54, 1934, p. 191, fig. 1-4 ; *Arch. Jahrb.* 44, 1934, *A.*, p. 153 sqq., fig. 11-12) ; même observation pour les deux plus anciens temples de Thermos (C. Weickert, *Typen*, 9, 50), si l'on ne veut pas parler de l'*Urparthenon*, trop hypothétique, de M. E. Buschor (C. Schuchhardt, *Ath. Mitt.*, 60, 1935, p. 96 sqq.). La règle de la primauté du fronton Est reste marquée dans le choix de la décoration : les sujets *principaux* y étaient affectés, ainsi qu'au côté antérieur des vases peints. Dans l'art archaïque, les motifs de remplissage (les groupes d'animaux, p. ex.), ont plus volontiers garni les frontons arrière ; ils en ont été éliminés plus lentement (on réserverait, notons-le, le cas du grand temple des Alcméonides à Delphes, où il n'y eut d'ailleurs pas exactement « remplissage »[2]). Le cas du temple primitif d'Athéna sur l'Acropole (E. Buschor, *Ath. Mitt.*, 47, 1922, p. 100) est aussi un peu à part. Et les frontons Ouest ont été plus lents à détacher leurs figures du fond, à passer du relief à la ronde bosse (Hécatompédon d'Athènes), même après les renouvellements de toit en marbre et l'adoption de la *péristasis*, ce qui est significatif. Ce sont les frontons orientaux qui reçoivent en règle,

1. M. Ch. Dugas n'a pas abordé la question dans son récent article : *Antiq. class.*, VI, 1, p. 21.

2. Il y a eu là du moins, privilège de la matière pour l'Est (marbre).

l'image la plus essentielle, celle de la divinité maîtresse du temple (cf. Ch. Picard, *Rev. arch.*, 1938, II, p. 91-92, contre F. Dornseiff). M. B. Schweitzer a fait à ce sujet de fines remarques sur l'évolution marquée, dans ce problème du décor, à Olympie, où l'on a cherché un premier accord plus pur, au moins formel ; mais les silhouettes tympanales de l'Est restent les plus importantes (Zeus au centre, avec les fondateurs des jeux) ; et elles sont les plus détachées en ronde-bosse, tandis que le fronton Ouest, consacré à une action mythique moins « locale », reste aussi plus près des habitudes du relief, par sa technique et son mouvement. Le Parthénon a prolongé la tradition d'Olympie[1]. Ch. P.

« Nouvelles résurrections à Delphes. »

Sous ce titre, M. R. Demangel a fait part aux lecteurs de *L'Illustration* (7 janvier 1939, p. 21-22) de récents travaux exécutés à Delphes. Il ne s'agit plus cette fois de monuments nouveaux exhumés par les fouilles, mais de la restauration d'édifices antiques ; encore le mot « restauration » peut-il induire en erreur ; l'auteur a grand soin d'indiquer qu'on se borne à « remonter les éléments dont la place est assurée ». Ces travaux sont effectués au Temple d'Apollon, où l'on remet en état les soubassements, et où déjà des tambours marquent la place des colonnes sur le stylobate. A la célèbre *tholos* de Marmaria, trois colonnes ont pu être ainsi remontées et l'entablement a été posé comme au temps des Anciens. De belles photographies montrent les transformations heureuses du paysage delphique. On a parfois accusé les archéologues de ne créer que des champs de ruines ; Th. Homolle avait prouvé, à Delphes même, que c'était pour le moins une médisance, et l'on est heureux de signaler que l'aimable directeur de l'École d'Athènes reprend une tradition, interrompue depuis la guerre, hélas ! malgré les efforts et les souhaits de ses prédécesseurs. Y. Béquignon.

Les fouilles de Castella (Attique), et le promontoire d'Artémis Mounychia.

Aux renseignements donnés précédemment (*Rev. archéol.*, 1935, II, p. 174-175), les *Praktika* 1935 (1936) permettent d'ajouter tout le détail (cf. I : Threpsiadès, *Prakt., l. l.*, p. 159-195). Le plan du terrain fouillé, sous l'actuel Club nautique, a été établi (p. 161 et pl. à la p. 195) : il montre l'état des tranchées, tombes et bâtiments, celui de la tour ronde à demi dégagée, incluse dans un dispositif de fondations en « grille ». Pour les découvertes céramiques du second

1. Sur la décoration de ces frontons, on se reportera avec intérêt aussi aux ingénieuses et pénétrantes remarques de M. P. de La Coste-Messelière, *Ét. d'archéol. grecque*, publ. des *Annales Hautes Etudes*, Gand, 1938, t. II, p. 111 sqq. : *Frontons delphiques*.

chantier, cf. p. 179 sqq. (idoles submycéniennes, fig. 22 ; fragments de vases géométriques et proto-attiques de tombeaux). Au voisinage de la tour ronde, on a recueilli des tessons consacrés à Artémis (Mounychia), une inscription (p. 188, fig. 19).

On a trouvé aussi le corps d'une statue féminine (haut. 0 m. 95, du col au genou, acéphale) archaïsante, portant le costume des Corés et tenant un flambeau (Artémis Phosphoros ?) : fig. 20, p. 191 ; une petite tête de marbre dont le type semble dérivé d'un modèle du IVe s.

La hauteur où s'élève le Club nautique était donc bien consacrée à Artémis ; le port voisin correspond à Mounychie. Ch. P.

Les sculptures du Pseudo-Théseion d'Athènes[1].

M. Erling C. Olsen (*AJA.*, XLII, 1938, p. 276-287), voulant défendre une hypothèse dont on commence à douter même en Amérique, s'est donné inutilement bien du mal pour essayer de faire oublier — ce qui éclate aux yeux — qu'Héphaistos n'est guère présent dans la décoration sculpturale de son prétendu temple de Colonos Agoraios (Pseudo-Théseion)[2] : si, du moins, on relègue à un juste oubli les aventureux essais de restitution des frontons, dus à Bruno Sauer, *D. sogen. Theseion*, 1899, p. 19 sqq., pl. II, essais qui ne furent fondés *sur rien*.

M. E. C. Olsen est naturellement muet sur la métope Thésée-Periphétès (angle N.-E.) où le héros athénien, dans une position bien en vue abattait (à la hache ?) le propre fils d'Héphaistos : « brigand » comme les Éleusiniens vaincus ! Quel décor pour l'angle du temple du père ! A l'aide d'une symbolique plus que fumeuse, qui postule la valeur *géographique (?)* des métopes, des frises, on nous explique qu'Héphaistos serait présent au moins *par transparence*. Et Athéna ? En va-t-il donc de même pour elle ? Il faudrait, en ce cas, nous expliquer pourquoi à l'Acropole elle était si bien visible au pourtour de ses temples, au Parthénon notamment ; et à Égine, et ailleurs, tout ainsi que Zeus à Olympie, et Apollon à Bassæ ou à Delphes, etc. Dans la *seule* métope (Héracléide) où l'on ait pu penser à elle, ici, il doit s'agir plutôt d'une Hespéride, comme l'a bien vu Max. Collignon. Il paraît qu'on aurait mis la frise occidentale à l'Ouest à cause des Lapithes, la Thessalie étant plus rapprochée, de ce côté, de 30 mètres (ce qui d'ailleurs n'est pas très exact, le temple ayant son long axe Est-Ouest).

On aurait voulu exalter (par allusion seulement !) le pouvoir des dieux. Je protesterai toujours contre un postulat que je repousse : l'absence possible de convenance, de concordance, entre les divinités

1. Cf. *Rev. arch.*, 1938, II, p. 95.
2. Contre l'identification du Pseudo-Théseion=Héphaistion, cf. en dernier lieu, Ch. Picard, *CRAI.*, 1938, p. 384-401.

du temple et la décoration du lieu saint. Qui ne voit que l'édifice de Colonos Agoraios — sans double autel extérieur, comme il eût fallu pour Héphaistos et Athéna ! — est une manière de temple-trésor, décoré tout juste comme le Trésor des Athéniens à Delphes, dont ses métopes se souviennent avant tout ? C'est qu'il devait servir à des réunions du Sénat, chaque année, plutôt qu'à un *vrai* culte. C'était, comme le Parthénon, un temple-trésor demi-civique. On y convoquait des commissions et des architectes (Kourouniotis, *Eleusiniaka*, I, p. 173 sqq.). Son rapport avec tout le groupe des édifices sacrés de l'Agora Ouest (de la Tholos à la Stoa Basileios) est significatif. C'est à l'Ouest de la *cour* qu'était déjà dans les palais minoens le quartier administratif consacré.

D'après M. E. C. Olsen, on aurait exalté les dieux « par allusion » (pourquoi ?) à l'Héphaistion (et pas ailleurs ?) ; Héraclès et Thésée ne seraient là que comme médiateurs entre l'humanité et les dieux. Soit, mais alors notons qu'ils étaient tous deux, et ce n'est pas hasard, de « grands initiés ».

Si l'on nous dit que sur la frise Est, Héphaistos (faussement restitué par B. Sauer, d'ailleurs, *car il s'agit d'un Dionysos*) et Athéna, figuraient aux deux extrémités (de groupes divins *rivaux !*) pour assister « leurs sujets » (ce n'étaient pas les mêmes) *dans une bataille*, comment entendre qu'on eût fait combattre ou tout au moins militer *l'un contre l'autre* ces dieux σύνναοι ?

L'invraisemblance éclate dès qu'on se réfère aux autres cas, nombreux, où les dieux sont *divisés* ; ici en deux camps séparés[1], comme au Trésor de Siphnos, au Parthénon (fronton Ouest). Sur la frise Est du temple d'Athéna Niké, si on les a *tous* réunis, c'est qu'ils étaient tous bien d'accord, pour une fois, contre le Mède et les traîtres. Ch. P.

Scènes familiales au « téménos » des Échélides (Nouveau-Phalère).

Les inscriptions et reliefs du sanctuaire des Échélides, au Nouveau-Phalère, ont subi déjà bien des exégèses : elles ne satisfont personne. M. Otto Walter y retourne[2], et son interprétation a l'avantage de permettre d'unir étroitement, sans trop grands frais d'imagination, les cinq documents[3].

Les pierres ont été revues : il faudra, au musée d'Athènes, modifier la disposition du double-relief : le relief d' « Artémis » doit figurer « en façade », du même côté que l'inscription.

M. W. a étudié d'abord la liste des divinités (IG. II² 4547), sans doute destinée à quelque autel ; mais le travail de la pierre et sa forme interdisent d'y reconnaître un βωμός. Liste de sacrifice,

1. Séparés par des combattants !
2. *Arch. Eph.*, 1937 (1938), p. 97-119.
3. Les identifications successives tentées pour le relief de Xénocrateia ont été classées par Homolle, *R. A.*, 1920, XI, p. 45.

sa valeur est locale (Céphise y succède immédiatement à Hestia) ; elle doit guider — sans plus — dans l'interprétation des reliefs. Il faut sans doute distinguer Eileithyia d'Artémis Lochia ; au contraire « Geraistai » doit être une simple épithète. Rhepsô reste obscure : elle présiderait aux destins (ῥάπτειν μόρον).

La 2e inscription (IG. II² 4548) comporte trois hexamètres et non deux, d'où cette liberté grammaticale si troublante. Il s'agirait : 1) de la fondation d'un sanctuaire de Céphisos, par Xénocrateia ; 2) d'un don votif au dieu Céphise et aux divinités qui partagent son autel (συμβώμοι) : Xenocrateia, fille de Xeniadès et mère d'un enfant du même nom, les remercie de l'instruction qu'a reçue son fils (δῶρον διδασκαλίας). Suivent des prescriptions à qui voudra sacrifier sur l'autel : « ἐπιτελέστων ἀγαθῶν » serait un génitif absolu.

Les deux scènes généralement distinguées sur le relief n'auraient aucun lien : l'une est « projetée » sur l'autre, chez les mortels, au centre, séance de « catéchisme ». Xenocrateia présente son fils au dieu Céphise, qui l'interroge sur son savoir. L'école sans doute est voisine, comme souvent ; peut-être logée dans le sanctuaire même. Derrière, les dieux indifférents (?) défilent : dieux locaux sans doute — mais il faut se garder de vouloir retrouver là tous les noms mentionnés dans la liste — et eux seulement : le personnage n° 3 serait masculin[1], ce qui détruit toute concordance absolue. L'identification doit être réservée, mais il ne faut plus songer à la triade *delphique*[2]. L'on peut hésiter aussi pour la figure 12 ; (Eileithyia ? Callirhoe ? Rhapsô ?) mais elle ne saurait représenter une caryatide : elle ne touche pas à la corniche. Enfin M. Walter groupe 9, 10 et 11 ; il sépare d'elles la figure 8 : nous aurions là trois nymphes, ici une « matronale Frau », plus âgée, plus grave : elle porte un attribut, mais son nom reste douteux. Le n° 7 serait Céphisos à nouveau : sa place, son vêtement l'indiquent, et nous avons affaire — ne l'oublions pas — à deux scènes, à deux mondes différents.

Il s'agirait — on y songeait déjà — d'une dédicace et d'une consécration semblables, avec IG. II² 4546. M. Walter restitue en effet : « ἵνα ἀέξο[εν φί]λ[ον υἱόν... ; αὔξησις égale ἐπιτελειώσις, et évoque ἐπιτελέστων ἀγαθῶν. Au βωμός ici consacré sont honorés les συμβώμοι θεοὶ de là-bas. Le sens du relief devient clair, les personnages plus facilement reconnaissables : Artémis paraîtrait d'abord ; au centre Céphisos (plutôt qu'Achéloos). 2 reste incertain, 4 de même, mais elle se distingue (taille, draperie, attitude) du groupe 5-6 qui évoque les nymphes du relief précédent. 3 n'est pas absente, mais au revers, enlevée par Échélos sur son char que guide Hermès « νυμφαγωγὸς ». M. W. lirait volontiers « Iasilé » — nom qui conviendrait fort bien à

1. Les personnages ont été numérotés par M. W. de gauche à droite (pour le spectateur), et toujours, en premier lieu, ceux de l'arrière-plan.

2. Rappelons qu'on avait pensé jusqu'au temps de H. Lechat (contredit justement par Th. Homolle) à la présentation du jeune Ion à Delphes, devant les Létoïdes et Créuse.

une nymphe ; « Basilé » accepté communément n'est pas sûr. Le héros Échélos s'unit à une nymphe locale ; les légendes de ce genre sont banales et fort connues chez les familles un peu orgueilleuses. Mais dès lors, le premier relief se précise : c'est Iasilé (8) qui se détourne de ses compagnes, et c'est Échélos le jeune héros qui la fixe du regard (3). Le relief d'Artémis doit rester obscur en certains points. On ne sait trop comment grouper les figures. Mais l'occasion du don est la même, et peut-être s'agit-il d'un même enfant. Les reliefs sont contemporains : si les inscriptions — tourmentées, surchargées — renseignent mal, la technique et l'art révèlent un même sculpteur ; le relief d'Artémis est seulement antérieur au relief d'Échélos, qui déborde sous le fronton et rejoint mal l'encadrement du piédouche (cf. fig. 4). Le Sanctuaire des Échelides voisinait avec l'hippodrome panathénaïque : les pierres n'ont pas dû être déplacées. Et l'enlèvement de Iasilé a peut-être quelque rapport légendaire avec la course des Panathénées (cf. à Olympie).

Ce travail unit, de façon fort cohérente, ce qui restait — malgré tout — disparate. L'exégèse nous fait pénétrer dans la vie familiale des Athéniens et découvre un site mal connu. La méthode, partout minutieuse et ingénieuse, force presque la conviction. On souhaiterait seulement voir justifier plus solidement certains détails : Ἐπιτελέστων ἀγαθῶν reste mal éclairci. Sur le relief, le regard d'Apollon, le geste d'Artémis (malgré la note 2, p. 105) n'ont pas été expliqués. Le dieu Céphise s'adresse à Xénocrateia et ne l'accueille pas : l'enfant Xéniades lui importe fort peu. A ce bébé de quatre à cinq ans (M. Walter lui reconnaît implicitement cet âge, p. 104, n. 1) le terme de διδασκαλία convient-il bien (= « Schulunterricht ») ? L'on aimerait pouvoir accepter sans réserve la double présence de Céphise sur le même relief. Nul autre exemple ne légitime l'hypothèse, hélas ! L'aspect si différent du même dieu, au relief d'Artémis, est aussi bien gênant. Le regard d'Échélos (?) va-t-il réellement chercher Iasilé (?), que l'on nous dit par ailleurs « in Gespräch mit der matronalen Frau ». (Nous sommes entre divinités, cependant.) Le sculpteur, enfin, a trop nettement dénivelé le sol sous le char d'Échelos pour qu'on puisse taire ce détail.

De telles réserves sont dictées par la prudence ; mais peut-être exigeons-nous trop de pareilles œuvres ? L'interprétation de M. W. reste la plus satisfaisante et la plus féconde parmi celles, nombreuses, que les divers documents avaient suscitées.

J. Warin.

ΒΑΡΒΑΡΩΝ ΥΦΑΣΜΑΤΑ.

Presque simultanément, ont paru : une étude de M. P. Jacobsthal, *A Sybarite himation*, *JHS.*, 58, 1938, p. 205-216, et sous le titre ici repris, un travail de M. Fried. von Lorentz, présenté en 1937 à l'Université de Cologne. L'auteur l'a publié en 1938 (*Röm. Mitt.*, 52, 1937, 3-4, p. 165-222). C'est une intéressante étude : un peu discursive, les textes y étant plus juxtaposés qu'utilisés ; notons que

le point de départ a été fourni ici par les découvertes de mosaïques faites depuis une vingtaine d'années à travers le monde grec. Ces trouvailles ont, dit justement l'auteur, renouvelé notre connaissance d'un art pour lequel on ne possédait, il y a peu, aucun document entre la mosaïque du temple de Zeus d'Olympie, et les spécimens de Délos ou Pergame. On a maintenant toute une série d'exemplaires intermédiaires, en petits cailloux, dérivant du procédé « phrygien » (Pazarli). Ces mosaïques ont été trouvées à Alexandrie, Assos, Athènes, Dyrrhachion, Corinthe, Motye[1], Olbia, Olympie, Olynthos ; à Pellène, au Pirée, à Priène, à Sicyone, à Tarse. L'auteur en dresse une liste, et il observe que certaines apportent à notre connaissance de l'art du IVe s. une note inédite. Les trouvailles d'Olynthos, ville saccagée en 348, sont particulièrement abondantes. Tour à tour, les représentations de Néréides et de génies marins (Olympie, Olynthe), le motif des griffons déchirant une proie, la question de l'origine des décors de l'intérieur des boucliers ont paru à M. von Lorentz mériter des *excursus ;* non moins, les ornements prophylactiques (roue de la Fortune, labyrinthe, méandre, etc.)[2]. Les mosaïques nouvelles expliqueraient enfin les broderies « barbares », les luxueux vêtements importés d'Asie (d'où le titre), et notamment le *péplos* célèbre d'Alciménès de Sybaris, pour lequel l'auteur, d'accord avec P. Jacobsthal (ci-dessus), ne retient pas l'explication proposée par Ch. Dugas en 1910 (*BCH.*, 34, p. 120). Il s'agit plutôt, dit-il, de représentations de villes, Suse et Persépolis (p. 205), car celle-ci, d'après l'ancien nom, était appelée Πέρσαι (Wackernagel, *Glotta*, 14, 1925, 36 sqq.) ; le décor évoquerait les représentations de Trysa, par exemple.

On se reportera à cette étude pour imaginer les compositions de l'Égyptien Pathymias, des Chypriotes Akésas et Hélicon, père et fils, artistes de Salamine de Chypre, qui avaient vu consacrer une de leurs œuvres à Delphes, et qui étaient les auteurs du manteau qu'Alexandre portait à la bataille d'Arbèles ; les Rhodiens avaient envoyé ce cadeau au prince, l'ayant peut-être dérobé, nous dit-on, au Trésor d'Athéna Lindia. Ch. P.

Un appareil de tirage au sort sur l'Agora d'Athènes.

L'intéressante publication de M. Sterling Dow, *Prytaneis*, 1937, dont nous rendons compte ailleurs (*Rev. philol.*, 1939, p. 256-258), présente, en appendice, une découverte : celle des machines à tirer au sort, qu'employait, en ses beaux jours, la démocratie athénienne. M. St. Dow a recueilli, sur un décret de la série qu'il avait à étudier, le n° 79, la mention que le texte devait être transcrit εἰς κληρωτήριον λίθινον. Or le revers des fragments de cette inscription portait maintes encoches, disposées à intervalles réguliers ; les mêmes, plus ou moins nombreuses, plus ou moins espacées, se retrouvent sur des sortes de

1. Détruite en 397 par les Carthaginois.
2. Il en avait été question ici même.

stèles à encadrement et à pilastres latéraux, que l'on prendrait pour des *naiskoi* funéraires si elles n'étaient vides de sculptures (fig. 2), et si elles ne portaient, au fond, d'autres encoches. En haut, comme sur le nº 8984, il y a parfois la mention d'un archonte (éponyme), et d'une dédicace. M. St. Dow a recueilli tout le matériel appartenant à onze *klérôteria*. Les encoches étaient en nombre très variable : c'est qu'elles correspondaient à divers tirages au sort : entre tri-

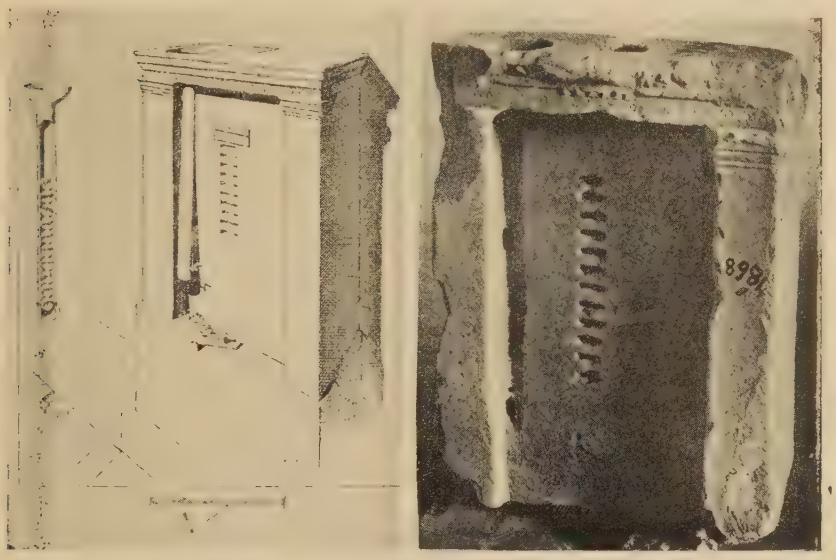

Fig. 2. — Machine à voter : Athènes : avec restitution du mécanisme (à gauche).

bus (douze encoches), ou entre prytanes, ou entre héliastes. Il y a eu parfois jusqu'à cinq cents emplacements disponibles ! On fixait dans l'encoche la tablette portant le nom désigné par le sort. Pour tirer, on avait des boules, des ψηφοί, qui étaient jetés pêle-mêle dans un entonnoir pourvu en bas d'une manivelle pour l'échappement des billes. On enfonçait l'entonnoir par le haut, dans une cavité préparée : l'encastrement est, en certains cas, bien visible. Cette découverte permet de ne plus parler d'*urnes*, comme on faisait encore, et de mieux comprendre le tirage par lettres de l'*Assemblée des femmes* d'Aristophane, destiné là (v. 681-683) par plaisanterie à répartir les banqueteurs d'une cité communiste, où l'État aurait nourri tout le monde, en imagination du moins. On verra aussi que Th. Reinach avait eu raison pour son explication d'un passage de l'*Athénaion politeia* d'Aristote (ch. 64). Ch. P.

Némésis et les jeux du théâtre.

On savait déjà que la Jalousie des dieux, à laquelle M. Sv. Ranulf a consacré en 1933 deux gros volumes (*RHR.*, CXI, 1935, p. 222 sqq.) avait influencé le droit criminel à Athènes, et les jeux des gladiateurs dans tout le monde gréco-romain. A. von Premerstein (*Philologus*, 53, 1894, p. 400 sqq.), B. Schweizer (*Arch. Jahrb.*, 46, 1931, p. 194 sqq.), H. Volkmann (*ARW.*, 26, 1928, p. 296 sqq.) l'avaient étudié sous ces aspects (cf. *R.E.*, XVI, 2338 sqq., *s. v. : Nemesis*).

Le nombre des *théâtres* où elle a reçu un véritable culte à l'époque gréco-romaine s'augmente de celui de Stobi, en Macédoine, sur lequel les premiers renseignements détaillés viennent de nous être apportés avec précision (Balduin Saria, *Arch. Jahrb.*, 53, 1938, *Anz.*, col. 81 sqq : *Das Theater von Stobi*[1]). On a trouvé là un Nemeseion inclus dans les bâtiments de la scène, et placé dans l'axe même de l'*orchestra* (*Beil.*, I-II, 81 : *C*) ; Nemeseion avec autel, et d'où provient la tête d'une statue nouvelle de Némésis (p. 118, fig. 22). Des Augustales lui ont dédié en latin une statue sous le nom d'Ultrix, ainsi qu'à un empereur dont le nom n'est pas donné par l'inscription (*l. l.*, col. 106, n. 2) et au *municipium Stobensium*. Une autre dédicace est en grec ; elle a été faite κατ' ἐπιταγὴ[ν] par T(ίτος) Μέστριος Λόγγος, sur l'orthostate à l'avant d'un édicule cultuel du *sacellum*. Outre le morceau de la statue de culte, il y avait là de nombreux restes de sculptures (effigie féminine, fig. 21, reliefs votifs, chapiteau de pilastre avec représentation d'un gladiateur, fig. 23) qui seront publiés : la déesse avait d'ailleurs reçu au moins trois statues, nous dit-on.

Était-elle installée là dès l'origine, à la place d'honneur, dans l'axe de la scène et du théâtre ? La question est réservée à l'examen. Le remaniement paraît de la seconde moitié du IIe s. : à l'époque de Commode, peut-être d'après l'inscription. Les monnaies de la ville indiquaient le culte d'une Nemesis-Niké à l'époque de Marc-Aurèle (*l. l.*, p. 115), et peut-être avait-on pris modèle sur la statue de culte du théâtre comme à Philippes (F. Chapouthier, *BCH.*, 48, 1924, p. 287 sqq.). On retrouve les deux types essentiels de la déesse, tantôt avec le vêtement long connu dès le temps de Boupalos, à Smyrne (Pausanias, I, 33, 6), tantôt en chasseresse, ainsi qu'il convenait en un théâtre où elle était, comme à Philippes, patronne des *venationes*, et spécialement d'un *stemma* de φιλοκυνηγοί (P. Collart, *Philippes*, 1937, p. 270)[2]. A Philippes, c'est le couloir voûté de la *parodos* occidentale, à droite pour le spectateur, qui avait reçu les trois reliefs gravés par un prêtre de l' « Invincible », au nom de l'association des Amis de la chasse, à côté de Mars ; sur une de

1. Col. 130 sqq. : le théâtre de Stobi est replacé dans l'ensemble des théâtres antiques.

2. M. Balduin Saria n'a pu connaître à temps cette publication ; cf. aussi, *Philippes*, p. 383 ; *BCH.*, 52, 1928, p. 74 sqq. (cité).

ses effigies, Némésis gardait la coudée[1], la balance et la roue, symboles jadis étudiés par P. Perdrizet. Les remaniements du théâtre de Philippes s'éclaireront par ceux du Théâtre de Stobi[2], où l'on a aussi modifié le dispositif, un jour, pour les *venationes* à la mode sous l'Empire. A Philippes, Némésis, quoiqu' ἀνίκητος, est encore distincte de Niké. Ch. P.

Traces de civilisation grecque dans l'Iran occidental.

Sir Aurel Stein a publié dans une récente note les trouvailles de ses derniers voyages à travers l'Iran occidental[3] (mai 1934). Le bilan avait été déjà annoncé en France (*Bull. REG.*, LI, 1938, p. 82). Une tombe persique taillée dans le roc a été reconnue à Da-u-dukhtar (vallée du Deh-i-nau ; façade couronnée de merlons ; cf. le temple de Bel à Palmyre), à quatre colonnes ioniques (pl. 3). D'autres représentations rupestres sont signalées, notamment celle d'un cavalier iranien de la période parthique (cataphracte), pl. 8. Dans le massif montagneux du Malamir (Khuzistan, N.-O. de Shiraz), Sir Aurel Stein a fait d'autres découvertes qui intéressent plus directement les suites de l'art hellénistique, et les historiens de l'expédition d'Alexandre. De Shami, dans un temple détruit après l'époque parthe, viennent diverses statues-portraits de bronze[4], dont un masque traité selon le naturalisme le plus expressif de l'art hellénistique (pl. 9) ; on reconstitue là une série de statues princières, probablement de lointains successeurs d'Alexandre, établis en cette région où avaient pénétré les artistes macédoniens (six bases massives de pierre ont été retrouvées). Les restes de ces représentations ont été saccagés avec violence. La tête retrouvée était diadémée ; on a recueilli d'autres fragments : une main colossale d'un personnage tenant le sceptre ou l'épée (dieu ?). Dans la maison de l'administrateur militaire du Malamir était un bronze complet, statue mâle de 6 pieds 4 pouces, représentant un personnage divinisé, en costume iranien, armé d'une épée et d'un poignard suspendus à son flanc[5] ; l'influence hellénistique reste sensible sur cette effigie ; la face évoque les sculptures gréco-boudhiques du Gandhara ; le costume s'apparente à des types palmyréniens. De la même trouvaille proviennent aussi deux figurines de

1. Emblème de « mesure », antidote contre l'*hybris* ; cf. P. Perdrizet, *BCH.*, 36, 1912, p. 248 sqq.

2. Baldwin Saria, *l. l.*, col. 138, qui abaisserait les dates proposées par P. Collart.

3. Au Nord du golfe Persique (cf. *The geographical Journal*, XCII, vol. 1938, p. 313-342, avec une carte).

4. De telles statues décoraient on le sait, les larges avenues des villes syriennes et autres (Apamée, Gerasa, Palmyre). Certains textes mentionnent que deux d'entre elles, équilibrées, constituaient le chargement régulier d'un chameau de caravane : ce qui permettait de les faire voyager au loin.

5. Les documents sont à nouveau publiés par M. A. Godard, dans *Athār-é-Iran*, II, 1937, p. 285-305, où l'auteur parle, *dès le titre*, de statues *parthes* tout en convenant, p. 303, que le personnage principal « n'a peut-être été aucunement *parthe*, après tout ». Cet « *après tout* » est bien instructif !

bronze, et deux têtes de marbre : l'une porte le diadème royal, l'autre, fâcheusement endommagée, se réfère à un type hellénistique d'Aphrodite (une autre trouvée à Fasa en 1934 par Sir Aurel Stein). Les documents sont tous, nous dit-on, d' « époque parthe » (p. 324-326)[1].

Dans la vallée du Tang-i-Sarvak, une représentation rupestre (pl. 11), montre une figure colossale d'un roi ou mage, désignant de son bras droit un autel bétylique (linga avec bandelette) représenté, du côté droit, un peu plus haut.

Dans les grottes de Karafto, Sir Aurel Stein a revu et photographié l'inscription grecque — copiée imparfaitement en 1816, par Sir Ker Porter — qui se rapporte au culte d'Héraclès signalé par Tacite (*Annales*, XII, 13) à propos de la campagne du prétendant Mithridates, pendant les guerres des Romains contre les Parthes (p. 336-337, pl. 21). L'inscription était très antérieure : du début du IIIe s., semble-t-il, av. J.-C. — L'Héraclès du mont Sanbulos, à propos duquel Tacite a rapporté une légende locale, était représenté en cavalier, et il avait été identifié dans la région à une divinité iranienne. Ch. P.

Corps de métiers dans l'Égypte alexandrine.

Nos lecteurs ont bénéficié (*Rev. arch.*, 1938, II, p. 269) du compte-rendu détaillé qu'a donné, avec sa compétence éprouvée, M. l'abbé E. Drioton pour le beau livre de M. Fr. Cumont, *L'Égypte des astrologues*. Je ne surprendrai personne en disant ici que la connaissance des arts alexandrins, p. ex., gagne intensément à l'étude qui nous a été apprêtée si à point. Non seulement le nouveau recueil dit de l'Hermès Trismégiste que M. Gundel nous a rendu récemment (cf. *Introd.*, p. 13 sqq.) remontant au IIIe s. av. notre ère pour certaines parties, mais les sources moindres (cf. *Introd.*), nous révèlent l'Égypte ptolémaïque sous un aspect confidentiel et instructif : miroir, il est vrai, un peu déformant — a travers le latin ! — mais avec toute la diversité attendue d'États monarchiques et de villes autonomes. Aussi peut-on étudier là outre le roi et la cour, les officiers et fonctionnaires, les nomes, etc. ; les usages des villes, ceux des corps de métiers, surtout.

Sur les orfèvres alexandrins, qu'on voit si bien travailler sur les reliefs du Tombeau de Petosiris, vers 300, cf. ici, p. ex. p. 97 sqq. *Les Papyri de Zénon* donnent le devis d'un fabriquant de bronzes à cire perdue, p. 98, n° 3 ; sur l'existence d'ateliers de fondeurs bien outillés à Sidon, *ibid.* Les ἐκπώματα mentionnés p. 99, n° 7, ne sont-ils pas les γραμματικὰ ἐκπ. où le nom des dieux bénéficiaires des libations, selon Athénée (*Rev. archéol.*, 1938, II, p. 106) devaient être

1. D'une communication faite par M. A. Seyrig à Paris, le 3 février 1939, sur l'hellénisme de Palmyre, on doit retenir que la datation de la principale statue de bronze dépendra de comparaisons, possibles, avec certaines œuvres palmyréniennes (même costume).

incrustés en lettres d'or ? On lira p. 100, ce qui est dit sur les travaux des ivoiriers, dont l'époque ptolémaïque refit la fortune. P. 100, n° 6, les κλῖναι ἐλεφαντοκόλλητοι servaient aussi dans les nécropoles, et s'exportaient, semble-t-il (lit d'Aielli près du lac Fucin, Rome, Mus. des Thermes ; on comparerait les lits des *tumuli* de Varna et du Musée de Sofia, à reliefs d'appliques bachiques). Il est fait mention des mosaïstes (p. 101), et des faiseurs de statues, sculpteurs profanes ou sacrés (p. 142), qui ont dû exister, on le voit, en grand nombre dans l'Égypte ptolémaïque. La verrerie est encore peu mentionnée (p. 108). A propos de la teinture et de la fabrication des tissus, on fera ici quelques réserves sur les indications tirées des études de R. Pfister (p. 88 sqq.), qui, au jugement de certains spécialistes, appelleraient maintes révisions[1]. La découverte de tissus « chinois » dans un tombeau de Palmyre (p. 91, n° 2), reste au vrai, des plus hypothétiques. Ch. P.

Le prétendu Auditorium Mæcenatis (40 av. J.-C.).

M. Hilding Thylander (Lund) a réétudié dans les *Acta archæologica*, IX, 1-2, 1938, p. 101-126, pl. I-III, le prétendu Auditorium Mæcenatis, trouvé à l'Esquilin (Largo Leopardi) ; il comporte actuellement, pour l'essentiel, une salle (13 × 10 m.) terminée en abside-exèdre (avec sept gradins), et, sur les côtés comme au fond de l'abside, des niches (six aux longs côtés) séparées par des refends, plus ou moins profondes. Elles étaient décorées de paysages comme à la Villa de Livie à Primaporta ; en haut des gradins, il y a eu une frise (figures humaines et animales, maintenant en grande partie détruites).

L'édifice faisait partie jadis d'un complexe de bâtiments, pris sur l'emplacement en partie rasé du mur de Servius Tullius. L'auteur date le bâtiment retrouvé de la période de 40 à 35 av. J.-C. ; il fait partie des jardins de Mécène, qui l'aurait fait construire lorsqu'il a aménagé son palais. L'empereur Néron y a habité, puis Cornelius Fronto, le maître de Marc-Aurèle et de Lucius Verus. Le prétendu Auditorium ne serait d'ailleurs, ni un Auditorium, ni un Odéon, ni une serre, mais une salle à manger où l'on donnait des concerts (dans l'abside)[2]. On y a trouvé des sculptures, recueillies au Palais des Conservateurs (St. Jones, cité p. 116), deux hermès du Ier s. av. J.-C. ; une statue d'époque antonine (personnage à *exomis* rappelant le type gaulois), un jeune faune, deux autres petits faunes luttant, un bas-relief avec en haut une nymphe (?) assise, en bas un satyre dansant (cf. le Marsyas de Myron) et deux autres derrière lui : relief interprété comme Orphée (?) charmant les Satyres (Stuart Jones, *Bull. commun.*, 1876, p. 218, III, 1 ; cf. Petersen, *Phil. Woch.*, 1910, auteur de l'exégèse) ; en outre, près de l'Auditorium, une statue

1. Ci-dessus, p. 73-102.
2. Pour le plan, on eût pu comparer le « Triclinos » d'Apamée, désigné par l'inscription d'une de ses mosaïques.

de chien, un Silène, une tête d'Amazone, un Marsyas *religatus*, une statue de femme (époque augustéenne), la tête et le torse d'un Satyre (Marsyas ? concours d'Apollon ?).

C'est là qu'était recopiée l'épigramme de Callimaque (Kaibel, *Ep. gr.*, 502, éd. Budé, nº XLII, p. 115), que l'éditeur français a dit « gravée sur une muraille de l'Esquilin à Rome » ; elle était peinte en noir dans l'axe de l'exèdre (maintenant à l'Antiquarium). Mais il n'en faut pas, à mon sens, comme fait M. H. T., tirer argument, pour considérer l'édifice comme une *cenatio ;* car si le texte parle du vin et de l'amour, il a eu surtout une signification libertine, ainsi qu'on peut voir ; et il prouve surtout l'influence de la poésie alexandrine galante sur les Romains cultivés du Ier s. av. J.-C. Ch. P.

Le phare d'Ostie.

D'après une communication de M. G. Stuhlfauth à la Société archéologique de Berlin (*Arch. Jahrb.*, 53, 1938, *Anz.*, col. 327-329) :

Le phare d'Ostie aménagé de Claude à Trajan, mentionné par Suétone et Dion Cassius, dérivait de celui d'Alexandrie (H. Thiersch, *Pharos*, 1909). Le nombre des monuments qui nous en gardent le souvenir s'est augmenté d'une lampe d'époque impériale tardive (Sém. d'arch. chrét., Université de Berlin), où la puissante construction semble représentée. L'auteur de la note allègue aussi un sesterce d'Antonin le Pieux, une monnaie commémorative de Commode (fig. 2). On voit là, à nouveau, que la construction n'était pas — comme L. Canina, en 1836, l'avait supposé — sur simple soubassement carré, surmonté d'un octogone, et de deux étages circulaires (en *tholos*). Le monument aurait été plutôt à plan quadrangulaire, pour les trois étages inférieurs, et seulement à plan circulaire, en haut, vers le couronnement.

Ch. P.

A propos de quelques statuettes votives ibériques.

Le petit peuple des orants et des orantes qui peupla les sanctuaires ibériques de l'Andalousie et du Sud-Est de l'Espagne aux IVe-IIIe siècles avant notre ère aurait-il émigré vers les régions septentrionales de l'Europe ? C'est le problème que vient de poser un article de M. P. Jacobsthal, *An iberian Bronze found at Sligo*, dans *The Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland*, t. LXVIII, 1938, p. 51-54. Des figurines de type et de fabrication ibérique ont été découvertes à Sligo (Irlande), à Aust-on-Severn (Gloucestershire), à Blandfort (Dorset). De même que les fibules de Harlyn Bay (Cornouailles) et de Mount Batten (Dorset), elles témoigneraient de l'existence d'une route commerciale entre la Grande-Bretagne et la Méditerranée, route qui joua un grand rôle aux premiers temps de la civilisation des métaux.

Toutes ces figurines ont un caractère si particulier qu'elles ne peuvent être confondues avec les productions sorties des ateliers de bronziers travaillant hors de la Péninsule ibérique. Il est égale-

Fig. 1. — Statuettes de bronze de la Collection des Médicis (Florence).

Fig. 2. — Statuettes de bronze de la Collection des Médicis (Florence).

ment à remarquer que ces images sont extrêmement rares en dehors de leur domaine propre. C'est pourquoi je me décide à verser au dossier quelques-uns des petits bronzes, conservés au Musée archéologique de Florence (fig. 1-2), et qui firent partie de la collection des Médicis. Le peu que l'on sait des conditions dans lesquelles se formèrent les collections des Médicis incite à admettre que ces pièces ont été recueillies en Italie plutôt que par achats faits en Espagne. D'autre part, ces images n'apparaissent pas dans la littérature archéologique avant 1770, et encore travesties en divinités égyptiennes.

L'identité entre les figurines que nous publions et celles découvertes dans les sanctuaires de Castellar de Santisteban et du Collado de Los Jardines à Despeñaperros (Jaen) est saisissante. Et cependant l'Espagne n'est pas le seul territoire à avoir fourni des bronzes de ce genre, et ce n'est pas sans raisons que Pline (*H. N.*, 34, 7, 16) parle de ces *signa tuscanica, per terras dispersa, quæ in Etruria factita.* Et la question se pose : les statuettes du Musée de Florence ne représenteraient-elles pas justement des fabrications étrusques, plutôt qu'ibériques ? Dans un article de l'*Archivo español de arte y arqueologia* (1930, p. 128-140), A. Garcia Bellido a donné maintes preuves de l'importance de l'influence de l'art et de l'industrie étrusque sur l'art ibérique. J'ai tenté de rattacher aux fabrications étrusques les figurines des grands sanctuaires ibériques (*I. P. E. K.*, 1930, p. 40-47 ; *Bronzes votifs ibériques*, p. 33-36). Les bronziers de la Sierra Morena n'ont pas imité des modèles helléniques, mais ces *signa tuscanica.*

On est ainsi amené à se demander si les statuettes découvertes en Grande-Bretagne y ont été introduites par le commerce ibérique, ou si elles ne viennent pas directement d'Étrurie. Quelques découvertes faites, dans le Nord de la France, statuette d'orant du Musée de Bavai (Nord) et en Belgique, figurines de Haulchin (Hénault) et du Musée de Gand, marquent peut-être l'une des étapes de la route terrestre à travers laquelle ces types ont gagné le Nord de l'Europe. R. L.

La nécropole gallo-romaine à incinération de Prunay I (Marne).

A 250 mètres au Nord de la voie romaine de Reims à Metz et à 1.500 mètres du cimetière gaulois du Champ-Cugnier, M. M. Bry a fouillé 52 tombes à incinération, creusées dans la craie (Extr. du *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1938). Les sépultures sont dispersées sans ordre, mais il n'y a ni superpositions, ni chevauchements. Les mobiliers funéraires consistent en céramiques et en objets de parure ou de toilette, fibules de La Tène III et de type militaire, bracelet filiforme, deux petits miroirs, l'un circulaire, l'autre rectangulaire.

Le cimetière de Prunay I se place à peu près dans les mêmes limites chronologiques que Haltern dont le fort fut établi par Drusus en 13 av. J.-C. et abandonné en l'an 9 de notre ère. D'après M. J. Fromols qui a étudié la céramique de Prunay, il est possible de serrer les

dates de plus près et de placer la nécropole entre 5 av. et 15 ap. J.-C. Mais ce n'est pas là le seul intérêt de ces tombes. Les mobiliers funéraires apportent un nouveau témoignage de la persistance des industries indigènes au temps d'Auguste, aussi bien dans la céramique que dans le travail du métal, en Gaule Belgique, comme sur le limes germanique. R. L.

Aux sources de la Seine.

Dans le dernier rapport consacré aux fouilles du Temple des Sources de la Seine en 1936 et 1937, M. Henry Corot (*Annales de Bourgogne*, X, septembre 1938) donne un plan général des constructions découvertes et décrit longuement la grande piscine et ses abords immédiats. Elle s'étend à l'Ouest des bâtiments du sanctuaire. La présence, à l'Est, d'un édifice antérieur au creusement du bassin, obligea les architectes à dévier vers l'Ouest l'un des longs murs de la piscine qui offre ainsi l'aspect d'un rectangle irrégulier. Sur cette même face, on mit au jour les restes d'un escalier, établi postérieurement à une destruction du temple, et dont les marches sont faites de matériaux réemployés : stèles de personnages vêtus d'une longue robe et tenant dans une main un fruit, un gâteau ou une bourse. L'intérêt de cette découverte est de faire connaître une nouvelle phase de l'histoire du sanctuaire, antérieure à l'époque constantinienne. Déjà, lors des fouilles de 1836-1842, des stèles votives de même style, elles aussi utilisées comme marches d'escalier, avaient été recueillies. Elles appartenaient à un degré fait de matériaux empruntés au temple, et conduisant peut-être du monument à la piscine. Sous les marches de l'escalier passe une des canalisations alimentant le bassin. Elle paraît venir de la partie septentrionale du temple. A quelques mètres au Sud de celle-ci, une seconde se dirige vers une construction de blocs bruts, disposés en arc de cercle, qui n'a pas été explorée.

Dans la couche de terre, immédiatement en contact avec le plancher de la piscine, gisaient de nombreux débris d'ex-voto, jambes, bras, bustes mutilés intentionnellement, mêlés à des monnaies d'Antonin le Pieux, de Gallien et des empereurs gaulois. Dans la partie orientale, on a reconnu l'existence d'un niveau constitué par des matériaux variés, mélangés de cendres et de charbons, sur une épaisseur de 0 m. 20 à 0 m. 25, correspondant à un exhaussement de la piscine de la première époque, consécutif à une destruction violente du temple suivie d'un incendie.

A droite de la Seine, dans les parages de l'emplacement qui avait donné des fibules et des instruments de chirurgie, est apparu un type d'ex-voto très curieux, en pierre ; il n'avait été encore retrouvé qu'en fragments, dans lesquels on avait cru reconnaître un col et une tête d'oiseau : sur une base rectiligne, se développe à chaque extrémité et à angle, tantôt droit, tantôt aigu, un avant-bras dont les mains se joignent en tenant un objet sphérique, souvent un fruit. Il faut encore signaler, parmi les pièces tératologiques, une

image de malade laissant voir une perforation caractéristique de l'oreille.

A 2 mètres à l'angle Nord-Ouest de la piscine, s'élevait une habitation placée sur le versant de la colline. Dans les décombres gisaient les restes d'une passoire en bronze et des tessons de terre rouge vernissée ou recouverte d'un enduit à aspect métallique, rouge brillant ou blanc pour imiter le bronze ou l'argent. R. L.

A Vaison-la-Romaine.

Avec les fouilles de *La Villasse*, la découverte des ruines de Vaison est entrée dans une phase nouvelle. Ce quartier de maisons gallo-romaines, dont l'exploration commença en 1934, fait connaître un ensemble urbain en tous points comparable à ceux de l'Afrique romaine. Et, fait rare, dans notre pays, tout cet ensemble pourra être conservé et consolidé, grâce à l'active générosité de M. Maurice Burrus. La seconde édition du petit livre de M. le chanoine J. Sautel, *Les Découvertes archéologiques de Vaison-la-Romaine*, qu'accompagne un très utile fascicule de plans, permet de se rendre, dès maintenant, un compte exact des trouvailles faites à *La Villasse*.

Deux rues délimitent l'îlot de constructions. De la première orientée Nord-Est-Sud-Ouest, il ne subsiste plus que l'égout. La seconde, dallée et bordée de trottoirs, descendait du Nord pour gagner au midi, sous les maisons modernes, les bords de l'Ouvèze. A l'Est, elle longe les ruines d'une grande salle rectangulaire dont le mur de fond était orné d'une arcature supportée par deux pilastres cannelés encore en place. Elle paraît avoir appartenu à une basilique civile, mitoyenne des grands thermes aujourd'hui enclavés dans les fondations de l'hôtel des Postes. De l'autre côté, la voie était flanquée en contrebas d'un passage à colonnade sur lequel ouvraient des boutiques. Un escalier permet de gagner les parties hautes de la rue.

Les habitations s'étagent aux différents niveaux de la hauteur. La plus importante, la maison dite du « Buste d'argent », est bordée, sur l'aile orientale, par les magasins du portique. En arrière s'étend un vaste jardin. On pénètre dans la demeure par un vestibule précédé d'un auvent supporté par deux colonnes, menant directement dans l'*atrium*. L'entrée est flanquée de deux longs couloirs conduisant au *tablinum* et à l'*œcus*, pour aboutir à un grand péristyle à jardin central. Au Nord, un escalier mène à un bain privé, situé derrière une cour dominant la toiture du péristyle. Des appartements, privés, avec latrines, s'étendent à l'Ouest jusqu'aux boutiques.

Au midi, face à l'*œcus* et au *tablinum*, à un mètre plus bas, on rencontre un troisième jardin avec péristyle couvert sur trois côtés. Sur le même plan s'étendent les ruines d'une maison, en partie engagée sous des constructions modernes, dont les salles qui ont pu être fouillées sont décorées de curieuses fresques du I^er^ siècle de notre ère : sur le fond rouge d'une frise courent, séparés par des feuilles

d'eau, un lion, un daim, un bouquetin, un homme poursuivant une biche.

La maison du « Buste d'argent » est entourée, au Nord et au Sud, par les vestiges d'autres habitations, moins importantes, dont les pavages, en mosaïques noires et blanches, appartiennent également au Ier siècle de notre ère, époque de prospérité pour Vaison.

R. L.

Les fouilles de Petromentalum.

A la frontière des Bellovaques et des Carnutes, l'Itinéraire Antonin place, sur le territoire des Véliocasses, la ville gallo-romaine de *Petromentalum*, dont M. Pierre Orième vient de retrouver les vestiges à Genainville (Seine-et-Oise). On connaît dès maintenant l'emplacement d'un théâtre, et deux constructions antiques ont été en partie dégagées : des bains qui paraissent appartenir plutôt à une demeure privée qu'à un établissement public et une habitation de quatre pièces (Ier-IIe et IVe s.), avec hypocauste, dit le « Pavillon ».

Les recherches effectuées, avec le concours de la Société française des Fouilles archéologiques, doivent se poursuivre sous le contrôle de la Commission des Fouilles, après expropriation des terrains (Pierre Orième, *Découverte de vestiges gallo-romains sur le territoire de la commune de Genainville (Seine-et-Oise), Pavillon, Théâtre, Thermes*, Paris, 1937). R. L.

Aux Aliscamps.

M. Fernand Benoît, auquel la ville d'Arles doit un Musée chrétien et un Musée d'antiquités parfaitement organisés et présentés avec un goût très sûr, vient de conduire des recherches dans la célèbre nécropole des Aliscamps, recherches qui ont apporté des éclaircissements d'importance sur l'histoire du cimetière installé près de la basilique de Saint-Genès (*Bulletin monumental*, 97e vol., 1938, p. 353 et suiv.). Ces travaux ont permis de localiser dans l'espace et dans le temps l'*area*, située hors des murailles de la cité, sur la lisière méridionale des Aliscamps, en bordure des marais entourant la colline de Mouleyrés où passait la voie de la Crau. A l'emplacement de la nécropole païenne, se pressent les alignements de cuves en pierre calcaire, couvertes d'une simple dalle plate ou d'une toiture en bâtière à quatre ou six acrotères. Elles ne portent aucune décoration et, à l'exception de monnaies, ne contenaient aucun mobilier funéraire. Autour de Saint-Genès des Aliscamps, les sépultures, qui reposent sur le rocher, ont été retrouvées à une profondeur de 2 m. 50 à l'extrémité orientale de l'illustre allée, au Nord-Ouest du portail de l'église, et à 3 mètres sous le dallage de l'édifice. En dehors de la basilique, le cimetière est inviolé, et M. F. Benoît insiste sur tout l'intérêt que présenteraient des fouilles dans cette partie des Aliscamps pour témoigner de ce qu'étaient ces grands cimetières de la Gaule chrétienne. Une telle demande doit être prise en considé-

ration, car les Aliscamps, célébrés par Dante, restent les uniques vestiges de ces champs de repos méridionaux, après la destruction irrémédiable des grandes nécropoles de Saint-Seurin de Bordeaux et de Saint-Paul de Narbonne.

Aux précisions topographiques s'ajoutent des éléments de datation précieux ; monnaies, épitaphes, poteries wisigothiques prouvent que le cimetière était utilisé dès la seconde moitié du IVe siècle. C'est sur cet emplacement que furent inhumés les premiers évêques d'Arles, Concordius, Honorat, Hilaire et de grands personnages, tel ce Geminus qui fut administrateur du trésor des Cinq Provinces.

R. L.

Sur la condition « ouvrière » des potiers gallo-romains.

Sous ce titre, Albert Grenier (*Festschrift für August Oxé*, 1938, p. 84-89) vient de répondre fort ingénieusement aux questions que pose l'étude de la « condition ouvrière » des potiers gallo-romains. Comment étaient organisées et régies les officines ? Main-d'œuvre servile ou main-d'œuvre libre ?

Laissant délibérément de côté les graffites et les signatures de potiers qui n'apportent aucun renseignement précis, A. Grenier recherche la solution du problème dans l'examen des aménagements et de la disposition des ateliers céramiques. Près des fours, on a reconnu, à Lezoux, Rheinzabern, Faulquement-Chémery, en Argonne, l'existence d'habitations et de cimetières. Mais ce sont les demeures et les tombes de « petits patrons plutôt que de puissants chefs d'industrie comme ceux d'Arezzo » (p. 86). En Argonne, comme à Lezoux, la fabrication de la poterie sigillée ne fait que succéder à une fabrication purement indigène, céramiques peintes de La Tène III ou gallo-belges.

La même impression se dégage de la dispersion à travers les départements de l'Oise (forêt de Compiègne), de l'Yonne, de la Marne, de l'Aube, des officines gallo-belges. Elle suggère l'idée d'installations de petits artisans s'ingéniant à exploiter librement des bancs d'argile favorables et — poursuit A. Grenier (p. 88) — « c'est, nous semble-t-il, du côté de l'industrie gauloise bien plus que de l'industrie du monde gréco-romain qu'il faut chercher l'origine de l'organisation gallo-romaine et de sa « coutume ouvrière ». Il ne devait pas y avoir de grandes différences entre ces ateliers gallo-belges et les ateliers gallo-romains. Voilà un nouveau témoignage à porter au dossier des survivances celtiques dans la Gaule romaine.

En définitive, il faut se représenter les potiers gallo-romains travaillant librement et à leur compte, s'associant entre eux, désignant des fondés de pouvoir pour la répartition du travail, les achats de matières premières et la vente de leurs produits. Le travail se fait en commun, fours, poinçons et modèles se prêtent. Des associations se nouent et se dénouent. Cette industrie conserve peut-être, pour certaines fabriques, un caractère itinérant. Pour la vente, on s'adresse à des courtiers, ces *negotiatores artis cretariæ* des inscrip-

tions. Et A. Grenier de conclure que la vitalité de l'industrie céramique en Gaule ne peut s'expliquer que par la liberté de ses artisans.

R. L.

A propos des cimetières barbares de l'Est de la France.

Malgré l'abondance des découvertes faites dans les cimetières de l'époque des Grandes Invasions, on est encore très mal renseigné sur les rites funéraires de cette époque. Cela tient, hélas ! trop souvent, à ce que les fouilles ont été exécutées surtout en vue de constituer des collections. C'est là une mésaventure qui a causé la ruine de maints cimetières du second âge du Fer dans le département de la Marne. Aussi l'étude publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité* (1932-1933 (1937), p. 699-737 et pl. XXIII-XVII) par M. E. Salin, sur *Le Cimetière barbare d'Audincourt (Doubs)*, est-elle assurée d'un accueil très favorable, puisqu'elle nous apporte des renseignements nouveaux sur les rites funéraires à la fin du VI^e^ siècle et pendant la première moitié du VII^e^.

Dans la plupart des tombes, on rencontre des charbons en plus ou moins grande quantité, témoignant de l'existence de feux rituels allumés, lors de l'inhumation et non loin du cadavre, feux dont les cendres ont été rejetées dans la fosse avec les terres qui servirent à la combler. Une observation, faite pour la première fois, lors de la fouille de la tombe n° 5, a révélé l'existence d'une petite fosse circulaire, celle-ci creusée dans le terrain d'alluvions entourant la sépulture (p. 709 sqq. et pl. XXIII) et remplie d'une terre noire tout à fait analogue à celle qu'on rencontre dans les tombes. L'analyse de ce terreau n'a pas donné les résultats qu'on pouvait souhaiter ; cependant il semble que la présence de matières organiques corresponde à la décomposition d'offrandes funéraires et peut-être même de sang. Comme dans les tombes celtiques de Berru et de Wallertheim, le cercle ainsi pratiqué constitue une barrière magique protégeant la sépulture.

Une autre constatation a pu être faite par M. Salin : à l'intérieur de la tombe, le corps était recouvert d'un linceul d'herbes coupées. A Audincourt, comme à Lézeville, les végétaux sont les mêmes *(Equisetum arvense ?)*. Autre rite, le dépôt dans huit des sépultures fouillées, aux pieds du mort, d'un vase ayant contenu l'eau lustrale.

Lors du Congrès des Sociétés savantes de 1937, M. E. Salin avait bien voulu me signaler certaines anomalies observées par lui dans les cimetières barbares de l'Est de la France, relatives à la disposition des armes près du cadavre : parfois, les couteaux, scramasaxes, ou poignards sont placés dans la sépulture la pointe tournée vers l'aisselle du mort. M. E. Salin n'avait pas cru devoir faire état de cette constatation, supposant que les dites armes avaient pu être accidentellement déplacées. Il s'agit bien cependant d'une sorte de rite, car j'ai fait la même observation, dans une tombe du cimetière wisigothique d'Estagel (Pyrénées-Orientales), lors de la campagne de 1936. Dans la sépulture n° 31, la plus riche en armes

jusqu'à ce jour, et en général dans toutes les sépultures qui ont fourni des couteaux ou des poignards, ceux-ci ont toujours été retrouvés entre le torse et le bras gauche, la pointe tournée vers l'aisselle. Il en est de même pour les bouterolles en V ou en U (R. Lantier, in *Science*, II, nº 14, juin 1937, p. 6.)

C'est encore à M. E. Salin que nous devons de très remarquables études sur *Les Vases de verre du cimetière alamanique de Villey-Saint-Étienne (Meurthe-et-Moselle)*, publié dans *Les Monuments historiques de la France*, II, 1937, p. 153-171. La nécropole qui offre un curieux exemple de peuplement alamanique en Lorraine, a fourni un nombre considérable de verreries : bouteille cylindrique, calice apode, clochette et calice apode profonds. On sait quelles incertitudes règnent encore sur les centres de fabrication du verre aux temps mérovingiens. L'analyse spectrographique permet heureusement de saisir les différences profondes qui existent entre les groupes de verreries gallo-romaines et barbares. Au cours des âges, la composition du verre employé s'est modifiée : de potassique et calcique aux temps romains — donc fabriqué vraisemblablement dans la région, en employant comme fondant alcalin les cendres des arbres qui poussaient sur place — le verre devient sodique — donc fabriqué avec le natron méditerranéen. On en conclura que les verres sodiques ont été ou bien importés d'Orient, ou bien fabriqués sur place avec du natron oriental. L'auteur fait remarquer d'autre part que les gobelets apodes se répandent dans les Gaules toutes les fois que l'influence romaine est écartée et que ce type représente peut-être une mode très ancienne que seul un usage rituel a pu conserver. M. E. Salin entreprend une suite de rapprochements pour établir une filiation entre les diverses catégories de vases apodes. Mais j'avoue ne pas saisir les rapports des vases campaniformes *(Glockenbecher)* avec les formes étudiées. Le campaniforme n'a jamais appartenu au groupe des céramiques orientales. Il a pris naissance, en Andalousie, vers la fin du Néolithique et il dérive directement des vanneries du type découvert dans la grotte de Los Murcielagos. Il accompagne les bandes d'archers, porteurs de la poterie cordée et des gobelets à zones, à travers l'Europe et jusqu'en Roumanie. La comparaison avec un vase en bronze mince du Louristan (fig. 15) est autrement probante, et il semble que les gobelets apodes des cimetières barbares reproduisent en verre la forme même de ce récipient.

R. L.

XV^e^ Congrès International d'Histoire de l'art, Londres, 24 au 29 juillet 1939.

On nous prie d'insérer : Faisant suite aux réunions qui eurent lieu successivement à Bruxelles (1930), à Stockholm (1933) et en Suisse (1936), un Congrès International d'Histoire de l'art se tiend a cette année à Londres, du 24 au 29 juillet, et sera organisé par un Comité britannique que préside le distingué directeur du Victoria and Albert Museum, Sir Eric Maclagan.

Le programme comprendra, en dehors des séances consacrées aux communications, la visite de nombreuses collections artistiques privées et publiques anglaises, ainsi que des excursions spécialement organisées à l'intention des membres du Congrès et de leurs familles.

Un comité français ayant à sa tête, M. Paul Vitry, conservateur au Musée du Louvre, est chargé d'assurer la participation française à cette importante manifestation.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire du Comité français : M. André Linzeler, 12, rue Raynouard, Paris (16e).

Une Vénus qui n'est plus antique.

« A la fin du mois d'avril 1937, comme nous l'avons signalé à l'époque, un cultivateur du hameau de Brizet, près de Saint-Just-sur-Loire, M. Gonon, en labourant son champ, mit à nu une statue de Vénus admirablement conservée. Durant des semaines, la foule défila pour admirer cette œuvre d'art que des savants attribuèrent à un artiste grec ou à un copiste romain. Par la suite, la statue fut classée comme monument historique par le service des Beaux-Arts. Or, voici quelques semaines, un journal parisien prétendit que l'œuvre était due au ciseau d'un sculpteur de la région stéphanoise. Celui-ci s'est fait connaître hier : il s'agit de M. François Crémonèse, né le 29 octobre 1907, à Spresiano, petite localité de la province de Venise, et qui est installé à Villars, aux portes de Saint-Étienne. Il dit qu'il a fait cette statue avec du marbre de Carrare et que, le 9 octobre 1936, il l'a, avec l'aide de son frère, transportée à Brizet et ensevelie dans le champ de M. Gonon[1]. »

(*Le Temps*, 28 novembre 1938.)

Opinions téméraires.

Ponce Pilate de Tarragone.

Un historien grec, M. Moschopoulos, nous révèle à propos de Tarragone, que les opérations mettaient ces temps derniers en vedette, une particularité que personne n'a signalée. C'est que Tarragone est la patrie de Ponce Pilate. Il y avait autrefois dans la ville un édifice romain qui avait servi de résidence à l'empereur Auguste. C'était le « Torreon de Pilatos », lequel fut détruit en 1811 au cours de la campagne du maréchal Soult. C'est là que serait né le gouverneur de la Judée qui devait condamner Jésus-Christ. Ponce Pilate ne se doutait point qu'après deux mille ans les murs de sa ville natale offriraient un tel écho au seul grand mot de sa carrière.

(*Figaro*, 1er février 1939.)

---

1. L'authenticité avait été signalée comme douteuse, notamment par M. Adr. Blanchet (*CRAI.*, 137. p. 151) ; et l'œuvre « nouvelle » n'avait pas été favorablement jugée, sauf par des amateurs incompétents.

BIBLIOGRAPHIE

Henri Breuil, *Les subdivisions du Paléolithique supérieur et leur signification.* Deuxième édition. Imprimerie de Lagny, 1937 ; in-8°, 78 p., 47 fig. — Tous les préhistoriens se féliciteront de la réédition, complétée et corrigée sur divers points, de ce célèbre mémoire qui date de vingt-cinq ans, mais a servi de point de départ à tous les auteurs ayant traité du Paléolithique supérieur ; et qui, à l'exception de l'essai de Miss Dorothy Garrod (*The Upper Palaeolithic in the light of recent discovery*, 1936) reste encore le seul travail de ce genre. Il n'est plus désormais permis d'ignorer l'essentiel de la doctrine de ce savant qui, plus que tout autre, a contribué à assurer les bases les plus solides à la Préhistoire. La comparaison des deux éditions montre le chemin parcouru et les progrès réalisés : « Partout la réalité est plus complexe qu'un premier coup d'œil ne le faisait croire, et malgré je ne sais quelle harmonie d'ensemble entre les évolutions particulières qui contribue à masquer leur autonomie. Certes, cette manière approfondie de pénétrer dans le cœur des problèmes peut effrayer les vulgarisateurs trop faciles, ou les amateurs faisant figure de savants ; on leur complique trop la tâche, paraît-il, et ils ne s'y reconnaissent plus. Cela tend à démontrer que les problèmes à aborder sérieusement sont trop lourds pour eux ; il vaut mieux, sans doute, qu'ils laissent à d'autres le soin de les remuer et le souci de les résoudre. Ainsi, comme dans les études paléontologiques, la phylogénie des industries oblige à admettre constamment de multiples racines ; aucune des civilisations qui se sont développées dans notre Europe occidentale ne peut se dire autochtone au sens plein du mot, toutes ont des racines dans les continents voisins où leurs premiers stades ont subi une évolution encore ignorée. Les études préhistoriques ont encore d'immenses champs à déchiffrer et les seules études réalisées permettent déjà de comprendre que ce sont ces vastes espaces, qui recouvrent dans leurs cavernes, leurs alluvions et leurs champs de lœss, la solution de tous les problèmes d'origine qu'on ne peut résoudre en Europe, cette petite presqu'île accolée à l'Asie et à l'Afrique » (p. 77-78). R. L.

Alexandre Goichon, *Les grands tumulus néolithiques de la côte morbihannaise.* Extrait de *An Oaled.* Éditions Armorica, n° 17. Chez l'auteur, 22, rue de la Concorde, Asnières, 1938 ; in-8°, 32 p., avec fig. — On se contentera de reproduire la conclusion, au moins

étrange, de ce mémoire qui n'apporte rien de nouveau à la connaissance des monuments mégalithiques.

(P. 29) : « Nous nous trouvons donc... en présence de deux civilisations bien distinctes : *la civilisation mégalithique*, qui est, sans aucun doute, la plus ancienne, et *la civilisation des tumulus*, qui s'est épanouie, tout au moins en Bretagne, avant l'apparition des métaux, à une époque où l'art de polir la pierre était arrivé à son apogée, mais où plus rien ne subsiste de la parfaite technique des bâtisseurs de dolmens. » R. L.

R. R. Schmidt, *Jungsteinzeit-Siedlungen im Federseemoor.* Stuttgart, Ferdinand Enke, 1930-1937 ; 3 fasc. in-f° de 266 p. et 39 pl. — Les trois premiers fascicules de cette belle publication apportent une surabondance de plans et d'essais de restitution. Ces dernières, si intéressantes soient-elles, me paraissent plutôt devoir diminuer la valeur scientifique de l'ouvrage. Il est tentant, le crayon en main, de compléter, de très bonne foi d'ailleurs, les plans levés sur le terrain. Les fouilles ont certainement apporté beaucoup de renseignements sur la nature de ces établissements de marais ; peut-être eût-il été plus utile de donner le détail de ces découvertes que de consacrer de grandes pages à ces reconstitutions. Tous ceux qui ont travaillé sur le terrain connaissent les difficultés de classer les diverses strates archéologiques dans des sites où les périodes sont mal séparées. Le quatrième et dernier fascicule en donnant la reproduction et la description des objets recueillis permettra sans doute de réviser un certain nombre d'hypothèses.

Ces réserves faites, et qui ne valent pas seulement pour les fouilles du Federseemoor, il n'en reste pas moins que ces trois premiers fascicules mettent à la disposition des archéologues des matériaux d'un haut intérêt. Il y avait à Aichbühl, de même qu'à Riedschachen de grands villages d'un type assez particulier : vastes maisons avec un ou plusieurs foyers, précédées ou non d'une plateforme. Si l'on était sûr des restitutions proposées nous aurions là un ensemble de documents d'architecture fort utile pour l'étude de la maison septentrionale à la fin des temps néolithiques. R. L.

E. Dhorme, *L'évolution religieuse d'Israël*, t. I : *La religion des Hébreux nomades.* Collection de l'Institut de Philologie et d'Histoires orientales et slaves de l'Université de Bruxelles, série de l'Orient ancien, Bruxelles, Nouvelle Société d'éditions, Paris, Geuthner, 1937, in-8°, 369 p. — Les trois premiers chapitres de ce livre sont une étude des sources littéraires de toute enquête sur la religion d'Israël. L'auteur les recherchera presque exclusivement dans la Bible ; il en étudiera la formation, l'unification au cours des âges et sous des influences diverses, la vocalisation, les traductions, les commentaires dans les *targoumîm*. Des fouilles dans le *tell*, que forme en quelque sorte la Bible, vont permettre d'atteindre les couches profondes : les lois et les poèmes primitifs, les pratiques les plus loin-

taines, les survivances et les souvenirs du nomadisme des non-civilisés.

Les quatre chapitres suivants (p. 75-149) constituent un admirable tableau du milieu ethnique et géographique. Apparaissent d'abord les Hébreux, les gens qui viennent « d'au delà du fleuve », c'est-à-dire de Mésopotamie, Ur étant déjà en deçà, avec la migration vers Ḥaran, puis vers la Palestine. Comme nos fouilles de Qaṭna l'ont montré (*Le site arch. de Mishrifé-Qaṭna*, p. 16), ces Bédouins ne quittent guère la zone d'influence de la III^e^ dynastie d'Ur. Ils trouvent en Syrie les Araméens, avec leur dieu Hadad, et en Palestine les Cananéens. Les Hébreux « se fixeront autour des vieux sanctuaires » que désignent à leur attention un bois, une pierre, un tombeau, une source ou un puits déjà sacrés. On trouvera ici résumé le dernier état des découvertes sur les populations anciennes de l'Orient asiatique et sur les grands sanctuaires.

Avec le chapitre VIII (p. 149), on entre dans le vif du sujet, la religion des nomades et leurs institutions, car c'est tout un. Le matériel et le cadre des cultes primitifs sont d'abord examinés : l'arbre, la pierre, les tombeaux, les hauteurs, les eaux, l'autel avec le sacrifice, puis le personnel sacré et les temps sacrés, enfin l'organisation sociale dans le cadre religieux, la famille, la circoncision, les étrangers. La question controversée du pur et de l'impur est discutée dans le chapitre XVII. Les quatre derniers chapitres (p. 313 à 363) sont consacrés à l'étude du dieu dans le groupe, le dieu parent, le dieu maître, le dieu national, avec une recherche philologique fort pénétrante sur les noms divins. Les index et tables détaillés suivront sans doute les derniers volumes de la collection.

Discuter un tel livre en détail, ce serait en écrire un autre ; on ne peut qu'effleurer quelques questions. Le *gilgâl*, ou pierres disposées en rond sur le sol, que l'auteur compare au cromlech, est pour lui la limite d'une ancienne sépulture, plus exactement de « la portion du terrain réservée au mort » (p. 168). On noterait à l'appui de cette idée les cercles formés de pierres, de 7 m. environ de diamètre, que nous avons découverts à Baghouz au bord de l'Euphrate, en Syrie, sur des tombes dolméniques des premiers siècles du Bronze. Il faudrait en rapprocher ce qui est connu en Orient, en Grèce, et des dispositifs rencontrés en Occident : comme les cercles de pierres des tumuli du Wurtemberg (Abbé Cochet, *Archéologie céram. et sépulcr.*, 1860, p. 7) et les « cercles magiques » tracés avec de la terre noire autour de la tombe, dans les cimetières barbares de Lorraine, si heureusement fouillés par M. Édouard Salin.

Le rapprochement entre le gilgâl et le cromlech invite à assimiler le menhir à la *maṣṣêbah* et au bétyle ; d'innombrables faits du folklore occidental semblent légitimer une comparaison.

Le matériel archéologique de Mishrifé-Qaṭna aurait pu être utilisé à propos du tertre sacré (p. 179-180), avec la Coupole de Loth (*Le site arch. de Mishrifé*, p. 11, 62-70, etc.) ; plus encore au sujet des sacrifices d'enfants chez les Sémites (p. 212 et s.), Les traces des sacrifices humains de fondation sont relevées sous le temple de Nin-Egal à la fin de l'époque du Cuivre, vers 2200 ou 2000 av. J.-C., sous

la domination sumérienne ; elles se retrouvent identiques au milieu du IIe millénaire, sous la Coupole de Loth, malgré la pénétration hourite. Les enfants sacrifiés sont placés dans des jarres. Même pratique, au même temps, dans les remaniements du temple de la déesse et dans celui de la chapelle des dieux du roi, dite le haut-lieu (*ibid.*, p. 65-68, 73-77, 107 ; *Syria*, 1930, p. 151-152, pl. XXIX, 2 ; 1928, p. 8, etc.). A l'époque néo-babylonienne, on place encore une jarre sous le sol bétonné, mais elle est vide (*Mishrifé-Qaṭna*, p. 127).

L'auteur fait mention de l'*ashêrâh*, comme « pieu sacré » (p. 162). Serait-il possible de préciser le rapport de cet objet avec la déesse des tablettes de Ras Shamra (p. 106) et avec l'arbre sacré verdoyant, si toutefois un lien existe ? Nous rappelons que deux de ces poteaux ont été en partie conservés, l'un à Megiddo dans les fouilles de Schumacher, l'autre à Qaṭna (*Mishrifé-Qaṭna*, p. 109-110, pl. XXVII-XXIX, XXXIII-XXXIV, fig. 31). A Doura-Europos, au IIIe siècle de notre ère, on voyait encore un poteau dressé à droite de l'autel, dans le *naos* du temple de la déesse Azzanathkona.

A propos de Qaṭna, notons ce détail qu'Ewer-Sharri (p. 117) (ou Ewiri-Sharri), nommé aussi En-lugal, un donateur du temple de Nin-Egal, ne paraît pas être un roi de Qaṭna, du moins rien ne l'indique.

Il est fort intéressant de rapprocher l'antique religion des Sémites de celle des nomades d'aujourd'hui, avec leurs hauts-lieux, leurs sacrifices sanglants, leurs aspersions et onctions de sang, leur cosmogonie, leur sorcellerie, etc. Le Bédouin, tel que nous l'avons connu, n'est pas très pratiquant, mais il est imprégné d'un passé religieux millénaire. La couche islamique est restée superficielle. Le livre met cette observation en relief.

L'auteur excelle dans l'utilisation de la littérature biblique. Chaque citation est un modèle de soin et de conscience. Les moindres détails du texte hébreu sont rendus avec précision. Une table de ces joyaux enchâssés dans le commentaire sera bienvenue. La transcription des noms hébreux est toujours méticuleuse. L'auteur a essayé de rendre par un *h* l'aspiration de certaines lettres : ce système n'est peut-être pas sans inconvénient, et alourdit un peu. Les orthographes consacrées sont respectées, quoique formées en général sur le grec. L'auteur écrit Iahvé (comme Israël) quoiqu'il transcrive l'*yod* par *y*.

Mais laissons ces détails. Nous sommes convaincu que le livre sera très apprécié pour sa clarté, sa belle ordonnance, son objectivité. Les questions tant de fois traitées, et par des maîtres tels que Lagrange et Lods, apparaissent ici sous le jour des toutes dernières découvertes ; et l'on sait à quel point celles-ci ont renouvelé la matière.

Comte du Mesnil du Buisson.

E. Gjerstad, J. Lindros, E. Sjöqwist, A. Westholm, *The Swedish Cyprus Expedition*, 1927-1931 : 2 vol. (1 vol. texte, XXVIII + 675 p. ; 1 vol., 207 pl.). Stockholm, 1937. — Avec ce troisième volume, prennent fin les rapports des fouilles exécutées par la Mission Suédoise en Chypre : l'apport nouveau comporte surtout de l'architecture et de la

sculpture, et certaines questions ont déjà fait l'objet de publications antérieures[1].

A Kition, l'ancienne capitale phénicienne de l'île, les recherches ont été conduites sur la colline *Bamboula*, en vue « d'obtenir une chronologie précise de la colonisation phénicienne, et d'élucider le problème du rôle joué par les Phéniciens dans le développement de la culture chypriote ». Les archéologues suédois ont dégagé ce qu'ils identifient, en raison des nombreuses statues d'Héraclès, comme le sanctuaire de l'Héraclès-Melqart de Kition, connu antérieurement par des textes : c'était un « *haut-lieu* », établi vers le milieu du Chypro-archaïque I sur l'emplacement d'un habitat fréquenté depuis le Chypriote Ancien III. Au petit *téménos*, composé essentiellement d'une cour à autels et ex-voto, avec une chapelle dans un angle, a succédé, à la fin du Chypro-archaïque II, un quatrième *téménos* beaucoup plus monumental, entouré par un massif-mur de péribole : à l'intérieur de l'aire ainsi délimitée, les ruines arasées des sanctuaires précédents furent recouvertes d'une plate-forme quadrangulaire, bordée de dalles de calcaire, sans traces de murs, avec un autel intérieur et un autel extérieur. Ce lieu de culte fut démoli au début de la période hellénistique, les ex-voto soigneusement enfouis dans une *favissa* creusée à l'intérieur de la plate-forme, et une maison séculière, avec magasins et ateliers prit possession du site. Cette disparition du temple du dieu de la cité est en correspondance avec la fin de l'indépendance de Kition en 312, comme la destruction du temple d'Anat-Athéna avait été la conséquence de la prise d'Idalion par le roi de Kition. L'Acropole escarpée de Vouni[2], sur la baie de Morphou, avait été identifiée depuis le XVIII^e^ s., avec l'ancienne Aïpeia, abandonnée au VI^e^ s., sur les conseils de Solon, car la topographie du site s'accordait avec la notation de Plutarque ; mais cette théorie s'est révélée fausse depuis que les fouilles suédoises n'ont pas ramené au jour le moindre objet antérieur au début du V^e^ s. : il y avait là cependant une puissante cité qui dominait la région de Soli, et commandait la seule route de Marion à Lapéthos.

Au sommet de la colline, sur un plateau désolé et battu des vents, s'élevait un sanctuaire d'Athéna, composé d'une grande cour rectangulaire à laquelle on avait postérieurement ajouté une chapelle occidentale, petit bâtiment carré divisé en trois salles par des murs en bois ; à l'Est, dans une seconde cour et accotées au rempart Sud-Est, trois petites constructions juxtaposées faisaient office de Trésors. Par conséquent, nous possédons ici un type intéressant de sanctuaire, combinant le type chypriote (cour et chapelle accessoire) avec le type grec à Trésors. Des offrandes d'armes, des fragments de statues

---

1. *Corolla archæologica*, Lund, 1932, p. 145 ; E. GJERSTAD, *The Palace at Vouni*, p. 172 ; A. WESTHOLM, *The temples of Soli*, Studies on Cypriote art during Hellenistic and Roman periods ; A. WESTHOLM, *The temples of Soli*, 1936 (*S. C. E.*, p. 416-547).

2. Qu'il ne faut pas confondre avec la *nécropole de Vouni* sur les premières pentes des Kérynnes, au Nord de Nicosia.

d'Athéna, dont certaines s'apparentent à l'art attique du deuxième quart du v^e s., et la dédicace en chypriote d'un bol en bronze ont permis d'identifier la maîtresse du lieu comme une divinité poliade ; deux beaux reliefs en bronze représentant deux lions terrassant un taureau et un bœuf, également en bronze, dont l'excellente facture évoque l'œuvre de Myron, proviennent de ce sanctuaire ; les vicissitudes de son histoire reflètent celles du Palais.

Les ruines de ce Palais s'étendent sur un plateau intermédiaire, dominant la ville basse, à laquelle on accédait par des escaliers. Telles qu'elles nous apparaissent, elles représentent deux états de la construction, dont l'architecture a déjà suscité maintes controverses. Le premier Palais, qui date du début du v^e s., comportait au Sud-Ouest une entrée monumentale, composée d'un hall tripartite, accolé de deux bas-côtés également tripartites ; par un large escalier de sept marches, on descendait ensuite dans la cour centrale, entourée d'un péristyle sur lequel donnaient les appartements privés. Deux ailes, au Sud-Ouest (chambres, bains et magasins) et au Sud-Est (cuisines) flanquaient cet ensemble, d'une belle ordonnance, harmonieuse et simple. Vers 450, ce palais fut remanié, d'après des données qui bouleversèrent les conceptions architecturales du premier état. Cependant qu'on l'agrandissait en hauteur par l'adjonction d'un étage, et en largeur par un ensemble Sud-Est de dépendances et de magasins, la façade Sud-Ouest était fermée par un mur qui transformait le complexe du hall en un *mégaron* grec, et l'entrée était transportée au Nord-Ouest par la création de vestibules étroitement clos.

D'après M. E. Gjerstad, le premier Palais, avec son ensemble central et dominant, ses tendances à l'axialité, ses pièces à façade étroite groupées autour d'une cour ouverte, appartiendrait à un type chypriote pur, mais d'origine anatolienne[1], tandis que le second Palais serait une combinaison d'éléments grecs *(mégaron)* et chypriotes.

Il est plus difficile d'accepter les conclusions, au reste un peu confuses, de M. E. Gjerstad sur l'histoire de ce Palais (p. 287) : construit après le soulèvement de 500 par un roi médophile (fait en désaccord avec la force et la persistance de l'influence grecque dans les sculptures de cette époque), pour contenir la population hellénophile de Soli, Vouni serait devenu après 449, la résidence-forteresse du roi de Marion, plus à même ainsi de surveiller les agissements de Soli, maintenant médophile ; finalement au début du IV^e s., la population se serait révoltée, incendiant le palais et recouvrant du même coup son indépendance. Quelle qu'ait été la cause de cette catastrophe, elle a dû être soudaine et complète, car personne n'est jamais venu reprendre la jarre cachée sous une volée d'escalier, qui contenait quatre bracelets exquisement travaillés et des feuilles d'or, trois bols, quinze bracelets, un pendant de cylindre, une cigale en argent et 232 pièces d'or et d'argent.

---

1. Cf. *Appendice I.* — M. A. Persson, dans une étude sur *Quelques inscriptions chypro-minoennes*, tracées sur des vases, souligne l'origine anatolienne de certains noms propres, conclusion qui est en faveur de la thèse suédoise sur l'origine de la race chypriote.

C'est à Soli qu'a été dégagé un dernier grand ensemble architectural : le théâtre romain de 3.500 places, construit à la fin du IIe s. de N.-E. Composé d'un orchestre avec addition rectangulaire, d'un *auditorium* de 52 m. de diamètre prolongé au-dessus des *parodoi* et d'un ensemble de bâtiments à étages, *logeion*, *paraskenia* et *skenè*, il présente par son plan et sa riche décoration de marbres de couleurs, de pilastres et de colonnes encadrant des niches à statues, beaucoup de ressemblances avec les théâtres romains d'Afrique du Nord et d'Arabie.

Enfin ce volume comporte de très importantes séries sculpturales qui augmentent considérablement notre connaissance de la statuaire chypriote[1]. Bien que la classification des œuvres soit souvent stylistique plutôt qu'archéologique (Arsos, Mersinaki), un certain nombre de points sont désormais acquis ; par les séries d'Haghia-Irini (vol. II), les plus anciennes, on savait déjà qu'il n'y a pas eu d'influence assyrienne sur la première sculpture chypriote, mais que son origine est à chercher dans l'île même, où elle a donné des œuvres d'une puissante originalité (Haghia-Irini, Arsos) ; et, dès le début, se marque la tendance des sculpteurs indigènes à considérer le corps comme un simple support, la perfection de l'exécution et de l'expression étant concentrée sur la tête (Arsos, p. 585). Vers 525, un courant d'influence égyptienne a traversé les ateliers, apporté sans doute par des artistes égyptiens travaillant dans l'île (Arsos, pl. 199-1), et soutenu, d'après M. Westholm, par la colonisation phénicienne. Ensuite l'art passe par trois périodes d'influence grecque : la première au début du Ve s. (Arsos, style V, Kition style II, Vouni et Mersinaki, style I) ; elle donnera des œuvres directement inspirées par l'archaïsme attico-ionien, p. ex. une délicieuse Koré de Vouni, dont la coquetterie et les traits évoquent ceux de ses sœurs d'Athènes ; telle, aussi, l'Athéna montant en char (terre-cuite) de Mersinaki, souvenir peut-être du bas-relief de l'Acropole. A la fin du Ve s. parviendront quelques productions d'inspiration classique, comme le relief en marbre 659, représentant une Athéna pacifique, à peu près contemporain du relief 831 du Louvre (Athéna et Démos, 410-9) et qui s'ajoute aux documents de la suite de la Lemnienne. Enfin une dernière période d'influence grecque (Mersinaki style V, Arsos, style VIII), apportera l'écho de l'art de Scopas, de Praxitèle et de Lysippe, créant des œuvres d'un beau réalisme hardi et sincère (tête d'Axiothéa à Arsos, tête d'Héraclès à Kition, tête d'Éros à Mersinaki). Mais en général, depuis l'époque archaïque, l'originalité créatrice de l'art chypriote avait disparu, et, pour la majorité, les sculptures présentent une stylisation sans vigueur de procédés industriels ; à partir de 320, Chypre, entraînée dans l'orbe ptolémaïque, ne sera plus qu'une province de l'art alexandrin et romain.

Sim. BESQUES.

---

1. Et la compliquent singulièrement, car la classification de Pryce, qui démolissait celle de Myres, est à son tour contredite ici par les conclusions de MM. Gjerstad et Westholm. En outre, du début du VIe s. au IIe s. av. N. E., on ne distingue pas moins de vingt-deux styles, ici, avec les sous-groupes, le style II de Vouni étant contemporain du style III de Kition et du style VI d'Arsos, par exemple...

Handbuch der Archäologie, publié sous la direction de **Walter Otto** (Munich, Beck, 1938, pp. I-XVI, 239-642, pl. 37-112). — Cette seconde livraison fait suite immédiatement à la première, qui laissait interrompue l'étude sur les sources gréco-italiques ; le travail, ici, s'achève par un chapitre sur les témoignages littéraires, rédigé par E. Pernice (pp. 239-328), après la mort de P. Wolters, et par un autre chapitre sur les écritures du Nord de l'Europe (pp. 329-356) de Helmut Arntz. On signalera l'opinion de E. Pernice sur Pausanias (pp. 244-249) ; l'auteur se défend de traiter tout au long de la « question Pausanias », mais il se montre favorable au Périégète dont il étudie l'art dans un excursus sur Olympie ; je regrette que, pour Delphes, il n'ait pu même mentionner l'ouvrage de G. Daux ; notons aussi, au passage, une analyse de Vitruve, qui occupe naturellement la première place dans les écrivains « techniques » de l'Antiquité ; mais si les références bibliographiques sont bien informées, pourquoi n'ai-je pas su y trouver le nom de Choisy, dont l'édition renferme pourtant un volume de planches (on y eût comparé la planche 87, pour la baliste, avec la figure 12 de la page 262 du *Handbuch*) ? On pourra juger parfois factice la séparation entre les textes techniques et les textes littéraires, auxquels nous devons la description de monuments anciens, surtout lorsque, parmi les premiers, figure Ælius Aristide (ici encore, silence sur l'étude de A. Boulanger) ; mais l'exposé est nécessairement bref, au gré de l'auteur (p. 287) et contre le nôtre (malgré l'énumération de la page 290) ; il aurait fallu citer (p. 287), outre Homolle, les *Fouilles de Delphes*, tome IV (à la page 312, les *F. de D.*, III, 5, remplaceront la *Sylloge*[3], 236-263 !), et l'édition d'*Ion*, due à H. Grégoire ; p. 296, les étroits rapports entre Plutarque et Delphes font songer aujourd'hui à l'édition commentée de R. Flacelière sur *Les Oracles de la Pythie ;* enfin, p. 301, l'édition en cours de publication (trois volumes parus) de l'*Anthologie*, par R. Waltz, pouvait être nommée. A la page 361 commence l'étude des documents archéologiques, et elle se poursuivra dans les livraisons suivantes ; une bibliographie d'ensemble rédigée par G. Lippold (pp. 361-362) sert en quelque sorte de préface, et elle a le mérite de n'être ni exclusive, ni sèche, puisque les ouvrages indiqués sont appréciés en quelques mots judicieux. Dans un exposé sur le problème de la forme dans l'art de l'antiquité (pp. 363-399), B. Schweitzer essaie de définir les problèmes posés par les monuments anciens et de montrer que, pour l'archéologie et l'étude de l'art ancien, le problème de la forme, « *eidos* », se ramène à un problème d'interprétation; nous ne nous bornons plus en effet à restaurer, tout au moins graphiquement, le monument, édifice ou statue, mais nous essayons de comprendre la langue qu'il parle, différente suivant qu'il s'agit d'une œuvre archaïque, ou classique, ou impériale ; de là toutes sortes de questions sur lesquelles on ne se douterait pas que W. Deonna et d'autres ont déjà dit leur mot. O. Menghin étudie ensuite (pp. 403-429), avec beaucoup d'informations, l'ancien Age de la pierre. La livraison se termine sur une très importante étude où Alex. Scharff retrace l'histoire de l'art

égyptien (pp. 433-642), avec beaucoup de clarté et d'utiles indications[1].

L'ensemble est fort bien présenté[2], et l'illustration est excellente. L'analyse qui précède aura, je pense, montré tout l'intérêt de cet instrument de travail, et s'il m'a fallu, une fois de plus, révéler des faiblesses d'un genre particulier, je ne l'ai fait qu'à regret et non point par esprit chagrin. Y. B.

C. Blümel, *Römische Kopien griech. Skulpturen des vierten Jahrhunderts v. Chr. ; Kat. V ; Staatliche Museen zu Berlin,* Berlin, 1938, Verlag. f. Kunstwissenschaft ; in-4°, 46 p., 80 pl. (phototypies) ; index du catalogue pour les t. III, IV, V. — Ce gros et magnifique fascicule d'un catalogue exemplaire termine l'ouvrage pour les séries classiques[3] ; il fait honneur une fois de plus au soin et à la méthode de M. C. Blümel, à qui nous devons déjà depuis dix ans, dans le même format, et avec une identique présentation, le Recueil des sculptures *grecques* de Berlin pour le IVe s. (*Die griechischen Skulpt. des [fünften und] vierten Jahrhunderts v. Chr.*, Berlin, 1928).

Là encore se posait le principe, délicat et toujours plus ou moins subjectif, malgré le progrès de nos connaissances techniques, de la séparation entre le « bon grain » et l' « ivraie » : entre les originaux et les copies ; problème redoutable, puisque la vie actuelle des ateliers nous enseigne qu'il peut y avoir des copies faites dans les ateliers mêmes, et du vivant des créateurs, et sous leur contrôle. Combien de fois Bourdelle, p. ex., n'a-t-il pas répété lui-même l'épreuve de son Héraclès du Luxembourg ? On se représente aisément ce que le choix fait à Berlin représente, non seulement d'enquêtes attentives, mais de scrupules mûris dans la méditation et l'étude[4] !

Le dispositif de l'ouvrage nous est expliqué dans l'avertissement. M. C. Blümel y a adjoint quelques sculptures grecques précédemment omises ou laissées de côté.

On trouvera ici rangés, et décrits, un certain nombre de portraits-hermès, dont celui de Platon (pl. IV) ; autres : Platon (fragment, pl. V), Socrate, Socrate et Platon (?), Hérodote, Euripide, Eschyle, Alexandre (pl. 17). Il y a aussi des inconnus, dont un stratège (pl. 18) ; pour la tête de femme d'Alexandrie, à coiffure « en côtes de melon », pl. 19, C. Blümel conclut qu'il doit bien s'agir de la Corinne de Silanion, d'après la statuette de Compiègne, dont la valeur iconographique

1. Je ne sais pourquoi les plans d'édifices ont été, sauf exceptions heureuses, privés d'indications d'échelle.

2. P. 240, n. 2, E. Pernice note qu'il écrit désormais Suda = Suidas ; p. 268, n. 2, mauvaise coupe Rein-ach ; p. 324, l. 2 du dernier alinéa, corriger 313, 1 en 315, 1, etc.

3. Il y aura un complément pour les t. III et IV ; sculptures *grecques* des Ve et IVe s. ; copies romaines de sculptures du Ve s. Certaines rectifications au t. IV ont été inclues ici.

4. On nous avertit que les sculptures nos 230, 312, 548 de la *Beschreibung d. antiken Skulpturen* ne figurent pas ici, parce qu'il a été reconnu, en définitive, qu'elles dataient du XVIIIe s. Sur le cas d'une tête de stratège provenant de Sans-souci, cf. C. Blümel, *Arch. Jahrb.*, 53, 1938, *Anz.*, col. 265 sqq.

est à reconnaître (malgré E. Schmidt, *Arch. Jahrb.*, 47, 1932, 281). Viennent ensuite des types divins ou athlétiques (pl. 20-33). Une série de documents post-praxitéliens (pl. 34-36), se rapporte au thème du Satyre au repos, au Satyre verseur (pl. 37), au Sauroctone (pl. 38), au Lycien (pl. 39-41). D'autres copies sont lysippiques (Éros à l'arc, pl. 42-49) ; certaines athlétiques ; il y a un Méléagre (pl. 48). Notons la statue K. 237 (pl. 51 et 63) qui porte une signature d'Antiphanès de Paros, sur le socle couvert d'une draperie qui accompagne cette effigie quasi-nue (chlamyde à l'épaule gauche et sur le bras gauche) : l'œuvre (acéphale) vient de Milo (haut. act. 1 m. 62). La signature : Αντιφάνης Θρασωνίδου Πάριος ἐποίει (Lœwy, 354), date de la première moitié du 1er s. av. J.-C.[1] : mais la copie reproduit un type de la seconde moitié du IVe s. (cf. le Mercure Richelieu, entre autres).

K. 239 (pl. 53-55) est une réplique de l'Athéna casquée en Parthénos — la tête relevée — de Florence, attribuable à Timothéos (cf. K. 240, pl. 56). Types d'Isis-Tyché avec Harpocrate ; torse de l'Artémis dite de Dresde (pl. 58) ; type de l'Artémis Colonna (pl. 59-61). K. 251 (pl. 71-72) est une réplique de la tête d'Ariadné du S.-E. de l'Acropole, qui doit venir d'un monument de la rue des Trépieds (large bandelette frontale). K. 252 (pl. 73-74) est un des reliefs (époque hadrienne) que M. Schrader rapporte au groupe du Pirée (copies des motifs du Bouclier de la Parthénos) : on voit à quelle date M. C. Blümel mettrait plutôt le prototype. K. 253 (pl. 75-76), est le trône d'origine romaine étudié récemment par M. H. Möbius, avec le génie barbu et ailé orientalisant terminé en acanthes, et dérivé d'un modèle du Maître des animaux. Il y a une réplique analogue à Rome (San Gregorio Magna), une autre (suspectée parfois) à Boston ; et l'on a trouvé un même siège au Parthénon, daté du IVe s. (*CIA.*, II, 1524). Je me suis occupé récemment du type de ce Génie à propos d'un vase d'Hadra du musée d'Athènes (*Bull. soc. royale Alexandrie*, 32, 1938, p. 3-20). On notera que les appuis-coudes sont ici faits par des griffons ailés eux-mêmes.

P. 36, commencent les *Addenda* et *corrigenda* aux t. III et IV. La pl. 77 reproduit une tête de Sélinonte (K. 254). Travail, au total, d'une conscience parfaite et d'une magnifique présentation : nos musées nationaux auraient là un bon modèle. Ch. P.

Guido Kaschnitz-Weinberg, *Sculture del Magazzino del Museo Vaticano*, con prefazione di Bartolomeo Nogara, 2 vol., Città del Vaticano, 1936-1937 ; in-4° : A. *Testo*, 318 p., 1937 ; B. *Tavole*, album de 115 pl., groupant 740 fig., avec une planche complémentaire (5 fig.) à la fin. — On sait que les réserves du Vatican ont joué, à un certain moment — du vivant encore de W. Amelung, dont l'œuvre si méritoire est continuée par M. G. Lippold — le rôle merveilleux de « trésor » d'une sculpture antique méconnue. Ces magasins ont en effet rendu même des pièces, inestimables, du Parthénon : comme la tête d'Érichthonios des métopes Sud, le fragment des

1. Reprod. p. 63 (en bas).

Skaphéphoroi de la frise Nord des Panathénées, et combien d'autres pièces déjà illustres !

Tandis que M. G. Lippold a assumé, avec la compétence que l'on sait, la continuation du catalogue W. Amelung, M. B. Nogara a confié à M. G. Kaschnitz-Weinberg, qui avait affirmé déjà son autorité notamment dans l'étude de la sculpture romaine, la publication des « magasins », si révélateurs. Une préface indique les conditions dans lesquelles a été attribué et réglé le travail ; elle donne sur la formation des *magasins*, sur leur rangement actuel, les renseignements les plus précis et précieux. L'auteur nous révèle de son côté le travail préparatoire fait par W. Amelung, à qui l'ouvrage est dédié : il avait constitué un gros dossier avant sa mort (11 sept. 1927). Le texte de M. K. W. a été composé en allemand, puis traduit par P. Mingazzini et Mme P. Zancani Montuoro[1].

Sont étudiés, d'abord, les originaux, et les copies grecques et romaines en ronde-bosse, suivant la méthode employée à Berlin ; l'ouvrage débute par le nouveau « Phérécyde », dont l'attribution à l'Aristogeiton du groupe des Tyrannicides n'est présentée ici que sous réserves. — Pl. VIII, n° 2 (28), une petite tête du relief des Charites attribué à Socrate ; pl. IX, n° 22, est étudiée la réplique de la tête de l'Apollon « à l'omphalos ». — P. 27, n° 43, et pl. XIV, pour la tête du type Athéna Medici-Thessalonique, on s'étonne de l'oubli du document précieux de Thessalonique, justifiant une observation récemment faite par Ed. Schmidt (*Corolla L. Curtius*, pl. 12-16). Pl. XV, 47, est étudié une réplique de la « tête Hertz ». N^os^ 55-56, pl. XVII-LXXIX, un torse et une tête se rapportent au Discobole de Myron. Le n° 60 est un fragment important d'une copie de la tête de l'Idolino (pl. XIX-XX).

La statuette n° 118, pl. XXX, se retrouve parmi les Muses de la base d'Halicarnasse, et son attitude est apparentée à celle de la Tyché d'Eutychidès. Sous le n° 180 (pl. XXXVI), nous avons, au Vatican, relégué aux Magasins, où il était difficile de ne pas l'entreposer, un groupe Pan et « Nymphe », qui est de la même veine que le groupe Pan, Aphrodite, Éros, de l'Établissement des Poseidoniastes de Délos, et a été très souvent imité. On sait qu'il figure dans le monnayage de Cyzique. La composition appelée par P. Wolters « Invitation à la danse » — mais qu'il vaudrait mieux nommer *Initiation* à la danse, car le groupe est d'esprit religieux, quoique païen — date du début du II^e^ s. avant J.-C. La copie du Vatican, d'époque antonine, est excellente (cf. pl. XXVIII, pl. LXVII, pour d'autres groupes, difficiles à commenter et à exposer).

Les Magasins du Vatican contiennent bien des documents indispensables à l'étude de la Cnidia de Praxitèle (pl. XLVI-L, LI-LIII) M. G. Kaschnitz-Weinberg, les a excellemment groupés et étudiés. — Pour le n° 272, on s'étonne qu'il n'ait pas été fait mention de la Vénus du Palais Lazienki, à Varsovie, publiée par M. J. Starczuk dans la

1. On peut regretter que l'ordre du texte ne corresponde pas toujours à celui des planches.

Rev. archéol., 1935, p. 24 sqq., et dans les *E. A.*, 4269. La Vénus accroupie n° 282 (pl. LVIII), type Dœdalsès, est associée à une coquille : type « Vénus à la coquille du Louvre : » époque hadrienne, nous dit-on, mais, selon Clarac, elle était en 1819 dans l'atelier du sculpteur Albaccini. Le n° 285 (pl. LX), est une variante de la Callipyge, sur laquelle on trouvera une étude dans *Clara Rhodos*, IX. Le groupe 335, vient d'un modèle très réduit (haut. 0 m. 35) du Châtiment de Dircé (pl. LXV), et mérite attention.

P. 179 sqq., sont étudiés les fragments de reliefs grecs et romains ; et d'abord les morceaux des frises du Parthénon : tête d'Érichthonios (398, pl. LXXIII), défilé des skaphéphores des Panathénées (399, pl. LXXIV) : le n° 403 est un fragment d'une réplique du Sarcophage Chigi (jeune morte et Muses : pl. LXXIV). Les reliefs 417-418 ont bien l'air de faux antiques (provenance ignorée).

A partir des n^{os} 454 sqq., commencent les sculptures décoratives : soutiens, pieds de tables, etc. ; à partir de 463 sqq., les urnes cinéraires, les sarcophages ; à partir de 558 sqq., les portraits grecs et romains : Homère, Anacréon, Épiménide, Sophocle, Diogène (?) ; inconnus nombreux. Il y a quelques sculptures italo-étrusques (n° 582 sqq.), des portraits romains, des sculptures funéraires romaines (n^{os} 585 sqq.), deux sculptures palmyréniennes (n^{os} 740-741).

Si tout ce qui était de premier ordre avait été signalé — comme on le constate — précédemment, ce travail, généralement exhaustif, rendra, on le voit, de précieux services. A la fin, d'excellents *Index*.

Ch. P.

E. Kris et O. Kurz, *Die Legende vom Künstler, ein geschichtlischer Versuch*, Wien, Krystall-Verlag A. Ketterl, 1934 ; in-8°, 140 p. — Les auteurs de cette brochure ont recueilli, avec soin et ingéniosité, les faits qui se rapportent, dans l'antiquité et jusqu'à nos jours, aux pouvoirs miraculeux et au caractère sacré prêtés aux artistes, dans le folklore populaire, surtout. Une ambiance énigmatique les entoure, due à ce privilège, dont il est intéressant de discerner les aspects. — On nous montre les transpositions opérées entre la légende et l'histoire, notamment en ce qui touche à l'apparition du génie, présentée sous des modalités mythiques et légendaires, lorsqu'il y a lieu ; c'est un pouvoir *divin* qui est prêté aux artistes : *deus artifex !* — Est ensuite étudié le caractère *magique* de l'œuvre d'art ; en Grèce, les premières effigies ont été dites, par exemple, des créations d'Héphaistos ou d'Athéna ; les statues font des miracles ou sont miraculées, telle celle de Pygmalion. Bien entendu, la jalousie des dieux peut atteindre le créateur trop habile : d'où la légende de Prométhée, par exemple. Une quatrième partie examine les rapports de l'artiste et du public, dans les créations et à propos de la création. — A la fin, une bibliographie. — Apelle, Boutadès, Dédale, Dipoinos et Scyllis, Eucheir, Lysippe, Phidias, Praxitèle, Théodoros, Zeuxis sont quelques-uns des artistes grecs mentionnés dans cette étude comme ayant bénéficié de la lumière d'en haut, mythique et magique. Ch. P.

Frank Brommer, *Satyroi*, Würzburg, Konrad Triltsch, 1937, in-8° ; 70 p., 19 fig. à la fin. — Cette dissertation, d'un caractère assez sommaire et discursif, est loin d'aborder ou de résoudre tous les problèmes que comporterait en principe l'étude complète des relations entre Pan, Silène et les Satyres, qu'il eût valu d'ailleurs la peine de comparer aux Courètes, Telchines, et autres *propoloi daimones* pratiquant des rites de confréries mystiques et iniatiques. On pourrait être un peu surpris du titre, quand on voit que l'auteur — il eût pu se proposer seulement d'éclairer les origines et la nature des *capripèdes* du thiase bachique ! — vise à nous fournir aussi, ici, et en si peu de pages, une étude du Silène, génie *chevalin*, si distinct des Satyres ; et qu'il a consacré un de ses quelques chapitres au problème assez délicat des origines de la tragédie et du drame satyrique ! On ne pouvait espérer, sur tous ces points, qu'un assemblage de remarques et de notes préliminaires.

Ce travail de jeunesse est d'ailleurs attentif, et certains documents figurés ont été bien examinés, Après un essai de discrimination de la valeur des termes σάτυρος, σιληνός, τίτυρος et Πάν, l'auteur consacre un chapitre à Pan et aux capripèdes. En marquant les liens du dieu avec l'Arcadie (et les énigmes de la tradition relative à Pénélope), il eût pu insister davantage ici sur le Pan du Lycée, qui a été, quoiqu'il dise, une manière de dieu cosmique à la manière d'un Zeus ; le dédoublement des Pans (p. 8) correspond à celui de tant d'autres dieux ou génies, « monnayés » en quelque sorte ; l'apparition du Pan imberbe (p. 9), remonterait déjà à la seconde moitié du v^e^ s. (note sur l'Aegipan, qui resterait plus près de la nature bestiale)[1]. L'auteur pense que si les images représentatives de Pan sont restées souvent petites, et plutôt rares, dans l'art grec classique, c'est que le Génie arcadien n'avait été un grand dieu que « pour ceux qui ne pouvaient pas l'honorer par de grandes œuvres ». Mais l'Attique ? Sur le rôle de Pan dans les *anodoi* de Coré-Perséphone, et d'Aphrodite, on trouvera quelques indications ; M. Fr. B. n'a pas connu à temps les terres-cuites de la grotte de Pan découvertes dans une grotte voisine de Daphni, par M. I. Travlos (*Arch. Éphém.*, 1937, p. 391 sqq. : cf. p. 405, fig. 20-21 : à rapprocher de la fig. 11). Ces types « attiques » sont postérieurs à l'époque des guerres médiques, époque dont il faut dater l'apparition et le progrès du culte, sous les Hautes-Roches de l'Acropole, comme à Daphni.

Après Pan et les personnages caprins, sont étudiés, mais trop rapidement, les « Dickbauchtänzer », danseurs de *cômos* dionysiaque pris dans le cycle des Satyres, et caractérisées par leur panse d'acteurs de comédie. Puis M. B. nous intéresse rapidement à Silène, en général, à son culte en Attique, hors de l'Attique (Péloponnèse, Béotie, Cyclades, Eubée, Thasos, Ionie de l'Est)[2]. Il joint un *excursus* de quelques pages,

1. Un petit bronze inédit de la Collection H. de Nanteuil, à Paris, eût été intéressant à signaler.

2. Rien sur le Silène ailé et son rapport possible avec les vents.

qu'on trouvera au moins sommaire, sur les origines de la tragédie et du drame satyrique ; et spécialement une étude sur les représentations du drame satyrique (rien pour le vase du Prométhée *Pyrkaieus* de l'Ashmolean Museum)[1]. Viennent enfin quelques remarques sur le texte et sur les illustrations. Ch. P.

Gorham Philipps Stevens, *The Periclean entrance court of the Acropolis of Athens.* Harvard University Press, Cambridge Massachusetts, 1936 ; in-4°, 78 p., un frontispice et 68 fig. — J'ai déjà signalé aux hellénistes *(Rev. philol.)*, l'intérêt de cette bonne publication, extraite du V^e^ vol. d'*Hesperia*, et où le savant architecte à qui nous devions la publication *The Erechtheum*, 1927, a commencé une exploration méthodique du plateau de l'Acropole[2], tirant parti, avec un œil exercé, des moindres détails encore apparents sur le rocher de la citadelle de Pallas. Ce qu'il vise surtout à révéler ici (frontispice et plan de la fig. 1), c'est l'existence primitive d'un mur enfermant le complexe Erechtheion-Ancien temple : mur qui aurait délimité, dès les temps mycéniens, une terrasse fermée, formant pour le visiteur qui entrait aux Propylées le fond de la « *cour d'entrée péricléenne* ». Vers le S.-O., on rencontrait une autre enceinte maçonnée, celle du Brauronion ; au delà, il faudrait admettre aussi une nouvelle cour, secondaire, avec mur allant butter sur les emmarchements du Parthénon à l'Ouest ; il y aurait eu là de Petits Propylées (fig. 30-34). P. 76, et fig. 66, un plan restauré suggère en général l'état des constructions à la fin du v^e^ s. : l'auteur a reporté là les gains de ses recherches si méritoires.

Au passage, il réexamine fructueusement les ex-voto de la « cour d'entrée » et fait part de ses observations pour leur placement. On verra que M. G. Ph. Stevens logerait le « Vulneratus deficiens » de Crésilas sous les Propylées. Dans sa reconstitution du Brauronion, il distingue deux états, des édicules et du portique (cf. fig. 20-21 : avant les Propylées de Mnésiclès ; fig. 22, deuxième état, avec un portique nouveau en F). — Une reconstitution a été tentée, très ingénieusement, pour le Cheval de Troie de Strongylion ; d'après les traces conservées sur la base, l'auteur arrive à une détermination de la hauteur de l'ex-voto. C'est au voisinage des petits Propylées intérieurs, entre Brauronion et Parthénon, qu'auraient été placés le groupe myronien d'Athéna-Marsyas et le groupe Thésée-Minotaure (qui n'était pas *myronien*, quoiqu'on dise en général, et dont nous ne sommes pas tellement sûrs d'avoir des copies : cf. Ch. Picard, *Mél. Ec. Rome*, 1938, p. 28 sqq.). M. G. Ph. S. appelle l'attention sur l'état du roc à l'endroit où était la « Promachos » (Enhoplos), et il suggère une restitution de l'*Agalma*, avec des trophées autour (fig. 43-44) : mais il eût peut-être convenu de tenir compte davantage des monnaies, pour la resti-

1. Sur les luttes d'Héraclès contre les Satyres, cf. Mme S. Papaspyridi-Karousou, *BCH.*, LX, 1936, p. 152-157.

2. M. G. Ph. Stevens a étudié récemment à la suite les entours et l'aménagement du Parthénon, dans une conférence d'Athènes encore inédite.

tution de la posture (celle d'une sentinelle au repos), du bouclier et de la lance (oblique) ; l'image reconstituée ressemble trop à la Parthénos. La hauteur est suggérée d'après un texte de Nicétas Choniaton, qu'il a été bon de verser ici au débat, mais qui ne résout pas tous les embarras. — Le buste de Périclès de la fig. 61, dit du British Museum, n'est, hélas ! qu'un faux Périclès de Berlin, dont C. Blümel a récemment reconstitué les aventures (*Arch. Jahrb.*, 53, 1938, *Anz.*, col. 256 sqq.). La « Lemnia » d'A. Fürtwaengler (fig. 62) est-elle bien la Lemnia de Phidias[1] ? Est-il sûr que le *Guide bleu de Grèce*, éd. 1932, p. 55, ait été le premier ouvrage et le seul à essayer de nommer l'*Hérôon* de Pandion ? Je retrouverais aisément, pour ma part, la source de cette identification. M. G. Ph. S. a donné aussi d'utiles remarques sur l'emplacement discuté du Char érigé pour la victoire de 506, sur les Béotiens et Chalcidiens. Ch. P.

B. Filow, *Les tombes à coupole de Mezek*, extr. du *Bulletin de l'Institut archéologique bulgare*, t. XI : Sofia, Imprimerie de la cour, 1937, p. 1-116. — Les fouilles entreprises en 1931-1933, par MM. B. Filow, I. Welkow, conservateur au Musée National de Sofia, et A. Raschenow, architecte attaché à ce Musée, au village de Mezek (Bulgarie méridionale) — au pied de l'extrémité orientale du Rhodope — ont mis au jour deux grandes tombes à coupole, remarquablement conservées ; la première, qui semble avoir gardé des sépultures intactes, a fourni un grand nombre d'objets précieux d'or et de bronze.

La tombe de Mal-Tepe (Colline du Trésor), se trouve sous un tumulus de 90 m. de diamètre et de 14 m. de haut, entouré d'une *krépis* en grandes dalles de pierre. Le plan du tombeau comprend : un *dromos* d'accès, l ng de 21 m. 50 ; deux petites pièces carrées qui ont le même mode de couverture en encorbellement ; enfin, une salle ronde de 3 m. 40 de diamètre et de 4 m. 40 de haut, couverte d'une coupole « en ruche ». L'entrée de la chambre à coupole était fermée par une porte de bronze à deux battants, encore en place, qui a conservé sa poignée faite d'une tête de lion tenant un anneau dans la gueule. Les murs et les voûtes sont construits en grands blocs de rhyolithe, très soigneusement taillés et appareillés, dont les joints sont maintenus par des crampons de fer, et les lits par des chevilles en bois de chêne. C tte tombe n'a jamais été dévastée ni pillée, mais elle porte des traces d'une occupation plus tardive que la sépulture primitive : c'est alors que le dallage des deux chambres carrées et de la salle à coupole a été remplacé par un autre, en pierres grossières et moins soigneusement appareillées. La fouille a donné des bijoux et des fragments de bijoux en or, parmi lesquels des plaques décoratives, trois bagues, plus de cent perles, dont on s'est servi pour reconstituer plusieurs colliers (l'un avec décor en filigrane, probablement complet ; un autre est d'un travail très fin avec pendentif allongé ; en outre, plusieurs objets

1. A placer en avant de l'angle intérieur N. E. des Propylées.

de parure : en cornaline, en verre, en argile dorée). On a retrouvé également un pectoral en forme de croissant, de fer inscruté d'argent, dont le décor rappelle les éléments helléniques de l'ornementation du casque d'Amfreville (Musée du Louvre). Le grand sanglier blessé de bronze, conservé au Musée de Stamboul[1], retrouvé à Mezek en 1903, proviendrait du tumulus de Mal-Tepe ; peut-être faisait-il partie d'un groupe de chasse jadis fixé à l'extérieur (?) du tombeau. La chambre principale du tombeau contenait encore un grand candélabre de bronze avec un trépied orné de feuilles d'acanthe, qui supporte un chapiteau ionique, sur lequel est une figure de Satyre juvénile dansant, haute de 0 m. 22. Le Satyre est coiffé d'un *calathiscos* et il tient à la main un calice de fleur à six pétales, ayant servi de réceptacle pour la lampe. La musculature ferme et sobrement indiquée, les proportions élancées, la pose souple et complexe, dénotent l'influence de Lysippe et permettent de dater ce beau bronze des débuts de l'époque hellénistique. Il enrichit d'une donnée nouvelle l'iconographie du thiase dionysiaque, car on ne connaissait jusqu'ici aucune figuration de satyre dansant la danse du *calathiscos*.

Une tombe à coupole d'une construction analogue a été découverte sur le Kurt-Kalé, près de Mezek, dans un tumulus qui a 30 m. de diamètre et 6 m. de haut. Son plan, plus simple que celui de la sépulture de Mal-Tepe, comprend une antichambre de 2 m. sur 1 m. 74 aux murs revêtus de grandes dalles de pierre, et une pièce à coupole en ruche de 3 m. 75, de diamètre et de 3 m. 45 de haut. Il n'y avait pas de *dromos* et l'entrée était close par des blocs de pierre. L'antichambre du tombeau est couverte par quatre assises de grosses pierres en encorbellement qui laissent au sommet une petite ouverture rectangulaire bouchée par une dalle de plus de 0 m. 80 de côté ; l'effet de cette disposition, assez exceptionnelle, n'est pas sans grandeur. La coupole est analogue à celle de la tombe de Mal-Tepe. La sépulture, au tombeau de Kurt-Kalé, avait été violée et pillée ; on n'y a retrouvé que des ossements de cheval et les fragments d'une amphore d'argile commune à fond pointu.

Les seuls points de repère utilisables pour la datation des tombes à coupole de Mezek sont les drachmes d'argent d'Alexandre, trouvées dans les sépultures à incinération des petites chambres carrées de la tombe de Mal-Tepe, sous le dallage récent. Ces sépultures sont toutefois postérieures à l'installation primitive à laquelle correspond le niveau du dallage le plus ancien, et que M. Filow daterait, au plus tard, de la première moitié du IVe siècle, av. J.-C. Aucun objet antérieur à cette date n'a été retrouvé à Mal-Tepe. M. Filow conclut à la survivance prolongée d'une tradition locale de construction et de voûtement, qui remonte à l'imprégnation de la Thrace et de la Macédoine, par la culture mycénienne. Il note encore les particularités purement macédoniennes de ces sépultures : la présence du lit funé-

1. En dernier lieu, P. Devambez, *Grands bronzes du Musée de Stamboul*, 1937, p. 13 sqq., pl. III-V, qui date la pièce vers le milieu du Ve s. avant notre ère.

raire, la fermeture des portes de bronze. On retrouverait les mêmes caractères dans les tombes voûtées de Palatitsa, Courino près Pydna, Pella, Negouch à 72 km. Ouest de Salonique, Dion, Langaza à 9 k., Nord de Salonique, Semoltès-Déré à 6 km. Nord-Est de l'ancienne Amphipolis, Olynthe, Lozengrad, Staro-novo-Selo, Varna, ainsi que dans deux tombeaux d'Érétrie et un tombeau de Calydon, qui ont imité le type macédonien[1].

La cité, ou l'acropole fortifiée, dont dépendaient les tombes voisines de Mezek, n'a pas encore été reconnue, malgré de nombreux sondages. M. Filow espère en retrouver les ruines sur le mont Kurt-Kalé, le plus haut sommet des environs, où se voient actuellement les restes d'une forteresse médiévale. Tant que ce site ne sera pas fouillé, on ne pourra pas considérer comme terminées les fouilles, déjà si fructueuses et si instructives, de la région de Mezek.

Jenia GRODECKI.

Comte du Mesnil du Buisson, *L'étendard d'Atargatis et Hadad à Doura-Europos ou la déesse Sémia ;* extrait de la *Revue des arts asiatiques*, t. XI, fasc. 2 ; Paris, Les Éditions d'Art et d'Histoire, 1937, in-f°, 13 pp., 2 pl. h. t., et 8 fig. dans le texte. — Les étendards divins sont associés au culte dans les religions de l'Orient, et Lucien parle dans le « *De dea Syria* » du temple et de l'étendard de Hiérapolis sur l'Euphrate. Cela permet de comprendre l'étendard de Doura-Europos, tel qu'il figure sur un bas-relief, flanqué de deux divinités, Hadad et Atargatis, assises sur des trônes soutenus chacune par leurs animaux-attributs (taureau et lion). L'étendard porte sur sa hampe trois disques, figurant sans doute Hadad, Atargatis et le Soleil, puis une traverse soutient des pans d'étoffe aux extrémités ; le sommet de la hampe est orné du croissant lunaire d'Atargatis.

Un petit autel portatif *(thymiaterion)*, découvert à Doura, figure aussi l'étendard qui est la divinité, avec divers objets : le socle pour le dresser, le vase à deux anses (pour l'eau de mer qu'on allait chercher en grande pompe avec l'Étendard), et les deux colombes d'Astarté-Atargatis. L'étendard, sommé du croissant qui soutient la voûte du *naos*, porte une bannière d'étoffe frangée en bas, avec six disques (au lieu des sept planètes souvent associées au culte). L'inscription du haut de cet autel portatif l'intitule : Mémorial à la *Sémia* (l'Étendard), etc. ; sur un côté de la pierre, un graffite montre encore l'étendard avec son croissant et les sept cercles de sa bannière, puis un homme nu debout, tenant un aigle : Jupiter de type romain, identifié avec Hadad, comme Junon avec Atargatis. La triade était complétée par leur fille : Junon Sima, l'Étendard. L'attribution de l'aigle à Ba'al-Hadad semble déjà attestée dans les tablettes de Ras Shamra et également dans un dépôt trouvé par M. C. F. A. Schæffer, en 1929, à Ras Shamra, où deux statues d'épervier ou d'aigle étaient

1. Ajouter une tombe signalée par M. VULITCH, *CRAI*, 4 mars 1938 : entre Monastir et Prilep.

associées à une stèle de Ba'al-Restref-Hadad (voir *Syria*, 1929, pl. LII-LIII et pp. 298 sq.). Sur la troisième face de l'autel, une Victoire tend une palme du côté où est l'étendard.

A l'aide du « *De dea Syria* », on comprend le rôle de l'étendard, bannière que l'on portait deux fois l'an processionnellement jusqu'à la mer, d'où l'on rapportait l'eau pour la verser dans une crevasse mystérieuse du temple. C'était un pélerinage comparable au voyage des Musulmans à La Mecque : on y venait de toute la Syrie, de l'Arabie et même des pays au-delà de l'Euphrate.

Enfin la quatrième face du *thymiaterion* figure un grand mât haubanné planté dans une base à degrés et portant une boule et un croissant. Une stèle (trouvée dans le temple d'Atargatis et Hadad à Doura-Europos) porte un bas-relief avec la même représentation, accompagnée d'une inscription en syriaque archaïque où l'étendard est nommé « le dieu ». Ce mât porteur d'emblèmes serait une deuxième représentation, peut-être plus archaïque, de la Sémia. Celle-ci n'a pas de sexe, puisqu'on la nomme le dieu. Sur une jarre trouvée près du temple figure encore l'étendard : mât avec croissant et boule, accompagné d'un graffite en caractères pâhlavis ; ce serait une offrande au temple.

L'usage et le culte de l'emblème des grandes divinités syriennes, sous sa forme élémentaire de la boule et du croissant, sont très archaïques, ils ont eu une vitalité et une dispersion extraordinaires dans tout le monde sémitique[1]. G. G.

Mededeelingen *van het Nederlandsch Historisch Institut te Rome, tweede reeks, deel VII.* S' Gravenhage, 1937 ; in-8°, XXXII-166 p., XVIII pl. — H. M. R. Leopold, *Le dépôt de Piediluco. Un trésor du premier âge du Fer :* découvert dans la province de Terni, le dépôt est constitué par des haches-monnaies à ailerons, des faucilles et des couteaux de bronze intentionnellement brisés. Tous ces fragments correspondent à des poids déterminés, et il s'agit évidemment, non d'une cachette de fondeur de bronze, mais d'un véritable trésor, ayant une valeur monétaire. Les fibules appartiennent à la période hallstattienne. Un tronçon d'épée du type de Mörigen et un trépied de fabrication hellénique témoignent de relations commerciales avec la Gaule et la Grèce. A signaler la présence dans le dépôt d'une vis de bronze travaillée à la lime. — C. C. van Essen, *Le sculpteur Pasitélès :* étude sur les œuvres attribuées à ce sculpteur ou à son école. Les reliefs Grimani donnent une idée de sa conception de l'animal ; une tête en bronze de la collection Zichy, à Munich, reproduirait un type idéalisé et, sur un vase d'Arezzo, l'influence de Pasitélès bronzier se ferait sentir. Son activité aurait été importante pour la formation de l'art augustéen. — A. N. Zadoks-Josephus Jitta, *Fragments de sculpture républicaine :* on sait que le relief des sacrifices de l'autel, dit de Domitius, a paru daté des années 115-104. Un relief

1. [L'étude du *De dea Syria* (et du problème du Séma) vient d'être reprise par H. Stocks, dans *Berytus*, IV, 1937, p. 1-40. *L. Réd.*]

du Musée du Latran représentant un magistrat accompagné de ses licteurs, deux autres qui se trouvent actuellement dans le tombeau de Cecilia Metella, un quatrième de la Voie Appienne, figurant également des magistrats portant la toge courte qui ne fut en usage qu'après 90 avant J.-C., tendent à prouver, qu'avant cette date, il existait déjà à Rome une sculpture très développée et vigoureuse. L'auteur en conclut que, dès le milieu du IIe siècle avant notre ère, l'art romain a suivi la progression du développement politique.

R. L.

Pericle Ducati, *Le Problème étrusque*, Paris, Ernest Leroux, 1938, in-8°, 207 p., 8 pl. (imprimé verso et recto). — Comme l'indique le titre de cet ouvrage — publié en dehors de la collection « *Études d'Archéologie et d'Histoire* », mais entièrement revu par M. A. Piganiol — l'auteur n'a pas voulu décrire la civilisation étrusque, mais il a cherché à résoudre le problème posé par l'origine et l'histoire d'un peuple étrange. L'art, la religion, etc., ne sont donc pas examinés en eux-mêmes, mais comme « données » du problème. D'abord, vient une histoire de l'étruscologie, faite pour inspirer la modestie et l'inquiétude. Une troisième partie présente rapidement la solution ethnique la plus vraisemblable, selon l'archéologie. Cet exposé est d'une parfaite netteté et s'appuie sur la tradition d'Hérodote. Les Étrusques, colons d'origine lydienne, seraient parvenus sur la côte tyrrhénienne vers le milieu du VIIIe s. Ils auraient refoulé les Ombriens, qui devraient être identifiés aux Villanoviens, les Latins représentant les héritiers des Terramaricoles. Pour appuyer sa thèse, M. P. Ducati fait ressortir l'importance des éléments *méditerranéens* dans la langue et la religion des Étrusques : celle-ci lui semblant fortement apparentée au culte égéen. On voit combien ces idées diffèrent de celles qu'exposait, il y a peu M. Nogara, dans un ouvrage malicieusement égratigné au passage. Est-ce à dire que la solution proposée soit inattaquable ? On est un peu surpris par la rapidité avec laquelle une poignée de colons asiatiques auraient, en deux siècles et demi, subjugué la majeure partie de l'Italie, tout en développant la civilisation la plus originale. Promptitude qui contrasterait singulièrement avec l'impuissance à conquérir des Grecs du Sud, pourtant sans cesse renforcés par l'appui de la mère-patrie.

Gilbert Ch. PICARD.

Histoire générale, publiée sous la direction de **Gustave Glotz.** *Histoire ancienne.* 3e partie : *Histoire romaine.* T. II, *La République romaine de 132 à 44.* I, *Des Gracques à Sulla ;* II, *César*, par **Jérome Carcopino.** Paris, Les Presses Universitaires de France, 1936 (2e éd., 1938) ; 2 vol., in-8° de 1059 p. — La littérature historique française s'est enrichie de deux remarquables volumes. J. Carcopino, reprenant l'œuvre au point même où la main défaillante de Gustave Bloch l'avait laissée, nous donne une magistrale histoire de l'agonie et de la fin de la République romaine. Cette période, si fertile en événements, avait été l'objet de maints travaux. Mais par un recours direct à

l'étude des sources, l'auteur en a renouvelé la matière. Qu'il s'agisse de camper les acteurs de ce grand drame, ou de retracer les conditions politiques, économiques et sociales du peuple, le tableau apparaît comme une image encore toute récente et, cependant, on n'y trouvera aucune de ces allusions, faciles, qu'on pourrait faire à un présent voisin.

Dans ce livre impossible à analyser tout entier, il faut choisir ; et c'est d'instinct qu'on se reporte à César, dont la figure domine cette histoire. La psychologie du dictateur était, croyait-on, définitivement arrêtée. Les touches nouvelles qu'y ajoute M. Carcopino font pénétrer plus intimement encore dans le secret de l'homme. C'est tout d'abord « l'infernale duplicité de son génie » qui lui permettra de sortir avec aisance des situations les plus dangereuses ; c'est aussi un certain idéalisme mystique dont se teinte son ambition monarchique ; et ce n'est pas là l'un des aspects les moins curieux de ce politique réaliste, sans principes, et qui fut patriote à sa manière.

Le bilan des dictatures ne laisse pas seulement le souvenir de proscriptions. La nécessité de combattre le paupérisme, autant que le constant souci de maintenir une politique de prestige auprès des masses, sont des éléments favorables au développement économique. Les arts, plus spécialement l'architecture, connaissent une période particulièrement favorable à leur développement. Tout cela n'a pas échappé à M. Carcopino, et, à côté de l'historien politique, nous retrouvons ici l'archéologue. R. L.

Histoire générale, publiée sous la direction de **Gustave Glotz**, *Histoire ancienne*, 3e partie : *Histoire romaine*, t. IV, 1. **Maurice Besnier**, *L'Empire romain de l'avènement des Sévères au Concile de Nicée*. Paris, Les Presses Universitaires de France, 1937 ; in-8°, 409 p., 4 cartes. — Ce livre du regretté M. Besnier a subi le sort de tous les ouvrages qu'un destin cruel empêcha de paraître en leur temps. De cette Histoire de l'Empire romain aux IIIe et IVe siècles, M. Besnier n'avait rédigé que cette première partie, déjà en cours d'impression au moment de son décès. Depuis cinq ans, la connaissance du Bas-Empire a fait de très grands progrès, et maintes pages du livre n'étaient plus au courant. Des notes bibliographiques de M. Piganiol apportent les compléments indispensables.

Dans l'interprétation de cette histoire si complexe du Bas-Empire, on pourra ne pas être toujours en complet accord avec l'auteur. Trop souvent, la littérature de panégyriques et de pamphlets tend à créer un climat qui ne correspond pas à la réalité des faits. L'interprétation des documents archéologiques vient souvent à l'encontre de ces affirmations.

Ces réserves faites, le livre n'en reste pas moins un guide des plus utiles pour l'étude de ces temps si riches en événements. Il comble une lacune importante de notre littérature historique R. L.

Philippe Héléna, *Les origines de Narbonne*. Préface d'**Edmond Haraucourt**. Toulouse et Paris, E. Privat et H. Didier, 1937 ; in-8°,

498 p., 292 fig. — Le livre de M. Philippe Héléna s'adresse surtout au grand public, pour lequel il a été spécialement conçu. Aussi y trouvera-t-on des indications d'ordre général destinées à compléter une information souvent déficiente. Cependant l'ouvrage ne saurait être négligé des spécialistes, et il est même appelé à prendre un rang honorable sur les rayons d'une bibliothèque archéologique. C'est qu'en effet le pays narbonnais qui a eu la bonne fortune d'être exploré par des fouilleurs compétents — M. Ph. Héléna est de ce nombre — n'avait pas encore été, jusqu'à ce jour, l'objet d'une étude d'ensemble. Les travaux publiés étaient dispersés dans des revues, souvent peu accessibles, et bon nombre des monuments reproduits par ce livre restaient encore inédits.

Entre la Méditerranée et les monts des Corbières, des Causses et du Minervois, s'étend un pays fertile qui, dans l'histoire de la Gaule indépendante, a joué un rôle très important. Là, vinrent se fondre les influences les plus diverses, venues avec le commerce, depuis la Méditerranée orientale et l'Espagne ibérique.

Le Languedoc méditerranéen a été l'un des foyers où, au début du XIX^e^ siècle, la préhistoire a pris naissance. C'est à la suite des observations, faites par Tournal, en 1827, dans les grottes de Bize, que furent acquises les premières notions relatives à la haute antiquité de l'Homme sur la terre. Les civilisations mésolithiques y sont représentées par les stations campignienne du Lac, tardenoisienne d'Aussières. Dans la petite grotte de Bize, à La Crouzade, au Ruisseau, aux Tortues, à La Treille, au Trou de Viviès, dans le massif de La Clappe, la civilisation énéolithique des ossuaires narbonnais représente un des aspects de la civilisation pyrénéenne originaire de la Péninsule ibérique. D'après les recherches de M. Ph. Héléna, il est possible d'établir une chronologie relative pour cet Énéolithique. La répartition en cinq phases (p. 102-103, n. 1), correspond à une très longue période qui se termine avec la première phase hallstattienne. C'est à partir de l'Énéolithique III, que se développent les cultures du plein âge du Bronze.

Vers le IX^e^ siècle apparaissent les premières bandes celtiques dans le pays. Les témoignages archéologiques de leur arrivée correspondent aux premiers vestiges hallstattiens découverts dans la région narbonnaise. Les poteries sont plus élégantes, ornées d'inscrustations de pâtes de couleur, rappelant certains décors du Hallstatt B de K. Schümacher. On serait tenté de supposer que les envahisseurs celtes de l'Espagne n'ont fait que traverser le Narbonnais. Un peu plus tard, d'autres bandes se sont établies aux confins de la plaine, sur les terrasses montagneuses, à l'entrée des vallons, à proximité des bonnes terres et des sources. On ne connaît guère leurs établissements que par les cimetières, dont celui de Fleury est le plus important. Mais ces bourgades qui, à l'époque de La Tène, vont connaître un grand développement, Port Maho, Montlaurès, Le Cayla, et peut-être même Ensérune, sont déjà occupées au premier âge du Fer.

Particulièrement instructives sont les pages consacrées à l'étude de ces *oppida*, dont les ruines et les tombeaux ont fait connaître

l'importance des échanges avec l'extérieur. Il n'est pas une de ces stations qui n'ait donné de nombreux tessons attiques à figures noires ou rouges, des vases ioniens, campaniens, hellénistiques et ibériques. Cette dernière série est bien représentée dans le Narbonnais, où les groupes andalous et du Sud-Est de l'Espagne sont particulièrement abondants, principalement à partir du IIIe siècle avant J.-C. L'unité de la civilisation, depuis la Catalogne espagnole jusqu'au cours de l'Hérault, est alors attestée par l'identité des céramiques peintes, aussi bien que par celle de la parure, fibules annulaires et plaques de ceinturon à crochets multiples (p. 354). Il ne serait pas impossible même que les poteries de type ibérique aient été fabriquées dans la région. M. P. Jacobsthal (*Cahiers d'hist. et d'arch.*, II, p. 211-216), a supposé que certaines productions campaniennes de style dégénéré pourraient provenir d'officines gauloises, ayant leur centre à Marseille et d'ateliers travaillant dans des centres moins importants. Des observations récentes viennent à l'appui de cette hypothèse, en particulier la constatation de l'aire de dispersion très restreinte de la marque cruciforme N I K I A, connue seulement dans les oppida narbonnais, roussillonnais et catalans (p. 240, n. 1).

Un point cependant reste obscur dans le caractère de ces échanges. Si l'unité de civilisation explique facilement les rapports entre Narbonnais et Catalogne, un certain mystère règne encore sur la nature du commerce avec les trafiquants de la Méditerranée orientale. En contre-partie de leurs vaisseaux d'argile, de leurs vins, que venaient chercher les marchands grecs ou italiotes ? si ce n'est des salaisons, de la laine, et peut-être surtout des esclaves. Le Languedoc méditerranéen et la Provence occidentale forment un domaine à part dans l'histoire de la Gaule au cours de l'Age du Fer. La région a été à peine touchée par le grand mouvement de peuples que provoqua la descente vers le Sud-Ouest des porteurs de la civilisation des champs d'urnes. L'entrée en scène, à La Tène II, des Volques Tectosages y développera, après l'influence des Ibères, celle des Celtes. Le pays toulousain, marque une frontière que ne dépasseront pas les importations de la Méditerranée orientale. Au delà, c'est, aux temps de La Tène, le fief de la civilisation posthallstattienne qui s'étend depuis les plateaux de Castille jusqu'au delà de la Gironde. R. L.

A. Maiuri, *Passeggiate Campane.* Milan, Hœpli, 1938, in-8°, XVI + 319 p., 60 pl. — *Archeologia peripatetica*, dit l'avertissement : Le livre n'est donc pas pour spécialistes ; mais il est d'un docte, qui s'est « promené » par devoir et goût, et qui n'a pas dédaigné de faire bénéficier le grand public de son expérience[1]. Vingt-trois chapitres sans notes nous conduisent familièrement des temps préhistoriques à l'Italie actuelle, de l'ère de la pierre taillée à la cueillette des « fruits mussoliniens » (pl. 18), dans la belle région de Naples-Gaète. Il y a partout un pittoresque charmant que l'illustration fixe avec bonheur.

1. Il se réclame de G. Boissier ; ajoutons R. Cagnat.

Beaucoup d'histoire aussi. L'évocation de la résistance des Samnites, sur la route montagneuse qui mène de Rome à Naples (d'où l'on part), de la grécité à la latinité, est très passionnante : au delà du défilé fortifié de Scauri que les Samnites gardaient, dans la région du Liris, où les Romains créèrent Minturnes, clé du marais et du passage en plaine, on rencontre, jusqu'à Capoue, diverses enceintes préromaines où les paysans d'aujourd'hui ont installé leurs chaumières, très conservatrices. Le col de Cascano était surveillé par l'ancienne Suessa (Sessa-Arunca). M. A. M. nous arrête naturellement dans les délices de Capoue, et à son musée, où l'ère médiévale paraît prolonger sans effort le passé romain : les souvenirs d'Hannibal, de Sylla, se mêlent ainsi à ceux du Cloître de Saint-Angelo de Formis, que l'Abbé Didier du Mont-Cassin[1] installa au XI^e s., sur le site d'un temple de Diane (cf. la mosaïque, pl. 32). On évoque aussi, en ces parages, la bataille du Volturno (le dieu : pl. 34), gagnée en 1860, par Garibaldi. La route de Bénévent franchit, après Caserte, le fameux défilé des Fouches Caudines (carte, p. 190). La villa de Cocceius, citée par Horace, était voisine de Montesarchio. Plus près du rivage, Liternum, place militaire surveillant Naples, offre au milieu des pinèdes, un temple, un théâtre, une basilique, récemment dégagés ; là vint mourir Scipion l'Africain, parmi les vétérans de Zama. Pline et Sénèque connaissaient encore sa maison. — Avec Herculanum (p. 223 sqq.) et Pompéi, on entre dans l'histoire la plus artistique de la *Campania felix* : M. A. Maiuri connaît trop bien la région pour ne pas en laisser sentir l'attrait et la poésie ; mais ce n'est pas seulement le passé latin qu'il a fait revivre, de la Villa des Pisons à la Villa des Mystères[2]. Il sait évoquer au passage la Badia de Cava dei Tirreni, sise dans un magnifique paysage, dont le nom réveille des souvenirs étrusques ; bâtie au XI^e s., elle a vu les conflits du monachisme : *Orient oder Rom?* M. A. M. nous mène aussi à Pæstum, ville près de laquelle les nouvelles découvertes de l'Héræon du Silaris ont de quoi passionner un promeneur solitaire, et sensible. Les débats des Grecs de Poseidonia et des Lucaniens de Paistom sont inscrits sur le terrain. Rome a apporté là comme ailleurs sa paix autoritaire ; elle a fondé le temple dont, après la destruction sarrazine, les Normands transférèrent les restes à Salerne. — Partout, le passé le plus vivant[3] ! Ch. P.

---

1. Pour la Badia du M^e Cassin, cf. p. 149 sqq., et le récent livre d'A. Lefranc sur Renan en Italie.

2. Trois chapitres résument ici le livre luxueux que M. A. Maiuri a consacré, en 1931, à cette énigmatique demeure. Mais pourquoi nous parler encore de la « Flagellata », pl. 45 et p. 244 : le dispositif des peintures s'oppose à cette interprétation, et plus encore leur sens intime : la figure aux grandes ailes, du cycle dionysiaque (cf. l'Épiphanie de la Casa del Citarista), qui a ici la baguette en main, *ne peut frapper que le sol*. Et cette figure est Psyché même (cf. le bas-relief du Tombeau de Hieronymos de Rhodes, la mosaïque de Djemila Cuicul, etc.) ; cf. aussi mes études sur la prière funéraire (*RHR.*, 114, 1936, p. 136 sqq.).

3. Principaux sites antiques évoqués au passage : Atella, Pouzzoles, Baia, Lucrin, Liternum, Minturnæ, Casinum, Capoue, Herculanum, Pompei, Pæstum et le sanctuaire du Silaris. Voir à la fin les notes et commentaires, qui intéressent spécialement les archéologues.

Boyce (Georg K.), *Corpus of the lararia of Pompeï* (*Memoirs of the American Academy in Rome*, XIV), 1 vol. (format in-4°), 112 p., 119 fig., groupées en 41 pl. *American Academy in Rome*, 1937. — Toutes les peintures à sujets religieux anciennement découvertes à Pompéi ont été décrites, en même temps que les peintures à sujets profanes de même provenance, dans deux ouvrages fort précieux, mais qui ne sont pas d'hier : les *Wandgemälde* de Helbig, remontant à 1862, et les *Pitture murali*, publiées par Sogliano en 1879 pour faire suite au précédent recueil. Depuis près de soixante ans, personne ne s'était proposé, avant la grande entreprise de G. E. Rizzo, ni de compléter, à leur tour, les *Pitture murali* par un volume du même genre, ni, entreprise plus vaste encore, de dresser une fois pour toutes le catalogue méthodique des peintures sacrées de Pompéi, qu'elles aient été découvertes avant ou après 1879. Il fallait jusqu'ici, si l'on voulait faire connaissance avec les monuments exhumés depuis cette date, procéder, année par année, au dépouillement complet du *Bullettino dell' Instituto*, des *Römische Mitteilungen*, des *Notizie degli Scavi*, et explorer en outre quelques ouvrages où ont été mises en œuvres les trouvailles pompéiennes relativement récentes : tel, le livre bien connu de De Marchi, *Il culto privato di Roma antica*, à ce point de vue comme à d'autres fort utile, mais lui-même déjà ancien (1896-1903).

Le travail de M. B. comble à propos cette lacune. Et ne serait-ce que par là, l'auteur a droit à notre gratitude. Mais son œuvre se recommande aussi par d'autres mérites plus positifs : le dessein d'être complet dans les dénombrements et exact dans les descriptions, le souci de la précision topographique, autrefois trop négligée par les exégètes, l'ambition de compléter un simple catalogue par une contribution, d'un intérêt plus général, à l'étude des croyances et des rites en vigueur dans les maisons de Pompéï. A ces louables intentions, souvent réalisées avec succès, il convient de rendre pleine justice.

Toutefois, malgré la rigueur de la méthode adoptée, et peut-être à cause de cette rigueur même, l'ouvrage me paraît présenter un grave défaut. L'auteur s'est cantonné trop exclusivement à Pompéi. Il semble ignorer que par suite de circonstances historiques très particulières, mais aujourd'hui parfaitement définies, il a existé hors d'Italie, à Délos, un état de la religion domestique romaine apparenté de très près avec celui que nous font connaître les « laraires » classés par lui. Ou plutôt, s'il connaît et cite dans sa *Bibliographie*, parfois même dans son texte, les titres des ouvrages consacrés aux sanctuaires domestiques de Délos (encore ignore-t-il le principal d'entre eux, le catalogue qui occupe tout le tome IX de l'*Exploration archéologique :* omission impardonnable, le parallélisme étant constant entre les deux séries de monuments), il en néglige délibérément le contenu : soit dans son *Introduction* (beaucoup trop brève, vu l'importance des questions abordées), soit dans le catalogue lui-même, où auraient dû trouver place, presque à chaque page, des renvois à Délos. Mais voilà : Délos est en Grèce et Pompéi en Italie ! Comme le criterium est commode et le départ facile ! La vieille formule *Græcum est, non*

legitur trouve ici une application inédite, qui la rajeunit... Sérieusement, quelle vue superficielle des religions anciennes, et aussi quelle mortelle atteinte (bien de notre temps !) à cette « culture générale » d'un certain type, à la fois grecque et romaine, dont devrait se recommander, aujourd'hui comme autrefois, tout antiquisant, sans exception, qu'il soit plus spécialement orienté vers la Grèce ou vers Rome, n'importe !

Une erreur si fondamentale s'est traduite jusque dans l'illustration du livre. Un seul exemple le montrera. La peinture de Pompéi cataloguée par M. B., sous le n° 273 (*in fine*, p. 65, col. 2), est l'une des plus instructives que contienne son *Corpus :* elle aide à élucider le sens de plusieurs représentations, pompéiennes et déliennes, dont la présence au voisinage de l'autel domestique, ou sur cet autel même, a paru tout à fait surprenante aux auteurs des premières découvertes (amphores, jambons, palmes, lutteurs, etc.). M. B., dont le livre est si abondamment illustré, a eu le tort de ne pas reproduire cette peinture. Je suppose, à son excuse, qu'il a pu en être empêché par le mauvais état de l'enduit historié, déjà fort délabré il y a trente ans. Mais c'était, semble-t-il, une raison de plus pour signaler au lecteur la reproduction que j'en ai donnée autrefois (*La religion domestique dans la colonie italienne de Délos*, pl. III), d'après un croquis fait par moi-même, sur place, le double décimètre en main, avec un scrupuleux effort d'exactitude.

En général, les planches placées à la fin du livre auraient gagné à admettre des dessins à côté des photographies. Nul n'attache plus de prix que je ne le fais à la reproduction directe des monuments de tout ordre. Encore faut-il qu'elle soit possible ou, pour mieux dire, qu'elle vaille la peine d'être exécutée. Tel n'est pas toujours le cas lorsqu'il s'agit de peintures murales. La photographie rend mal les « valeurs » ; elle fausse les rapports de couleur à couleur ; elle semble recouvrir certaines teintes d'un voile opaque. C'est pourquoi la copie graphique du document par un observateur à la main experte, soucieux de ne pas dépasser le but, reste souvent préférable, en fin de compte, à cette émanation immédiate de l'original qu'est, soi-disant, le cliché : témoignage d'une fidélité mécanique, mais témoignage brut, si l'on peut dire : sans précision ni finesse. A mon avis, les photographies des planches 4, fig. 1, 10 fig. 1, 11 fig. 2, 35 fig. 1 (pour ne citer que celles-là) n'ajoutent rien à la description des peintures donnée dans le texte : seuls des dessins à la fois nets et discrets auraient pu apporter à celui-ci une illustration vraiment utile. Marcel Bulard.

Claude W. Barlow, *Epistolæ Senecæ ad Paulum et Pauli ad Senecam* (Papers and Monographs of the American Academy in Rome, vol. X), 1938 ; in-8°, 164 p. — Édition et étude qui paraît exhaustive de la correspondance apocryphe entre Sénèque et saint Paul. Le texte (avec un abondant apparat critique), occupe dix-sept pages, suivies d'une traduction en anglais ; le reste du livre étudie minutieusement la légende du christianisme de Sénèque, la latinité (clausules com-

prises) de cette correspondance, décrit et classe les manuscrits et les éditions. M. Barlow regarde ces lettres comme le produit de quelque école de rhétorique, dans la dernière partie du IVe siècle ; il met en lumière l'importance de l'édition à laquelle Alcuin travailla.

E. A.

Dr A. Donnadieu, *Le canal de dérivation de l'Argens dans le port de Fréjus à l'époque romaine. Le Phare du port.* Extrait du *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan*, 1938-1939 ; in-8°, 37 p., avec pl. — Jusqu'à ces derniers temps, on avait admis l'existence d'un canal de dérivation de l'Argens qui, à l'époque romaine, conduisait les eaux de la rivière dans le port militaire. Dans un mémoire sur *Le comblement du port de Fréjus*, M. J. Formigé (*Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 8e série, t. X, 1937, p. 766 et suiv.), se refuse à reconnaître dans ce canal une œuvre d'époque romaine et croit qu'il a été creusé seulement au XVIe siècle. Dans le présent article, le Dr A. Donnadieu discute point par point l'argumentation de M. J. Formigé. Il s'appuie sur un texte de Pline et sur l'avis de techniciens autorisés. Il a bien existé un canal à l'époque romaine, mais ce canal remplissait un rôle de chasse pour le désensablement du port militaire Quant aux deux salles voûtées, qui ne sauraient appartenir au camp de l'Ouest, elles ont été élevées aux III-IVe siècles après J.-C., sur l'emplacement du canal, asséché et abandonné probablement dès la fin du IIe siècle de notre ère.

Dans le même mémoire, le Dr Donnadieu rectifie une autre interprétation erronée de M. Formigé qui proposait de reconnaître un « amer » dans les ruines du phare du port romain. R. L.

G. Heuten, *Le commerce des vases de Castor*, extrait de « *Latomus* », Revue d'études latines, oct.-déc. 1937, t. I, fasc. 4. Bruxelles, Imprimerie Médicale et Scientifique, 1937 ; in-8°, 13 p., 1 pl. h.-t. et 3 fig., dans le texte. — Vases gallo-romains en terre blanche friable et vernis d'un beau noir brunâtre ou verdâtre, décorés à la barbotine d'une ou deux zones de chasse avec cervidés, lièvres, lapins et chiens. Trouvés dans les ateliers de Castor *(Durobrivæ)* au N. de Londres, et sur le continent dans la Belgique et la Hollande actuelles. Vases piriformes dont la partie inférieure est constituée de zones alternées de raies verticales tracées en creux à la molette, leur galbe dériverait du gobelet ovoïde tronqué de La Tène III, répandu surtout en Gaule Belgique ; le décor à la barbotine donne un relief et une vie particulière aux animaux par l'habileté avec laquelle est utilisée cette technique. Remplissage de feuilles de lierre cordiformes entre les pattes des animaux, obtenu avec le même procédé, cher aux céramistes gaulois, qui l'ont utilisé pour orner de feuilles d'eau les bords plats des patères rouges, puis de figures linéaires et enfin d'écailles imbriquées les gobelets ovoïdes. L'auteur indique comme provenances : 1° Castor

Durobrivæ en Grande-Bretagne ; 2° des ateliers rhénans diffusant leur production par la Meuse, la Moselle et la route Cologne-Bavai, par Maestricht. Les beaux exemplaires de Flandre seraient importés de l'île de Bretagne et dateraient des IIe et IIIe siècles ; ils auraient servi de modèles à ceux des officines rhénanes (région de Cologne et de Trèves) et auraient peut-être été imités à Bavai. La mode de ces vases, à usage surtout funéraire, dura sans doute une centaine d'années, pour avoir encore quelques survivances dans les vases du IVe siècle, ornés d'inscriptions bachiques à la barbotine blanche, et pour disparaître totalement à l'époque des Invasions. Une carte de répartition des vases de Castor proprement dits, de ceux dont ils dérivent et de ceux qui les copient, aurait très utilement complété cette intéressante étude. G. Gaudron.

W. Harvey, *Church of the Holy Sepulchre Jerusalem, structural Survey, final Report,* 1935. Oxford University Press, London, Humphrey Milford, xv + 27 p., + 5 pl., 5 pl., 119 fig. dans le texte. — Précédé d'une introduction érudite et précise de M. E. T. Richmond, directeur des Antiquités de Palestine, ce livre rend compte des observations faites par un expert des plus informés sur l'Église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, et son état actuellement si ruineux (*Rev. arch.*, 1938, II, p. 260 sqq.). Tout a été examiné avec un soin minutieux et admirable. Après la description de l'état actuel (p. 1-15), de toutes les menaces qu'il révèle, on nous met au courant des mesures prises d'urgence pour la conservation, et des recherches archéologiques qui ont été faites ou devraient être faites, et des précautions d'entretien édilitaire que l'administration des Antiquités a recommandées.

Le travail est impeccable dans sa brièveté éloquente ; la documentation photographique, à elle seule, recommanderait le volume. Souhaitons que le travail si bien mené serve à empêcher la ruine, *toujours menaçante,* de l'édifice (cf. *CRAI.*, octobre 1937).

Ch. P.

J. W. Crowfoot, *Churches at Bosra and Samaria-Sebaste* (British School of Archaeology in Jerusalem, suppl. paper, 4, 1937). Londres, British School, 1937 ; in-4°, VIII-39 p., 18 pl., et 10 fig. — On sait que la cathédrale de Bosra fut érigée, entre septembre 512 et mars 513, par les soins de l'archevêque Julianus, en l'honneur des martyrs Sergius, Bacchus et Leontius. Le monument avait été déjà étudié par Roy, le marquis de Vogüé et H. C. Buttler. Ce dernier, avait même signalé la présence d'un pilier, inconnu de ses prédécesseurs, mais, hélas ! le dit pilier n'existe pas, comme l'ont prouvé les fouilles récentes de M. Crowfoot. La présente monographie donne, pour la première fois, une description exacte de l'église de Bosra, monument à plan carré et à coupole, terminé à l'Est par trois absides réunies par deux petites salles carrées. De même qu'à Apamée et à Djerash, le monument se rattache à l'architecture classique des derniers temps de l'Empire dans les provinces orientales R. L.

Julius Baum, *La sculpture figurale en Europe à l'époque mérovingienne.* Paris, Les Éditions d'Art et d'Histoire, 1937 ; in-4° raisin, 147 p., LXXX pl. — Malgré la richesse de son illustration, ce livre reste quelque peu décevant. On l'utilisera surtout comme un utile répertoire de documents. Quelques pièces cependant devront être soumises à une sévère critique. La boucle en bronze de Creil (Oise), décorée du Christ en croix (British Museum), n'est peut-être pas d'une indiscutable authenticité (pl. XXIV, fig. 74). Elle pourrait bien n'être qu'un habile « arrangement » de pièces disparates. Les sculptures du château de Matval (pl. LXVI, fig. 175, *a*, *b*) sont-elles bien de l'époque des Invasions ? Cela paraît bien incertain. La publication de l'une des stèles de Saint-Pé (Haute-Garonne)(pl. LXII, fig. 166), pourrait prêter à quelque confusion. M. J. Baum les place à regret à « l'époque de la domination romaine » (p. 38), puis, à la page 108, les considère comme annonçant l'arrivée de bonne heure, au IIIe siècle, du style des invasions dans le Sud-Est de la Gaule. C'est là une erreur. Des sculptures de ce type représentent la survivance de l'art indigène aux temps de la domination romaine. Il y aurait bien des remarques à faire sur les chapitres qui traitent des « cycles de culture européens ». L'auteur passe bien rapidement sur l'art celtique et il ne lui eût pas été inutile de consulter les deux volumes qu'Henri Hubert consacra aux Celtes et qui ne figurent pas dans la bibliographie. On serait tenté de classer parmi les opinions téméraires, certain passage de la page 15, où l'on peut lire : « Le concept du beau est inconnu en dehors du monde hellénique. Une grande partie des œuvres d'art sert plutôt, directement ou indirectement, à écarter les maux et attirer les bénédictions. » N'est-ce pas exagérer la fonction apotropaïque de l'ornement ?

Le chaudron de Gundestrup appartient-il bien au Ier siècle avant l'ère ? Ne serait-ce pas plutôt au Ier siècle après J.-C. ? De même que certains bronzes figurés, tels le Dieu de Bourray.

On souscrira volontiers à ce que M. J. Baum écrit sur le caractère des sculptures irlandaises et écossaises, où le style n'offre pas un trait qui ne soit celtique et païen, et qui ne s'annonce déjà dans les monuments écossais pré-chrétiens (p. 37). Le jugement porté sur les explications proposées pour les scènes de guerre ou de chasses, si fréquentes dans le monde des Barbares, est trop rapide. Il y a certainement des rapprochements à faire entre ces représentations et les renseignements que donnent les épopées irlandaises. R. L.

R. Barroux, *Dagobert, roi des Francs.* Bibliothèque historique, Paris, Payot, 1938 ; in-8°, 218 p., 2 croquis dans le texte. — Peu de périodes de notre histoire nationale sont aussi mal connues que celle des dynasties mérovingiennes. Les textes sont rares et l'archéologie est souvent d'un très faible secours. Quelques figures se détachent cependant en un assez fort relief, mais souvent déformées par la légende, au milieu de toute cette obscurité. De l'une d'elles, Dagobert, le populaire n'a retenu que la fameuse chanson. Et cepen-

dant le personnage mérite mieux. Le livre de M. Barroux contribuera à le faire mieux connaître ainsi que la société de son temps.

Comme tous les Mérovingiens, Dagobert est un roi itinérant, avant tout chef de guerre. Le royaume est son bien personnel ; mais si cette propriété garde de son vivant une certaine intégrité, elle est vouée au partage après sa mort. Plus diplomate que guerrier, ce roi fut peut-être le meilleur de sa dynastie. Les riches donations faites au sanctuaire de Saint-Denis ne sont peut-être que le témoignage de sa reconnaissance pour les services rendus par l'Église à la monarchie. Toutefois ce luxe barbare ne peut faire oublier la condition misérable du royaume. Au VII^e^ siècle, en Gaule, les villes ont presque entièrement disparu, ruinées par les guerres incessantes. On ne sait plus bâtir. Le commerce est inexistant et l'économie générale est, sans doute, plus pauvre qu'au temps de l'indépendance gauloise. Les campagnes doivent se suffire à elles-mêmes ; c'est alors que se constitue un petit artisanat rural. La vie reste précaire et dure. Ce tableau de la société franque, sous le règne de Dagobert, compte parmi les pages les mieux venues de l'intéressant volume de M. R. Barroux.

R. L.

Émile Bonnet. *Répertoire archéologique du département de l'Hérault : périodes wisigothique, carolingienne et romane.* Montpellier, Imprimerie de la Manufacture de la Charité, 1938 ; pet. in-4° carré, XIII-96 p., avec fig. — Pour faire suite aux excellents répertoires des antiquités gallo-romaines dont nous avons rendu compte ici même, la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon entreprend, avec ce fascicule, une nouvelle série de répertoires. Dans le même cadre du département, on trouvera l'inventaire des cimetières des grandes Invasions et des monuments jusqu'à la fin de l'époque romane.

Dans ce *Répertoire* du département de l'Hérault, rédigé par M. Émile Bonnet, se manifestent les mêmes qualités de précision et de méthode qui firent le succès des séries gallo-romaines. Ce ne sera pas sans quelque mélancolie qu'on déplorera l'exil, au delà de l'Atlantique, de quelques-uns des monuments les plus précieux de notre art roman languedocien.

R. L.

Protectorat français. Gouvernement tunisien. Direction de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. *Tapis tunisiens,* par **L. Poinssot** et **J. Revault.** I. *Tapis de Kairouan,* Paris, Horizons de France, 1937 ; gr. in-8°, 32 p., 94 pl. — C'est pour sauver une industrie d'art en péril — ou du moins, tenter de sauver ce qui en subsiste encore — qu'a été entrepris cet ouvrage dont la première partie traite des tapis de Kairouan. On nous fait espérer d'autres albums qui étudieront les autres fabrications tunisiennes de haute laine, ou rasée, et des diverses sortes de couvertures-tapis. Cette histoire d'une industrie tunisienne n'est qu'un des chapitres de l'œuvre entreprise par Louis Poinssot pour la sauvegarde des arts indigènes pour laquelle il n'a

jamais cessé de lutter depuis qu'il a été mis à la tête de la Direction des Antiquités et Arts de la Tunisie.

En Afrique du Nord, l'industrie du tapis semble remonter à un lointain passé. Le métier à tisser vertical, fort rudimentaire, y fut introduit par les premiers colons phéniciens. Si on ne connaît pas encore de tapis tissés en Afrique Mineure antérieurement au XIX^e^ siècle, on n'ignore pas que, dès le V^e^ siècle avant J.-C., les tapis et les coussins brodés de Carthage étaient déjà célèbres. Dans l'édit de Dioclétien, de 301, figure déjà la τάπης ἀφρός. Au IX^e^ siècle, l'Ifrîqiya envoyait à Bagdad un tribut de 120 tapis et, au début du XVI^e^ siècle, les Portugais faisaient le commerce des *lambens*, dans lesquels on a reconnu ce tissu de laine à rayures, à la fois tapis et couverture, le *hambel* moderne. Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, avec les carreaux de faïence d'Anatolie, pénètrent en Tunisie de nombreux tapis de même origine, et il n'est pas impossible que la naissance du Kairouan ne remonte à cette époque.

Après cet exposé historique, L. Poinssot aborde l'étude technique de la fabrication kairouanaise et retrace à grands traits le rôle joué par le Protectorat, pour sauver et rénover une industrie qui a bien failli sombrer dans la laideur. R. L.

A. Van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, t. III : *questionnaires ; provinces et pays, bibliographie méthodique*, Paris, A. Picard, 1937, in-8°, 552 p. ; t. IV, *Bibliographie méthodique (fin)*, index des noms d'auteurs, index par provinces, 1938, in-8°, p. 555-1078. — Si les tomes III et IV ont été publiés d'abord, pour cet ouvrage capital, c'est qu'ils doivent servir de base à la discussion théorique qui constituera les tomes I-II. On sait depuis plus de dix ans, que M. A. Van Gennep, qui a promené sa curiosité érudite d'Homère à nos jours, du Maroc à l'Australie, et qui connaît la vie complète du peuple français dans le plus intime détail — province par province, de la Provence au Hainaut — préparait un ouvrage général, qu'on n'eût pu d'ailleurs attendre que de lui seul. Loin de décevoir comme il arrive après une longue attente, l'ouvrage tient toutes ses promesses, encore qu'il se présente avec la convention justifiée, mais insolite, que nous avons indiquée ci-dessus.

Ordre, au premier regard déconcertant[1], mais en somme, légitime : c'est la bibliographie qui manquait le plus, et celle-ci pourra servir d'exemple, car on serait bien étonné que, hors des 6.500 ouvrages allégués, commentés et jugés (parfois d'un simple mot décisif), il eût été oublié rien qui pût compter. C'est une récolte impressionnante, et qui atteste bien — entre autres choses (p. ex. le travail de quarante années d'enquêtes de l'auteur !) — comment, depuis près de quatre cents ans, les mœurs, croyances et coutumes populaires de France ont été scrutés partout avec soin, sur place. On s'est trop défié de

1. L'avant-propos du t. IV vient aux pages 555 sqq.

ce que de vieilles habitudes de centralisation versaillaise font parfois baptiser péjorativement l'archéologie « provinciale », et l'érudition « des départements ». En recueillant ici jusqu'aux moindres communications faites à telle ou telle société savante d'une sous-préfecture supprimée, M. V. G., a donné la meilleure protestation — muette — et la plus autorisée, contre une telle injustice, si peu scientifique. Il ne sera pas exact, ainsi, de reprocher à la vieille France d'avoir laissé disparaître son passé sans en garder le témoignage ; et l'on peut remercier à la fois l'éditeur et l'auteur d'une si bonne propagande, dont nous ne sommes pas toujours capables.

Lorsque paraîtront les tomes I et II, qui doivent être orientés dans le même sens que la bibliographie, on verra sans peine que le folklore est une science vivante, permettant de comprendre ce qui, de la vie intime du « Français moyen » avait été trop dédaigné, et, ainsi, de faire apparaître comment la continuité des mœurs et des conceptions de la vie ont assuré à notre pays, à travers bien des siècles déjà — et malgré les erreurs politiques — une si grande stabilité psychique et sociale, qui n'apparaît jamais si bien que dans les crises, et que seuls les observateurs superficiels ont méconnue. Ainsi, au moment où les pires luttes internationales d'influence ressuscitent, ce *Tableau de la France* n'est-il pas destiné à être utile aux seuls savants spécialisés : quelles que soient les vicissitudes de l' « économique » et du « politique », on ne fait d'histoire qu'avec les hommes, tels qu'ils sont, tels qu'ils peuvent être — et c'est le déterminisme des faits psychiques et sociaux collectifs qui décide de l'avenir.

Il a fallu adopter ici un ordre de classement, tout en conservant à l'ouvrage son caractère synthétique ; l'auteur a cherché à mettre en lumière les rapports des faits, tout autant que les petits faits eux-mêmes. Certaines questions ont fait l'objet de monographies : parce que les plus importantes, et difficiles à exposer autrement. Dans une première partie, méthodologique, *et préparatoire* — car il s'agit là d'orienter les enquêtes de l'avenir, souci très digne d'un vrai *Manuel!* — M. A. v. G. donne des spécimens de ses questionnaires, très soigneusement étudiés et dont il nous signale le rendement. La seconde partie distingue provinces et pays, et marque les précautions à prendre pour les enquêtes. Vient ensuite la bibliographie, dont nous avons dit l'importance. Elle passe du folklore international à celui de la France, énumère les collections et les sources, et dans une partie fort importante (p. 153-278), analyse les renseignements recueillis pour chacune des provinces, alphabétiquement classées, de l'Alsace à la Touraine[1].

Les études monographiques dont il a été parlé concernent : 1) les rites de naissance et de mort du berceau à la tombe ; 2) les cérémonies périodiques — cycles saisonniers, fêtes et cérémonies à dates variables, les cérémonies populaires diverses (notamment le culte de la Vierge et des Saints). Le folklore de la nature est étudié en

1. Il est chaque fois rappelé synthétiquement au début, l'état des recherches pour la province mise en cause.

détail : folklore du ciel, de la terre, des eaux ; même la flore et la faune et le corps humain ont été objets de relevés et d'études.

Reste à attendre la partie méthodique qui ne saurait laisser indifférent, étant connue la vaste érudition de l'auteur et la vigueur de son tempérament critique, déjà si heureusement attestés en cette moitié de l'ouvrage, indispensable à tous les historiens des religions.

Ch. P.

Université de Paris. Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie, XXIII. **Felipe Guaman Poma de Ayala,** *Cronica y buen gobierno (Codex péruvien illustré).* Paris, Institut d'Ethnologie, 1936 ; in-8°, XXVIII-1179 p. — Le Dr P. Rivet met à la disposition des ethnologues une excellente reproduction, en fac-similé, du manuscrit (n° 2232), découvert en 1908, par feu Richard Pietschmann, à la Bibliothèque royale de Copenhague. La même année, Pietschmann consacrait à ce codex une étude dans les *Nachrichten der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen,* dont la traduction française est donnée en préface à la présente édition. L'auteur est un métis péruvien, Felipe Guaman Poma de Ayala, fils d'un grand, petit-fils d'un monarque, et qui aurait exercé auprès des Espagnols diverses fonctions, en particulier celle d'interprète. Son écrit, peu influencé par la science européenne, garde une tendance marquée pour l'apologétique. Plus du quart du texte se rapporte à l'histoire et aux conditions de vie du Pérou à l'époque qui précéda la conquête de Pizarre. L'espagnol, mêlé de termes indigènes, rend pénible la lecture de ces onze cents pages où l'on rencontre un mélange de traditions légendaires sur les Incas, des renseignements sur les classes d'âge, les fêtes, les pratiques religieuses et funéraires, les supplices. Puis viennent de longs passages sur les injustices exercées par les conquérants et le manuscrit se termine par une description des villes péruviennes et par un calendrier avec représentations du travail des champs. En fait, le texte ne sert guère qu'à accompagner une très abondante et précieuse illustration qui fournit à l'archéologie maints documents sur le costume, les cérémonies religieuses ou funèbres, les métiers. Dessins naïfs, mais vivants, et qui fournissent mieux que toute description, le meilleur commentaire de la dénomination de nombreux objets péruviens.

R. L.

Bulletin des « Amis du Laos », 1re année, n° 1, septembre 1937, Hanoï, G. Taupin & Co., 1937, 160 p., 61 pl. — Voici une heureuse initiative et il était grand temps de la prendre ; le Laos, en effet, fait un peu figure de parent pauvre quand on songe à l'énorme masse littéraire qui a été jusqu'ici consacrée à ses voisins, l'Annam, le Siam et le Cambodge. La culture occidentale moderne ne pénètre que relativement depuis peu de temps la vie indigène du Laos, mais là comme partout ailleurs, elle menace de l'altérer très rapidement. Le but du nouveau *Bulletin* est défini avec une grande clarté par M. Eutrope, résident supérieur au Laos, et par A.-R. Tullié, président

des « Amis du Laos » : approfondir nos connaissances sur le Laos dans le domaine scientifique, économique et artistique, dans le dessein de nous rapprocher des indigènes, de les aider à mieux connaître leur propre civilisation et de les encourager à la conserver intacte. Le programme de la Société consiste à publier des études documentées sur les conditions économiques du Laos, à provoquer dans la mesure du possible des fouilles archéologiques et des études esthétiques, à mettre en mesure l'indigène de continuer à produire des œuvres artisanales, voire artistiques, ou de renouer avec ses anciennes traditions quand il les a perdues, imitant en cela l'œuvre féconde de la Direction des Arts cambodgiens à Pnom-Penh. Le *Bulletin*, qui sera le pivot de toute cette organisation, paraît s'inspirer, dans une certaine mesure, des méthodes du *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, et si ses dirigeants et ses collaborateurs peuvent mener à bien cette entreprise, difficile comme nous pouvons nous en rendre compte, ils créeront, en ce qui concerne la partie artistique, un ensemble remarquable constitué par les pagodes, qui actuellement s'écroulent faute de soins, des photographies, estampages, moulages, maquettes, des recensions folkloriques si négligées jusqu'ici, etc., le tout facilitant grandement l'étude du passé laotien. En somme c'est une œuvre colossale, créant du même coup une bibliothèque, des archives, un musée et un service de protection des monuments.

Ce premier fascicule donne précisément un aperçu de ce que se proposent les « Amis du Laos » ; la table des matières est instructive à cet égard : H. Marchal, *Notes sur le décor laotien* (p. 13) ; Marie-D. Faure, *Trois fêtes laotiennes à Vientiane* (p. 22) ; G. Auvray, *Les voies de pénétration du Laos* (p. 45) ; Tiao Souvanna-Phouma, la *Musique laotienne* (p. 59), et *Restauration du Vat Ho-Pra-Keo à Vientiane* (p. 65) ; une *Monographie de la Province des Houa-Pham* par A. Boutin (p. 69) ; *Deux contes laotiens* par Thao-Nhouy (p. 121), et, enfin, par H. Parmentier, une *Esquisse d'une étude de l'art laotien* (p. 127). Une soixantaine de planches et de plans illustrent cet ensemble éclectique dont nous ne saurions trop louer la haute tenue documentaire.

Pour nous en tenir aux articles concernant l'archéologie et l'art, les autres étant hors de notre compétence, signalons que M. Henri Marchal, ancien chef du Service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient, a pu procéder à une enquête sur l'état actuel des éléments décoratifs liés à l'architecture dans les pagodes, et sur les conditions qui président à leur réfection ou même à leur remplacement ; il a pu ainsi constater combien l'artisan laotien est encore doué et comment il persiste, instinctivement ou non, dans la technique et les modèles anciens de son passé artistique de sa race.

Dans son étude sur l'art laotien, M. H. Parmentier, ex-chef du Service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient, définit et décrit en premier lieu l'architecture et tout particulièrement la toiture qui en est l'élément principal. Puis il étudie la statuaire qui se réduit presque uniquement aux images du Buddha debout ou assis, paré ou non ; de son propre aveu, la chronologie est à peu près inconsis-

tante et il faudra sans doute appliquer la méthode stylistique, mise en pratique par M. Ph. Stern, pour l'art khmèr, afin d'être en mesure, un jour, d'établir des jalons et peut-être des groupes artistiques. Les faits historiques ne remontent pas au delà de la fin du XIIIe siècle, et pourtant l'indianisation du Laos fut vraisemblablement analogue à celle des autres contrées indochinoises, c'est-à-dire qu'elle doit remonter au VIe siècle environ. M. Parmentier établit ensuite une division selon les types architecturaux que possède le Laos, types soumis en partie à la conformité du sol ; son exposé, clair et concis, forme un instrument inappréciable dans un domaine mal exploré jusqu'à présent. Il en tire quelques traits généraux (p. 158-159) fort utiles à considérer pour quiconque voudra entreprendre quelque étude approfondie sur le sujet.

Les articles consacrés aux fêtes et aux contes laotiens montrent la place qu'occupera le folklore dans les futurs fascicules du *Bulletin*, ce dont on ne saurait trop se féliciter à cause de l'importance capitale que le folklore tend à prendre dans l'étude de la culture universelle. Enfin, l'article de M. T. Souvanna-Phouma sur la musique résume brièvement les caractéristiques de cet art laotien encore mal connu du grand public.

Si nous nous sommes étendue un peu longuement sur l'analyse de ce *Bulletin*, c'est que l'œuvre projetée nous séduit infiniment, ayant trop souvent nous-mêmes déploré l'absence de documentation concernant le Laos pour nous autres, habitants de la métropole, incapables d'étudier *in situ* les manifestations indigènes. Aussi formons-nous les vœux les plus sincères pour que le programme proposé par les « Amis du Laos » se réalise au maximum. Jeannine AUBOYER.

Archaeological Survey of India for the year 1934-35, edited by J. F. Blakiston, Director General of Archaeology in India ; Delhi, 1937 ; gr. in-4°, 120 p., 26 pl. — Après le gros effort de publication du Service archéologique de l'Inde en 1930-1934, ce nouveau rapport paraît évidemment beaucoup moins important que celui qui l'a précédé. Pourtant bien des découvertes de l'année en question méritent d'être mentionnées.

A Taxila, les fouilles ont surtout concerné des couches anciennes, datant du début de l'ère chrétienne. Parmi les objets recueillis, une monnaie d'Azilisès a été trouvée avec une pièce romaine d'Auguste (pl. VIII *b*) ; cette découverte semble indiquer qu'il faille établir un synchronisme entre Auguste et Azilisès, peut-être même avec Kadphisès Ier, ce qui placerait Azilisès au début de la domination Kuṣaṇa dans l'Inde.

Bien qu'aucun monument complet n'ait été mis au jour à Harappa, l'intérêt des fouilles de 1934 est grand ; deux des sceaux (pl. X, 1 et 2) montrent des combinaisons de pictographes inhabituelles. Un autre porte la représentation d'une divinité coiffée de deux cornes (?) (pl. X, 23). Quelques statuettes humaines en terre-cuite sont également à signaler, car elles évoquent les divinités féminines de la Mésopotamie (pl. XI, 25, 29, 31).

Une prospection a permis à M. S. Vats de reconnaître à Rangpur, dans le Kâthiâwâr, les témoignages d'une civilisation à poteries peintes et non peintes, analogue à celle de la vallée de l'Indus ; la comparaison est souvent si étroite qu'on pourrait s'y méprendre. Voilà donc attestée l'extension de la culture préhistorique de l'Inde, extension que les premières découvertes de Mohenjo-daro et de Harappa ne laissaient qu'à peine prévoir, mais qui, d'année en année, s'est fait soupçonner davantage : ce qui entraîne d'ores et déjà l'abandon du nom de « civilisation de l'Indus ». M. Vats propose le terme de « proto-indien » mais ceci ne peut être, à notre avis, qu'une appellation provisoire.

A propos de la poterie peinte, notons une figuration de cervidé (pl. XV, 20) et ajoutons que M. Vats a omis de faire un rapprochement important entre la poterie n° C 28 (pl. XV, 13-14) et un décor fréquent à Sin-tien, au Kan-sou. M. Vats date ces poteries de la période tardive de la vallée de l'Indus, ou peut-être d'une époque intermédiaire entre cette période tardive et la date du cimetière H de Harappa (p. 38).

A Nâlandâ, la grande majorité des objets trouvés, pendant l'année 1934-35, proviennent du monastère n° 11 ; en ce qui concerne les bronzes, signalons que la légende de la planche XVII *e* ne correspond pas à l'identification donnée ailleurs : p. 40. Des plaques décoratives en terre-cuite nous paraissent particulièrement intéressantes (pl. XVII *b*).

Les fouilles exécutées à Meḍh, au Bengale, ont été fructueuses ; un tertre artificiel a été prospecté et a livré une série de chambres internes destinées à renforcer la structure du soubassement que formait ce tertre, un édifice le couronnant autrefois ; la même technique architecturale se retrouve dans la contrée, par exemple au temple de Gobind Bhita, à Mahâstan.

L'activité archéologique ne s'est pas ralentie en Birmanie ; à Hmawza, une stèle inscrite et sculptée est à mentionner ; car elle est bilingue, en pyû et dans un langage inconnu paraissant en connexion avec le sanskrit. Une autre inscription de 1510 de notre ère, trouvée à Ava commémore la consécration d'un palais ; son contenu, assez semblable à celui de l'inscription de Pagan publiée dans *Epigraphia Birmanica*, vol. III, part. I, pp. 1-68, est intéressant, et atteste l'existence, au XVI^e^ siècle encore, des Pyû (p. 49).

Le département épigraphique présente comme d'habitude une moisson importante. A signaler : 1° provenant de Nâgarî, une inscription en sanskrit, écrite en caractères brâhmî anciens, c'est-à-dire remontant environ au début du I^er^ siècle avant l'ère chrétienne ; elle atteste jusqu'à cette époque le culte populaire rendu à Samkarṣana et pourrait appartenir à la dynastie des Kânva (p. 56) ; 2° provenant de l'Orissa, un plat de cuivre dont l'inscription permettrait de penser que les seigneurs de Gauda seraient de lignée cambodgienne et auraient gouverné non seulement le Bengale septentrional mais aussi la partie Sud-Ouest de la province au cours du X^e^ siècle (p. 61) ; 3° provenant du district de Raipur, deux autres plats de cuivre inscrits qui donnent

la généalogie d'un gouverneur inconnu jusqu'ici, du nom de Pratâpamalladeva (p. 62-63), etc.

Parmi les pièces entrées dans les musées de l'Inde, il faut remarquer un Samvara (pl. XXIV *c*), divinité très rarement représentée dans l'Inde, et, au Musée de Taxila, un chapiteau orné d'éléphants, seul spécimen de cet ordre qui ait encore été trouvé à Taxila.

Comme toujours, la partie descriptive et administrative du *Report* est suivie de deux articles ; l'un est dû à C. L. Fabri et l'autre à U. Mya. Le premier, qui a pour titre *The Cretan Bull-Grappling Sports and the Bull-Sacrifice in the Indus Valley Civilization*, est dans la ligne des articles de M. Fabri, dont l'un des plus typiques est paru en 1932, dans les *Mélanges d'Orientalisme publiés par le Musée Guimet à la mémoire de Raymonde Linossier*. Ici la thèse de M. Fabri est destinée à prouver un rapport certain entre les cultes crétois et ceux de Mohenjo-daro ; il examine d'abord le culte du taureau en Crète qu'il décompose en deux temps : 1° la lutte rituelle avec le taureau ; 2° le sacrifice du taureau à la Déesse Mère. La première partie consiste surtout en une sorte d'acrobatie, le personnage devant gagner la bête à la course, faire un saut périlleux et retomber sur le dos du taureau pour sauter de nouveau immédiatement (fig. 1, 2, 3 droite) ; les représentations de ce sport dangereux sont très semblables dans l'art crétois et à Mohenjo-daro. Quant au sacrifice du taureau qui succédait à la lutte rituelle, il était accompli par un prêtre muni d'un glaive ; ce sacrifice se terminait par l'offrande à la Déesse de la tête du taureau, au son d'une clarinette double (que M. Fabri appelle une flûte) (fig. 4, 5). A Mohenjo-daro la mise à mort de l'animal est effectuée au moyen d'une lance et ceci en la présence d'un serpent que M. Fabri identifie avec le symbole de la Déesse Mère en Crète (fig. 6).

Tout ce développement est couronné par une similitude que M. Fabri a gardée pour la fin de son exposé : la présence dans les scènes crétoises et dans celles de Mohenjo-daro d'un arbre, d'un pilier sacré et de l'oiseau symbolique de la Déesse Mère, en l'occurrence une corneille (fig. 3 gauche et 6, à cf. avec fig. 5 (Crète). En conclusion, M. Fabri donne un extrait du Lévitique (IV, 1-13) dans lequel il perçoit des traces du culte du dieu taureau[1].

L'article de U. Mya est intitulé *A Note on the Nanpaya Temple and Images of Brahmâ carved on the Pillars inside it, Myinpagan, Pagan.* U. Mya discute d'abord la date attribuée au temple et son exposé tentera de la déterminer avec plus de certitude que jusqu'ici ; il la fixe provisoirement aux XII^e^-XIII^e^ siècles, peut-être sous le règne de Narapatisithu (1173-1210 de notre ère). Sa thèse consiste en ceci : les représentations de Brahmâ sculptées sur les piliers du temple n'impliquent pas que ce temple ait été brahmanique, mais l'image principale ayant été dérobée, il est difficile de dire quelle divinité elle représentait. U. Mya pense qu'il s'agissait d'un Buddha et les représentations

1. [Sur ces curieux rapports, et d'autres, cf. ci-dessus *Rev. arch.*, 1938, II, p. 5 sqq., *L. Réd.*]

brahmaniques des piliers seraient des habitants des mondes de Brahmá venus adorer le Buddha. Ainsi, le temple de Nanpaya serait un temple bouddhique. Pour les illustrations, on peut se référer à la planche XXVI, qui donne un ensemble de vues architecturales, détaillées. Jeannine AUBOYER.

Renée L. Doize, *Annales du Musée du Congo belge,* Tervuren (Belgique), D, série I. *Anthropologie et Préhistoire,* t. I, fasc. 3, p. 89-140, pl. XIV. *Les boules de pierre et les pierres perforées des collections de préhistoire du Musée du Congo ;* Bruxelles, Van Campenhout, 1938, in-f°. — L'utilisation des sphères de pierre remonte, en Afrique du Sud, au moyen âge de la pierre ; alors que, dans le Congo belge, elles sont encore en usage pour approprier les meules dormantes. En tout cas elles n'ont jamais rempli le rôle de *bolas* pour le lasso.

De formes variées, les pierres percées du Congo ont été employées comme filières pour polir et tourner les barres de fer, peut-être comme support de l'enclume du forgeron, souvent comme masse pour alourdir le bâton à fouir, enfin dans certaines cérémonies du mariage chez les Bari Wabsa. Elles sont peut-être contemporaines des débuts de l'industrie métallurgique ; un fait seul est certain, c'est que les objets réunis au Musée du Congo n'ont jamais été trouvés associés à un outillage préhistorique en pierre. Leur aire de dispersion géographique correspond à la région des Hauts Plateaux, à l'ouest des Grands Lacs.
R. L.

Sylvain Grébaut, *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection Griaule,* I, 1. Paris, Institut d'Ethnologie, *Travaux et mémoires :* XXIX. 1938 ; in-8° de IX-320 p., avec VIII pl. — Les manuscrits ge'ez et amhariques ont été réunis par M. M. Griaule, lors de son séjour à Gondar en 1932. Acquis grâce à une large subvention de M. D. David-Weill, la publication du catalogue a pu être entreprise avec l'aide de la comtesse de Fels et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le présent fascicule est consacré aux manuscrits ge'ez et comprend les textes relatifs à l'Ancien et au Nouveau Testament, les apocryphes et les pseudépigraphes, les ouvrages de théologie et d'ascétique, les liturgies et les rituels. Seize tables facilitent la consultation du recueil.
R. L.

Le gérant : E. SCHNEIDER.

LES FOUILLES EN ASIE OCCIDENTALE (1937-1938)

Bien que l'activité sur les chantiers du proche-Orient ne soit pas celle d'il y a quelques années, et que les découvertes contribuent plus à confirmer les résultats acquis jusqu'ici qu'à apporter des données vraiment nouvelles, sauf dans le détail, un grand nombre de missions ont continué la prospection des sites entrepris précédemment[1].

MÉSOPOTAMIE

Pays de Sumer

Le site d'*Obeid* a été l'objet d'un nouvel examen de la part de MM. Delougaz et Seton Lloyds (Oriental Institute, Chicago).

Ils ont reconnu que le temple était entouré comme le « temple ovale » de Hafaji, d'un mur d'enceinte également ovale ; ils en ont retrouvé l'entrée.

Pays d'Akkad

A *Hafaji*, les fouilles de l'University of Pennsylvania et de l'American School of Oriental Research de Bagdad, dirigées par M. P. Delougaz, ont continué sur les tells A et B.

1. Cf. les références citées au bas des pages ; en outre, le lecteur se reportera aux comptes rendus parus dans l'*American Journal of archaeology*, 1938, l'*American Journal of Semitic languages and literatures*, 1938, le *Bulletin of the American schools of Oriental research* (abréviation *B. A. S. O. R.*), et l'*Archiv für Orientforschung*, 1938.

Le tell A, le plus considérable, a été occupé depuis la fin de la période d'Uruk jusqu'à la dynastie d'Akkad. Le tell B représente une occupation du temps de la Ire dynastie babylonienne. Sur le tell A, travaux dans l'aire du « petit sanctuaire » et du temple de Sin. On y a recueilli de jolis spécimens de la céramique dite de la Diyala ou « Scarlet Ware » encore fort rare, et, au-dessous, de la céramique de Jemdet-Nasr. De la fin du Dynastique archaïque, des tombes soignées en briques plan-convexes, toutes pillées. A signaler un très intéressant fragment de bas-relief conservant l'image d'un dieu assis, qui date du Dynastique archaïque.

Au tell B, un cylindre d'argile rapportant la construction de la forteresse de Dur-Samsu-iluna, par Samsuiluna.

Assyrie

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des travaux que l'University Museum of Pennsylvania et l'American School of Oriental Research de Bagdad poursuivent à *Tépé-Gaura*, à environ 25 kilomètres au Nord de Mossoul. M. E. Speiser, dans sa fouille en profondeur, avait déterminé à l'Est du tell, les niveaux XII-XIII en correspondance avec la culture d'Obeid, les niveaux XIV-XVI avec la culture de Samarra, tandis que des strates dégagés précédemment dans la même partie du tell appartenaient à la civilisation du Tell-Halaf. Le niveau XIII, qui correspond au début de la période d'Obeid est particulièrement intéressant, car sa céramique se montre originale, et parce qu'il comprend un complexe de trois temples délimitant les trois côtés d'une grande cour ; la construction offre des particularités qui ne se reproduiront qu'après des siècles : emploi de pilastres donnant les saillants et rentrants si caractéristiques de l'architecture sumérienne. Cette découverte étonnante s'accompagne de celle d'une céramique et d'une glyptique également très évoluées qu'on ne s'attendait pas à rencontrer à si haute époque.

Une campagne complémentaire, conduite fin 1937 par

M. Ch. Bache sur le strate XVI, y a reconnu des restes de bâtiments, à fresques consistant en lignes de losanges, contigus, noirs et blancs alternativement. Les céramiques de Samarra, Tell-Halaf, et aussi un peu d'ancien Obeid, y sont représentées. La forme bol aux trois-quarts sphérique est typique pour cette période ; la couleur va du pourpre-noir au rouge et au brun.

La campagne de printemps 1938, conduite sur les strates XVII-XVIII, a donné en outre une petite quantité de céramique faisant transition entre celle de Tell-Halaf et celle d'Obeid, et une construction en forme de tholos, comme à Arpachiyah.

Le niveau XIX marque le début de la période d'Obeid, qui s'étend jusqu'au niveau XII. Au niveau XX, on est dans la période de Tell-Halaf.

Sous le temple Nord, au niveau XIII on a retrouvé un puits allant jusqu'au niveau XIV : on a recueilli dans ce puits des empreintes de sceaux, sur argile, à comparer à la glyptique des derniers niveaux d'Obeid à Gaura.

Des synchronismes ont pu être établis : à Judeideh, niveau XIV, il y a des céramiques à fond orange-cuir à lignes rouges. Elles se rencontrent avant la période d'Halaf, à Gaura, et les céramiques en question de Judeideh correspondent au Ninivite I.

A *Tell-Billa*, un certain nombre d'inscriptions ont été recueillies ; elles s'étendent sur une période d'environ deux millénaires et demi. La plus ancienne (sur un sceau), répond à la période d'Uruk ou Jemdet-Nasr ; les plus récentes sont des briques au nom de Sennachérib. Entre ces deux extrêmes, viennent les textes du niveau I (seconde moitié du IX^{e} siècle), et ceux du niveau II, certains datés des règnes d'Adad-Nirari et Salmanasar I, allant de 1260 jusqu'à 1380 av. J.-C. A cette période, le nom du site était Shibaniba. Les textes sont des reconnaissances (shapartu), type fréquent à Assur, des reçus, huit lettres ; les noms propres sont assyriens sauf un, de frappe hurri : Urhi-Tesup.

Iran

Il ne s'agit plus là de fouilles, mais d'un monument que les fouilles et de longues et patientes recherches ont seules rendu possible : le *Survey of Persian Art*, dirigé par Arthur Upham Pope et le Dr Phyllis Ackerman a commencé de paraître[1]. Si les trois volumes in-folio qui viennent d'être publiés ont pu être menés à bien malgré les difficultés de toutes sortes, c'est au zèle, à la persévérance des éditeurs qu'on le doit. Chaque question a été traitée par un spécialiste et, si nous ne pouvons ici donner un compte rendu de cette œuvre si multiple, aux aspects si divers, il est juste de rendre hommage à ceux qui, depuis plus de dix ans, ont recruté leurs collaborateurs, ont unifié l'aspect du volume, l'enrichissant de substantiels chapitres. Arthur Upham Pope et le Dr Phyllis Ackerman, en même temps qu'ils ont été les animateurs de l'entreprise ont grandement contribué par leurs monographies à l'œuvre commune ; c'est à eux, tout d'abord, que doit aller la gratitude des lecteurs. Les volumes de planches, dont beaucoup en couleur, sont d'une réussite admirable, et quand le *Survey* sera terminé, ce qui ne saurait tarder, l'art iranien sera l'objet d'un exposé unique.

L'American Institute of Iranian Art and Archaeology dans une exploration au *Luristan*, dirigée par M. E. Schmidt a fouillé à Ǫuh-e-Dasht un sanctuaire de l'époque assyrienne ; la mission y a découvert quantité « d'épingles » à tête simple ou à ornementation très développée, et environ deux cents cylindres-sceaux.

A *Persépolis*, les fouilles (Musées de Boston et Philadelphie, Institut Oriental de Chicago) ont achevé de délimiter les bâtiments du trésor des Achéménides (partie Sud-Est de la terrasse, entre le harem et le pied de la colline à l'Est). Récolte abondante de vases brisés en pierre, et objets au nom de Xerxès. Parmi ces vases, se trouvaient des spécimens d'albâtre et de granit, venant d'Égypte et d'Assyrie.

1. Oxford University Press ; vol. I, *Des origines à la fin des Sassanides ;* vol. IV et V, planches ; gr. fol., 1938.

Syrie

Les fouilles de *Mâri* ont eu pour objet la continuation du déblaiement du palais et celui de la Ziqqurat, la tour à étages. Au cours des travaux, un certain nombre de dépôts de fondation à inscriptions au nom de rois de Mâri, contemporains de la III[e] dynastie d'Ur, ont été découverts. Le déchiffrement, principalement effectué par M. Dossin, des milliers de tablettes qu'ont livrées les archives se poursuit, et les premiers résultats en paraîtront sous peu. Jusqu'ici, quelques inscriptions historiques ont été éditées par M. Thureau-Dangin[1], et une collection, unique jusqu'à présent, de trente-deux modèles de *foies en argile* publiés par Mlle M. Rutten[2]. Voici de quoi il s'agit. Les Babyloniens, pour prédire l'avenir, pratiquaient l'hépastoscopie ; ils examinaient le foie d'un mouton sacrifié ; les particularités de l'organe, ses altérations, donnaient lieu à présages. Pour faciliter l'apprentissage des futurs devins, on fabriquait des foies en argile sur lesquels on indiquait zones par zones, les présages que pouvaient donner les endroits précis où on les avait écrits ; le British Museum en possède deux modèles ; les fouilles hittites de Boghazkeui en ont fait découvrir quelques-uns ; de temps en temps, une fouille en donne un spécimen.

C'est donc une bonne fortune que d'avoir pu recueillir à Mâri trente-deux spécimens de cette littérature assez rare. Ils sont d'ailleurs préparés de façon un peu différente des autres exemplaires connus ; le scribe s'est efforcé de reproduire la déformation qui indique le présage écrit sur la face du foie où l'anomalie se trouve ; bien entendu, il s'agit de déformations stylisées, un peu exagérées, mais il est possible qu'un jour on découvre, dans une des innombrables listes de présages hépastoscopiques, ceux que l'on trouve sur les foies de Mâri, avec la description de la déformation qui les suggère ;

1. *Revue d'assyriologie*, XXXI (1934), p. 137 ; XXXIII (1936), p. 49 ; XXXIV (1937), p. 135, 172.

2. *Trente-deux modèles de foies en argile inscrits provenant de Tell-Hariri (Mâri)*, dans *Revue d'assyriologie*, XXXV (1938), p. 36-52 ; pl. I-XVIII.

ce serait une rencontre précieuse pour l'identification des diverses parties du foie ; nous en connaissons bien la nomenclature, que les Babyloniens ont poussée très loin ; sans trop savoir, souvent, à quoi certains termes se rapportent. La liste de présages traduites par Mlle M. Rutten s'applique, comme toute l'hépastoscopie d'ailleurs, à des événements importants, intéressant le roi, les grands, ou l'État en général. Certains sont des présages qu'ont expérimentés des rois demeurés célèbres, de la dynastie d'Akkad, par exemple, ou de la III^e^ dynastie d'Ur. L'ensemble constitue une contribution précieuse à la connaissance de la divination en Mésopotamie.

Les tablettes de Mâri apportent des précisions sur la *chronologie* du début du II^e^ millénaire. La chronologie assyro-babylonienne est fondée, pour les hautes époques, sur les documents originaux parvenus jusqu'à nous ; les scribes ont, de tout temps donné leurs soins à la rédaction de listes dynastiques, à l'estimation du temps écoulé entre un événement connu et l'époque où ils écrivent ; nous disposons maintenant de nombreux documents des deux sortes ; et pourtant notre incertitude demeure aussi grande ; en voici les raisons.

Tout d'abord on a connu, par ce que nous en a dit Bérose une liste de rois extrêmement anciens, divisés en rois d'avant et rois d'après le Déluge. Bien que ces rois aient régné chacun des milliers d'années, le fait que le nom de certains pouvait être rapproché de celui des patriarches, a fait prêter une grande attention à ce document, que sa teneur même aurait dû faire rejeter. On s'est évertué, pour sauver cette liste, à supposer des années d'un nombre plus ou moins restreint de jours, composées même simplement d'heures, afin d'arriver à des totaux acceptables[1].

Lors de la découverte des listes dynastiques, la série des

1. M. B. Hrozny a très ingénieusement interprété les données de ces listes dans une récente communication à l'Académie des Inscriptions : *Comptes rendus*, 1938, p. 360-365.

rois antédiluviens s'y trouvait. Qu'en conclure, sinon qu'un document admettant de telles rêveries est, d'emblée, suspect pour le reste de ce qu'il contiendra, et devra être consulté avec la plus grande prudence ? Il ne faut pas, en effet juger de l'esprit critique de l'ancien Orient, comme nous jugeons du nôtre ; le souci de l'exactitude ne le tourmente pas comme il en serait pour nous aujourd'hui. Le cylindre de Nabonide, pendant si longtemps fondamental pour la chronologie, a été une source d'erreur ; il ajoute délibérément 1.000 ans de plus aux années qui se sont écoulées depuis un événement et celui où le scribe rédigeait son texte. Lorsque les scribes de Salmanasar III rapportent la victoire de Qarqar sur les Syriens confédérés, les documents officiels dénombrent les ennemis morts : 14.000 pour l'un, 20.500 pour l'autre, 25.000 pour le troisième. Cela juge un système.

D'autre part, si l'on compare d'ensemble les multiples documents chronologiques venus jusqu'à nous, on voit qu'il en faut faire deux groupes, selon qu'ils ont été écrits en Babylonie ou en Assyrie ; les deux divergent fortement.

Mais, si dans chaque série on consulte les listes, si on établit des recoupements, le désaccord s'accentue ; Salamanasar I compte 159 ans entre le roi Errishum et Shamshi-Adad I, et 580 ans de ce Shamshi-Adad jusqu'à lui-même. Asarhaddon attribue respectivement 125 et 434 ans entre les mêmes événements ; on pourrait multiplier les exemples. Chaque liste nouvelle diffère par quelques points des précédentes ; cependant, la dernière est toujours prise en considération ; on suppose qu'elle contient une rectification aux précédentes, alors qu'elle ne vaut ni plus ni moins qu'elles.

Chaque liste dynastique nécessite donc un travail d'ajustement des systèmes proposés, en raison des nouveautés qu'elle apporte. J'imagine que la grande liste de Khorsabad, trouvée il y a plusieurs années et non encore publiée, sans doute en raison de l'étude à laquelle obligent les difficultés qu'elle soulève, compliquera encore le problème plus qu'elle ne l'éclaircira. Nous avons aujourd'hui la bonne fortune de pouvoir juger de la vraie valeur de ces textes, grâce à la

découverte de documents vivants provenant de Mâri ; je veux parler des archives qui y ont été trouvées et que déchiffre M. Dossin. D'après les listes dynastiques, il était admis que Hammurabi de Babylone (on lit aujourd'hui Hammourapi), précédé dans sa dynastie par cinq rois, était contemporain de trois rois d'Assyrie dont le dernier fut Errishum II ; trente ans seulement après la mort d'Errishum II, Shamshi-Adad I monta sur le trône, donc bien après la mort de Hammourabi. Or d'après les lettres échangées entre les divers États, Hammourabi nous apparaît le contemporain de Shamshi-Adad. Devant l'évidence, il convient de s'incliner, mais selon qu'on descendra Hammourabi dans la chronologie pour le mettre au niveau de Shamshi-Adad ou qu'on remontera Shamshi-Adad pour le mettre au niveau de Hammourabi, on aura deux solutions différentes ; j'ajoute qu'elles seront toutes deux suspectes en raison du discrédit que ces lettres jettent sur les listes qui avaient fourni les éléments de cette chronologie partielle.

Il y a donc là un terrain mouvant qu'il faut n'aborder qu'avec prudence. Il semblerait qu'on puisse avoir foi dans un autre ordre de documents, qui est la consignation de phénomènes tels qu'éclipses, à telle date du règne de tel roi. Le phénomène, ayant fait sensation, a chance d'être noté avec exactitude, mais nous ne disposons le plus souvent que de données déjà recopiées et qui ont pu être altérées avec le temps. Cependant, le calcul permet de déceler le plus ou moins d'exactitude de l'événement. Partant simplement du jour et du mois où une éclipse ou un lever héliaque a été signalé pour telle ville, on peut savoir en quelle année les conditions de la visibilité du phénomène ont été remplies ; mais au prix de quels calculs ! De fait le P. X. Kugler, astronome allemand, avait établi par ce moyen un système chronologique ; ayant recommencé ses calculs pour éliminer toute erreur, il aboutit à des résultats sensiblement différents. L'astronome anglais Fotheringham a repris depuis les données du problème ; il apporte une troisième solution.

La véracité des lettres garde donc toute sa supériorité,

mais de telles aubaines sont rares ; elles peuvent fixer quelques jalons au cours de l'histoire ; il reste à remplir des intervalles, sans dissimuler la précarité des résultats obtenus.

La mission du British Museum et de la British School of Archaeology in Iraq a recueilli, à *Chagar-Bazar*, soixante-dix tablettes cunéiformes datables d'environ 1900, indiquant l'époque à laquelle le site cessa d'être occupé ; ces tablettes, qui ont trait à la comptabilité des grains, offrent de longues listes de noms propres.

Au confluent du Jaghjagha et du Radd, qui sont des affluents du haut-Habur, se trouve *Tell-Brak*, où M. Mallowan a commencé ses fouilles l'an dernier au nom du British Museum et de la British School of Archaeology in Iraq. C'est une imposante colline qui atteint environ 45 mètres de hauteur ; la dernière occupation du site paraît correspondre à celle des Hurri à Atchana, Billa, Ninive et Assur (soit 1500 environ). Entre 3000 et 2000 au contraire, la civilisation sumérienne y dominait ; on y a retrouvé les restes d'un ensemble de sanctuaires comme à Ur, dont la date serait d'environ 2500 à 2000. Dans un palais remontant à la période de Naram-Sim d'Accad, on a reconnu la présence de sept chambres ayant servi de dépôt ; elles seront ultérieurement déblayées.

A *Tell-Atchana*, qu'explore le British Museum, Sir L. Woolley a mis au jour 200 tablettes qui indiqueraient, selon lui, l'existence d'une forte domination hittite dans le Nord de la Syrie vers 1600, soit deux siècles au moins avant la grande expansion partie de Boghaz-Keuï. Le palais (strate IV) est d'un plan très développé et couvre plus de 7.000 mètres carrés. D'une vaste cour, on passait dans le grand hall par une large entrée ; de là, des portes communiquaient avec des chambres, installations de toilettes et de bains. Les relations prouvées par les découvertes sont à établir avec Chypre, la Phénicie, la Grèce, l'Égypte, la Mésopotamie et l'Égée (notamment pour la céramique)[1].

1. *London Times*, 13 juin 1938 ; *Nature*, 18 juin 1938, p. 1092.

Cette théorie d'un grand centre hittite à Atchana n'est pas admise par M. Schaeffer ; il affirme que la poterie trouvée sur le site n'est pas typiquement anatolienne ; le palais ne serait sans doute pas hittite. Il estime que la céramique décorée de fleurs et d'animaux, et dont la durée va du XVI^e^ au XIV^e^ siècle, serait plutôt hurrite qu'égéenne[1].

Tell-Taynat, à l'Est de Jisr-el-Hadid, à l'endroit où la route d'Alep à Antioche traverse l'Oronte, est situé dans le territoire répondant à l'ancien royaume de Hattinu (lu autrefois Patinu), adversaire résolu de l'expansion assyrienne pendant la première moitié du I^er^ millénaire avant notre ère. Les fouilles commencées depuis 1935 par l'Oriental Institute de Chicago ont fait découvrir (nous l'avons signalé brièvement en 1936), deux bâtiments du VIII^e^ siècle environ. L'un, le palais, est rectangulaire, avec sa façade au Nord. L'entrée se compose d'un porche ouvert, barré par trois colonnes aux bases encore en place. Un escalier, tout à l'entrée, menait à l'étage supérieur ou au toit. Les murs sont en briques avec chaînage de bois. Les bases de colonnes (deux à l'Institut Oriental, une au Musée d'Antioche) sont du type à volutes trouvé à Zendjirli, bâtiment K.

Au Sud du palais, un autre bâtiment que M. C. W. Mc. Ewan estime un mégaron, avait sa façade vers l'Est ; trois marches précédaient l'entrée, composée d'un porche ouvert à deux colonnes, dont une base a été retrouvée ; c'est une paire de lions rugissants, accroupis, et portant sur leur dos la pierre qui soutenait un fût en bois. Au fond du bâtiment, un réduit formant sanctuaire.

Des fragments de statue colossale ont été recueillis, ainsi que des morceaux du piédestal ; on relève ici de bonnes indications (emploi de deux palmettes chypriotes superposées), pour la reconstitution de la colonne hittite.

La découverte de ces deux bâtiments ramène l'attention sur la question du *bît-hilani*, qui est loin d'être tranchée. Les rois d'Assyrie, notamment les Sargonides, se vantent

1. *Syria*, XIX (1938), p. 30 sqq.

d'avoir fait construire « des bâtiments à la façon des Hittites, que dans la langue d'Amurru on nomme bît-hilani ».

On s'est demandé de quelle sorte de construction il s'agissait ; pour les uns, il faut y voir un nom de la langue des Hittites, pour d'autres, un nom sémitique. Cette dernière hypothèse était celle de Ball dès 1887[1] ; on a rapproché hilani de l'hébreu hallôn : fenêtre, et cette théorie a été reprise récemment[2]. Quels arguments invoquera-t-on à l'appui de cette thèse ? Que les Assyriens de l'époque des Sargonides appelaient du nom générique de Hittites les Syriens et les Phéniciens, que le nom de ce bâtiment « dans la langue du pays d'Amurru » est donc un nom sémitique de l'Ouest, qu'enfin c'est en Syrie, à Zendjirli notamment, que l'on a trouvé des bâtiments d'un plan assez particulier, dans les territoires occupés par ce qu'on a nommé les Néo-Hittites. Mais cette hypothèse ne peut tenir que si l'équation hilani-hallôn est assurée.

Il est à remarquer que l'on connaît les orthographes Hilani, hilanni, hitlani (hillani se trouve dans le lexique de Bezold, qui ne donne pas de références), et que la composition du nom bît-hilani avec un premier terme sémitique, ne plaide pas forcément pour le sémitisme de l'ensemble. Il peut se rencontrer des coïncidences : Annubanini, le roi des Lulubi (seconde moitié du IIe millénaire av. J.-C.), a un nom où l'on a pensé voir des éléments sémitiques ; la graphie Annu et non Anu ne permet pas de tourner les regards vers le panthéon mésopotamien. Dans le conte rapporté sur la stèle dite de Bahten, la princesse se nomme Bentresh ; on a proposé de traduire le premier élément de son nom par le sémitique : fille ; or, les noms asianiques (le récit se déroule en pays hurri ou hittite), connaissent un composé Bent que l'on retrouve dans des noms comme Bentésina, Penthésilée. Ce peuvent être des rencontres fortuites.

---

1. *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, IX (1887), p. 193-95.
2. R. Dussaud, *Syria*, XVI (1935), p. 350. Cf. Helmuth Th. Bossert, in *Archiv für Orientforschung*, IX (1933-34), p. 127.

Dans les bâtiments trouvés à Zendjirli, les murs n'étaient pas conservés assez haut pour que l'on sache s'ils comportaient ou non des fenêtres. C'est par ailleurs qu'ils offraient des particularités qui ont pu frapper les Assyriens. Un bît-hilani se caractérise d'ordinaire par une large entrée à ciel ouvert, où l'on accède par quelques marches ; l'entrée est le plus souvent flanquée de deux avancées de la muraille pouvant avoir l'importance d'une tour ; ceci se retrouve en partie en Mésopotamie, depuis la fin du III^e^ millénaire. Mais ce en quoi le bît-hilani diffère, c'est que le perron est muni de colonnes soutenant un auvent formant toit ; l'entrée est en somme une pièce couverte donnant sur l'extérieur. Les colonnes se composent, à la mode hittite, d'une base de pierre supportant un fût de bois. Certaines constructions de l'Iran, le Tchehel-Soutoun d'Ispahan par exemple, sont bien plus près du bît-hilani (perron couvert mais à colonnes multiples), que le bît-hilani ne l'est de la porte mésopotamienne.

La base de colonne trouvée dans le second bâtiment nous montre les lions accroupis et non debout comme à Zendjirli et Karkémish. Les lions des bases de colonnes hittites ont tantôt l'air de la supporter, tantôt ils semblent en sortir, ou sortir de la muraille ; l'avant-train seul est sculpté ; le motif est ancien en Mésopotamie ; les avant-trains de lions de bronze, trouvés l'an dernier à Mâri, en sont un plus ancien exemple ; ils ont eux-mêmes, comme prototypes, ceux qui proviennent de Tell-Obeid. Lorsque les lions sont à moitié engagés dans la colonne, l'avant-train en saillie, le corps de profil contre la base, ce n'est en somme que l'application d'une vieille convention qu'on voit sur le lion de Sheikh-Saad, du Musée de Damas, et qu'on retrouve sur les taureaux ailés des portes des palais assyriens.

Phénicie

A *Ras-Shamra* où un incendie a détruit la ville au temps d'Aménophis IV, et où les tablettes proviennent de la couche incendiée ou des couches immédiatement au-dessous, ce qui

les date de la fin du XV^e^ ou du début du XIV^e^ siècle, M. Schaeffer avait recueilli, ai-je dit l'an dernier, des renseignements sur Ugarit à l'époque hyksos[1].

A part une destruction soigneuse des monuments égyptiens alors existants, la ville n'eut pas à souffrir du passage hyksos ; c'est même l'époque à laquelle elle s'agrandit et où un quartier entier fut construit au Nord-Est.

Il est à remarquer que l'invasion ne changea pas les habitudes antérieures ; les tombes sont construites sous les maisons, souvent avec leur entrée dans l'axe de celle de la demeure ; elles se composent d'un dromos à marches et d'une chambre funéraire ; à mesure des besoins, on fait de la place en disposant dans un coin ou dans un réduit adventice les ossements et le mobilier funéraire des premiers occupants. Plusieurs tombes ouvertes ont donné un ensemble de céramiques bien cohérent : céramique assez indigente comme est le plus souvent celle de Canaan, tant que les importations ou leurs imitations sur place ne viennent pas en relever la qualité. Au XVII^e^ siècle, les relations commerciales qui s'étaient établies auparavant entre Ugarit et la Crète, s'interrompent du fait des Hyksos, et l'on imite sur place les produits de l'île. La prospérité d'Ugarit sous les Hyksos donne à penser à M. Schaeffer que l'élément hurri, si important à Ugarit, pourrait n'être pas étranger à ce mouvement ; c'est tout à fait notre avis. Dans le brassage perpétuel des populations en Asie Occidentale ancienne (les déchiffrements de M. Dossin viennent encore de mettre en lumière le bouillonnement amorrite qui précéda la I^re^ dynastie babylonienne), les mouvements s'étendent de proche en proche. L'invasion hyksos n'est pas uniquement d'origine hurrite ; elle n'est pas non plus uniquement cananéenne.

Parmi les particularités de la fouille, nous en signalerons deux.

Dans la tombe LIII, parmi un lot de céramiques attri-

---

1. *Syria*, XIX (1938), p. 193-255.

buable au XIVe siècle, où se remarquent le bilbil, les cruches cananéennes, le vase à étrier et décor en échelle, se trouvait un vase de forme biconique à petite anse haut placée, décoré de dessins géométriques répartis en panneaux, en rouge brique et rouge-brun violacé[1]. On peut le rapprocher d'un vase trouvé à Tell-Fara (Beth Palet II), près Gaza, du Musée de Jérusalem, et M. Schaeffer signale le rapprochement à faire avec certains vases de la nécropole de Miléa à Chypre[2]. Il note la tradition qui rattache la céramique peinte de Canaan à celle de Mésopotamie et de Suse ; il énumère à ce propos les ateliers de Haute-Syrie, « de Haute-Mésopotamie » et « du plateau iranien voisin (Samarra, Jemdet-Nasr, El-Obeid, Moussian, Nihavend, Suse) ». La comparaison peut être, je crois, plus poussée, maintenant que les fouilleurs en Iran ont scientifiquement exploré quelques sites des plus importants, notamment Tépé-Hissar, Tépé-Giyan ; ayant trouvé en place la succession des céramiques depuis la plus haute époque, ils peuvent aider à la classification des céramiques de Suse et du groupe de Moussian, sites sur lesquels la même succession est répartie ; enfin Tépé-Sialk près Kashan remontait encore plus haut dans le passé. Or au Tépé-Giyan[3], nous retrouvons des vases présentant certaines ressemblances comme formes et décors (notamment les mêmes oiseaux), mais monochromes, dans la couche II et le début de la couche I, soit vers 1500 à 1400. En cette même couche, des vases sans peinture sont assez proches de ceux de la tombe de Ras-Shamra. Ce genre de céramique constitue à Giyan une série nouvelle ou plutôt renouvelée, si l'on admet sa descendance de la vieille céramique, pour la peinture et les motifs représentés ; nous signalions d'ailleurs

1. Fig. 11, Z B. de *Syria*, XIX (1938), p. 210.

2. Cl. F. A. Schaeffer, *Missions en Chypre*, Paris (Geuthner), 1936, p. 49, pl. XXVII.

3. G. Contenau et R. Ghirshman, *Fouilles de Tépé-Giyan près de Néhavend*, Paris (Geuthner), 1935, pl. XIII, 7 ; XV, I, 2, 6 et pl. 10, 14, 15.

la ressemblance de cette couche bien plus avec l'Égée qu'avec d'autres provenances. Ce fait est à rapprocher de la ressemblance que l'on constate entre le trésor d'Astrabad et les produits égéens[1]. Sur le mécanisme de ces transmissions, rien de précis ne peut, je crois, être avancé maintenant ; il faut seulement tenir compte de ce qu'il y a une céramique à points communs, répandue de la Méditerranée au Plateau iranien. Sur cette aire, bien des évolutions d'ateliers échappent, ainsi que les apports locaux d'atelier à atelier, qui en modifient les tendances. Si parfois un motif parti d'un extrême peut essaimer à l'autre, parfois il peut avoir son point de départ dans le centre de l'aire d'où il a rayonné. (Serait-ce le cas du motif si particulier des oïseaux hurri, qui se voient à Milea et à Giyan II et I ?) Enfin par les points extrêmes, cette aire de céramique tient à des civilisations que nous connaissons mal, situées géographiquement au-dessus d'elle (des Balkans à la Russie). Des transports ont pu se faire le long de cette voie, et des ressemblances peuvent apparaître aux points extrêmes.

Dans une autre tombe de Ras-Shamra de l'époque hyksos (n° LVI), M. Schaeffer a trouvé un poignard[2] au manche élargi et incrusté jadis, de bois, fixé par des rivets et en rabattant les bords de la poignée, dont la lame s'était fendue dans le plan des tranchants, de sorte qu'il semblait qu'elle fût faite de « deux lames plates soudées ensemble ».

« Cette particularité se retrouve, dit-il, sur un poignard découvert par Schliemann à Mycènes ». Nous ajouterons un poignard trouvé à Tépé-Giyan, du même type, mais beaucoup moins ancien[3] ; cette disposition tient, croyons-nous, à la façon dont fut faite la lame, en deux parties mal unies, et gardant un point faible qui a éclaté lorsque l'oxydation a envahi tout le métal.

---

1. G. Contenau, in *Revue d'assyriologie*, XXXI (1934), p. 77-80.
2. *Syria*, XIX (1938), p. 238, et fig. 32-34.
3. G. Contenau et R. Ghirshman, *l. l.*, p. 43-44.

Palestine

A *Tell-ed-Duweir*, qu'on croit maintenant être l'ancienne Lachiš, au lieu de Tell-Hésy, on a repris les fouilles commencées par M. J. Starkey (Wellcome-Marston Archaeological Research Expedition to the Near East), savant dont on doit déplorer la fin tragique. On a découvert trois nouveaux *ostraca* de la même écriture que les « Lettres de Lachiš ». Le premier contient le nom de cinq personnes, suivi de chiffres. Le deuxième paraît être un reçu ; le troisième porte un début de lettre. Des inscriptions venant des marches du palais portent les cinq premières lettres de l'alphabet phénicien écrites de gauche à droite. Elles datent d'avant la première destruction de Lachiš par Nabuchodonosor en 597. Ces découvertes font suite à celles d'une douzaine de lettres en 1935, écrites en hébreu biblique ; la date de ces lettres, en raison des conditions de la découverte, vient juste avant la destruction de Lachiš à la fin du règne de Sédécias. H. Torczyner vient de donner la traduction de ces lettres[1] ; M. W. F. Albright propose de nombreuses modifications à cette interprétation[2]. Ajoutons qu'on a découvert dans un grand caveau, qui avait été une étable pendant l'âge du Fer, un atelier de potier datant de la dernière période de l'âge du Bronze avec débris de vases et instruments de potier.

A *Mégiddo* (aujourd'hui Tell-el-Mutesellim), l'Oriental Institute de Chicago a découvert à 2 mètres sous le bâtiment du strate XVII mis au jour l'an dernier, un pavage sur lequel étaient dispersés des tessons d'époque Ancien Bronze. En-dessous du temple de l'Est, on a trouvé une construction ronde, en pierre, d'environ 8 mètres de diamètre. Des tessons, recueillis dans des silos taillés dans le roc, semblent beaucoup plus anciens et paraissent apparentés au Néolithique de Jéricho.

---

1. *The Wellcome Archaeological Research Expedition to the Near East*, vol. I, *Lachish I : The Lachish Letters*, Londres (Oxford Univ. Press), 1938.

2. *B. A. S. O. R.*, n° 70 (avril 1938), p. 11-17.

Transjordanie, Negeb.

L'American School of Oriental research de Jerusalem a entrepris des fouilles à *Tell-el-Kheleifeh*, que l'on croit l'ancienne Ezion-Geber en Transjordanie, sur la côte Nord du golfe d'Aqabah, à mi-chemin entre Aqabah et Mrashrash en Palestine.

Le site paraît avoir été un centre commercial plus important que ne le mentionne la Bible ; sa principale période d'activité correspond au règne de Salomon. On a retrouvé les restes des installations en briques crues où se manufacturait le cuivre qui était l'objet d'un commerce actif. Ces installations subirent d'ailleurs des modifications à diverses reprises. M. Nelson Glueck suggère qu'Ezion-Geber était à l'Ouest d'Élath, qu'elle devint importante sous Salomon, et que c'est sous Ozias que les deux sites s'identifièrent. Ayant passé sous le contrôle des Édomites, et ayant été détruite par les Arabes, sans doute dans la seconde moitié du VII^e^ siècle av. J.-C., elle fut rebâtie par les Édomites, mais pour peu de temps ; sa destruction définitive pourrait dater du commencement du XVI^e^ siècle. La céramique est à rapprocher de celle du début de l'âge du Fer en Palestine et de celle de même époque en Transjordanie, mais avec des caractéristiques particulières, notamment les anses qui sont des excroissances horizontales de la pâte (ledge handles). On a découvert sur le site une inscription Sud-arabique du VIII^e^ siècle environ av. J.-C., composée de quelques lettres.

Le temple nabatéen de *Khirbet-et-Tannur*, en Transjordanie, a été étudié par M. Nelson Glueck (fouilles de l'American School of Oriental Research de Jerusalem et du Département des Antiquités de Transjordanie). On y voit les états successifs d'un sanctuaire. Le point de départ reste inconnu, mais doit être assez ancien, car il a été habituel que les Nabatéens s'installent sur les lieux qui avaient été occupés au cours de l'âge du Fer. Le sanctuaire primitif de Khirbet-et-Tannur — simplement peut-être un autel puisqu'il mesurait 1 m. 45 sur 1 m. 38 — fut suivi d'un premier sanctuaire, sans

doute au commencement du Ier siècle av. J.-C. Par la suite, il fut entouré d'un dallage (M. N. Glueck rapproche cette pratique de ce qu'on a fait pour l'autel aux sacrifices sur l'Esplanade du Temple à Jérusalem, et pour la Kaaba de la Mecque). Le second sanctuaire fut bâti ensuite. On y remarque la présence de *triclinia* pour les banquets qui accompagnaient les fêtes religieuses (comme à Pétra), pratique qui s'est rencontrée à Antioche et Dura-Europos.

Une exploration à travers le *Négeb*, des PP. de Vaux et Savignac, pour l'Académie des Inscriptions et l'École Biblique, a rapporté onze inscriptions ; on à pu se convaincre que des routes commerciales avaient sillonné la région pendant des siècles.

Une autre exploration des PP. de Vaux et Benoît dans la région d'*es-Salt* en Transjordanie, n'a fait découvrir aucun tesson nabatéen. La frontière nabatéenne devait être un peu au-dessus de Madaba. La première occupation du site date de la fin du Bronze I et s'accroît au début du Bronze II. Réoccupation au début de l'âge du Fer. Reprise aux périodes romaine et byzantine.

Arabie

Une expédition (Lord Wakefield Expedition) dans le *Hadhramaut*, au cours de l'hiver dernier, a fait découvrir dans les environs de Hureidha un vaste système d'irrigation et un temple de 17 mètres sur 20, consacré au culte du dieu lune. La céramique recueillie date des derniers siècles avant l'ère chrétienne.

Asie Mineure

Le Bryn Mawr College, l'Archaeological Institute of America, le Fogg Museum of Harvard University ont entrepris des fouilles à *Tarse* (Gözlü Kule). La Mission a établi les liens qui unissent la céramique peinte du site, trouvée sous le niveau à 3 mètres de profondeur, à celle d'Anatolie et de Syrie du Nord. A 6 m. 1/2, d'importants bâtiments

accompagnés de céramique peinte. A 7 m. 1/2, autres restes de constructions en briques crues, parfois avec des fondations en pierre et de lourds supports pour la toiture ; en même temps, bols monochromes et poterie peinte. Au-dessous, la céramique faite à la main devient plus fréquente.

Sur les sceaux, dont l'art se rapproche de celui des Hittites, représentation d'un Grand-dieu analogue à celui de Iasili-Kaïa. A partir de 6 m. 1/2, plus de sceaux, ni de bulles, mais des sortes de cachets d'argile avec des motifs linéaires. De nouveaux fours ont été mis au jour ; ils étaient accompagnés de céramique chypriote de l'âge du Fer, brisée.

M. Kurt Bittel, pour la Société turque d'histoire a continué les fouilles de *Boghaz-keuï*. Dans le lieu dit Büyuk Kale, un ensemble de huit chambres disposées en rectangle a été découvert. Des restes d'un autre bâtiment, du plan typique des bît-hilani ont été mis au jour.

Un fragment de stèle égyptienne, en granit rouge, témoigne des relations avec l'Égypte au XIII^e^ siècle. Beaucoup de fragments sont post-hittites, ou phrygiens.

Le grand temple reconnu en 1907 a été nettoyé et reconsidéré. Des réfections y ont été entreprises au milieu du XIII^e^ siècle et le site a été réoccupé au II^e^ siècle de notre ère. Au Sud du temple, un bâtiment où l'on avait jadis trouvé des tablettes a été réexaminé ; on a reconnu que ces fondations remontent à la seconde moitié du III^e^ millénaire.

La mission a établi qu'avant le XIV^e^ siècle, la ville se composait du Büyük Kale et d'une petite installation sous la forteresse ; c'est plus tard que vinrent les agrandissements en direction du Sud.

Les plus anciennes constructions du Büyük Kale appartiennent au strate V, qui se termine au XX^e^ siècle par la destruction de la ville, au temps d'Anitta de Koussar.

Les textes cunéiformes récemment trouvés sont des textes historiques hittites, quelques textes en Luwi, une liste sumérienne de présages accadiens, deux modèles de foies, un fragment de texte médical et des lettres.

On a découvert environ deux cents empreintes de sceaux,

dont l'une porte le nom de Suppiluliuma en cunéiformes et hiéroglyphes ; une autre est au nom de Hattusil et de sa femme Pudu-Hépa. Ces sceaux, d'après les motifs qu'ils portent, fixent la date de certaines grandes sculptures qui les reproduisent ; c'est ainsi que les Génies ailés à tête de lion, à l'entrée de la petite galerie de Iasili-Kaïa, figurent sur les sceaux et peuvent être attribués à l'Ancien Empire, ce dont on doutait.

A *Arslan-Tépé* (Malatia), M. L. Delaporte a continué le dégagement du palais situé au niveau C. (Le niveau A est postérieur au début de l'ère chrétienne, le niveau B date de la fin du VIII^e^ s. av. J.-C.). On est là à la période néo-hittite ; la céramique à décor géométrique est assez différente de celle de l'Anatolie. Le dernier strate atteint, à 10 mètres de profondeur, est contemporain du Nouvel Empire hittite.

La question de *l'apparition du fer en Orient* a donné lieu à d'intéressants mémoires. Mme Amalia Hertz, dans l'un[1], accumule les preuves de la connaissance du fer en Orient depuis une haute antiquité, admettant qu'il en serait de cette technique comme de plusieurs autres, qui, connues à haute époque, se sont perdues pour ne reparaître que longtemps après (vue difficile à admettre).

M. Craig Richardson[2], par contre, défend l'hypothèse de l'introduction du fer, comme métal utilisé de façon générale, seulement au moment de l'Invasion des Peuples de la Mer, qui l'apportait d'Europe.

Une des grosses difficultés à résoudre est que la chronologie des diverses régions en question, Europe et Orient, n'est pas le fait des mêmes spécialistes et que pour chacune d'elles, l'unanimité n'est pas assurée ; les Orientalistes l'éprouvent journellement pour leur spécialité ; il en est de même

1. Amalia Hertz, *Iron, Prehistoric and Ancient*, in *American Journal of Archaeology*, 1937, p. 441-446.

2. Harry Craig Richardson, *Iron*, in *Prehistoric and Ancient : ibid.*, 1937, p. 447-451.

en ce qui concerne l'Europe ; Nils Åberg date Hallstatt beaucoup plus bas que G. Childe, Mc Iver et M. Richardson. Le rapport définitif sur les fouilles de Tépé-Sialk près Kashan, sur le plateau iranien, sera prochainement publié par M. R. Ghirshman et contiendra la description d'une nécropole de l'âge du Fer ; peut-être sera-t-il possible, par le contexte archéologique, de la dater assez exactement.

L'arbre sacré. Certains motifs décoratifs de l'Asie Occidentale ancienne, comme la « hampe bouclée », l'aigle souvent léontocéphale liant des animaux dans ses serres, l'arbre, soit seul, soit entouré d'animaux ou de génies qui semblent le garder, sont encore loin d'être expliqués de façon satisfaisante. Le dernier de ces motifs, appelé généralement « l'arbre sacré », vient d'être l'objet de deux intéressantes études[1]. Sans essayer d'entrer dans le détail, je pense que certaines remarques peuvent êtres faites à ce sujet. Ces motifs apparaissent déjà constitués dès l'aurore de l'histoire et font, à cette époque, partie du répertoire des artistes sumériens. Ce sont des motifs que nous comprenons mal ; car ils ont été adoptés sous l'influence d'idées ou pour représenter des mythes qui ne sont point parvenus jusqu'à nous (on admet, en effet, qu'il s'agit là, en raison de leur date extrêmement ancienne, de motifs religieux et non purement décoratifs). On les rattachera donc à la plus ancienne religion de la Mésopotamie, c'est-à-dire aux cultes de Sumer. Or la religion primitive des Sumériens, comme celle des autres Asianiques, est une religion naturiste des forces de fertilité et de fécondité. Cette religion s'est maintenue chez les Hittites d'Asie Mineure et chez les Hurri de Haute-Syrie, dont la sémitisation a été plus faible que celle du pays de Sumer. Là, lorsque l'histoire commence, vers 3000 avant notre ère, cette religion a en partie disparu. On l'y retrouve seulement à l'état de traces,

---

1. N. Perrot, *Les représentations de l'arbre sacré sur les monuments de Mésopotamie et d'Élam,* Paris (Geuthner), 1937.

H. Danthine, *Le palmier dattier et les arbres sacrés dans l'iconographie de l'Asie Occidentale ancienne,* Paris (Geuthner), 1937 (paru en 1938).

dont certaines se maintiendront toujours, mais en perdant de plus en plus de leur première signification.

Ce culte de fertilité est attesté par les noms des dieux, par des épisodes de leur légende, mort et résurrection annuelles par exemple, par des cérémonies comme l'*hiéros gamos*. Enfin, par les animaux-attributs des dieux qui, souvent, reflètent leur véritable nature ; c'est ainsi que le Grand-Dieu de fertilité et de fécondité a pour emblème le taureau ; le dieu-jeune, qui est un dédoublement du même principe, a pour emblème le capridé. Le fait que « l'arbre sacré » est le plus souvent entouré de taureaux ou de capridés donne à penser qu'il remplace le dieu dans ces motifs, mais que le tout fut composé à une époque où le dieu de fertilité était représenté par un arbre. Nous connaissons justement de très anciens esprits sumériens de la végétation qui ont été des divinités-arbres : Ningizzida, le « seigneur du bois de vie », Geshtinanna la « vigne céleste » ; ceci à côté de dieux spécialisés comme Shara le dieu « verdure » d'Umma, Dagan le « dieu-grain ». Ces représentations de l'arbre cantonné de génies, de taureaux, de capridés ont d'autant persisté que la sémitisation moins intense de la contrée avait moins altéré les cultes primitifs. Sur la côte syrienne, où les influences égyptiennes et surtout égéennes avaient contrebalancé l'afflux sémitique, et où une part importante de la population resta asianique, nous voyons, dans les textes de Ras-Shamra tout imprégnés de religion naturiste, apparaître les rituels agraires et l'*hiéros gamos*.

A Byblos, ce n'est plus de dieu-grain qu'il s'agit, mais de dieu-arbre. Le dieu Hay-Tau de Nega, c'est-à-dire de la région de Byblos (et ceci rejoint la légende du corps d'Osiris échoué sur le rivage de Byblos, puis enfermé dans un buisson qui devient un arbre magnifique), est un dieu-sapin, et les textes souhaitent au mort de ne pas « être traité comme celui de Nega », c'est-à-dire de ne pas « être métamorphosé en sapin ». D'ailleurs, cette religion sumérienne, et ses symboles, élaborés déjà à l'aurore de l'histoire, l'ont été au moment où l'Égypte et l'Asie avaient tant de contacts ; il n'est pas

indifférent de constater qu'à côté des légendes comme celle d'Osiris et de Hay-Tau, les Égyptiens représentent Osiris sous la forme d'un tronc d'arbre ébranché, le *Zed*, à qui, à l'occasion, ils donnent des bras portant les insignes osiriens, et qu'ils coiffent de la tiare osirienne.

L'*ashéra* de Canaan, arbre ébranché, lui aussi, au point de n'être qu'un pieu, un poteau, est sans doute à rapprocher du *zed*, comme les légendes des dieux dont ces emblèmes sont l'expression.

L'anthropomorphisme croissant de l'Asie occidentale a conservé d'ailleurs une étape de la représentation du dieu-arbre dans les multiples divinités dont le corps donne naissance à des rameaux ; ce que représente en particulier la glyptique ; le bas-relief du dieu-arbre trouvé à Assur, entouré de capridés et de divinités portant le vase aux eaux jaillissantes, en est un bel exemple.

De l'arbre lui-même, il est une variété curieuse, formée d'un lacis d'entrelacs garnis de palmettes qui sont autant de stylisations des feuilles d'un palmier ; elle est couramment employée à l'époque assyrienne. Le prototype doit en être cherché en Élam, où, sur des cylindres, le principe de cette stylisation de l'arbre en espalier, en sorte de raquette, est déjà amorcé.

Mais il semble qu'on puisse aller plus loin et l'hypothèse de C. T. Seltman ne semble pas hasardée, qui rapproche cette forme de celle que l'on relève sur certains monuments de l'Inde, notamment sur un sceau de Mohenjo-Daro, sans doute un des moins anciens de la série[1]. Les représentations stylisées de l'Élam pourraient être l'intermédiaire entre les deux extrêmes de l'Inde et l'Assyrie.

G. Contenau.

---

1. *Cambridge Ancient History*. Planches t. I, Cambridge, 1925, pl. 228 *d*.

LE GENOU, SIÈGE DE FORCE ET DE VIE ET SA PROTECTION MAGIQUE

« Hominis genibus quædam religio inest, observatione gentium. »

PLINE, *Hist. nat.*, XI, 103.

Les cnémides en bronze des guerriers grecs sont dépourvues d'ornement, imitent plus ou moins exactement la musculature de la jambe et du genou[1], s'agrémentent aussi de quelques volutes et palmettes[2]. Au VI^e^ et au V^e^ siècle, on couvre parfois la rotule d'un Gorgoneion ou d'un autre motif[3], dont la vertu prophylactique écarte le mal. Voici quelques exemples où cette pièce d'armure est décorée à cette place d'un gorgoneion :

1. Musée de Berlin. *Olympia, IV, Die Bronzen*, pl. LX, *a-c ;* SAGLIO-POTTIER, *s. v. Ocrea*, 147, n. 11.
2. Musée de l'Ermitage. Provenance : Kertsch. *Antiquités du Bosphore cimmérien*, pl. XXVIII, 7 ; I, 197, n° 7 ; *Musée de l'Ermitage impérial*, 1860, 217, n° 615 *a ;* SAGLIO-POTTIER, *s. v. Ocrea*, 147, n. 9 ; FORRER, *Reallexikon*, *s. v.* Beinschienen, 84, pl. 25, fig. 4.

---

1. SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, *s. v. Ocrea*, 146 ; PERROT, *Hist. de l'art*, X, 541, fig. 310 (Douris), pl. XII (Brygos), 653, fig. 359 ; BENNDORF, *Griech. und sizilische Vasenbilder*, pl. XLVI, 1.

2. SAGLIO-POTTIER, *s. v. Ocrea*, 147, fig. 5368.

3. Par ex. des serpents. Cnémides d'Olympie : *Olympia*, IV, pl. LXI, n^os^ 990, 991, p. 159 ; SAGLIO-POTTIER, *s. v. Ocrea*, 147, n. 12, 13.

3. Collection de Tsarkoié-Sélo. Provenance : Kertsch. *Antiquités du Bosphore cimmérien*, I, 175, 199 ; *Musée de Tsarkoié-Sélo*, pl. LXXIX ; Saglio-Pottier, *s. v. Ocrea*, 147, n. 9.
4. British Museum. Provenance : Anzi ou Potenza. *Journal of hellenic Studies*, VII, 1886, 189, pl. 69 ; Babelon, *Gaz. arch.*, 1889, 91, pl. 16 ; Saglio-Pottier, *s. v. Ocrea*, 147, n. 1, fig. 5371 ; Walters, *Catalogue of the Bronzes*, British Museum, 1899, 33, n° 265, référ. ; Lenormant, *La Grande-Grèce*, I, 90.
5. British Museum. Provenance : Ruvo. Paire de cnémides, avec Gorgone en pied, courant. Walters, *op. l.*, 1899, 26, n° 249 ; *Journal of hellenic Studies*, VI, 1886, 283 ; *Arch. Zeitung, Anzeiger*, 1857, 28 ; *Olympia*, IV, *Die Bronzen*, 160 ; Saglio-Pottier, *s. v. Ocrea*, 147, n. 9 et 14 ; Schumacher, *Beschreibung d. antiken Bronzen, Carlsruhe*, 141, n° 727.
6. Musée de Carlsruhe. Provenance : Étrurie. Deux paires de cnémides, avec serpents en plus du gorgoneion. Schumacher, *op. l.*, n° 727 (443, 444), pl. XIII, 7 ; Forrer, *op. l.*, s. v. Beinschienen, 84, pl. 25, n° 3, fig. ; Baumeister, *Denkmäler*, fig. 2221 ; Demmin, *Guide des amateurs d'armes*, 1869, 130, n° 275 (prend à tort le gorgoneion pour une tête de lion) ; Id., *Die Kriegswaffen*, 1891, 213, fig. 31 ; moulage à Paris, Musée de l'Artillerie, cf. Demmin, *Die Kriegswaffen, loc. cit. ;* Coussin, *Les Armes romaines*, 114, 468, n. 2.

Ces cnémides à gorgoneion apparaissent aussi sur des peintures de vases à figures rouges[1].

---

1. Ex. : *a)* Cotyle de Suessula, Italie, ancienne Collection Spinelli, à Acerra. Hiéron, Cnémides de Ménélas. *Gaz. arch.*, 1880, pl. VII, 61 (à tort « cnémides décorées de masques d'homme ») ; Rayet-Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, 214, fig.

b) Cratère à volutes, de Corneto, ancienne Collection Fossati. Cnémides d'Achille. Raoul-Rochette, *Monuments inédits*, pl. LXXX, 417-8 ; *Monumenti dell'Istituto*, XI, 8 ; Saglio-Pottier, *s. v. Ocrea*, 148, fig. 5372, n. 10.

Celles qui ont été trouvées en Italie, citées plus haut, sont sans doute des armes grecques[1] ; bien qu'on n'en ait pas d'exemples proprement italiques, Couissin suppose que les populations italiques de l'archaïsme ornèrent les leurs du même motif[2]. Mais on possède, de date plus récente, deux cnémides en bronze de gladiateur, provenant d'Herculanum, au Musée du Louvre[3], et on en voit figurées sur des reliefs funéraires, ceux du centurion Q. Sertorius Festus à Vérone[4], et du gladiateur M. Antonius Exochus[5].

*
* *

Des vases plastiques, d'époque archaïque, en forme de jambe, nue ou chaussée, portent aussi un masque de Gorgone, une tête barbue[6], ou un autre motif prophylactique[7]. Le genou

---

1. Couissin, *Les Armes romaines*, 114, 468, n. 2.

2. *Ibid.*, 114, pl. I, 3 (reconstitution d'un guerrier italique avec cnémides à gorgoneion).

3. Ancienne collection Pourtalès, 117, n° 590 ; De Ridder, *Bronzes antiques du Louvre*, II, pl. 67, n°s 1169, 1170.

4. *Annali*, 1860, pl. F ; *Mus. Veron.*, 121, 4 ; CIL, V, 3374 ; Saglio-Pottier, *s. v. Legio*, 1071, fig. 4421 ; Reinach, *Recueil de reliefs*, III, 440 (le gorgoneion n'est pas reproduit sur la figure).

5. Saglio-Pottier, *s. v. Gladiator*, 1587, fig. 3583.

6. Cf. cette tête barbue, comme épisème de bouclier, sur des vases à fig. noires et rouges : Perrot, *Hist. de l'art*, X, 173, fig. 110 (cratère d'Ergotimos) ; 456, fig. 260 (Euthymidès).

7. Maximova, *Les Vases plastiques*, I, 91. Ex. :

a) Étrurie, bucchero. Jambe pliée ; sur le haut de la cuisse, tête barbue en relief. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, I, pl. 28, C 719 (« combinaison baroque dont l'art antique offre de fréquents exemples ») ; Maximova, *op. l.*, 92. Paris, Louvre ;

b) Étrurie, bucchero. Jambe chaussée d'une botte, devant, tête barbue en relief. Musée de Boston. Maximova, 92 ;

c) Musée d'Orviéto. Jambe pliée ; en avant, tête de panthère. Maximova, *op. l.*, 93. Cette tête de panthère apparaît, en plus du gorgoneion, sur la cnémide n° 1 de Berlin ;

d) Jambe ; sur le genou, rosace, et près du goulot, « a conventionnal pattern which seems to centre in a human face ». Robinson, *Catalogue of greek, roman and etruscan Vases in the Museum of Fine Arts*, Boston, 69, n° 74 ;

e) Pied chaussé d'une sandale ; masque de Gorgone au revers ? British Museum, B 587. Maximova, pl. XXVI, 99 *a* et *b*.

droit d'Harpocrate accroupi, formant le corps d'une lampe gréco-romaine, est modelé en tête humaine[1].

Il est curieux de constater que cette ornementation persiste dans l'iconographie chrétienne. Les jambières de saint Michel, cuirassé, sur des peintures de Neroccio di Landi[2] et de Pesellino[3], au XV^e siècle, sont ornées aux genoux de têtes d'anges, substituées à cette place à l'antique gorgoneion.

L'imagerie populaire dote volontiers le diable et les êtres démoniaques, héritiers des dieux et des monstres antiques, non seulement d'un visage sur le ventre, la poitrine, les reins, mais aussi sur les articulations du coude et du genou[4]. Le diable apparaît à Abel de La Rue « ayant devant l'estomac et devant les deux genoux comme des visages d'homme »[5], et il a cet aspect sur une carte de tarot du XVI^e siècle[6] ; en 1545 naissait à Bologne un enfant, pourvu comme lui d'un visage de chien aux genoux et aux coudes, et de têtes de singes sur le ventre[7]. En 1512 naît à Ravenne un monstre humain, avec un œil grand ouvert dans le genou[8].

Pour quelles raisons les anciens estiment-ils utile de protéger plus particulièrement le genou par les traits hideux et terrifiants de la Gorgone ?

---

1. A.-J. Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Coptos*, 1913, 125.

2. Reinach, *Répert. de peintures du moyen âge et de la Renaissance*, I, 329. La Vierge et l'enfant entre saint Michel et saint Bernardin. Datée de 1476.

3. *Ibid.*, 519, 2. Saint Michel et saint Jean. Les inscriptions, nom de l'artiste, date 1451, sont douteuses ; le tableau pourrait être de Benv. di Giovanni. Mêmes têtes d'anges aux épaules.

4. Deonna, Comment les idées et les monuments changent de sens ; du dieu au diable, au sorcier, au damné, etc., *Études d'arch. et d'art*, Genève, 1914 ; Id., *Questions d'arch. religieuse et symbolique*, IV, Baubo, *Rev. hist. des rel.*, LXIX, 1914, 197 ; VI, Diable triprosope, *ibid.*, LXX, 1914, 125.

5. Bodin, *De la démonomanie des sorciers*, éd. 1587, en tête du volume, non paginé.

6. *Rev. arch.*, 16, 1859, 761, pl. 365, n° 8 (pl. à la p. 652) ; têtes sur le ventre et sur les genoux.

7. Collin de Plancy, *Le Diable peint par lui-même*, 1819, 300 ; Id., *Dictionnaire infernal* (6), 356, *s. v. Imaginations*.

8. P.-L. Jacob, *Curiosités des sciences occultes*, 1862, 377.

***

Ils considèrent, et cette notion se retrouve ailleurs qu'en Grèce[1], que le genou est le siège de la force, même de la puissance vitale de l'homme. Chez Homère, la vaillance du combattant en dépend, et les dieux donnent aux héros des genoux robustes et agiles, qui leur permettent de vaincre leurs ennemis ou de leur échapper[2]. « Rien n'est plus misérable que l'homme... Jamais, en effet, il ne croit que le malheur puisse l'accabler un jour, tant que les dieux lui conservent la force et que ses genoux se meuvent[3]... » « Il parla ainsi, et Athéné aux yeux clairs se réjouit, parce qu'il l'avait implorée avant tous les dieux. Et elle plaça de la force dans ses épaules et dans ses genoux[4]... » « Mais comment eût-il évité plus longtemps les Kères de la mort, si Apollon, venant à son aide pour la dernière fois, n'eût versé de la vigueur dans ses genoux rapides[5] ? » Blessé, vaincu, l'homme sent sa force l'abandonner, ses genoux se dérober sous lui, et γούνατα λύειν, « délier les genoux » de l'adversaire, signifie l'affaiblir, le tuer[6].

***

Les suppliants touchent, embrassent les genoux de ceux dont ils implorent la piété, le secours, la faveur, parce qu'ils sont siège de force et de vie[7], ainsi que l'attestent de nombreux

---

1. Dans diverses langues du domaine indo-européen, etc. Voir les travaux de Meringer, Güntert, Cohen, Loth, cités plus loin.

2. Meringer, *Spitze, Winkel, Knie, im ursprunglichen Denken*, Wörter und Sachen, XI, 1928, 118 sq., textes ; 123, Das Knie.

3. *Od.*, XVIII, 133.

4. *Il.*, XVII, 567 sq.

5. *Il.*, XXII, 202.

6. Meringer, *op. l.*, 119-120.

7. Meringer, *op. l.*, 120, Niederknien vor jemand, dessen Knie umfassen ; 121, Der Bittende umfasst die Knie des anderen ; Sittl, *Die Gebärden d. Griechen und Römer*, 163 sq., 282.

textes grecs et latins : « les suppliants les touchent, ils y tendent les mains, ils les adorent comme des autels, peut-être parce que la vie en dépend »[1]. Ce geste est analogue à celui qui consiste à toucher le phallos, autre siège de vie et d'âme[2], pour prêter serment, pour réclamer aide[3]. Meringer retrouve des idées analogues dans l'agenouillement en signe de soumission, d'humilité, car en cette attitude, le genou, siège de la force, s'avère hors d'état de nuire, se soumet à autrui[4].

*
* *

Dans diverses langues, le mot qui signifie le genou est l'équivalent de sexualité, de génération, de naissance, de famille, de descendance, et l'on considère que la force procréatrice réside dans le genou[5]. Il en est ainsi chez les Assyro-Babyloniens, où le mot « birku » dit à la fois « genou », et « pénis, génération », et où l'expression « nourrisson de mon genou » a ce sens[6] ; chez les Slaves[7], les Germains, les Celtes, et en irlandais, où « glun » équivaut à « genou » et à « géné-

---

1. Pline, *Hist. Nat.*, XI, 103. A Rome, les genoux des flamines avaient le droit d'asile ; on jurait « per tua genua », on dédiait des genoux dans le temple de la Miséricorde, Sittl, *loc. cit.*

2. Phallos, comme siège de l'âme. Waser, *Arch. f. Religionswiss.*, XVI, 3-4.

3. A.-J. Reinach, *Rev. des ét. ethnogr.*, I, 1908, 338, 356 sq., 361 ; S. Reinach, *Rev. hist. des rel.*, 68, 1913, 142 ; Dulaure, *Du culte des divinités génératrices*, 1805, 189, 192. En Arabie Pétrée, si un fugitif parvient à toucher les parties viriles d'un chef, il devient de ce fait inviolable, et toute la tribu lui doit protection. Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*, 458.

4. Meringer, *op. l.*, 120, Niederknien vor jemand.

5. Meringer, *op. l.*, 122, 123 ; Güntert, Weiteres zum Begriff « Winkel » im ursprunglichen Denken, *Wörter und Sachen*, XI, 1928, 125 sq. ; Simonyi, Knie und Geburt, *Zeitschr. f. vergleich. Sprachforsch.*, 50, 1922, 153 ; Loth, *Comptes rendus Acad., Inscr.*, 1921, 350 ; Id., *Revue celtique*, XXXVII, 1917-9, 66 ; Id., Le mot désignant le genou au sens de génération chez les Celtes, les Germains, les Slaves, les Assyriens, *Ibid.*, XL, 1923, 143 ; Cohen, Genou, famille, force, dans le domaine chamito-sémitique, *Mélanges Basset*, 1928 ; Id., *L'Anthropologie*, 37, 1927, 150.

6. Loth, *Comptes rendus Acad.*, 1921, 350 ; Id., *Rev. celtique*, 40, 1923, 147.

7. Loth, *Rev. celtique*, XL, 1923, 145.

ration », on retrouve, avec la même signification qu'en Orient antique, l'expression « nourrisson du genou »[1].

Chez beaucoup de peuples, entre autres les Grecs[2], l'accouchement se fait à genou[3], ce qui peut avoir suggéré cette relation entre le genou et la génération[4]. Parfois, la femme enfante sur les genoux de son mari ou d'une autre personne, dans la croyance que la délivrance en sera facilitée, et cet usage, que connaissaient les Israélites de l'Ancien Testament, se retrouve un peu partout aujourd'hui encore[5].

Prendre l'enfant sur les genoux équivaut à le reconnaître de son sang, à le légitimer, l'adopter[6], et ce rite est attesté chez les Assyro-Babyloniens, les Israélites, les Germains, les Celtes, peut-être les anciens Irlandais, comme chez les Grecs[7]. La nourrice Euryclée dépose Ulysse nouveau-né sur les genoux de son grand-père, Autolykos, et lui dit : « Autolykos, trouve maintenant toi-même un nom que tu imposes à l'enfant chéri de ta fille, car tu l'as grandement désiré[8]. » Phœnix rappelle la malédiction que son père a proférée contre lui, par ce qu'il en a épousé la concubine : « il lança beaucoup d'imprécations et invoqua les haïssables Érinyes, pour que jamais un fils, né de moi, ne fût placé sur ses genoux »[9].

---

1. Loth, *Comptes rendus Acad.*, 1921, 350 ; Id., *Rev. celtique*, XXXVII, 1917-9, 66 ; XL, 1923, 143, 147.

2. On a pensé, mais cette interprétation a été contestée, que la statuette archaïque de Sparte représente peut-être une femme accouchant à genou, *Ath., Mitt.*, X, pl. VI (cas analogues, 187 sq.) ; Samter, *Geburt, Hochzeit, Tod*, 1911 ; *Rev. hist. rel.*, 66, 1912, 111 ; *Monuments Piot*, VI, 1899, 166 ; *Rev. des ét. anciennes*, 1912, 157.

3. Back, *Indogermanische Forschungen*, 1922, 162 ; Hoffmann-Krayer, *Handwörterbuch d. deutsch. Aberglaubens, s. v. Knie*, 1571 ; Simonyi, *Knie und Geburt, Zeitsch. f. vergleich. Sprachforsch.*, 50, 1922, 152 ; Brion, *Attitudes des parturientes*, 1907, 14 ; *Rev. hist. des rel.*, 66, 191, 111.

4. Meringer, *op. l.*, 122, 123 ; Simonyi, *loc. cit.*

5. Loth, *Comptes rendus Acad.*, 1921, 350-1 ; Id., *Rev. celtique*, XL, 1923, 145, 150 ; Stude, *Zeitschr. f. Alt-Testamentl. Altertumswiss.*, VI, 1886, 143.

6. Loth, *Comptes rendus Acad.*, 1921, 350-1 ; Id., *Rev. celtique*, XL, 1923, 145, 146, 147.

7. Id., *Rev. celtique*, XL, 1923, 146, *Iliade.*

8. *Od.*, XIX, 401.

9. *Il.*, IX, 455.

La destinée humaine dépend des dieux, mais l'expression θεῶν ἐν γούνασι κεῖται[1] doit-elle être comprise dans le sens qu'elle repose « sur les genoux des dieux », ou, plus littéralement, qu'elle est contenue « dans les genoux des dieux », ces genoux procréateurs[2] ?

***

Des figures naturelles ou artificielles, le cercle est la plus parfaite[3], parce qu'il n'a ni commencement, ni fin[4], qu'on ne peut rien lui ajouter ou lui retrancher, et que sa courbe ne présente aucune solution de continuité ; par sa vertu magique, il écarte les maléfices[5]. Les pointes, les angles, et les figures qui en sont composées, telles le svastika, le pentagramme, ont, elles aussi, un pouvoir apotropaïque[6]. Mais les angles ont un point faible, la rencontre de leurs lignes, leurs joints, qui, s'ils ne sont pas hermétiques, sont une brèche par où le mal peut entrer ou sortir[7].

***

Les angles des fondations et des murs, les pierres angulaires ont, en architecture, une importance capitale pour la

---

1. Weniger, θεῶν ἐν γούνασι, *Sokrates*, II, 1914, 1 ; Kunst, θεῶν ἐν γούνασι κεῖται, *Wienerstudien*, XLIII 1923-4. 215 ; Onians, On the knees of the Gods, *Class. Rev.*, XXXVIII, 1924 2-6 ; Schrlinen, θεῶν ἐν γούνασι, *Neuphilologus Groningen*, 1935-6, XXI, 240.

2. Meringer, *op. l.*, 122, non pas « es liegt in der Götter Schoos », mais « es liegt in den Knien der Götter » ; Schrlinen, *loc. cit.*

3. Platon, Aristote.

4. Héraclite : « Dans la circonférence d'un cercle, le commencement et la fin se confondent. »

5. Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 44 ; Maass, *Der Zauberkreis, Jahr. d. oesterr. arch. Inst. Wien*, XVI, 1913, *Beiblatt*, 70 ; Fischer, *Die Magie der Umkreisung, Antikes Orient*, IV, 213, etc.

6. Meringer, *op. l.*

7. Cf. Le pentagramme de Faust, Meringer, *op. l.*, 115, *Das Pentagramm in Faust.*

préservation de l'édifice. De nombreux textes bibliques l'attestent[1] : « Voici, j'ai posé en Sion une pierre, une pierre angulaire, éprouvée et précieuse, solidement posée ; celui qui s'y appuiera ne s'enfuira pas[2]... » « On ne pourra prendre de toi ni pierre angulaire, ni pierre de fondement, car tu seras réduite en désolation perpétuelle, dit l'Éternel[3]... » « Où étais-tu quand je jetais les fondations de la terre ?... Sur quoi a-t-on fait plonger les bases, ou qui en a posé la pierre angulaire ?[4]... » « La pierre angulaire rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la maîtresse pierre de l'angle », dit le Psalmiste[5], dont le Christ répète les paroles[6].

Ces angles, ces coins, sont les parties les plus exposées aux mauvaises influences, et il faut les protéger par des talismans qui sont en quelque sorte des « couvre-joints » magiques[7]. On enterre aux angles de la construction des figurines de fondation[8]. Dans l'archaïsme grec, on confie aux images des êtres apotropaïques, particulièrement à celle de la Gorgone, le soin de défendre, comme acrotères, les angles du fronton[9] ; on orne

---

1. Sur ce thème : Six, *La maîtresse pierre du coin, Rev. arch.*, 1919, II, 1 sq. ; Jeremias, Der Eckstein, ΑΓΓΕΛΟΣ ; *Arch. f. neutestamentliche Zeitgesch.*, I, 65.

2. *Isaïe*, XXVIII, 16. (Cf. les récentes découvertes de Mari. Ch. P.)

3. *Jérémie*, LI, 26.

4. *Job*, XXXVIII, 4-6.

5. *Psaume* CXVIII, 22.

6. *Math.*, XXII, 42. Le Pasteur Hermas, dans la *IX*e *Similitude*, symbolise le Christ par une porte entourée de douze Vierges, dont les quatre plus dignes occupent les quatre angles ; cf. *Rev. arch.*, 1919, II, 9.

7. Le temple rond de la Grèce et de Rome dérive des huttes circulaires primitives. De nombreuses constructions préhelléniques rejoignent leurs murs, devenus rectilignes, non à angle droit, mais par des courbes, des absides, et elles évitent les joints angulaires. Leroux, *L'Édifice hypostyle*, 1 sq., La Construction curviligne primitive, 28 ; Débuts de la construction angulaire et rectiligne. Cette suppression des joints à angle vif est-elle d'origine technique, comme on l'a dit, le constructeur primitif estimant plus facile de réunir les murs par une courbe que par un angle ? N'y aurait-il pas là plutôt une raison d'ordre magique, le désir d'éviter les angles, points faibles de l'édifice ?

8. Mari ; cf. n. 2. Douglas Van Buren, *Foundation figur. and offer.*, 74 sq.

9. Demangel, *La Frise ionique*, 382 ; *Genava*, XIII, 1935, 189.

du même décor les angles des frises[1], des bases de statues[2], des sarcophages[3].

***

L'antiquité connaît des animaux dont les membres sont rigides et n'ont pas d'articulation. Ce sont des élans, des rennes, qui, pour dormir, s'appuient à un tronc d'arbre, que l'on scie pour les faire tomber et s'en emparer[4] ; des hyènes, dont le cou ne fait qu'un avec l'épine dorsale, si bien que l'animal ne peut infléchir son corps et doit pivoter tout entier sur lui-même[5] ; des éléphants[6]. Ce sont parfois aussi des êtres humains, dépourvus d'articulation au genou[7].

Mais les membres, bras, jambes, de l'être humain normal, ont des articulations qui leur permettent de se plier en formant un angle, et il y a analogie de sens entre les mots qui signifient « genou », « angle », « articulation »[8], en grec[9], comme en d'autres langues[10].

Dans l'archaïsme, la jambe pliée, seule ou multipliée en

---

1. Hiéronda, Bloc d'angle de frise ; Mendel, Musée de Constantinople, *Catalogue des sculptures*, I, 555, n° 239, référ. ; Perrot, *Hist. de l'art*, VIII, 283, fig. 116, 285, fig. 117 ; Demangel, *op. l.*, 199, n. 2. Angles de la cymaise de l'Artémision D d'Éphèse, avec gorgoneion, Demangel, *op. l.*, 199.

2. Base d'Euthycartidès, Délos, en forme de proue de navire, avec têtes de béliers et de Gorgones aux angles, Picard, *La Sculpture antique*, I, 288.

3. Sarcophage de Clazomène, tête angulaire de Gorgone, *Jahr. d. deutsch. arch. Instituts*, 1904, 152, fig. 1. — Sur les figures angulaires des sarcophages et des reliefs romains, Bovio, *Bull. comm. arch. comm. di Roma*, LII, 1924, 150 ; Cagnat-Chapot, *Manuel d'arch. romaine*, I, 1917, 555.

4. Pline, *Hist. nat.*, VIII, 16 ; Cesar, *De Bello gallico*, VI, 25-8 : *crura sine nodis articulisque habent ;* Hyde, *Les animaux curieux de la forêt hercynienne, Class. Journ.*, XIII, 1917-8, 231. Croyance qui se maintient au Moyen âge et dans les temps modernes, cf. *Textes choisis de Léonard de Vinci*, éd. Péladan, 1907, 250.

5. Pline, *Hist. nat.*, VIII, 44.

6. *Le Livre de Hieronymus Cardan*, Paris, 1556, 212.

7. Tylor, *La Civilisation primitive*, I, 443.

8. Sur cette relation, Meringer, *op. l.*, 114 ; Güntert, *op. l.*, 124.

9. Relation entre γόνυ, genou, et γωνία, angle, τρίγωνον, triangle ; Meringer, *op. l.*, 118 ; Güntert, *op. l.*, 124. Γόνυ signifie à la fois : genou, articulation, angle.

10. En celtique, le mot genou est aussi synonyme de coude, angle. Loth, *Rev. celtique*, XL, 1923, 144 ; Id., *Comptes rendus Acad.*, 1921, 350.

discèle, triscèle, tétrascèle[1], est une figure fréquente, et sert souvent d'épisème aux boucliers grecs[2] ; les personnages en course ou en vol fléchissent les jambes au point de paraître agenouillés[3]. Cette flexion signifie la rapidité de l'action, elle est une sorte d'hiéroglyphe de la rapidité, et des ailes qui, parfois, accompagnent la jambe, précisent ce sens[4]. Mais ce motif a aussi une valeur prophylactique ; il doit effrayer l'adversaire par la force contenue dans le genou et par l'impétuosité qu'il donne à l'attaque, par la vertu magique de l'angle que forme la jambe pliée. On attribue aux Érinyes, les Furies vengeresses, proches parentes des Gorgones, et représentées comme elles dans l'archaïsme en course rapide, jambes fléchies, le qualificatif καμπεσίγουνος. On a dit qu'il ne faut pas interpréter ce terme dans le sens de « qui font fléchir les genoux des coupables », mais « qui plient les genoux », allusion à leur attitude[5]. Ce mot peut s'entendre de l'une et l'autre façon ; la course rapide des Érinyes, la vigueur de leurs genoux, leur permettent d'atteindre le coupable ; elles le terrifient aussi par la vertu magique de l'angle que forme leurs jambes, elles font fléchir les genoux de celui qu'elles poursuivent, les privent de leur force vitale. Parfois, cette jambe pliée s'unit au gorgoneion, dans des triscèles, dont le centre est occupé par ce masque redoutable qui renforce l'action prophylactique de l'emblème[6].

---

1. *Genava*, XIII, 1935, 122, n. 8, 9.
2. *Ibid.*, 122, n. 7, ex.
3. Deonna, *La conquête du mouvement par la statuaire de la Grèce archaïque*, *Genava*, XIII, 1935, 80 sq.
4. *Ibid.*, 123.
5. *Genava*, XIII, 1935, 123. Aussi καμψίπους, rapide, aux pieds agiles, ou « qui force à plier les genoux ». καμπεσίγυιος, « qui plie les membres », par ex. ceux des poupées articulées.
6. Le plus ancien exemple serait donné par des monnaies de Syracuse, frappées sous Agathoklès, *Rev. arch.*, 1909, II, 108, référ. ; ce motif persiste très longtemps, on le voit encore sur une mosaïque romaine d'Ostie, *Mem. of the Amer. Acad. in Rome*, VIII, 1930, pl. 49, et au Moyen Age.

***

Dans l'architecture humaine, l'articulation du genou, quelle que soit la force que celui-ci possède par lui-même et par sa flexion, doit être protégée, comme les articulations, les angles de la construction, par de pareils « couvre-joints » mystiques. Car cette articulation, comme celle de tous les angles, est vulnérable, la force et la vie dont elle est le siège peuvent fuir par sa brèche : « Dans l'articulation même de chaque genou, à droite et à gauche, en avant, est un double vide en forme de bouche ; la vie s'enfuit par une blessure en cet endroit comme par une blessure à la gorge[1]. »

Ces raisons expliquent pourquoi les cnémides des guerriers grecs sont ornées au genou d'un gorgoneion protecteur.

W. Deonna.

---

1. Pline, *Hist. nat.*, XI, 103 : *Namque in ipsa genu utriusque commissura, dextra lævaque, a priore parte gemina quædam buccarum inanitas inest ; qua perfossa ceu jugulo, spiritus fugit.*

CHEVAUX-ENSEIGNES CELTIQUES

Les Musées d'Auxerre et de Châlons-sur-Marne conservent, dans leurs collections, deux curieuses statuettes, en bronze coulé, représentant des chevaux[1].

La première de ces figurines, entrée au Musée d'Auxerre le 8 juin 1891, y fut « découverte », en 1906, par J. de Saint-Venant. Elle a été signalée, pour la première fois, par M. Henry Corot[2] qui l'avait retrouvée, en 1920, dans une vitrine non fermée, parmi des débris de ferrailles ou de bronze, mêlés à des tessons de poterie. Elle avait été mise au jour à Guerchy (Yonne)[3], par le maçon Lalouette qui extrayait du sable gréseux dans sa propriété, où il avait déjà rencontré une sépulture du Bronze III. Une épingle et un bracelet, alors recueillis, furent déposés au Musée d'Auxerre, d'où ils ont disparu.

L'origine de la seconde statuette est incertaine. Elle appartenait, avant son entrée au Musée de Châlons-sur-Marne, à la collection du Dr Baffet qui l'avait acquise, antérieurement à 1912, d'un terrassier qui l'avait exhumée « en creusant les fondations d'une maison ». Le Dr Baffet n'indique pas le lieu de la trouvaille dans la notice qu'il consacra à cet objet[4]. Il se

---

1. Les moulages des deux statuettes existent au Musée des Antiquités nationales (salle VII, vitrine 15).

2. *Le Cheval-enseigne de Guerchy, au Musée d'Auxerre*, dans *Revue des Musées et Collections archéologiques*, t. I, 1925, p. 6-8 ; Salomon Reinach, *Rép. stat.*, t. VI, p. 158, 6.

3. Canton d'Alliaut, arrondissement de Joigny.

4. *Mém. de la Soc. d'Agriculture, de Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, t. XVI, 1912-1913, p. 277-279.

proposait de compléter ces indications, mais il mourut, en 1916, sans avoir pu mener à bien ce projet. Cependant, les renseignements que M. Vendel[1], conservateur du Musée de Châlons-sur-Marne, a bien voulu me fournir sur l'origine du monument, autorisent à supposer que le cheval a été trouvé sur le territoire de la commune de Pogny (Marne), où exerçait alors le Dr Baffet.

L'animal représenté par les deux statuettes est un étalon. Mais, bien qu'assez proches parentes l'une de l'autre, elles diffèrent toutefois par le modelé, autant que par les formes et le style, interprétant chacune, avec un accent différent, un modèle commun.

Le *cheval de Guerchy*[2] (fig. 1) a beaucoup souffert de l'action du feu à laquelle il a été volontairement soumis. La tête et la partie antérieure du corps ont été particulièrement affectées ; sur le côté gauche, une large partie de l'encolure et du dos a disparu, ainsi que les membres antérieurs, fondus jusqu'à la hauteur de leur attache avec l'épaule. La queue a disparu. Elle était faite d'une pièce séparée, fixée par un goujon passant dans une cavité cylindrique pratiquée à l'arrière de la croupe.

L'arrière-train, modelé avec soin, est peu endommagé. La musculature de la cuisse et des membres postérieurs est bien observée et rendue avec un souci de vérité assez rare dans l'art celtique. Les paturons, élégants et bien dégagés, sont séparés du sabot par une mince dépression. Mais le réalisme ne va pas au delà de ces détails. Dans sa conception générale, le cheval de Guerchy relève des traditions communes aux bronziers gaulois, et qui se manifestent par une tendance très marquée à étirer et styliser les formes de l'animal[3]. Autant qu'il est possible de juger par ce qui subsiste de la figurine,

1. Que M. Vendel veuille bien trouver ici l'expression de mes remerciements pour l'amabilité avec laquelle il a bien voulu répondre à ma demande de renseignements.

2. Haut. à la croupe, 125 m/m ; long. de l'extrémité des naseaux à la naissance de la queue, 220 m/m.

3. R. Lantier, dans *Nouv. hist. universelle de l'Art*, t. I, p. 19.

celle-ci ne correspond pas à l'exacte reproduction d'un cheval : la disproportion est flagrante entre les diverses parties du corps, allongement excessif du dos, minceur exagérée du ventre, gracilité de la croupe et des membres postérieurs,

Fig. 1. — Le cheval-enseigne de Guerchy (Yonne).

contrastant — à ce qu'il semble — avec la lourdeur de la tête.

De celle-ci il ne reste plus qu'une silhouette assez informe. Le chanfrein et la lèvre supérieure ont disparu. Le haut a été un peu moins maltraité par le feu qui a laissé subsister le modelé, fortement accentué, de la ganache et la large cavité, en forme d'amande, dans laquelle était peut-être incrustée une pupille d'émail ou de pâte de verre. Quelques bourrelets

de métal marquent l'emplacement de la crinière qui devait être assez courte et coupée droite.

Le cheval, probablement au repos, était fixé sur une tablette en tôle de fer, longue d'environ 230 m/m, large de 110, bordée d'une mince et étroite feuille de bronze, repliée sur elle-même sur 2 m/m de largeur[1].

De même que l'étalon de Guerchy, le *cheval de Pogny*[2] était placé sur une plaque de fer, aujourd'hui disparue, mais dont les vestiges sont encore visibles sous les sabots de l'animal. Dans une ouverture rectangulaire[3], pratiquée vers le milieu du ventre, passait l'extrémité d'un tenon métallique, terminant la hampe de bois supportant la figurine.

A l'exception du sabot droit disparu, de la pointe de l'oreille gauche brisée et de quelques concrétions ferrugineuses affectant la surface du métal, en particulier sur l'encolure, la statuette a peu souffert de son long séjour dans la craie.

Fig. 2. — Le cheval-enseigne de Pogny (Marne).

La silhouette diffère étrangement de la précédente. Autant les formes du cheval de Guerchy étaient élancées, autant celui-ci est lourd et trapu. Vu sous un certain angle (fig. 2),

1. H. Corot, *op. cit.*, p. 8.

2. Haut. au garrot, 120 m/m ; larg. de l'extrémité des naseaux à la naissance de la queue, 210 m/m.

3. Long., 32 m/m ; larg., 11 m/m.

l'animal pourrait être pris pour un mulet. Il n'est, cependant, pas douteux que le bronzier ait voulu figurer un cheval[1] en marche, la patte antérieure droite levée et portée légèrement en avant, la jambe postérieure gauche quelque peu en arrière

Fig. 3. — Le cheval-enseigne de Pogny (Marne).

et, ainsi que les deux autres membres, reposant sur le sol (fig. 3).

Il y a déséquilibre entre les diverses parties du corps. Par rapport à la croupe, relativement grêle et fuyante, l'avant-

1. L'animal, malgré les apparences, ne peut être considéré comme étant un mulet, encore moins comme un âne. Certains détails anatomiques s'opposent catégoriquement à pareille identification. La queue du mulet est beaucoup plus longue, lisse au départ et terminée dans le bas par un pinceau de crins.

train est ramassé, l'encolure épaisse et lourde, le poitrail étroit, le dos trop court. Les quatre membres, massifs, sont à peine modelés. La queue, aux crins indiqués par des sillons, est trop écartée du corps, et le mouvement qu'elle dessine ne correspond nullement à la réalité. Par contre, la crinière, droite et taillée courte, est bien plantée[1].

La tête au chanfrein très accentué — vu de face on pourrait le prendre pour un frontal — est inexpressive. L'œil, placé trop bas, s'abrite sous une grosse arcade sourcilière. Une petite cavité marque l'emplacement de la pupille. Les naseaux disparaissent sous la gangue ferrugineuse. La bouche est légèrement ouverte, les oreilles, un peu couchées, trop grandes.

Une réelle dissymétrie s'observe dans le rendu de la partie antérieure du corps. A gauche, le modelé de l'épaule et de la ganache est assez soigné ; sur le côté opposé, on s'est contenté de souligner, par un trait profond qui prend naissance à la base de l'oreille, la séparation de la tête et de l'encolure.

Le Dr Baffet[2] a rapproché le cheval de Pogny de la statue du dieu-cheval *Rudiobos*[3], découverte à Neuvy-en-Sullias (Loiret), et d'une statuette de cheval au repos, trouvée à Aubiac (Lot-et-Garonne)[4]. On ajoutera un petit cheval, ayant appartenu à l'ancienne collection Courtot[5]. Les ressemblances sont plus accentuées avec ces deux dernières figurines. Salomon Reinach[6] avait fort bien reconnu que le modèle qui inspira ces représentations de chevaux, trahit une influence grecque indéniable : « C'est le type des chevaux du Ve siècle, tel que nous le connaissons par la frise du Parthénon et les vases peints. Mais le style est celui d'un artiste médiocre. » Disons d'un bronzier gaulois.

Si le cheval de Pogny se rattache encore plus ou moins

1. La masse des crins est indiquée par une suite d'incisions parallèles.
2. *Op. cit.*, p. 279.
3. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, n° 247.
4. *Ibid.*, n° 297.
5. Musée des Antiquités nationales, n° 62265.
6. S. Reinach, *op. cit.*, p. 285.

directement à une tradition hellénique[1], celui de Guerchy relève incontestablement d'un courant artistique, indigène et populaire, qui n'a pu être étouffé par la romanisation et persiste aussi bien dans la sculpture que dans les productions sorties des ateliers de fondeurs et des officines de potiers[2]. Il offre de curieuses ressemblances avec les décorations au repoussé qui décorent les situles et les plaques de ceinturons vénéto-illyriennes[3]. Les similitudes sont particulièrement accentuées avec les chevaux de la situle de Moritzing, dans le Tyrol[4] : même étirement et même gracilité des formes, même disproportion entre les diverses parties du corps, même amincissement exagéré du dos à son attache avec la croupe, même œil démesuré.

De même que dans la représentation de la figure humaine[5], deux tendances se manifestent dans le rendu de l'animal. On y reconnaît facilement deux types : l'un aux formes lourdes et trapues (cheval de Pogny) ; l'autre, qui s'éloigne de plus en plus de la nature, marquant une prédilection pour la stylisation ; elle se traduit par étirement du corps allant, dans certains cas (monnaies), jusqu'à la dissociation. Les mêmes contrastes se retrouvent dans la série des images de sangliers du lieu de culte de Neuvy-en-Sullias où s'opposent les repré-

---

1. Chevaux ibériques (R. Lantier, *Bronzes votifs ibériques*, n° 361 et pl. XXVI).

2. W. Deonna, *La Persistance des caractères indigènes dans la Suisse romaine*, dans *Genava*, t. XII, 1934, p. 91-171 ; R. Lantier, *Tête de jeune chef aquitain* dans *Mon. Piot*, t. XXXI, 1931, p. 23-38 ; *Bull. Soc. nat. Antiq. fr.*, 1935 p., 186, 189 ; 1936, p. 218-222 ; *Le Vase de Gundestrup et les potiers gallo-romains*, dans *C. R. Acad. Inscr.*, 1932, p. 302 sqq. ; *Revue archéol.*, 1933, I, p. 251-252 ; 1938, II, p. 253-254.

3. H. Corot (*op. cit.*, p. 8) avait déjà signalé les rapprochements avec le décor des situles et les ceintures de bronze du v^e^ siècle avant J.-C., découvertes dans le domaine vénéto-illyrien : miroir de Castelvetro (A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 98, fig. 55) ; fourreau de Hallstatt (*ibid.*, p. 100, fig. 57) ; casque d'Oppeano (*ibid.*, p. 101, fig. 58) ; situle et ceinturon de Watsch (*ibid.*, p. 107, fig. 67 ; p. 114, fig. 72-73) ; situle Arnoaldi (*ibid.*, p. 111, fig. 71).

4. *Ibid.*, p. 119, fig. 77.

5. R. Lantier, dans *Mon. Piot*, t. XXXI, 1931, p. 31-32.

sentations réalistes[1] à des figures d'animaux aux formes effilées, dont la crinière, aux soies hérissées et d'une hauteur démesurée, autant que la musculature stylisée de façon outrancière, sont traitées comme des ornements[2].

Pour si différentes qu'elles apparaissent, les deux statuettes offrent un nouvel exemple de cette impuissance à reproduire la forme vivante qui est l'un des caractères dominants de l'art des Celtes. Cette phobie du réel qui contraste avec le goût presque désordonné de l'ornement, dans un monde épris de conventionnalisme géométrique, est l'un des phénomènes les plus caractéristiques de l'histoire de l'art au second âge du Fer.

Aussi les modèles apportés par le commerce, à travers les cols des Alpes, ont-ils subi des transformations qui, parfois, les rendent méconnaissables. Mais il n'est pas nécessaire de supposer des importations de bronzes, venus de la Méditerranée orientale, pour expliquer les ressemblances du cheval de Guerchy avec les productions vénéto-illyriennes de la fin de la période hallstattienne et du début de la civilisation de La Tène, si l'on veut bien se rappeler les contacts des Celtes avec les populations qui ont développé cet art.

C'est, en effet, au second âge du Fer qu'il convient de placer les étalons de Guerchy et de Pogny. Aucun élément ne permet de dater avec certitude la seconde de ces statuettes, et ce n'est que par comparaison avec des images analogues que l'on peut proposer le IIe ou le Ier siècle avant notre ère[3].

Bien que conduites avec une déplorable méthode, les fouilles de Guerchy[4] apportent d'importants documents sur

---

1. S. Reinach, *Br. fig.*, n° 249.

2. *Ibid.*, n° 251 ; R. Lantier, *Chefs-d'œuvre de l'Art français*, 1937, p. 518, n° 1158.

3. Ce type de cheval apparaît, dès le Ve siècle, en Gaule. On le rencontre sur la belle amphore italique, en bronze, du tumulus de La Croix-des-Monceaux, à Conliège (Jura), dont les anses se terminent par deux bustes de chevaux adossés et réunis vers le milieu du corps, les jambes ramenées contre le poitrail (Déchelette, *Manuel*, t. IV, p. 554, fig. 432 et p. 1110-1111, n° 45).

4. Dans une lettre du 27 mars 1939, M. Henry Corot m'a apporté de très intéressants renseignements sur les fouilles de Guerchy, à la fin du siècle dernier

l'époque à laquelle a été coulé le cheval du Musée d'Auxerre. Celui-ci a été découvert dans le cimetière à incinération fouillé par Lalouette, dans les quinze dernières années du XIX^e^ siècle. Des mobiliers sont alors entrés dans les collections de la Société des Sciences de l'Yonne, dont une hache à douille et une ou deux épées de fer, avec fourreau cerclé de barrettes transversales et bouterolle en forme d'U (La Tène III) ; deux fibules en bronze repoussé sur une armature en fil de fer de La Tène II. Quant à la statuette, elle faisait partie d'un ensemble comprenant : une épée de fer, volontairement ployée en demi-cercle et son fourreau, terminé par une bouterolle à ailettes complètement rabattues ; un *umbo* de bouclier en fer semi-cylindrique, au sommet duquel apparaît, fixé par l'oxyde, un fragment de la bordure en bronze qui cerclait la plaquette de tôle de fer sur laquelle était fixé le petit cheval. Tous ces objets avaient subi l'action du feu.

Il résulte de ces indications que l'étalon de Guerchy faisait partie d'un mobilier funéraire dont nous ne connaissons que quelques éléments. Pour ce qui est de l'épée, nous n'avons d'autre assurance qu'elle appartenait bien au même ensemble que les renseignements fournis par le registre d'entrée du Musée d'Auxerre, mentionnant l'arrivée de cet objet en même temps que la statuette, à la date du 8 juin 1891. L'*umbo* n'est arrivé que plus tard, en 1898 ; mais la présence d'un fragment de la bordure de bronze du support de la plate-forme sur laquelle se dressait l'animal ne laisse aucun doute sur la coexistence des deux pièces dans une même tombe.

Épée et *umbo* appartiennent à la deuxième période de l'époque de La Tène (285-100 avant J.-C.). Ce sont là des précisions très rarement rencontrées pour la datation d'une œuvre de l'art celtique. Mais cette forme d'*umbo* a été en

---

et sur les conditions d'entrée au Musée d'Auxerre des objets recueillis alors par Lalouette. Il est profondément regrettable que la Société des Sciences de l'Yonne n'ait pas cru devoir prendre la direction des recherches. Ce n'est que grâce à ces documents qu'il m'a été possible de dater le cheval de Guerchy. Je prie M. Henry Corot de trouver ici l'expression de ma vive gratitude.

usage pendant fort longtemps : on la retrouve dans les fossés d'Alésia[1]. D'autre part, le cimetière de Guerchy a fourni encore des épées de La Tène III et les renseignements donnés par le fouilleur sont très imprécis. Il semble bien, qu'en plus des tombes du Bronze III[2], il y ait eu sur cet emplacement plusieurs nécropoles gauloises. Les données du problème se compliquent encore par le désordre qui a présidé aux fouilles de Lalouette, autant que par la façon, très particulière, dont il remettait les objets à la Société des Sciences de l'Yonne, dont il retirait quelque subvention. C'est ainsi que le registre d'entrée mentionne divers envois échelonnés, dans lesquels figure d'abord le cheval de bronze (1891), puis l'année suivante des débris du même objet, soi-disant trouvés avec une épée de La Tène III. Enfin, nous avons vu que ce n'est qu'en 1898 qu'il apporta l'*umbo* de bouclier. Tout s'est donc passé comme si Lalouette, ayant bouleversé des tombes qui étaient loin d'être contemporaines, retenait par devers lui un certain nombre de pièces pour en faire l'objet d'envois échelonnés, tirant ainsi double profit d'une même récolte. Le malheur est que son ignorance oblige tous ceux qui s'occuperont de Guerchy à faire de véritables fouilles dans la collection pour tenter de reconstituer quelques ensembles.

Quoi qu'il en soit, la concordance des données chronologiques fournies par les fibules, l'épée, l'*umbo* et aussi quelques rares poteries intactes paraîtront néanmoins suffisantes pour dater le cheval de Guerchy de La Tène II[3]. Il n'est pas jusqu'aux rapports que nous avons établis avec les figurations animales, ornant les situles et les plaques de ceintures du

---

1. H. Hubert, *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, p. 113.

2. *Rev. archéol.*, 1889, I, p. 297-299.

3. Cette datation est encore confirmée par le nombre relativement abondant d'objets de La Tène II, découverts à Guerchy. *Musée d'Auxerre :* 9 épées, 4 lances, 1 ceinture en tôle de fer, ployée en S, 9 fibules, 1 talon de lance, 3 bracelets, des fragments d'une chaîne de ceinture ; *Musée des Antiquités nationales :* 1 épée repliée, 1 pointe de lance à douille, 1 fibule, débris d'une chaîne de ceinture en fer, tessons de poterie (nos 57160-57164).

groupe vénéto-illyrien, qui ne nous incitent à éviter de proposer une date trop basse pour cet intéressant monument[1].

M. Henry Corot[2] et le Dr Baffet[3] ont justement reconnu dans les deux statuettes, des couronnements d'enseignes[4]. On en rapprochera la figurine de *Diana Arduinna*[5], assise à droite sur un sanglier et que supporte une tablette de bronze, portant en son milieu une ouverture rectangulaire pour le passage d'une hampe. De semblables enseignes apparaissent, à une date très postérieure à celle de La Tène II, sur les revers monétaires gaulois[6] et sur les monuments triomphaux du midi de la Gaule[7], à une époque contemporaine de la conquête, ou quelque peu postérieure.

Toutes ces représentations permettent de reconstituer facilement la disposition générale de l'enseigne : une hampe, le plus souvent de bois, bien que l'hypothèse d'une tige métallique ne doive pas être écartée[8], supporte une tablette, en tôle de fer ou en bronze, sur laquelle est fixée une image de

---

1. J. Déchelette (*Manuel*, t. IV, p. 948) place, aux v-ive siècles avant J.-C., l'introduction dans les pays situés au Nord des Alpes des chaudronneries fabriquées dans les ateliers italo-illyriens. La situle Moritzin (Tyrol) représente l'un des spécimens les plus tardifs de ces productions.

2. *Op. cit.*, p. 8.

3. *Op. cit.*, p. 279.

4. Ces deux chevaux qui étaient fixés sur une plaque en tôle de fer, à l'extrémité supérieure d'une hampe de bois, diffèrent complètement des représentations similaires d'équidés, dressées sur un support, fondu avec l'image et flanqué de deux cols de cygne, utilisées comme ornements de char ou passe-guides (S. Reinach, *Br. fig.*, n° 296 ; *Rép. stat.*, t. II, p. 741, 1).

5. S. Reinach, *Br. fig.*, n° 29.

6. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, première partie, p. 162. Sangliers-enseignes sur les revers monétaires gaulois : monnaie des Curiosolites (*ibid.*, p. 310), des Baïocasses (*ibid.*, p. 316, fig. 19), des Viducasses (*ibid.*, p. 324. fig. 232), des Rèmes (*ibid.*, p. 379, fig. 382), des Éduens (*ibid.*, p. 408, fig. 430).

7. Sangliers-enseignes sur l'arc de triomphe d'Orange (Espérandieu, *Recueil*, t. I, p. 200, 204, 205), sur un tombeau d'Antibes (*ibid.*, n° 24 et p. 31, 5), sur deux blocs sculptés extraits des remparts de Narbonne (*ibid.*, nos 695, 737), sur un bloc du Musée d'Avignon (*ibid.*, n° 234).

8. Sur l'arc d'Orange (S. Reinach, *Cat. illustré du Musée des Antiq. nat.*, t. I, p. 44, fig. 35), la hampe, probablement en métal, est terminée par deux volutes sur lesquelles repose la statuette de sanglier.

sanglier, de taureau[1] ou de cheval. Le mode d'attache du sujet sur la petite plate-forme varie : à Pogny, l'extrémité de la hampe était insérée dans une ouverture rectangulaire ménagée sous le ventre de l'animal ; une pièce du monnayage de Dumnorix montre que la hampe traversait la plaque-support. A Guerchy, le motif était directement soudé par les sabots, et, sur un revers monétaire des Corisopites[2], on croit distinguer une armature triangulaire dont les sommets bouletés prennent appui sous le ventre et les pattes du taureau.

Si le rôle guerrier des enseignes, signalé par les monuments, comme par les textes[3], ne saurait être exclu, il ne reste pas moins que ces représentations offrent un caractère religieux indiscutable[4]. Alors que les chevaux de Guerchy et de Pogny appartiennent à des images ayant trait à l'état ancien d'un culte du dieu cheval, où la divinité conserve encore la forme animale, les statuettes d'Épona, de *Diana Arduinna*, la déesse représentée sur la stèle de Betting-lés-Saint-Avold[5], qui tient une enseigne au sanglier, font connaître un stade plus avancé dans l'évolution du mythe du dieu sanglier, dont les origines remontent sans doute, en dernière analyse, au totémisme primitif.

Raymond Lantier.

---

1. Taureau-enseigne sur un revers monétaire des Corisopites (A. Blanchet, *op. cit.*, p. 312, fig. 208).

2. *Ibid.*

3. S. Reinach, *Br. fig.*, p. 255 ; C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. III, p. 199 ; J. Déchelette, *Manuel*, t. IV, p. 683-685.

4. Sur les dieux animaux en Gaule, voir S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, t. I, p. 58 ; H. Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, p. 288-289 ; du même, dans *Mélanges Vendryes*, p. 187 sqq.

5. Espérandieu, *Recueil*, n° 4439.

VARIÉTÉ

Les Liens du Soleil.

Dans un chapitre des plus suggestifs de son excellent livre sur le grand dieu-sauveur des Aryens, M. Hermann Güntert passe en revue les diverses formes d'un attribut divin, à première vue plutôt étrange[1].

Les textes védiques parlent fort souvent des cordes de Varuna servant à lier les hommes. Qu'on compare : *tắ bhūripāśāv ánṛtasya sétū duratyétū ripáve mártyāya*, « ceux (c.-à-d. Mitra et Varuṇa) qui ont beaucoup de cordes, ceux qui mettent dans les liens le menteur, ceux à qui l'adversaire mortel peut échapper difficilement »[2]. Un hymne védique, en traduction française, se lit ainsi[3] :

« Les sept fois sept lacets, ô Varuṇa, qui menacent, triplement ouverts, qu'ils ligotent celui qui dit le mensonge. Qu'ils relâchent celui qui dit la vérité. Lie-le, ô Varuṇa, avec cent nœuds coulants ; que le menteur ne t'échappe pas, ô dieu vigilant... »

On invoque Varuṇa et d'autres dieux, tels qu'Agni et Soma, pour qu'ils libèrent leur adorateur des liens de Varuṇa[4]. M. Güntert fait remarquer que dans tous ces textes il faut prendre au figuré ces « liens », qui signifient simplement les maladies et d'autres afflictions[5]. Mitra et Varuṇa y sont donc déjà des dieux moraux, patrons de l'ordre civil et de la loi. Les liens, les nœuds coulants et les lassos étant des armes primitives, employées à la guerre comme à la chasse, M. Güntert s'explique facilement l'idée de leur attribution aux divi-

1. Hermann Güntert, *Der arische Weltkönig und Heiland*, Halle, 1923, p. 120 sqq.
2. *Rigvéda*, VII, 65, 3.
3. K. F. Geldner, *Vedismus und Brahmanismus*, dans A. Bertholet, *Religionsgeschichtliches Lesebuch*, Tübingen, 1928, p. 40 ; voir aussi James Darmesteter, *Essais orientaux*, Paris, 1883, p. 111 sqq.
4. Voir par exemple *Rigvéda*, I, 24, 15 , I, 25, 21 ; VII, 88, 7 ; I 24, 13 ; V, 2, 7; VI, 74, 4.
5. *L. l.*, p. 122 sqq.

nités vengeresses[1]. Il va même jusqu'à dériver le nom de Varuṇa d'une base *uer* « lier », niant par là, comme le savant suédois, H. Petersson, l'avait fait pour Mitra, toute origine physique (Varuṇa = Οὐρανός, le ciel couvert) de cette divinité[2]. Suivant lui, Mitra et Varuṇa seraient « ceux qui lient » ou « qui mettent dans les liens », donc dès l'origine des divinités purement morales, voire vengeresses des méfaits, surtout des mensonges. A ces figures de l'Olympe védique il compaer ensuite l'Arès grec, le Darzalès thrace, la déesse thrace appelée Bendis, « celle qui lie », et surtout le dieu védique Savitar[3].

On ne saurait douter, en effet, que Savitar, comme Varuṇa, ne soit un dieu qui lie et qui délie. Qu'on compare : *prá tvā muñcāmi váruṇasya pāśād yéna tvābadhnāt savitā́ suśévaḥ*, « je te délie des liens de Varuṇa avec lesquels le bon Savitar t'a lié »[4]. M. Güntert nie encore toute origine physique de Savitar (généralement regardé comme dieu solaire) et ne voit en lui qu'une hypostase de Varuṇa[5].

Savitar est aussi le dieu « aux longues mains » ou « aux longs bras »[6], caractéristique qu'il partage non seulement avec une divinité préhistorique[7], mais aussi avec le dieu Lugh Lavada, Lugh aux longues mains[8]. Ce qui est très significatif, c'est que ce dieu préhistorique apparaît, dans les gravures rupestres scandinaves, armé d'une corde[9] !

Il serait difficile de signaler, dans la littérature savante des dernières années, un meilleur exemple d'une bonne méthode logiquement suivie et menant droit vers un but très acceptable. Le seul point — un point capital, il est vrai — où je me permets d'être d'un avis différent de celui de mon savant confrère, c'est sa préoccupation de remplacer l'ancienne interprétation physique de ces divinités par une interprétation purement morale. A l'en croire, les anciens peuples de langue indo-européenne auraient commencé par se construire des divinités abstraites et morales, pour tomber ensuite dans le matérialisme des interprétations physiques. Cela contredit les faits de l'ethnologie et de l'anthropologie, qui sont plutôt unanimes à préconiser une évolution très lente des divinités à base naturiste en divinités éthiques et morales. Savitar et Lugh, à moins que toutes les apparences ne trompent, sont toujours des dieux solaires, et la plupart des savants ne sont pas enclins à abandonner la célèbre équation Varuṇa = Οὐρανός. Enfin, il est regrettable que M. Güntert se soit contenté des faits indo-européens, sans essayer de chercher le dieu aux liens dans les mythologies d'autres groupes linguistiques.

---

1. *Ibid.*, p. 125.
2. *Ibid.*, p. 147.
3. *Ibid.*, p. 153 sqq.
4. *Rigvéda*, X, 85, 24.
5. *L. l.*, p. 155 sqq.
6. *Ibid.*, p. 158 sqq.
7. *Ibid.*, p. 168.
8. *Revue archéologique*, 5e série, t. XXXIII, p. 102-106.
9. Güntert, *l. l.*, p. 168.

Pour faire ressortir plus clairement ce dont il s'agit, je commence par citer un hymne babylonien[1] :

Le serpent porte plainte, devant Šamaš, contre l'aigle, pour avoir mangé ses petits :

Vois, ô Šamaš, le mal qu'il m'a fait ;
Hélas, secours-moi, ô Šamaš : *ton filet égale la grande terre,*
Ton lacet égale les cieux lointains.
Qui peut échapper à tes filets ?
. . . . . .
Ayant entendu les gémissements du serpent,
Šamaš ouvrit la bouche et dit au serpent :
Mets-toi en marche, monte sur la montagne, etc.

Šamaš enseigne au serpent comment se venger de l'aigle.

On le voit, le dieu sémitique Šamaš est, lui aussi, armé de lacets, de filets, semblable en cela à Mitra, à Varuṇa, à Savitar. Comme ces dieux védiques, il est le protecteur des faibles et des opprimés ; comme eux il est tout-puissant : personne ne saurait lui échapper. Remplacez Šamaš par Varuṇa ou Savitar, l'aigle par le Garuda, et le serpent anonyme par un naga, et vous pourrez faire passer cet hymne sémitique pour un chant indien, sinon védique.

Loin de moi la pensée que les Aryens aient emprunté cette idée aux Sémites ou les Sémites aux Aryens. Qu'il y ait eu des rapports suffisamment anciens entre les peuples de langue indo-européenne et les habitants de la Mésopotamie, c'est certain[2]. Mais rien ne nous oblige à expliquer ce parallélisme dans les concepts du dieu vengeur par des emprunts. Après tout, il est très naturel de supposer des divinités armées jusqu'aux dents, et armées des armes qu'on emploie soi-même. Ce qu'il importe de noter, c'est que Šamaš est le Soleil : les langues sémitiques n'admettent pas le moindre doute à ce sujet. D'où ressort la probabilité que le dieu aryen originairement armé de cordes, de lacets et de filets était, lui aussi, le Soleil. En raison d'une analogie très commune, on avait fini par attribuer les mêmes armes encore à d'autres divinités.

Il s'agit maintenant de tirer au clair deux problèmes. Quoi qu'en dise M. Güntert, les cordes et les lacets n'étaient, certes, pas les seules armes de l'humanité primitive ; pourquoi aurait-on donc choisi celles-ci à l'exclusion de tant d'autres ? Et pourquoi les aurait-on attribuées au dieu solaire ? M. Güntert, sans s'en douter, s'est déjà approché de la solution correcte de ces problèmes. Lui-même signale le fait qu'à l'imagination populaire, les rayons de notre astre se présentent comme des fils d'or[3]. C'est parfaitement vrai. Mais ils lui

1. Edward J. Harper, *Die babylonischen Legenden von Etana, Zu, Adapa und Dibbarra.* Diss. Leipzig, 1892, p. 3 sqq.
2. Voir Eduard Meyer, dans *Sitzungsberichte d. Berliner Akademie*, 1925, *phil.-hist. Kl.*, p. 244 sqq.
3. Güntert, *l. l.*, p. 139 sqq.

paraissent aussi des cordes, des liens, étendus sur toute la terre. Ce n'est pas tout. Pour bon nombre de peuples, les Indo-Européens, les Sémites, les anciens Égyptiens, le Soleil est le grand dieu qui voit tout, ou bien c'est l'œil de Dieu à qui rien ne reste caché. De là le conte des frères Grimm intitulé *Die klare Sonne bringts an den Tag*[1], de là le proverbe allemand :

Es ist nichts so fein gesponnen,
Es kommt doch endlich an die Sonnen.

Le Soleil devient donc très facilement le protecteur des faibles, le grand justicier qui punit les malfaiteurs en les mettant dans les liens. On comprend dès lors que Varuṇa, en sa qualité de dieu du Ciel, soit le premier à hériter des armes et des fonctions du dieu solaire. C'est donc Varuṇa qui est l'héritier de Savitar, et non pas, comme le pense M. Güntert[2], Savitar qui hérite de Varuṇa.

Tout cela est assez plausible ; mais on voudra sans doute quelques faits de plus, pris, si cela se peut, dans le vaste domaine de l'ethnographie. Je commence par résumer un mythe maori[3] :

Autrefois le Soleil traversait les cieux avec une telle vélocité que les hommes se voyaient condamnés à passer la plus grande partie de la journée dans une obscurité compacte. Pour remédier à cet état de choses, le héros Maui, le grand démiurge des Polynésiens, se fit des cordes et un grand lacet pour prendre le Soleil. Il y réussit pleinement et le battit avec une massue magique, si bien que, pour échapper, le Soleil promit solennellement de modérer sa course rapide.

On a relevé un mythe semblable chez les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord[4] :

Un petit garçon vit seul avec sa sœur, leurs parents ayant été tués par les animaux alors tout-puissants sur la terre. Un jour qu'il se met en route, vêtu d'une peau d'oiseau, le Soleil brûle ces vêtements primitifs. Pour se venger, il attend le Soleil près de l'horizon oriental. Il réussit à le prendre et à le lier.

Au Pérou on montre toujours, près d'Andahoayllas, la ruine de deux tours de pierre avec deux clous à hauteur égale. On conte que, dans les bons vieux temps, on y suspendait un filet pour prendre le

---

1. Grimm, *Kinder- und Hausmärchen*, n° 115 ; voir Bolte-Polívka, *Anmerkungen*, II (1915), p. 531 sqq.
2. *L. l.*, p. 155 sqq.
3. Leo Frobenius, *Das Zeitalter des Sonnengottes*, I (Berlin, 1904), p. 204 sqq. ; variantes : *ibid.*, p. 417 ; ajouter : Paul Hambruch, *Südseemärchen*, Iéna, 1921, p. 48.
4. Frobenius, *op. cit.*, p. 206 sqq. ; Stith Thompson, *Tales of the North American Indians*, Cambridge, Mass., 1929, p. 42 sqq., 290.

Soleil[1]. A en croire Garcilasso de La Vega, un des Incas du Pérou aurait comparé le Soleil à une bête liée, forcée de suivre toujours la même route[2]. Le héros d'un conte tatar attache le Soleil à l'oreille de son cheval[3]. Le héros de l'épopée mongole, Bogda Gesser Chan, possède un lacet d'or pour prendre le Soleil, et un lacet d'argent pour s'emparer de la lune[4].

Ce qui distingue ces mythes « sauvages » des mythes civilisés, aryens et sémitiques, qui ont été le point de départ de cette étude, c'est que dans les premiers, c'est l'homme (l'ancêtre divin, le démiurge) qui prend l'astre, considéré comme une espèce d'oiseau ; dans les autres c'est le Soleil, être divin, qui prend les hommes. Dans les deux groupes, on se sert d'outils identiques : de cordes, de lacets, de nœuds coulants. Point de doute donc que les deux reposent sur une base identique, les rayons de l'astre identifiés avec des cordes, des filets, des lacets. Point de doute, non plus, sur la question de savoir de quel côté il faut chercher la version originaire, primitive : c'est clairement du côté « sauvage ». Le démiurge, c'est le grand magicien qui sait s'assujettir la nature, comme dans Apulée les sorcières thessaliennes savent forcer la lune à descendre. Dans les hymnes babyloniens et védiques, le Soleil est devenu le grand dieu moral, le vengeur des injustices, celui qui prend les malfaiteurs dans ses filets. Autrement dit, la magie du sauvage est devenue la religion du civilisé.

Résumons : le dieu « aux lacets », « aux filets », « aux cordes » était partout et toujours originairement le dieu solaire, les « liens » étant simplement les rayons de l'astre. Mais, tandis que les primitifs se plaisaient à voir dans ces « cordes » les liens avec lesquels un démiurge avait pris le Soleil, les peuples civilisés, Sémites et Aryens, étaient arrivés à y voir les liens avec lesquels le grand dieu solaire prend les malfaiteurs. Savitar, le dieu « aux cordes » par excellence, est donc clairement un dieu solaire, l'équivalent aryen du Šamaš sémitique.

Boston, Massachusetts.

Alexandre Haggerty Krappe.

1. Frobenius, *l. l.*, p. 207.
2. *Los comentarios reales de los Incas*, liv. IX, chap. X ; éd. Hurteaga, Lima, 1918-19, III, 29 sqq.
3. W. Radloff, *Proben der Volkslitteratur der türkischen Stämme Süd-Sibiriens*, I (Saint-Pétersbourg, 1866), p. 69.
4. Frobenius, *l. l.*

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ÉTIENNE MICHON (1865-1939).

Il m'a été donné de dire ailleurs plus en détail (*CRAI.*, 13 janvier 1939, p. 14 sqq.) les regrets inspirés au monde savant par la perte d'Ét. Michon, conservateur honoraire des Antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre. Les sentiments que j'ai tenté d'exprimer au lendemain de cette mort seront partagés par tous ceux, Français et étrangers, qui ont connu le disparu dans son bureau des Musées Nationaux, et qui auront eu ainsi à bénéficier de sa complaisance toujours cordiale, de son érudition toujours prudente et sûre. Comme l'écrit M. G. Radet (*REA.*, 1939, p. 105), « cet homme de grande foi, à figure de patriarche » fut un savant exemplaire ; il connaissait les hommes et les œuvres, et s'il était ardent à la justice, ce n'était jamais sans bien avoir pesé les motifs, et suivi les débats. Sa mesure lui attira parfois les impatiences de S. Reinach, car il ne cédait qu'à la preuve. Mais dans la polémique, par exemple, que suscita la question de la Vénus d'Arles restaurée par Girardon, un bon juge, H. Lechat s'était plu à honorer l'exactitude, l'indépendance, et la discrétion généreuse de son travail de discrimination (*REA.*, 1915, p. 18).

Si, au sortir de l'École de Rome, É. Michon a donné presque toute sa vie d'études au Musée du Louvre, de 1889 à 1936, s'il a été amené ainsi à rapporter le principal de sa collaboration aux *Monuments Piot*, qu'il dirigea après G. Fougères — et où son œuvre sera prochainement étudiée —, il a aussi fourni de multiples études à toute une série de périodiques d'érudition : par exemple au *Journal des Savants* (cf. *J. Sav.*, janvier-févr. 1939, p. 36) ; il annonçait là périodiquement l'entrée des pièces importantes de son Musée ; il y avait commenté le *De rebus bellicis*, édité par R. Schneider (1909, p. 572) et l'ouvrage de Marg. Lang sur l'*Epinetron* (1910, p. 91-92). A propos du répertoire dressé par A. Michaelis, touchant les découvertes archéologiques du XIX^e^ s., et du *Prassitele* de G. E. Rizzo, É. Michon écrivit là aussi des notices étendues.

La bibliographie des études parues aux *Monuments Piot* sera donnée dans le prochain fascicule de ce périodique. Le *Bulletin de correspondance hellénique*, la *Rev. des Ét. grecques*, la *Rev. des Ét. anciennes*, la *Gazette des Beaux-Arts*, les *Mémoires et le Bulletin de*

la Société des Antiquaires de France, Syria, ont tour à tour bénéficié des apports incessants d'un érudit laborieux, conservateur de Musée d'une exemplaire conscience[1]. Ch. P.

PHILIPPE FABIA (1860-1939).

Né à Boucoiran dans le Gard, Philippe Fabia fit, de Lyon, où il accomplit presque toute sa vie professorale, sa patrie d'élection. Ce fut un maître expert des études latines, et d'autant mieux que, selon lui, toute connaissance de la latinité devait être appuyée non seulement sur une solide préparation philologique (il excellait à la communiquer autour de lui une science des plus sûres), mais sur l'épigraphie et l'archéologie conjointement.

J'ai dit dans les publications de l'Académie des Inscriptions dont il avait été membre, le 13 janvier 1939 (*CRAI.*, p. 26 sqq.), la valeur attachante de son caractère, et la solidité de son œuvre critique.

Marquons ici plus spécialement ce qui lui est dû, comme historien de Lugdunum, par exemple, et du point de vue archéologique, en général. Des ouvrages tels que *La Garnison romaine de Lyon,* la *Table claudienne de Lyon*[2], le *Recueil des mosaïques romaines du Musée de Lyon* (1923)[3] marquent assez la valeur et l'étendue de ses recherches.

Il avait étudié aussi les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine au Musée de Lyon* (*J. Sav.*, 1915, p. 165-176). Il composa des études sur le vieux Lyon (*Un siècle d'études lyonnaises sur la topographie et l'archéologie,* à propos des ouvrages d'E. Vingtrinier et F. Desvernay, *Journ. Savants,* 1907, p. 453-465). Quand Germain de Montauzan, qui a été l'habituel collaborateur de Ph. Fabia aux fouilles

---

1. Relevons ici, sans prétendre être exhaustif, quelques études, toutes importantes : la Vénus de Milo et sa découverte, *REG.*, XIII, 1900, p. 302-370 ; XV, 1902, p. 11-21 ; l'hermès Azara, *Rev. arch.*, 1906, I, p. 79-110, statuette archaïque de Clazomènes, *REG.*, XXXII, 1919, p. 393 ; une tête de jeune homme de la frise du Parthénon au Louvre (don G. Picard), *Gaz. B.-Arts,* 1922, II, p. 129-132 ; *B.-Arts,* 1924, 15 mai, p. 151 ; tête de Barbare, fragment d'un haut-relief ; buste de Mélitiné, prêtresse du Metrôon du Pirée, *Mém. Soc. antiquaires,* LXXV, 1915-1918, p. 91-129 ; sarcophage d'Anavarza, *Syria,* II, 1921, p. 295-304 ; sarcophage chrétien trouvé à Meximieux (Ain), *Mém. Soc. Antiq.*, LXXV, 1915-1918, p. 131-158 ; sarcophages chrétiens du S.-O., *Mélanges Schlumberger,* p. 376-385 ; bandeau d'or palestinien, *Syria,* III, 1922, p. 214-218 ; couteau antique trouvé à Mandeure, *Bull. arch. Comité trav. historiques,* 1925, p. XXVI-XXVII ; plaque de harnachement représentant Bellérophon et la Chimère, *Bull. Soc. Antiq. de France,* 1924, p. 296-297 ; anneau émaillé trouvé à Eauze (Gers), *The Antiquaries Journal,* V, 1925, p. 145-147 et *Bull. Soc. Ant. Fr.* 1927, 107-109 ; miroirs en verre, *Mélanges Bulić,* p. 161-165 ; le « David vainqueur de Goliath », de Daniel de Volterra, *Rev. art,* XLII, 1922, p. 201-212 ; les statues antiques, trouvées en France, au Musée du Louvre, *Mém. Soc. Nat. antiq. de France,* LX, 1901, p. 79-173, etc.

2. 1931. — Cf. à propos de la recension de J. Carcopino, *Journ. Sav.*, 1930, p. 69-81, et 116-128 : *REA.*, 1931, p. 117-138 et 225-260 ; et sur Ph. Fabia lui-même, *ibid.*, 1939, p. 36-37.

3. Cf. *Journ. Sav.*, 1916, p. 271-278, pour la réponse de Ph. F. à l'appel formulé par R. Cagnat pour l'inventaire des mosaïques romaines de Lyon dans la Préface de l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique.*

de Fourvière, écrivit « *Du forum à l'amphithéâtre de Fourvière* », le *Journ. des Savants* consacra une recension à cette étude, par la plume du maître de l'archéologie locale (1920, p. 160-171). Si rien du plus petit détail lyonnais ne lui était étranger, Fabia avait aussi suivi sa ville dans les synthèses de C. Jullian, en recensant notamment le IV^e^ tome de l'*Histoire de la Gaule*. C. Jullian eut l'occasion de lui marquer publiquement sa haute estime (*REA.*, 1929, p. 374).

Comme il est rappelé ci-dessus, Ph. Fabia a laissé aussi une grande œuvre de latiniste, philologue et épigraphiste à la fois[1]. Ch. P.

MAURICE PIROUTET (1874-1939).

Né à Salins-les-Bains (Jura), le 17 septembre 1874, Maurice Piroutet est mort, le 25 février 1939, dans cette ville où il s'était retiré après sa mise à la retraite[2]. Docteur ès sciences avec une thèse remarquée sur la géologie de la Nouvelle-Calédonie, où il avait accompli plusieurs missions, il exerça pendant la guerre, les fonctions de pré-

---

1. Je relève ici, parmi beaucoup d'autres — déjà mentionnés dans les *CRAI.*, par moi-même, ou ailleurs par d'autres — quelques travaux de valeur sur l'histoire littéraire : p. ex. : *La Préface des Hist. de Tacite, REA.*, 1906, p. 41-76 ; *L'adhésion de l'Illyricum à la cause flavienne, ibid.*, 1903, p. 329-382 ; *Sur une page perdue et sur les Livres XVI-XVIII des Annales de Tacite*, 1932, p. 138-158. Au *Journ. Sav.*, où il avait débuté avec maîtrise en 1900 (p. 433-442 : *La règle annalistique dans l'historiographie romaine*), ses notes bibliographiques ont été nombreuses (cf. les indications données, *Journ. Sav.*, 1939, p. 36-37 et *Rev. Et. anc.*, XLI, 1939, p. 104-105, pour cette partie de son œuvre) ; *ibid.*, sur ses recherches concernant spécialement l'histoire littéraire latine ou Tacite. Fabia était reconnu sans conteste, en France et à l'étranger, le meilleur connaisseur de l'œuvre du plus illustre historien de la latinité. — Parmi les recherches épigraphiques, signalons notamment : *Les officiers gaulois dans les légions romaines* au I^er^ s. de notre ère, *REA.*, 1912, p. 285-291 ; *Le nouveau diplôme militaire de Lyon, REA.*, 1914, p. 290-294, en collaboration avec Germain de Montauzan.

2. Principaux travaux de Maurice Piroutet : *Etude stratigraphique sur la Nouvelle-Calédonie*, Mâcon, Protat, 1919 ; — *Contribution à l'étude des Celtes* (L'Anthropologie, t. XIX, 1918, p. 213-249 ; 423-457 ; t. XX, 1920, p. 51-81) ; — *Essai sur la classification du Hallstattien franc-comtois* (Rev. archéol., 1928, 2, p. 220-281) ; — *La citadelle hallstattienne à poteries helléniques de Château-sur-Salins (Jura)* (V^e^ Congrès international d'Archéologie, Alger, avril 1930, p. 47-86) ; — *Une sépulture proto-historique de la citadelle hallstattienne de Château-sur-Salins* (Revue des Musées, 1931, n° 33) ; — *A propos du Jogassien* (Bull. soc. préhist. Fr., 1931) ; — *Nouvelles stations préhistoriques aux environs de Salins et d'Arbois* (Feuille des jeunes naturalistes, 1^er^ janvier 1901) ; — *Sur la coexistence de populations différentes en Franche-Comté pendant les temps pré et proto-historiques* (Congrès préh. de France, Lons-le-Saunier, 1913, p. 252-260) ; — *Fouilles d'un tumulus de l'âge du Bronze aux environs de Salins* (*L'Anthropologie*, t. XXV, 1914, p. 263 sqq.) ; — *Notes d'archéologie préhistorique franc-comtoise* (Rev. archéol., 1919, 2, p. 317-328) ; — *Les débuts du Néolithique en Franche-Comté* (Bull. archéol., 1922, p. 97 sqq.) ; — *Essai de classification du Néolithique du Jura salinois et lédonien* (Inst. internat. d'Anthr., Congrès de Prague, 1924, p. 1-10) ; — *Les principales stations robenhausiennes du Jura bisontin, salinois et lédonien et leur classement chronologique* (Les Etudes rhodaniennes, t. V, 1929, p. 63 sqq.) ; — *A propos de la limite entre le Hallstattien et le La Tène I* (Bull. soc. préh. fr., 1930, n° 1) ; — *Subdivisions du Hallstattien franc-comtois* (ibid., n^os^ 7-8) ; — *Une campagne de fouilles en* 1930 *à la citadelle hallstattienne de Château-sur-Salins* (Revue des Musées, 1931, n^os^ 31-32).

parateur de la chaire de Paléontologie du Muséum. Professeur de sciences au collège de Salins, il termina sa carrière comme assistant de géologie appliquée à la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger.

Les vacances le ramenaient chaque année au pays natal. Elles étaient consacrées aux recherches archéologiques qu'il poursuivait, en Franche-Comté, depuis sa jeunesse. C'est à lui qu'on doit les découvertes de la grotte des Planches, près d'Arbois, des stations de Morno, de Clucy, du Poupet, du camp de Mesny. Mais son nom restera principalement attaché aux fouilles très importantes qu'il conduisit dans les nécropoles tumulaires de la forêt des Moidons et dans la citadelle hallstattienne de Château-sur-Salins.

Par ses découvertes, Maurice Piroutet a démontré que les relations, entre les Grecs et les Celtes de la Franche-Comté se sont faites par les vallées du Rhône et de la Saône ; elles se traduisent par des importations de céramiques qui ne peuvent avoir subi de nombreux transbordements. On lui doit encore d'avoir prouvé que les grandes épées de fer de la Bourgogne et du centre de la France sont contemporaines des courtes épées à antennes de la Franche-Comté. R. L.

LE CHANOINE FRÉDÉRIC HERMET (1856-1939).

Le 4 février dernier est décédé à Rodez, dans la Maison de retraite des prêtres du diocèse, le Chanoine Frédéric Hermet, dont la carrière pastorale s'écoula tout entière au petit village de L'Hospitalet, sur l'âpre Larzac. Son nom restera attaché à deux importantes découvertes archéologiques. La première est celle des statues-menhirs du Rouergue, dont il dressa le *Corpus* dans une communication au Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, tenu à Genève en 1912 (*C. R. de la XIV^e^ Session*, t. II, p. 13-32 : *Les Statues-menhirs de l'Aveyron*). La seconde est la reprise des fouilles de l'Abbé Cérès dans les officines de potiers de La Graufesenque, aux portes de Millau (*Condatomago*) : il publia les résultats, obtenus en 1934, sous le titre de *La Graufesenque (Condatomago)*. I. *Vases sigillés* ; II. *Graffites* (cf. *Rev. archéol.*, 1937, I, p. 121). La précieuse collection réunie par le Chanoine Hermet au cours de ces recherches avait été remise par lui, il y a quelques années, au Musée Fenaille de Rodez. R. L.

ÉMILE BOURGUET (1868-1939).

Né à Nîmes, de vieille souche cévenole, il est mort à Paris, en janvier dernier, peu de mois après avoir achevé, au Collège de France, un enseignement que, malgré les assauts répétés d'un mal cruel, il avait tenu à poursuivre jusqu'au bout. La carrière ainsi terminée avait commencé, au sortir de l'École Normale Supérieure, à l'École française d'Athènes, où, de 1892 à 1896, Bourguet fut l'un des plus actifs participants à la « grande fouille » de Delphes[1]. La Faculté

1. Il y revint, chargé de mission, à six reprises, de 1899 à 1919.

des Lettres de Lyon l'accueillit ensuite, une année, puis dix ans celle de Montpellier. Nommé en 1908 à la Sorbonne, où il occupa la chaire d' « éloquence grecque », il ne la quitta qu'en 1932 pour succéder à Maurice Croiset dans la chaire de « langue et littérature grecques » du Collège de France. A son enseignement en Sorbonne s'ajouta celui qu'il donna à l'École des Hautes Études : de 1920 à 1924 comme suppléant de M. Desrousseaux pour la philologie grecque, et à partir

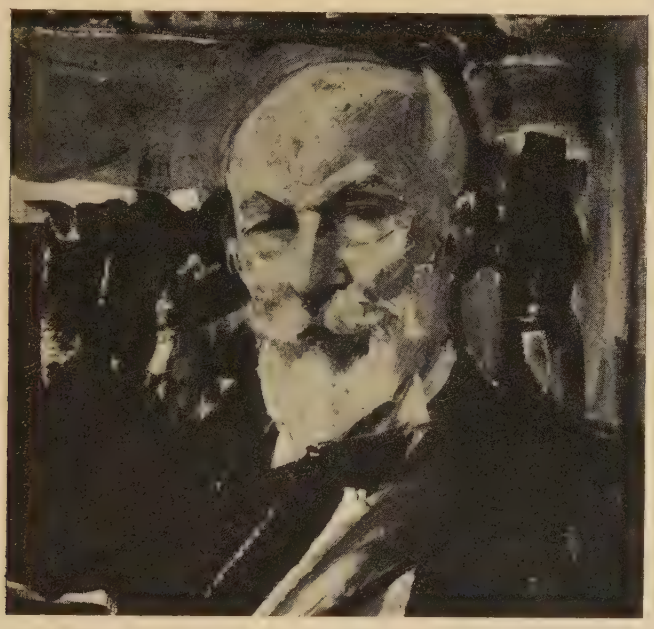

E. Bourguet. Portrait, par G. da Fonseca.

de 1926 comme successeur de B. Haussoullier à la direction d'études d' « épigraphie et institutions grecques ».

L'enseignement de Bourguet fut extraordinairement original, exceptionnel ; ses élèves l'attesteront, et parmi eux, ceux qui, étudiants de Sorbonne d'avant et d'après-guerre, voulurent redevenir ses auditeurs au Collège de France. Qu'il s'agît d'expliquer un auteur ou de commenter une inscription, E. Bourguet traita de la *langue* grecque ; et, d'abord, en philologue. Il entendait dégager au plus tôt l'essentiel ; y insister alors, aussi longuement qu'il fallait, mais ne jamais isoler le fait examiné : le replonger au contraire dans un milieu vivant. Et les manifestations de cette « vie » étaient aperçues

de préférence là où trop souvent on ne voit qu'un matériel inerte : dans aucune de ses leçons, qu'il fût question d'Homère ou de Pindare, d'Hérodote ou de Thucydide, Bourguet ne s'est passé d'exemples épigraphiques. L'étude directe des inscriptions fut à la base de plusieurs séries de cours consacrés aux dialectes grecs ; le petit livre, paru en 1927, sur *Le Dialecte laconien*[1], et qui résume deux années de ces leçons, illustre une méthode neuve, et, il faut le redire, féconde avant tout parce qu'attentive à l'aspect vivant. Elle suppose une acuité singulière, une grande souplesse d'esprit, mais aussi une culture très vaste et une vaste érudition. Bourguet avait tout cela au plus haut point ; mais avec la coquetterie — entre autres — de n'en point faire étalage. Ni dans son enseignement, ni dans ses travaux écrits, il ne vida jamais un dossier : il choisissait avec sûreté les exemples les plus pertinents, le reste était traité par rapide, et parfois elliptique allusion — toujours faite, d'ailleurs — et de façon que l'on pût, au besoin, revenir au détail.

Cette sorte de discrétion procédait d'un vrai respect pour l'auditeur : Bourguet lui faisait l'honneur de le juger averti, ou capable de se renseigner ; il s'attachait à pousser avec lui de l'avant. Elle caractérise également son œuvre écrite. Est-il permis, en un temps où les thèses ne sont pas absolument brèves, de rappeler que sa thèse à lui[2], tout entière fondée sur l'étude de plus de quatre-vingts inscriptions delphiques, atteint tout juste 183 pages ? Une importante collaboration au *Bulletin de Correspondance hellénique* l'avait précédée, circonscrivant peu à peu le sujet, en présentant par tranches la documentation : ainsi rien n'alourdit le livre, que rend également attrayant un style très pur ; car Bourguet écrivait sans recherche, mais avec une élégance innée et vigoureuse. Sa thèse latine aussi fut relative à des questions delphiques[3], comme d'ailleurs la majeure partie de ses articles et mémoires. Il était, en effet, le meilleur connaisseur des choses de Delphes ; et de tout Delphes, bien que sa première tâche eût été, lors des grandes découvertes, de copier à longueur de journée les centaines d'inscriptions qui sortaient de terre ; mais on ne peut oublier tout ce qui, hors même du domaine épigraphique, est dû à son sens aigu de la réalité, des « pierres » : identification du Trésor de Corinthe, restauration des bases à deux colonnes, revision des problèmes « argiens » ; et enfin c'est sa ténacité qui nous valut la découverte de l'Aurige. En 1913, il résumait son expérience delphique en un volume pénétrant, accessible à tous sans l'ombre de « vulgarisation »[4] : c'est toujours, après un quart de siècle, à cet ouvrage que les « delphiens » ont recours tout d'abord.

---

1. Coll. *Soc. de Linguistique de Paris*, t. 23 ; cf. aussi *Mélanges Vendryès*, p. 69 sqq.
2. *L'administration financière du sanctuaire pythique au IV^e s. av. J.-C.* (Bibl. des Ec. d'Athènes et de Rome, fasc. 95), 1905.
3. *De rebus delphicis imperatoriæ ætatis*, 1905.
4. *Les Ruines de Delphes* (Fontemoing, 1914) ; cf. aussi la brochure : *Delphes* (Les Belles Lettres, 1925).

Delphes pourtant lui avait ménagé plusieurs amertumes. On se bornera à rappeler qu'il dut, ici même[1], protester contre les empiètements dont la fouille eut à souffrir de la part d'un étranger. Nul jusqu'alors ne « publiait » avant leurs inventeurs les trouvailles, épigraphiques ou autres, faites dans un chantier régulièrement concédé par l'État grec ; nul ne tint donc pour injustifiées les mises au point de Bourguet. Il lui parut, cependant, qu'on interprétait parfois en polémique personnelle ce qui était, avant tout, la défense de droits collectifs. On s'est peut-être mépris aussi sur l'attitude qu'il conseillait à l'égard de ces « publications », incorrectes à tout point de vue : il ne demandait pas que l'on s'acharnât à des critiques, mais préférait un silence qu'il eût voulu unanime, total.

Sa réaction avait été vive : c'est qu'il avait senti menacé l'avenir de nos travaux delphiques. Il n'en fut que plus heureux de les voir activement repris en 1920 ; il y collabora, comme auparavant, de toutes ses forces ; et à sa manière, c'est-à-dire en donnant, à ses collègues et aux jeunes « delphiens » ses élèves, le meilleur de ce qu'il avait rassemblé durant vingt-cinq ans : c'est lui-même qui mit en notre faveur ses dossiers au pillage. Il se réserva juste ce qu'il était vraiment seul à pouvoir publier : l'achèvement du recueil d'inscriptions trouvées dans la première partie de la Voie sacrée[2], et ces *Comptes*, matière de sa thèse, dont la réunion forme un autre tome des *Fouilles*. Ce fut là sa part officielle ; mais sa participation réelle à l'entreprise commune est beaucoup plus étendue : tous les travaux delphiques portent sa marque : sur place ou de loin il les a effectivement orientés, animés — et alimentés — avec le souci constant d'aider, sans que son nom parût[3].

A cette générosité et à cette discrétion, se joignait une sensibilité raffinée, extrême, qui d'emblée lui faisait discerner l'excellent, mais lui procura en définitive plus de tourments que de joies : admirer intensément cela seul qui mérite de l'être, savourer les plus délicates nuances, c'est aussi souffrir du médiocre — et, pis encore, du quelconque. Bourguet se déchirait ainsi à mille ronces qui effleurent à peine d'autres épidermes ; il se contractait devant un manque de tact, une faute de goût. Cela le rendait fort difficile dans le choix de ses amitiés : être l'ami de Bourguet, c'était, véritablement, un honneur ; le rester, un rare privilège. Mais ceux-là même à qui sa très haute conscience opposait parfois d'inattendues barrières le chérissaient fidèlement ; et c'est à cette fidélité qu'il attachait le plus de prix.

Pierre de La Coste-Messelière.

---

1. *Rev. arch.*, 1914, I, p. 413 sqq. ; 1917, II, p. 209 sqq. ; 1918, I, p. 209 sqq. Cf. aussi *BCH.*, XLIX, 1925, p. 21 sqq., et la préface à *F. de D.*, III, 1.

2. *Fouilles de Delphes*, III, 1 (100 p. parues en 1910, autant en 1911, 240 en 1929). Les *Comptes du IV^e s.* (ibid., 5 ; 357 p.) sont de 1932.

3. Non moins efficace fut l'intérêt qu'il porta aux fouilles menées, en Provence, sur le site *hellénique* de St-Blaise *(Maritima)*, près de Martigues dont il était devenu l'habitant : cf. *Rev. Et. anc.*, XXXVI, 1934, p. 380 sqq.

HOWARD CARTER (1874-1939).

Le célèbre fouilleur, qui avait découvert la tombe de Tout-Ankh-Amon dans la Vallée des Rois, vient de mourir, le 2 mars 1939, ayant prolongé son existence jusqu'à 65 ans : ce qui infirme tout de même l'absurde superstition, bien connue, relative aux prétendues vengeances tenaces du Pharaon exhumé avec sa sépulture. On sait comment Lord Carnavon avait obtenu la concession de travaux dans la Vallée des Rois, et qu'il s'adjoignit alors Howard Carter. L'entreprise n'alla pas sans difficultés, ni même sans heurts. Mais, le 26 nov. 1922, l'exploration du rocher rendit l'accès de la fameuse Tombe 58, et l'on découvrit là, inviolé, le sarcophage royal du jeune prince mort à 18 ans, avec des trésors d'une préservation unique : magnifique aubaine pour le Musée du Caire et les études concernant l'art égyptien ; elle passionna le monde savant et les curieux. C'était, avant les découvertes de P. Montet à Tanis, la seule tombe royale qui ait été trouvée intacte en Égypte, et ce hasard a donné au Pharaon du Moyen Empire inhumé là une popularité qu'il n'eût guère méritée autrement[1]. Le temple funéraire n'a pas encore été retrouvé.

H. Carter avait été inspecteur général des Antiquités pour le Gouvernement égyptien en Égypte ; il a eu à son compte d'autres découvertes moins populaires, mais fort importantes aussi, pour les savants : comme celles des Tombes de Mentouhotep, d'Hapsepsoût et de Thouthmès IV. Ch. P.

A propos de l'ancienneté de l'outillage en os.

Faut-il envisager l'existence d'un âge de l'os, qui aurait précédé l'âge de la pierre ? Tel est le problème que M. H. Breuil propose à nos méditations (*The use of bone implements of the old palaeolithic period*, in *Antiquity*, 1938, p. 56-62). Les découvertes faites dans les gisements de Choukoutien et de Nihowan, appartenant au Pliocène supérieur, sembleraient indiquer que l'usage de l'os a devancé celui de la pierre. Mais, dans les régions pauvres en silex, au Moustérien par exemple, les industries de la pierre et de l'os se complètent. Enfin, il faut également tenir compte de certaines causes d'erreur, tels les os rongés par l'Hyène ou par certains Rongeurs. En Afrique Australe, on pourrait même parler d'un âge du Porc-épic. R. L.

Stéatopyges paléolithiques.

M. K. Absolon a publié (*Illustr. London News*, 25 mars 1939, p. 467-469) une carte intéressante montrant les points où ont été trouvées, jusqu'ici, quatre-vingt-dix des célèbres figures paléolithiques du genre de la Vénus de Laussel. La densité des découvertes est la plus grande dans l'Europe occidentale, de la Moravie et des

1. H. Carter, *The tomb of Tut-Ankh-Amen*, London, 1923-1933.

Alpes aux Pyrénées ; trois provenances ont été enregistrées seulement en Russie, au N. de la mer Noire ; une plus isolément, au cœur de la Sibérie à Malta (région d'Irkutsk). Sur la Vénus moravienne de Vestonice (Wisternitz), cf. *Illustr. London News*, 30 nov. 1929. On peut distinguer sept types divers.

Les chasseurs de mammouths moraviens ont fabriqué aussi à Vestonice des colliers avec des dents de mammouth ; ces parures portent des ornements qu'on dirait en forme de « *cœurs* » ; mais le Dr Absolon y voit plutôt la stylisation, très moderniste, des Stéatopyges et de leurs seins (*l. l.*, fig. 4 et 6). Il enseigne les dérivations possibles, fruit d'un expressionisme paléolithique qui aurait mis progressivement en évidence — *pars pro toto* — les attributs nourriciers féminins (fig. 8). Ces stylisations hardies sont à rapprocher en tout cas de celles des idoles dites « en violon », de la Méditerranée orientale, et elles expliqueraient aussi les idoles en cloches ou « sonnettes », ou en « casques », dont on a montré récemment qu'elles transformaient un type très primitif de Terre-mère (Ch. Picard, *Ephém. arch.*, 1937, p. 83 sqq.). Ch. P.

Une nouvelle statuette paléolithique découverte en Italie.

Treize ans après la découverte de la statuette de Savignano sul Pannaro, une seconde figurine a été trouvée, en Italie, dans un lot d'objets recueillis au lac Trasimène, au début du siècle dernier (Paolo Graziosi, dans *Bull. soc. préhist. fr.*, t. XXXVI, 1939, p. 159-162). Haute de 0 m. 037, et sculptée dans un bloc de stéatite vert grisâtre veinée, elle représente un corps de femme. Très mutilée, elle offre cette particularité de pouvoir être observée dans une position déterminée, ou bien tournée sens dessus-dessous. Il ne serait pas exclu, comme le pense M. H. Breuil, qu'il s'agisse là d'une sorte de calembour et que la pièce ait été sciemment exécutée dans l'une ou l'autre position. Il n'est également pas exclu que la figure ait pu avoir une signification phallique. R. L.

Gravures rupestres du Hoggar.

Signalons la curieuse publication du Comte F. de Chasseloup-Laubat, *Art rupestre au Hoggar (Haut Mertoutek)*, récemment parue. On verra là, reproduites, diverses figurations rupestres de l'Oued Mertoutek (lions, éléphants, girafes, autruches, bœufs, etc.)[1].

Les types humains sont curieux : tel l'homme « diabolo » (pl. XIV), fait de deux triangles, dirait-on, opposés par la pointe. On voit aussi de petites gardiennes de bœufs, des figures traitées en médaillon sur un fond circulaire, des archers, des danseuses, des hommes casqués, un départ de course (?). La mission a découvert des abris sous roche, des conques organisées ; son travail apporte de précieux rensei-

1. Chez Plon, 1938, 63 p., 4 croquis dans le texte, et 32 pl.

gnements sur la formation de la race ancienne, et sur son dispersement.

On ne saurait trop rendre hommage à l'habileté et au courage des explorateurs, entraînés par le Lt R. Coche, devenu, depuis 1935, capitaine. Les géographes et géologues bénéficieront spécialement des recherches faites sur les terrains du Hoggar; les ethnologues n'auront pas moins à gagner pour leurs études. La date des sculptures rupestres découvertes — qui sont parfois, dans leur liberté, d'une belle venue — reste, certes, embarrassante et sujette à discussion; la question devra être examinée avec prudence. Ch. P.

Fouilles de Khafaje.

La Mission américaine du *Pennsylvania University Museum* et de l'*American School of Oriental Research*, à Khafaje (Hafaji, ci-dessus, 201), a publié de nouveaux renseignements sur ses fouilles (P. Delougaz, *Illustr. London News*, 3 déc. 1938, p. 1026 sqq.), avec d'admirables photographies en couleurs de certains des vases récemment découverts. L'exploration du site se développe, de la muraille de la ville au temple du Dieu Sin. On a trouvé des maisons et des tombes, de riches dépôts de poteries de pierre ou d'argile, des sceaux, des amulettes; un cylindre fait dépendre de Samsu-Ilana, fils d'un Hammourapi, la construction du rempart. La poterie est extrêmement décorative, avec ses bouquetins étagés entourant l'arbre de vie, des scènes d'hiérogamie associées à des rites de fertilisation du sol, dès le début de la période dynastique; des vases, des tessons remontent jusqu'à la période de Jemdet-Nasr. On a reconnu et exploré les tombes voûtées en encorbellement, dont la couverture était faite de briques, et qui évoquent les sépultures royales d'Our. Ch. P.

Kybistétères anciens et médiévaux.

M. Fr. Chapouthier[1] a su apporter un soin ingénieux, dans une publication somptueuse, à la présentation de l'épée de Mallia (Crète) trouvée par lui, en 1936, avec une autre, au Palais local[2]. Il montre minutieusement l'intérêt de la figure d'acrobate qui garnissait, en dessous, le pommeau : repliée en cercle, les pieds touchant la tête. L'étude relève le rôle des « kybistétères » (mot crétois, selon Hésychius), en Crète, et d'après Homère (*Iliade*, XVIII, 590 sqq.); elle enrichit de multiples comparaisons, prises à l'Égypte, au monde oriental, à l'Étrurie, notre connaissance du tour de jonglerie représenté.

Les prisonniers, Africain et Asiatique, courbés sur le coussin de Tout-Ankh-Amon, p. 45, fig. 17, ont les mains liées, et leur destination

1. *Deux épées d'apparat : Etudes crétoises*, publiées par l'Ec. fse d'Athènes, V, P. Geuthner, 1938, avec dix études photographiques de Léopold Dor.

2. Le mot « rapière » ne convient guère, ni peut être la comparaison avec *Joyeuse* (page liminaire), car il ne s'agit pas d'armes de combat, au gré même de l'auteur : ce qui, d'ailleurs, appellerait examen, à mon sens.

pourrait être, maintenant, précisée par les curieuses figures dont M. J. Capart et Posener ont présenté l'étude (*CRAI.*, 1939, p. 66 sqq.). Si les fantaisies acrobatiques étaient en honneur à la cour de Minos, si elles ont ainsi mérité de figurer dans la description du *Bouclier d'Achille*, il eût valu la peine de signaler aussi que l'Étrurie les rendit familières aux Italiques ; les anses de situles, prénestines et autres, les vases italiotes, en donnent témoignage tour à tour.

On pourrait ajouter ainsi à la documentation utilisée[1]. Mais ce qui paraît le plus intéressant est de relever le sens symbolique donné par les Anciens, toujours, à l'exercice périlleux de la roue qu'on exécutait parfois parmi les poignards : risquer un grand danger, c'était ὑπερκυβιστᾶν[2]. Cicéron (*In Pisonem*, X) a comparé à la roue de la Fortune l' « orbis » d'un « saltator ». La figure de l'épée de Mallia, elle-même, n'était-elle point déjà prophylactique ?

Les bateleurs du Moyen Age n'étaient pas moins experts que ceux d'autrefois à la jonglerie au sujet de laquelle M. Chapouthier cite Anatole France (p. 62, n. 3). Aussi bien et plus encore que la « Ballerine » du portail de l'église d'Avallon (*l. l.*, p. 56, n. 2), il eût été intéressant de mentionner ici le personnage courbé en roue au tympan du narthex, à Vézelay (clé de l'archivolte au sommet du zodiaque)[3] et celui d'un chapiteau de la Crypte de St-Parise-le-Châtel, enroulé sur lui-même et se tenant le pied ; il voisine là avec un Skiapode, échappé des « *Merveilles* » d'Isidore de Séville, et dont il a peut-être influencé le type.

Le Moyen Age n'avait-il pas gardé, d'ailleurs, le symbolisme de la roue ? Le songe de *Lancelot*, dans la *Mort d'Artus*, en fait foi. La roue a été représentée auprès de certaines saintes, comme jadis avec Némésis. Les « Kybistétères » des chapiteaux romans n'ont sans doute pas paru uniquement dans les cryptes pour y évoquer des festivités profanes et des performances corporelles. Ch. P.

Les récentes trouvailles de Delphes.

Sous le dallage de la Voie Sacrée du Sanctuaire d'Apollon à Delphes ont été découvertes et fouillées du 2 au 9 mai par l'École française d'Athènes deux fosses, l'une de 5 m. 70 de long sur 1 mètre de large,

---

1. Notamment, dans la série des vases appelés jadis de Gnathia, où prend place le lécythe aryballisque de Ruvo (Berlin), signalé p. 61, n. 2 ; un vase à figures rouges a été publié par Inghirami, I, pl. LXVI ; sur une *péliké* de l'Antiquarium de Berlin, venant de Naples (Furtwaengler, *Beschr.*, 3444), l'acrobate tire de l'arc avec ses pieds, dans la position repliée : F. Chapouthier, *l. l.*, p. 56, n. 5 (cf. aussi S. Reinach, *Rép. vases*, I, p. 350) ; il pouvait, de même manière, transporter quelquefois des vases en équilibre, sur ses pieds.

2. *Polybe*, XXII, 6. 6, t. IV, p. 398, éd. Schweighäuser.

3. Je ne croirais pas volontiers que, comme l'écrit M. H. Focillon, *Art d'Occident*, p. 101, ce personnage, si peu spécialement « occidental », ne soit rien qu'un « charmant baladin ». Sa place au zodiaque est bien trop significative ! Il est là, comme il devait être, « faisant la roue », tel qu'un symbole : *currens per anni circulum :* Isidore Sév., *Etymol.*, Patr. lat. 82, col. 221-222, liv. 5, chap. XXXV : *de annis : annus... volvitur...* Et le texte rappelle que les Égyptiens figuraient l'an par un dragon mordant sa queue : même symbolisme !

l'autre de 1 m. 50 sur 0 m. 80, pleines de terre noire et de charbon, où étaient entassés des objets en terre cuite, fer, bronze, ivoire et or.

Les objets de bronze, dont on a recueilli plusieurs centaines de fragments, sont en général en mauvais état. Sont bien conservés deux oiseaux servant d'appliques à un chaudron de trépied, deux statuettes se faisant face sur une même base, un brûle-parfums soutenu par une statuette féminine aux bras levés, un petit sphinx, une statuette non encore nettoyée.

Les objets d'ivoire présentent tous des traces de feu ; ils comportent plusieurs centaines de petits fragments dont le nettoyage n'est pas achevé, et parmi lesquels on a identifié une vingtaine de têtes de guerriers, des corps d'hommes et d'animaux, deux sphinx, divers motifs décoratifs ; une statuette de type asiatique représentant le maître des fauves qui pose la main sur la tête d'un lion ; deux têtes de grandeur naturelle très endommagées ; cinq têtes plus petites, de style « dédalique » ; quatre mains ; quatre yeux ; quatorze orteils.

La plus étonnante trouvaille a été celle des objets d'or : une vingtaine de feuilles, longues de 0 m. 20 environ, larges de 0 m. 05, ornées de motifs décoratifs : traits ondulés, spirales, rosaces ; deux bracelets, deux palmettes, deux grandes rosaces, cinq plus petites ; sept mufles de lion en bronze doré ; une vingtaine de têtes de clous dorés ; trois petits bijoux en forme de fleurs ; trois plaques de bronze doré représentant l'une un griffon, les deux autres une Gorgone ; deux plaques de 0 m. 35 de haut sur 0 m. 15 de large, divisées chacune en huit tableaux décorés de sphinx, griffons, panthères, lions, taureaux, pégases, cerfs, bouquetins. Ces objets d'or décoraient des statues chryséléphantines, dont on a retrouvé, outre les têtes, les mains et les pieds en ivoire, de grandes plaques dorées sans décor.

Le fer (tiges, clous et anneaux) servait d'armature aux objets d'ivoire et d'or.

Ces statues ont été enfouies dans les fosses après un incendie, sans doute au v^e^ siècle, puisque le brûle-parfums de bronze et trois masques de terre cuite datent du début du v^e^ siècle.

Il appartiendra aux archéologues français d'étudier ces objets, lorsqu'ils auront été nettoyés, afin de reconstituer les ensembles et de préciser leur époque et leur origine. R. Demangel.

Les origines du Labyrinthe.

Signalons une récente étude, parue dans un recueil anglais[1] qui est composé de recherches différentes concernant les rapports des mythes et des rites, mais a pris le nom de *The Labyrinth*, précisément à cause de l'étude initiale de C. N. Deedes sur cette conception

1. S. H. Hooke, *The Labyrinth*, London, 1937 ; un compte rendu de toutes les dissertations du recueil est donné par E. Dhorme, *RHR.*, 117, 1938, p. 271 sqq.

du palais « dédalique ». L'auteur a recherché là les origines du Labyrinthe en Égypte, sans faire appel aux constructions funéraires de Saqqarah ou d'ailleurs : ce qui n'eût, peut-être, pas été inutile. En tout cas, les sceaux de l'ancien Empire montrent déjà la représentation typique. Sur une plaque de stéatite de Memphis, datée du temps des Pyramides, le modèle adopté par les Crétois est figuré (p. 7, fig. 7). La glyptique crétoise a *répété* le Labyrinthe, avec ses méandres, et non sans variante, tel qu'il existait dans la vallée du Nil ; mais ce n'est pas seulement un dieu qui y était « emprisonné » : tel Osiris à Abydos. Le Labyrinthe crétois recueille le héros Thésée qu'il « tente » ; la tête de taureau y est associée, d'où la légende du Minotaure (cf. les monnaies de Cnossos, fig. 9, 15, 16). Pour M. C. N. Deedes, le Sanctuaire d'Abydos a conditionné non seulement l'extérieur des Labyrinthes, mais leur destination rituelle : ces monuments auraient été, en quelque sorte, le *théâtre* de la mort mimée du roi-dieu, avec résurrection : les danses d'accompagnement des cérémonies mystiques manifestaient le deuil public, et servaient aussi, prophylactiques, à repousser magiquement Seth et ses alliés, adversaires du dormant. C'est ce drame que la Grèce aurait recueilli et animé à son tour ; ainsi les théâtres de Grèce (p. 33) ne seraient que les succédanés des Labyrinthes d'Égypte ou de Crète : aires circulaires de danse à l'origine (cf. l'aire dédalique décrite dans l'*Iliade* et l'aire delphique du *Stepterion*), avec, au centre, l'autel recevant la statue divine. La danse enchevêtrée du chœur tragique aurait reproduit la *Géranos*, apportée de Crète par Thésée. M. C. N. Deedes s'est occupé, à la fin de son travail, des représentations du Labyrinthe jusque sur les églises médiévales.

Il sera permis de trouver que la part faite à la Grèce propre a été peut-être, dans cette étude, un peu trop réduite. Les Grecs ont eu de célèbres Labyrinthes, ailleurs qu'en Crète, à Lemnos notamment ; il y en eut aussi en Étrurie (*tombe* dite de Porsenna). Le nom est resté attesté à Didymes, et N. Svoronos (*Journ. intern. arch. numism.*, 1901, p. 1 sqq.) avait déjà vu qu'à Épidaure, la ruse architecturale des trois anneaux intérieurs de la Rotonde prolongeait, en plein IVe s.[1], le dispositif du palais hors duquel le fil d'Ariane assurait le retour.

Or, l'expiation du meurtre d'Androgée comportait un sacrifice funéraire mimé par des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles, composés comme au théâtre (Catulle, *Épithal.*, 78).

Les maisons d'Olynthos utilisent encore des Labyrinthes encadrés dans leurs pavements de mosaïque : c'est que le symbole avait évolué partout vers la représentation du voyage de l'âme à travers la vie, de la naissance à la mort (F. Müller, *Ac. royale Amsterdam*, 78, B, 1934)[2].

Ch. P.

---

1. Sur la date, F. Robert, *Rev. archéol.*, 1937, II, p. 240 sqq.
2. L'auteur repousse là l'allusion à la *Labrys*, et a cherché une autre étymologie, avec λᾶας, pierre, *lapis*.

Xerxès, les Ioniens révoltés et l'Acropole d'Athènes.

M. A. Foucher a bien voulu attirer notre attention sur une inscription de Xerxès, trouvée en 1935 par l'Institut oriental de Chicago ; provenant du coin Sud-Est de la terrasse de Persépolis (E. Herzfeld, *Altpersische Inschriften*, 1938, n° 14, p. 27 sqq.), elle dit en résumé :

1. Un grand dieu est Ahura-Mazdā qui a créé cette terre (l. 1-6).
2. Moi Xerxès, le grand roi, le roi des rois (l. 6-13)...

Vient ensuite le passage suivant :

3. Le roi Xerxès dit : énumération des provinces (dahyāva) qui font partie de son empire (31, en y comprenant la Perse), et parmi elles :

Yaunā tya drayahiā dārayanti
uta tya paradraya dārayanti :
C.-à-d. : « les Ioniens ceux qui habitent (les îles de) la mer
et ceux qui habitent au delà de la mer » (cette mer étant naturellement la mer Égée).

Nous donnons ensuite la transcription d'Herzfeld, *l. l. :*

4. « Spricht Xerxes, der König : als ich König wurde, waren unter diesen oben erwähnten Provinzen, solche, die aufrührerisch wurden. Darauf brachte mir Ahura-mazdā Hilfe ; durch Ahura-mazdā's Willen, unterwarf ich jene Provinzen und stellte die Ordnung in ihnen wieder her.

Und unter jenen Provinzen waren solche, wo zuvor die *daivā* verehrt wurden ; darauf machte ich, durch Ahura-mazdās Willen jene daiva-ställe dem Erdboden gleich und erliess das Verbot : « die daivā sollen nicht verehrt werden ». Wo zuvor die daivā verehrt wurden, da verehrte ich mit Rtam[1] dem brazmanischen. Und auch andres gab es, das missbraüchlich gethan wurde, das machte ich recht.

Das was ich that, that ich alles durch Ahura-mazdās Willen ».

5. Xerxès le roi dit : qu'Ahura-Mazdā me protège... (E. Herzfeld, *l. l.*, p. 34-5), etc.

On voit sans peine l'intérêt que présente le document de Persépolis, comme commentaire des guerres médiques, sur lesquelles l'histoire a utilisé surtout la tradition grecque.

Le début de cette note était déjà imprimé ici quand nous avons pu lire l'article, intéressant et abondamment documenté, de M. Isidore Lévy, sur l'inscription triomphale de Xerxès : *Rev. hist.*, 1939, I, p. 105-122. L'auteur a pleinement raison de penser, contre E. Herzfeld, que le passage relatif aux Ioniens rebelles d'outre-mer et à leur Acropole, lieu de culte de *daivā*, ou faux dieux : *Daivadāna*, se rapporte bien à l'Acropole d'Athènes. La sainte colline de Pallas a été, au vrai, le « repaire sans nom » où Xerxès proclama la déchéance des « démons »

1. Rtam semble correspondre au sanskrit védique ṛtam (ṛitam) qui signifie « le « juste », le bien » (A. F.) ; cf. I. Lévy, p. 120-121.

ennemis, et célébra Ahura-Mazdā. Au sujet de la trilingue de Persépolis, M. I. L., p. 122, a voulu relever, dit-il, qu'on élève souvent « des monuments impérissables à des victoires sans lendemain ». Pensant peut-être à des événements qui ne se rapportent pas tous à 480, ou à 840, il ajoute : « [Le mémorial de Xerxès] trouvera place à côté de la stèle triomphale de Meša, roi de Moab, annonçant, vers 840 av. J.-C. qu'Israël a péri pour toujours. » — Parmi les traditions *non grecques* concernant l'expédition de Xerxès, qui ont pu parvenir en pays d'Orient — en opposition, comme on pense avec la chronique grecque, selon Eschyle et Hérodote ! — M. I. L. a cité un curieux texte de Dion Chrysostome (XI, p. 367), mettant en scène un *Mède* qui aurait résumé la seconde guerre médique sans la moindre mention de Salamine (I. Lévy, *l. l.*, p. 122, n. 3) : « Après avoir imposé tribut aux Grecs, disait laconiquement le *Mède*, Xerxès retourna en Asie. »

Comme il sera toujours difficile d'écrire l'histoire ! Pour l'Acropole d'Athènes, s'il n'y a pas de raison de douter que Xerxès, en 480, y ait bien sacrifié à Ahura-Mazdā avec les rites du culte du feu achéménide (cf., sur ces rites, Hérodote, I, 131-132 : et l'on songerait aussi à l'anecdote symbolique de l'olivier du Pandroseion *non brûlé !*) les récentes controverses de M. W. Kolbe, contre MM. W. Dörpfeld et B. H. Hill, n'ont pas rendu jusqu'ici plus clair le problème de l'incendie supposé du premier Parthénon. Ch. P.

L'évolution des vases plastiques.

M. P. Knoblauch[1] a bien étudié la représentation humaine dans les vases attiques de forme plastique, datés du IVe siècle. Aux temps de l'archaïsme, la forme humaine était entièrement assujétie à l'architecture du vase ; la recherche d'expression, qui a commencé à Athènes avec le VIe siècle (?), a eu pour effet de détacher peu à peu la forme humaine du vase, soit que l'embouchure jaillisse hors de la figurine, soit que celle-ci tienne le vase dans ses bras, etc.

Puis le vase est présenté à l'arrière de la statuette, tendance courante au IVe siècle ; la statuette est d'ailleurs, alors, traitée souvent avec une technique de relief et non de ronde-bosse (Aphrodite du vase attique de l'Antiquarium de Berlin, p. ex.), ce qui correspond à un affaiblissement du sens plastique, marqué aussi dans les danseuses de terre-cuite : là, le céramiste s'est occupé à des recherches de peintre plus que de sculpteur (graphisme des plis, contrastes, etc.).

A côté, se développe un art qui obéit encore aux règles du classicisme, avec des figurines de formes très solides.

Beaucoup de ces vases ont été funéraires, c'est pourquoi ils représentent si souvent l'Aphrodite chthonienne (vase avec une *protomé* d'Aphrodite à la coquille : Antiquarium de Berlin)[2], le « grand dieu », des démons ailés en costume scythe, etc.

---

1. *Arch. Jahrb.*, 1938, *Anzeiger*, col. 337-358.
2. Sur l'Aphrodite à la coquille et les origines du thème cf. *Rev. arch.*, 1939 I, p. 137.

Les vases du début du IVe siècle marquent la nouvelle orientation de la religion, l'espoir en la vie future, et la tendance à l'humanisation des puissances célestes : le Dionysos d'un vase plastique du Louvre (Knoblauch, fig. 7) a un visage d'homme plus que de dieu, celui de Tübingen (Knoblauch, fig. 8) évoque l'Alexandre à cheval.

O. FRADISS.

La protection du secret des mystères cabiriques.

La mission américaine de l'Université de New-York qui a repris[1] sous la direction de M. K. Lehmann-Hartleben, réfugié en Amérique, les fouilles de Samothrace, a mis au jour entre autres documents, une stèle inscrite, datant de 200 env. après J.-C., mais qui avait dû remplacer alors un texte plus ancien. On y lit, en latin, puis en grec, l'interdiction suivante[2] :

DEORUM SACRA | QUI NON ACCEPE | RUNT NON INTRANT
AMYHTON MH EI | CIENAI

Au-dessous et à droite : un Caducée, *entre deux serpents*. Il eût fallu rappeler le relief de Samothrace et les monnaies de Cyzique où figure *une porte* devant laquelle sont placées deux torches *avec des serpents* (O. Rubensohn, *Die Mysterienheiligtümer in Eleusis und Samothrake*, Berlin, 1892, p. 163 sqq. ; cf. Hérodote, VI, 134[3]). Et l'on sait que pour certaines cérémonies des mystères, on ouvrait temporairement certaines portes qui pouvaient être ensuite murées (F. Sokolowski, *BCH.*, LIX, 1935, p. 382-390).

Cette inscription liminaire de Samothrace vient d'un édifice, très ruiné, à plan rectangulaire, dans lequel M. K. Lehmann-Hartleben pense reconnaître *l'anactoron* mentionné par saint Hippolyte (*Refut. omn. hær.*, V, 8, 9) : là étaient les fameuses images de bronze des Cabires, placées *ante portas* (Varron, *l. l.*, V, 57).

L'édifice a la forme d'un *télestérion*. — On sait que la mission italienne, longtemps dirigée par M. A. Della Seta, a découvert, il y a peu, le Cabirion de Lemnos, faisant là aussi d'importantes découvertes, épigraphiques et autres, dont la publication sera impatiemment attendue (*BCH.*, 61, 1937, p. 468 sqq.). Ch. P.

Fouilles de tumuli thraces en Turquie.

Le Dr Arif Müfid Mansel a communiqué, dans un rapport présenté au deuxième Congrès d'histoire turque (cf. p. 36 sqq.), des notices provisoires sur les fouilles exécutées récemment au tumulus d'Alpulln

1. Un peu inopinément, car, ni la Tchécoslovaquie, ni la France n'avaient renoncé à leurs droits, à la suite des récentes campagnes de MM. A. Salac et F. Chapouthier, dont les résultats sont restés inédits.

2. *AJA.*, XLIV, 1939, p. 133-145, fig. 6 à la p. 139.

3. Cf. aussi F. Chapouthier, *Dioscures*, 1935, p. 176-177. Sur la curieuse aventure de Miltiade à Paros, lorsqu'il voulut forcer l'entrée du sanctuaire des dieux infernaux.

en Thrace, par ordre du Gouvernement turc (1936). Ce tertre ne recélait pas de tombeau ; il s'agit d'un *tépé* d'habitation, où l'on a trouvé de la céramique analogue à celle de l'âge du Bronze dans les pays danubiens. En 1937, ont été ouverts trois des quatre tumuli voisins de Lüle-bourgaz (3 k. 5 à l'Est) ; l'un d'eux, haut de 11 m. et d'un diamètre de 65 m., a livré deux tombeaux du IIe s. apr. J.-C. : l'un était installé à 11 m. de profondeur ; on y a recueilli des bijoux, des verreries, un coffret en bois avec cadenas et serrure (fig. 12) décoré d'appliques à figures (Satyres, Gorgones). Le cadavre, d'une femme, avait été incinéré dans une grande fosse, puis transporté de là dans une plus petite fosse, centrale.

Un second tombeau, plus riche, fut découvert sur le côté Ouest du tumulus à 2 m. au-dessus du sol actuel, formé d'une cuve rectangulaire de pisé et fermé par des briques ; le squelette tenait encore un miroir à main décoré extérieurement d'un groupe Néréide-Triton ; on a recueilli des bijoux, des ustensiles de toilette et de cuisine. La tombe était aussi d'une femme. Là aussi a été trouvé un grand coffret en bois à serrure, avec cadenas et clé, décoré de figures d'applique, bustes de divinités et masques dionysiaques. Ch. P.

L'exploration anglaise des territoires de l'Oxus (Afghanistan septentrional).

Une expédition anglaise a été conduite en ces régions par M. Evert Barger, aux frais du Victoria and Albert Museum et de la Soc. Royale de géographie (*Illustr. London News*, 22 avril 1939, p. 682-683) : elle a exploré la région de l'Oxus qui forme la limite entre l'Afghanistan et le Turkestan russe ; son travail se joint ainsi à celui de M. Foucher à Balkh, à celui de la Mission française Hackin, exploratrice, actuellement, des provinces Kaboul-Bamyan, plus au Sud (Hadda, Begram).

Diverses dynasties grecques ont subsisté par là entre les monts de l'Hindu-Kush et l'Indus, 130 ans après l'expédition d'Alexandre, avant d'être détruites, comme on sait, par les invasions venues de l'Asie Centrale.

La Mission anglaise a recueilli des sceaux grecs et sassanides, montrant à l'évidence des influences post-alexandrines sur l'ancien art afghan. Mais de tels objets, dira-t-on, voyageaient. Ce qui est le plus important, c'est qu'on a découvert aussi deux bases de colonnes hellénistiques, d'ordre ionique, à Kunduz (Badakhshan, ancienne Bactriane) : c'est là, selon les missionnaires, le premier témoin d'architecture grecque trouvé en Asie Centrale. Les bases ont dû appartenir à un temple ou à un monument public local. Il y a aussi, à Kunduz, les restes, en partie conservés, d'une ancienne forteresse datant probablement des Sassanides : les ruines ressemblent à celles de la citadelle parthe de Takht-i-Suleiman (*Illustr. London News*, 26 fév. 1938).

Au delà de la Bactriane, les explorateurs ont suivi ce qu'on appelle la « route de la soie », vers l'intérieur du Badakshan. La capitale était

probablement à Baharak (entre Faizabad et Jurm). D'importantes ruines y ont été repérées. La région a encore bien des secrets à révéler, qu'on n'a pas assez attendus en d'audacieuses synthèses. Ch. P.

La Victoire d'Auguste dans la Curie romaine.

On vient d'identifier l'emplacement exact qu'occupait, dans la Curie impériale (ex-Église St-Adrien), la statue consacrée, en 29 av. J.-C., par Auguste, dans *l'aula* du Sénat romain. On sait qu'elle provenait de Tarente. A la mort de l'empereur, la Victoire d'Auguste participa au cortège funéraire. On lui rendait un culte sur un autel placé lui-même dans la Curie, et elle était la protectrice officielle du Sénat : on la trouve mentionnée jusqu'aux premières années du v^e^ s.

Elle occupait le fond de *l'aula*, sur un *podium :* tribune officielle, déformée par des superpositions tardives, mais qui a été dégagée, et dont on a retrouvé en partie les revêtements en placage de marbre : les traces d'un incendie sont partout visibles de ce côté. Sur le *podium* apparaissent, adossés à la paroi, les restes du piédestal même de la Victoire. Selon M. Bartoli, l'incendie serait celui qu'alluma Alaric en 410, époque où la statue dut disparaître : elle était petite, à en juger par les dimensions de son socle, qui atteignent un peu moins d'1 m. au côté. Quant à l'emplacement, il correspond aux indications données par Hérodien pour la première moitié du III^e^ s. : l'autel était près de l'entrée, pour que les sénateurs pussent, en passant, l'encenser, comme il était prescrit. La statue occupait, par contre, le fond de l'*aula*.

La restauration de Dioclétien n'avait rien changé à ce dispositif ; ainsi, la Victoire augustéenne resta jusqu'au bout, de son poste surélevé, bien en vue de toute l'assemblée, même aux temps des revers.

Ch. P.

Pinacothèques antiques.

M. A. W. Van Buren a consacré aux lieux de conservation, et à la présentation des tableaux peints, dans l'antiquité — donnant une attention particulière aux « pinacothèques » pompéiennes — un intéressant travail, paru dans les *Memoirs of the American Academy in Rome*, XV, 1938, p. 70-81, pl. V-VIII. — On regrettera que, dans cet article si bien documenté, il ne soit fait aucune allusion au travail de R. Vallois, sur les πίνακες *déliens : Mél. Holleaux*, 1912, p. 289-299. Pour les *stylopinakia*, la documentation est non moins lacunaire, car il eût fallu, afin d'expliquer le *stylopinakion* de l'enceinte d'Apollon à Pompéi, voire les sujets décrits par l'*Anthologie Palatine*, dans le temple de la reine cyzicène Apollonis (p. 73 sqq.), se reporter aussi à des études déjà parues concernant les *bômospeira*. M. Marcel Bulard a noté récemment, ici-même (*R. A.*, 1939, I, p. 185-186) combien il pouvait être dangereux, en travaillant sur Pompéi, d'ignorer Délos. Redisons-le. — Les stèles à médaillon de bronze du Philadelpheion de Délos, devenu temple de l'Agathé Tyché, si heureusement étudiées par R. Vallois et A. Plassart, notamment, eussent été ici explicatives.

J'en ai montré l'intérêt dans les *Mélanges Maspero*, en 1935. Je remarque encore que le pinax de marbre de la *Casa degli Amorini dorati* (pl. 6 en haut et à g.) pouvait être rapproché, non seulement de celui qu'on voit sur les reliefs Grimani (Vienne), mais aussi de tous ceux qui figurent dans la série des « Pseudo-Visites à Icarios », dont j'ai traité (*AJA.*, 1935), en en indiquant le vrai sens ; et tout cela dérive, en effet, des reliefs sur piédouches, comme il y en avait dans le *téménos* des Échélides, au Phalère, p. ex. : reliefs pour lesquels l'article récent de M. O. Walter devient l'exégèse la plus sûre (*R. A.*, 1939, I, p. 143 sqq.).

Dans la liste des composés de θήκη, il eût fallu faire figurer l'énigmatique κορυθήκη du Gymnase de Délos, devant laquelle J. Audiat a avoué son embarras, *BCH.*, LIV, 1930, p. 117. Je crois bien qu'elle servait de case pour déposer les casques de cuir des pugilistes. Ch. P.

Cimetières latins.

M. G. Calza a décrit, avec le soin qu'il apporte à tous ses travaux, une cinquantaine de tombes dans le cimetière dont il poursuit l'exploration le long de la Via Laurentina, à Ostie (*Not. scav.*, XIV, 1938, p. 26-74, pl. I-IV) : l'ensemble de ces tombes est situé au point de croisement de l'antique Via avec l'autostrade moderne Rome-Lido. Les fouilles de Visconti, en 1865-66, nous avaient rendu là les tombes dites d'Orphée et Eurydice, des Caecilii, de Geminius et des Claudii. Les peintures enlevées sont au Latran et à la Bibliothèque Vaticane : le site avait été abandonné depuis lors. M. G. Calza en a repris l'exploration méthodique, dégageant deux états de la nécropole (pl. I-II) : entre le début de l'époque augustéenne et l'ère des Sévères, période pendant laquelle les inhumations se sont continuées là, avec une interruption, du milieu du IIe s. au début du IIIe. En certains endroits (fig. 6, 7, 16) les tombes de l'époque augustéenne et du IIIe s. se superposent (description détaillée, p. 46 sqq.).

Ce cimetière semble avoir été particulier aux affranchis impériaux d'origine grecque et orientale qui s'étaient installés à Ostie ; ils exerçaient de petits métiers. Cinq groupes de tombes se distinguent (p. 37) parmi la quarantaine de monuments explorés, d'après les dates et la décoration. On rencontre, au début, des enceintes (pl. III en bas) du type de la fin de la République et du commencement de l'Empire, à ciel ouvert, faites pour des incinérations. Elles ont été remplacées plus tard, et manquent à la nécropole de Porto (Isola Sacra), qui a commencé avec le Port de Trajan.

Signalons parmi les peintures, tombe 9, un Somnus ailé (fig. 18), postérieur à la fin du Ier s. : gracieuse vision déjà angélique. La tombe 18, du niveau augustéen est décorée d'une figure isiaque environnée de colombes, symbole de l'Isis funéraire (Min. Felix, *Octav.*, 2). Elle était décorée à l'intérieur, parois et voûte, de stucs blancs très soignés, pl. IV, avec motifs *dionysiaques* (Ménade dansant, fig. 19), masques, scènes de culte en plein air, symboles et idoles de goût alexandrin : cette ornementation s'apparente à celle de la Far-

nesine; elle est antérieure à celle de la Basilique de la Porta Maggiore. Les souvenirs du symbolisme hellénistique la distinguent, ce qui ne surprend guère à l'époque augustéenne. Dans d'autres tombes, on a recueilli des peintures de la première moitié du IIe s. (tombe 22, paysage nilotique) ; un tableau du IIIe s. montre un Hercule à la massue et au canthare, près d'une petite figure de prêtre sacrifiant, qui dénonce la persistance de thèmes déjà connus dans la colonie délienne aux temps de la République (A. Plassart, *BCH.*, 1916, p. 186 sqq.). Cf. *Arch. Jahrb.*, 52, 1937, A., col. 380.

C'est la tombe 33 qui avait pour décor la peinture du Mus. du Latran : Orphée aux enfers. Ch. P.

Au Musée d'Autun.

Au Musée de l'Hôtel Rolin, fondé en 1880 par la Société éduenne, la Salle d'Aboville réservée aux fouilles de l'oppidum de Beuvray présente — avec un ordre qu'on pourrait souhaiter voir réviser — parmi les tessons trouvés en ce haut-lieu gaulois, des fragments de céramiques peut-être méditerranéennes et orientales, qui poseraient au sujet de la fréquentation primitive de ce Mont sacré un intéressant problème. Un tesson est étiqueté mycénien[1] ; d'autres comme appartenant à des séries céramiques de la Méditerranée orientale. Ils ne figurent pas dans l'album des fouilles et nous recommandons aux spécialistes la question de provenance, de signification.

Signalons aussi, au Musée d'Autun, deux ivoires syriens de la collection de Vogüé, crus perdus : une plaquette représente une femme qui respire une fleur ; l'autre document, incomplet par le bas, montrait un griffon ailé sous un bandeau guilloché. Ch. P.

Les fours d'Alésia.

On n'a pas oublié la querelle des fours d'Alésia qui, il y a quelques vingt-cinq ans, fit couler pas mal d'encre. Les uns reconnaissaient, dans le monument dégagé, un sanctuaire dolménique, d'autres, plus prosaïquement, un four de boulanger. Les *CRAI* (1939, p. 51-59) apportent un ultime écho à cette longue controverse. Dans les dernières fouilles qu'il conduisit à Alise-Sainte-Reine, le regretté Ct Espérandieu a découvert, au cours de l'été de 1938, les ruines d'un four gallo-romain dont la sole, supportée par des piliers, était recouverte d'une voûte. Parmi l'épaisse couche de charbons, encore en place, il a recueilli un râteau destiné à enlever les cendres et plusieurs douilles paraissant se rapporter à des outils professionnels. Le four était enfermé dans une chambre, entièrement remplie par la sole. Tout auprès s'étendaient les restes d'un hangar.

---

1. Les *lagynoi* hellénistiques à jour clair, décorés en ton couleur chamois, prêtent parfois à confusion avec les vases mycéniens. Le matériel mériterait d'être réexaminé par des spécialistes.

La découverte vient heureusement confirmer l'interprétation, proposée dès 1912, par le Ct Espérandieu, et règle la question en faveur des boulangers. R. L.

Un bâton sacerdotal celto-britannique.

Les documents archéologiques n'apportent que d'incertaines précisions sur le caractère de la divinité adorée dans les petits sanctuaires campagnards de la Gaule et de la Grande-Bretagne à l'époque romaine. La même obscurité s'étend sur tout ce qui concerne la nature et les modalités du culte. La mosaïque de Lillebonne, la statue de Diane (?) découverte dans un puits voisin du *fanum* de La Romanette se rapportent à un culte de la déesse chasseresse. Mais c'est à peu près tout ce qu'il est permis de supposer.

Un récent article de M. R. G. Goodchild, *A Pries't Scepire from the romano-celtic Temple at Farley Heath, Surrey*, publié dans *The Antiquaries Journal*, vol. XVIII, 1938, p. 390-396, apporte au débat une pièce qui n'avait pas encore été utilisée. Il s'agit d'un objet, découvert au mois de mars 1848, dans les ruines du *fanum* de Farley Heath et entré dans les collections du Musée Britannique en 1853. Il comprend deux parties distinctes : une monture en fer, avec un anneau assez épais et un clou à tête ronde ; puis une mince bande de bronze ornée de reliefs tracés au repoussé (fig. 1). Un dessin de Martin Tupper, exécuté en 1849 et conservé à l'Ashmolean Museum, présente une ingénieuse reconstitution de l'ensemble : à la partie supérieure d'une hampe de bois à laquelle elle était fixée par l'armature de fer, s'enroulait en spirales la bande de bronze dont les représentations, tantôt verticales, tantôt horizontales, conservent toujours leur aplomb.

Dans un encadrement de grénetis, apparaissent trois groupes de figures très grossièrement exécutées, animaux, personnages, outils. Les premiers sont difficilement identifiables, deux oiseaux dont on peut seulement affirmer qu'ils n'appartiennent pas au genre aigle, et deux quadrupèdes, bœuf, porc, ou plutôt chien. La figure masculine du centre, debout et nue, tient un marteau ou un maillet à longue hampe ; un casque conique, plutôt qu'un bonnet, apparaît au-dessus de la tête. Du second personnage seule la tête, coiffée d'un casque à garde-joues a été représentée. Immédiatement au-dessous est une roue à multiples rayons. L'un et l'autre paraissent être en rapports avec une figure assez énigmatique dans laquelle on a proposé de voir l'armature d'un trophée et, dans ce cas, on pourrait interpréter ces deux pièces comme un casque à visage et un bouclier. Deux tenailles de forgeron et un marteau sont souvent accostés de signes inintelligibles, figurant peut-être les traces d'une écriture incomprise ou, plus simplement, de caractère ornemental.

M. R. G. Goodchild a très justement signalé dans cette décoration un mélange d'influences celtiques et romaines, aussi bien religieuses qu'ornementales. Dans le personnage central, il propose de reconnaître iune mage de Vulcain et rappelle que la région de la découverte

possédait des exploitations minières antiques. La représentation de marteaux et de pinces de forgeron vient confirmer cette hypothèse. Mais il est possible, croyons-nous, d'aller encore plus loin dans l'interprétation de ce curieux monument.

La diversité des figurations, personnage, animaux, outils, corres-

Fig. 1. — Bâton sacerdotal de Farley Heath.

pond au caractère, toujours changeant et instable, de la divinité celtique. Henri Hubert (*Revue archéol.*, 1915, I, p. 26-39) a reconstitué ce double travail de définition et de représentation qui s'est accompli dans les religions celto-romaines. Il ne faut pas oublier que la traduction en latin des noms de ces dieux eut pour conséquence de préciser violemment le caractère d'entités mystérieuses et ins-

tables. L'imagerie religieuse des conquérants en concrétisant des conceptions trop fluides leur apporta le secours de ses images typiques et de ses attributs plastiques. C'est ainsi que prirent naissance des figures composites dont le bâton de Farley Heath apporte un nouvel exemple.

Le personnage de Vulcain, tel qu'il apparaît sur ce monument, n'est pas aussi simple qu'il apparaît : il participe de la nature de plusieurs autres entités divines. De même que le Vulcain de l'autel parisien de Notre-Dame, il est très voisin de Mars dont il porte le casque et dont le souvenir est évoqué sur la bande de bronze par le trophée. La présence, deux fois répétée, du chien témoigne d'une association avec le dieu au maillet. Il n'est pas jusqu'au bouclier, dont les multiples rayons rappellent une roue, qui ne parle en faveur d'un rapprochement avec le dieu à la roue. Le marteau à long manche est, lui aussi, bien près de celui que tient Sucellus, le bon frappeur.

Ces associations sont choses courantes dans le panthéon des Celtes continentaux ou insulaires (R. Lantier, *Mon. Piot*, XXXIV, 1934, p. 56). Le bâton britannique permet de saisir un nouvel aspect de cette divinité hybride, aux aspects changeants et complexes, dont le type se prête à des multiples combinaisons; sous celles-ci se cache le grand dieu du monde des Celtes, dispensateur des biens de la terre et maître de ce monde infernal où se brasse la boisson d'immortalité. R. L.

Une statuette d'or de l'époque des Invasions.

Il y a quelques années, M. Julien Chappée me communiquait les photographies d'une statuette en or, haute de 0 m. 114, entrée depuis dans la collection de M. Bliss, à Washington (U. S. A.). M. Herbert Kühn vient de la publier dans *IPEK.*, t. 12, 1938, p. 176-178 et pl. 58, 1-3, et indique qu'elle fut découverte, en 1925, aux environs du Mans (Sarthe) (fig. 1). Les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Paul Cordonnier, conservateur du Musée de cette ville, permettent d'apporter quelques précisions sur le lieu et lescirconstances de la trouvaille.

Le « bonhomme en or » a été découvert dans le sable, entre les racines d'un pin, dans la sapinière située entre les routes de Parigné-l'Évêque et de Ruaudin, au lieu dit « Butte-de-la-Ferme », à la sortie actuelle de Pontlieue-Le Mans. R. L.

Fig. 1.
Statuette d'homme en or.
Butte-de-la-Ferme
Le Mans (Sarthe).

Une nouvelle image du dieu cavalier.

Je dois à l'obligeance de M. Beurdeley, conservateur du Musée de Vichy, la photographie d'une statue du dieu cavalier au géant, découverte, le 13 mars 1939, dans la sablière de La Grave, sur une colline dominant la bourgade de Neschers (Puy-de-Dôme). Elle était placée, à environ deux mètres de profondeur sous le sol, dans une cachette protégée par un blocage de pierres sèches. Le Dr A. Morlet a donné de ce groupe une description (*Mythologie gauloise. Statue du « dieu à l'hippophore » découverte à Neschers.* Vichy, Collon, 1939, in-8°, 14 p., 3 fig.).

Au début du mois de mai, la Compagnie fermière de Vichy, propriétaire de la statue, a bien voulu la confier à l'atelier du Musée des Antiquités nationales pour restauration. Il nous a été ainsi possible de l'étudier directement.

Le groupe, cheval, cavalier et géant (fig. 1), repose sur une base rectangulaire, très irrégulièrement taillée et dont l'instabilité est en bonne partie la cause des accidents survenus au monument (long., 0 m. 72). La hauteur totale n'atteint pas 1 mètre (0 m. 94).

Le cheval, cabré sur les jambes postérieures, est supporté par un géant, représenté à mi-corps, en avant du groupe. Il y a un déséquilibre accentué entre les diverses parties du corps de l'étalon : l'encolure est trop massive, le dos trop court, la tête lourde, aux lèvres entr'ouvertes laissant voir les dents. L'arrière-train est d'une telle gracilité que les jambes n'ont pu résister. Entre les oreilles, minuscules, se dresse une touffe de crins. La crinière, courte, mais non coupée, ondule sur l'encolure. En arrière de chacune des jambes, apparaît, profondément gravé, un long sillon vertical délimitant l'emplacement des poils, taillés droit.

Le harnachement est détaillé avec minutie : bride, têtière, frontal, sous-barbe et muserolle. Deux courroies (longe-poitrail et avaloir), passant sous le poitrail et la queue rapportée, aujourd'hui disparue, sont ornées de franges de cuir retombant sur les épaules et la croupe. Elles maintenaient une selle à troussequin, ornée sur les côtés de carrés, et de dents de loup dans le bas.

Le dieu cavalier, le bas du visage en partie caché par une barbe touffue, la chevelure rejetée en arrière, tient les rênes de la main gauche. Le bras droit, dont seule la main subsiste, brandissait un objet disparu, peut-être un trait de foudre. Le visage offre les caractéristiques des œuvres sorties des ateliers des sculpteurs gaulois ; grands yeux, menton proéminent et lourd, front bas. Le personnage porte une cuirasse étroitement appliquée sur le torse, terminée sur les cuisses par un jupon plissé. La figure n'est pas sans présenter une certaine allure, le haut du corps tourné de trois quarts à droite. Dans le dos, un sillon oblique souligne la torsion du buste.

Le géant, représenté à mi-corps, supporte sur les épaules l'avant-train du cheval et soutient la patte droite de sa main ramenée sur la tempe. Du côté opposé, seule l'amorce du bras et de l'épaule est indiquée. Il montre un visage démesuré, à la large face, ridée au front,

Photo Mus. Antiq. Nat.

Fig. 1. — Le dieu cavalier de Neschers (Puy-de-Dôme).

aux yeux globuleux, au nez camard, dépourvu de tout système pileux. Le menton, puissant, se perd dans le socle. Une curieuse impression d'effort soutenu se dégage de cette figure. Elle est due à la façon très particulière dont elle a été traitée. L'attitude du géant est entièrement différente de celle représentée sur les autres groupes du dieu cavalier. Normalement la tête du porteur devrait apparaître entre les deux pattes antérieures du cheval. Or, à Neschers, elle occupe l'emplacement de la poitrine et toute trace de cou a disparu. Cette conception étrange, et contraire à toute réalité, accentue puissamment le caractère de force bestiale du géant.

Parmi les déblais, recueillis dans la sablière, au moment de la découverte, deux fragments qui n'appartiennent pas au monument, semblent indiquer la présence d'autres sculptures. L'un d'eux, une roue, n'a pas sa place sur le groupe ; un autre, en pierre de nature différente, est indéterminable.

On connaît déjà, en pays arverne, trois monuments du dieu cavalier au géant : groupe de Lussat (Puy-de-Dôme), bizarrement exposé en deux morceaux aux deux extrémités de la grande salle du Musée de Clermont-Ferrand (Espérandieu, *Recueil*, n° 7031) ; groupe de La Jonchère (Puy-de-Dôme), actuellement conservé au hameau de Grenier (*ibid.*, n° 7035) ; groupe de Glane-Montégut (Puy-de-Dôme) « sur un mur » (*ibid.*, n° 7036). On pourrait peut-être encore rattacher à ces représentations une tête d'homme barbu du Mont-Dore (*ibid.*, n° 1597). On remarquera sur ces diverses statues que l'anguipède ou le géant n'est jamais représenté couché ou foulé aux pieds du cheval, mais assis, agenouillé ou à mi-corps et supportant des épaules et des mains le poids du groupe équestre.

Toutes ces images offrent entre elles des ressemblances étroites et paraissent appartenir à un même atelier arverne, ayant conservé les traditions des tailleurs de pierre gaulois.

Dans la série des dieux cavaliers au géant, le groupe de Neschers occupe une place très particulière. Non seulement aucune trace d'anguipède n'apparaît, mais encore la manière très curieuse, irréelle même, dont le torse et la tête du géant ont été traités, contribue à lui donner un caractère d'indiscutable originalité. Là, encore, apparaît, sous une forme nouvelle, ce goût caractéristique des Celtes pour les formes tourmentées, et qui cherche à s'évader dans l'abstrait.

Dans la banalité de ces figures, je ne connais qu'une variante qui pourrait être, non pas rapprochée, mais signalée comme présentant, elle aussi, un caractère particulier : c'est le groupe de Grand (Vosges) (Espérandieu, *op. cit.*, n° 4898), où le cheval est supporté par un génie debout, portant un trait de foudre. R. L.

Enlèvements de Perséphone dans l'art moderne.

M. P. Frankl (*Oud. Holland*, IV, 1938) a fait une étude comparative curieuse sur la manière dont trois artistes modernes, notamment, ont traité le célèbre thème antique du Rapt de Coré : chacun y apportant son tempérament et les tendances de son pays, de son

temps. Sur l'œuvre de Lambert Sustris, nous avons — conservées au Fitzwilliam Museum de Cambridge, depuis 1936 — des gravures de Sadeler et Delignon. Elles permettent de constater que diverses retouches ont été tardivement introduites : car la vue de l'Acropole d'Athènes qui apparaît dans le fond du tableau n'a pu être, par exemple, rajoutée qu'après 1808, au plus tôt, à en juger par l'état des ruines évoquées là.

On constate de grandes analogies entre le *Rapt* composé par Lambert Sustris et un tableau de Rembrandt consacré au même thème : il paraît ainsi probable que le célèbre artiste hollandais avait vu la composition *et qu'il s'en est servi* (elle avait passé de Padoue en Angleterre par Munich, Amsterdam (?) et Paris). Rembrandt aurait utilisé aussi pour quelques détails ajoutés, la *Perséphone* perdue de Rubens (connue seulement par une gravure de Soutmann).

M. P. Frankl ajoute des comparaisons avec la composition de Coypel sur le même thème antique. Ch. P.

Un thème antique chez Velasquez et Le Nain.

D'un intéressant article de M. P. du Colombier, *Gaz. B.-Arts*, 1939, I, p. 30-39, relatif à la Forge de Vulcain du Château d'Effiat (Puy-de-Dôme), il y a des conclusions à retenir sur les sources d'inspiration des artistes du XVII^e^ s. et leurs emprunts à l'illustration gravée des textes antiques. Ils ne procédaient guère autrement que leurs prédécesseurs médiévaux. — Entre 1629 et 1632, Le Nain avait peint sur la cheminée du Château « Thétis faisant forger par Vulcain les armes d'Achille », en donnant savoureusement à Vulcain et Thétis les traits du maréchal d'Effiat et de sa femme, Marie de Fourcy. Or, les Le Nain ont peint aussi en 1641, comme on sait, *Vénus chez Vulcain* à Reims, d'une présentation comparable. La *Forge* d'Effiat repose la question des rapports de la peinture française avec le milieu romain où peignait Velasquez en 1630, lorsqu'il composa sa propre forge de Vulcain (Madrid, Prado). On a supposé que Mathieu Le Nain était allé lui-même en Italie, vers 1630. M. P. du Colombier a eu le mérite d'interroger une source nouvelle : celle des illustrateurs des poètes latins, et notamment des *Métamorphoses* d'Ovide. Car Ovide (cf. Henkel, *Vorträge d. Bibl. Warburg*, 1926-1927) a été plus que tout autre poète antique — mais non pas exclusivement — traduit par la gravure pendant la seconde part du XVI^e^ s. ou la première du XVII^e^. Des forges de Vulcain sont dérivés deux thèmes principaux des graveurs d'alors : Thétis faisant forger les armes d'Achille, sujet qui est, au vrai, d'*Homère*, mais qui avait été « relayé » en quelque sorte par le pastiche littéraire virgilien : *Vénus faisant forger les armes d'Énée par les Cyclopes ;* ce qui a permis l'introduction de la déesse de l'amour *avec un enfant* (Éros) dans la forge de Reims. — Velasquez a illustré l'autre thème antique, *Apollon venant découvrir à Vulcain son infortune ;* thème qui est d'Ovide, cette fois (*Mét.*, IV, 169-189), et qui se trouve, vingt-quatre ans avant le tableau de Madrid, sur une

illustration de l'Ovide de Tempesta[1] (1606). Les sujets étaient tous consacrés par l'usage du temps, ainsi que les erreurs auxquelles ils ont donné lieu, Vénus ayant sans raison, ici ou là, remplacé Thétis.

Ch. P.

Ingres et l'antiquité.

Beaux-Arts a reposé la question des emprunts d'Ingres, récemment (10 et 17 mars 1939), à propos du médiocre tableau de 1811, *Jupiter et Thétis* (mais non « *Théthys* », comme écrivent MM. J. F. Laglenne et P. Fierens !), qui a figuré à la rétrospective de l'art français lors de l'Exposition de 1937.

Ingres aurait imité une « poterie antique » (?) qu'il avait reçue de son « camarade » Victor Mottez, et qu'il a longtemps conservée, paraît-il, dans son atelier. On a déjà relevé que V. Mottez n'avait guère que deux ans lorsque le tableau d'Ingres fut composé à Rome, et qu'il fut seulement, longtemps après, élève d'Ingres, de 1834 à 1841. M. P. Fierens s'est demandé, à la suite de cette constatation, si ce n'était pas plutôt parce que la « charmante pièce » *rappelait* la Thétis, et « justifiait la déformation du cou qu'on avait reprochée à l'artiste », qu'Ingres aurait fait l'emprunt. C'est beaucoup lui accorder !

Vaine démarche au total[2] : car le fragment V. Mottez a, lui-même, eu une source directe, indéniablement grecque, l'Orphée lyricine du cratère de Géla, à Berlin (50e *Berl. Winckelmannsprogr.*, 1890, pl. II ; cf. aussi Ch. Dugas, *Aison*, 1930, p. 12, fig. 2). Le fragment V. Mottez le reproduit avec quelques déformations déjà (lyre abaissée, bras droit étendu qui, primitivement, actionnait le plectre !). On pourrait rechercher aussi d'autres origines dans la statuaire antique.

D'avatar en avatar, Orphée-Ératô-Sappho est devenu Thétis sur le tableau d'Ingres ; une Thétis, dont le geste (bras) et l'attitude (agenouillée) s'accordent d'ailleurs plus ou moins aussi avec une figure de la Villa Item à Pompéi (ce qu'on eût pu rappeler, car le rapprochement a été déjà fait[3] : il s'agit de la femme agenouillée qui dévoile les *hiéra* du *liknon*). Mais la tension du col de Thétis n'était explicable que pour un chanteur.

« Étudiez les vases ! », disait Ingres assez solennellement : « Je n'ai commencé, ajoutait-il, à comprendre les Grecs qu'avec eux. » Sa collection de vases grecs est à Montauban, où elle mériterait, certes, d'être regardée de plus près qu'on n'a fait jusqu'ici et par un spécialiste. Certains auteurs des notes parues dans *Beaux-Arts* ne le signalent pas, et ils semblent avoir ignoré aussi diverses études de P. Jacobsthal, de D. Rozsaffy, celle-ci attestant déjà que l'une des figures du tableau d'Œdipe avait eu son prototype sur une hydrie du peintre Meidias, conservée au British Museum[4]. Ch. P.

---

1. Plagiée d'après Bernard Salomon.
2. Cf. *B.-Arts*, 31 mars 1939, p. 3, sous la signature Ch. P.
3. Curieux problème, qui ne peut se résoudre qu'en supposant des antécédents (nullement inattendus) à la figure peinte de la célèbre Villa, plus récemment découverte.
4. *Annuaire Mus. B.-Arts de Budapest*, II, 1919-1920.

Histoire et historiens : petites histoires.

Le Bulletin de la *Société des Professeurs d'histoire et de géographie*, janvier 1939, p. 142, nous apporte l'écho d'une étrange inquiétude.

Il paraît, d'après ce texte, que, dans l'enseignement supérieur de l'histoire ancienne, on « risque d'être *envahi* » *(sic !)* « par des agrégés de lettres ou de grammaire, ayant *seulement* passé par l'École d'Athènes ou l'École de Rome ».

« Seulement » est beau ! Ceux qu'alarment tant nos meilleures institutions scientifiques croiraient-ils donc que l'histoire ancienne se peut écrire, et enseigner, sans grec ni latin : hors de la connaissance des documents, littéraires, épigraphiques, ou archéologiques, qui nous viennent *tous* des fouilles ou de l'étude des musées ? Ch. P.

Symposia.

Du récit (*Bulletin France-Grèce*, 1939) d'un Banquet de France-Grèce, qui montre, le 23 nov. 1938, comment la tradition « platonicienne » continue chez nous, on extrairait diverses paroles de M. P. Valéry, agréables, et même justes : lorsqu'il a dit, par exemple, que la plus grande gloire de la Grèce serait « celle qui consiste à être susceptible d'une infinité d'interprétations, toutes exactes ».

M. P. Valéry a aussi déclaré avec bonhomie, parmi ses compagnons de banquet, représenter « la Grèce des gens qui n'ont jamais été en Grèce » (il est président de *France-Grèce*). Il s'est montré d'ailleurs plein de réserve sur le bénéfice que pourrait lui valoir un jour le voyage, s'il le faisait. Ce à quoi il n'est pas très décidé, ajoutait-il : « L'archéologie et la philosophie, *sur place*, corrompraient mon idée fausse, qui m'est chère, qui m'est utile et précieuse : au profit d'une quantité de « vérités », de celles dont on peut bien faire des livres, mais qui n'intéressent pas du tout l'acte de l'esprit. Je veux dire qu'il m'est tout indifférent que tel marbre soit de tel ou tel siècle, et du ciseau de tel ou tel sculpteur ; que, si l'Aphrodite m'enjôle, je n'ai que faire de discours. Je ne lui demande pas ses papiers. »

Voilà parler avec humour et franchise ; devant tant de détachement avoué de ce qui n'est pas l' « acte de l'esprit », comment oser murmurer ici aux organisateurs du Banquet France-Grèce que la première vue de mer représentée sur leur *Bulletin*, au-dessous de laquelle ils ont écrit : « *Delphes : le temple syrien* », gagnerait tout de même à être rebaptisée plutôt : *Isieion de Délos.*

Car Delphes n'était pas une île. Voilà bien de ces « vérités » fâcheuses dont on peut, sinon faire des livres, du moins alimenter l'une de nos *Rubriques*, chère à S. Reinach. Peut-être suffirait-il, dans France-Grèce, du Président de la Société, en tout inimitable, pour représenter la forme d'hellénisme, non nomade, dont l'excellent poète a si spirituellement défini la formule. Ch. P.

Le Moschophore de l'Acropole.

C'est tout à fait indûment qu'il a été affublé du sobriquet de Rhombos : un récent examen m'a permis de le constater sans peine, et sans grande surprise. Devant — ονβος, par quoi commence, en l'état actuel, la dédicace (IG I², nº 469 ; cf. Kirchner, *Imagines*, nº 5 et pl. 2), il manquerait une lettre, s'il faut en croire l'unanimité des commentateurs ; il en manquerait, en réalité, tout aussi bien dix ou vingt : la base a été retaillée latéralement. L'inscription débutait donc sur la partie coupée : peut-être sur la face antérieure elle-même (car la pierre a pu être très large), ou plutôt sur la face latérale tout entière rognée aujourd'hui : en ce cas la largeur de la pierre a pu n'être réduite que de quelques centimètres, et l'on admettrait même volontiers qu'à la mode archaïque, le texte, ayant commencé sur une face latérale et tourné à angle droit pour continuer sur la face antérieure, tournait une seconde fois et s'achevait sur l'autre face latérale. Dans l'un et l'autre cas, une restitution, adéquate vraiment à la statue, deviendrait assez tentante : [Ho δεῖνα : hεκατ]ὸν βῶς : ἀνέθεκεν : ho Παλο... (1) : n'est-ce pas pour commémorer une « hécatombe » qu'aura été dressée l'effigie d'un fastueux donateur, portant l'une des bêtes qui à elle seule devait représenter, évoquer toutes les autres ? Quoi qu'il en soit, et quel qu'il fût, jamais le personnage ne fut surnommé ni « toupie », ni « losange », ni « turbot ».

Pierre de La Coste-Messelière.

(1) Suggérée qu'elle est, et non sans force, par l'image même que « présentait » la dédicace, une restitution de ce genre semble préférable à tout autre qui ferait encore de — ονβος la fin d'un nom propre (Strombos, par exemple). Bien entendu, le nom de la déesse s'y insérerait avec avantage (sans doute avant la mention de l' « hécatombe ») ; bien entendu aussi, l'interponction n'est pas moins inutile entre hεκατόν et βῶς qu'entre ho et Παλο... La graphie βῶς est acceptable : cf. Schwyser, *Griech. Grammatik*², p. 577. Quant à l'emploi de ἀνατίθημι pour indiquer une offrande de bœufs, cf. p. ex. : *Fouilles de Delphes*, III, 1, nº 68.

BIBLIOGRAPHIE

Raoul Montandon, *Bibliographie générale des travaux paléthnologiques et archéologiques (époques préhistorique, protohistorique et gallo-romaine). France,* t. V, *Béarn, Comté de Foix, Guyenne et Gascogne, Languedoc, Roussillon.* Genève et Lyon, Georg & Cie ; Paris, E. Leroux, 1938 ; in-8° de xxxv-437 p., 13 cartes et 1 tableau. — Avec ce cinquième volume s'achève l'œuvre commencée il y a vingt-sept ans, et l'auteur nous annonce qu'à aucun prix, il ne serait disposé à la recommencer. L'examen des cartes topo-bibliographiques fait apparaître des blancs qui, toutes réserves faites quant à l'activité scientifique des sociétés savantes de la région, correspondent à des réalités géographiques et historiques.

Un pareil répertoire est forcément incomplet. Cependant on aurait aimé à voir figurer dans ces bibliographies la mention de répertoires archéologiques tels que ceux d'E. Espérandieu pour le Gard et les Pyrénées-Orientales, du Dr Courent et Ph. Héléna pour l'Aude, de M. Balmelle pour la Lozère, publiés sous les auspices de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. La mention du livre de Ph. Héléna, *Les Origines de Narbonne,* n'eût pas été non plus inutile. R. L.

Quärter. — MM. **L. F. Zotz** et **R. Grahmann** publient un nouveau périodique (Berlin, W. de Gruyter), *Le Quaternaire,* consacré à la Géologie et à l'Archéologie préhistorique. Le premier volume, paraissant en 1938, contient des articles très variés. Nous signalons les plus intéressants : **A. C. Blanc,** *Sur la pénétration et la diffusion en Europe et en Italie du Paléolithique supérieur, en fonction de la paléoclimatologie et de la paléogéographie glaciaires.* — **M. Sauramo,** *Un phoque harponné dans les argiles à Littorines du Nord de la Finlande.* — **A. Jura,** *L'Aurignacien polonais.* — **H. Gams,** *Les résultats des recherches de microstratigraphie pour la chronologie de la dernière glaciation et du Paléolithique récent en Europe centrale et septentrionale.* — **H. Obermaier,** *Le problème des peintures paléolithiques de l'Espagne orientale.* — **S. Brodar,** *Le Paléolithique en Yougoslavie.* — Excellentes mises au point sur des recherches dont quelques-unes sont des nouveautés. R. L.

Luce Passemard, *Les statuettes paléolithiques, dites Vénus stéatopyges.* Nîmes, Teissier, 1938 ; in-8° de 151 p., XVI pl. — Pré-

sentée comme thèse de doctorat à l'Université de Toulouse, cette monographie, dont l'illustration est excellente, offre un répertoire critique des plus anciennes représentations figurées du Paléolithique supérieur. L'appellation de stéatopyge ou de stéatomérique leur fut donnée dès leur découverte. Dans un chapitre spécial, l'auteur discute de la valeur de ces deux termes et de leur application aux statuettes de femmes quaternaires. On en retiendra cette conclusion que ces figurines « ne sont pas, comme on l'a dit, l'image exacte des formes raciales d'une époque, mais bien l'interprétation, plus ou moins précise, des formes constamment vues et désirées » (p. 101). Quelle est maintenant la signification qui s'attachait à ces reproductions de femmes grasses, obèses ou même enceintes ? On a longuement et souvent discuté, et les théories de l'art pour l'art ou du caractère magique qu'on leur attribue continuent à s'affronter. Aucune de ces explications ne satisfait Mme Passemard qui avoue que la destination de ces images reste bien obscure, mais qu'il n'est pas possible de les séparer d'une manifestation certainement attachée à l'idée de la sexualité, prise dans le sens le plus large. R. L.

Maurice Reygasse, *Notes sur la distribution géographique et la morphologie de diverses stations préhistoriques, relevées sur le territoire de la commune mixte de Tébessa (Sud Constantine).* Alger, Baconnier frères, 1938 ; in-8° de 791 p., avec 25 fig. et 22 cartes. — Avec ce premier fascicule, M. Reygasse entreprend la publication d'une suite de monographies consacrées aux stations préhistoriques, découvertes par lui sur le territoire de l'ancien commandement militaire de Tébessa. Des cartes et des croquis de situation permettent de retrouver facilement nombre de stations particulièrement importantes. Cette mise au point, dans laquelle l'auteur est amené à reprendre et à vérifier certaines de ses hypothèses, est assurée d'un accueil favorable auprès de tous les préhistoriens.

L'aspect physique de ces régions a étrangement changé. Au Quaternaire, le climat était bien plus humide, mais le déboisement qui suivit la conquête arabe a transformé ce pays en un steppe, là où à l'époque romaine s'étendaient encore les forêts d'oliviers, abritant d'importants établissements agricoles. Toutes les civilisations paléolithiques et mésolithiques sont représentées dans la région de Tébessa. A El Ma El Abiod, les Acheuléens occupaient des caniveaux de ruissellement asséchés ; à Tazbent, on trouve en place le Chelléen, l'Acheuléen, le Levalloisien, l'Atérien et le Capsien. En contact avec les industries chelléo-moustériennes apparaît le S'baïkien issu, semble-t-il, d'une évolution du coup de poing acheuléen. Au Paléolithique supérieur, l'industrie atérienne occupe une grande place avec ses pointes pédonculées, ses lames, ses grattoirs et des disques. L'outillage de Cheria rappelle celui des hauts plateaux oranais et donne l'impression d'un Atérien tardif de technique très décadente. Le Capsien de Ghedir es Safia, à très gros outillage, celui du Khanguet Saf Saf, d'El Mertah amènent l'auteur à réviser ses hypothèses sur une origine très ancienne de cette civilisation qu'il aurait maintenant

tendance à rajeunir. Le Tardenoisien de l'oasis de Négrim el Quedim le conduit à supposer que l'antériorité de ces formes sur celles d'Europe et leur présence dans des niveaux nettement capsiens, antérieurs au Néolithique, pourrait s'expliquer par une contamination archaïque du Capsien par le Sébilien égyptien. R. L.

Stanley Casson, *Ancient Cyprus, its art and archaeology,* Londres, 1937, 195 × 125, XII + 214 p., 16 pl. hors-texte et 1 carte. — Ce livre de haute vulgarisation, écrit par un archéologue d'un talent très personnel, est intéressant parce que rempli d'observations ingénieuses, en particulier sur l'écriture préhellénique, chapitre important par sa documentation. Mais le défaut est ici qu'une telle synthèse vient tôt : sans parler du fait que les savants suédois n'ont pas encore fait paraître leur volume de conclusions[1], il faut reconnaître que l'archéologie chypriote en est encore à ses débuts : que ce soit pour l'architecture, la sculpture, les religions ou l'organisation sociale, il n'y a presque aucune étude comparable à celles qui ont été faites sur de tels sujets en Grèce ou ailleurs ; si bien qu'à l'heure actuelle nos connaissances sur la « Chypre ancienne » sont sporadiques et sujettes à révision ; en outre, M. St. C. n'étant pas un spécialiste des questions chypriotes, son travail présente les inconvénients — erreurs de détail, opinions toutes faites ou périmées — des ouvrages de seconde main.

Par exemple, M. P. Dikaios, dans la publication de ses fouilles à Erimi[2], indique qu'en l'état actuel des recherches, il n'y a pas lieu de tirer une conclusion précise, ce que fait M. C. (p. 25 sqq.), de l'absence de chaînon entre la civilisation du Néolithique et celle du Bronze ancien ; mais d'autre part, il souligne, après M. Cl. Schaeffer, l'importance des analogies entre les céramiques néolithiques, chypriote et thessalienne, alors que M. St. C. se contente de les indiquer en note (p. 25, n. 1). A deux reprises, reparaît (p. 41-42) une assertion qui semblait pourtant bien abandonnée, suivant laquelle les vases et la culture minoenne, et les anciens vases mycéniens, n'auraient atteint Chypre que par l'intermédiaire de l'Égypte : pourquoi ce détour ? Il est non moins fâcheux que M. St. C. n'ait pas donné à la trouvaille d'un vase entier du M. A. III (p. 207, n. 1) toute l'importance qu'elle méritait à plus d'un titre : d'abord parce que jusqu'ici on écartait la possibilité de contacts entre le monde minoen et Chypre au Ch. A. III et même dans les premiers temps du Ch. M. ; ensuite parce que ce vase a été trouvé sur la côte Nord de l'île, à Lapéthos, port situé sur la route qu'emprunterait naturellement un navire allant de Crète en Syrie.

Au Chypriote récent, M. St. C. est d'accord avec M. Cl. Schaeffer pour admettre l'existence d'une colonisation mycénienne, à laquelle

---

1. Le troisième tome des rapports de la *S. C. E.*, contenant, notamment, les fouilles de Kition, Vouni, Mersinaki, Arsos, n'avait pas encore paru lorsque M. C. a publié cet ouvrage.
2. *The Excavations at Erimi,* 1933-1935, Nicosie, 1938 ; cf. p. 287.

serait liée la fabrication des vases dits « chypro-mycéniens » ou « levanto-helladiques » ; mais il néglige un fait qui règle pourtant la question : à savoir la présence de signes chypriotes, *peints sur le fond de certains vases avant la cuisson*. Par contre, il semble un peu aventuré aujourd'hui d'affirmer que, ni les religions minoenne et mycénienne, ni l'architecture achéenne n'ont laissé de traces dans l'île (p. 61-62, 67 et 161) : on peut se demander jusqu'à quel point l'Acropole d'Idalion, avec ses solides remparts de briques séchées et son escalier souterrain[1], rappelle l'Acropole de Mycènes ; ou s'il est réel qu'il faille voir un *mégaron* dans les salles 5 et 6 de la maison du Ch. M. III de Kalopsida ; mais, s'il est un fait indéniable malgré l'obscurité qui enveloppe la religion chypriote, fait mis en évidence par une nombreuse documentation archéologique, c'est justement l'existence de contacts cultuels entre la Crète, le monde achéen, et Chypre.

Le chapitre sur l'identification Chypre-Alasia n'apporte pas de données nouvelles sur la solution d'un problème très discuté, et M. St. C. n'a pu que souligner (p. 116) le fait qu'aucun document hittite n'a été trouvé à Chypre : sur le coffret d'ivoire d'Enkomi, les affinités artistiques sont tardives, puisqu'il date au plus tôt du XI^e^ s. alors que les textes hittites en cause sont des XIV^e^-XIII^e^ s.[2]. L'étude des ivoires chypriotes est du reste une de celles qu'il faudra entièrement reprendre, de même que la question des patères en métal que l'auteur qualifie toutes de « phéniciennes », alors qu'à en juger par certains thèmes décoratifs, Chypre, centre métallurgique renommé[3], a dû prendre une part importante à leur fabrication.

Les pages sur l'art et la sculpture chypriote, qui abondent en remarques neuves et subtiles, sont parmi les plus intéressantes ; là encore, cependant, il faut relever quelques affirmations aventurées. P. 162, il existe au moins un temple d'ordre dorique à Chypre, celui d'Apollon Hylatès à Curium. P. 162 également, et p. 163, les considérations sur le temple de Paphos sont pour le moins inquiétantes : les savants suédois reprennent du reste la question. P. 164, il faudrait atténuer l'assertion d'après laquelle les monnaies chypriotes auraient été fabriquées par des artistes étrangers à l'île : pour n'en citer qu'un exemple, Baalmelek en 479 fait frapper ses monnaies d'un Héraklès typiquement chypriote ; il semble même, ce qui détruirait l'hypothèse de M. St. C. (p. 183 : « les statues de culte... n'existent pas à Chypre ») que cet Héraclès soit la reproduction d'une statue de culte, que nous pouvons reconnaître également dans un certain nombre de copies en ronde-bosse et sur le relief d'Athiénau représentant le Héros attaquant le troupeau de Géryon. P. 195, pourquoi le magnifique groupe

1. Et son sanctuaire d'une divinité agraire, à laquelle succédera à l'époque géométrique le culte d'une Anat-Athéna.

2. Le motif du guerrier attaquant un griffon se trouve sur un manche de miroir et non sur un des petits côtés du coffret, qui sont décorés de paires d'animaux affrontés : motif d'origine mésopotamienne, mais qui d'après le style, avait d'abord fait étape dans le monde achéen.

3. Lycophron, *Cassandra*, v. 854, qualifie les coupes d'airain de Ταμάσιοι κρατῆρες, par allusion à la Tamassos chypriote, ville minière.

trouvé à Vouni, transcription en bronze d'un motif fréquent à Chypre (deux lions attaquant un taureau) est-il « presque certainement une importation » ? Un peu plus loin, en affirmant que les Chypriotes ont été réfractaires à toute influence dorienne, il ne faudrait pas cependant tenir pour négligeables certains faits, comme la présence, à Idalion, du culte d'un Apollon Amycléen, ou la mention de l'existence d'une Lacédémone, à l'intérieur des terres.

De ce dernier chapitre, il ressort clairement que pour étudier désormais l'art chypriote, il faudra faire la discrimination entre les œuvres maîtresses et la production secondaire, *industrielle*, plus importante à Chypre qu'en aucun autre centre hellénique. Des chefs-d'œuvre, nous en avons maintenant beaucoup, depuis les documents d'Haghia-Irini jusqu'à ceux des sanctuaires gréco-romains de Soli : c'est à partir de cet ensemble qu'il sera possible de régler le problème des origines et celui des influences, de déterminer les provinces d'art, les écoles, les ateliers des maîtres sculpteurs, bronziers, coroplathes, potiers, orfèvres, qui ont existé à Chypre comme ailleurs, et de tracer l'évolution d'un art qui a eu son individualité, ses qualités, et même, quoiqu'à un moindre degré, son rayonnement tout autant que l'art égyptien ou l'art grec. Simone Besques.

P. Dikaios, *The Excavations at Erimi,* 1933-1935, Nicosie, 1938, in-4°, 76 p. — Ce rapport final sur les fouilles d'Erimi complète, et rectifie sur certains points les nombreux articles et rapports préliminaires[1] parus depuis 1933 : année où cette station néolithique de la côte Sud de Chypre fut découverte ; une partie seulement du site (150 m. c.) a pu être explorée ; mais les résultats obtenus sont de première importance et ne pourront être modifiés que secondairement par des découvertes ultérieures.

A travers les treize couches de terrains, qui atteignent dans une dépression Nord-Est la profondeur de 5 m. 50, sont réparties une vingtaine de huttes circulaires ; leurs différences de construction permettent de distinguer deux périodes principales d'occupation : la première, limitée jusqu'ici à la dépression, est caractérisée par la hutte *sans fondations*, avec sol d'argile rouge et foyer rond ; la seconde par la hutte *à fondations de pierre*, pilier central dressé sur une base et parfois renforcé de piliers latéraux, seuil d'andésite ou de calcaire, sol en ciment, banquettes et foyer ; en outre, au Sud-Ouest de la hutte IX A (deuxième période) était accolée une annexe à fondations rectangulaires.

Quatre corps avaient été ensevelis sous le sol ou contre le mur des habitations, coutume funéraire déjà connue, mais dont l'existence n'exclut pas la possibilité de l'inhumation dans des nécropoles. Les squelettes, relativement petits, avec des attaches musculaires puis-

1. En particulier : *JHS.*, LIII, 1933, p. 294, LIV, 1934, p. 198 LV, 1935 p. 170, et *Syria*, 1936, p. 356.

santes, appartiennent à la race qui a peuplé l'Europe occidentale néolithique, mais s'en distinguent cependant par une forme et un développement inusités de la mâchoire. Le très abondant matériel de pierre, de silex ou de terre-cuite : vases, ornements, figurines au sexe déterminé ou non, armes et outils (parmi lesquels on doit noter l'abondance des couteaux, ce qui est une caractéristique orientale, mais aussi la présence de grattoirs aux affinités plus européennes qu'asiatiques) permet à M. V. Seton-Williams de préciser que ces hommes d'Erimi vivaient à la fin du Néolithique ou au début de l'Énéolithique.

C'est à la même époque qu'appartient la *céramique peinte monochrome* (« red on white ») qui constitue la part la plus intéressante des trouvailles et qui se présente en quantité croissante du fond à la surface : l'argile est assez grossière, la couverte fine, jaunâtre ou blanc crémeux, les formes sont celles du col à hautes parois ou de la cruche à fond pointu, le décor peint en rouge foncé brillant est d'un géométrique déjà stylisé auquel se mêlent des éléments végétaux. M. Cl. Schaeffer qui a étudié cette céramique[1] avait mis en valeur ses ressemblances avec la céramique peinte du continent asiatique (Ras-Shamra, Syrie du Nord, Mésopotamie), au IV^e^ millénaire, et avec celle du Néolithique I de Thessalie. L'analyse de M. D. tend à réduire quelque peu l'importance de ces analogies, surtout avec la poterie de la Haute-Mésopotamie, qui est *polychrome*, et dont la technique et les formes sont dissemblables, alors qu'en Thessalie, la qualité des produits, outre la similitude du décor, est comparable.

Le dernier point sur lequel porte le rapport de M. D. est celui de la chronologie relative et absolue du Néolithique chypriote, sur quoi il se trouve en désaccord avec les conclusions des archéologues suédois, en accord, à peu de choses près, avec celles de M. Cl. Schaeffer. D'après lui, le site d'Erimi serait représentatif de la troisième phase du Néolithique (Niveau I) et des commencements de l'Énéolithique (Niveau II) ; le Néolithique I serait illustré par la station de Khirokitia (I), le Néolithique II par Pétra (datée du Paléolithique par les savants suédois) et Khirokitia (II). Cette civilisation prendrait fin vers 3000, par comparaison avec la chronologie des territoires méditerranéens, et celle de Vounoi commencerait seulement vers 2600, car un intervalle de trois à quatre siècles au moins est nécessaire pour que puisse s'opérer la transformation radicale qu'on observe entre la culture de Khirokitia ou d'Erimi et celle de Vounoi : en effet, la construction aux murs rectilignes remplacera définitivement la hutte circulaire ; la céramique au décor en relief ou ciselé supplantera pour un temps la céramique peinte monochrome ; et les nécropoles richement pourvues d'offrandes funéraires se substitueront aux sépultures isolées près des habitations.

Simone Besques.

---

1. Cl. A. Schaeffer, *Missions en Chypre*, 1932-1935.

Mladen Tonev, *Die Chronologie des dritten heiligen Krieges und die Jahreseinteilung im XVI. Buch Diodors,* extrait de *Studia historico-philologica Serdicensia,* t. I, 1938. Sofia, in-8°, pp. 165-212. — Voici, dans l'espace d'une année, la deuxième contribution importante aux problèmes posés par la chronologie de la troisième guerre sacrée et par le récit de Diodore, qui est notre source principale, et la seule à présenter un exposé d'ensemble. En 1937 avait paru dans le *JHS* (t. 57, pp. 44-77) un gros article de N. G. L. Hammond, *Diodorus narrative of the Sacred war and the chronological problems of* 357-352 *B. C.* Hammond revenait à la théorie « unitariste » ; au contraire, comme Kahrstedt et Cloché notamment (*Étude chron. sur la trois. guerre sacrée,* 1915), Tonev admet qu'il y a dans les chapitres 23 à 31 de Diodore, livre XVI, des contradictions et des répétitions : Diodore a eu recours à deux sources différentes et fait à deux reprises, sans s'en rendre compte, le récit des mêmes événements. On n'entreprendra pas ici de discuter les théories de l'auteur ; il faudrait, pour que cette discussion eût quelque intérêt, le suivre pas à pas. Un compte rendu de quelques lignes n'a point à prendre parti sur un problème à l'examen duquel tant de savants ont appliqué leur zèle et leur ingéniosité sans que l'accord ait pu se faire. Mais il convient d'attirer l'attention des spécialistes sur la présente étude. M. Tonev croit pouvoir prouver — et c'est surtout dans cette découverte que réside l'originalité de sa contribution — que la division annuelle de la source *principale* suivie par Diodore dans le livre XVI (non pas celle de la source *occasionnelle* à qui sont empruntées les répétitions des chap. 27 sqq.) répond au calendrier macédonien (où l'année commence, on le sait, trois mois après l'année athénienne, donc après et non pendant la belle saison). En ce qui concerne le « doublet » des chap. 27-31, il juge que la coupure se place entre les chap. 25 et 26, non, comme on l'admet généralement, entre les chap. 26 et 27. Voici comment il « se représente les choses », p. 211 : « Diodore a raconté le début de la guerre d'après le compendium historique qui lui servait de source principale pour le livre XVI et est arrivé jusqu'à la consultation de la Pythie qui était placée, dans le compendium, après l'achèvement de la campagne contre les Locriens et, selon toute vraisemblance, formait la fin des événements, pour cette année-là. Intéressé par la mention de l'oracle, il voulut offrir quelque chose de plus à ce sujet ; il se reporta donc à un autre ouvrage... où il trouva le récit des origines du sanctuaire, récit qui devait y être présenté dès le début de la guerre, aussitôt après l'occupation de Delphes. Il copia ce récit, et, comme suivait immédiatement l'histoire de l'oracle extorqué, Diodore crut être arrivé au point même où il s'était interrompu ; il se décida à continuer son travail en utilisant cette nouvelle source où la consultation de l'oracle était présentée probablement de façon plus détaillée et plus intéressante. Il ne put pas se rendre compte qu'il racontait une seconde fois les mêmes événements parce que sa nouvelle source présentait les faits avec plus d'abondance et dans un ordre légèrement différent. Par la suite, pour des raisons qui échappent, Diodore revint à sa première source. » — Regrettons, pour finir, que M. Tonev n'ait pu connaître

le mémoire de Piero Treves, paru (fin janvier 1938) dans les *Annali della R. Scuola N. S. di Pisa*, série II, vol. VI, 1937, pp. 255-279, et intitulé *Per la critica e l'analisi del libro XVI di Diodoro*[1].

Georges DAUX.

Léon Lacroix, *La faune marine dans la décoration des plats à poissons, étude sur la céramique grecque d'Italie méridionale*, s. d. (1937). Verviers, chez l'auteur ; 69 p., 14 fig. dans le texte, 20 pl. — M. L. Lacroix s'est fait spécialiste de l'ichthyologie méditerranéenne antique, sur laquelle les publications deviennent, en cette période, aussi nombreuses que précises[2].

Il a d'abord consacré une étude attentive à une série de vases de l'Italie méridionale qu'on désigne sous le nom *de plats à poissons*, et dont l'origine fut souvent tarentine, sans qu'on doive penser à une fabrication exclusivement locale. — M. L. L. n'a pas prétendu faire un travail exhaustif pour cette production excessivement nombreuse et dispersée, à travers la Méditerranée (de Taman à Paestum) ; mais il a regardé plus scientifiquement que tout autre les espèces choisies pour la représentation, et son répertoire prend ainsi une valeur pour les naturalistes autant que pour les archéologues. Il est trop modeste en disant que le seul intérêt en est dans l'illustration photographique (p. 7).

La technique des plats à poissons reste en général assez industrielle, sinon médiocre : on regrettera pourtant que l'auteur ne se soit pas attaché — c'est volontairement qu'il l'a fait — à distinguer et dater les séries : il a du moins exposé l'évolution du décor marin dans la céramique grecque (p. 10-18), et donné le plus possible d'identifications, avec d'excellents dessins. Un des vases les plus intéressants est le cratère de Berlin signé d'Asstéas, où Phrixos navigue au-dessus d'une mer fort animée par la faune océane (pl. XI) ; il est de la technique dite de Gnathia (cf. Trendall, *Paestum pottery ; Rev. arch.*, 1938, II, p. 294-295). Sur les « plats à poissons » proprement dits, l'élément mythologique a complètement disparu ; mais ce document intermédiaire, où le décor de faune marine est repris *en cercle* autour du médaillon du Phrixos, explique l'évolution postérieure, et la prépare. Les plats à poissons (p. 23) ne sont pas antérieurs à la fin du IV^e^ s., date à laquelle il faudrait placer les derniers exemplaires à décor « mythologique ».

Les décors, poissons et mollusques, se sont limités à un petit

---

1. C'est seulement après la correction de ces épreuves que nous a été signalé un nouveau travail de M. P. Cloché, *Etudes class.*, VIII, 1939, fasc. II, p. 161-204, sur la chronologie de la troisième guerre sacrée jusqu'en 352 av. J.-C.

2. Ailleurs même qu'en Grèce : une note de M. Jaroslav Černý, dans le *Bull. de l'Inst. fr. du Caire*, 37, 1937, p. 36 sqq., mentionne un *ostracon* de Deir-el-Medineh, n° 689, où nous voyons le *Synodontis-schall* du Nil figuré déjà dans les mastabas de l'Ancien Empire (Gaillard, Loret-Kuentz, *Recherches sur les poissons, Mém. Inst. fr. arch. orientale*, LI). Des rations de ce poisson nourrissaient les anciens habitants du village, occupés dans la Nécropole thébaine.

nombre d'espèces : on en reconnaît une dizaine, *les plus répandues* (cf. les 14 fig. du texte, et la table p. 65) ; si le thon manque, c'est qu'il n'est que saisonnier dans les parages de l'Italie, paraît-il. Les dessinateurs sont très fidèles, ce que Morin-Jean avait déjà souligné. Les fabriques marseillaises continuent aujourd'hui encore (p. 59) ce genre de céramique, à faune de mer. Dans l'inventaire, p. 61-69, on ajouterait aisément : France, Sèvres CVA : pl. 43, n° 29 : trois poissons dont une torpille ; Italie, Spina, pl. 67, ce qui nous donne le modèle attique imité plus tard dans les ateliers de l'Italie méridionale, etc.[1].

Ce petit livre eût suffit à mériter grande reconnaissance à son auteur, qui l'a imprimé à ses frais ; mais notons qu'il continue de poursuivre ses recherches, car il a déjà publié, dans les *Mélanges Desrousseaux*, d'autres remarques à propos d'un vers de Numenius, et dans *L'Antiquité classique*, VI, 1937, une nouvelle enquête sur les noms de poissons et noms d'oiseaux en grec ancien. Il vient aussi de commenter la très curieuse liste de poissons de mer ou du Copaïs que M. P. Guillon, un de ses camarades avait trouvée, et que M. M. Feyel a publiée, *BCH.*, 60, 1936, p. 27-36 (cf. *Mél. Boisacq*, 1938, p. 49-56) : cette liste est une mercuriale de marché ; elle donne des prix ; elle nous apprend aussi (cf. la restitution, l. 5), que l'on débitait le thon, dont le ventre, l'ὑπογάστριον était le plus apprécié des gourmets, dans les poissonneries. On voit précisément débiter le thon sur un vase de Berlin que j'avais reproduit : *La Vie privée dans la Grèce classique*, pl. LI en haut. Ch. P.

Edward T. Newell, *The coinage of the eastern Seleucid mints, from Seleucus I to Antiochus III, Numismatic Studies*, I, 1938. New-York, The American Numismatic Society, Broadway and 156th Street, gd in-8°, 307 p., 56 pl. — L'ouvrage est dédié à Sir G. Macdonald, en raison de l'intérêt qu'il a porté le premier à ces monographies monétaires ; il est aussi digne de celui auquel il est consacré, que de celui qui l'a écrit, chef des numismates américains ; M. R. H. Mc. Dowell lui avait dû de précieux conseils pour sa récente publication des monnaies de Séleucie du Tigre (1935). On sait la qualité des travaux de M. E. T. Newell, sa compétence longuement assurée, pour tout ce qui touche au monnayage des Séleucides ; il n'a cessé de constituer des collections d'étude, en donnant, de Séleucie à Tyr, les preuves de sa compétence, qui ne s'étend pas moins à la numismatique des Attalides. — Les centres ici étudiés sont Séleucie du Tigre, Babylone, Suse, Persépolis, Ecbatane, Bactra, Hécatompylos ou Artacoana ; on trouvera, ch. VIII, ce qui a trait aux ateliers incertains.

Tout a été minutieusement étudié et classé. D'un prince à l'autre, d'un centre à l'autre, on peut suivre les séries, reconnaître les éléments persistants, les variantes, et mesurer du même coup l'amplitude du pouvoir des premiers Séleucides, sur les routes de commerce qu'ils

---

1. P. 52, l. 4 : lire Leningrad, et non Louvre. P. 55-56. Lire calmar au lieu de sèche et vice versa. Les collections de Pologne ont été à tort négligées.

dominèrent, jusqu'au lac de Drangiane et à l'Arachosie. Il y a un chapitre additionnel sur le monnayage de bronze ; des tables et des *index*. Les planches, quoique imprimées avers et revers, sont excellentes.

Ch. P.

Mostra augustea *della Romanità, Catalogo*, 2e éd. (s. date : 1938), Casa editrice Herder, Roma ; 17 × 12, 753 p., 160 pl. — Quand s'est ouverte à Rome, Via Nazionale, le 23 sept. 1937, l'Exposition du Bimillénaire de la Naissance d'Auguste, l'administration avait, le premier jour, mis en vente (*Rev. archéol.*, 1938, I, p. 335-337), un catalogue soigneux et bien illustré, commencé par Mlle Caterina Caprino, terminé par MM. R. Vighi et P. Tomès, assistés d'un nombre de collaborateurs qui s'est accru entre la première et la seconde édition. Cette seconde édition, parue tandis que l'Exposition restait encore ouverte (avant le 23 sept. 1938), n'a pas été augmentée quant au chiffre de pages ; mais le nombre des planches y a été doublé et passe ainsi de 80 à 160[1]. On a dit, dans l'article cité ci-dessus, les mérites éminents et divers de l'Exposition. Ceux du Catalogue ne doivent pas être traités par prétérition, surtout pour cette seconde édition, où l'on constate, dans le texte, divers remaniements, avec la mention de documents ajoutés. Peut-on, sans indiscrétion, après ce qui nous a été donné si précieusement, regretter un peu qu'il n'y ait pas eu de bibliographies, au moins sommaires, ne serait-ce que pour accompagner les documents essentiels ? Même privé de cette commodité, le *Catalogo* est un instrument de travail précieux et évocateur[2]. Ch. P.

Africa Italiana. *Rivista di storia e d'arte a cura del Ministero delle Colonie*, vol. VI, nos 3-4. Bergame, Instituto grafiche, 1935 (1938). — (P. 85-91) Ugo Monneret de Villard, *Di un tipo de chiesa abissina :* l'architecture médiévale pose, en Abyssinie, des problèmes très complexes. L'auteur attire l'attention sur le fait qu'il n'existe aucune trace de rapports artistiques ou archéologiques entre ce pays et la Nubie. Ce serait l'influence syrienne qui aurait agi au moins sur l'adoption de l'abside en fer à cheval, et qui expliquerait certains détails de la décoration des édifices. — (P. 92-109) Giacomo Caputo, G. Levi della Vida, *Il teatro augusteo di Leptis Magna secondo le ultime scoperte e un'iscrizione bilingue in latino e neo-punice :* dédicace du tribunal par *L. Caninius Gallus*, connu par un texte des *Annales* (6, 12) de Tacite ; dédicace de la *cavea* du théâtre, en 1 après J.-C., par le sufète Annibal Rufus, de la famille lepticienne des *Tapapi ;* épitaphe de l'architecte du théâtre, Narcisse, affranchi d'Auguste ; inscription du marché au nom d'Himilcar Tabaptus. — (P. 110-155) Giacomo Guidi, *Orfeo, Liber Pater e Oceano*[3] *in mosaici della Tripo-*

1. L'iconographie a bénéficié notablement de ce complément d'illustration.
2. Cf. *Rev. Ét. latines*, 1938, p. 350-352 (Ch. Picard).
3. Il doit s'agir, plutôt que d'Océanus qui n'a rien à faire ici, d'un Hadad (cf. *CRAI.*, 1937, p. 440-450, et *Rev. arch.*, 1937, II, p. 244-249. Ch. P.)

litania : à l'occasion de la découverte à *Leptis Magna* d'une mosaïque dont le principal motif représente Orphée charmant les animaux, l'auteur présente un essai de classification des pavements de ce cycle : mosaïques formant un tableau composé ; tableaux où, bien que les animaux soient représentés isolément, la disposition générale les ramène vers le héros : Orphée entouré des animaux disposés sans aucun ordre ; même placement des animaux qui, cette fois, sont encadrés dans un réseau géométrique déterminant des médaillons. A *Sabratha*, découverte d'une nouvelle mosaïque avec *emblema* au Triomphe de *Liber Pater*, que G. Guidi rapproche des autres figurations de ce genre, découvertes en Afrique du Nord. R. L.

Marcel Durry, *Les cohortes prétoriennes.* Thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Paris, De Boccard, 1938 ; in-8°, 449 p., 12 pl., et un plan. — Après avoir replacé les prétoriens dans l'ensemble de la « garnison de Rome », M. Durry a étudié successivement ici : les *castra* et les nécropoles de la garde ; l'origine et l'organisation du corps ; le commandement : sous-officiers et officiers, donnant un chapitre de synthèse sur les préfets du prétoire ; l'armement, avec une revue exhaustive de tous les reliefs historiques ; le recrutement et ses variations ; la vie du soldat (engagement, durée du service, soldes, occupations, famille), et celle du vétéran ; les croyances religieuses. Pour finir, en un chapitre, il a retracé l'histoire des cohortes prétoriennes, d'Auguste jusqu'à la dissolution provoquée par Constantin en 312.

Si extraordinaire que cela puisse paraître, il n'existait encore aucun ouvrage consacré au corps le plus célèbre de l'armée impériale romaine : le prétoire. La thèse de M. M. Durry, en comblant cette lacune, corrige l'impression fâcheuse créée par trop d'historiens malveillants au détriment de la garde impériale. Pendant de longues années, celle-ci fut une troupe docile et courageuse. Peu nombreux, en somme, les princes qui périrent sous ses coups ! Et les excès les plus graves, ceux de 193, furent promptement châtiés par la main vigoureuse de Septime Sévère. Non content de détruire ce préjugé général, M. Durry a résolu plusieurs problèmes particuliers d'un grand intérêt. Contrairement à l'opinion admise — sur la foi d'un seul texte de Dion Cassius —, il pense que les cohortes d'Auguste ne groupaient pas plus de 500 hommes chacune. Septime Sévère a été le premier — après une éphémère tentative de Vitellius — à les transformer en *miliariæ*. Moins satisfaisante, peut-être, la solution apportée à l'épineux problème des diplômes. Mais on ne peut qu'adhérer aux conclusions de l'auteur sur l'insuffisant réalisme de la colonne Trajane. Beaucoup des énigmes posées par l'organisation militaire romaine viennent sans doute de ce qu'on y cherche une trop grande rigidité. M. M. Durry n'a cessé de mettre en garde contre cette tendance. Si utile aux spécialistes, ce livre est d'une lecture facile pour tous, par son souci de ne pas s'enfermer dans l'érudition, et grâce à l'emploi d'une langue agréablement variée, parfois jusqu'à une heureuse hardiesse.

G. Ch. Picard.

Erich Pernice, *Die hellenistische Kunst in Pompeji,* im Auftrag des archäologischen Instituts d. deutschen Reiches, herausgegeben von Fr. Winter † und E. Pernice, Band VI : *Pavimente und figürliche Mosaiken,* Berlin, Walter de Gruyter and C°, 1938 ; gd in-4°, XII + 186 p. ; 80 pl. dont plusieurs en couleurs. — F. Winter avait travaillé avec zèle à cet ouvrage magnifique, dédié à la mémoire de Th. Wiegand, et l'on trouvera ici en tête (p. 1-5) l'exposé qu'il avait en 1927, fait à la Göttinger Philologen Versammlung sous le titre *Hellenistische Kunst in Pompeji :* exposé qui traitait principalement des mosaïques de la riche cité campanienne.

On ne nous donne pas seulement ici un répertoire — ce qu'est le livre d'abord, excellemment ! Voici aussi un traité concernant un art dit mineur, et trop négligé, pour lequel les découvertes et les études s'accroissent en nos temps, le plus heureusement. Bien qu'il ne soit pas question d'Olynthos, ici, et on le regrette, les auteurs apportent du nouveau : pour Malte, et trois sites siciliens : Palerme (mosaïque d'Alexandre), Solonte, Syracuse ; pour Teramo, pour Rome et la région romaine. On a même été étudier Délos et Pergame, sans qu'il apparaisse bien pourquoi ce sont les seuls centres d'Orient touchés ici par l'investigation savante. — Le *corpus* des mosaïques grecques avait été décidé et entrepris par P. Cavvadias, au compte de l'Union Académique, et de nombreux travaux préparatoires ont été faits. On souhaite qu'ils ne restent pas sans suite, ni vains : la Grèce y pourvoiera par les soins de ses savants. Notre connaissance de la mosaïque grecque est destinée à être renouvelée complètement, quand les recueils attendus paraîtront. On sait déjà tout ce qu'on a gagné à Olynthe : des articles récents de M. Fr. von Lorentz *(Barbarôn hyphasmata),* de M. P. Jacobsthal, ont montré ce qu'on pourrait tirer des mosaïques nouvellement mises au jour, pour l'étude du costume grec, et des arts autres que textiles.

On sera donc fort reconnaissant à M. E. Pernice d'avoir mené à bien ce gros livre, dans des conditions difficiles, qu'il explique, et après la mort même de Winter, qui souhaitait constituer pour Pompei un travail technique analogue à celui de E. Blake (*Pavements of the Roman buildings of the Republic and early Empire, Mem. Amer. Acad. Rome,* VIII). Il a fallu mettre en ordre le dossier, compléter à Pompéi l'illustration, procéder à maints nettoyages, à des vérifications sur le terrain. On ne s'est pas dissimulé les lacunes possibles. Mais qui voudra croire et dire qu'il eût pu être fait beaucoup mieux ? La pratique du livre montre son mérite, sain et précis ; les planches y sont excellentes ; on notera la qualité de celles, nombreuses, qui ont été données en couleur (Kunstanst. Ganymed).

L'introduction de Fr. Winter marque bien l'intérêt historique et artistique des mosaïques pompéiennes. D'où vient le nom ? On nous rappelle la question débattue de l'origine alexandrine ; le regretté P. Perdrizet pensait que le « *Musivum opus* » avait trouvé son nom et sa gloire au *Mouseion* alexandrin. Le premier texte à retenir est celui d'Athénée (V, 206) sur le vaisseau d'Hiéron II de Syracuse envoyé en présent à Ptolémée, œuvre d'Archias de Corinthe vers le

milieu du IIIe s. : des mosaïques y racontaient, notamment, toute l'*Iliade*[1] (cf. aussi le pavement de l'Aphrodision, sur le même navire d'apparat). Mais la question de date des mosaïques olynthiennes n'eût-elle pas dû être aussi abordée ? Nous possédons une tradition de Pline concernant l'Œcus Asarotos à Pergame, et les palais mysiens, leurs pavements des salles à manger ; des textes concernent le navire d'apparat de Ptolémée Philopatôr : M. Klein, avec qui M. E. P. montre certaines divergences d'opinions qu'il n'a pas dissimulées (n. des p. 1-5), pense que c'est *Syracuse* qui avait été l'instigatrice. On ne doutera guère qu'il soit bon de pouvoir reprendre un jour toute la discussion, et avec les matériaux apportés ici, ou même avec d'autres. La question est d'importance.

La première partie du livre est comparative et fait appel à des documents d'étude pris de l'Orient à l'Occident (ci-dessus). Rapprochements précieux : on verra, ici, notamment de Malte, la mosaïque des Nymphes surprenant et enchaînant un faune. Pour Délos, M. E. Pernice a rediscuté des dates, se référant un peu trop à Schœffer (*RE.*, IV, 2459). L'île a été prospère de 130 à 90, avant la destruction par Archélaos et les alliés de Mithridate. On a des repères épigraphiques pour l'exèdre de L. Orbius par exemple, mêlé aux événements de 88. Il eût été possible de tirer davantage des études de M. M. Bulard *(Mon. Piot)* ; mais M. E. P. reprend ici en détail (p. 22 sqq.) l'examen du décor de la Maison des Masques (*Expl.* XIV, 1933), signalant les problèmes historiques qu'abordait J. Chamonard, ou qu'il a laissés à l'étude. Les mosaïques, réparées par place, seraient de la dernière décade du IIe s. (p. 23, n. 3). Notons que E. P. adopte avec raison l'appellation « *reitende Mänade* », pour la figure la plus expressive ; j'ai moi-même toujours défendu cette exégèse, et s'il peut s'agir d'une Ariadne (elle est en costume de théâtre), c'est d'une Ariadne-*bacchante* qu'il pourra être parlé. Sur les traces de M. M. Bulard et de J. Chamonard, E. P. a revisé tout le matériel des mosaïques de l'île ; les observations techniques qu'il apporte, quoique non mises en contact, encore, avec les faits nouveaux d'Olynthos, seront précieuses. L'esprit de la décoration de l'île est spécial (p. 31). Une seconde partie (p. 33-118) nous ramène aux pavements pompéiens, pour marquer les périodes et fixer l'âge des maisons où les mosaïques ont été retrouvées ; dans un groupe de demeures se remarque un premier style ; et il y eut un second style, à distinguer ; les cas de la Maison du Labyrinthe, de celle du Faune sont examinés à part, ainsi que celui des demeures les plus tardives. — On trouve ensuite une partie récapitulative (p. 119-148), où les particularités techniques et décoratives sont examinées en grand détail, avec un soin méthodique, depuis les pavements de la période dite du calcaire. Viennent enfin ceux de la période du tuf, ceux du passage du 1er au 2e style, les pavements du 2e style, les mosaïques en deux couleurs blanc et noir, les catégories plus

1. En Kieselmosaik, dit P. : p. 3, n. 4.

récentes, etc. Tout le système ornemental de chacune de ces différentes séries est examiné successivement, par catégories.

La IVe partie concerne les sujets préférés des mosaïstes (p. 149-180). On a procédé là à un classement analytique. Nous retrouvons les splendides mosaïques à poissons (il eût été intéressant de comparer les plats de céramique, dits plats à poissons, et leur faune récemment étudiée par M. L. Lacroix). Il y a beaucoup de représentations de lions (avec ou sans amours : on remarquera la splendide composition « pittoresque » de la pl. 60, à propos de laquelle est évoquée la célèbre lionne d'Arcésilas). On remarquera la fréquence des « Tigerreiter » du cycle dionysiaque, connus aussi à Délos. La figuration ornithologique compte surtout des colombes, des perroquets, des perdrix. Il y a un groupe de mosaïques du Nil qui suffirait à marquer l'influence alexandrine. L'importance donnée aux scènes de théâtre est non moins significative (magnifiques représentations, *ici en couleurs*, d'acteurs et de masques scéniques). Les thèmes mythologiques traités sont, principalement : le Rapt des Leucippides, Amphitrite et Poseidon, Thésée et le Minotaure ; il y a un *symplegma* érotique (Satyre et Ménade de la Casa del Fauno : détail en couleur), une représentation de Sirène Canéphore accompagnée d'Amours (pl. 51, 2, p. 177) ; un magnifique portrait de femme (p. 178, pl. 78).

Tout le « Stilleben » des pavements pompéiens revit dans ce livre expert ; et les comparaisons avec le grand art sont partout marquées là où il faut : sculpture, peinture. On a ici un instrument de travail sans reproche et au-dessus de l'éloge. Ch. P.

H. G. Beyen, *Die pompejanische Wanddekoration, vom zweiten bis zum vierten Stil,* La Haye, Martin Nijhoff, 1938 ; 1 vol. in-4°, XII + 370 p. ; un album de planches, 60 pl., 216 figures. — L'auteur de ce livre, riche d'érudition et de présentation imposante, est un historien de l'art connu, dont la curiosité et l'expérience ont grande amplitude : elles vont pour le moins de la statue de bronze d'Artémision (Zeus dit d'Histiaea, magnifique chef-d'œuvre des bronziers du Ve s. grec, étudié en 1930 en français), à Andréa Mantegna, sur qui l'année suivante M. H. G. Beyen, examinant là aussi l'illusionisme, écrivait cent quatre-vingts pages bien documentées. A Pompéi même, l'attiraient ses antérieures études sur les natures mortes, le *Stilleben* comme on dit en Allemagne d'un mot assez expressif. La *Rev. critique,* par la plume autorisée d'A. Grenier, saluait en France cette publication « comme un chapitre excellent et vraiment nouveau de l'histoire de l'art romain ». M. H. G. Beyen retourne — sinon vers Herculanum — et Boscoreale — à Pompéi encore, car voici qu'il s'est proposé ici de récrire en cinq volumes, après Mau, Helbig, G. E. Rizzo et L. Curtius, au moment où paraissent les magnifiques fascicules des *Monumenti* dus à M. G. E. Rizzo et à ses collaborateurs, une nouvelle histoire de la décoration murale chez les Romains, dans les deux premiers siècles qui environnent le début de notre ère.

Ces deux premiers volumes concernent le second style ; les t. III et IV traiteront du IVe et du Ve. Après une Introduction et des

remarques sur la méthode suivie, M. H. G. Beyen replace le second style dans son milieu historique, dans son ambiance, ou, comme on aime à dire aujourd'hui, sous son « climat » spécial. Il examine les indices de datation extérieurs, commente la tradition vitruvienne relative aux inventions d'Apatourios d'Alabanda (p. 25 sqq.) et le rapport avec les formes d'art antérieures (les documents de Délos n'ont pas échappé à l'attention). Il pose ensuite la distinction de deux périodes dans le second style, périodes elles-mêmes subdivisées, selon la tendance à la mode, en trois sous-périodes ! Nous aurions ainsi un premier style A, B, C, comme il y a eu trois étapes pour chaque âge minoen, voire pour chaque ère dédalique. — Savant découpage qui doit peut-être plus à la rigueur de nos esprits qu'à celle des faits. De plus en plus, nul n'entrera dans l'histoire de l'art, s'il n'est géomètre.

Mais je supplie qu'on ne voie pas, dans cette remarque tout extérieure, une critique ou un regret. M. H. G. Beyen est parfaitement documenté, et ce n'est pas sans de bonnes raisons qu'il classe ensemble d'abord les décors muraux A, où se marque le passage du premier style vers le second : au temple de Jupiter, à Solonte, à la Casa dei Grifi, si bien reconstituée par M. G. E. Rizzo. D'un type de muraille fermé en quelque sorte et sans perspective, on passe à des décors plus ouverts (B), dont la célèbre Villa des Mystères (p. 61-89) fournit les essentiels aspects. L'auteur en fait discerner le mérite, et il situe l'innovation dans l'histoire générale de l'art pictural. Une troisième étape (C) est franchie avec les décors muraux où il y a des recherches *scénographiques* de *symétrie* et de perspective, de plus en plus complexes, libres, voire irréelles. C'est le cas à la Villa de P. Fannius Sinistor, à Boscoreale (p. 89-247), où le triclinium d'été, au Sud, p. ex., imite tout un portique à podium et à ailes équilibrées (fig. 22-23), au delà duquel apparaissent, mirages illusionistes, d'autres colonnades, un fronton de temple central, et le haut du chapeau léger d'une *tholos* dionysiaque. M. G. E. Rizzo a bien montré déjà d'où venaient et où tendaient ces complications, qu'on retrouve à la « Casa del Laberinto » (p. 254 sqq.), d'une part, mais aussi dans le décor de façade du Khazné de Petra, comme il a été constaté : Alexandrie, semble-t-il, d'un côté comme de l'autre, a su être inspiratrice[1].

La Villa de Julius Felix (p. 268 sqq.), et la Villa de Diomède nous montrent le progrès du goût du décor théâtral, faisant du mur de la demeure un véritable *frons scenae*. M. H. G. Beyen a insisté justement dans ses conclusions (p. 352 sqq.), sur le rôle grandissant qu'ont eu les décors de théâtre dans la peinture murale domestique ; on voulait transporter chez soi, pour qu'elle continuât, l'illusion de la fête dramatique ; curieux enivrement, qui soulevait l'indignation de Vitruve, (à propos du *frons scenae* d'Apatourios), mais que le théâtre moderne pourrait bien ramener à la mode de nos jours : ce qu'il y a de stable et

1. La forme de cette rotonde, dionysiaque en bien des cas, apparaît déjà dans le décor hellénistique, à la Nécropole de Moustapha Pacha, comme on sait.

de mathématique dans l'architecture a besoin éternellement du complément des φαντασίαι : de là les succès de Théôn[1].

On fera la comparaison avec les recherches de Mau : *Geschichte d. dekorativen Wandmalerei in Pompeji*, pour mesurer le progrès déjà réalisé par ces études. Si elles ne sont pas entièrement novatrices, elles consacrent maints résultats fort importants. Attendons la suite avec confiance, et le cinquième livre qu'on nous annonce, où sera traitée la question brûlante de l'origine du décor mural pompéien. En attendant, nos lecteurs se reporteront, ci-dessus — sachant que l'illusionisme a aussi animé le décor de la mosaïque — aux conclusions récentes de E. Pernice (p. 294 sqq.), et ils n'attendront pas qu'un problème connexe apparaisse ici moins difficile à résoudre : Orient oder Rom ?

L'illustration copieuse, classée à part, nous donne une série d'états actuels et de reconstitutions, d'après les fragments conservés, de Pompéi et de Rome ; le *frons scenae* d'Apatourios est reconstitué (fig. 28-30) d'après le commentaire de Vitruve, et l'image, superposée à celle de la Villa de P. Fannius Sinistor, telle que nous la laissent deviner les peintures de New-York, marque à l'évidence la tendance « théâtrale » de ce décor intérieur, dans l'heureuse Campanie. — L'auteur a réalisé lui-même en grande partie ses dessins : ils montrent que le commentateur était de toutes façons expert en sa tâche.

L'ouvrage sera précieux. Ch. P.

R. Naumann, *Der Quellbezirk von Nîmes, Denkmäler antiker Architektur*, Bd IV, herausgegeben vom archäologischen Institut des Deutschen Reiches, Walter de Gruyter & Co., Berlin W 35 und Leipzig, 1937, in-4°, VII + 61 p., 59 fig. dans le texte, 47 pl. — L'importante publication en cours des *Denkmaeler* a déjà été signalée ici ; les études qu'elle nous a su apporter touchent tout le monde antique : d'Angora à Éleusis, et de Pompéi à Nîmes. Car voici publié, dans la série, avec un soin attentif, un monument de France. Je laisse à méditer s'il était tout à fait attendu d'en devoir l'étude la plus sérieuse à l'Allemagne. Mais les sculptures de Saint-Remy, en Provence, ont-elles été commentées mieux que dans l'*Arch. Jahrbuch* ? Et combien de monuments nous restent, au Midi de la France ou ailleurs, dont nous attendons assez patiemment que des étrangers viennent s'occuper !

C'est ici le Directeur de l'Institut allemand de Rome, comme on nous l'explique *(Vorwort)*, qui a envoyé à Nîmes en 1933 et 1935, l'auteur du travail. Celui-ci a trouvé sur place les concours nécessaires pour reprendre et faire progresser une enquête qui, depuis les fouilles du début du XIX^e^ s. — 1739, études de L. Ménard, et reconstructions de Ph. Maréchal : cf. ici pl. II ; 1832, fouilles de Pelet : cf. fig. 11 — n'avait paru intéresser bien directement personne (quelques recherches en 1848, 1852 ; rien depuis !). M. R. N. est modeste : il nous assure que

1. E. Pfuhl, *Mal. u. Zeichn.*, 848 sqq.

son travail n'est pas définitif, et qu'il appelle de nouvelles fouilles : il veut bien nous les suggérer, en stipuler l'objet éventuel : renseignement qui ne sera pas perdu, au moins en Allemagne.

Ce que nous appelons encore *Temple de Diane* (il en est toujours question dans nos livres et même dans des thèses !) est la partie conservée d'un bâtiment à ailes ou à bas côtés, d'un grand établissement romain (cf. pl. III) développé autour de la source magnifique que protégeait Nemausus. Un Nymphée, des autels, des temples, des portiques entourant un vaste *temenos*, une magnifique salle, dite « Temple de Diane », un théâtre, semble-t-il, voilà ce que groupait cette création, si importante pour l'histoire de l'art romain, et de l'art gallo-romain aussi. Elle eût pu enorgueillir à bon droit une cité où nous nous plaisons à reconnaître notre *Rome*.

M. R. Naumann a examiné le terrain, les archives, dressant les plans, prenant la peine de comparer les monuments d'Italie, de Grèce, de Syrie ; il arrive à des conclusions, incomplètes sans doute, et peut-être provisoires (il n'est pas encore revenu fouiller !), mais documentées et concrètes. D'abord sur le « Temple de Diane » reconnu en 1852 incomplètement (pl. 3) : l'aile Nord n'a jamais été dégagée. Il ne s'agit certainement pas d'un temple, et l'auteur a gardé sagement le nom de *Saalbau*. Nous avions des dessins de 1560, dus à Jean Poldo d'Albenas, qui montrent (fig. 9, p. 15) l'état magnifique des voûtes, quand il y avait là le Couvent des moines de Saint-Benoist (x-xvi^e^ s.). Les détails de la construction et de la décoration rappellent certains monuments d'époque trajane et hadrienne : la Porte hadrienne d'Athènes, les niches des marchés de Trajan. Mais certains restes de mosaïques peuvent remonter à un bâtiment antérieur, du temps d'Auguste (p. 13, fig. 6) : avant la reconstruction actuelle qui n'est pas antérieure à l'époque trajano-hadrienne (ii^e^ s.). Les portiques adjacents avaient précédé le temple le plus récent ou Nymphaeum, daté avant la fin du ii^e^ s. de notre ère, et probablement encore du temps d'Hadrien (niches comme au Panthéon et à Baalbek). L'énumération, p. 29, des dénominations proposées en France pour l'identification, alors qu'on ne savait encore rien de l'édifice, est affligeante (cf. aussi C. Weikert, *Phil. Woch.*, 26 mars 1938, n° 13, p. 349, dont on ne ratifiera pas toutes les opinions).

P. 29 sqq., M. R. Naumann étudie la source même et ses entours : au pied du Mont Cavalier, mont sacré déjà chez les Celtes, sur les pentes duquel s'élèvent aujourd'hui les allées du Jardin public. Les travaux de Ménard (1739) avaient apporté ici bien des renseignements utiles (plan et perspective, p. 31) ; ils montrent qu'on aurait pu résoudre la question sur place ; le *Nymphaeum* nous est décrit dans son état actuel (fig. 24). On avait parlé de Thermes, mais il n'y a aucune installation spéciale pour bains ; et les Thermes de Nîmes étaient à un autre endroit (hôpital actuel). On avait là, plus au vrai, les restes d'un complexe dédié à Auguste, et peut-être aussi à Nemausus ; le culte d'Auguste et de Roma a été répandu en Gaule (monnaie de l'autel de Lyon, fig. 25). La réunion d'un Nymphaeum et d'un *téménos* à portiques, est rare, mais se rencontre à l'Orient (p. 38), comme en Afrique du

Nord : les frises à décor végétal, les chapiteaux[1] et les colonnes, bien étudiées par L. Ménard (cf. fig. 30) avec leur décor d'acanthes, haut *et bas*, permettaient des comparaisons que M. R. N. a pu faire ici, avec un grand luxe d'érudition (p. 43-53) : à travers les pays riverains de toute la Méditerranée. Elles nous apprennent que l'architecture du monument de Nîmes a été influencée par l'Orient, ce qu'il valait la peine de savoir : la colonie d'Auguste, en 27, n'avait-elle pas amené là des Grecs qui avaient combattu en Égypte et à Actium ? D'où le crocodile des monnaies de *Nemausus ;* cf. aussi CIL., XII, 3072. — Les chapiteaux du Nymphaeum seraient du second quart du Ier s. de notre ère.

Au Sud du *Nymphaeum*, fut reconnu au XVIIIe s. un temple hexastyle, dont l'entablement a été en partie transporté dans la cour de la Maison Carrée, et que L. Ménard aussi connaissait bien (ici, fig. 58, détail de l'ordre corinthien). Il portait une inscription en partie conservée, et qu'on a souvent voulu restituer, mais en pensant à tort qu'il s'agissait là d'une Basilique, ou du temple que, d'après Spartien, *Vit. Hadr.* 12, 2, l'empereur aurait consacré en 122 à Plotine : lorsqu'il apprit sa mort en revenant de Bretagne en Espagne. Le détail architectural indique la période de transition entre le IIe et le IIIe s. ; l'édifice devait être consacré au culte impérial.

On peut aussi rattacher, au magnifique ensemble que possède Nîmes, les restes d'un théâtre (cf. p. 59), et les vastes portiques des trois côtés (p. 59-60) à colonnade médiane. La pl. I assemble tout l'essentiel ; elle laisse deviner ce que devait être, jadis, au pied de la montagne, une si prestigieuse consécration. Le moins qu'on puisse dire, c'est que nous en avons bien négligé l'étude. — La continuera-t-on en France ?

Il serait facile, en ce cas, et nécessaire, de faire noter ce qui manque à ce travail préparatoire allemand, fort bien mené, dont on vient de nous doter. Qu'était, au juste, l'installation nîmoise ? M. R. N. ne l'a pas dit. Or, certains indices font penser à un grand centre d'intérêt religieux, où des divinités salutaires (un texte nomme Somnus, Hygie, Hestia) auraient secouru les mortels ; la « salle » a des aspects de Bibliothèque, et de lieu de cure, ce qui n'était pas inattendu.

Ch. P.

Émile Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.* Tome onzième. Paris, Imprimerie nationale, 1938 ; in-4° de 126 p. avec fig. — Faute des crédits nécessaires, ce nouveau Supplément, dont la rédaction était achevée dès la fin de l'année 1934, a paru avec quatre ans de retard. Il apporte de nombreux documents à l'histoire de l'art celtique : nouvelle brique à reliefs de *Sextantio*, la tête coupée de Montmaurin, le dieu au sanglier d'Euffigneix, la déesse au navire et les ex-voto du temple des sources de la Seine, le lion dévorant une tête humaine d'Hettange-Grande. Le butin n'est pas moins important pour ce qui regarde la religion

1. Parallèles à Arles, Narbonne, Vienne, etc.

gauloise : les très importants autels découverts à Bonn, sous la crypte de la cathédrale, dans les fondations d'une église du IVe siècle et dédiées aux *Matres Aufaniæ*, offrent un curieux exemple de la traduction, par l'imagerie romaine, de croyances indigènes. Signalons en terminant l'intéressante représentation intérieure du sarcophage de Simpelveld (Hollande), où la défunte, couchée sur un lit de repos, est entourée par la reproduction d'un mobilier funéraire ; et la contribution, apportée par un relief de Trèves (n° 7725), à l'histoire de la traction animale : sur une route passe, près d'un milliaire, une voiture à deux roues, tirée par un cheval portant un collier.

L'éloge n'est plus à faire de l'œuvre entreprise et menée à bonne fin par le Ct Espérandieu, avec une science et une conscience qui appellent la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à nos antiquités nationales. R. L.

Bertrand Sapène, *Au Forum de Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges). Inscriptions du début du règne de Trajan, à l'entrée Sud-Est du portique du temple. Leur importance archéologique et historique.* Extrait des *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. XIX. Toulouse, Ed. Privat, 1938 ; in-4° de 31 p. avec 7 pl. — Il s'agit de la publication critique des inscriptions recueillies aux abords immédiats de l'entrée Sud-Est du portique du temple du Forum. La première, gravée sur une plaque de marbre, était sans doute placée au-dessus de la porte pratiquée dans l'enceinte de la place. Elle mentionne les travaux de restauration effectués par un *Calpurnius* (?) qui fut préfet de l'aile VII des Phrygiens. Un second fragment appartient à une base en l'honneur de Trajan, érigée peut-être par les *Convenæ*. Deux autres bases sont incomplètes : l'une porte une dédicace à Plotine ; l'autre, dont les fragments semblent se rapporter à un même personnage, avait été dressée en l'honneur de *C. Julius Serenus*, prêtre de Rome et d'Auguste.

Ces divers textes, dont les rédacteurs de *L'Année épigraphique* (1938, nos 169-171) ont donné ici de meilleures lectures, sont importants pour l'histoire monumentale de *Lugdunum Convenarum*. La prospérité de la ville, à la fin du Ier et au début du IIe siècle, a été en rapport avec l'exploitation des carrières de marbre de Saint-Béat ; elle se traduit par de nombreux travaux de reconstruction et d'embellissement. La deuxième moitié du IVe siècle fut une période de profonde décadence. Le Forum, le temple et son portique étaient alors en ruines ; leurs matériaux furent utilisés dans la construction de pauvres monuments. R. L.

Alfons Maria Schneider et Walter Karnapp, *Die Stadtmauer von Iznik (Nicaea), Istanbuler Forschungen... d. arch. Instituts d. deutschen Reiches*, Band 9, 1938, Berlin, Arch. Institut, in-8°, 53 p., 22 fig. dans le texte, 1 panorama, 1 plan, 52 pl. phototypiques. — C'est ici le 9e tome d'une série d'excellentes études, bien conduites et diligemment présentées au public. — Les murailles de Nicée sont, après

l'enceinte de Théodose à Constantinople, un témoin des plus intéressants de la fortification de l'Antiquité, à l'époque de la décadence. L'Institut allemand de Stamboul travaille comme on sait, pour Constantinople, à la continuation des travaux de Lietzmann (1928). Il a voulu d'autre part faire connaître ici la Grande Muraille de Nicée, qui impressionne tellement la vue des voyageurs au fond de la baie, avec son système de tours et de courtines (cf. photogr., pl. I). Les relevés publiés avaient été commencés là par K. O. Dalman et A. Fick. Après leur disparition (1931-1932), le livre a été dédié à leur mémoire.

Tout a été revisé, dessiné, et étudié en détail : portes, tours, escaliers ; les plans de Texier ont été mis au point le plus soigneusement du monde ; l'illustration, dessins des levés et phototypies, est excellente. Après une introduction historique, très instructive, les murs sont décrits en détail : aspect et technique, système défensif, etc. ; les questions chronologiques ne sont abordées qu'ensuite (p. 36-43). Puis sont publiés, et les inscriptions (p. 43-53), et quelques reliefs des portes. L'urbanisme de la ville était rectiligne (cf. le plan), avec deux grands axes aboutissant à des portes principales.

Malgré les destructions, l'ensemble de la muraille de Nicée paraît répondre essentiellement à trois essentielles périodes constructives (cf. p. 9, p. 36). On ne peut malheureusement préciser les dates que pour l'une des trois, la dernière : c'est sous Claudius Gothicus qu'ont été construites, la principale Porte de mer, et Yenişhehir Kapi ; des raisons techniques classent au même moment les portes intérieures, Lefke et Istanbul Kapi, la porte n° 6, et l'autre porte de mer (côté Sud) ; les tours et courtines du premier état ne sont pas d'époque byzantine, mais antérieures. Des effets de polychromie avaient été cherchés. On a trouvé quelques reliefs, fort indistincts, à l'avant-porte Lezké et à la porte de Stamboul (pl. 51-52). Le relief dit d'Alamania (pl. 51 en bas), le mieux conservé, provient d'un monument, commémoratif de quelque victoire. Ch. P.

H. I. Marrou, Μουσικὸς ἀνήρ : *étude sur les scènes de la vie intellectuelle figurant sur les monuments funéraires romains,* Grenoble, Didier et Richard, 1937, in-8°, 312 p., 5 pl. hors-texte. — J'ai déjà marqué avec plaisir l'intérêt de ce *Répertoire,* qui n'est pas seulement un répertoire, mais surtout un essai suggestif d'interprétation pour le symbolisme de la vie intellectuelle dans l'art funéraire romain. On voudra bien se reporter à ma Chronique de la *Rev. des Ét. latines* (1938, p. 402-403). Je ne reprendrai pas ici les éloges donnés à l'auteur, dont le livre sur « saint Augustin et la fin de la culture antique » a obtenu aussi un succès très mérité. J'ajouterai seulement quelques compléments, dont certains, on le verra, sont des rectifications.

L'ouvrage comporte d'abord un *Corpus* analytique des documents : scènes d'enseignement, de lecture, d'écriture, de musique. A propos des Sirènes et d'Ulysse, ce que l'auteur a voulu contester[1] — et il

1. Contre Wilpert.

semble bien qu'il ait raison — c'est qu'il faille considérer comme *chrétiens* les couvercles de sarcophages qu'il a réunis ; déjà y est évoqué, au vrai, un mythe que le Moyen Age continuera à charger d'une signification morale (Cunault, Lyon, etc.[1] ; cf. les *Philosophoumena*, où la Sirène personnifie l'hérésie, et Paulin de Nole, *Epitr.* 16,7 : Sirène = science profane). Mais le paganisme garde l'antériorité : les deux numéros qui sont intacts (cf. le dessin de Del Pozzo et le n° 233) furent certainement païens ; et sur les divers fragments n'apparaît aucun signe indiscutable de christianisme.

Je n'ai pu encore aller revoir sur place le relief de Louviers dont j'avais parlé, et qui devrait être remis au Louvre : il y a doute pour l'objet que tient la défunte, et pour la main dans laquelle elle le tient ; il se pourrait que ce fût la main gauche, et que la défunte rentrât ainsi dans la série dite de la « lecture interrompue » ; l'objet en U peut être un *volumen*, tout aussi bien qu'un collier, ou une ὑποθυμίς. J'aurai prochainement à montrer qu'on a abusé de l'explication par les *colliers*, dans le symbolisme funéraire, ailleurs même qu'à Rome. Le « jeu » des mortes avec les bijoux, même là où il est certain, peut être susceptible d'interprétation. Un examen direct du document de Louviers résoudrait la question, les photographies qu'on peut prendre actuellement n'étant pas suffisantes.

J'ai pu sembler (*REL., l. l.*) avoir reproché à l'auteur d'avoir trop négligé le sarcophage du Latran rapporté à Plotin par G. Rodenwaldt (*Arch. Jahrb.* 1936, p. 82 sqq.) : cf. n° 17 et p. 47-50, et pour ma *Chronique*, p. 401, p. 403). Il n'était pas question d'accuser M. M. de l'avoir oublié, puisqu'il en parle ; mais j'étais porté à croire qu'il écartait un peu sommairement l'identification proposée par l'éminent archéologue de Berlin. Au vrai, après nouvel examen, je relève que *rien* ne distingue expressément ce sarcophage de tous les autres où la « vie intellectuelle » est symbolisée ; et il est sûr que rien, non plus, ne fait de l'héroïsation par la science un bien propre au néo-platonisme (cf. du moins, sur le rôle de l'école et les mystères des Muses, P. Boyancé, *REA.*, 41, 1939, p. 88).

Il faut reconnaître que, sur les sarcophages à scènes intellectuelles, il n'est pas, certes, interdit de chercher des sages ou des poètes (cf. le n° 70 : Homère ; n° 90 : Homère et Socrate). Mais gardons-nous de nous abuser sur les ressemblances possibles des « portraits (?) » illustres. J'avais déjà eu occasion de douter, contre M. F. Dornseiff[2], de la présence d'Euripide, au flanc gauche d'un sarcophage de Split (*Arch. Jahrb.* 1932, *Anz.* col. 598, fig. 7 : cf. *REL.*, 1934, p. 194) : le type barbu du prétendu Euripide rappelle en fait de très près le premier lecteur du sarcophage 66 du Cat. Marrou ; et pour « Plotin » — le Plotin de M. G. Rodenwaldt ! — M. H. M. veut bien m'écrire qu'il a fait une vérification analogue : on retrouve exactement les traits du pseudo-philosophe sur un sarcophage de Naples provenant de Rome ; or, celui-ci

1. A Lyon, association de la Sirène (?) poisson et de la Sirène oiseau homérique.
2. Et non Dornseiffs : Marrou, p. 69-70.

date vraisemblablement *de Marc-Aurèle*. Quelle leçon de prudence pour tout μουσικὸς ἀνήρ d'aujourd'hui !

P. 91 sqq. : n° 90[1] : la scène entre Homère et Calliope — *Regina Calliope*, première des Muses ! — est conçue suivant un thème qui est celui de la visite de l'inspirateur divin, dieu ou déesse, au poète : j'en ai traité (*AJA.*, 38, 1934, p. 137-152) à propos des Pseudo-« Visites chez Icarios », qui méritent d'être rattachées déjà à la série : celle-ci commencerait au moins avec les Entretiens de Socrate et de Diotime, où le Socrate debout est postérieur à la statue de l'Académie, puisqu'il la reproduit ; on retrouve même groupe symbolique dans les Rencontres de Ménandre et de Glycère, pour lesquelles la tessère inscrite d'Alexandrie, sur os, lève toute incertitude : le poète glabre représenté était bien Ménandre. M. B. Schweitzer qui a récemment (*Corolla L. Curtius*, p. 35-44) évoqué les « inspiratrices » représentées parfois, tardivement encore, dans les ateliers d'artistes, aurait eu intérêt à faire appel à cette série, dont dérivent les représentations des sarcophages, aussi. — Je ne crois pas pour ma part, qu'on doive ici douter de l'interprétation du groupe Socrate-Diotime[2].

Dans la même catégorie, il eût fallu peut-être remonter jusqu'aux plaques méliennes étudiées par M. P. Jacobsthal. L'entretien avec la musicienne dit « Sappho-Alcée » (une plaque de ce type a été donnée par P. Vlasto au Musée d'Athènes : cf. *G. B.-Arts*, avril 1935, p. 207, fig. 15) répondait à ce type qui s'est retrouvé jusque sur la reliure d'ivoire du Tropaire d'Autun (*Les trésors des Biblioth. de France*, XVIII, 1934, p. 59-64, pl. XVIII) ; j'aurais dû mieux marquer là le rapport avec les scènes des sarcophages utilisant le symbolisme de la vie intellectuelle.

Un mérite du travail de M. H. M. est, redisons-le, d'avoir reconnu finement, et démontré *avec prudence*, la large part à faire au symbolisme de la lecture, en particulier, dans le symbolisme funéraire général. J'aurai prochainement occasion de prouver que, pour cela aussi, les Grecs avaient été les maîtres des Latins : le rôle du *volumen* n'a pas, certes, commencé à apparaître en Occident[3]. Et l'enfant prodige, le petit docteur, aurait-il été possible, sans le Dionysos Mystès, si grec, des peintures pompéiennes de la Villa des Mystères[4] ?

Ch. P.

---

1. C'est le sarcophage du Louvre qui a inspiré à P. Claudel l'une de ses *Cinq grandes odes*.

2. *Contra*, P. Boyancé, *REA.*, 41, 1939, p. 88. J'accepterais aussi l'interprétation Socrate-Diotime, pour la peinture de la Villa de Boscoreale : K. Lehmann-Hartleben, *Arch. Jahrb.*, XLI, 1926, p. 141.

3. Cf., ici, chap. V : *La Science sacrée*. La stèle de Philis, au Louvre, prouve à l'évidence que c'étaient des *volumina* qui, dès le v[e] s. av. J.-C., figuraient dans les pseudo- « coffrets à bijoux » des jeunes mortes. J'y reviendrai, pour montrer combien certains savants ont erré, dans l'effort tenté pour abolir *tout* symbolisme.

4. En faveur du caractère *chthonien* des Muses grecques, j'ai signalé mon opinion, fondée sur Hésiode, dans un compte rendu récent du livre de P. Boyancé, *Culte des Muses :* cf. *RHR.* : à paraître en 1939. Je ne crois pas si volontiers que M. H. M. (cf. f. p. 187 sqq.), que Dütschke se soit complètement trompé. Mais

Marcel Caster, *Études sur Alexandre ou le Faux Prophète de Lucien,* thèse complémentaire, Paris, Les Belles-Lettres, 1938 ; in-8°, v + 102 p., 1 planche. — Ce travail, soigneux, est consacré l'étrange personnage — peut-être moins charlatan qu'on n'a cru — que Lucien a fait baptiser l' « imposteur d'Abonoteichos ». Il créa en Paphlagonie un culte oraculaire de Glycôn, dieu à forme de serpent. Le traité de Lucien est donc un document très important pour l'histoire du paganisme et des oracles au IIe s. de notre ère ; il avait déjà été commenté par M. Fr. Cumont dès 1887, et il a suscité de nombreux travaux. — Le volume ici signalé comporte un texte (celui d'A. H. Harmon dans la Collection Lœb) et une traduction commentée. Le point de vue de l'auteur est impartial : il déclare ne vouloir ni bien ni mal à Alexandre d'Abonoteichos ; au vrai, il a fait preuve partout de compréhension et d'une largeur d'esprit sympathique (cf. les conclusions, p. 99 sqq. : « Faut-il réhabiliter Alexandre » ?)

Voici quelques observations de détail. Le Tilloboros mentionné p. VIII-IX (Tillorobos, p. VIII, est une inadvertance), n'était pas aussi inconnu qu'il est dit, p. 8. Fr. Zimmermann, *Archiv f. Papyrusforschung,* XI, 1935, p. 166 sqq., pense l'avoir retrouvé dans *Pap. Oxyr.* III, 1903, n° 416 ; nous aurions là un fragment de la vie du célèbre « brigand », par Arrien. M. F. Zimmermann considère la lecture comme assurée ; mais il ne reste que Τιλ[λιβορος], l. 7, et l. 14 [Τιλλ]ί[βορος]. Le ton du récit contraste avec celui de Lucien ; il aide donc à juger par comparaison la malice de l'essayiste de Samosate : car dans le récit du Papyrus, ce qui est dit d'Asclépios sauveur et guérisseur a un accent profondément religieux. — P. XII-XIII, M. Caster traduit inexactement en disant que le compère d'Alexandre « se présentait au public comme médecin » : ἦν δημοσίᾳ ἰατρός veut dire, uniquement, que le personnage exerçait la fonction de médecin public. — P. XVI, par. 10, cf. p. 20, il ne peut être question de tablettes de bronze enfouies dans le sol *du temple :* le texte dit : ἐν τῷ ἱερῷ, ce qu'il faut entendre du sol *d'un sanctuaire* (mêmes enfouissements connus, par exemple, à Gaggera-Sélinonte derrière le temple de Meilichios). — P. XVIII et p. 24-25, l'oracle dit « de la Sibylle » rappelle les jeux isopséphiques, mis à la mode à Pergame dès l'époque hellénistique, et dont on se servait encore à l'époque de l'Apocalypse pour désigner le Chiffre de la Bête (Ch. Picard, *Annales Univ. Grenoble,* 1925, p. 121 sqq.). Il n'est pas douteux que Lucien ait parodié là ceux qui, comme les mages, adoraient Platon, par exemple, parce qu'il était mort le jour anniversaire de sa naissance, et que sa vie avait réalisé un nombre 81. — P. XXII, il eût fallu invoquer les dieux syriens entourés de serpents (cf. Janicule). P. XLII, il eût fallu relever l'usage des maximes contre la peste, *sur les chambranles,* et indiquer que plus tard, on s'est servi aux mêmes fins de la Lettre du Christ à Abgar. —

M. H. M. a raison de protester parfois contre les abus du symbolisme (cf, n° 98 sur la Polhymnie — casquée ? — les hypothèses de Mgr Wilpert !) : à Rome aussi, comme en Grèce, la solution équitable doit admettre des mélanges d'intentions, et des séries diverses — les unes assurément réalistes ! — de monuments.

P. 60, c'est à *BCH.*, 46, 1922, p. 190 sqq. qu'on trouvera la preuve du rattachement de l'oracle allégué (Pergame) à l'officine de Claros. Les éditeurs des *Alt. v. Pergamon* avaient proposé Gryneion. — P. L, et p. 67 (par. 47) : l'oracle « J'ordonne de brûler les *Pensées* du vieillard aveugle (Épicure) » est aussi une parodie (cf. p. 60) ; et on en peut connaître la source : simple calembour sur le nom de l'ἁλίοιο γέροντος (Nérée) : ici ἀλαοῖο γέροντος. Épicure n'a pas été aveugle, et il est mort avant d'être, au vrai, un vieillard. Lucien voulait railler indirectement les préceptes du « Vieux de la mer » encore cités par Pindare comme bréviaire de sagesse (*IX*e *Pyth.*, v, 94 sqq.). — Pour les embûches des impies à l'oracle, cf. O. Crusius, *Sphinx u. Silen* (*Festschrift f. Overbeck*, p. 103 sqq.). — P. LVIII-LXIX (par. 55), c'est une erreur de traduire λογχοφόρος et κοντοφόρος, par « soldat portant la lance », et « soldat portant le javelot » : ce sont là des mots latins grécisés, et des grades : *hastatus, pilus.* — Dans le commentaire, on relèverait que l'auteur a gardé à tort une ancienne doctrine, partout rejetée, sur l'origine à donner au nom d'Eumolpos (« voix juste » ?). P. 45. Les doctrines qui ont permis de parler d'Épicure enchaîné dans le marais infernal (et déjà contre Aristote, de même manière !), sont éleusiniennes, plus qu' « orphico-pythagoriciennes ». — P. 51, on ne peut pas parler du déclin de l'Éphesia à l'époque du traité de Lucien. — P. 58. Pour les mystères d'Endymion, il eût fallu invoquer certaine inscription du Louvre, restée encore mal expliquée.

Il y a peu de fautes d'impression, et de grec (quelques-unes) ; peu de formes contestables dans la traduction. Toutefois, il n'eût pas fallu écrire, p. VI : « quand j'en aurai *sorti* quelques paniers d'ordure. »

Ch. P.

Od. et J. Taffanel, *Le Cayla de Mailhac, Aude.* Carcassonne, 1938, gr. in-8°, 42 p., 40 fig. — Sur le plateau supérieur d'une colline au Nord de Mailhac (c^{on} de Ginestas, à 25 k. au N.-O. de Narbonne), sur la limite des départements de l'Aude et de l'Hérault, les deux auteurs ont, avec M. Henri Martin, exploré, pendant plusieurs années, un oppidum d'une superficie de 3 hectares. Sans parler de la grotte sépulcrale qui a donné des restes de la période énéolithique, déjà signalés par M. Ph. Héléna, on a trouvé, dans l'oppidum, des fragments de poteries du Hallstatt I ; des restes de crépi d'argile révélant un clayonnage, procédé bien connu maintenant. Dans des habitations des derniers siècles avant et des premiers après notre ère, il y avait des murs avec enduits colorés, des pavés de briquettes, et des toits de tuiles. Plusieurs maisons ont rendu, dans les sous-sols, des sépultures, particulièrement d'enfants inhumés : fait rapproché de ceux constatés surtout en Syrie et Asie. On a d'ailleurs trouvé encore une sépulture d'adulte. L'incinération paraît avoir été pratiquée aussi, comme à Ensérune. La céramique importée est abondante : d'abord, ce sont des produits à décors géométriques, puis un bon nombre de débris plus ou moins fragmentés de vases peints attiques et italiotes, en particulier un fragment d'une coupe attique du style des petits maîtres (vers 550), des fragments de coupes attiques à œil prophylac-

tique (fin du VI^e^ s.), des fragments à figures rouges des V^e^-IV^e^ s., une coupe avec cavalier (IV^e^ s.), un scyphos à figures rouges (fin du IV^e^ s.). A côté d'une poterie indigène assez rude, il y a aussi des spécimens de céramique ibérique, ce qui est normal. Les monnaies recueillies sont surtout romaines : des as au Janus, des as de Nîmes, souvent coupés, des deniers fourrés ; notons aussi deux pièces des Baléares, trois de Massalia, deux à légende grecque de Nîmes, une ibérienne d'Obulco, et six autres monnaies à légende ibérique, dont quatre de Narbonne (une variété rare ; Hill, pl. I, 6).

Je dois signaler aussi des fibules, assez nombreuses, depuis la fin de Hallstatt (une à cabochon de corail) jusqu'à La Tène III. Parmi les épingles, une présente une tête de corail. De l'époque romaine, des dés, jetons, etc., et un petit balsamaire de bronze, orné d'une Victoire. De la même période sont aussi de petits autels domestiques ; et une sorte d'autel (?) dans l'angle d'une habitation, était daté par une monnaie fruste de Caligula.

Le gisement ne paraît pas épuisé ; il faut souhaiter que l'exploration en soit continuée. En attendant félicitons les auteurs, qui nous apportent une relation sobre, mais précise, accompagnée d'une illustration abondante. Adrien BLANCHET.

Wilhelmine Hagen, *Kaiserzeitliche Gagatarbeiten aus dem Rheinischen Germanien.* Extrait de *Bonner Jahrbücher,* Heft 142, 1937 (1938), p. 77-144 et pl. 19-41. — L'industrie du jayet a été florissante à l'époque impériale dans les territoires rhénans. La matière première était importée de la Gaule méridionale et du Jura Souabe. Mais le prix de revient étant élevé, on utilisa également un *Ersatz,* le lignite. Les premières pièces en jayet n'apparaissent pas avant la première moitié du III^e^ siècle après J.-C., et encore sont-elles assez rares à cette époque. On les rencontre principalement dans les riches tombes des grandes villes, à Cologne, à Trèves et à Mayence. Elles sont peu nombreuses sur le *Limes.* Les pièces les plus récentes appartiennent à la seconde moitié du IV^e^ siècle.

Jayet ou lignite ont été utilisés principalement pour la fabrication des objets de parure : bagues, bracelets pleins ou articulés, chaînes, colliers, pendentifs, épingles à cheveux. On les retrouve encore sous les formes de manches de couteaux, de jetons de jeu, d'appliques et même de petites coupes.

Tous ces objets, de fabrication locale, offrent d'intéressants exemples de style provincial. Bon nombre d'entre eux, en particulier les bagues et les bracelets, gardent le souvenir des formes et du décor de La Tène. A cette source se rattache le décor flamboyant de l'applique reproduite à la planche 41, K 6. Il en est de même pour le traitement des médaillons, têtes de Méduse ou personnages (pl. 29-31).
R. L.

Dr R. de Maeyer, *De Romeinsche Villa's in België, een archeologische Studie,* Rijksuniversiteit te Gent, Werken mitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en letteren, 82^e^ Aflevering ; Antwerp,

De Sikkel ; La Haye, Martin Nijhoff, 1937 ; in-8°, 333 p., 69 figures, dont une carte de répartition (dépliant). — Cet ouvrage écrit, hélas ! en flamand, mais que l'auteur a bien voulu accompagner d'un résumé français (p. 303-311), vise à mettre en œuvre, dans le silence trop général des textes, les renseignements de l'archéologie sur les villas romaines de Belgique. Elles ont été hélas ! fouillées avec plus ou moins de soin ; mais on peut retrouver quelque chose de leur plan, de leur construction, de leur outillage, reconnaître ainsi leur rôle dans la romanisation du pays, dresser la carte de leur dispersion, d'après les résultats déjà acquis tout au moins[1].

Les villas belges étaient surtout agricoles ; certains propriétaires entretenaient aussi des industries, car on a trouvé des ateliers du fer, d'autres de céramistes ou de brasseurs ; certains cultivateurs exploitaient des carrières avoisinantes. Le type des constructions est celui connu dans les pays voisins, de la villa dite « à galerie-façade », avec corps central flanqué de pavillons en saillie ; le dispositif, au sol, est rectangulaire ; il n'y aurait pas eu en bien des cas, de cour-péristyle comme dans les *villæ rusticæ* romaines ; l'espace central, à cause du climat du pays nordique, était couvert, et servait de cuisine avec foyer. Toutefois ce modèle romain a dû exister aussi pour les grandes installations (villa d'Anthée, fig. 18 *b*). En deux endroits, il y a eu un mur extérieur d'enceinte, remplacé souvent par une simple palissade.

Les matériaux sont la pierre et la brique ; on a installé des bains, et agrémenté les murs de peintures à l'occasion ; à Allenhoven (fig. 34, p. 112), on reconnaît un plan basilical.

L'étude des *domaines* gallo-romains est beaucoup moins avancée pour la Belgique ; le cinquième chapitre indique ce qui peut être connu. Les villas n'étaient pas, en règle, comme le *praetorium* d'un *fundus* : on peut suivre le rapport des villas avec les domaines, et avec les agglomérations modernes établies au voisinage. Les nécropoles, quoique insuffisamment connues encore, renseignent sur la densité de ces habitats, sur leur emplacement par rapport aux routes et rivières. L'aire de dispersion correspond à peu près à un triangle dont les pointes seraient Tournai, Tongres et Arlon ; c'est dire que la densité *méridionale*, en pays wallon, est plus sensible, ce qui s'explique par la richesse de cette partie de la Belgique, par les facilités de communication qu'elle offrait plus qu'au Nord. C'est aussi la région des mines de fer entre Sambre et Meuse, des calcaires du Coodroz et des marnes du Luxembourg ; le Nord était sablonneux, moins agricole. Les routes ont souvent déterminé le peuplement : on voit là des essaims ou des bandes de villas ; sur l'aire de dispersion, les vides correspondent à des forêts.

La romanisation a été intense : les villas servaient de foyers de culture, et l'on constate plus d'influence romaine là où il y a eu le maximum de villas, au Sud (trente à peine au N., région Tongres,

1. Cette carte figure à la fin du livre : état vers la première moitié du IIe s.

Hesbaye). Le début de l'installation semble dater de la seconde moitié du Ier siècle (monnaies, poteries sigillées). Au cours de la deuxième moitié du IIe s., il y a eu des arrêts et des ruines (invasion des Chauques, 172-174) ; de même au IIIe s. après l'invasion des Francs (275-276), qui fut marquée d'incendies et d'abandons nombreux. Certaines villas ont tenu du moins jusqu'à la fin du IVe s., rebâties ou non.

L'auteur de ce travail soigneux, exhaustif, signale aux fouilleurs à venir les problèmes qui devraient conduire les futures recherches, et le souci à prendre de la stratification des ruines explorées. Les plans n'ont pas toujours été bien levés, partout ; et c'est dommage, car bien des incertitudes demeurent. Une classification chronologique des pavements en mosaïque eût été, ici même, bienvenue. Il y a un utile index, une bibliographie aussi abondante que l'illustration.

Ch. P.

L. Hahl, *Zur Stilentwicklung der provinzialrömischen Plastik in Germanien und Gallien,* L. C. Wittich, Darmstadt, 1937, 70 p., 24 pl. avec 68 fig., in-8°. — L'histoire de l'art antique s'est, en ces dernières années, enrichie d'un chapitre nouveau, et, à première vue, bien délimité : l'histoire de la plastique dans les provinces romaines. Les essais de S. Ferri pour saisir, par intuition pour ainsi dire, et pour montrer la réalité d'un art romain sur le Rhin et sur le Danube, ont été suivis de quelques travaux, principalement du côté allemand, travaux qui, avec des buts essentiellement plus étroits, ont abouti à récupérer, morceau par morceau, les éléments sur lesquels on peut commencer à établir une histoire de l'art plastique dans les provinces romaines. Pour les chercheurs français, de semblables travaux ne sont pas sans intérêt, car c'est à eux qu'appartient la plus grosse partie de la matière étudiée ; c'est pourquoi il sera ici question du plus nouveau de ces essais, plus longuement que les résultats obtenus ne paraissaient le justifier peut-être.

Le livre de L. Hahl est une thèse de doctorat ; il faut donc le juger comme on juge un travail de débutant. L'auteur a suivi avec méthode le bon chemin : il éprouve d'abord un à un les critères utiles à un classement chronologique du matériel (inscriptions datées, histoire militaire, épigraphie et traces du passé), puis il donne un aperçu général des œuvres plastiques dont la date est certaine ou s'inscrit entre des limites étroites. Mais les pièces que l'on peut dater sont rares ou de médiocre qualité, cela se comprend par la durée de l'évolution ; si bien qu'elles ne révèlent pas grand-chose pour l'histoire du style ; de plus elles n'attestent presque jamais la représentation d'un riche développement de la vie dans un lieu déterminé. Nos moyens pour établir une histoire du style, en cette matière, sont donc de valeur bien inégale. Par suite, c'est avec raison que Hahl s'est efforcé d'asseoir sur une base plus large ses recherches, y englobant certains groupes iconographiques définis : figures de femmes drapées, personnages assis, monuments de matrones (?), entre autres ; enfin il dépasse, dans un chapitre final, son propre thème dans une comparai-

son de l'art des provinces romaines avec l'art de la cour italique et l'art celtique.

Il est impossible, dans le cadre d'un compte rendu, d'aborder toutes les questions qui se présentent en masse à l'examen du livre, pour un lecteur familier avec le sujet ; à plus forte raison on ne peut les traiter ici entièrement. On ne discutera brièvement que ce qui présente une certaine importance pour les chercheurs français, bien que le point principal du livre de L. Hahl soit naturellement l'étude de la série des monuments rhénans.

Dans la plastique des provinces romaines de l'époque pré-flavienne, L. Hahl distingue trois directions principales, qu'il désigne par des termes caractéristiques : art de cour, lignée de la Gaule du Sud, art des soldats. Aux deux premiers groupes il n'accorde que quelques lignes.

De l'art de cour, il paraît préférable de ne rien dire dans ce compte rendu : à proprement parler, on ne peut voir cet art de cour que là où des monuments ont été élevés par ordre impérial et pour un besoin impérial, et par des ateliers soumis à la direction de la cour ou au moins de l'État ; L. Hahl comprend dans cette catégorie toutes les œuvres plastiques en marbre, et surtout les portraits et les statues. S'il est vrai que de telles œuvres n'ont que rarement un caractère « provincial » — qu'on pense un instant aux écoles de sculpture du III^e^ siècle, dans la Gaule méridionale, écoles qui ont travaillé le marbre de Saint-Béat — on ne doit cependant pas les rayer simplement de l'histoire de l'art de la province, ne serait-ce que pour leur influence comme modèles sur le développement artistique local. Peut-être serait-il préférable de parler d'art romain *des villes*, et non d'art de cour. Le problème fondamental du I^er^ siècle, surtout en Gaule, est de faire la part entre la tradition artistique locale, qui ne se détache que peu à peu des habitudes de la sculpture sur bois, et les modèles qui mettaient sous les yeux des Gaulois dociles dans le cercle des cités romaines ici ou là fondées, l'art du Sud, arrivé à sa maturité. Cette analyse ne fait pas constater l'assimilation intégrale du goût des indigènes à l'art méditerranéen, mais l'édification de quelque chose de nouveau, en quoi le sentiment fort et particulier de la forme, selon les hommes du Nord, — sentiment qui se présente avec de riches différenciations suivant les aptitudes créatrices des diverses races — s'allie, par une heureuse union, avec l'expression mûrie de la forme venue du Sud.

La désignation « lignée de la Gaule méridionale » n'est également pas tout à fait heureuse, car il ne s'agit pas ici d'un style régnant dans toute la Gaule, mais seulement en des points particuliers, précisés géographiquement et historiquement, dans la Narbonnaise. Il eût été préférable de ne pas s'occuper, dans ce livre, de la Gaule méridionale ; car elle est, par elle-même, un monde qui, en tout état de cause, appartient plus au climat méditerranéen qu'au Nord.

Pour le chapitre « Art des soldats » qui traite surtout des tombes romaines des garnisons rhénanes, il faudrait poser la question de l'origine des sculpteurs travaillant pour les entrepreneurs militaires. Est-ce qu'un coup d'œil occasionnel sur les œuvres de la même époque,

dans les contrées où étaient recrutés les différents corps de troupe, n'eût pas utilement complété les constatations générales faites à propos des relations italiennes ? Un atelier du Rhin moyen, qui a construit vers le milieu du Ier siècle principalement des tombeaux pour les riches habitants de Trèves (cf. Hahl, p. 14, n. 43), apparaît pour la première fois comme unissant une haute maîtrise technique (dans l'esprit romain) avec une expression de style local ; un exemple remarquable de cet art nous est donné par le tombeau de Nickenich (*Rev. arch.*, 1937, II, p. 207, fig. 2). En ce qui touche l'évolution du style des tombes militaires rhénanes du Ier siècle, le mieux sera, au reste, de comparer avec le travail, complet et qui fait avancer le problème sur bien des points, de E. Gerster, *Mittelrheinische Bildhauerwerkstätten im Ien Jahrh. n. Chr.* (Bonn, 1938) ; c'est aussi une thèse de doctorat.

Dans les parties suivantes, L. Hahl s'appuie surtout sur des documents rhénans ; aussi devons-nous parcourir ces pages, d'autant plus qu'en ces chapitres il est question d'œuvres de la Gaule centrale et orientale, et que l'auteur essaie un classement chronologique des monuments non datés, mais iconographiquement interdépendants ; par exemple, dans la section : « Les figures debout revêtues de costumes locaux » (p. 33 sqq.). Je déclare, en tout cas, ne pas pouvoir accepter, en bien des cas, la chronologie de l'auteur, et, par suite, ne pas voir comme lui la marche de l'évolution. Par exemple, sur la pierre tombale d'Aveta de Bordeaux (Espérandieu, *Recueil* = E. II, 1128), je ne reconnais pas la coiffure de Faustine la Jeune, mais celle d'une époque voisine de 220 : j'attribuerais à E. II, 1124 une date antérieure à environ 170, et je considère le travail comme mauvais ; il en va de même pour E. VI, 4712 daté de la même époque, au lieu des années 30 du IIIe siècle, aucune des nombreuses pierres de Saint-Ambroix-sur-Arnon (E. IX, 6992 sqq.) ne vient après 200 ; E. IV, 3474 est daté du temps de Caracalla au lieu de 240-250. Les coiffures sont à plusieurs reprises mal indiquées : par exemple, pour la femme au milieu de la pierre très mutilée, E. V, 3667 de Reims ; on peut à peine parler de la coiffure de Julia Domna, mais bien plutôt d'une coiffe ; et pour E. IX, 6996 et aussi 7011, il ne s'agit pas de la tresse romaine du haut de la tête, qui est du milieu du IIIe siècle, mais d'un nœud ou d'un chignon comme en portaient les femmes celtes en service : tel qu'on en voit sur les figures latérales du pilier dit des parents, à Neumagen.

Du reste, au point de vue de l'histoire de l'art, Neumagen n'occupe pas une place spéciale, comme le pense L. Hahl, p. 36 ; mais c'est toute la région de Trèves qui constitue une sorte de province artistique en affinité avec la partie occupée des Médiomatriques (?) et des Rèmes (?) ; la plastique de cette région se différencie nettement, par ses fondements artistiques, de la plastique des Burgondes (Sens, Dijon), ainsi que de celle de la Germanie inférieure. Pour écarter toute fausse interprétation, il faudrait pouvoir étudier l'évolution dans une contrée nettement définie comme étendue, puis essayer d'éliminer les traits invariables et généraux. Peut-être eût-il été préférable, en ce livre, que l'auteur se fût limité par exemple à la Haute ou à la

Basse Germanie ; la dissection des pièces, et, suivant les cas, l'établissement très nécessaire de photographies également bonnes, auraient évité des erreurs, dans les estimations chronologiques et dans les jugements sur le style.

Malgré ces critiques, le livre de L. Hahl demeure dans l'ensemble une contribution qui rendra de grands services ; en France, elle fera penser qu'il ne faut pas considérer les riches trésors des musées et des collections particulières, pour la plastique gallo-romaine, seulement du point de vue de leur signification iconographique, mais aussi du point de vue de l'histoire de l'art[1]. Une des premières nécessités pour une utilisation scientifique de ces richesses serait l'établissement d'une suite complète de photographies, comme celle qu'entreprend — sur un champ d'ailleurs insuffisant — le séminaire d'histoire de l'art de l'Université de Marburg[2]. Harold Kœthe.

Pierre Quarré, *La Sculpture romane de la Haute-Auvergne, décor des chapiteaux.* Aurillac, Imprim. moderne, 1938 ; in-8°, 72 p., 60 figures sur pl. hors-texte et une carte. — Cet opuscule, dédié à M. P. Vitry, a été composé, nous dit l'auteur, pour répondre à un vœu de M. L. Bréhier, spécialiste de l'art roman auvergnat, et qui avait souhaité voir inventorier les chapiteaux de la Haute-Auvergne (p. 9). L'enquête est en effet instructive ; elle a été menée ici par un observateur attentif, qui pense et parle simplement, ne se paye ni de mots ni de théories. On n'éprouvera pas, à le suivre, l'agacement que donne parfois, ailleurs, un lyrisme fumeux trop à la mode, développé autour des formes d'un art dont on vante trop, souvent, le mérite, ou comme on dit, la « dialectique (?) ». Ce que l'art roman en Haute-Auvergne permet le mieux d'étudier pourrait s'appeler sous certains aspects la « mort des formes » : de certaines formes antiques, à l'occasion ; mais aussi de combien d'autres ! Car il ne faut pas expliquer la sculpture romane rien que par une suite de l'art gallo-romain ; d'autres éléments, celtiques, à l'occasion, ou orientaux, ceux-ci véhiculés par les échanges des pèlerinages, des immigrations et du commerce, s'y brouillent ; ils ont eu aussi leur rôle, repris en ces compositions naïves, dont M. P. Quarré nous dit sans ambages qu'elles étaient souvent l'œuvre d' « artisans de village » (p. 62), mais aussi parfois « d'artistes plus habiles venus d'un pays voisin ».

Après avoir défini le domaine (cf. la carte) de la « *Haute* »-Auvergne — la distinction avec la « *Basse* » ne date que de la création du bailliage des montagnes, au temps d'Alphonse de Poitiers, — l'auteur marque l'influence du massif volcanique du Cantal, qui a tant isolé la Haute-Auvergne, et l'intérieur même de celle-ci, définissant des zones d'influence tournées vers le Brivadois, le Velay (E.), le Rouergue et le Quercy (S.-O.), le Limousin (N.-O.). Pour l'architecture, il faut se référer avec précautions aux enquêtes de M. de Rochemonteix ; les

1. On retiendra ce bon conseil, qui nous vient de Trèves. L. Réd.
2. Traduction E. Schneider.

églises romanes de la région de Haute-Auvergne ne relèvent d'aucune école, mais les tendances des régions avoisinantes y ont marqué leur empreinte ; pour les sculptures, on a été trop influencé parfois par de mauvais dessins. Le décor se limite le plus souvent aux chapiteaux. M. P. Quarré les examine, en partant de ceux où l'ornement sculpté n'est que l'accessoire d'une combinaison de volumes (Mauriac, Brezons, Aurillac, Maurs) : les motifs étant, soit géométriques, soit apparentés à la forme végétale (Aurillac, Conques, Jou-sous-Monjou, Cheylade, Molompize, Saint-Saturnin, Roffiac, Saint-Urcize, Mauriac, Trézac), puis développés dans le règne animal : bêtes, monstres, et vie humaine. Il y a de rares scènes composées, dont on s'est efforcé de préciser ici le sens.

Pour les animaux et les monstres, M. P. Quarré a-t-il raison de penser qu'il faille aller chercher les sources dans l'imagination populaire, et ne manier qu'avec précautions les interprétations symbolistes et chrétiennes tirées des *Bestiaires* du Moyen Age ? On y reviendra. La faune n'est pas celle du pays, mais, comme il était attendu, celle qu'on ne voyait pas, tout l'exotisme introduit par les tissus ou les ivoires de l'Orient, de l'Espagne musulmane. Lions et bouquetins dominent à Saignes, à Roffiac, affrontés, accolés, dressés ; il y a des panthères, des cerfs, où l'on verrait à tort, parfois, des figurations allégoriques. Parmi les oiseaux, on rencontre les aigles, et en certains cas, peut-être, le phénix, symbole au Moyen Age du Christ ressuscité (Molèdes, fig. 30). Mais cette interprétation est-elle sûre ? On nous dit, p. 32, n. 61, que le phénix nimbé est représenté à côté du lion sassanide sur les mosaïques mérovingiennes de Thiers, et sur un tissu byzantin du Trésor de Sancta Sanctorum (Ph. Lauer, *Mon. Piot*, 1906, pl. XVII). Oui, mais M. Pfister appelait là l'oiseau *coq* nimbé (*Rev. arch.*, 1938, II, p. 257-260). Les griffons se désaltérant dans un calice (p. 33) ont été connus des Grecs et des Latins : du Mausolée de Bélévi (Antiochos Théos) au temple d'Antonin et de Faustine. Ce que M. P. Quarré appelle comme bien d'autres, à tort — mais, reconnaissons-le, l'erreur verbale remonte au Moyen Age ! — *Sirène* (p. 34), gagnerait à retrouver son vrai nom ; il s'agit, au vrai, d'anguipèdes mâles ou femelles, plus proches du Triton et de la Tritonesse antiques ; les formes se terminent parfois par un bouquet de feuillage, invention dont usait déjà la céramique ionienne du VII^e^ s. avant notre ère, en Grèce, comme je l'ai signalé[1].

M. P. Quarré a raison de réagir (p. 36), avec en mains les apostrophes de saint Bernard — *quid ibi* (dans les abbayes clunisiennes) *immundæ simiæ ?* — contre les excès de certaines interprétations symboliques, en face de scènes purement burlesques. Les jongleurs et bateleurs du Moyen Age « montraient » déjà dans les campagnes des ours, des singes ; de là, certaines figures des chapiteaux de Lanobre, de

1. Fig. 37, la tête de feuilles de Brageac (cf. aussi les têtes de Mentières, dégorgeant des rinceaux à l'imitation des vents antiques) vient-elle seulement d'un « décorateur de manuscrits » ? Elle correspond, en tout cas, à une longue tradition antique, récemment réétudiée ici ou là.

Menet, de Saint-Amandin, p. ex., où il serait ridicule de chercher le démon vaincu (?) enchaîné sous forme simiesque[1]; l'interprétation traditionnelle n'est pas moins abusive à Saint-Martin-Cantalès (p. 45), où l'on avait vu un saint Nicolas avec les enfants sauvés du saloir (sur l'origine de cette légende, p. 45). Mais les prétendus enfants sont des adultes, rapetissés par un art maladroit pour tenir sous les bras écartés d'un prêcheur, qui serait saint Martin. Les scènes de l'Ancien Testament sont rares, et en certains cas le sujet représenté n'a peut-être été pris seulement que comme thème décoratif (p. 41 sqq.). Comment interpréter les apprêts de décapitation de Riom-ès-Montagne, et là même, les cavaliers, les hommes d'armes ? La tapisserie de Bayeux n'aide guère à les dater. A Aurillac (Maussac) a été représenté le Triomphe des Vertus sur les vices (p. 50-51, fig. 52), d'après la *Psychomachie* de Prudence.

En somme, comme partout, il y a là bien des mélanges à doser : religion et esprit profane, antiquité et Moyen Age, réalisme et symbolisme, etc.

L'étude de ces chapiteaux, et de ceux où une naïve allégorie est perceptible (ch. VIII, p. 53 sqq.) a été conduite avec beaucoup de mesure et de soin[2] ; la sculpture romane de la Haute-Auvergne paraît plus décorative, dans l'ensemble, que symboliste ; elle révèle bien, ainsi, les âmes rudes de ceux qui nous l'ont léguée. Ils ont emprunté leurs motifs aux tissus orientaux, aux enluminures des manuscrits, et, de-ci de-là, aux bas-reliefs classiques et post-classiques qu'ils voyaient[3]. Ils ont mêlé les horreurs ou les édifications des livres sacrés, et les allégories des livres scolaires, à leurs directes observations sur la vie des camps et des campagnes. Combien de sculpteurs les plus modernes — « fauves » ou Prix de Rome ! — composent encore, plus ou moins habilement, avec ce répertoire si mélangé de formes. Ch. P.

---

1. La jongleresse de Dienne tient, par contamination, un homme enchaîné (fig. 58) !

2. Les références à l'art gallo-romain ne sont pas toujours assurées. Où pourrait-on voir que l'art *gallo-romain* représentait la Terre-mère « allaitant des monstres et des serpents » (p. 52) ? Il eût fallu parler des souvenirs de la *Potnia thérôn* méditerranéenne.

3. Samson (p. 41-42) *enfourche* le lion qu'il terrasse : c'est parce que Héraclès bondissait ainsi par-dessus la biche ou le cerf dans l'art grec ; de même, Artémis sur la biche, Niké ou Mithra sur le taureau. Ces longues traditions antiques avaient créé l'image usuelle.

TABLES

DU TOME XIII DE LA SIXIÈME SÉRIE

PAGES

Les fouilles du sanctuaire d'Hèra Argeia près de Pæstum, par Jean BÉRARD 5

Une terre-cuite de Soings et les Vents dans le culte des morts, par Franz CUMONT 26

Du siège d'Avaricum à celui de Doura-Europos, par le Comte DU MESNIL DU BUISSON 60

Chine ou Proche-Orient ? par M.-Th. SCHMITTER 73

Variété : Les camps de l'âge du Fer dans le Nord-Ouest de la France et le Sud-Ouest de la Grande-Bretagne, par R. E. M. WHEELER 103

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Jules Maurice (1859-1938). — Paul Collinet (1869-1938). — Sir Robert Mond († 1938). — Hans Lehner (1866-1938). — E. Kjellberg (1891-1938). — Sports d'hivers préhistoriques. — Paris néolithique. — La station préhistorique de La Praille, près de Genève. — Céramiques d'Egypte. — Ex-voto de plomb en Assyrie. — Le palais de Tal-Atchana (Alalakh). — Fouilles suédoises en Carie (1938). — Ivoires de Megiddo. — Les fouilles de Pazarli (Turquie d'Asie). — Cuirasses chypriotes archaïques. — Marathon, sa nécropole, sa bataille. — Héra-Eileithyia ? — Un relief archaïque représentant Chilon héroïsé, à Sparte. — Le fronton en pôros dit « de l'olivier », à l'Acropole d'Athènes. — Primauté des frontons orientaux des temples grecs. — « Nouvelles résurrections à Delphes. » — Les fouilles de Castella (Attique), et le promontoire d'Artémis Mounychia. — Les sculptures du Pseudo-Théseion d'Athènes. — Scènes familiales au *téménos* des Echélides (Nouveau-Phalère). — ΒΑΡΒΑΡΩΝ ΥΦΑΣΜΑΤΑ. — Un appareil de tirage au sort sur l'Agora d'Athènes. — Némésis et les jeux du théâtre. — Traces de civilisation grecque dans l'Iran Occidental. — Corps de métiers dans l'Egypte alexandrine. — Le prétendu *Auditorium Mæcenatis* (40 av. J.-C.). — Le phare d'Ostie. — A propos de quelques statuettes votives ibériques. — La nécropole gallo-romaine à incinération de Prunay I (Marne). — Aux sources de la Seine. — A Vaison-la-Romaine. — Les fouilles de *Petromentalum*. — Aux Aliscamps. — Sur la condition « ouvrière » des potiers gallo-romains. — A propos des cimetières barbares de l'Est de la France. — XV[e] Congrès International d'Histoire de l'art. — Une Vénus qui n'est plus antique. — Opinions téméraires 125

Bibliographie : Henri BREUIL. — Alexandre GOICHON. — R. R. SCHMIDT. — E. DHORME. — E. GJERSTAD, J. LINDROS, E. SJÖQVIST, A. WESTHOLM. — Walter OTTO. — C. BLÜMEL. — Guido KASCHNITZ-WEINBERG. — E. KRIS et O. KURZ. — Frank BROMMER. — Gorham Philipps STEVENS. — B. FILOW. — Comte DU MESNIL DU BUISSON. — Mededeelingen. — Pericle DUCATI. — Gustave GLOTZ, Jérome CARCOPINO. — Maurice BESNIER. — Philippe HÉLÉNA. — A. MAIURI. — Georg K. BOYCE. — Claude W. BARLOW. — Dr A. DONNADIEU. — G. HEUTEN. — W. HARVEY. — J. W. CROWFOOT. — Julius BAUM. — R. BARROUX. — Emile BONNET. — L. POINSSOT et J. REVAULT. — A. VAN GENNEP. — Felipe GUAMAN POMA DE AYALA. — *Bulletin des « Amis du Laos ».* — *Archaeological Survey of India.* — Renée DOIZE. — Sylvain GRÉBAUT 162

Illustrations: Vue aérienne de l'Héræon du Silaris (p. 8) ; chapiteaux d'ante (p. 14) ; Héra kourotrophos (p. 19) ; Tityos et Léto (p. 21) ; Centaure (p. 22). — Terres cuites d'une tombe de Soings (p. 28) ; pl. I : terre-cuite trouvée à Soings (p. 29) ; autel de Nîmes (p. 33) ; bas-relief de Mayence (p. 34) ; bronze d'Angleur (p. 35) ; stèle d'Aquincum (p. 37) ; stèle de Walbersdorf (p. 38) ; stèle de Carnuntum (p. 40) ; pl. II : 1, urne cinéraire de Rome ; 2, ivoire du British Museum (p. 41) ; sarcophage du Casino Borghèse (p. 45) ; sarcophage

Pages

de San Lorenzo (p. 45) ; sarcophage du Latran (p. 48). — Les ouvrages du siège d'Avaricum (p. 61) ; Avaricum (Bourges) (p. 67) ; site de Bourges (p. 68) ; le nivellement de Bourges et des environs (p. 71). — Fragment de soierie de Leou-Lan (p. 79) ; type de trame (p. 94-95) ; autre (p. 96). — Plan du « Hill-Fort » de Maiden Castle (p. 105) ; groupe de poteries typiques de l'âge du Fer (p. 106) ; plan du Camp d'Artus (p. 110) ; plan du Camp du Châtellier (p. 112) ; plan du Camp de Kercaradec (p. 115) ; carte de répartition en France et en Grande-Bretagne des camps à enceintes multiples (p. 119). — Le « skieur » de Ruedoey (p. 128) ; machine à voter (p. 147) ; statuettes de bronze de la Collection des Médicis, fig. 1 et 2 (p. 153).

Les fouilles en Asie occidentale (1937-1938), par G. Contenau 201

Le genou, siège de force et de vie et sa protection magique, par W. Deonna .. 224

Chevaux-enseignes celtiques, par R. Lantier 236

Variété : Les Liens du Soleil, par Al. Haggerty Krappe 248

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Etienne Michon (1865-1939). — Philippe Fabia (1860-1939). — Maurice Piroutet (1874-1939). — Le chanoine Frédéric Hermet (1856-1939). — Emile Bourguet (1868-1939). — Howard Carter (1874-1939). — A propos de l'ancienneté de l'outillage en os. — Stéatopyges paléolithiques. — Une nouvelle statuette paléolithique découverte en Italie. — Gravures rupestres du Hoggar. — Fouilles de Khafaje. — Kybistétères anciens et médiévaux. — Les récentes trouvailles de Delphes. — Les origines du Labyrinthe. — Xerxès, les Ioniens révoltés et l'Acropole d'Athènes. — L'évolution des vases plastiques. — La protection du secret des mystères cabiriques. — Fouilles de tumuli thraces en Turquie. — L'exploration anglaise des territoires de l'Oxus (Afghanistan septentrional). — La Victoire d'Auguste dans la Curie romaine. — Pinacothèques antiques. — Cimetières latins. — Au Musée d'Autun. — Les fours d'Alésia. — Un bâton sacerdotal celto-britannique. — Une statuette d'or de l'époque des Invasions. — Une nouvelle image du dieu cavalier. — Enlèvements de Perséphone dans l'art moderne. — Un thème antique chez Velasquez et Le Nain. — Ingres et l'antiquité. — Histoire et historiens : petites histoires. — Symposia. — Le Moschophore de l'Acropole .. 253

Bibliographie : Raoul Montandon. — *Quärter.* — Luce Passemard. — Maurice Reygasse. — Stanley Casson. — P. Dikaios. — Mladen Tonev. — Léon Lacroix. — Edward T. Newell. — Mostra augustea. — Africa Italiana. — Marcel Durry. — Erich Pernice. — H. G. Beyen. — R. Naumann. — Emile Espérandieu. — Bertrand Sapène. — Alfons Maria Schneider et Walter Karnapp. — H. I. Marrou. — Marcel Caster. — Od. et J. Taffanel. — Wilhelmine Hagen. — Dr R. de Maeyer. — L. Hahl. — Pierre Quarré 283

Illustrations : Le cheval-enseigne de Guerchy (Yonne) (p. 238) ; le cheval-enseigne de Pogny (Marne) (p. 239-240) ; E. Bourguet, portrait, par G. da Fonseca (p. 257) ; bâton sacerdotal de Farley Heath (p. 274) ; statuette d'homme en or. Butte de la Ferme, Le Mans (Sarthe) (p. 275) ; le dieu cavalier de Neschers (Puy-de-Dôme) (p. 277).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Bérard (Jean). — Les fouilles du sanctuaire d'Héra Argeia près de Pæstum. 5
Contenau (G.). — Les fouilles en Asie occidentale (1937-1938) 201
Cumont (Franz). — Une terre cuite de Soings et les Vents dans le culte des morts 26
Deonna (W.). — Le genou, siège de force et de vie et sa protection magique. 224
Haggerty Krappe (Alexandre). — Les Liens du Soleil 248
Lantier (Raymond). — Chevaux-enseignes celtiques 236
Comte du Mesnil du Buisson. — Du siège d'Avaricum à celui de Doura-Europos 60
Schmitter (M.-Th.). — Chine ou Proche-Orient ? 73
Wheeler (R. E. M.). — Les camps de l'âge du Fer dans le Nord-Ouest de la France et le Sud-Ouest de la Grande-Bretagne 103

Imp. des P. U. F. — Vendôme-Paris (France) *Le gérant :* E. Schneider.

Fol.014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

6e SÉRIE. Tome XIII Janvier-Mars 1939

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Publication trimestrielle

SIXIÈME SÉRIE — TOME XIII — JANVIER-MARS 1939

SOMMAIRE

PAGES

Les fouilles du sanctuaire d'Hèra Argeia près de Paestum, par Jean BÉRARD 5

Une terre-cuite de Soings et les Vents dans le culte des morts, par Franz CUMONT 26

Du siège d'Avaricum à celui de Doura-Europos, par le comte DU MESNIL DU BUISSON 60

Chine ou Proche-Orient ? par M.-Th. SCHMITTER..... 76

Variété : Les camps de l'âge du Fer dans le Nord-Ouest de la France et le Sud-Ouest de la Grande-Bretagne, par R. E. M. WHEELER..... 103

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Jules Maurice (1859-1938). — Paul Collinet (1869-1938). — Sir Robert Mond († 1938). — Hans Lehner (1866-1938). — E. Kjellberg (1891-1938). — Sports d'hivers préhistoriques. — Paris néolithique. — La station préhistorique de La Praille, près de Genève. — Céramiques d'Egypte. — Ex-voto de plomb en Assyrie. — Le palais de Tal-Atchana (Alalakh). — Fouilles suédoises en Carie (1938). — Ivoires de Megiddo. — Les fouilles de Pazarli (Turquie d'Asie). — Cuirasses chypriotes archaïques. — Marathon, sa nécropole, sa bataille. — Héra-Eileithyia ? — Un relief archaïque représentant Chilon héroïsé, à Sparte. — Le fronton en pôros dit « de l'olivier », à l'Acropole d'Athènes. — Primauté des frontons orientaux des temples grecs. — « Nouvelles résurrections à Delphes. » — Les fouilles de Castella (Attique), et le promontoire d'Artémis Mounychia. — Les sculptures du Pseudo-Théseion d'Athènes. — Scènes familiales au *téménos* des Echélides (Nouveau-Phalère). — ΒΑΡΒΑΡΩΝ ΥΦΑΣΜΑΤΑ. — Un appareil de tirage au sort sur l'Agora d'Athènes. — Némésis et les jeux du théâtre. — Traces de civilisation grecque dans l'Iran Occidental. — Corps de métiers dans l'Egypte alexandrine. — Le prétendu *Auditorium Mæcenatis* (40 av. J.-C.). — Le phare d'Ostie. — A propos de quelques statuettes votives ibériques. — La nécropole gallo-romaine à incinération de Prunay I (Marne). — Aux sources de la Seine. — A Vaison-la-Romaine. — Les fouilles de *Petromentalum*. — Aux Aliscamps. — Sur la « condition ouvrière » des potiers gallo-romains. — A propos des cimetières barbares de l'Est de la France. — XV[e] Congrès International d'Histoire de l'art. — Une Vénus qui n'est plus antique. — Opinions téméraires 125

Bibliographie : Henri BREUIL. — Alexandre GOICHON. — R. R. SCHMIDT. — E. DHORME. — E. GJERSTAD, J. LINDROS, E. SJÖQWIST, A. WESTHOLM. — Walter OTTO. — C. BLÜMEL. — Guido KASCHNITZ-WEINBERG. — E. KRIS et O. KURZ. — Frank BROMMER. — Gorham Philipps STEVENS. — B. FILOW. — Comte DU MESNIL DU BUISSON. — Mededeelingen. — Pericle DUCATI. — Gustave GLOTZ, Jérome CARCOPINO. — Maurice BESNIER. — Philippe HÉLÉNA. — A. MAIURI. — Georg K. BOYCE. — Claude W. BARLOW. — Dr A. DONNADIEU. — G. HEUTEN. — W. HARVEY. — J. W. CROWFOOT. — Julius BAUM. — R. BARROUX. — Emile BONNET. — L. POINSSOT et J. REVAULT. — A. VAN GENNEP. — Felipe GUAMAN POMA DE AYALA. — *Bulletin des « Amis du Laos ».* — *Archaeological Survey of India.* — Renée DOIZE. — Sylvain GRÉBAUT 162

Illustrations: Vue aérienne de l'Héraion du Silaris (p. 8) ; chapiteaux d'ante (p. 14) ; Héra kourotrophos (p. 19) ; Tityos et Léto (p. 21) ; Centaure (p. 22). — Terres cuites d'une tombe de Soings (p. 28) ; pl. I : terre-cuite trouvée à Soings (p. 29) ; autel de Nîmes (p. 33) ; bas-relief de Mayence (p. 34) ; bronze d'Angleur (p. 35) ; stèle d'Aquincum (p. 37) ; stèle de Walbersdorf (p. 38) ; stèle de Carnuntum (p. 40) ; pl. II : 1, urne cinéraire de Rome ; 2, ivoire du British Museum (p. 41) ; sarcophage du Casino Borghèse (p. 45) ; sarcophage de San Lorenzo (p. 45) ; sarcophage du Latran (p. 48). — Les ouvrages du siège d'Avaricum (p. 61) ; Avaricum (Bourges) (p. 67) ; site de Bourges (p. 68) ; le nivellement de Bourges et des environs (p. 71). — Fragment de soierie de Leou-Lan (p. 79) ; type de trame (p. 94-95) ; autre (p. 96). — Plan du « Hill-Fort » de Maiden Castle (p. 105) ; groupe de poteries typiques de l'âge du Fer (p. 106) ; plan du Camp d'Artus (p. 110) ; plan du Camp du Châtellier (p. 112) ; plan du Camp de Kercaradec (p. 115) ; carte de répartition en France et en Grande-Bretagne des camps à enceintes multiples (p. 119). — Le « skieur » de Ruedoey (p. 128) ; machine à voter (p. 147) ; statuettes de bronze de la collection des Médicis, fig. 1 et 2 (p. 153).

RÉDACTION

7, place de la Sorbonne, PARIS (5[e])
Le lundi de 15 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, boul. Saint-Germain, PARIS (6[e])
Compte chèques postaux : PARIS 1024-92

Abonnements 1939

Un an (à dater de janvier) France..... **130 »**
Étranger : tarif 1, **170 »** ; tarif 2, **190 »**
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun..... **40 »**
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*..... **50 »**

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de* 15 *jours après réception du numéro suivant.*

F02.014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

6e SÉRIE. Tome XIII Avril-Juin 1939

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Publication trimestrielle

SIXIÈME SÉRIE — TOME XIII AVRIL-JUIN 1939

SOMMAIRE

PAGES

Les fouilles en Asie occidentale (1937-1938), par G. CONTENAU..... 201

Le genou, siège de force et de vie et sa protection magique, par W. DEONNA.. 224

Chevaux-enseignes celtiques, par R. LANTIER..... 236

Variété : Les Liens du Soleil, par Al. HAGGERTY KRAPPE..... 248

Nouvelles archéologiques et Correspondance : Etienne Michon (1865-1939). — Philippe Fabia (1860-1939). — Maurice Piroutet (1874-1939). — Le chanoine Frédéric Hermet (1856-1939). — Emile Bourguet (1868-1939). — Howard Carter (1874-1939). — A propos de l'ancienneté de l'outillage en os. — Stéatopyges paléolithiques. — Une nouvelle statuette paléolithique découverte en Italie. — Gravures rupestres du Hoggar. — Fouilles de Khafaje. — Kybistétères anciens et médiévaux. — Les récentes trouvailles de Delphes. — Les origines du Labyrinthe. — Xerxès, les Ioniens révoltés et l'Acropole d'Athènes. — L'évolution des vases plastiques. — La protection du secret des mystères cabiriques. — Fouilles de tumuli thraces en Turquie. — L'exploration anglaise des territoires de l'Oxus (Afghanistan septentrional). — La Victoire d'Auguste dans la Curie romaine. — Pinacothèques antiques. — Cimetières latins. — Au Musée d'Autun. — Les fours d'Alésia. — Un bâton sacerdotal celto-britannique. — Une statuette d'or de l'époque des Invasions. — Une nouvelle image du dieu cavalier. — Enlèvements de Perséphone dans l'art moderne. — Un thème antique chez Velasquez et Le Nain. — Ingres et l'antiquité. — Histoire et historiens : petites histoires. — Symposia. — Le Moschophore de l'Acropole... 253

Bibliographie : Raoul MONTANDON. — QUÄRTER. — Luce PASSEMARD. — Maurice REYGASSE. — Stanley CASSON. — P. DIKAIOS. — Mladen TONEV. — Léon LACROIX. — Edward T. NEWELL. — Mostra augustea. — Africa Italiana. — Marcel DURRY. — Erich PERNICE. — H. G. BEYEN. — R. NAUMANN. — Emile ESPÉRANDIEU. — Bertrand SAPÈNE. — Alfons Maria SCHNEIDER et Walter KARNAPP. — H. I. MARROU. — Marcel CASTER. — Od. et J. TAFFANEL. — Wilhelmine HAGEN. — Dr R. DE MAEYER. — L. HAHL. — Pierre QUARRÉ..... 282

Illustrations : Le cheval-enseigne de Guerchy (Yonne) (p. 238) ; le cheval-enseigne de Pogny (Marne) (p. 239-240) ; E. Bourguet. Portrait, par G. de Fonseca (p. 257) ; bâton sacerdotal de Farley Heath (p. 274) ; statuette d'homme en or. Butte de la Ferme, Le Mans (Sarthe) (p. 275) ; le dieu cavalier de Neschers (Puy-de-Dôme) (p. 277).

RÉDACTION

7, place de la Sorbonne, PARIS (5e)
Le lundi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)
Compte chèques postaux : PARIS 1024-92

Abonnements 1939

Un an (à dater de janvier) France..... 130 »
Étranger : tarif 1, 170 » ; tarif 2, 190 »

Prix des numéros 1, 2, 3, chacun..... 40 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*. 50 »

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant.*

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

Publiés par

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

sous la direction de

ÉMILE MALE et ÉTIENNE MICHON

Membres de l'Institut

TOME TRENTE-SIXIÈME

Un volume grand in-4°, illustré de 78 gravures et 12 planches hors-texte. **300 fr.**

Sommaire : AUDIAT (J.) : Grande amphore protoattique du Musée du Louvre. — BENOIT (F.) : La statue d'Auguste au Musée d'Arles. — BOREUX (Ch.) : Une nouvelle tête amarnienne du Musée du Louvre. — CHATELAIN (L.) : Cheval de bronze de Volubilis. — JAMOT (P.) : Fresques de Sorgues (Musée du Louvre). — LASSUS (J.) : La mosaïque du Phénix provenant des fouilles d'Antioche. — MARQUET DE VASSELOT (J.-J.) : Une châsse limousine du XIII^e^ siècle léguée au Musée du Louvre. — SALET (Fr.) : Une statue de la Vierge à l'enfant, trouvée à Lisors (Eure).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE PERSE

TOME XXVIII

MISSION EN SUSIANE

sous la direction de

MM. R. de MECQUENEM et V. SCHEIL

MÉLANGES ÉPIGRAPHIQUES

par **V. SCHEIL**

Membre de l'Institut

Un fort volume grand in-4°, illustré ..... **350 fr.**

DOCUMENTS D'ÉTUDES ORIENTALES

H. CHARLES, S. J.

TRIBUS MOUTONNIÈRES DU MOYEN-EUPHRATE

Un volume in-4°, avec 16 planches hors-texte ..... **100 fr.**

108, *Boulevard Saint-Germain*, PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS :

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

FOUILLES A SAQQARAH

LE MONUMENT FUNÉRAIRE DE PÉPI II

II

GUSTAVE JÉQUIER

LE TEMPLE

Un volume in-4° (25 × 35 %), avec 109 planches hors-texte..... **700 fr.**

Précédemment paru :

Tome I. — LE TOMBEAU ROYAL..... **160 fr.**

LES TEMPLES IMMERGÉS DE LA NUBIE

GÜNTHER ROEDER

DER FELSENTEMPEL VON BET EL-WALI

Texte allemand

Un volume in-4° (25 × 35 %), avec 63 planches hors-texte..... **770 fr.**

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

BULLETIN D'ÉTUDES ORIENTALES

ANNÉES 1937-1938

Edmond Saussey, par GAUDEFROY-DEMOMBYNES. — *Une farce de Karagueuz en dialecte arabe de Damas*, par ED. SAUSSEY. — *Notes archéologiques sur la Mosquée des Omeyyades*, par MAX VAN BERCHEM. — *Corrections au texte imprimé de l'histoire de Beyrouth de Sālih B. Yahyā*, par J. SAUVAGET. — *Notes d'archéologie musulmane*, par M. ECOCHARD. — *Une chronique syrienne du VI^e-XII^e siècle : Le Bustān Aljami'*, par CL. CAHEN. — *Quatre coupes magiques*, par S. REICH. — *Quelques pages inédites de Djāmī*, par R. LESCOT. — *Quelques travaux des femmes chez les nomades moutonniers de la région de Homs-Hama*, par H. CHARLES. — *Une risāla d'Ibn Taimīya sur le serment de répudiation*, par H. LAOUST. — *Les 'Arada de Damas*, par J. LECERF et R. TRESSE. — *Note sur les toiles imprimées de Hama*, par J. GAULMIER.

Un volume in-4°, avec 20 planches hors-texte..... **200 fr.**

108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

IMP. PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE – VENDÔME-PARIS (FRANCE)

JUL 31 1939